

ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

RÉDIGÉ

par

M. H. LECOCQ,

CHEF DE DIVISION A LA PRÉFECTURE DU NORD.

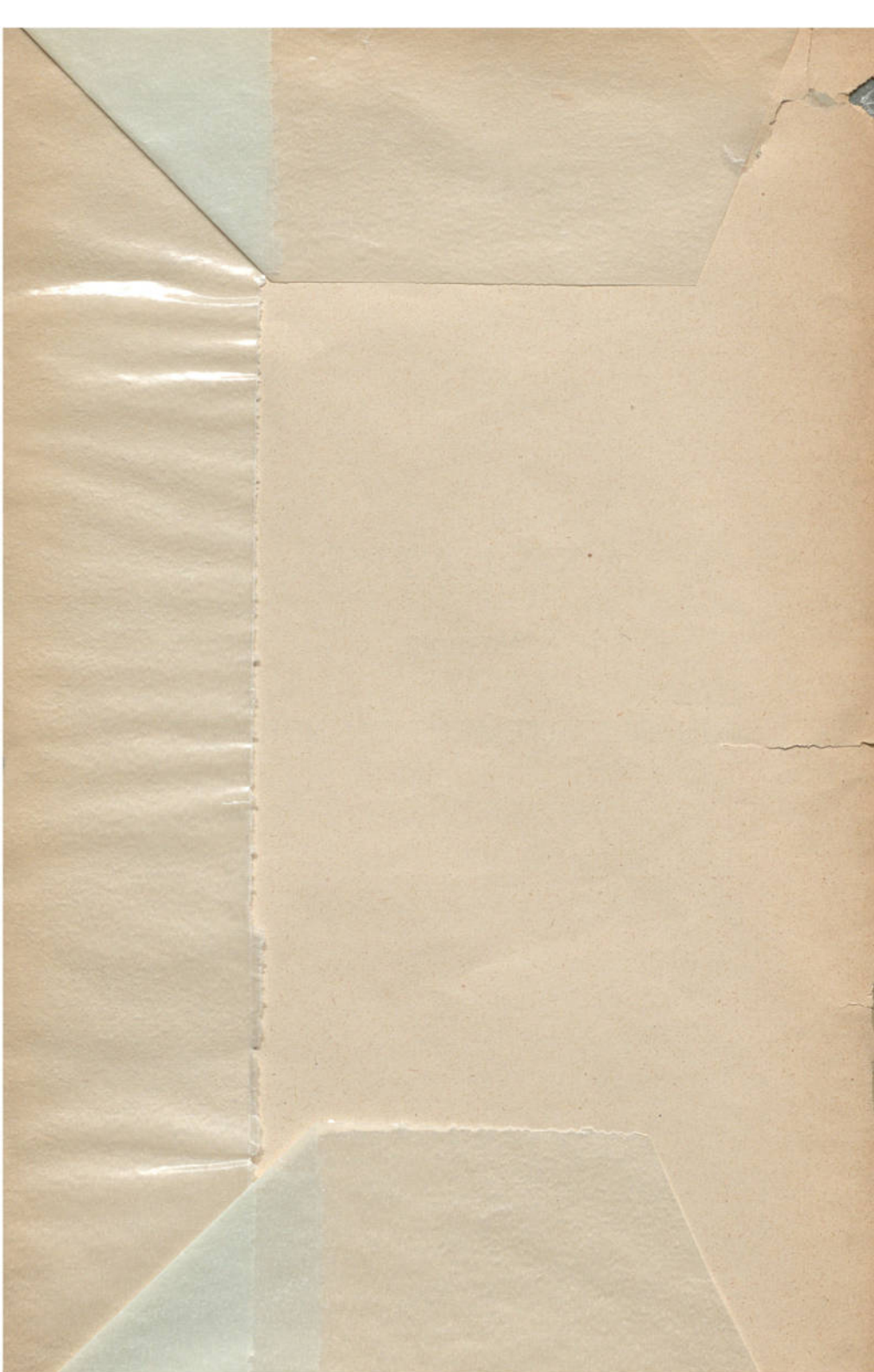
CAT 11
20

A LILLE,

CHEZ L. QUARRÉ, LIBRAIRE,
Grand'Place,

CHEZ L. DANIEL, IMPRIMEUR,
rue Nationale.

67^{me} ANNÉE. — 1895.



25 MARS 1994

CCO

ANNUAIRE

C9567

STATISTIQUE



CENTRE D'HISTOIRE
DE LA RÉGION
ET DE L'EUROPE DU NORD-OUEST

Université
Charles de Gaulle
Lille III

DU DÉPARTEMENT DU NORD

RÉDIGÉ

par

M. H. LEGOCQ,

CHEF DE DIVISION A LA PRÉFECTURE DU NORD.



A LILLE,

CHEZ L. QUARRÉ, LIBRAIRE,
Grand'Place.

CHEZ L. DANIEL, IMPRIMEUR,
rue Nationale.

67^e ANNÉE. — 1895

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PRÉSIDENTENCE DE LA RÉPUBLIQUE.

M. CASIMIR-PÉRIER, G. *, Président de la République.

MM. LAFARGUE (Jean-Paul), *Secrétaire général*. — BRICE (Charles-Edouard) et MARCHEGAY (Louis), *attachés à la personne du Président de la République*. — M. ROMANET (Léon), *Directeur du Cabinet et du Secrétariat particulier*; M. DU TAIGUY (Olivier), *Directeur adjoint*.

MM. le Général de brigade BERRUYER, *Chef de la Maison militaire*; CHAMOIN, colonel d'infanterie; GERMINET, capitaine de frégate; BOURGEOIS, chef d'escadron d'artillerie; MALCOR, chef de bataillon du génie; MABETTE DE LAGARENNE, capitaine de cavalerie, *attachés à la personne du Président de la République*.

MINISTRES SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

M. Ch. DUPUY, député, *Ministre de l'Intérieur et des Cultes*, Président du Conseil.

M. GUÉRIN, sénateur, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice*.

M. HANOTAUX, *Ministre des Affaires étrangères*.

M. POINCARÉ, député, *Ministre des Finances*.

M. le Général MERCIER, *Ministre de la Guerre*.

M. Félix FAURE, député, *Ministre de la Marine*.

M. LEYGUES, député, *Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts*.

M. BARTHOU, député, *Ministre des Travaux publics*.

M. LOURTIÉS, sénateur, *Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes*.

M. VIGER, député, *Ministre de l'Agriculture*.

M. DELCASSÉ, député, *Ministre des Colonies*.

SÉNAT.

Conformément à la loi du 9 décembre 1884, promulguée au *Journal Officiel* du 10, le Sénat se compose de 300 Membres élus par les départements et les colonies.

Les Membres actuels, sans distinction entre les Sénateurs élus par l'Assemblée nationale ou le Sénat et ceux qui sont élus par les départements et les colonies, conservent leur mandat pendant le

temps pour lequel ils ont été nommés. Le département du Nord élit 8 Sénateurs,

BUREAU DU SÉNAT.

Président : M. Challemel-Lacour.

Vice-Présidents : MM. Demôle, Magnin, Combes, Bérenger.

Questeurs : MM. Jules Cazot, Gayot, Tolain.

Secrétaires : MM. Gadaud, Isaac, Barrière, Godin, Morel, Ollivier, Dutreil, Pazat.

Liste alphabétique des Sénateurs inamovibles élus par l'Assemblée nationale.

MM. le duc d'Audifret-Pasquier, *Orne* ; Barthélemy St-Hilaire, *Seine-et-Oise* ; Bérenger, *Drôme* ; général Billot, *Corrèze* ; Cazot, *Gard* ; colonel de Chadois, *Dordogne* ; Cordier, *Seine-Inférieure* ; Denormandie, *Seine* ; Dumon, *Gers* ; Gouin, *Indre-et-Loire* ; Hervé de Saisy, *Côtes-du-Nord* ; Krantz, *Seine* ; Le Royer, *Rhône* ; Luro, *Gers* ; Magnin, *Côte-d'Or* ; Pajot, *Nord* ; Scheurer-Kestner, *Seine* ; J. Simon, *Marne* ; Théry, *Nord* ; Tribert, *Deux-Sèvres* ; Wallon, *Nord*.

Sénateurs inamovibles élus par le Sénat.

MM. Bardoux, Berthelot, Lucien Brun, Buffet, Chesnelong, Clamageran, Deschanel, Dietz-Monnin, Albert Grévy, Jean Macé, de Marcère, de Voisins-Lavernière.

Liste alphabétique des Sénateurs élus par les départements.

MM. Allègre, *Martinique* ; Allemand, *Haute-Loire* ; général M^{quis} d'Andigné, *Maine-et-Loire* ; M^{quis} de l'Angle Beaumanoir, *Côtes-du-Nord* ; Anglès, *Var* ; Emmanuel Arago, *Pyrénées-Orientales* ; Astor, *Finistère* ; Audren de Kerdel, *Morbihan*.
Baduel, *Cantal* ; Barbedette, *Charente-Inférieure* ; Barbey, *Tarn* ; Barrière, *Puy-de-Dôme* ; Barthe, *Basses-Pyrénées* ; Baudens, *Hautes-Pyrénées* ; de Béjarry, *Vendée* ; Belle, *Indre-et-Loire* ; Benazet, *Indre* ; Benoist, *Seine-et-Marne* ; Béral, *Lot* ; Bernard, *Doubs* ; Bernot, *Somme* ; Biré, *Vendée* ; Bisseuil, *Charente-Inférieure* ; Bizot de Fonteny, *Haute-Marne* ; X. Blanc, *Hautes-Alpes* ; Blavier, *Maine-et-Loire* ; Bonnefoy-Sibour, *Gard* ; Borriglione, *Alpes-Maritimes* ; Bouilliez, *Pas-de-Calais* ; Boulanger, *Meuse* ; Briens, *Manche* ; Brothier, *Charente* ; Bruel, *Allier* ; Brugnot, *Vosges* ; Brunet, *Indre* ; Brunon, *Loire* ; Brusset, *Haute-Saône* ; Buvignier, *Meuse*.
Caduc, *Gironde* ; Calvet, *Charente-Inférieure* ; Camescasse, *Pas-de-Calais* ; Camparan, *H^{te}-Garonne* ; marquis de Carné, *Côtes-du-Nord* ; de Casabianca, *Corse* ; Casimir-Périer (Paul), *Seine-Inférieure* ; Cyprien Chaix,

H^{tes}-Alpes; Chalamet, *Ardèche*; Challemel-Lacour, *Bouches-du-Rhône*; Chantemille, *Allier*; Frank-Chauveau, *Oise*; Chiris, *Alpes-Maritimes*; Chovet, *Oise*; Claeys, *Nord*; Cochery, *Loiret*; Coillot, *Haute-Saône*; Combes, *Charente-Inférieure*; Combes-cure, *Hérault*; Constans, *Haute-Garonne*; Cordelet, *Sarthe*; Cornil, *Allier*; Coste, *Yonne*; Courcel (baron de), *Seine-et-Oise*; Couteaux, *Vienne*; Cuvinot, *Oise*.

Danell-Bernardin, *H^e-Marne*; Darbot, *H^e-Marne*; Dauphin, *Somme*; Decauville, *Seine-et-Oise*; Decroix, *Loire-Inférieure*; Delobea, *Finistère*; Dellestable, *Corrèze*; Delpech, *Ariège*; Demôle, *Saône-et-Loire*; Demoulin de Riols, *Landes*; Déprez, *Pas-de-Calais*; Desmons, *Gard*; Dethou, *Yonne*; Edm. Develle, *Meuse*; Devès, *Cantal*; Diancourt, *Marne*; Donnet, *Haute-Vienne*; Drouhet, *La Réunion*; Drouillard, *Finistère*; Drumel, *Ardennes*; Duchesne-Fournet, *Calvados*; Dufay, *Loir-et-Cher*; Dufoussat, *Creuse*; Dulac, *Saône-et-Loire*; Dupouy, *Gironde*; Dupuy, *H^{tes}-Pyrénées*; Durand, *Lot-et-Garonne*; Durand-Savoyat, *Isère*; Dusolier, *Dordogne*; Dutreil, *Mayenne*.

Général Espivent de la Villesboisnet, *Loire-Inférieure*.

Fabre, *Aveyron*; Fallières, *Lot-et-Garonne*; Farinole, *Corse*; Fayard, *Drôme*; Faye, *Lot-et-Garonne*; Floquet, *Seine*; Folliet, *H^{te}-Savoie*; Forest (Ch.), *Savoie*; Fousset, *Loiret*; Francoz, *Haute-Savoie*; Frédéric Petit, *Somme*; Fresneau, *Morbihan*; de Freycinet, *Seine*; Frézoul, *Ariège*;

Frogier de Ponlevoy, *Vosges*.

Gadaud, *Dordogne*; Gaillard, *Puy-de-Dôme*; Gailly, *Ardennes*; Galtier, *Hérault*; Garran de Balzan, *Deux-Sèvres*; Garrisson, *Tarn-et-Garonne*; Gaudy, *Doubs*; Gauthier, *Aude*; Gayot, *Aube*; Gérente, *Alger*; Girard, *Nord*; Girault, *Cher*; Godin, *Inde-Fr^{se}*; Gomot, *Puy-de-Dôme*; Goujon, *Ain*; Gravin, *Savoie*; g^{ral} Grévy, *Jura*; Griffe, *Hérault*; Grivart, *Ille-et-Vilaine*; Guérin (Eugène), *Vaucluse*; Guibourd de Luzinai, *Loire-Infér.*; Guichart, *Yonne*; Guindey, *Eure*; Guyot, *Rhône*; Guyot-Lavaline, *Puy-de-Dôme*.

Halgan, *Vendée*; Halleguen, *Finistère*; Hamel, *Seine-et-Oise*; Haugoumar des Portes, *Côtes-du-Nord*; Haulon, *Basses-Pyrénées*; Hébrard (Adrien), *H^{te}-Garonne*; Hébrard (Jacques), *Corse*; Hugot, *Côte-d'Or*; Huguet, *Pas-de-Cal.*; Huon de Penanster, *Côtes-du-Nord*.

Isaac, *Guadeloupe*.

Jacques, *Oran*; général Japy, *Belfort*; Jouffrault, *Deux-Sèvres*.

Kiener, *Vosges*.

Labbé (Léon), *Orne*; Labiche, Jules, *Manche*; Labiche, Émile, *Eure-et-Loir*; Labrousse, *Corrèze*; Lacave-Laplagne, *Gers*; de Lamarzelle, *Morbihan*; Laporte, *Charente*; baron de Lareinty, *Loire-Inférieure*; de La Sicotière, *Orne*; c^{mté} de Laubespain, *Nièvre*; Laurens, *Drôme*; Lavergne (Bernard), *Tarn*; Lavertujon, *Gironde*; Lebreton, *Mayenne*; Lelcler, *Creuse*; Maxime Lecomte, *Nord*; Lefèvre, *Seine*; Legrand (Géry), *Nord*; Lelièvre, *Jura*;

Le Monnier, *Sarthe*; Le Play (Albert), *Haute-Vienne*; Leporché, *Sarthe*; Leroux, *Aisne*; Lesouëf, *Seine-Inférieure*; Lesueur, *Constantine*; Levrey, *Haute-Saône*; Loubet, *Drôme*; Lourties, *Landes*.

Macherez, *Aisne*; Magnier, *Var*; Malézieux, *Aisne*; Maret, *Seine-et-Oise*; Marquis, *Meurthe-et-Moselle*; Martell, *Charente*; Martin, *Saône-et-Loire*; Mazeau, *Côte-d'Or*; Mercier, *Ain*; Merlet, *Maine-et-Loire*; Merlin, *Nord*; Millaud, *Rhône*; Milliard, *Eure*; Mir, *Aude*; Monis, *Gironde*; Monsservin, *Aveyron*; duc de Montesquiou-Fezensac, *Gers*; Morel, *Manche*; Morellet, *Ain*; Munier, *Rhône*.

Nioche, *Indre-et-Loire*.

Ollivier, *Côtes-du-Nord*; Oudet, *Doubs*; Ouvrier, *Aveyron*.

Pauliac, *Lot*; Pauliat, *Cher*; Pazat, *Landes*; Peaudecerf, *Cher*; Pénicaud, *Haute-Vienne*; Perras, *Rhône*; Peytral, *Bouches-du-Rhône*; Poirier, *Marne*; Poirrier, *Seine*; Poriquet, *Orne*; Pradal, *Ardèche*; Prevet, *Seine-et-Marne*.

Ranc, *Seine*; Ratier, *Indre*; Régismanset, *Seine-et-Marne*; P. de Rémusat, *Haute-Garonne*;

Rey, *Isère*; Reymond, *Loire*; Richaud, *Basses-Alpes*; Ringot, *Pas-de-Calais*; Roger, *Dordogne*; Rolland, *Tarn-et-Garonne*; Rouland, *Seine-Inférieure*; Roussel, *Lozère*; de Rozière, *Lozère*.

Saint-Prix, *Ardèche*; Saint-Romme, *Isère*; de Sal, *Corrèze*; Salomon, *Vienne*; Savary, *Finistère*; de Savigny de Moncorps, *Nièvre*; Scrépel, *Nord*; Sébire, *Manche*; Séblin, *Aisne*; Silhol, *Gard*; Soustre, *Basses-Alpes*; Spuller, *Côte-d'Or*.

Tassin, *Loir-et-Cher*; Taulier, *Vaucluse*; Tézenas, *Aube*; Thévenet, *Rhône*; Thézard, *Vienne*; Thurel, *Jura*; Tirman, *Ardennes*; Tolain, *Seine*; Trarieux, *Gironde*; Trystram, *Nord*; Turgis, *Calvados*.

Velten, *Bouches-du-Rhône*; de Verninac, *Lot*; amiral Véron, *Ille-et-Vilaine*; Vignancour, *Basses-Pyrénées*; Vilar, *Pyrénées-Orientales*; Villard, *Creuse*; de la Villegontier, *Ille-et-Vilaine*; Vinet, *Eure-et-Loir*; Vissaguet, *Haute-Loire*; Volland, *Meurthe-et-Moselle*.

Waddington (Richard), *Seine-Inférieure*; Waldeck-Rousseau, *Loire*.

Nous croyons devoir indiquer, en outre, par département, les noms de MM. les Sénateurs élus par les collèges départementaux :

Ain (3). MM. Goujon, Mercier, Morellet.

Aisne (4). Leroux, Macherez, Malézieux, Séblin.

Allier (3). Bruel, Chantemille, Cornil.

Alpes (Basses-) (2). Richaud, Soustre.

Alpes (Hautes-) (2). Xavier Blanc, Cyprien Chaix.

Alpes-Maritimes (2). Borriglione, Chiris.

Ardèche (3). Chalamet, Pradal, Saint-Prix.

Ardennes (3). Drumel, Gailly, Tirman.

Ariège (2). Delpech, Frézoul.

Aube (3). E. Gayot, Tézenas, N.....

Aude (3). Gauthier, Mir, N....

Aveyron (3). Fabre, Monservin, Ouvrier.

Bouches-du-Rhône (4). Challe-mel-Lacour, Peytral, Velten, N....

Calvados (3). Duchesne-Four-net, Turgis, N....

Cantal (2). Baduel, Devès (Paul).

Charente (3). Brothier, Laporte, Edouard Martell.

Charente-Inférieure (4). Barbe-dette, Bissenil, Calvet, Combes.

Cher (3). Girault, Pauliat, Peaudecerf.

Corrèze (3). Dellestable, La-brousse, de Sal.

Corse (3). De Casabianca, Farinole, Hébrard (Jacques).

Côte-d'Or (3). Hugot, Mazeau, Spuller.

Côtes-du-Nord (5). Marquis de l'Angle Beaumanoir, marquis de Carné, Haugoumar des Portes, Huon de Penanster, Ollivier.

Creuse (3). Dufoussat, Lecler, Villard.

Dordogne (4). Dusolier, Ga-daud, Roger, N....

Doubs (3). Bernard, Gaudy, Oudet.

Drôme (3). Fayard, Laurens, Loubet.

Eure (3). Guindey, Milliard, N....

Eure-et-Loir (3). Labiche (Emile), Vinet, N....

Finistère (5). Astor, Delobea-u, Drouillard, Halleguen, Savary.

Gard (3). Bonnefoy-Sibour, Desmons, Silhol.

Garonne (Haute-) (4). Campa-ran, Constans, Hébrard (Adrien), P. de Rémusat.

Gers (3). Lacave-Laplagne, duc de Montesquiou-Fezensac, N.

Gironde (5). Caduc, Dupouy, Lavertujon, Monis, Trarieux.

Hérault (3). Combescure, Galtier, Griffé.

Ille-et-Vilaine (5). Grivart, amiral Véron, de la Villegontier, N.... N....

Indre (3). Benazet, Brunet, Ratier.

Indre-et-Loire (3). Belle, Nioche, N....

Isère (4). Durand-Savoyat, Rey, Saint-Romme, N....

Jura (3). Général Grévy, Le-lièvre, Thurel.

Landes (3). Demoulin de Riols, Lourties, Pazat.

Loir-et-Cher (3). Dufay, Tassin, N....

Loire (5). Brunon, Reymond, Waldeck-Rousseau, N.... N....

Loire (Haute-) (3). Allemand, Vissaguet, N....

Loire-Inférieure (5). Decroix, général Espivent de la Villes-boisnet, Guibourd de Luzinai, baron de Lareinty, N....

Loiret (3). Cochery, Fousset, N.

Lot (3). Béral, Pauliac, de Verninac.

Lot-et-Garonne (3). Durand, Fallières, Faye.

Lozère (2). Roussel, de Rozière.

Maine-et-Loire (4). général d'Andigné, Blavier, Merlet, N....

Manche (4). Briens, Labiche (Jules), Morel, Sébire.

- Marne* (3). Diancourt, Poirier, N....
- Marne (Haute-)* (3). Bizot de Fonteny, Danelle-Bernardin, Darbot.
- Mayenne* (3). Dutreil, Le Breton, N....
- Meurthe-et-Moselle* (3). Marquis, Volland, N....
- Meuse* (3). Boulanger (Ernest), Buvignier, Edm. Develle.
- Morbihan* (4). Audren de Kerdrel, Fresneau, de Lamarzelle, N....
- Nièvre* (3). De Laubespain, de Savigny de Moncorps (comte de), N....
- Nord* ⁽¹⁾ (8). Claeys, Girard (Alfred), Lecomte (Maxime), Legrand (Géry), Merlin (Charles), Scrépel, Trystram, N....
- Oise* (3). Chovet, Cuvinot, Franck-Chauveau.
- Orne* (3). Labbé, de La Sicoitière, Poriquet.
- Pas-de-Calais* (5). Bouilliez, Camescasse, Déprez, Huguet, Ringot.
- Puy-de-Dôme* (4). Barrière, Gaillard, Gomot, Guyot-Lavaline.
- Pyrénées (Basses-)* (3). Barthe (Marcel), Haulon, Vignancour.
- Pyrénées (Hautes-)* (2). Baudens, Dupuy.
- Pyrénées-Orientales* (2) Em. Arago, Vilar.
- Rhin (Haut-)* (1). Belfort, général Japy.
- Rhône* (5). Guyot, Millaud (Édouard), Munier, Perras, Thévenet.
- Saône (Haute-)* (3). Brusset, Coillot, Levrey.
- Saône-et-Loire* (5). Demôle, Dulac, Félix Martin, N., N....
- Sarthe* (3). Cordelet, Le Monnier, Leporché.
- Savoie* (3). Forest, Gravin, N.
- Savoie (Haute-)* (3). Folliet, Francoz, N....
- Seine* (10). Floquet, De Freycinet, Lefèvre, Poirrier, Ranc, Tolain, N., N., N., N....
- Seine-Inférieure* (5). Lesouëf, Casimir-Périer (Paul), Rouland, Waddington (Richard), N....
- Seine-et-Marne* (3). Benoist, Prevet, Régismanset.
- Seine-et-Oise* (4). Courcel (baron de), Decauville (Paul), Hamel, Maret.
- Sèvres (Deux-)* (3). Garran de Balzan, Jouffrault, N....
- Somme* (4). Bernot, Dauphin, Frédéric Petit, N....
- Tarn* (3). Barbey, Bernard-Lavergne, N....
- Tarn-et-Garonne* (2). Garrisson, Rolland.
- Var* (3). Anglès, Magnier, N.
- Vaucluse* (2). Guérin, Taulier.
- Vendée* (3). de Béjarry, Biré, Halgan.
- Vienne* (3). Couteaux, Salomon, Thézard.
- Vienne (Haute-)* (3). Donnet, Le Play, Pénicaud.
- Vosges* (3). Brugnot, Frogier de Ponlevoy, Kiener.
- Yonne* (3). Coste, Dethou, Guichard.
- ALGÉRIE. *Alger* (1), Gérente; *Constantine* (1), Lesueur; *Oran* (1), Jacques.
- MARTINIQUE (1). Allègre.
- GADELOUPE (1). Isaac.
- RÉUNION (1). Drouhet.
- INDE FRANÇAISE (1). Godin.

(1) Adresses des sénateurs du Nord, à Paris, page 11.

SECRETARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT : MM. Albert Sorel, O \ast , *Secrétaire-général* ; Didier, \ast , *Chef*.

DOMICILES DES SÉNATEURS DU NORD, A PARIS.

Sénateurs inamovibles.

M. PAJOT, rue de Rennes, 93. M. WALLON, Quai Conti, 25.
M. THÉRY, rue de Rennes, 89.

Sénateurs élus par le Département.

M. CLAEYS, Boulevard Denain, 12, M. MERLIN, rue de Rennes, 110.
M. GIRARD, rue de Seine, 54. M. SCRÉPEL, rue du Louvre, 40.
M. LECOMTE (Maxime), r. Leverrier, 3. M. TRYSTRAM, rue de Rennes, 95.
M. LEGRAND (Géry), Hôtel du chemin
de fer du Nord, rue de Dunkerque, 23.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Aux termes de la Loi du 13 février 1889, les membres de la Chambre des Députés sont élus au scrutin individuel. — Le département du Nord élit 22 députés : 3 pour l'arrondissement d'Avesnes, 2 pour celui de Cambrai, 2 pour celui de Douai, 2 pour celui de Dunkerque, 2 pour celui d'Hazebrouck, 8 pour celui de Lille, et 3 pour celui de Valenciennes. (Voir les circonscriptions page 20).

BUREAU DE LA CHAMBRE.

Président : M. ~~FRANÇOIS~~

Vice-Présidents : MM. de Mahy, Etienne, Lockroy, Clausel de Coussergues.

Questeurs : MM. Bizarelli, Guillemet, Royer (Meuse).

Secrétaires : MM. Chaudey, de La Batut, Plichon, André Lebon, Farjon, Dulau, Rathier, Calvinhac.

Liste par ordre alphabétique de Messieurs les Députés.

Abeille, <i>Haute-Garonne</i> ; Abel, <i>Var</i> ; Adam, <i>Pas-de-Calais</i> ; Aillières (d'), <i>Sarthe</i> ; Alasseur, <i>Loiret</i> ; Alicot, <i>Hautes-Pyrénées</i> ; Alsace (comte d'), <i>Vosges</i> ; Amodru, <i>Seine-et-Oise</i> ; Arenberg (prince d'), <i>Cher</i> ; Arène, <i>Corse</i> ; Argeliès, <i>Seine-et-Oise</i> ; Armez, <i>Côtes-du-Nord</i> ; Arnous, <i>Charente</i> ;	Audiffred, <i>Loire</i> ; Auricoste, <i>Lozère</i> ; Avez, <i>Seine</i> ; Aynard, <i>Rhône</i> . Babaud-Lacroze, <i>Charente</i> ; Bachimont, <i>Aube</i> ; Balandreau, <i>Seine-et-Marne</i> ; Balsan, <i>Indre</i> ; Bansard des Bois, <i>Orne</i> ; Barodet, <i>Seine</i> ; Barthou, <i>Basses-Pyrénées</i> ; Bascou, <i>Gers</i> ; Basly, <i>Pas-de-Calais</i> ; Bastid, <i>Cantal</i> ; Batiot
---	--

(Aristide), *Vendée*; Batiot (Georges), *Vendée*; Baudin, *Cher*; Baudry - d'Asson (de), *Vendée*; Baulard, *Seine*; Bazille, *Vienne*; Beauquier, *Doubs*; Bepmale, *Haute-Garonne*; Bérard (Alexandre), *Ain*; Bérard (Ernest), *Rhône*; Berdoly, *Basses-Pyrénées*; Berger, *Seine*; Berne-Lagarde (de), *Tarn*; Bernis (comte de), *Gard*; Berry, *Seine*; Berteaux, *Seine-et-Oise*; Bertrand, *Marne*; Bézine, *Yonne*; Binder, *Seine*; Bischoffsheim, *Alpes-Maritimes*; Bizarelli, *Drôme*; Bizot, *Ain*; Bizouard-Bert, *Côte-d'Or*; Blanc (Edmond), *Hautes-Pyrénées*; Blanc (Henri), *Haute-Loire*; Blanc (Louis), *Drôme*; Blanc (Pierre), *Savoie*; Boissy-d'Anglas, *Drôme*; Bony-Cisterne, *Puy-de-Dôme*; Bory, *Cantal*; Boucher, *Vosges*; Boudenoot, *Pas-de-Calais*; Boudeville, *Oise*; Bouge, *Bouches-du-Rhône*; Bougère, *Maine-et-Loire*; Bourcy, *Charente-Inférieure*; Bourgeois (Jean-Baptiste), *Jura*; Bourgeois (Léon), *Marne*; Bourgeois (Paul), *Vendée*; Bourgoin, *Ardennes*; Bourlier, *Alger*; Bourrillon, *Lozère*; Bovier-Lapierre, *Isère*; Boyer, *Bouches-du-Rhône*; Boysset, *Saône-et-Loire*; Bozérien, *Loir-et-Cher*; Braud, *Charente-Inférieure*; Breton, *Seine-Inférieure*; Brice (Jules), *Meurthe-et-Moselle*; Brice (René), *Ille-et-Vilaine*; Brincard, *Seine-et-Oise*; Brisson, *Seine*; Broglie (prince de), *Mayenne*; Brousse, *Pyrénées-Orientales*; Brune, *Ille-et-Vilaine*; Brunet, *La Réunion*; [REDACTED],

Cabart - Danneville, *Manche*; Calvinhac, *Haute-Garonne*; Car-

naud, *Bouches-du-Rhône*; Carpentier-Risbourg, *Nord*; Carquet, *Savoie*; Casabianca (Luce de), *Corse*; Castelin, *Aisne*; Castillard, *Aube*; Caussanel, *Aveyron*; Cavaignac, *Sarthe*; Caze, *Haute-Garonne*; Cazenove de Pradine (de), *Loire-Inférieure*; Cazes (Thierry), *Gers*; Ceccaldi, *Corse*; César-Lainé, *La Martinique*; Chabrié, *Tarn-et-Garonne*; Chambige, *Puy-de-Dôme*; Chandieux, *Nièvre*; Chantelauze, *Haute-Loire*; Chapuis, *Meurthe-et-Moselle*; Charles-Roux, *Bouches-du-Rhône*; Charmes, *Cantal*; Charonnat, *Aube*; Charpentier, *Loire*; Charruyer, *Charente-Inférieure*; Chassaing, *Seine*; Chaudey, *Haute-Saône*; Chaulin-Servinière, *Mayenne*; Chautemps, *Seine*; Chauvière, *Seine*; Chauvin, *Seine*; Chavoix, *Dordogne*; Chevallier, *Oise*; Chevillon, *Bouches-du-Rhône*; Christophle, *Orne*; Cibiel, *Aveyron*; Clament, *Dordogne*; Clapot, *Rhône*; Clausel de Coussergues, *Aveyron*; Clec'h (Albert le Morbihan); Clédou, *Basses-Pyrénées*; Cluseret, *Var*; Cochery, *Loiret*; Cochin (Denys), *Seine*; Cochin (Henry), *Nord*; Codet, *Haute-Vienne*; Coget, *Nord*; Colbert-Laplace (comte de), *Calvados*; Compayré, *Tarn*; Constant, *Gironde*; Cornudet, *Creuse*; Cosmao-Dumenez, *Finistère*; Cot, *Hérault*; Couchard, *Sénégal*; Coudreuse, *Maine-et-Loire*; Cousin, *Hérault*; Coutant, *Seine*; Couturier, *Rhône*; Crémieux, *Gard*; Cros-Bonnel, *Hérault*; Cuissart, *Aisne*.

Darlan, *Lot-et-Garonne*, Dauzon, *Lot-et-Garonne*; David

(Alban), *Indre*; Decker-David, *Gers*; Defontaine, *Nord*; Defumade, *Creuse*; Dejean, *Landes*; Dejeante, *Seine*; Delafosse, *Calvados*; Delanne, *Côte-d'Or*; Delarue, *Allier*; Delaunay, *Seine-Inférieure*; Delbet, *Seine-et-Marne*; Delcassé, *Ariège*; Delmas, *Corrèze*; Delombre, *Basses-Alpes*; Deloncle, *Basses-Alpes*; Delpeuch, *Corrèze*; Deluns-Montaud, *Lot-et-Garonne*; Demalvilain, *Ille-et-Vilaine*; Demarçay (baron), *Vienne*; Denêcheau, *Aisne*; Dennis, *Landes*; Denoix, *Dordogne*; Deprøge, *Martinique*; Derveloy, *Seine-et-Marne*; Deschanel, *Eure-et-Loir*; Descubes, *Corrèze*; Desfarges, *Creuse*; Deshayes, *Vendée*; Desjardins, *Aisne*; Develle, *Meuse*; Devillé, *Aisne*; Dindeau, *Ardèche*; Disleau, *Deux-Sèvres*; Dorian, *Loire*; Doumer, *Yonne*; Doumergue, *Gard*; Douville-Maillefeu (comte de), *Somme*; Drake, *Indre-et-Loire*; Dron, *Nord*; Dubief, *Saône-et-Loire*; Du Bodan, *Morbihan*; Dubois, *Nord*; Dubost, *Isère*; Duchasseint, *Puy-de-Dôme*; Ducos, *Vaucluse*; Dufaure, *Charente-Inférieure*; Dujardin-Beaumetz, *Aude*; Dulau, *Landes*; Dumas, *Ariège*; Dunaimé, *Ardennes*; Duperrier de Larsan, *Gironde*; Dupon, *Charente-Inférieure*; Dupuy (Charles), *Haute-Loire*; Dupuy-Dutemps, *Tarn*; Dupuytrem, *Vienne*; Dussaussoy, *Pas-de-Calais*; Dutreix, *Aube*; Duval, *Haute-Savoie*; Duvigneau, *Gironde*.

Eliez (Evrard), *Nord*; Elva (comte Christian d'), *Mayenne*; Escanyé, *Pyrénées-Orientales*; Etienne, *Oran*; Euzière, *H. Alpes*.

Faberot, *Seine*; Fanién, *Pas-de-Calais*; Farjon, *Puy-de-Dôme*; Faure (Félix), *Seine-Inférieure*; Faure (Maurice), *Drôme*; Ferry, *Vosges*; Fiquet, *Somme*; Firino, *Aisne*; Flandin, *Yonne*; Fleury-Ravarin, *Rhône*; Flourens, *Hautes-Alpes*; Forcioli, *Constantine*; Fougeirol, *Ardèche*; Fould, *Hautes-Pyrénées*; Fouquet, *Eure*; Fournol, *Aveyron*; Franc, *Saône-et-Loire*; François, *Somme*; Franconie, *La Guyane*; Frébault, *Seine*; Froment, *Somme*; Fruchier, *Basses-Alpes*.

Gacon, *Allier*; Gaillard, *Oise*; Galpin, *Sarthe*; Gamard, *Mayenne*; Garnier, *Charente-Inférieure*; Gasnier, *Loire-Inférieure*; Gaussorgues, *Gard*; Gauthier (de Clagny), *Seine-et-Oise*; Gautier (René), *Charente*; Gavini (Antoine), *Corse*; Gavini (Sébastien), *Corse*; Gellibert des Séguins, *Charente*; Gendre, *Dordogne*; Genet, *Rhône*; Genoux, *Haute-Saône*; Gérard (baron), *Calvados*; Gervais, *Seine-Inférieure*; Ger-ville-Réache, *Guadeloupe*; Gévelot, *Orne*; Giguët, *Ain*; Gillot, *Saône-et-Loire*; Girard, *Puy-de-Dôme*; Girodet, *Loire*; Goblet, *Seine*; Goirand, *Deux-Sèvres*; Gonidec de Traissan (comte le), *Ille-et-Vilaine*; Gotteron, *Haute-Vienne*; Goujat, *Nièvre*; Goujon (Julien), *Seine-Inférieure*; Goujon (Théophile), *Gironde*; Gourvil, *Finistère*; Goussot, *Seine*; Grandmaison (de), *Maine-et-Loire*; Gras, *Drôme*; Graux, *Pas-de-Calais*; Groussot, *Seine*; Groussier, *Seine*; Gruet, *Gironde*; Guérin (Lieut.-Colonel), *Manche*; Guesde, *Nord*; Guichard, *Rhône*;

Guieysse, *Morbihan*; Guignard, *Maine-et-Loire*; Guillemaut, *Saône-et-Loire*; Guillemet, *Vendée*; Guillemin, *Nord*; Guyot-Dessaigne, *Puy-de-Dôme*.

Habert, *Seine-et-Oise*; Hainselin, *Oise*; Harriague St-Martin, *Basses-Pyrénées*; Hayez, *Nord*; Hémon, *Finistère*; Henrion, *Meurthe-et-Moselle*; Herbet, *Ain*; Hérisse (Le), *Ille-et-Vilaine*; Horteur, *Savoie*; Hubbard, *Seine-et-Oise*; Hugues (vicomte d'), *Basses-Alpes*; Hugues (Clovis), *Seine*; Hugues (François), *Aisne*; Huguët, *Doubs*; Hulst (d'), *Finistère*; Humbert, *Seine*.

Isaac, *La Guadeloupe*; Isambard, *Eure*; Isambert, *Eure-et-Loir*; Jung (général), *Nord*.

Jacquemin, *Côtes-du-Nord*; Jacques, *Seine*; Jaluzot, *Nièvre*; Jaurès, *Tarn*; Jonnart, *Pas-de-Calais*; Jouffray, *Isère*; Jouffroy d'Abbans (comte de), *Doubs*; Jourdan (Joseph), *Var*; Jourdan (Louis), *Lozère*; Jourde, *Gironde*; Juigné (comte de), *Loire-Inférieure*; Jullien, *Loir-et-Cher*; Jumel, *Landes*.

Kergariou (de), *Côtes-du-Nord*; Kerjégu (J. de), *Finistère*; Krantz, *Vosges*.

Labarthe, *Aveyron*; Labat, *Gironde*; La Batut (de), *Dordogne*; Labourdonnaye (vicomte de), *Maine-et-Loire*; Labussière, *Allier*; Lachière, *Lot*; Lacombe, *Aveyron*; Lacôte, *Creuse*; Lacreteille (de), *Saône-et-Loire*; Lacroix, *Loiret*; La Ferronnays (marquis de), *Loire-Inférieure*; Lafont, *Basses-Pyrénées*; Lagnel, *Bouches-du-Rhône*; Lamendin, *Pas-*

de-Calais; Lanjuinais (comte de), *Morbihan*; Lannelongue, *Gers*; Lannes de Montebello, *Marne*; La Noue (vicomte de), *Côtes-du-Nord*; La Porte (de), *Deux-Sèvres*; Laporte (Gaston), *Nièvre*; Largentaye (de), *Côtes-du-Nord*; Larochefoucauld duc de Doudeauville, *Sarthe*; La Rochejaquelein (marquis de), *Deux-Sèvres*; Laroche-Joubert, *Charente*; Laroze, *Gironde*; Lascombes, *Cantal*; Lasserre, *Tarn-et-Garonne*; Lasteyrie (de), *Corrèze*; Laurençon, *Hautes-Alpes*; Lavertujon, *Haute-Vienne*; Laville, *Puy-de-Dôme*; Lavy, *Seine*; Lebaudy, *Seine-et-Oise*; Lebon (André), *Deux-Sèvres*; Lebon (Maurice), *Seine-Inférieure*; Le Borgne, *Finistère*; Lebret, *Calvados*; Le Cerf, *Côtes-du-Nord*; Lechevallier, *Seine-Inférieure*; Leconte, *Indre*; Le Coupané, *Morbihan*; Leffet, *Indre-et-Loire*; Lefouillon, *Seine*; Le Gavrian, *Nord*; Léglise, *Landes*; Legludic, *Sarthe*; Legrand (Pierre), *Nord*; Legrand (Arthur), *Manche*; Legras, *Seine-Inférieure*; Le Mare, *Manche*; Lemercier (comte), *Charente-Inférieure*; Lemire, *Nord*; Le Moign, *Côtes-du-Nord*; Le Myre de Vilers, *Cochinchine*; Lepez, *Nord*; Leroy (Arthur), *Côte-d'Or*; Leroy (Ernest), *Somme*; Leroy (Modeste), *Eure*; Lesage, *Cher*; Le Senne, *Seine*; Leteurtre, *Seine-Inférieure*; Le Troadec, *Côtes-du-Nord*; Levecque, *Somme*; Leveillé, *Seine*; Levet, *Loire*; Lévis-Mirepoix (comte de), *Orne*; Leydet, *Bouches-du-Rhône*; Leygue (Raymond),

Haute-Garonne; Leygues (Georges), *Lot-et-Garonne*; Lhôpital, *Eure-et-Loir*; Linard, *Ardennes*; Lockroy, *Seine*; Lorient, *Eure*; Lorois, *Morbihan*; Loup, *Yonne*; Loyer, *Nord*.

Mackau (baron de), *Orne*; Magnien, *Saône-et-Loire*; Mahy (de), *La Réunion*; Maillé (comte de), *Maine-et-Loire*; Malaussena, *Alpes-Maritimes*; Malzac, *Gard*; Mandeville, *Haute-Garonne*; Marcillat, *Vosges*; Maret (Henry), *Cher*; Marfan, *Aude*; Marmottan, *Seine*; Martinon, *Creuse*; Marty, *Aude*; Maruéjols, *Aveyron*; Mas, *Hérault*; Masson, *Rhône*; Mathé, *Allier*; Méline, *Vosges*; Mercier (Joseph), *Haute-Saône*; Mercier (Jules), *Haute-Savoie*; Merlou, *Yonne*; Mesureur, *Seine*; Mézières, *Meurthe-et-Moselle*; Michau, *Nord*; Michelin, *Seine*; Michou, *Aube*; Mielvacque de Lacour, *Corrèze*; Millerand, *Seine*; Million, *Rhône*; Milochau, *Eure-et-Loir*; Mirman, *Marne*; Montalembert (comte de), *Nord*; Montaut, *Seine-et-Marne*; Montebello (de), *Marne*; Montfort (vicomte de), *Seine-Inférieure*; Moret, *Aisne*; Morillot, *Marne*; Moroux, *Indre*; Mougeot, *Haute-Marne*; Mougny, *Vosges*; Moustier (marquis de), *Doubs*; Mun (comte Albert de), *Finistère*.

Naquet, *Vaucluse*; Néron, *Haute-Loire*; Nivert, *Vienne*; Noël, *Oise*.

Obissier-St-Martin, *Gironde*; Odilon-Barrot, *Ardèche*; Ordinaire, *Doubs*; Oriol, *Loire*; Ornano (Cunéo d'), *Charente*; Orsat, *Haute-Savoie*; Ouvré, *Seine-et-Marne*.

Pajot, *Cher*; Pams, *Pyrénées-Orientales*; Papelier, *Meurthe-et-Moselle*; Passy, *Eure*; Paulin-Méry, *Seine*; Paulmier, *Calvados*; Pédebidou, *Hautes-Pyrénées*; Pelletan, *Bouches-du-Rhône*; Perrier (Antoine), *Savoie*; Pétrot, *Seine*; Philipon, *Ain*; Philippoteaux, *Ardennes*; Pierre-Alype, *Inde française*; Plichon, *Nord*; Plissonnier, *Isère*; Pochon, *Ain*; Poincaré, *Meuse*; Pontallié, *Ille-et-Vilaine*; Pontbriand (du Breil, comte de), *Loire-Inférieure*; Porteu, *Ille-et-Vilaine*; Poupin, *Jura*; Pourquery de Boisserin, *Vaucluse*; Pourteyron, *Dordogne*; Prax-Paris, *Tarn-et-Garonne*; Prudent-Dervillers, *Seine*; Prud'homme-Havette, *Meuse*.

Quintaa, *Basses-Pyrénées*.

Rabier, *Loiret*; Ragot, *Loir-et-Cher*; Raiberti, *Alpes-Maritimes*; Rameau, *Seine-et-Oise*; Ramel (de), *Gard*; Rathier, *Yonne*; Rauline, *Manche*; Raynal, *Gironde*; Réal, *Loire*; Réboulin, *Vaucluse*; Récipon, *Ille-et-Vilaine*; Regnault, *Manche*; Reille (baron), *Tarn*; Reille (baron André), *Tarn*; Reinach, *Basses-Alpes*; Rémusat (Pierre de), *Haute-Garonne*; Renault-Morlière, *Mayenne*; Rey (Aristide), *Isère*; Rey (Émile), *Lot*; Ribot, *Pas-de-Calais*; Ricard (Henri), *Côte-d'Or*; Ricard (Louis), *Seine-Inférieure*; Richard, *Seine*; Riotteau, *Manche*; Riu (général), *Loir-et-Cher*; Rivet (Gustave), *Isère*; Roch, *Loire-Inférieure*; Roche (Ernest), *Seine*; Roche (Jules), *Savoie*; Rohan (duc de), *Morbihan*; Rolland, *Pyrénées-Orientales*; Rose, *Pas-de-Calais*;

Rotours (baron des), *Nord*; Rouanet, *Seine*; Rousse, *Var*; Rouvier, *Alpes-Maritimes*; Rouvre (Bourlon de), *Haute-Marne*; Rouzaud, *Aude*; Royer, *Meuse*; Rozet, *Haute-Marne*; Rubillard, *Sarthe*.

Saint, *Somme*; St-Germain, *Oran*; St-Martin (de), *Indre*; Saint-Quentin (de), *Calvados*; Salis, *Hérault*; Samary, *Alger*; Sarrien, *Saône-et-Loire*; Sau-mande, *Dordogne*; Sauvanet, *Allier*; Sauzet, *Ardèche*; Say (Léon), *Basses-Pyrénées*; Schneider, *Saône-et-Loire*; Sembat, *Seine*; Sentenac, *Ariège*; Serph, *Vienne*; Sibille, *Loire-Inférieure*; Siegfried, *Seine-Inférieure*; Signard, *Haute-Saône*; Simon (Amaury), *Loire-Inférieure*; Sirot-Mallez, *Nord*; Soland (de), *Maine-et-Loire*; Sonnery-Martin, *Rhône*; Souhet, *Loire*; Surchamp, *Gironde*.

Tailliandier, *Pas-de-Calais*; Talon, *Lot*; Tardif, *Creuse*; Terrier, *Eure-et-Loir*; Theulier,

Dordogne; Thierry-Delanoue, *Aube*; Thivrier, *Allier*; Thomson, *Constantine*; Thonion, *Haute-Savoie*; Thonnard du Temple, *Vienne*; Thorel, *Eure*; Thoulouse, *Gers*; Tiphaine, *Indre-et-Loire*; Toussaint, *Seine*; Trannoy, *Somme*; Trélat, *Seine*; Tréveneuc (comte de), *Côtes-du-Nord*; Trouillot, *Jura*; Turigny, *Nièvre*; Turrel, *Aude*.

Vacherie, *Haute-Vienne*; Vail-lant, *Seine*; Vallé, *Marne*; Vallon (amiral), *Finistère*; Vaux, *Côte-d'Or*; Vichot, *Finistère*; Viel-lard, *Haut-Rhin*; Viger, *Loiret*; Vigné, *Hérault*; Ville, *Allier*; Villiers, *Finistère*; Viox, *Meurthe-et-Moselle*; Vival, *Lot*; Viviani, *Seine*; Vogeli, *Isère*; Vogüé (vicomte Melchior de), *Ardèche*; Vuillod, *Jura*.

Walter, *Seine*; Weil-Mallez, *Nord*; Wignacourt (de), *Ardennes*; Wilson, *Indre-et-Loire*; Witt (Conrad de), *Calvados*.

Nous donnons ci-après les noms de MM. les Membres de la Chambre des Députés, par département.

Ain (6). Bérard (Alexandre), Bizot, Giguët, Herbet, Philipon, Pochon.

Aisne (8). Castelin, Cuissart, Denêcheau, Desjardins, Deville, Firino, Hugues (François), Moret.

Allier (6). Delarue, Gacon, Mathé, Sauvanet, Thivrier, Ville.

Alpes (Basses-) (5). Delombre, Deloncle, Fruchier, V^{te} d'Hugues, Reinach (Joseph).

Alpes (Hautes-) (3). Euzière, Flourens, Laurençon.

Alpes-Maritimes (4). Bis-

choffsheim, Malaussena, Raiberti, Rouvier.

Ardèche (5). Dindeau, Fougeirol, Odilon-Barrot, Sauzet, Vicomte E. Melchior de Vogüé.

Ardennes (5). Bourgoïn, Dunaime, Linard, Philippoteaux, de Wignacourt.

Ariège (3). Delcassé, Dumas, Sentenac.

Aube (6). Bachimont, Castillard, Charronat, Dutreix, Michou, Thierry-Delanoue.

Aude (5). Dujardin-Beaumetz, Marfan, Marty, Rouzaud, Turrel.

Aveyron (7). Caussanel, Cibiel, Clausel de Coussergues, Fournol, Labarthe, Lacombe, Maruéjols.

Bouches-du-Rhône (8). Bouge, Boyer, Carnaud, Charles-Roux, Chevillon, Lagnel, Leydet, Pelletan.

Calvados (7). Comte de Colbert-Laplace, Delafosse, Baron Gérard, Leuret, Paulmier, de Saint-Quentin, de Witt (Conrad).

Cantal (4). Bastid, Bory, Charmes, Lascombes.

Charente (6). Arnous, Babaud-Lacroze, Cunéo d'Ornano, Gautier (René), Gellibert des Seguins, Laroche-Joubert.

Charente-Inférieure (7). Bourcy, Braud, Charruyer, Dupon, Dufaure, Garnier, Comte Lemercier.

Cher (5). Prince d'Arenberg, Baudin, Lesage, Maret (Henry), Pajot.

Corrèze (5). Delmas, Delpeuch, Descubes, de Lasteyrie, Mielvacque de Lacour.

Corse (5). Arène (Emmanuel), Ceccaldi, Gavini (Antoine), Gavini (Sébastien), Luce de Casabianca.

Côte-d'Or (6). Bizouard-Bert, Delanne, Leroy (Arth.), Ricard (Henri), Vaux, N....

Côtes-du-Nord (9). Armez, Jacquemin, de Kergariou, de Largentaye, Le Gerf, Le Moign, Vicomte de La Noue, Comte de Tréveneuc, Le Troadec.

Creuse (6). Cornudet, Defumade,

Desfarges, Lacôte, Martinon, Tardif.

Dordogne (8). de La Batut, Chavoix, Clament, Denoix, Gendre, Pourteyron, Saumande, Theulier.

Doubs (5). Beauquier, Huguet, Comte de Jouffroy d'Abbans, Marquis de Moustier, Ordinaire (Dionys).

Drôme (5). Bizarelli, Blanc (Louis), Boissy-d'Anglas, Gras, Faure (Maurice).

Eure (6). Fouquet, Isambard, Leroy (Modeste), Lorient, Passy, Thorel.

Eure-et-Loir (5). Deschanel, Isambert (Gustave), Lhopiteau, Milochau, Terrier.

Finistère (10). Cosmao-Dumenez, Gourvil, Hémon, d'Hulst, J. de Kerjégu, Le Borgne, Comte de Mun, Amiral Vallon, Vichot, Villiers.

Gard (6). Comte de Bernis, Crémieux, Doumergue, Gausorgues, Malzac, de Ramel.

Garonne (Haute-) (7). Abeille, Bepmale, Calviniac, Caze (Edm.), Leygue (Raymond), Mandeville, Rémusat (Pierre de).

Gers (5). Bascoup, Cazes (Thierry), Decker-David, Lanne-longue, Thoulouse.

Gironde (11). Constant, Duperrier de Larsan, Duvigneau, Goujon (Théophile), Gruet, Jourde, Labat, Laroze, Obissier Saint-Martin, Raynal, Surchamp.

Hérault (6). Got, Cousin, Cros-Bonnel, Mas, Salis, Vigné.

Ille-et-Vilaine (8). Brice (René), Brune, Demalvilain, Comte Le Gonidec de Traissan, Le Hérissé, Pontallié, Porteu, Récipon.

Indre (5). Balsan, David (Alban), Leconte, Moroux, de St-Martin.

Indre-et-Loire (4). Drake, Leffet, Tiphaine, Wilson.

Isère (8). Bovier - Lapière, Dubost, Jouffray, Plissonnier, Rey (Aristide), Rivet (Gustave), Vogeli, N.....

Jura (4). Bourgeois (J.-B.), Poupin, Trouillot, Vuillot.

Landes (5). Dejean, Denis, Dulau, Jumel, Léglise.

Loir-et-Cher (4). Bozérian, Jullien, Ragot, Général Riu.

Loire (8). Audiffred, Charpentier, Dorian, Girodet, Levet, Oriol, Réal, Souhet.

Loire (Haute) (4). Blanc (Henri), Chantelauze, Dupuy (Charles), Néron.

Loire-Inférieure (8). Comte du Breil de Pontbriand, de Cazenove de Pradine, Marquis de La Ferronnays, Gasnier, Cte de Juigné, Roch, Sibille, Simon (Amaury).

Loiret (5). Alapeur, Cochery, Lacroix, Rabier, Viger.

Lot (4). Lachèze, Rey (Émile), Talou, Vival.

Lot-et-Garonne (4). Darlan, Dauzon, Deluns - Montaud, Leygues (Georges).

Lozère (3). Auricoste, Bourrillon, Jourdan (Louis).

Maine-et-Loire (7). Vte de La Bourdonnaye, Coudreuse, de Grandmaison, Guignard, Laurent-Bougère, Comte de Maillé, De Soland.

Manche (7). Cabart-Danneville, Guérin (Lieutenant-Colonel), Le-grand (Arthur), Le Mare, Rauline, Regnault, Riotteau.

Marne (6). Bertrand, Bourgeois (Léon), Lannes de Montébello, Mirman, Morillot, Vallé.

Marne (Haute-) (3). Bourlon de Rouvre, Mougéot, Rozet.

Mayenne (5). Prince de Broglie, Chaubin-Servinière, Cte Christian d'Elva, Gamard, Renault-Morlière.

Meurthe-et-Moselle (6). Brice (Jules), Chapuis, Henrion Mézières, Papelier, Viox.

Meuse (4). Develle, Poincaré, Prud'Homme-Havette, Royer.

Morbihan (7). Le Clec'h, Du Bodan, Le Coupanec, Guieysse, Cte de Lanjuinais, Lorois, Duc de Rohan.

Nièvre (5). Chandieux, Goujat, Jaluzot, Laporte (Gaston), Turgigny.

Nord (4) (12). Carpentier-Risbourg, Cochin (Henry), Coget, Defontaine, Dron, Dubois, Eliez (Evrard), Guesde (Jules), Guillemin, Hayez, Général Jung, Le Gavrian, Legrand (Pierre), Lemire, Lepez, Loyer, Michaux, Cte de Montalembert, Plichon, Baron des Rotours, Sirot-Mallez, Weil-Mallez.

(4) Voir les adresses à Paris, pages 20 et 21.

Oise (5). Boudeville, Chevallier, Gaillard, Hainsselin, Noël.

Orne (5). Bansard des Bois, Christophe, Gévelot, Comte de Lévis-Mirepoix, Baron de Mackau.

Pas-de-Calais (11). Adam, Basly, Boudenoot, Dussaussoy, Fanien, Graux, Jonnart, Lamendin, Ribot, Rose, Tailliandier.

Puy-de-Dôme (7). Bony-Cisterne, Chambige, Duchasseint, Farjon, Girard, Guyot-Dessaigne, Laville.

Pyénées (Basses-) (7). Barthou, Berdoly, Clédou, Harriague St-Martin, Lafont, Quintaa, Say (Léon).

Pyénées (Hautes-) (4). Alicot, Blanc (Edmond), Fould, Pédebidou.

Pyénées-Orientales (4). Brousse, Escanyé, Pams, Rolland.

Rhin (Haut-) (1). (*Territoire de Belfort*). Viellard.

Rhône (11). Aynard, Bérard (Ernest), ~~Berard~~, Clapot, Couturier, Fleury-Ravarin, Genet, Guichard, Masson, Million, Sonneroy-Martin.

Saône (Haute-) (4). Chaudey, Genoux, Mercier (Joseph), Signard.

Saône-et-Loire (9). Boysset, Dubief, Franc, Gillot, Guillemaut, de Lacreteille, Magnien, Sarrien, Schneider.

Sarthe (6). D'Aillières, Cavaignac, Galpin, Legludic, La Rochefoucauld duc de Doudeauville, Rubillard.

Savoie (5). Blanc (Pierre), Carquet, Horteur, Perrier (Antoine), Roche (Jules).

Savoie (Haute-) (4). Duval Mercier (Jules), Orsat, Thonion.

Seine (45). Avez, Barodet, Baulard, Berger, Berry, Binder, Brisson, Chassaing, Chautemps, Chauvière, Chauvin, Cochin (Denys), Coutant, Dejeante, Faberot, Frébault, Goblet, Goussot, Grousset (Paschal), Groussier, Hugues (Clovis), Humbert, Jacques, Lavy, Lefoullon, Le Senne, Leveillé, Lockroy, Marmottan, Mesureur, Michelin, Millerand, Paulin-Méry, Pétrot, Prudent-Dervillers, Richard, Roche (Ernest), Rouanet, Sembat, Toussaint, Trélat, Vaillant, Viviani, Walter, N....

Seine-Inférieure (12). Breton, Delaunay, Faure (Félix), Gervais, Goujon (Julien), Lebon (Maurice), Lechevallier, Legras, Leteurre, V^{te} de Montfort, Ricard (Louis), Siegfried.

Seine-et-Marne (5). Balandreau, Delbet, Derveloy, Montaut, Ouvré.

Seine-et-Oise (9). Amodru, Argeliès, Berteaux, Brincard, Gauthier (de Clagny), Habert, Hubbard, Lebaudy, Rameau.

Sèvres (Deux-) (5). Disleau, Goirand, Lebon (André), de La Porte, Marquis de la Rochejaquelein.

Somme (8). C^{te} de Douville-Maillefeu, Fiquet, François, Froment, Leroy (Ern.), Levecque, Saint, Trannoy.

Tarn (6). de Berne-Lagarde, Compayré, Dupuy-Dutemps, Jaurès, Baron Reille, Baron André Reille.

Tarn-et-Garonne (3). Chabrié, Lasserre, Prax-Paris.

Var (4). Abel, Cluseret, Jourdan, Rousse.

Vaucluse (4). Ducos, Naquet, Pourquery de Boisserin, Reboulin.

Vendée (6). Batiot (Aristide), Batiot (Georges), De Baudry d'Asson, Bourgeois (Paul), Deshayes, Guillemet.

Vienne (6). Bazille, Baron Demarçay, Dupuytren, Nivert, Serph, Thonnard-Dutemple.

Vienne (Haute) (5). Codet Jean, Gotteron, Labussière, Lavertujon, Vacherie.

Vosges (7). Comte d'Alsace, Boucher, Ferry (Charles), Krantz (Camille), Marcillat, Méline, Mouglin.

Yonne (6). Bézine, Doumer, Flandin, Loup, Merlou, Rathier.

Algérie (6). Bourlier, Etienne, Forcioli, St-Germain, Samary, Thomson.

COLONIES.

Martinique (2). César-Lainé, Deproge.

Guadeloupe(2). Gerville-Réache, Isaac.

La Réunion (2). Brunet, De Mahy.

Inde française (1). Pierre-Alype.

La Guyane (1). Franconie.

Le Sénégal (1). Couchard.

Cochinchine française (1). Le Myre de Vilers.

SECRETARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DE LA CHAMBRE : MM. Pierre (Eugène), *Secrétaire Général* ; Lefebvre (Léon), *Chef de bureau*.

Liste, par circonscription, des Députés du Nord, avec leur domicile à Paris.

ARRONDISSEMENTS.	N ^o de la circonscription.	DÉSIGNATION des cantons composant la circonscription.	NOM DU DÉPUTÉ.	ADRESSE A PARIS.
AVESNES.	1 ^{re}	{ Avesnes-Nord.... Avesnes-Sud..... Trélon.....	LÉON GUILLEMIN, av. à Avesnes	rue Vancau, 40.
	2 ^e	{ Bavai..... Maubeuge..... Solre-le-Château..	DEFONTAINE, docteur en médecine à Maubeuge.....	avenue de la République, 37
	3 ^e	{ Berlaimont..... Landrecies..... Le Quesnoy-Est.. Le Quesnoy-Ouest	ÉVRARD ÉLIEZ, notaire à Berlaimont.....	rue des Mathurins, 49.
CAMBRAI.	1 ^{re}	{ Cambrai-Est.... Cambrai-Ouest... Carnières..... Marcoing.....	MICHAU, industriel à Beauvois.	Avenue de l'Alma, 58.
	2 ^e	{ Le Cateau..... Clary..... Solesmes.....	CARPENTIER-RISBOURG, maire de Pommereuil.....	Place de la Chapelle, 22

ARRONDISSEMENTS.	N ^o de la circonscription.	DÉSIGNATION des cantons composant la circonscription.	NOM DU DÉPUTÉ.	ADRESSE A PARIS
DOUAL	1 ^{re}	Douai-Nord.....	HAYEZ, maître de verreries à Aniche.....	rue de Chantilly, 8.
		Douai-Ouest.....		
		Douai-Sud.....		
DOUAL	2 ^e	Arleux.....	DUBOIS, propr. à Marchiennes.	rue de Médecis, 5.
		Marchiennes.....		
		Orchies.....		
DUNKERQUE	1 ^{re}	Dunkerque-Est...	Général IUNG.....	rue de la Faisanderie, 23 bis.
		Dunkerque-Ouest.		
		Gravelines.....		
	2 ^e	Bergues.....	COCHIN (Henri), maire de Saint- Pierrebrouck.....	rue La Boétie, 114.
		Bourbourg.....		
		Hondschoote..... Wormhoudt.....		
HAZEBROUCK	1 ^{re}	Cassel.....	L'abbé LEMIRE, prêtre à Haze- brouck.....	rue Lhomond, 28.
		Hazebrouck-Nord.		
		Hazebrouck-Sud... Steenvoorde.....		
2 ^e	Bailleul-Nord-Est.	PLICHON, ingén. civil à Bailleul.	avenue de Breteuil, 35.	
	Bailleul-Sud-O... Merville.....			
LILLE	1 ^{re}	Lille-Centre.....	LE GAVRIAN, propriét. à Lille..	boul ^d St-Germain, 282.
		Lille-Ouest.....		
		Lille-Sud-Est.....		
	2 ^e	Lille-Sud.....	LOYER (Ernest), industriel à Lille.....	rue du faubourg Saint- Honoré, 66.
		Lille-Sud-Ouest..		
		Haubourdin.....		
	3 ^e	Lille-Est.....	Pierre LEGRAND, anc. ministr avocat à Lille.....	pl. de la Madeleine, 16
		Lille-Nord.....		
		Lille-Nord-Est...		
	4 ^e	Armentières.....	Baron DES ROTOURS, proprié- taire à Mérignies.....	rue de l'Université, 29.
		La Bassée.....		
		Quesnoy-s/-Deûle.		
5 ^e	Cysoing.....	COGET, maire de Phalempin...	rue Lauriston, 84.	
	Pont-à-Marcq....			
	Seclin.....			
6 ^e	Roubaix-Ouest...	Comte DE MONTALEMBERT, pro- priétaire à Annappes.....	boul. St-Germain, 216.	
	Lannoy.....			
7 ^e	Roubaix-Est.....	Jules GUESDE.....	Avenue d'Orléans, 26.	
	Roubaix-Nord.....			
8 ^e	Tourcoing-Nord...	DRON, d' en méd. à Tourcoing.	rue Notre - Dame-des- Champs, 12.	
	Tourcoing-Sud...			
VALENCIENNES	1 ^{re}	Condé.....	WEIL - MALLEZ, industriel à Marly.....	boul. Voltaire, 131.
		Valenciennes-Est.		
	2 ^e	St-Amand (rive d.)	LEPEZ, maire de Raismes.....	rue Monsieur-le-Prince 60.
		St-Amand (rive g.) Valenciennes-Nord		
	3 ^e	Bouchain.....	SIROT - MALLEZ, industriel à Thiant.....	Cité Bergère, 2.
		Denain..... Valenciennes-Sud.)		

CONSEIL D'ÉTAT.

Constitué par la loi du 13 juillet 1879.

Conformément à l'article 4, paragraphe 4, de la loi précitée, un décret en date du 2 août 1879 a déterminé l'ordre intérieur des travaux du Conseil, la répartition des affaires entre les sections, la nature des affaires qui devront être portées à l'Assemblée générale, le mode de roulement des membres entre les sections et les mesures d'exécution non prévues par la loi.

M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Président du Conseil d'État.

M. Laferrière, C ✱, *Vice-Président*.

COMPOSITION DES SECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT.

Section de législation, de la justice et des affaires étrangères. — M. Tétreau, O ✱, *Président*. — *Conseillers d'État en service ordinaire*: MM. Camille Sée, ✱, Jacquin, O ✱, Schnerb, C ✱, Gervais de Rouville, ✱, Lagarde, C ✱. — *Conseillers d'État en service extraordinaire*: MM. Bouulloche, ✱, Nisard, O ✱. — *Maîtres des requêtes*: MM. Vacherot, Varagnac, ✱, Ribierre, ✱. — *Auditeurs de 1^{re} classe*: MM. Lacroix, Trélat, ✱. — *Auditeurs de 2^e classe*: MM. Noulens, Worms, Spire. — *Secrétaire*: M. Cheradame.

Section du contentieux. — M. Berger, C ✱, *Président*. — *Conseillers d'État*: MM. Braun, O ✱, Chante-Grellet, ✱, Marguerie, ✱, Mayniel, ✱, Bonthoux, ✱, Bailly, ✱. — *Conseillers d'État désignés pour faire partie de l'Assemblée publique du Conseil d'État statuant au Contentieux*: MM. Lamé Fleury, général Mojon, Bousquet, Cazelles, Jacquin, Herbet, de Rouville, Bouffet. — *Maîtres des requêtes*: MM. Chareyre, Léon Grévy, Baudenet, Bize, Labiche, Simon ✱, Eymond et G. Desnoyers, ✱. — *Commissaires du Gouvernement*: MM. Jagerschmidt, ✱, Romieu, Arrivière, ✱, et Saint-Paul, ✱. — *Auditeurs de 1^{re} classe*: MM. Tardieu, Fuzier, Wurtz, Dejamme. — *Auditeurs de 2^e classe*: MM. Schmidt, Soulié, Arnaud, Degournay, Lagrange, Chardenet, Capperon, Chapsal, Bazin et Pichat. — *Secrétaire*: M. Wolski.

Section de l'intérieur, de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts. — M. Georges Coulon, O ✱, *Président*. — *Conseillers d'État en service ordinaire*: MM. Lamé Fleury, O ✱, du Mesnil, C ✱, Roussel, ✱, Cazelles, C ✱, Saisset-Schneider, C ✱. — *Conseillers d'État en service extraordinaire*: MM. Buisson, O ✱, Dumay, O ✱, Monod, C ✱, Mastier, O ✱. — *Maîtres des requêtes*: MM. Roume ✱, Hébrard de Villeneuve, O ✱, Martin, ✱, de Mouy, ✱, Mourier, ✱. — *Auditeurs de 1^{re} classe*:

MM. Noël, Silhol. — *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Moullé, Delesseux, Couillaut. — *Secrétaire* : M. De Gislain.

Section des finances, des postes et télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies. — M. Blondeau, G O *, Contrôleur général de l'Administration de l'Armée, *Président*. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire* : MM. le général Mojon, C *, Paul Distère, C *, Marqués di Braga, C *, Contre-amiral Miet, C *. Bouffet, O *. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Pallain, C *, Boutin, C *, de Liron d'Airoles, Prioul, C *, Catusse, O *. Bergis, C *, Général Renouard, C *, Liotard-Vogt, *. — *Maitres des requêtes* : MM. Camille Lyon, *, Vacherie, *, Dornois, Tardit. — *Auditeurs de 1^{re} classe* : MM. Devillers, Roussel, *. — *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Teissier, Th. Tissier, Favareille. — *Secrétaire* : M. Quentin.

Section des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. — M. Alfred Picard, G O *, *Président*. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire* : MM. Chauchat, O *, G. Bousquet, *, Rousseau, O *, Cotelle, *, Herbet, C *. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Tisserand, G O *, Nicolas, C *, Guillain, C *, Metzger. — *Maitres des requêtes* : MM. Colson, *, Auburtin, *, Bénac, O *, Vignon, *, Boucard, *. — *Auditeurs de 1^{re} classe* : MM. Wurtz, Chardon. — *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Tirman, Guillaumot. — *Secrétaire* : M. Hébert.

Secrétaire général du Conseil d'Etat : M. Flourens, *.

BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE PRÈS LE CONSEIL D'ÉTAT.

MM. Griolet, O *, *Président*; Alicot, *; Bidoire; Collin, *, Administrateur honoraire de l'Enregistrement et des Domaines; Bauny de Récy, *; Gosset; Carteron; Wolski, Secrétaire du contentieux, *Secrétaire délégué*.

Conformément à l'article 57 de la loi du 22 juillet 1889, les arrêtés des Conseils de Préfecture peuvent être attaqués devant le Conseil d'Etat dans le délai de deux mois, à dater de la notification, lorsqu'ils sont contradictoires, et à dater de l'expiration du délai d'opposition, lorsqu'ils ont été rendus par défaut.

Le délai de pourvoi court contre l'Etat ou les Administrations représentées par le Préfet, soit à dater du jour où la notification de l'arrêté a été faite par les parties au Préfet, soit à dater du jour où la notification a été faite aux parties par les soins du Préfet.

Lorsque le Conseil de Préfecture a statué en matière répressive, le délai court contre l'Administration à partir de la date de l'arrêté.

Les recours au Conseil d'Etat contre les arrêtés des Conseils de Préfecture peuvent avoir lieu sans frais et sans l'intervention d'un avocat au Conseil d'Etat, en matière :

1^o De contributions directes ou de taxes assimilées à ces contributions pour le recouvrement ;

2° D'élections ;

3° De contraventions aux lois et règlements sur la grande voirie et autres contraventions dont la répression appartient au Conseil de Préfecture, ainsi que d'anticipation sur les chemins vicinaux.

Toutefois, l'exemption du droit de timbre n'est applicable aux recours en matière de contributions directes et de taxes assimilées à ces contributions, sauf les prestations en nature pour les chemins vicinaux, que lorsque la cote est moindre de 30 francs.

Le recours peut être déposé, dans les cas ci-dessus visés, soit au secrétariat général du Conseil d'État, soit à la Préfecture, soit à la Sous-Préfecture. Dans ces deux derniers cas, il est marqué d'un timbre qui indique la date de l'arrivée, et il est transmis par le Préfet au secrétariat général du Conseil d'État.

Il en est délivré récépissé à la partie qui le demande.

TRIBUNAL DES CONFLITS.

Le Tribunal des conflits, rétabli par la loi du 24 mai 1872 sur le Conseil d'État qui a remis en vigueur la loi du 4 février 1850 et le règlement du 26 octobre 1849, est chargé de régler les conflits d'attribution qui s'élèvent entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire.

COMPOSITION DU TRIBUNAL.

MM. le Garde des Sceaux, *Ministre de la justice, Président* ; Th. Braun, O ✱, *Conseiller d'Etat, Vice-Président* ; Chante-Grellet, O ✱, Marguerie, ✱, *Conseillers d'Etat* ; Dareste ✱, Sevestre, O ✱, Babinet, C ✱, *Conseillers à la Cour de Cassation* ; Mayniel, ✱, *Conseiller d'Etat* ; Chambareaud, O ✱, *Conseiller à la Cour de Cassation*. — *Membres suppléants* : MM. Baudenet, ✱, *Maitre des requêtes au Conseil d'Etat* ; Esmein, *Professeur à la Faculté de droit de Paris*.

COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT. — MM. Jagerschmidt, ✱, *Maitre des requêtes au Conseil d'Etat* ; Sarrut, ✱, *Avocat-général à la Cour de Cassation*. — *Commissaires-suppléants* : MM. Romieu, *Maitre des requêtes au Conseil d'Etat* ; Rau, ✱, *Avocat général à la Cour de Cassation*. — *Secrétaire* : M. Quentin. — *Secrétariat* : Bureaux au Palais-Royal.

MINISTÈRES.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES CULTES.

M. Ch. Dupuy, Député, *Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes*.

Cabinet du Ministre. — M. Sainsère, O ✱, *Directeur du cabinet du personnel et du secrétariat* ; M. Adrien Dupuy, ✱, *Chef*

du Cabinet du Président du Conseil ; M. Broussais, *Chef du Secrétariat particulier* ; M. Valette, *Secrétaire particulier*.

1^{er} Bureau (Secours généraux), M. Mercieca, *chef de bureau*. — 2^o Bureau (Presse), M. Jules Henry, *sous-chef délégué*.

Direction du Personnel et du Secrétariat. — M. Sainsère, O ✱, *Directeur*.

1^{er} Bureau (Personnel administratif et récompenses honorifiques), M. Forgeot, ✱, *chef de bureau*. — 2^o Bureau (Correspondance générale et affaires politiques), M. Ogier, *chef de bureau*. — 3^o Bureau (Secrétariat, Archives), M. de Lacroix, ✱, *chef de bureau*. — Service intérieur : M. L. Tardieu, ✱, *chef du service intérieur*. — 4^o Bureau (Institutions de prévoyance), M. Barberet, ✱, *chef de bureau*. — 5^o Bureau (Comptabilité centrale), M. Phellipon, ✱, *chef de bureau*. — Caisse centrale du ministère : M. E. Désaugiers, ✱, *caissier-payeur*. — Bibliothèque du ministère : M. de Lanoye, *chef de bureau*, chargé de la bibliothèque.

Direction de l'Administration départementale et communale. — M. Mastier, O ✱, *Conseiller d'État en service extraordinaire, Directeur*.

1^{er} bureau (Administration départementale ; Contentieux des départements, et des élections, pensions, sociétés de tir), M. Rabany, ✱, *chef de bureau*. — 2^o bureau (Comptabilité départementale), M. J. Tardieu, ✱, *chef de bureau*. — 3^o Bureau (Administration financière des communes), M. Paget, ✱, *chef de bureau*. — 4^o bureau (Contentieux des communes, voirie urbaine, vicinale et rurale), M. Collomp, ✱, *chef de bureau*. — 5^o bureau (Construction et comptabilité des chemins vicinaux), M. Bertrand, ✱, *chef de bureau*. — Algérie : M. Brouillet, ✱, *chef du service*. — Service de la carte de France et de la statistique graphique, M. Anthoine, ✱, *ingénieur, chef du service*.

Direction de l'Assistance et de l'Hygiène publiques. — M. Henri Monod, C ✱, *Conseiller d'État en service extraordinaire, Directeur*.

1^{er} Bureau (Établissements nationaux de bienfaisance ; Aliénés), M. Chabanel, ✱, *chef de bureau*. — 2^o Bureau : (Services de l'enfance), M. Payelle, O ✱, *chef de bureau*. — 3^o Bureau (Hospices ; Établissements et bureaux de bienfaisance ; Monts-de-piété ; Assistance médicale gratuite), M. Henri Morgand, ✱, *chef de bureau*. — 4^o Bureau (Hygiène publique), M. de Valbreuze, ✱, *chef de bureau*.

Direction de l'Administration pénitentiaire. — M. Duflos, O ✱, *Directeur*.

1^{er} Bureau : (Service du personnel de l'administration pénitentiaire ; Règlement général du budget ; Contrôle des dépenses et

comptabilité; Statistique; Établissements divers de l'Algérie; Mise en pratique du régime d'emprisonnement individuel; Affaires diverses), M. Robin, *chef de bureau*. — 2^o Bureau (Exécution des courtes peines; Maisons d'arrêt, de justice et de correction; Dépôts et chambres de sûreté; Dépôt des condamnés à transporter; Quartier des détentionnaires arabes), M. Brunet, O ✱, *chef de bureau*. — 3^o Bureau (Exécution des longues peines; Maisons centrales de force ou de correction et pénitenciers agricoles; Quartier spécial d'aliénés), M. Morand du Puch, ✱, *chef de bureau*. — 4^o Bureau (Établissements et service d'éducation correctionnelle pour les mineurs de l'un et l'autre sexes; Institutions et Sociétés de patronage pour tous libérés; Grâces et remises de peines pour les condamnés de toutes catégories), M. Vincens, ✱, *chef de bureau*. — 5^o Bureau (Services et questions intéressant l'envoi et le transfèrement des détenus à destinations diverses; Tournées et missions d'inspection générale; Service des signalements), M. Bouillard, ✱, *chef de bureau*.

Direction de la sûreté générale. — M. Poirson, ✱, *Directeur*.

1^{er} Bureau (Personnel), M. Mayneau, ✱, *chef de bureau*. — 2^o Bureau (Rapports avec l'autorité judiciaire et police des étrangers), M. Joffroy, ✱, *chef de bureau*. — 3^o Bureau (Police administrative et librairie), M. Hennequin, ✱, *chef de bureau*. — 4^o Bureau (Police générale et associations), M. Grumbach, ✱, *chef de bureau*.

CONTRÔLE GÉNÉRAL DES SERVICES EXTÉRIEURS DE LA SÛRETÉ GÉNÉRALE. — MM. Pascal, ✱, et Portier, ✱ (M), *Contrôleurs généraux*.

INSPECTION GÉNÉRALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS. — *Section de l'administration pénitentiaire*, MM. Brunot, ✱, Budin, ✱, Fournier, ✱, Granier, ✱, Jeanson, ✱, Pluchart, ✱, Pissard, ✱, Puibaraud, ✱, M^{me} Dupuy, A, *Inspectrice générale des établissements de jeunes filles détenues*.

Section de l'assistance publique, MM. le docteur Drouineau, Lefort, ✱, le docteur Napias, O ✱, le docteur Regnard, Sabatier, ✱, *Inspecteurs généraux*; MM^{mes} Capdeville, Francillon, Landrin et Voisin, *Inspectrices générales des services de l'enfance*.

INSPECTION GÉNÉRALE DES SERVICES SANITAIRES. — M. le docteur A. Proust, C ✱, *Inspecteur général*; M. le docteur Chantemesse, ✱, *Inspecteur général adjoint*; M. Faure Dujarric, ✱, architecte, *Inspecteur des services sanitaires*.

CULTES.

M. Dumay, O ✱, Conseiller d'Etat, *directeur*. — 1^{er} bureau : (Affaires réservées et contentieuses; Cabinet du directeur), M. Paul Magny, ✱, I, *chef de bureau*. — 2^o bureau : (Police du clergé et

nominations ecclésiastiques; Secours), M. de Bézieux, ✱, O I, *chef de bureau*. — 3^e bureau: (Biens des fabriques, cures et succursales, congrégations, dons et legs), M. Suquet, ✱, O A, *chef de bureau*. — 4^e bureau: (Administration temporelle des établissements diocésains, circonscriptions ecclésiastiques, travaux, subventions), M. Ch. Gillet, ✱, O I, *chef de division chargé du bureau*. — 5^e bureau: (Edifices diocésains), M. Turcot, ✱, O I, *chef de bureau*. — 6^e bureau: (Cultes non catholiques), M. Cloppet, ✱, O I, *chef de bureau*. — 7^e bureau: (Comptabilité, matériel et archives), M. Wacrenier, ✱, O I, *chef de bureau*.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

M. E. Guérin, Sénateur, *Garde des Sceaux, Ministre*.

Cabinet. — M. Sauvajol, ✱, *directeur*; — M. Francis Roussel, ✱, *chef du cabinet*; — M. Gaston de Gallardo, *sous-chef*; — M. Mola, ✱, *chef du bureau de l'enregistrement*; — M. Alès, ✱, O I, *bibliothécaire-archiviste*.

Personnel. — M. Sauvajol, ✱, *directeur*; — M. Dupré, ✱, *chef du bureau des Cours et Tribunaux*; — M. Moumon, *chef du bureau de l'Algérie*.

Comptabilité, service intérieur, matériel. — M. A. Durand, ✱, *chef de division*.

Direction des affaires civiles et du sceau. — M. La Borde, ✱, *directeur*.

Direction des affaires criminelles et des grâces. — M. Bouloche, ✱, *Conseiller d'Etat, directeur*.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

M. Hanotaux, O ✱, *Ministre*.

Cabinet du Ministre. — M. Révoil, ✱, *Directeur*; M. Beau, *Secrétaire d'Ambassade, Chef adjoint*.

Service du protocole. — M. le comte de Bourquenay, ✱, *ministre plénipotentiaire, faisant fonctions de Chef*.

Direction des affaires politiques et du contentieux. — M. Nisard, C ✱, *Ministre plénipotentiaire de 1^{re} classe, conseiller d'Etat en service extraordinaire, Directeur*; M. Jusserand, O ✱, *Ministre plénipotentiaire de 2^e classe, sous-directeur du Nord et de l'Extrême Orient*; M. Raindre, O ✱, *Ministre plénipotentiaire de 2^e classe, sous-directeur du Midi et de l'Orient*; M. Benoit, ✱, *Ministre plénipotentiaire de 2^e classe, sous-directeur des pays de protectorat*; M. Boutin, O ✱, *sous-directeur du contentieux*.

Direction des affaires commerciales et consulaires. — M. Bompard, ✱, *Ministre plénipotentiaire de 2^e classe, Directeur*;

M. Marcel, ✱, maître des requêtes au Conseil d'Etat, chargé de la sous-direction des affaires commerciales; M. de Cazotte, ✱, Consul général, sous-directeur des affaires consulaires; M. Belliard, O ✱, Ministre plénipotentiaire de 2^e classe, sous-directeur des affaires de chancellerie.

Division des archives. — M. Girard de Rialle, O ✱, Ministre plénipotentiaire de 2^e classe, *Chef de division*.

Division des fonds et de la comptabilité. — M. Henri Roger O ✱, *Chef de division*.

MINISTÈRE DES FINANCES.

M. Poincaré, Député, *Ministre*.

Cabinet du Ministre. — M. Payelle, ✱, O A, *Directeur du personnel, chargé des fonctions de chef du cabinet du Ministre*; M. Gérard, ✱, *chef adjoint du cabinet*.

Secrétariat particulier. — M. Bernard, ✱, *chef*; M. Grand, *secrétaire particulier*.

Direction du personnel et du matériel. — M. Payelle, ✱, O A, *directeur*; MM. Bouvier, ✱, O I, et Chausserie-Laprée, ✱, O A, *chefs des bureaux*.

Direction du Contrôle des Régies, de l'Inspection générale et de l'ordonnancement. — M. Vuarnier, O ✱, inspecteur des finances, *Directeur*.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES. — MM. Le Blant, C ✱, Hamot, O ✱, Peltier, O ✱, Certes, O ✱, Thouvenin, O ✱, Queillé, O ✱, Machart, O ✱, O I, Roux, O ✱, de Liron d'Airoles, C ✱, Legeay, O ✱, Jobert, O ✱, Chevrier, ✱, Blondel, ✱, Villemain, ✱.

Direction du mouvement général des fonds. — M. Delatour, O ✱, *directeur*. — M. de TrégoMAIN, *sous-directeur*.

Direction générale de la comptabilité publique. — M. de Liron d'Airoles, C ✱, *directeur général*; M. Chaperon, O ✱, *sous-directeur*.

Direction de la dette inscrite. — M. Rischmann, O ✱, O I, *directeur*; M. Prévost, ✱, *sous-directeur*.

Service du contentieux et de l'agence judiciaire du Trésor. — M. Durantel, O ✱, *chef du service*.

Caisse centrale du Trésor public. — M. Laurent, ✱, *caissier-payeur central*.

Service du payeur central de la dette publique. — M. Alem, O ✱, *payeur central*.

Contrôle central du Trésor public. — M. de la Querrie, O ✱, *Contrôleur central*.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

M. le Général Mercier. *Ministre.*

Cabinet du Ministre. — M. Rau, Général de brigade, *Chef du Cabinet*; M. Michel, Colonel d'infanterie, *Sous-Chef du Cabinet*. — 1^{er} bureau: (Cabinet et Enregistrement), M. Doyen, *, *Chef*. — 2^e bureau: (Correspondance générale, décorations, personnel des officiers généraux et assimilés), M. Sougis, *, *Chef*. — 3^e bureau: (Personnel de l'Administration centrale — Secours), M. Orsat, *, *Chef*. — Service médical: M. Longuet, *médecin-major de 1^{re} classe*.

État-Major de l'Armée. — MM. Le Mouton de Boisdeffre, O *, Général de division, *Chef d'État-major général*; — Derrécagaix, C *, Général de brigade; Renouard, O *, Général de brigade; Goase, O *, Général de brigade, *Sous-chefs d'État-major général*.

Section du personnel du service d'état-major. — M. Fournier, lieutenant-colonel de cavalerie hors cadre, *chef*. — Section du matériel et de la comptabilité, M. Grosjean, *sous-chef*. — 1^{er} bureau: M. Lefort, colonel du génie, *chef*. — 2^e bureau: M. Colard, lieutenant-colonel d'artillerie, *chef*. — 3^e bureau: M. Boucher, lieutenant-colonel d'infanterie hors cadre, *chef*. — 4^e bureau: M. Fabre, O *, colonel d'infanterie hors cadre, *chef*. — Section historique (Travaux historiques, bibliothèques, archives historiques): M. Henderson, O *, colonel d'artillerie hors cadre, *chef*; — Section d'Afrique (Centralisation de tout ce qui concerne l'Algérie et la Tunisie): M. Parès, chef de bataillon d'infanterie, *chef*; — Service géographique de l'armée: M. Derrécagaix, C *, général de brigade, sous-chef d'état-major général de l'armée, *directeur*.

Direction du Contrôle. — M. Prioul, C *, contrôleur général de 1^{re} classe, conseiller d'État, *directeur*; M. Chapelle, O *, contrôleur de 1^{re} classe, *adjoint au directeur*. — Service du contrôle extérieur (service distinct dirigé par le Directeur): M. Alexandre, *sous-chef*. — Service du contrôle central: 1^{er} bureau (Budgets, comptes généraux (deniers et matières), M. Pauliet, *, *chef*; 2^e bureau: (Contentieux, liquidation des dépenses), M. Michelin, *, *chef*; 3^e bureau: (Fonds et ordonnances), M. P. Couturier, *, *chef*; — Jurisconsulte: M. Nivard, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

Service Intérieur. — M. Prieur, *chef du service*. — 1^{er} bureau: (Pensions, gratifications de réforme), M. Matrat, *, *chef*; 2^e bureau: (Matériel de l'Administration centrale), M. Garcin, *, *sous-chef*; 3^e bureau: (Archives administratives), M. Herbinet, *, *chef*. — Agence comptable: M. Desassis, *, *agent comptable*.

Direction de l'Infanterie. — M. Robillard, O ✱, général de brigade, *directeur*; M. Prévost Lansac de Traversay, colonel d'infanterie, *sous-directeur*. — 1^{er} bureau: (Personnel de l'infanterie), M. Molard, O ✱, *chef*; 2^e bureau: (Instruction technique et matériel particulier de l'infanterie; Écoles), M. Heimburger, ✱, lieutenant-colonel, *chef*; 3^e bureau: (Recrutement), M. Lallement, O ✱, *chef*; 4^e bureau: (Réserves et Armée territoriale), M. E. Couturier, ✱, *chef*.

Direction de la Cavalerie. — M. Farny, O ✱, général de brigade, *directeur*. — M. de Christen, O ✱, colonel de gendarmerie, *sous-directeur*. — 1^{er} bureau: (Personnel de la Cavalerie), M. Beau, ✱, *chef*; 2^e bureau: (Remontes), M. Lengellé, O ✱, *chef*; 3^e bureau: (Gendarmerie), M. Coussin, O ✱, *chef*; 4^e bureau: (Justice militaire), M. Antonini, O ✱, *chef*.

Direction de l'Artillerie. — M. Deloye, O ✱, général de brigade, *directeur*. — 1^{er} bureau: (Personnel de l'artillerie et des équipages militaires), M. Meert, ✱, lieutenant-colonel, *chef*; 2^e bureau: (Matériel de l'artillerie et des équipages militaires), M. Gillot, ✱, chef d'escadron, *chef*.

Direction du Génie. — M. Délambre, C ✱, général de division, *directeur*. — 1^{er} bureau: (Personnel du génie), M. Michel-Beaulieu, O ✱, colonel du génie, *chef*; 2^e bureau: (Matériel du génie), M. Berthier, O ✱, lieutenant-colonel du génie, *chef*.

Direction des Services administratifs. — M. François, C ✱, Intendant Militaire, *directeur*. — M. Ducuing, O ✱, sous-intendant militaire de 2^e classe, *sous-directeur*. — 1^{er} bureau: (Personnels administratifs, transports), M. Tournier, ✱, *chef*; 2^e bureau: (Subsistances militaires), M. Varet, ✱, *chef*; 3^e bureau: (Solde et revues; indemnités de route), M. Ducellier, O ✱, *chef*; 4^e bureau: (Habillement, campement, lits militaires et invalides), M. de Beaucourt, *chef*.

Direction des Poudres et Salpêtres. — M. Biffe, O ✱, inspecteur général de 2^e classe, *directeur*. — Bureau du personnel et du matériel: M. A. Tronche, *chef*.

Direction du Service de santé. — M. Dujardin-Beaumetz, C ✱, médecin-inspecteur, *directeur*; M. Strauss, ✱, médecin principal de 2^e classe, *adjoint au directeur*. — Bureau du personnel et du matériel: M. Béjot, ✱, *chef*.

MINISTÈRE DE LA MARINE.

M. Félix Faure, député, *Ministre*.

État-major général de la Marine. — M. Humann, C ✱, vice-amiral, *chef d'état-major général de la marine et directeur du*

cabinet militaire. — MM. Touchard, O \ast , contre-amiral, et Richard, O \ast , capitaine de vaisseau, *sous-chefs d'état-major général de la marine.*

Bureau administratif. — M. Le Gall, O \ast , inspecteur de la marine, *Chef de bureau.*

Secrétariat particulier. — M. Blondel, *secrétaire particulier.*

1^{re} section (Etude des forces maritimes et de la défense des côtes). — 2^e section (Défense des ports de guerre et des côtes). — 3^e section (Centralisation des renseignements sur la flotte française). — M. Billet, O \ast , O A, capitaine de frégate, *archiviste.*

Contrôle central. — M. Grasset, O \ast , *inspecteur en chef.*

Direction du personnel. — M. Roustan, O \ast , contre-amiral, *directeur.*

1^{er} bureau (État-major de la flotte). — 2^e bureau (Équipages de la flotte). — 3^e bureau (Troupes de la marine). — 4^e bureau (Corps entretenus et agents divers; justice maritime). — 5^e bureau (Solde, habillements et revues). — 6^e bureau (subsistances et hôpitaux)

Direction du matériel. — M. Lemaire, O \ast , directeur des constructions navales, *directeur.*

1^{er} bureau (Constructions navales). — 2^e bureau (Travaux hydrauliques et bâtiments civils). — 3^e bureau (Approvisionnements généraux et affrètements).

SURVEILLANCE DES TRAVAUX CONFISÉS A L'INDUSTRIE, RECETTES EN USINE ET SERVICE FORÊSTIER : MM. Godron, O \ast , *directeur des constructions navales.*

INSPECTION DES CHARBONNAGES : M. Olivier, O \ast , (M), mécanicien en chef.

MAGASIN CENTRAL (64, quai de Billy) : M. Cordier, \ast .

Service central des défenses sous-marines. — M. Le Mercier-Moussaux, O \ast , capitaine de vaisseau, *chef de service.*

Direction de la comptabilité générale. — M. Bergis, C \ast , Commissaire général de la Marine, Conseiller d'État, *directeur.* — 1^{er} bureau (Fonds, ordonnances et dépenses d'outremer). — 2^e bureau (Comptabilité centrale des fonds) — 3^e bureau (Comptabilité des matières). — 4^e bureau (Service intérieur, Archives, bibliothèques et publications). — 5^e bureau (Navigation commerciale). — 6^e bureau (Pêches et Domainialité maritimes).

Agent comptable des traites de la marine et de la caisse du ministère : M. Bonnet-Delisle, \ast , *agent comptable.*

Direction de l'artillerie. — M. de la Rocque, O \ast , général d'artillerie de marine, *directeur.*

1^{er} bureau (administratif). — 2^e bureau (technique).

ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE.

M. Fabre, ✱, *administrateur*.

1^{er} bureau (Ordonnancement et comptabilité). — 2^e bureau (Prises, bris et naufrages). — 3^e bureau : (Pensions civiles et militaires, demi-solde et secours).

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE. — M. Fournier, C ✱, commissaire général de la marine, en retraite.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS.

M. Georges Leygues, député, *Ministre*.

Cabinet du ministre. — M. Seignouret, *chef du cabinet*. — M. Leroy, ✱, *chef de bureau*. — M. Mallet, O I, *sous-chef*.

Direction du secrétariat et de la comptabilité. — M. Charmes, O ✱, *directeur*.

Direction de l'enseignement supérieur. — M. Liard, O ✱, *directeur*.

Direction de l'enseignement secondaire. — M. Rabier, O ✱, *directeur*.

Direction de l'enseignement primaire. — M. Buisson, C ✱, conseiller d'État, *directeur*.

DIRECTION DES BEAUX-ARTS.

M. Henry Roujon, ✱, *directeur*.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

M. Barthou, Député, *Ministre*.

Cabinet du ministre. — M. Teissier, ✱, *Chef du Cabinet*. — M. Bordas, ✱, O I, *chef de bureau*.

Direction du personnel et de la comptabilité. — M. Henry (Ernest), ✱, inspecteur général des ponts et chaussées, *Directeur*.

DIVISION DU PERSONNEL : M. Bizé, O ✱, I O, *Chef de Division*. — 1^{er} bureau (Administration centrale ; ingénieurs des ponts et chaussées et des mines, etc.) : M. Dreux, ✱, *chef*. — 2^e bureau (Conducteurs des ponts et chaussées, contrôleurs des mines, personnel inférieur) : M. Pluyette, ✱, O A, *chef*. — 3^e bureau (Frais fixes, allocations accessoires, contrôles et matrices annuaires) : M. Dessérée, ✱, *chef*. — 4^e bureau (Indemnités, pensions, secours) : M. Lesage, ✱, *chef*. — 5^e bureau (Service intérieur, archives) : M. Nobécourt (Napoléon), ✱, *chef de bureau*.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ : M. Systemans, ✱, *chef de division*.
 — 1^{er} bureau (Opérations centrales de comptabilité, ordonnancement, préparation du budget) : M. Lévy, Ⓢ A, *chef*. —
 2^o bureau (Comptabilité des ponts et chaussées et des mines) :
 M. Péret, ✱, *chef*.

Direction des routes, de la navigation et des mines.
 — M. Guillain, C ✱, Inspecteur général des ponts et chaussées,
 conseiller d'État, *directeur*.

DIVISION DES ROUTES ET PONTS : M. Nobécourt (Émile), ✱, Ⓢ A,
chef de division. — 1^{er} bureau (Routes nationales) : M. Delaplane, ✱,
 Ⓢ A, *chef*. — 2^o bureau (Routes départementales, voies ferrées des
 quais des ports maritimes, police du roulage) : M. Lenoir, ✱, *chef*.

DIVISION DE LA NAVIGATION : M. Beurin-Gressier, ✱, *chef de
 division*. — 1^{er} bureau (Ports maritimes) : M. Pélissier, ✱, *chef*. —
 2^o bureau (Rivières navigables et flottables) : M. d'Hénoville, ✱,
chef. — 3^o bureau (Canaux de navigation) : M. Lebeau, ✱, *chef*.

DIVISION DES MINES : M. Michelot, ✱, Ⓢ A, *chef de division*. —
 1^{er} bureau (Mines) : M. Baëlen, ✱, *chef*. — 2^o bureau (Statistique de
 l'industrie minérale et des appareils à vapeur) : M. Sol, ✱, *chef*,

Direction des chemins de fer. — M. Colson, ✱, Maître
 des Requêtes au Conseil d'État, Ingénieur en chef des ponts et
 chaussées, *directeur*.

1^{re} DIVISION, M. Schelle, ✱, *chef de division*. — 1^{er} bureau :
 M. Dillé, *chef*. — 2^o bureau : M. Lefèvre (Ulysse), ✱, *chef*. —
 3^o bureau : M. Duru, ✱, *chef*.

2^e DIVISION, M. Mayer, ✱, Ⓢ I, *chef de division*. — 1^{er} bureau :
 M. Grass, *chef*. — 2^o bureau : M. Pasquier, Ⓢ A, *chef*.

3^e DIVISION, M. Chahuet, ✱, *chef de division*. — 1^{er} bureau :
 M. Maupin (Jules), *chef*. — 2^o bureau : M. Desbordes, Ⓢ A, *sous-
 chef faisant fonctions de chef de bureau*.

4^e DIVISION, M. Moullé, ✱, Ⓢ A, *chef de division*. — 1^{er} bureau :
 M. Guichard, ✱, Ⓢ A, *chef*. — 2^o bureau : M. Thévenez, *chef*.

Direction des Bâtimens civils et Palais nationaux.
 — M. Comte, Jules, O ✱, Ⓢ I, *Directeur*.

1^{er} BUREAU. — BÂTIMENS CIVILS : M. Lambert, ✱, Ⓢ I, *chef de
 bureau* ; M. Ch. Caux, Ⓢ I, *sous-chef*.


2^e BUREAU. — PALAIS NATIONAUX : M. Picot, Ⓢ I, *chef de bureau* ;
 M. Fabre, *sous-chef*.

3^e BUREAU. — GARDE-MEUBLE ET RÉGIE DE PALAIS NATIONAUX :
 M. Joly, ✱, Ⓢ I, *chef de bureau* ; M. Locquet, Ⓢ I, *sous-chef*.


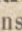
4^e BUREAU. — COMPTES ET CONTENTIEUX : M. Piton Bressant,  I, *chef de bureau* ; M. Roger,   I, *sous-chef*.

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE,
DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

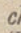
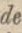
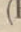
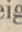
M. Lourties, Sénateur, *Ministre*.

Cabinet du Ministre. — M. Jules Many,  *Chef du cabinet* ; MM. Laurence et Worms, *Chefs-adjoints du cabinet* ; MM. Generès, *Chef du Secrétariat particulier* et Maze, *Secrétaire particulier*.

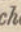
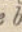
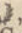
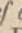
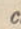
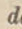
Division du Secrétariat, du Personnel et du Contrôle. — 1^{er} bureau : (Cabinet, Secrétariat, personnel de l'Administration centrale, contrôle du personnel extérieur, traductions), M. Rosselet,   A, *Chef de Division, chargé du 1^{er} bureau*. — 2^e bureau : (Comptabilité et contrôle), M. Gauthier,  *chef de bureau*. — 3^e bureau : (Service intérieur, matériel et caisse), M. Legay,   I, *chef de bureau*.

Direction du commerce intérieur et de l'Enseignement industriel et commercial. — M. Nicolas, C   I, *Conseiller d'État, Directeur*.

1^{re} SECTION. 1^{er} bureau (Industrie, système métrique, vérification des poids et mesures, commission internationale du mètre, inspection du travail dans l'industrie), M. Bouquet,   A, *chef de bureau chargé des fonctions de sous-directeur*. — 2^e bureau : (Commerce), M. Breton,   A, *chef de bureau*. — 3^e bureau : (Propriété industrielle), M. Dumoustier de Fredilly,   A, *chef de bureau*.

2^e SECTION. 1^{er} bureau : (Enseignement industriel), M. Pasquier,   I, *chef de bureau chargé des fonctions de sous-directeur*. — 2^e bureau (Enseignement commercial), M. Paulet,   A, *chef de bureau*.

Direction du commerce extérieur. — M. Chauzeze,   A, *Directeur*.

1^{er} bureau : (Législation et tarifs de douane en France), M. Cousin,   A, *chef de bureau*. — 2^e bureau : (Législation commerciale et tarifs de douanes à l'étranger), M. Blancheville, A   *chef de bureau*. — 3^e bureau : (Renseignements commerciaux), M. Collin-Delavaud,   I, *chef de bureau chargé des fonctions de sous-directeur*.

Direction de la Prévoyance et de l'Assistance sociales. — M. Depasse, *Directeur*.

1^{er} bureau : (Caisses d'épargne, assurances, retraites, coopération), M. N....., *chef de bureau*. — 2^e bureau : (Syndicats professionnels), M. N....., *chef de bureau*.

Office du Travail. — M. Moron, ✱, *directeur*.

1^{re} section, M. Fontaine, *chef faisant fonctions de sous-directeur*.

— 2^e section, M. Finance, *chef*. — Statistique générale, M. Turquan, Ⓚ I, *chef de bureau*.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

M. de Selves, C ✱, *Directeur général*.

Cabinet du Directeur général. — M. Broquisse, ✱, Ⓚ A, *Secrétaire particulier, Chef du cabinet du Directeur général*.

M. Leroux, Ⓚ A, *Sous-chef de bureau, chargé du Service intérieur*.

M. Panessot, *Sous-chef de bureau, chargé du Contentieux*.

Service du personnel. — M. Darcq, ✱, *Chef*.

Division du Matériel et de l'Exploitation électrique. — M. Raymond, O ✱, *Administrateur*.

1^{er} Bureau (Correspondances télégraphiques et réclamations).

2^e Bureau (Correspondances téléphoniques). — 3^e Bureau (Construction de lignes aériennes et souterraines). — 4^e Bureau (Construction et entretien des lignes sous-marines et pneumatiques. Appareils). — 5^e Bureau (Locaux, Matériel, Fabrication de timbres-postes et cartes postales).

Division de l'Exploitation postale. — M. Ansault, O ✱, *Administrateur*.

1^{er} Bureau (Organisation du service local ; Distribution).

2^e Bureau (Correspondance postale intérieure). — 3^e Bureau (correspondance postale étrangère ; services maritimes). — 4^e Bureau Tarifs, franchises, contraventions, colis postaux). — 5^e Bureau Réclamations postales).

Division de la Comptabilité. — M. Vannacque, ✱, *Administrateur*.

1^{er} Bureau (Ordonnancement des dépenses). — 2^e Bureau (Vérification des Produits). — 3^e Bureau (articles d'argent).

Caisse nationale d'épargne. — M. Lefebvre de la Boulaye, O ✱, *Administrateur*.

1^{er} Bureau (Correspondance générale et contrôle). — 2^e Bureau (Remboursements). — 3^e Bureau (Double des comptes courants ; service de l'agent comptable).

INSPECTION GÉNÉRALE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES. — *Inspecteurs généraux* : MM. Fribourg, O ✱, Amyot, O ✱, Caël, O ✱, Gody, ✱. — *Inspecteurs-adjoints* : MM. Berthelin, ✱, Wünschendorf, O ✱, Pante-Lafaurie, ✱, Perrin, ✱, Treuet, ✱, (M).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

M. Viger, Député, *Ministre.* -

Cabinet du ministre. — M. Max Boucard, ✨, *chef*; M. Dabat, ☼, *chef adjoint*; M. Cabaret, ✨, O ☼, ☉ A, *chef de la division du secrétariat et de la comptabilité.*

Direction de l'agriculture. — M. Tisserand, G O ✨, O ☼, Conseiller d'État, *directeur.*

Direction des forêts. — M. Daubrée, O ✨, O ☼, ☉ A, *directeur.*

Direction de l'hydraulique agricole. — M. Philippe, O ✨, O ☼, Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, *directeur.*

Direction des haras. — M. Plazen, O ✨, O ☼, inspecteur général, *directeur.*

MINISTÈRE DES COLONIES.

M. Delcassé, ✨, député, *Ministre.*

Cabinet du Ministre. — M. Elisée Becq, *Chef.*

Secrétariat particulier. — M. Neton, *Chef.*

Service du Personnel et du Secrétariat. — M. Elisée Becq, *Chef.*

Direction des Affaires Politiques et Commerciales. — M. Haussmann, O ✨, ☉ A, *Directeur.*

Direction de la Comptabilité et des Services pénitentiaires. — M. Billecoq, O ✨, ☉ A, *Directeur.*

Direction de la Défense des Colonies. — M. le général Bourdiaux, C ✨, *Directeur.*

Direction du Contrôle. — M. Dubard, O ✨, ☉ A., Inspecteur général de 1^{re} classe des Colonies, *Directeur.*

Direction des Travaux publics des Colonies. — M. Metzger, Inspecteur général, *Directeur.*

Service de Santé. — M. Treille, O ✨, ☉ A., Inspecteur général, *Chef.*

Service des Renseignements commerciaux et de la Colonisation. — M. Ordinaire (Maurice), *Chef.*

TABLEAU DES PRÉFECTURES ET EVÊCHÉS DE FRANCE.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et EVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Ain.....	Bourg.....	Debax, ✱.....	Luçon.....	Belley.
Aisne.....	Laon.....	Lauranceau, ✱.....	Duval.....	Soissons.
Allier.....	Moulins.....	Guérin.....	Dubourg.....	Moulins.
Alpes (B.)...	Digne.....	Leblond.....	Servonnet.....	Digne.
Alpes (H.)...	Gap.....	Bru d'Esquille, ✱.....	Berthet.....	Gap.
Alpes-Marit..	Nice.....	Henry, C ✱.....	Balaïn, ✱.....	Nice.
Ardèche.....	Privas.....	Gouley.....	Bonnet.....	Viviers.
Ardennes.....	Mézières.....	Lardin de Musset, ✱.....	(Voir Reims).
Ariège.....	Foix.....	Pabot-Chatelard, ✱.....	Rougerie.....	Pamiers.
Aube.....	Troyes.....	Tournier, ✱.....	Cortet, ✱.....	Troyes.
Aude.....	Carcassonne.	Beverini-Vico, O ✱.....	Billard.....	Carcassonne.
Aveyron.....	Rodez.....	Bonnier, ✱.....	Bourret (Cardinal).....	Rodez.
Bouches-du- Rhône.....	Marseille.....	Defès, O ✱.....	GOUTHE-SOULARD, ✱. Robert.....	AIX. Marseille.
Calvados.....	Caen.....	Vatin, ✱.....	Hugonin, ✱.....	Bayeux.
Cantal.....	Aurillac.....	Bluzet, ✱.....	Lamouroux.....	Saint-Flour.
Charente.....	Angoulême.....	Viguié (Léopold) ✱.....	Frérot.....	Angoulême.
Charente-Inf.	La Rochelle..	Héfitas, ✱.....	Bonnefoy.....	La Rochelle.
Cher.....	Bourges.....	Mengarduque, ✱.....	BOYER, ✱.....	BOURGES.
Corrèze.....	Tulle.....	Carle, ✱.....	Denéchau.....	Tulle.
Corse.....	Ajaccio.....	Lutaud, ✱.....	De la Foata.....	Ajaccio.
Côte-d'Or...	Dijon.....	Michel, O ✱.....	Oury, ✱.....	Dijon.
Côtes-du-Nord	Saint-Brienc	Granel, ✱.....	Fallières.....	Saint-Brienc
Creuse.....	Guéret.....	de Joly, ✱.....	(Voir Limoges).
Dordogne.....	Périgueux.....	Masle, ✱.....	Dabert, ✱.....	Périgueux.
Doubs.....	Besançon.....	Graux, O ✱.....	PETIT, ✱.....	BESANÇON.
Drôme.....	Valence.....	Strauss, ✱.....	Cotton.....	Valence.
Eure.....	Évreux.....	Pointu-Norès, O ✱.....	Sueur.....	Évreux.
Eure-et-Loir.	Chartres.....	Desprez, ✱.....	Lagrange.....	Chartres.
Finistère.....	Quimper.....	Proudhon, ✱.....	Valleau.....	Quimper.
Gard.....	Nîmes.....	Le Mallier, O ✱.....	Gilly.....	Nîmes.
Garonne (H.)	Toulouse.....	Laroche, ✱.....	DESPREZ (Cardinal), O ✱.....	TOULOUSE.
Gers.....	Auch.....	Ardisson, ✱.....	GOUZOT, ✱.....	AUCH.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
Gironde.....	Bordeaux ...	MM. Berniquet, O ✱.....	NN. SS. LÉCOT (Cardinal)	BORDEAUX.
Hérault.....	Montpellier..	Vincent, ✱.....	de Rovérié de Cabrières	Montpellier.
Ille-et-Vilaine	Rennes.....	Leroux, ✱.....	LABOURÉ.....	RENNES.
Indre.....	Châteauroux	Cassagneau, ✱.....	(Voir Bourges).
Indre-et-Loire	Tours.....	Drouin, ✱.....	MEIGNAN, O ✱ (Cardin.)	TOURS.
Isère.....	Grenoble....	Roger, ✱.....	Fava, ✱.....	Grenoble.
Jura.....	Lons-le-Saulnier.	Durieu, ✱.....	Marpot.....	Saint-Claude.
Landes.....	Mont-de-Marsan.	Pascal.....	Delannoy, ✱.....	Aire.
Loir-et-Cher.	Blois.....	Duréault.....	Laborde.....	Blois.
Loire.....	St-Étienne..	Cohn, C ✱.....	(Voir Lyon).
Loire (Haute)	Le Puy.....	Dumoulin, ✱.....	Guillois.....	Le Puy.
Loire-Infér..	Nantes.....	Cleiftie, O ✱.....	Laroche.....	Nantes.
Loiret.....	Orléans.....	Bœgner, O ✱.....	Touchet.....	Orléans.
Lot.....	Cabors.....	Arnaud, ✱.....	Grimardias, ✱.....	Cahors.
Lot-et-Garon.	Agen.....	Bonnefoy-Sibour, ✱ ..	Cœuret-Varin.....	Agen.
Lozère.....	Mende.....	Planacassagne.....	Baptifolier.....	Mende.
Maine-et-Loire	Angers.....	Ligier, O ✱.....	Mathieu.....	Angers.
Manche.....	St-Lô.....	Floret, O ✱.....	Germain.....	Coutances
Marne.....	Châlons.....	Viguié (Paul) ✱.....	LANGÉNIEUX, ✱ (Car- dinal).....	REIMS.
Marne (H) ...	Chaumont...	Boudier, ✱.....	Lally.....	Châlons.
Mayenne.....	Laval.....	Dupuy, ✱.....	Larue, ✱.....	Langres.
Meurthe et Moselle	Nancy.....	Stéhélin, O ✱.....	Cléret, ✱.....	Laval.
Meuse.....	Bar-le-Duc ..	Bret (Fernand) ✱.....	Turinaz.....	Nancy.
Morbihan.....	Vannes.....	Gravier, O ✱.....	Pagis.....	Verdun.
Nièvre.....	Nevers.....	Marcheson.....	Bécel, ✱.....	Vannes.
Nord.....	Lille.....	Vel-Durand, C ✱.....	Lelong.....	Nevers.
Oise.....	Beauvais ...	Grimanelli, O ✱.....	SONNOIS.....	CAMBRAI.
Orne.....	Alençon.....	Couppel Du Lude, ✱.....	Fuzel, ✱.....	Beauvais.
Pas-de-Calais.	Arras.....	Alapetite, O ✱.....	Trégaro, O ✱.....	Sééz.
Puy-de-Dôme	Clermont F..	Bardon, O ✱.....	Williez.....	Arras.
Pyrénées (B).	Pau.....	Paul, ✱.....	Belmont.....	Clermont
			Jauffret.....	Bayonne.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Pyrénées (H.)	Tarbes	Jossier, ✱	Billère	Tarbes.
Pyrénées-Or.	Perpignan	Bonhoure, ✱	Gaussall	Perpignan.
Rhin (Haut) . . .	Belfort	Lesvier		(Voir Besançon.)
Rhône	Lyon	Rivand, C ✱	COULLIÉ	LYON.
Saône (H.)	Vesoul	Pichon, ✱		(Voir Besançon).
Saône-et-Loire	Mâcon	Landard, O ✱	Perraud, ✱	Autun.
Sarthe	Le Mans	Nano, ✱	Gilbert	Le Mans.
			HAUTIN	CHAMBÉRY.
Savoie	Chambéry	Lefebvre Du Grosriez O ✱	Rosset	St Jean de Maurienne
			Bouvier	Montiers en Ta- rentaise.
Savoie (H.) . . .	Annecy	Masclat, ✱	Isoard	Annecy.
Seine	PARIS	Poubelle, C ✱	RICHARD (Cardinal)	PARIS.
		Lépine, O ✱ (Préfet de police).		
Seine-Infér. . . .	Rouen	Hendlé, C ✱	SOURRIEU	ROUEN.
Seine-et-Marn	Melun	Reboul, O ✱	de Briey	Meaux.
Seine-et-Oise	Versailles	Gentil, ✱	Goux	Versailles.
Sèvres (Deux)	Niort	Blanc, ✱		(Voir Poitiers).
Somme	Amiens	Joucla-Pelous, O ✱	Renou, ✱	Amiens.
Tarn	Alby	Doux, ✱	FONTENEAU, O ✱	ALBY.
Tarn-et-Gar. . . .	Montauban	Humbert	Fiard, ✱	Montauban.
Var	Draguignan	Bret (Léonce) ✱	Mignot	Fréjus.
Vaucluse	Avignon	Louvel, ✱	VIGNE	AVIGNON.
Vendée	La Roche-s.-Yon	Liégey, ✱	Catteau	Luçon.
Vienne	Poitiers	Juillet-Saint-Lager, ✱	Pelgé	Poitiers.
Vienne (H.) . . .	Limoges	Sée, ✱	Renouard	Limoges.
Vosges	Épinal	Fosse, ✱	Foucault	Saint-Dié.
Yonne	Auxerre	de Luze, ✱	ARDIN, ✱	SENS.

Administration départementale de l'Algérie.

Département d'Alger, M. Christian, O ✱, préfet. — Département de Constantine, M. Lascombes, ✱, préfet.
Département d'Oran, M. de Malherbe, ✱, préfet

Evêchés des Colonies, suffragants de l'archevêché de Bordeaux.

Saint-Denis (Ile de la Réunion, Afrique) Mgr. Fabre.
Basse-Terre (Guadeloupe, Antilles) — N...
St-Pierre et Fort-de-France (Martinique, Antilles) — Carméné, ✱, †.

Evêchés d'Algérie, suffragants de l'archevêché d'Alger.

Archevêque d'Alger, Mgr. DUSSERRE. — Archevêque de Carthage et de Tunis, Mgr. COMBES.
Evêque d'Oran, Mgr. Soubrier. — Evêque de Constantine, Mgr. Laferrière.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

DÉPARTEMENT DU NORD

Le département du Nord, dont le chef-lieu est Lille, est divisé en sept arrondissements de sous-préfectures ayant pour chefs-lieux Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Lille et Valenciennes.

ANCIENS PRÉFETS.

Le département a eu successivement pour Préfets :

M. JOUBERT, ex-constituant, nommé à la création par arrêté des Consuls de la République française du 11 ventôse an VIII, puis, commissaire général des relations commerciales en Hollande.

M. DIEUDONNÉ, O *, membre du tribunal, nommé le 3 pluviôse an IX, décédé à Saint-Saulve, le 27 vendémiaire an XIV.

M. DE POMMEREUL, général de division, baron de l'Empire, membre de la Légion d'Honneur, auparavant préfet d'Indre-et-Loire, nommé le 16 frimaire an XIV, puis, conseiller d'État, directeur-général de l'imprimerie et de la librairie.

M. DUPLANTIER, baron de l'Empire, O *, auparavant préfet des Landes, nommé le 30 novembre 1805, décédé à Paris, le 6 février 1814.

M. le comte BEUGNOT a administré le département pendant le premier trimestre de 1814 comme conseiller d'État en mission.

M. le baron SIMÉON, GO *, chevalier de l'ordre royal de Saint-Hubert de Bavière, nommé le 2 mai 1814, puis, pair de France et ministre d'État.

M. DUPONT-DELEPORTE, maître des requêtes au Conseil d'État, nommé le 22 mars 1815.

M. DUPLEIX DE MÉZY, C *, nommé le 12 juillet 1815, puis, conseiller d'État, directeur-général des postes.

M. le comte DE RÉMUSAT, *, grand-croix de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière, auparavant préfet de la Haute-Garonne, nommé le 5 février 1817.

M. le comte H. DE MURAT, conseiller d'État, C *, nommé le 3 janvier 1822, puis pair de France.

M. le vicomte Alban DE VILLENEUVE-BARGEMONT, conseiller d'État, O *, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, auparavant préfet de la Loire-Inférieure, nommé le 3 mars 1828, puis député du Nord

M. le vicomte de VILLERS DU TERRAGE, O ✱, ancien préfet, nommé le 19 août 1830, puis pair de France.

M. le baron MÉCHIN, GO ✱, O ✱, conseiller d'État, membre de la Chambre des députés, ancien préfet, nommé le 17 novembre 1830.

M. le vicomte DE SAINT-AIGNAN, O ✱, O ✱, conseiller d'État, nommé le 30 janvier 1839, puis, conseiller d'État en service ordinaire et député du Nord.

M. le baron Maurice DUVAL, GO ✱, chevalier de l'ordre de la Couronne de Fer, pair de France, conseiller d'État, nommé le 15 mai 1845.

M. Ém. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ, O ✱, officier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, auparavant préfet des départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais, nommé le 4 janvier 1847.

M. ANTHONY-THOURET, commissaire du Gouvernement, préfet provisoire, arrivé à Lille le 26 février 1848.

MM. Ch. DELESCLUSE et D. PILLETTE ont administré le département, le premier comme commissaire-général de la République, le second comme commissaire-adjoint, depuis le 10 mars 1848, jusqu'au 18 mai suivant.

M. DURAND-ST-AMAND, auparavant maire du 7^e arrondissement de Paris, nommé le 29 mai 1848, ensuite préfet de la Creuse, de l'Hérault et de Vaucluse, décédé en 1864.

M. DAVID, ancien sous-préfet de Douai, nommé le 24 janvier 1849.

M. VAÏSSE, C ✱, auparavant préfet du Doubs, nommé le 20 novembre 1849; ensuite ministre de l'Intérieur, conseiller d'État et sénateur, décédé en 1864.

M. BESSON, GO ✱, GO ✱, commandeur de l'ordre Charles III d'Espagne, nommé le 17 mars 1851, auparavant préfet des départements du Jura, de Maine-et-Loire et de la Haute-Garonne, puis préfet des Bouches-du-Rhône et conseiller d'État.

M. COLLET-MEYRET, C ✱, C ✱, grand'croix de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, nommé le 30 juin 1857; auparavant préfet et directeur-général de la sûreté publique.

M. VALLON (Paul-Louis-Marie-Athanase-Léonard), GO ✱, C ✱, O I, auparavant préfet de Maine-et-Loire, nommé le 20 octobre 1857; décédé en fonctions le 5 novembre 1865.

M. PIÉTRI, C ✱, nommé le 12 novembre 1865; auparavant préfet de l'Hérault, puis préfet de police.

M. L. SENCIER, GO ✱, nommé le 19 février 1866; auparavant préfet de la Loire, puis conseiller d'État, directeur général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur, puis, conseiller d'État chargé de l'Administration du département du Rhône.

M. DE SAINT-PAUL, GO ✱, O I, grand'croix de divers ordres,

etc., nommé le 23 décembre 1868, sénateur, chargé de l'Administration du département du Nord, auparavant directeur général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur.

M. Léon MASSON, ✱, nommé le 30 janvier 1870.

M. A. TESTELIN, membre du Conseil général, nommé le 6 septembre 1870; puis, Commissaire de la Défense des départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, ensuite sénateur; décédé à Paris le 21 août 1891.

M. Pierre LEGRAND, avocat, nommé le 16 septembre 1870, puis député et ministre du commerce.

M. Paul BERT, nommé le 22 janvier 1871, puis député et ministre de l'instruction publique, depuis résident général à Hué. Décédé en 1886.

M. Ernest HENDLÉ, nommé le 7 février 1871, puis préfet de la Creuse, de Loir-et-Cher, de Saône-et-Loire et de Seine-Inférieure.

M. BARON, avocat, *Préfet par intérim*, nommé le 7 février 1871.

M. CLEENEWERCK DE CRAENCOUR, vice-président du Conseil de Préfecture, nommé par décret du 6 mars 1871, *Préfet par intérim*. Décédé en 1886.

M. BARON, réintégré dans les fonctions de *Préfet par intérim*, par décision ministérielle du 6 mars 1871.

M. le baron SÉGUIER, O ✱, nommé le 20 mars 1871.

M. LIMBOURG, nommé le 19 décembre 1873. N'a pas été installé.

M. le baron LE GUAY, O ✱, conseiller d'État, nommé le 21 décembre 1873; puis sénateur, décédé le 25 janvier 1891.

M. LIZOT, O ✱, nommé le 21 mars 1876, puis Préfet de la Seine-Inférieure et sénateur.

M. WELCHE, C ✱, conseiller d'État, nommé le 19 mai 1877, puis ministre de l'Intérieur.

M. Paul CAMBON, C ✱, $\text{O I, G O } \text{†}$, nommé le 18 décembre 1877, auparavant Préfet de l'Aube et du Doubs, puis résident général à Tunis, ensuite ambassadeur de France à Madrid, actuellement ambassadeur de France à Constantinople.

M. Jules CAMBON, C ✱, $\text{O I, G O } \text{†}$, nommé le 22 février 1882, auparavant auditeur au Conseil d'État, préfet de Constantine, secrétaire général de la préfecture de police, depuis préfet du Rhône, actuellement gouverneur général de l'Algérie.

M. SAISSET-SCHNEIDER, C ✱, $\text{O I, G O } \text{†}$, nommé le 8 janvier 1887, ancien auditeur au Conseil d'État, préfet du Morbihan, de la Savoie, de la Haute-Garonne, de la Gironde, depuis Conseiller d'État.

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

PREFECTURE.

Le Préfet est le seul représentant légal de l'État et du Département ; il est le chef supérieur de tous les services publics généraux et départementaux.

Il fait exécuter les lois et actes du Gouvernement et, en vertu de ses pouvoirs de haute police, assure l'ordre et la liberté publics ; il administre le département ; enfin, il exerce un pouvoir de tutelle sur les communes et établissements publics du Département.

Préfet : M. Vel-Durand, C ✱, O I, ✶.

CABINET DU PRÉFET. — Affaires politiques. — Mesures d'ordre public. — Ouverture et classement de la correspondance. — Audiences du Préfet. — Personnel administratif, personnel des commissaires de police. — Légion d'Honneur. — Distinctions honorifiques et Ordres étrangers. — Belles actions. — Secours individuels. — Bureaux de tabac.

Secrétaire particulier : M. Lemayeur, rue Colbert, 58 ; *Chef de bureau* : M. Revel, rue Nationale, 94 ; *Attaché* : M. Barbieux, rue Mercier, impasse Lesay, 7.

SECRETARIAT GÉNÉRAL.

Le Secrétaire-Général signe les expéditions des actes de l'autorité publique et garde les papiers et archives. Il est le chef supérieur des bureaux de la Préfecture et le suppléant ordinaire du Préfet. Il est, à titre permanent, chargé d'une partie de l'administration départementale, par délégation et sous la direction du Préfet. — Il est commissaire du Gouvernement près le Conseil de préfecture.

Secrétaire-Général : M. Génie, Hôtel de la Préfecture.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Le Conseil de Préfecture prononce sur les demandes à fin de décharge et réduction de contributions directes et taxes assimilées ; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration concernant le sens et l'exécution des clauses de leurs marchés ; sur les demandes d'indemnités pour dommages causés par l'exécution de travaux publics à raison d'extraction de matériaux dans les propriétés privées pour lesdits travaux ; sur les difficultés en matière de grande voirie ; sur les réclamations contre les élections de maires, conseillers municipaux, conseillers d'arrondissement, prudhommes, délégués sénatoriaux,

délégués mineurs ; sur les réclamations contre les décisions des municipalités en matière de logements insalubres ; sur la comptabilité des communes et établissements de bienfaisance dont le revenu ordinaire est inférieur à 30,000 francs ; sur les procès-verbaux pour contravention de grande voirie ; sur les demandes d'autorisation de plaider des communes et établissements de bienfaisance, etc. — Le Conseil de Préfecture n'est pas *juge ordinaire* du contentieux administratif et un texte formel de loi est nécessaire pour lui attribuer compétence. Ses arrêtés peuvent toujours être attaqués, suivant les cas, devant le Conseil d'Etat ou la Cour des Comptes.

Toutes les requêtes et mémoires, soit en demandant, soit en défendant, sauf en matière électorale et en matière de contributions quand il s'agit de cotes inférieures à 30 francs, doivent être rédigés sur papier timbré et adressés ou déposés au greffe du Conseil.

Les audiences du Conseil de Préfecture, statuant en matières contentieuses, sont publiques, mais les parties ne sont prévenues du jour où les affaires sont appelées que si elles en ont exprimé préalablement le désir. — Après le rapport fait sur chaque affaire par un des Conseillers, les parties peuvent présenter des observations orales, soit en personne, soit par mandataire, après quoi le commissaire du Gouvernement donne ses conclusions. — Les comptes des communes et établissements de bienfaisance ne sont pas jugés en séance publique, mais le Président et le Conseiller rapporteur peuvent ouïr en leur cabinet les observations orales des intéressés.

La présence de trois Conseillers est nécessaire à la validité des délibérations. Lorsque le Préfet assiste à la séance du Conseil, il le préside ; il a voix prépondérante en cas de partage.

Le Conseil de Préfecture tient ses séances les lundi, mercredi et vendredi, à deux heures ; séances publiques ordinaires les mardi et vendredi, séances publiques extraordinaires suivant les besoins du service.

COMPOSITION DU CONSEIL.

Président : M. le Préfet ; *Vice-président* : M. Grand, r. Solférino, 162, *Conseillers* : MM. Ricard, O $\frac{1}{2}$, r. Jacquemars-Giélée, 61 ; Godefroy, r. Solférino, 13^{bis}, et Trinquet, r. Gantois, 43.

En cas d'empêchement, les membres du Conseil de préfecture sont suppléés par des membres du Conseil général.

Commissaire du Gouvernement : M. le Secrétaire Général et, à son défaut, un des Conseillers.

SECRETARIAT-GREFFE. — *Secrétaire-greffier*, M. Flament, r. des Frères-Vaillant, 9 ; *Commis-greffier* : M. Marissal, r. du Metz, 22 ;

Expéditionnaires : MM. Martin, r. Saint-Omer, 40 et Milvaux, r. Solférino, 299.

CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT (1).

Le *Conseil Général* a, chaque année, deux sessions ordinaires qui s'ouvrent, l'une le premier lundi qui suit le 15 août, l'autre le second lundi qui suit le jour de Pâques. La première ne peut durer plus d'un mois, la seconde plus de quinze jours.

Le Conseil Général nomme, parmi ses membres, le Président, les Vice-Présidents et les Secrétaires.

Il exerce les attributions qui lui sont conférées par la loi du 10 août 1871.

Le nombre des membres du Conseil général est de 66, un par canton, et répartis comme suit entre les sept arrondissements, savoir : Avesnes, 10; Cambrai, 7; Douai, 6; Dunkerque, 7; Hazebrouck, 7; Lille, 21; Valenciennes, 8.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Aux termes de l'article 21 de la loi du 10 août 1871, les Conseils généraux doivent être renouvelés par moitié tous les trois ans.

Par délibération du 6 novembre 1871, le Conseil général a divisé les cantons du département représentés par ses membres, en deux séries, ainsi composées :

1^{re} SÉRIE. 33 cantons. — Avesnes-Sud, Berlaimont, Maubeuge, Le Quesnoy-Ouest, Trélon, Cambrai-Ouest, Clary, Marcoing, Douai-Nord, Marchiennes, Orchies, Bourbourg, Dunkerque-Ouest, Hondschoote, Bailleul-Sud-Ouest, Hazebrouck-Sud, Merville, Steenvoorde, La Bassée, Haubourdin, Lille-Nord, Lille-Centre, Lille-Ouest, Lille-Sud, Quesnoy-sur-Deûle, Roubaix-Nord, Roubaix-Ouest, Tourcoing-Nord, Saint-Amand (rive gauche), Condé, Denain, Valenciennes-Nord, Valenciennes-Sud.

2^e SÉRIE. 33 cantons. — Avesnes-Nord, Bavai, Landrecies, Le Quesnoy-Est, Solre-le-Château, Cambrai-Est, Carnières, Le Cateau, Solesmes, Arleux, Douai-Ouest, Douai-Sud, Bergues, Dunkerque-Est, Gravelines, Wormhoudt, Bailleul-Nord-Est, Cassel, Hazebrouck-Nord, Armentières, Cysoing, Lannoy, Lille-Est, Lille-Nord-Est, Lille-Sud-Est, Lille-Sud-Ouest, Pont-à-Marq, Roubaix-Est, Seclin, Tourcoing-Sud, Saint-Amand (rive droite), Bouchain, Valenciennes-Est.

(1) Voir à la 3^e partie de l'Annuaire le tableau des présidents, vice-présidents et secrétaires depuis l'an VIII.


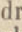
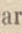
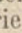
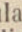
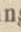

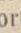
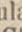
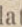
Par suite d'un tirage au sort auquel il a été procédé dans la même séance du 6 novembre 1871, la 1^{re} série a été désignée pour être renouvelée la première. — Cette opération a eu lieu le 8 novembre 1874 pour la 1^{re} série et le 4 novembre 1877 pour la seconde.

Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 1^{re} série ont été renouvelés les 31 juillet, 7 et 14 août 1892. Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 2^e série expireront en 1895.

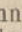
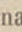
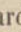
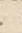
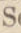
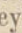
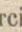
Le Conseil général est composé comme suit :

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes-Nord,	Ed. Dubois,  A, publiciste à Avesnes.
Avesnes-Sud,	Sandrart,  *, industriel, à Sains.
Bavai,	Darche-Levent, industriel, à Bavai.
Berlaimont,	Evrard Eliez,  *, député, notaire, maire de Berlaimont.
Landrecies,	Marie-Soufflet,  A, propriétaire à Landrecies.
Le Quesnoy-Est,	Boulangé,  *,  A, agriculteur, à Salesches.
Le Quesnoy-O.,	Cartier-Rousseau, cultivateur, maire de Villerspol.
Maubeuge.	Sculfort,  *,  A, industriel à Maubeuge.
Solre-le-Château,	Goulard,  A, docteur en médecine à Solre-le-Château.
Trélon,	Mulat,  *, maître de verreries à Fourmies.

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai-Est,	Ronnelle,  A, architecte, adjoint au maire de Cambrai.
Cambrai-Ouest,	Bernard,  *,  †, ancien député, fabricant de sucre, maire d'Aubeneuil-au-Bac.
Carnières,	Delcroix, ancien notaire à Quiévy.
Clary,	Morcrette-Ledieu, propriétaire à Caudry.
Le Cateau,	Ch. Seydoux,  O *,  I,  †, manufacturier au Cateau.
Marcoing,	A. Desmoutier, agriculteur à Vaucelles, maire de Crèvecœur.
Solesmes,	Narcisse Petit,  *, agriculteur et brasseur à Solesmes.

Arrondissement de Douai.

Arleux,	Ch. Mention, ancien député, propriétaire à Douai.
---------	---

- Douai-Nord, Morel, ancien député, maire de Lallaing.
 Douai-Ouest, Mannier, maire de Raimbeaucourt.
 Douai-Sud, Debève, agriculteur à Masny.
 Marchiennes, Emile Dubois, ✱, ☉ A, député, propriétaire à Marchiennes.
 Orchies, Baron des Rotours, député, propriétaire et maire à Mérignies.

Arrondissement de Dunkerque.



- Bergues, Claey, sénateur, maire de Bergues.
 Bourbourg, Edmond Duriez, ✱, distillateur à Bourbourg-Campagne.
 Dunkerque-Est, Guillain, C ✱, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, Conseiller d'État, Directeur des routes, de la navigation et des mines au Ministère des Travaux publics.
 Dunkerque-O., Alfred Petyt, banquier, ancien Président de la Chambre de Commerce de Dunkerque.
 Gravelines, Demarle-Fetel, ✱, armateur, à Gravelines.
 Hondschoote, Alfred Outters, maire d'Hondschoote.
 Wormhoudt, Bergerot, ancien député, maire d'Esquelbecq.

Arrondissement d'Hazebrouck.




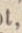
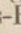
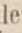
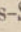
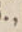
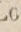
- Bailleul-N.-E., Lotthé, notaire à Bailleul.
 Bailleul-S.-O., Jean Plichon, député, ingénieur civil, à Bailleul.
 Cassel, Desmyttère, ✱, propriétaire, maire de Cassel.
 Hazebrouck-N., Degroote, avocat, maire d'Hazebrouck.
 Hazebrouck-S., Deschodt, avocat à Hazebrouck.
 Merville, Duquenne, négociant à La Gorgue.
 Steenvoorde, Alphonse Outters, ancien député, maire de Steenvoorde.


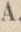
Arrondissement de Lille.

- Armentières, Dansette, propriétaire, à Armentières.
 Cysoing, Dehau, maire de Bouvines.
 Haubourdin, Auguste Potié, agriculteur, adjoint au maire d'Haubourdin.
 La Bassée, Max Brame, propriétaire à Marquillies.
 Lannoy, Comte de Montalembert, député, maire d'Annappes.
 Lille-Centre, Oigneur, O ✱, ☉ A, avocat, lieutenant-colonel d'artillerie territoriale, à Lille, r. Tenremonde, 2.
 Lille-Est, Tribourdaux, ✱, directeur de filature à Lille, r. Guillaume-Wergniers, 69.
 Lille-Nord, Emile Scribe, négociant à Lille, r. de Jemmapes, 14-22.

- Lille-Nord-Est, Basquin,  A, avocat, adjoint au maire de Lille, r. Puëbla, 12.
 Lille-Ouest, Vandame, brasseur à Lille, r. de la Vignette, 65.
 Lille-Sud, Grandel, propriétaire à Lille, r. Caumartin, 35.
 Lille-Sud-Est, Mariage, propriétaire à Lille, bd. de la Liberté, 235.
 Lille-Sud-Ouest, Maquart, administrateur des hospices à Lille, bd. Montebello, 27.
 Pont-à-Marcq, Charles Desmoutier, ancien député, maire de Faumont.
 Quesnoy-sur-D., Florent Bonduel, à Lille, r. Basse, 40.
 Roubaix-Est, Carrette, maire de Roubaix.
 Roubaix-Nord, Lepers, adjoint au maire de Roubaix.
 Roubaix-Ouest, Désobry, adjoint au maire de Roubaix.
 Seclin, Desmazières, , industriel, maire de Seclin.
 Tourcoing-Nord, Barrois-Lepers, négociant à Tourcoing.
 Tourcoing-Sud, Dron, député, docteur en médecine à Tourcoing

Arrondissement de Valenciennes.

- Bouchain, Caullet,  A, agriculteur et fabricant de sucre à Haspres.
 Condé, Dervaux, , industriel à Vieux-Condé.
 Denain, Delcambre, , brasseur, à Denain.
 St-Amand, r. d., Jules Sirot,  A, ancien député, maître de forges, maire de St-Amand.
 St-Amand, r. g., Émile Davaine, agriculteur à St-Amand.
 Valenciennes-E., Weil-Mallez, ,  A, député, industriel, maire de Marly.
 Valenciennes-N., Deffine, Ingénieur civil, maire de Bruay.
 Valenciennes-S., Louis Legrand (de Valenciennes),   , ministre plénipotentiaire à La Haye.

STÉNOGRAPHE DU CONSEIL GÉNÉRAL : M. Tourret-Grignan,  A,  ,
Sténographe-réviseur du Sénat, au Palais du Luxembourg, Paris.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

Instituée par la loi du 10 Août 1871.

La Commission départementale exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par le titre VI de la loi du 10 août 1871. Les membres qui la composent, élus dans le sein du Conseil, sont au nombre de sept, savoir :


MM. Delcambre, *Président*; Auguste Potié, *Secrétaire*; Mulat, Alexandre Desmoutier, Debève, Alfred Petyt et Alphonse Outters.



Bureaux de la Préfecture.

Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, de neuf heures à midi, et de une heure et demie à cinq heures de l'après-midi.

Toutes les lettres ou pièces doivent être déposées sous bande ou sous enveloppe chez les concierges de l'hôtel ou des bureaux de la Préfecture. Sont exceptés de cette mesure les récépissés, visas, légalisations ou demandes de passe-ports qui peuvent être remis aux garçons de bureau pour être portés aux bureaux respectifs.

Organisation des bureaux.

Chef de division honoraire : M. L. Foucault,  I, r. Henri-Kolb, 59.

Première division. — *Chef de division* : M. Charrier,  A, O , pl. Philippe-le-Bon, 14.

1^{er} BUREAU. — **SECRETARIAT GÉNÉRAL.** — *Chef de bureau* : M. Émile Breton, r. Gantois, 29; *Sous-chef* : M. Guerlay, bd de la Liberté, 85; *Rédacteurs* : MM. Desrousseau, r. Jacquemars-Giélée, 48, Manouvriez, r. Masséna, 2; *Expéditionnaires* : MM. Tellier, r. du Fg.-de-Roubaix, 72, Gaubert, r. Henri Kolb, 63 et Abel Charrier, pl. Philippe-le-Bon, 14.

ATTRIBUTIONS. — Administrations municipales. — Agriculture. — Chambres consultatives. — Associations agricoles, Concours, Pesée des grains, Statistique des récoltes. — Archives départementales, communales et hospitalières. — Art de guérir; inspection des pharmacies, drogueries et épiceries, remèdes secrets. — Beaux-Arts : élèves-artistes, musées, théâtres, monuments historiques, bibliothèques publiques, bibliothèques administratives. — Bureaux de placements. — Bureaux de conditionnement publics. — Chancellerie : consulats et vice-consulats. — Colportage. — Commerce et industrie : Tribunaux et chambres de commerce, chambres consultatives des arts et manufactures, bourses de commerce, agents de change, courtiers, courtiers-interprètes et conducteurs de navires, — Commission météorologique. — Commissions cantonales de statistique. — Conseils d'hygiène et de salubrité. — Commissions cantonales d'hygiène. — Conseil général et conseils d'arrondissement. — Conseils de prud'hommes. — Douanes. — Ecoles agricoles, commerciales et industrielles. — Elections. — Enseignement agricole. — Epidémies. — Epizooties. — Etablissements thermal de Saint-Amand : Admission des indigents. — Etrangers : admissions à domicile, naturalisations. — Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. — Foires et marchés. — Grèves. — Hospice des quinze-vingts. — Imprimerie et librairie. — Jury criminel. — Listes électorales. — Médecine vétérinaire. — Préfecture, personnel des bureaux. — Population, mouvement et dénombrement. — Postes, télégraphes, téléphones. — Pêche à la morue, allocation de primes. — Presse, journaux et écrits périodiques. — Prix de vertu. — Publications officielles. — Race chevaline : concours, courses de chevaux. — Réunions publi ques. — Sapeurs-pompiers. — Sociétés agricoles et industrielles. — Sociétés particulières. — Sourds-muets et jeunes aveugles. — Subsistances : mercuriales de quinzaine. — Tabacs. — Travail dans les usines et manufactures. — Vaccine.

AFFAIRES MILITAIRES. — *Chef de bureau* : M. Cailliau, r. Barthélemy-Delespaul, 156 ; *Sous-chef* : M. Duhin, r. Pascal, 21 ; *Expéditionnaire* : M. Dhellemmes, r. Jacquemars-Giélée, à la Préfecture.

ATTRIBUTIONS. — Recrutement de l'armée. — Réserve de l'armée active. — Armée territoriale. — Mouvements de troupes, Casernement, logement, Gîtes d'étapes. — Subsistances militaires. — Ecoles militaires. — Recensement des chevaux et mulets et des voitures attelées. — Requisitions militaires. — Etrangers : questions d'extranéité. — Secours aux anciens militaires. — Invalides de la marine : pensions. — Demandes d'admission à l'hôtel des invalides. — Canonniers sédentaires de Lille.

2^e BUREAU. — **POLICE.** *Chef de bureau* : M. Lefebvre, $\frac{1}{4}$, bd. de la Liberté, 157 ; *Sous-chef* : M. Torck, r. de la Marmora, 14 ; *Rédacteur* : M. Joseph Delsalle, r. Gaumartin, 10 ; *Expéditionnaire* : M. Bouchez, r. Masséna, 57.

ATTRIBUTIONS. — Algérie — Asiles d'aliénés. — Armes et poudres, transport. — Chasse. — Colonies agricoles et pénitentiaires. — Condamnés libérés soumis à l'interdiction de séjour. — Incendies. — Débits de boissons. — Dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon. — Echenillage. — Etat-civil, Transmission des actes. — Expulsions. — Extraditions. — Gardes-champêtres, gardes messiers, gardes particuliers. — Gendarmerie. — Inhumation, transport de corps. — Légalisations. — Loteries. — Louveterie. — Maisons centrales de force et de correction. — Maisons de justice, d'arrêt, de correction et chambres de sûreté. — Maison de refuge du Bon-Pasteur. — Passeports à l'étranger. — Police générale, municipale et rurale. — Recherches dans l'intérêt des familles. — Réhabilitations. — Secours de toute nature pour événements malheureux. — Service sanitaire des ports de Dunkerque et de Gravelines. — Statistique des incendies, grêles, inondations, etc. — Voitures publiques. — Voyageurs indigents : secours de route et frais de transport.

Deuxième division. — *Chef de division* : M. H. Lecocq, O $\frac{1}{4}$, r. Inkermann, N^o 9.

1^{er} BUREAU. — *Chef de bureau* : M. Broutin, r. Gambetta, 89 ; *Sous-chef* : M. Bourelle, $\frac{1}{2}$ A, r. des Fossés-Neufs, 19 ; *Expéditionnaires* : MM. Chuffart, r. Keipler, 2, Roger, pl. Philippe-le-Bon, 8 bis, Jaumard à Loos, et Bach, à la Préfecture.

ATTRIBUTIONS. — Chemins de fer. — Tramways. — Ports maritimes. — Navigation intérieure. — Routes nationales. — Police de la grande voirie. — Service hydraulique : syndicats et travaux de dessèchement. — Moulins à eau, usines, police des cours d'eau non navigables ni flottables. — Industrie minière : concessions de mines de houille, redevances fixes et proportionnelles, statistique, police et surveillance des exploitations, accidents. — Personnel des ingénieurs : pensions, secours, indemnités. — Délégués à la sécurité des ouvriers mineurs. — Liste annuelle du jury d'expropriation. — Etablissements insalubres, dangereux et incommodes. — Appareils à vapeur. — Carrières. — Travaux militaires : servitudes imposées à la propriété pour la défense des places de guerre. — Limites de la frontière. — Edifices nationaux : construction et entretien. — Edifices diocésains. — Etablissement de conducteurs pour transport de force et lumière électrique.

2^e BUREAU. — *Chef de bureau* : M. Guinois, (M), pl. Sébastopol,

25 ; *Expéditionnaires* : MM. Coquelle, r. du Port, 18, et Baudelaire, r. du Dragon, 2.

ATTRIBUTIONS. — Construction et entretien des édifices départementaux. — Casernes de gendarmerie en location. — Architectes autorisés à présenter des projets pour le compte des communes et des établissements publics. — Commission des bâtiments civils. — Domaines. — Forêts domaniales. — Bois des communes et des établissements publics soumis au régime forestier. — Constructions à distance prohibée. — Bois particuliers. — Défrichements. — Logements insalubres.

Troisième division.—*Chef de division* : M. Féver, *, O $\frac{1}{4}$, r. des Pyramides, 24.

1^{er} BUREAU. — ADMINISTRATION COMMUNALE ET HOSPITALIÈRE. — *Chef de bureau* : M. Vincent, bd. Montebello, 32 ; *Sous-chef* : M. Decourcelles, à Lambersart ; *Rédacteurs* : MM. Vanlatou, pl. Jeanne d'Arc, 12 ; Designolle, à Loos ; *Expéditionnaires* : MM. Carré, r. Jean Bart, 32 ; Verstraete, à Comines ; Dupire, à Ascq, et Bouvet, bd. du Maréchal Vaillant, 6.

ATTRIBUTIONS. — Communes : comptabilité. — Examen et règlement des budgets communaux. — Emprunts. — Impositions extraordinaires. — Octrois. — Gestion des receveurs municipaux. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Monts-de-piété. — Asiles d'aliénés : administration et comptabilité. — Colisations municipales. — Registres de l'état-civil. — Marais communaux. — Portions ménagères. — Secours aux établissements de bienfaisance. — Contentieux des communes : acquisitions, aliénations, échanges, transactions. — Baux de biens. — Règlement des tarifs pour la location des places dans les abattoirs, halles, foires et marchés. — Cimetières. — Cultes. — Administration des fabriques. — Dons et legs aux communes et établissements publics. — Travaux des communes et des établissements hospitaliers. — Voirie urbaine et rurale.

2^e BUREAU. — FINANCES DE L'ÉTAT. — COMPTABILITÉ DÉPARTEMENTALE ET VICINALE. — *Chef de bureau* : M. Vautrin, r. d'Artois, 2 ; *Sous-chef* : M. Ducro, r. Voltaire, 4 ; *Comptables* : MM. Delcambre, r. de Lens, 52 ; Brisy, O A, r. d'Arvers, 7 ; *Expéditionnaires* : MM. Paul Lecocq, r. Basse, 8 ; Lepot, r. Danton, 3 ; Sauquet, r. du Vx-faubourg, 6 ; et Masurel, à La Madeleine, r. du Chauffour, 8.

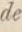
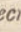
ATTRIBUTIONS. — Finances de l'État. — Contributions directes : réclamations, contentieux. — Contributions indirectes. — Service des aliénés, recouvrement des dépenses. — Poids et mesures. — Caisses d'épargne. — Fonds des amendes de police correctionnelle ; Répartition. — Comptes des dépenses de la maison centrale et des prisons. — Pécule des condamnés. — Caisse départementale des retraites. — Visa et enregistrement des récépissés de versement au Trésor, des titres de rentes, des livrets de caisse d'épargne et de la vieillesse. — Caisse d'assurance en cas de décès. — Magasins généraux et salles de ventes publiques. — Comptabilité départementale : budget et compte annuels des recettes et dépenses départementales. — Création et recouvrement des produits éventuels vicinaux. — Ordonnement et liquidation des dépenses. — Produits éventuels du département. — Service des emprunts départementaux.

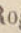
BUREAU DES ENFANTS ASSISTÉS. — *Sous-chef chargé du bureau* : M. Quenet, r. du Marché, 20 ; *Expéditionnaires* : MM. Jules Lefebvre, 1, r. Grande-Allée ; Leprêtre, à Loos ; Ortille, r. de Fives, 25 ; Boone, rue Manuel, 100. — *Commis-enquêteur du service* : M. P. Warin, à Lambersart.

ATTRIBUTIONS. — Enfants assistés et moralement abandonnés. — Exécution de la loi dn 23 décembre 1874 sur les enfants du 1^{er} âge.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Directeur : M. Brunel, O  I,  I, inspecteur d'académie, pl. Philippe-de-Girard, 19.

Division de l'Instruction publique. — *Chef de division, faisant fonctions de secrétaire de la direction* : M. Poulain, O  I, O , r. de Lens, 59.

1^{er} BUREAU. — ADMINISTRATION ET PERSONNEL. — *Chef de bureau* : M. Rogeaux, O  A, r. de Flandre, impasse de la Gaité ; *rédacteur* : M. Dorlez, r. Brûle-Maison, 107 ; *expéditionnaires* : MM. Ducatillon, à Siu-le-Noble, Bettremieux, rue Nationale, 78, et Spinnévin, r. de Jemmapes, 67.

ATTRIBUTIONS. — Ecoles normales, administration et personnel. — Instituteurs, institutrices et directrices d'écoles maternelles. — Nominations, congés, récompenses, peines disciplinaires. — Inscription des candidats aux écoles normales, au brevet de capacité, aux bourses dans les écoles primaires supérieures. — Expédition des diplômes. — Attribution des bourses d'enseignement primaire supérieure. — Propositions pour décorations et distinctions honorifiques universitaires. — Délégations cantonales. — Comités de patronage des écoles maternelles publiques. — Bibliothèques pédagogiques et scolaires. — Conférences. — Cours d'adultes : ouverture. — Ecoles privées. — Pensionnats primaires. — Déclaration d'ouverture. — Certificats d'études. — Préparation des projets de règlements, programmes, etc. — Service militaire : engagement décennal. — Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices du Nord. — Bulletin de l'enseignement primaire. — Hygiène scolaire. — Commissions scolaires. — Bataillons scolaires.

2^e BUREAU. — COMPTABILITÉ ET MATÉRIEL. — *Chef de bureau* : M. Badard, à Armentières ; *Sous-chef* : M. Ménétèreau, pl. Philippe-le-Bon, 5 ; *comptable* : M. Thobois, r. de l'Alcasar, 20 ; *rédacteur* : M. Moréle, r. Solferino, 167 ; *expéditionnaires* : MM. Duponchelle, r. Solferino, 135, et Thuilliez, à St-André-lez-Lille.

ATTRIBUTIONS. — Conseil départemental de l'Instruction publique. — Comptabilité des écoles normales. — Budget des écoles normales. — Subventions aux communes. — Traitements du personnel de l'enseignement primaire. — Pensions de retraite du personnel scolaire. — Secours aux anciens instituteurs et institutrices, aux veuves des instituteurs, etc. — Création d'écoles et de postes d'instituteurs-adjoints et d'institutrices-adjointes. — Examen des projets et des demandes de secours pour construction ou appropriation des écoles et pour fourniture de mobiliers scolaires. — Cartes et globes. — Proposition de concessions sur les fonds de l'Etat. — Répartition des

fonds votés par le Conseil général pour encouragements aux instituteurs et institutrices. — Dons et legs en faveur d'établissements d'instruction. — Caisse des écoles : approbation des statuts. — Inscriptions des candidats aux bourses dans les lycées et collèges. Attribution de ces bourses.

CONSERVATEUR-RÉGISSEUR DE L'HÔTEL : M. Plumcoeq.

HUISSIERS. — *Huissier du Cabinet du Préfet* : Bach, (M). — *Huissier du Cabinet du Secrétaire Général* : G. Buchelet. — *Huissier du Conseil de Préfecture* : Crespel.

GARÇONS DE BUREAU : Delannoy, *brigadier* ; Jean Garin, Victor Garin, Castelin et L. Buchelet.

CONCIERGES. — *Concierge de l'hôtel*, pl. de la République, Pierrat, (M). — *Concierge des bureaux*, r. Jacquemars-Giélée, M^{me} Bach. — *Concierge du Secrétaire-Général*, Jean Garin.

IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE : M. L. Danel, O *, r. Nationale, à Lille.

• Archives du Département.

Archiviste honoraire : Mgr. Dehaisnes, O I, bd. Vauban, 95 ; *archiviste* : M. Finot, O I, †, r. du Pont-Neuf, 1 ; *chef de bureau*, Forret, r. Nationale, 119 ; *employés* : MM. Vermaere, à La Madeleine, Delattre, r. Mercier, impasse Lesay, 18 ; *dessinateur* : Fournet, à La Madeleine.

COMMISSION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES. — Cette commission, chargée de la régularisation et de la bonne tenue des archives des communes et des établissements de bienfaisance du département du Nord, a été réorganisée par arrêté préfectoral du 22 janvier 1849.

Elle est composée ainsi qu'il suit : MM. le Secrétaire Général de la Préfecture, *Président* ; Van Hende, O I, propriétaire à Lille ; Mgr Dehaisnes, O I ; Maleprade, directeur des Domaines, à Lille ; Finot, O I, †, archiviste, *Secrétaire*.

SOUS-PRÉFECTURES ET CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.


Les Conseils d'Arrondissement s'assemblent deux fois par an aux époques fixées par le Gouvernement. Ils nomment chaque année leurs Présidents et Secrétaires ; ces Conseils délibèrent sur les réclamations auxquelles donne lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, sur les demandes en réduction formées par les communes. Ils répartissent entre elles les contributions et donnent leur avis sur les divers objets d'intérêt local.

Les Conseils d'Arrondissement sont renouvelés par moitié tous les trois ans. Le renouvellement des membres appartenant à la

1^{re} série (voir page 45) a lieu en même temps que le renouvellement des membres du Conseil Général appartenant à la 2^e série et *vice-versâ*.


Les pouvoirs des membres appartenant aux cantons de la 2^e série ont été renouvelés les 31 juillet, 7 et 14 août 1892. Les pouvoirs des membres des Conseils d'arrondissement appartenant aux cantons de la 1^{re} série expireront en 1895.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.


Sous-Préfet : M. A. Letailleur,  A.

Secrétaire : M. Louis Garcia.

Conseil d'Arrondissement.

Avesnes-N.,	MM.	Cromback, adjoint au maire d'Avesnes.
Avesnes-Sud,		Maton, à Etrœungt.
Bavai,		Derkenne,  , brasseur à Feignies.
Berlaimont,		Banteignie, docteur en médecine, à Berlaimont.
Landrecies,		Leblond, maire de Fontaine-au-Bois.
Le Quesnoy-Est,		Nestor Lenglet, à Englefontaine.
Le Quesnoy-O.,		Dehove, à Preux-au-Sart.
Maubeuge,		Neuilliès, architecte, à Maubeuge.
Solre-le-Château,		Deltour, médecin à Cousolre.
Trélon,		O. Gévelle, à Anor.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Sous-Préfet : M. Robert Godefroy,  A.

Secrétaire : M. J. Sainsaux.

Conseil d'Arrondissement.

Cambrai-Est,	MM.	Loiset, cultivateur, à Iwuy.
Cambrai-Ouest,		Copin, constructeur, ingénieur civil, à Cambrai.
Carnières,		Alphonse Le Mahieu, négociant à Carnières.
Clary,		Fontaine-Herbet, brasseur, maire de Bertry.
—		Sauvé, à Nurlu (Somme).
Le Cateau,		Carpentier-Risbourg, député, maire de Pommereuil.
—		Basquin, propriétaire, ancien notaire, à Catillon.
Marcoing,		Millet-Bricout, fabricant de sucre et maire de Bantouzelle.
Solesmes,		Gustave Cardon, agriculteur, maire de St-Python.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Sous-Préfet : M. Bonnerot, ✱, O A.*Secrétaire* : M. O. Bouché.*Conseil d'Arrondissement.*

Arleux,	MM. Drocourt, O A, maire d'Arleux.
Douai-Nord,	Lespagnol, brasseur, à Flines-lez-Raches.
—	Baron de Boissonnet, avocat à Douai.
Douai-Ouest,	Olivier Pasquet, industriel à Flers.
—	Fernand Nutly, négociant à Douai.
Douai-Sud,	G. Couppé, industriel à Férin.
—	Paul Hayez, député, maître de verreries à Aniche.
Marchiennes,	G. Pennequin, O A., maire de Somain.
Orchies,	Josson, avocat à Lille.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

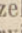
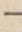
Sous-Préfet : M. Jules Maillot, O I.*Secrétaire* : M. Pierre Colas, licencié en droit.*Conseil d'Arrondissement.*

Bergues,	MM. Carpentier, négociant, adjoint au maire de Bergues.
Bourbourg,	Vercoustre, président honoraire de la 2 ^e section des Waeteringues, à Bourbourg.
Dunkerque-Est,	Duriau, ✱, O A, docteur en médecine, à Dunkerque.
—	A. Lebecque, O ✱, distillateur, maire de Tétéghem.
Dunkerque-O.,	Vézien, O ✱, médecin principal de la marine en retraite, à Dunkerque.
—	Vancauwenberghe, industriel, maire de St-Pol-sur-Mer.
Gravelines,	Torris, négociant, maire de Gravelines.
Hondschoote,	Deswarte, maire de Ghyvelde.
Wormhout,	Wemaëre, docteur en médecine, à Wormhout.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

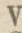

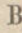

Sous-Préfet : M. Gustave Lhotte, ✱, O I, O ✱.*Secrétaire* : M. Quilliet, O A.*Conseil d'Arrondissement.*

Bailleul-N.-E.,	MM. Delbecque, maire de Nieppe.
—	Plouvier, notaire, à Steenwerck.
Bailleul-Sud-O.,	Eugène Cortyl, propriétaire, à Bailleul.



Cassel,	MM. Bosquillon de Jenlis, propriétaire, à Cassel.
Hazebrouck-N.,	Mordacq-Cattoir, maire de Blaringhem.
Hazebrouck-S.,	Deram,  A, juge de paix, à Hazebrouck.
Merville,	Emile Hennion, ancien notaire à Estaires.
—	Bouilliez,  *, propriétaire, à Merville.
Steenvoorde,	Pierre Decanter, maire de Boeschépe.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Conseil d'Arrondissement.

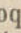
Armentières,	MM. N...
Cysoing,	Victor Dubreucq,  A, maire de Templeuve.
Haubourdin,	Comte D'Hespel, propriétaire, à Haubourdin.
La Bassée,	Adolphe Dilly, à La Bassée.
Lannoy,	Mulliez-Dewailly, négociant en vins à Lannoy.
Lille-Centre,	Brackers-d'Hugo, avocat, conseiller municipal, r. Jacquemars-Gidée, 8, à Lille.
Lille-Est,	Engrand, maire d'Hellemmes.
Lille-Nord,	Victor Druez,  *, commandant du bataillon des sapeurs-pompiers de Lille, r. Nicolas-Leblanc, 14.
Lille-Nord-Est,	Bécour,  †, docteur en médecine, r. de Bouvines, 15, à Lille.
Lille-Ouest,	Auguste Bonte, propriétaire à Lambersart.
Lille-Sud,	Courmont, industriel, r. Solférino, 253, à Lille.
Lille-Sud-Est,	Luce, conseiller municipal à Ronchin.
Lille-Sud-Ouest,	Ernest Loyer, député, filateur, pl. de Tourcoing, à Lille.
Pont-à-Marcq,	Raoul des Rotours, licencié en droit, maire d'Avelin.
Quesnoy-sur-D.,	Charles Bodé, maire de Quesnoy-sur-Deûle.
Roubaix-Est,	Jules Hazebrouck, à Roubaix.
Roubaix-Nord,	Briffaut, cabaretier à Wattrelos.
Roubaix-Ouest,	Desbarbieux, ferblantier à Croix.
Seclin,	Marchand, maire d'Allennes-lez-Marais.
Tourcoing-Nord,	D'Halluin, notaire, maire de Linselles.
Tourcoing-Sud,	Victor Vincent,  A, médecin, à Nouveaux.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Sous-Préfet : M. G. Mossé,  A, O  †

Secrétaire : M. Ségard.

Conseil d'Arrondissement.

Bouchain,	MM. Coquelle, O  †, agriculteur, maire de Mastaing.
-----------	--

Condé,	MM. Wagret, ✱, maire de verreries, maire de Escaupont.
Denain.	Cauvez, négociant à Anzin.
Saint-Amand, r. d.	Lepez, député, maire de Raismes.
— r. g.	Désiré Lemaire, médecin-vétérinaire à St-Amand.
Valenciennes-E.,	Paul Sautteau, O I, avocat, maire de Valenciennes.
Valenciennes-N.,	Patoir, négoc., adjoint au maire de Wallers.
—	Paul Debaralle, ✱, O I, propriétaire, conseiller municipal, à Valenciennes.
Valenciennes-S.,	César Sirot, maître de forges, maire de Trith.

SERVICES PUBLICS ET DÉPARTEMENTAUX.

CORPS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Le service des Ponts et Chaussées est divisé en 16 arrondissements d'inspection (Services ordinaires et services spéciaux) et en 9 directions (Contrôle des Chemins de fer).

Le département du Nord fait partie de la 3^e inspection pour ce qui concerne le service ordinaire, les rivières, les canaux et les ports maritimes, et de la 3^e direction du contrôle des lignes comprises dans le réseau du Nord, pour ce qui concerne les chemins de fer.

Inspecteur général du 3^e arrondissement, M. Lorieux, ✱, bd. de la Tour-Maubourg, 17, à Paris.

Directeur du contrôle. — M. Salva, O ✱, *inspecteur général des ponts et chaussées*, 15, r. St-Simon, à Paris.

Adjoint au Directeur. — M. Connesson, ✱, ingénieur en chef, 9, bd. Denain, à Paris.

Service ordinaire et service hydraulique.

Routes nationales, irrigations, dessèchements, usines et curages sur les cours d'eau non navigables ni flottables.

Ingénieur en chef du département : M. Gruson, ✱, O I, O I, r. de Bruxelles 4. — Bureaux : r. Nationale n° 91, à Lille.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Devos, ✱, r. des Postes, 20, à Lille; Paul Dubois, à Dunkerque; Macaigne, à Cambrai; Barbet, ✱, à Douai; Lefebvre, à Valenciennes.

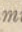
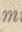
Conducteurs principaux. — MM. Petit, ✱, à Bourbourg; Weber, bd. Bigo-Danel, 28, Barré, r. des Pyramides, 1, et Bouchez, r. du Prieuré, 14, à Lille; Macaigne, à Cambrai; Groniez, à Cassel; Annibert, à Dunkerque.

Conducteurs de 1^{re} classe. — MM. Godin, r. Brûle-Maison, 68, à Lille ; Mallet, au Gateau ; Dayez, à Valenciennes.

Conducteurs de 2^e classe. — MM. Muylaert, à Douai ; Caullery, à Avesnes.

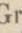
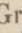
Conducteur de 3^e classe. — M. Louis Lecat, à Douai.

Conducteurs de 4^e classe. — MM. Mercier, à Maubeuge ; Martinot, à Valenciennes.

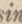
Commis de 1^{re} classe: MM. Désicy,  A, à Cambrai ; Pigache,  A, r. du Vieux-Marché-Bêtes, 21, à Lille. — *Commis de 2^e classe:* MM. Degouge, Piat, Legroux, Couvez R., Legendre G., Gombert, à Lille ; Wiart, à Douai ; Lefebvre, à Dunkerque ; Desaint, à Cambrai. — *Commis de 3^e classe:* MM. Lacroix, à Lille ; Vasseur et Dulieu, à Valenciennes. — *Commis de 4^e classe:* M. Becquereau, à Lille.

Commis stagiaires. — MM. Baërt, à Lille ; Huyard, à Douai.

SERVICE SPÉCIAL D'OBSERVATIONS HYDROMÉTRIQUES ET D'ANNONCE
DES CRUES.

M. Gruson,  I, O , *Ingénieur en chef du département*, r. de Bruxelles, 4. — Bureaux : r. Nationale, 91, à Lille.

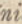
Bassin de la Sambre et ses affluents. — *Bassin de l'Escaut et ses affluents, à l'exception de la Scarpe et de la Lys.* — M. Lefebvre, *Ingénieur ordinaire*, à Valenciennes.

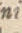
Bassin de la Scarpe. — M. Barbet, , *Ingénieur ordinaire*, à Douai.


Bassin de la Lys. — M. Briotet, *Ingénieur ordinaire*, r. Jean-Bart, 45, à Lille.

Bassin de l'Yser. — M. Paul Dubois, *Ingénieur ordinaire*, à Dunkerque.

Service des ports maritimes de commerce.

Ingénieur en chef: M. Joly, , à Dunkerque.

Ingénieurs ordinaires: MM. Corbeaux, Paul Dubois, et Mascart, , à Dunkerque.

Conducteurs principaux: MM. J. Haeuw, Gauthier, Em. Debacker, , Ed. Debacker et E. Haeuw, à Dunkerque.

Conducteurs de 1^{re} classe: MM. Vitrant, Villart, Verlinde, Brey-naert et Balsen, à Dunkerque.

Conducteurs de 2^e classe: MM. Delbouve, Cleenewerck, J^h Mesnage et Denquin, à Dunkerque.

Conducteurs de 3^e classe: MM. Martin et Sipra, à Dunkerque ; Bourdon, à Gravelines.

Conducteurs de 4^e classe: MM. Galloo, Berteloot et E. Debergh, à Dunkerque.

Commis de 1^{re} classe: M. Butez, à Dunkerque.

Commis de 2^e classe. — MM. Nortier, Declercq, A. Mesnage et Bocquet, à Dunkerque; Dutoit, à Gravelines.

Commis de 3^e classe. — MM. Janssoone, Loonis, Dewismes, Antoine, G. Debaecker et Dart, à Dunkerque.

Commis de 4^e classe. — MM. Deconynck, M. Delbouve et Boone, à Dunkerque.

Officiers de port : MM. Hamelin, *capitaine de port, chef de service*; Sion, *lieutenant de 1^{re} classe*; P^{re} Damman, *lieutenant de 2^e classe*; J. Claeysen, Messen, Merlen et L. Claeysen, *mattres de 1^{re} classe*; Robyn, Gens, Patte et Lemaire, *mattres de 2^e classe*; Neuts, Bommelaer, E. Claeysen et Langhetée, *mattres de 3^e classe*, à Dunkerque; M. Lavallée, *mattre de 3^e classe*, à Gravelines.

Officiers et équipages des feux flottants de la rade de Dunkerque : MM. Léglise, *capitaine d'armements*; Guillermou, Wesemaël et Gens, *capitaines en premier*; Cousin, Jonneskin et Bénard, *capitaines en second*; Vanwaelfelghem et Merlen, *mattres d'équipage*; plus 36 hommes d'équipage, dont un mécanicien et un chauffeur, 13 matelots de 1^{re} classe et 18 de 2^e classe.

NAVIGATION A VAPEUR SUR MER. — La Commission de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur mer, établie à Dunkerque conformément au décret du 1^{er} février 1893, est composée comme suit :

MM. Joly, *, *Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Président*; Paul Dubois, *Ingénieur des Ponts et Chaussées, Secrétaire*; Corbeaux et Mascart, *, *Ingénieurs des Ponts et Chaussées*; Hamelin, *capitaine de port*; Terquem, *, *Professeur d'hydrographie en retraite*; Nissen, *Commissaire de l'inscription maritime*.

Service des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais.

Direction du service. — M. La Rivière, *, *ingénieur en chef*, 10, r. de Puébla, à Lille, bureaux : place VIII, n^o 7, (porte de Paris); *chef de bureau* : M. Certain, r. de Paris, 70, à Lille, *agent de la statistique*. — *Conducteur de 4^e classe* : Lesage, r. Jean-Bart, 42, Lille. — *Commis de 2^e classe* : MM. Héquet, Machin et Caby. — *Commis de 3^e classe* : M. Humbert.

1^{er} ARRONDISSEMENT : LILLE. — *Canal d'Aire, canal de la Deûle (entre Bauwin et Deûlémont), canal de Roubaix et embranchement sur Tourcoing, canaux de l'arrondissement d'Hazebrouck, rivières de la Lys et de la Lave.* *Ingénieur* : M. Briotet, r. Jean-Bart, 45, à Lille.

2^e ARRONDISSEMENT : DOUAI. — *Canal de la Deûle (entre Douai et Bauwin), canal de Lens, canal de la Sensée, Scarpe supérieure, Scarpe moyenne, Scarpe inférieure.* *Ingénieur* : M. Barbet, *.

3^e ARRONDISSEMENT : DUNKERQUE. — *Canal de Bergues, canal de Bourbourg, canaux de la haute et de la basse Colme, canal de Furnes.* Ingénieur : M. Dubois.

4^e ARRONDISSEMENT : DUNKERQUE. — *Canal de Neuffossé, rivière d'Aa.* Ingénieur : M. Mascart, ✱.

5^e ARRONDISSEMENT : CALAIS. — *Canaux du Calaisis.* Ingénieur : M. Charguéraud.

Conducteurs principaux : MM. Diruit, à Roubaix ; Carouille, à Dunkerque ; Larivière, à Douai. — *Conducteur de 1^{re} classe* : M. Wackeruie, à Merville. — *Conducteurs de 2^e classe* : MM. Renault, à Armentières ; Durier, à Dunkerque ; Muylaert et Quarré, à Douai. — *Conducteurs de 3^e classe* : MM. Bourel, r. Solférino, 229, et Le Noan, bd. de la Liberté, 2, à Lille ; Leroy, à Douai ; Savary, à Courrières ; Bouclet et Faillie, à St-Omer ; Pezron, à Calais. — *Conducteurs de 4^e classe* : MM. De Bergh, r. Boucher-de-Perthes, 76, et Savary, r. JeanBart, 40, à Lille ; Jannin, Bonnetty et Boulogne, à Douai. — *Commis de 1^{re} classe* : MM. Devrez à Douai ; Legrand, à St-Omer. — *Commis de 2^e classe* : MM. Leferre, à Lille ; Leroy, Houcke, et Brifaut, à Dunkerque ; Auber, à Béthune ; Artisien, à Calais. — *Commis de 3^e classe* : MM. Magniez, à Lille ; Gouy, à Douai. — *Commis de 4^e classe* : MM. Coyaux, et Sarels, à Lille ; Bouclet, à Calais. — *Commis stagiaire* : Hugot, à Lille. — *Agents de la statistique* : Mézand, à Douai ; Leclercq, à Dunkerque.

Service spécial de la navigation entre la Belgique et Paris.

Direction du service. — M. Derome, ✱, *Ingénieur en chef*, à Compiègne. — *Conducteurs de 3^e classe* : MM. Bender, Pecqueux, Ruin. — *Commis de 3^e classe* : M. A. Renaud. — *Commis de 4^e classe* : MM. Léon Renaud et Gabillet.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — *Canal de Mons à Condé et Escaut de Neuville à la frontière belge, Sambre française canalisée.* Ingénieur : M. Lefebvre.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Escaut en amont de Neuville et canal de Saint-Quentin, de Cambrai à l'écluse de Lesdins.* Ingénieur : M. Macaigne.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-QUENTIN. — *Contrôle du canal de jonction de la Sambre à l'Oise.* Ingénieur : M. N....

Conducteurs de 1^{re} classe : MM. Lallement et Rose, à Cambrai ; Odet, à Condé ; Chomer, à Valenciennes.

Conducteur de 2^e classe : M. Thoury, à Valenciennes.

Conducteurs de 3^e classe : MM. Vernier et Reissig, à Cambrai.

Conducteurs de 4^e classe : MM. Nanin, à Berlaimont ; René, à Saint-Quentin ; Gæster, à Maubeuge ; Gérard, à Cambrai.

Conducteur à Riqueval : M. N....

Commis de 1^{re} classe : MM. Carion, à Valenciennes ; Raux, à Cambrai.

Commis de 2^e classe : MM. Marle, à Valenciennes ; Paul Bruniaux, à Cambrai et Hombert, à Riqueval.

Commis de 3^e classe : MM. Corneille, à Cambrai ; Goursault et Jules Latreille, à Valenciennes.

Commis de 4^e classe : M. Latreille-Wanon, à Valenciennes.

NAVIGATION A VAPEUR SUR LES FLEUVES, RIVIÈRES ET CANAUX.

Les commissions de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur les fleuves, rivières et canaux, établies à Dunkerque et à Douai, en exécution du décret du 9 avril 1883, sont composées comme il suit :

Commission de Dunkerque : MM. Joly, ✱, *Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Président* ; Paul Dubois, *Ingénieur des Ponts et Chaussées* ; Hamelin, *Capitaine de port*, et Terquem, ✱, *Professeur d'hydrographie en retraite*.

Commission de Douai. MM. La Rivière, ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Lille, Président* ; Kuss, ✱, *Ingénieur en chef des mines, à Douai* ; Barbet, ✱, *Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Douai* ; Gosselin, *Ingénieur civil, à Douai et Lebeau, Ingénieur des ateliers Cail*. — Poteau, *Contrôleur des mines, à Douai, attaché à la Commission*.

Services spéciaux d'études des canaux de navigation projetés dans le département.

CANAL DU NORD SUR PARIS. — M. La Rivière, ✱, *Ingénieur en chef, à Lille*. — M. Lemercier, *Conducteur principal, à Lille*.

Chemins de Fer.

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

CONTROLE DE L'EXPLOITATION DU NORD ET LIGNES ANNEXES.

Inspecteur général des Ponts et Chaussées : M. Salva, O ✱, *Directeur du contrôle, 15, r. Saint-Simon, Paris*.

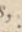
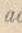
Ingénieurs en chef : MM. Connesson, ✱, *Ingénieur en chef adjoint à l'Inspecteur général (Travaux neufs)*. — Loche, ✱, *Ingénieur en chef du Contrôle de la Voie et des Bâtimens, 24, r. d'Offemont, Paris*. —

Luneau, ✱, *Ingénieur en chef du contrôle de l'exploitation et de la traction*, 16, r. de Bruxelles, Paris. — Baume, ✱, *Ingénieur en chef du Contrôle central*, 21, r. de la Pompe, Paris.

Contrôle de la voie et des bâtiments. — *Ingénieur des ponts et chaussées*: M. Stoclet,  A, Place VIII (Porte de Paris), n° 7, à Lille. — *Contrôleurs*: MM. D. Mallet, r. Brûle-Maison, 36, et Balsen, r. de Dunkerque, 209, Belin, au Quesnoy. — *Comptable*: M. Caire, à Lille. — *Commis*: MM. Goursault et Lixon, à Lille.

Contrôle de l'exploitation et de la traction. — *Ingénieur des mines*: M. Chapuy, square Rameau, 7, à Lille. — *Contrôleurs*: MM. Lefebvre, r. Barthélemy-Delespaul, 111, à Lille, Lemoine, r. des Hautes-Voies, 45, à La Madeleine-lez-Lille. — *Commis*: MM. Dupont, Delobel, Roger, à Lille.

Contrôle central. — *Ingénieur en chef*: M. Baume, ✱, 21, r. de la Pompe, Paris. — *Ingénieur des mines*: M. Bochet, 3, passage Singer, Paris.

Inspecteurs principaux du contrôle de l'exploitation commerciale. — *Affaires générales: enquêtes, vœux et réclamations du public et des Conseils généraux, municipaux, Chambres de commerce, relativement aux stations, haltes, arrêts. — Plaintes des voyageurs. — Contraventions. — Procès-verbaux. — Renseignements aux Parquets, etc. — M. Paul Duplan,  I, 4, rue de Longchamps, Paris. — Tarifs, homologations, vœux et réclamations relativement aux tarifs, aux frais accessoires et au trafic: M. Allary, ✱,  A, 6, r. St-Dominique, Paris.*

Inspecteurs particuliers: MM. Guénée, 5, r. Lagrange, Paris; Roger (interiminaire), 1, r. St-Marc, à Boulogne-sur-Mer. — *Conducteur principal*: M. Boulet, 25, bd de La Chapelle, Paris. — *Commis*: M. Defosseux, r. St-Denis, à Courbevoie, (Seine).

SURVEILLANCE ADMINISTRATIVE.

Commissaires de surveillance administrative près des chemins de fer dans la traversée du département du Nord.

CHEMINS DE FER DU NORD. — MM. Duménil, r. de Dunkerque, 105, Derez, r. St-Gabriel, 51 bis, et Monarq, à Lille; Deligny, à Valenciennes; Mouchan, ✱, à Douai; Boissière, à Dunkerque; N...., à Maubeuge; Quoniam, à Armentières; Prêcheur, ✱, , à Cambrai; Nourtier, à Somain.

Le réseau du Nord est divisé en trois arrondissements pour le Contrôle de la Voie et des Bâtiments et pour le Contrôle de l'Exploitation et de la Traction. Toutes les lignes du département du Nord dépendent du 3^e arrondissement.

LIGNES FORMANT LE 3^e ARRONDISSEMENT.

Lille (heurtoir) à Douai (disque vers Arras de la bifurcation de St-Eloi) et raccordement entre les bifurcations de Notre-Dame, de St-Eloi et de Sin jusqu'aux disques avancés vers Cambrai et vers Somain. — Lille (heurtoir) à la frontière vers Mouscron et raccordement du Becquerel. — Lille (bifurcation de Tournay à la frontière vers Baisieux. — Raccordement de la bifurcation d'Ascq à la bifurcation du Gressart. — Raccordement de la bifurcation de Triez-Deval à celle de Tressin. — Lille (bifurcation d'Hellemmes) à Valenciennes (bifurcation de Bevrages) et raccordement de Bruai. — Fives à St-Sauveur et Ceinture de Lille. — Tourcoing (bifurcation de Tourcoing) à la frontière vers Menin. — Orchies (bifurcation de Nomain-Ouvignies) à la frontière vers Tournay. — Orchies (bifurcation d'Orchies) à la bifurcation de Pont-de-la-Deule. — Orchies (disque à distance de la bifurcation d'Orchies vers Somain) à Tourcoing (bifurcation du Tilleul). — Lille (bifurcation de Comines) à la frontière vers Comines. — Lille (bifurcation du Lion-d'Or) à Calais-maritime, avec embranchement: 1^o d'Hazebrouck vers Lens jusqu'au disque vers Berguette, de la bifurcation d'Hazebrouck; 2^o de St-Omer vers Arques jusqu'au disque à distance vers Arques, de la bifurcation d'Arques; 3^o de Calais vers Boulogne jusqu'au disque à distance de la bifurcation de St-Pierre vers Boulogne. — Raccordement de la bifurcation de la Madeleine à celle de Mouscron. — Hazebrouck (bifurcation de la Haute-Loge) à Dunkerque (heurtoir). — Armentières (bâtiment des voyageurs) à la frontière vers Comines. — Hazebrouck (bâtiment des voyageurs) à la frontière vers Poperinghe (Compagnie de la Flandre occidentale). — Dunkerque (bifurcation de Furnes) à la frontière vers Furnes. — Watten (bifurcation de Watten) à Bourbourg (bâtiments des voyageurs). — Calais (bifurcation des Pierrettes) à Dunkerque (bifurcation de Coudekerque). — Lille (bifurcation de Ronchin) à Béthune (disque à distance vers Lille) et à Béthune-Rivage. — Don à Templeuve. — Lens (disque à distance de la bifurcation de Sallau vers Don) à Armentières (bâtiment des voyageurs). — Don-Sainghin (bâtiment des voyageurs, à Hévin-Liétard (bâtiment des voyageurs). — Armentières (bâtiment des voyageurs) à Berguette (disque à distance vers Armentières). — Lens (disque à distance de la bifurcation de Sallau, vers Libercourt) à la bifurcation d'Harponlieu avec le raccordement de la bifurcation de la Maison-Rouge avec celle d'Evin. — Douai (disque avancé de la bifurcation de Sin (ouest) vers Somain) à Valenciennes et à la frontière vers Quiérain. — Saint-Amand (bifurcation Est) à Blanc-Misseron (bâtiment des voyageurs). — Saint-Amand (bifurcation Ouest) à Maulde (frontière). — Valenciennes (bâtiment des voyageurs) à Aulnoye (bâtiment des voyageurs). — Valenciennes (bifurcation de la Tourelle) au Cateau (bâtiment des voyageurs). — Valenciennes (bifurcation de Valenciennes) à Maubeuge (bifurcation Nord de Douzies). — Cambrai (bifurcation d'Escau-

dœuvres) à Solesmes, à Bavai et à la frontière vers Dour. — Somain (bifurcation de Somain) à Busigny (bâtiment des voyageurs). — Chaulnes (disque avancé vers Cambrai) à Cambrai et Douai (disque avancé de la bifurcation de Sin (Est) vers Cambrai), raccordement de Cambrai. — Marcoing (bâtiment des voyageurs) à Masnières (heurtoir). — Aubigny-au-Bac (bâtiment des voyageurs) à Somain (bifurcation Est de Villers-Campeau), de la bifurcation de Villers-Campeau-Sud à la bifurcation de Villers-Campeau Ouest. — Lourches (bâtiment des voyageurs) à Prouvy-Thiant (bâtiment des voyageurs). — Somain (bifurcation d'Erre) à Orchies (disque avancé de la bifurcation d'Orchies vers Somain). — Somain à la frontière vers Péruwelz et de la bifurcation de Péruwelz à Bruai (Compagnie d'Anzin). — Aulnoye (bifurcation d'Aulnoye) à Hirson (disque avancé de la bifurcation du Paradis vers Aulnoye) de la bifurcation de Berlainmont à la bifurcation de Leval. — Anor (bifurcation) à la frontière. — Busigny (disque avancé de la bifurcation de la Malmaison vers Tergnier) à la frontière vers Erquelines, de la bifurcation de la Malmaison au disque avancé de celle-ci vers Hirson, de la bifurcation d'Hautmont, à la frontière vers Quévy, de la bifurcation de Douzies Sud à la bifurcation des Usines. — Ferrière-la-Grande (bâtiment des voyageurs) à Cousolre (heurtoir). — Maubeuge (bifurcation de Maubeuge) à Fourmies (bifurcation de Fourmies). — Le Cateau (bâtiment des voyageurs) à Wassigny (disque à distance vers Le Cateau).

**SERVICE DES ÉTUDES ET TRAVAUX ET CONTROLE DES ÉTUDES ET TRAVAUX
DES LIGNES NOUVELLES COMPRISES DANS LE RÉSEAU DU NORD.**

Directeur du Contrôle : M. Salva, O \ast , Inspecteur général des Ponts et Chaussées, 15, r. St-Simon, Paris.

Adjoint au Directeur : M. Connesson, \ast , Ingénieur en chef, 9, bd. de Denain, Paris.

Service de M. Gruson, \ast , \odot I, O \ddagger , Ingénieur en chef du département, r. de Bruxelles, 4. — Bureaux : r. Nationale, 91, à Lille.

Chef des bureaux : M. Pigache, \odot A, Commis de 1^{re} classe, r. du Marché-aux-Bêtes, 21, à Lille.

Contrôle de la construction des lignes de Thiant à Lourches, de Denain à Saint-Amand, de Don à Templeuve, d'Haubourdin à Saint-André, de Roubaix à la frontière belge et d'Armentières à Tourcoing et Roubaix. — Ingénieur ordinaire : M. Devos, \ast , r. des Postes, 20 ; Conducteurs principaux : MM. Barré, r. des Pyramides, 1, à Lille ; Bouchez, r. du Prieuré, 14, à Fives-Lille.

Contrôle de la construction de la ligne d'Avesnes à Sars-Poteries. — Ingénieur ordinaire : M. Macaigne, à Cambrai ; Conducteur de 2^e classe : M. Caullery, à Avesnes.

Service de M. Mille, \ast , Ingénieur en chef, r. des Casernes, 34, à Laon. — Bureaux : r. des Casernes (cité Beynel). Chef du bureau : M. Jongleux, conducteur principal à Laon.

Contrôle des travaux de la ligne du Cateau à Laon. — Ingénieur ordinaire: M. Bourquelot, à Laon; Conducteur principal: M. Quignon, à Laon; Commis de 2^e classe, M. Bourgeois.

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL ET TRAMWAYS.

Service de M. Gruson, \ast , \odot I, O \dagger , *Ingénieur en chef*, r. de Bruxelles, 4, à Lille; bureaux, r. Nationale, 91, à Lille.

Contrôle de l'exploitation technique et commerciale, de la surveillance du matériel roulant et de la police de l'exploitation.

M. Aubert, *Ingénieur des mines*, à Valenciennes: *Chemin de fer d'intérêt local de Bapaume à Marcoing. — Tramways de l'arrondissement de Valenciennes et de Fournies à Wignehies.*

M. Chapuy, *Ingénieur des mines*, à Lille, Square Rameau, 7: *Tramways de Lille, de Roubaix-Tourcoing, de Dunkerque et de Cambrai à Catillon. — Chemins de fer d'intérêt local de Denain au Câtelet, de Bergues à Hazebrouck, avec embranchement sur Hondschoote.*

Contrôle de la voie et des travaux d'art.

M. Devos, \ast . *Ingénieur des ponts et chaussées*, r. des Postes, 20, à Lille: *Tramways de Lille, de Roubaix-Tourcoing et d'Armentières à Halluin.*

M. Barbet, \ast , *Ingénieur des ponts et chaussées*, à Douai: *Tramway de St-Amand à Hellemmes par Lannoy. — Chemin de fer d'intérêt local de Pont-à-Marcq à Pont-de-la-Deûle.*

M. Paul Dubois, *Ingénieur des ponts et chaussées*, à Dunkerque: *Tramways de Dunkerque, de St-Pol et de Rosendaël. — Chemins de fer d'intérêt local de Bergues à Hazebrouck, avec embranchement sur Hondschoote, d'Hondschoote à Bray-Dunes et d'Herzele à St-Omer.*

M. Lefebvre, *Ingénieur des ponts et chaussées*, à Valenciennes: *Chemins de fer d'intérêt local d'Haspres à Solesmes, de Solesmes à Landrecies, de Bettrechies à Hon-Hergies et à Bavai. — Tramways de l'arrondissement de Valenciennes, et de Bon-Secours à Hergnies par Condé et Vieux-Condé.*

M. Macaigne, *Ingénieur des ponts et chaussées*, à Cambrai: *Tramways de Cambrai à Catillon, de Fournies à Wignehies. — Chemins de fer d'intérêt local de Bapaume à Marcoing, de Denain au Câtelet, du Câtelet à Masnières, de Solesmes à Quiécy vers Caudry, de Landrecies à Avesnes, de Maubeuge à Villers-sire-Nicole, de Quiécy à Estourmel vers Cambrai et de Lourches à Cambrai, prolongement de la ligne de Boisieux à Marquion.*

CORPS DES MINES.

Inspecteur général des mines chargé de la division minéralogique du Nord-Ouest, M. Lorieux, O \ast , 43, r. Galilée, à Paris. 5

ARRONDISSEMENT MINÉRALOGIQUE DE DOUAI

(Comprenant les départements du Nord et de l'Aisne).

Ingénieur en Chef des Mines : M. Kuss, *, A, à Douai.*Bureau de l'Ingénieur en Chef* : M. Bourgin, *commis des mines*.

SOUS-ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

(Comprenant les arrondissements administratifs de Valenciennes, Cambrai, Douai, Avesnes).

Ingénieur ordinaire : M. Aubert, à Valenciennes.*Contrôleurs des Mines* : MM. Lafont et Lenglet, à Valenciennes ; Poteau, à Douai.*Commis* : MM. Crombez et Goursault, à Valenciennes.

SOUS-ARRONDISSEMENT DE LILLE.

(Comprenant les arrondissements administratifs de Lille, Dunkerque, Hazebrouck).

Ingénieur ordinaire : M. Chapuy, square Rameau, 7, à Lille.*Contrôleurs des Mines* : MM. Lefèvre, r. Barthélémy-Delespaul, 111, Potaux, r. Nationale, 70 et Gilotaux, r. Inkermann, 53, à Lille.

ÉCOLE DES MAÎTRES-MINEURS DE DOUAI.

L'École des maîtres-mineurs de Douai, instituée par décret du 27 mars 1878, a été établie dans les bâtiments de l'ancienne école normale, 21, rue Victor Hugo, au moyen des subventions fournies par le département du Nord, par celui du Pas-de-Calais, par la ville de Douai et par les sociétés houillères.

Les élèves, tous ouvriers mineurs, sont reçus à la suite d'un concours. Ils sont au nombre de 45 environ, ils passent deux années à l'École ou dans les mines de la région, où ils complètent leur instruction pratique. Ils sont internes et paient une pension annuelle de 500 fr. Les départements du Nord et du Pas-de-Calais entretiennent chacun un certain nombre de bourses.

L'instruction donnée aux élèves a pour but d'en faire des maîtres-mineurs éclairés et des géomètres ; elle comprend l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie, le lever des plans, l'exploitation des mines, des notions de physique et de chimie, le dessin des plans d'exploitations souterraines et de modèles de machines.

Les quatre-cinquièmes des élèves sortant de l'École avec 65 % du total des points qu'on peut obtenir dans la scolarité sont dispensés de deux années de service militaire. L'année de service obligatoire peut être faite conditionnellement, après l'admission à l'École, ou après la première année d'études. (Lois des 15 juillet 1889 et 11 juillet 1892 sur le recrutement de l'armée et décret du 25 novembre 1889).

Les trois premiers élèves de l'École peuvent, à leur sortie, être nommés à l'emploi de contrôleur des mines. (Décret du 2 janvier 1883).

Personnel : M. Kuss, *, A, *Ingénieur en chef des Mines*, Directeur.
— MM. Maris et Cambessèdes, *Contrôleurs des Mines*, *Professeurs*.
— M. Massa, (M), *Maître surveillant*. — M. Poteau, *Contrôleur des Mines*, *Economé*.

SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES.

Le service des Poudres et Salpêtres est rattaché par la loi du 13 mars 1875 au Ministère de la guerre, où il forme la 6^e Direc-

tion. Conformément à l'article 11 de cette loi, la direction de la fabrication des poudres et autres matières explosibles monopolisées par la loi du 13 fructidor an V est confiée à un corps spécial d'Ingénieurs, se recrutant directement à l'École Polytechnique sous le nom d'Ingénieurs des Poudres et Salpêtres.

Le service des Poudres et Salpêtres compte actuellement, en outre du Laboratoire central sis à Paris : onze poudreries (St-Ponce, Vonges, St-Chamas, Toulouse, St-Médard, Angoulême, Le Ripault, le Pont de Buis, Le Moulin-Blanc, Esquerdes, Sevran-Livry); trois raffineries de salpêtre (Lille, Bordeaux, Marseille); une raffinerie de soufre (Marseille); une fabrique d'éther (Bordeaux).

Directeur du service : M. Biffe, O \ddagger , *Inspecteur général de 2^e classe*, 108, rue de Rennes, Paris.

Raffinerie nationale de salpêtre de Lille.

Directeur : M. Loiseau, *Ingénieur de 2^e classe*, à la Raffinerie, cour des Bourloires, 5, Lille.

Agent comptable en matières et deniers : M. Blanc, *commis de 3^e classe*. — *Chef ouvrier* : M. Camelin, *chef raffineur*.

SERVICE VICINAL. — AGENTS VOYERS

Chargés des Routes départementales et des chemins vicinaux.

Agent voyer en chef : M. Fourquez, r. Meurein, 22.

Agents voyers en chef honoraires : MM. Romain, \ddagger , et Leroy.

Agents voyers d'arrondissement.

MM. Alexandre Carbonel, agent voyer d'arrondissement de 1^{re} classe, à Cambrai; Jeanjean, idem de 1^{re} classe, à Valenciennes; Rolez, id. de 1^{re} classe, à Douai; Dubois, id. de 2^e classe, à Lille, r. de Fleurus, 36; Bodvin, id. de 2^e classe, à Avesnes; Gustave Sénéchal, id. de 2^e classe, à Hazebrouck; Jules Leroy, id. de 3^e classe, à Dunkerque.

Agents voyers et employés attachés aux divers bureaux.

Bureaux de l'Agent voyer en chef, à Lille.

Chef de bureau : M. Charles Delrue, \odot A, agent voyer d'arrondissement de 3^e classe, r. d'Isly, 64; MM. Quilliet, agent voyer cantonal de 2^e classe, *chargé de la comptabilité*, bd. Montebello, 12^{bis}; Lécaille, agent voyer cantonal de 3^e classe, bd. Montebello, 158; Alloy, r. Gauthier-de-Châtillon, 9; Wadoux, pl. Jeanne-d'Arc, 13; Ditte, au Petit-Ronchin, agents voyers cantonaux de 5^e classe; Charles Leroy, commis hors classe, r. de Gand, 54; Billiau, bd. Victor-Hugo, 6, et Montaigne, r. Fasse, 59, commis de 1^{re} classe; Vandewalle, commis de 2^e classe, r. des Stations, 80; Couvez, id. de 3^e classe, r. Paul, 2, La Madeleine; Crombet, commis de 4^e classe, r. Racine, 22.

Bureaux des Agents voyers d'arrondissement.

Arrondissement d'Avesnes. — MM. Thomas, agent voyer cantonal de 3^e classe; Dusol, agent voyer cantonal de 5^e classe; Catoire, commis hors classe; Cabaret, commis de 2^e classe; Dhaussy, commis de 4^e classe.

Arrondissement de Cambrai. — MM. Dhénin, agent voyer cantonal de 3^e classe; Falempiu, agent voyer cantonal de 5^e classe; Roch, commis hors classe; Alphonse Carbonel, commis de 1^{re} classe.

Arrondissement de Douai. — MM. Boulengier, agent voyer cantonal de 5^e classe; Tilloy, commis de 1^{re} classe; Régent, id. de 2^e classe.

Arrondissement de Dunkerque. — MM. Delahaye, agent voyer cantonal de 4^e classe; Blaevot et Berthe, commis de 2^e classe.

Arrondissement d'Hazebrouck. — MM. Dethoor, agent voyer cantonal de 2^e classe; Vangheluwen, commis de 2^e classe; Illoguet, id. de 3^e classe.

Arrondissement de Lille. — MM. Lecat, r. Patou, 33, et Petit, r. Valmy, 10, agents voyers cantonaux de 1^{re} classe; Calimet, commis de 2^e classe, r. de Bordeaux, 12; Balan, r. des Chats-Bossus, 19, et Deschodt, à Haubourdin, id. de 3^e classe.

Arrondissement de Valenciennes. — MM. Laude, agent voyer cantonal de 3^e classe; Parent, commis hors classe; Delgrange, commis de 3^e classe.

Service des circonscriptions.

Arrondissement d'Avesnes. — MM. Siron, agent voyer cantonal de 1^{re} classe, à Trélon; Ansieaux, idem, de 1^{re} classe, à Maubeuge; Delille, idem, de 2^e classe, à Berlaimont; Pruvot, idem, de 2^e classe, au Quesnoy; Mestagh, idem, de 3^e classe, à Bavai; Debut, idem, de 3^e classe, à Landrecies; Hahault, id., de 3^e classe, à Avesnes; Caullery, idem, de 4^e classe, à Solre-le-Château; Sénéchal, id., de 5^e classe, au Quesnoy; Martinès, commis hors classe, à Avesnes; Delvaux, commis de 1^{re} classe, à Maubeuge.

Arrondissement de Cambrai. — MM. Gillot, agent voyer cantonal de 1^{re} classe, à Marcoing; Renaux, idem, de 1^{re} classe, à Clary; Delsaux, idem, de 1^{re} classe, à Cambrai; Cloëz, idem, de 2^e classe, au Cateau; Saguez, id., de 2^e classe, à Cambrai; Lecoutre, idem, de 2^e classe, à Carnières; Hollande idem, de 4^e classe, à Solesmes; Risbourg, commis de 1^{re} classe, à Marcoing.

Arrondissement de Douai. — MM. Fiévet, agent voyer cantonal de 3^e classe, à Douai; Bourgeois, idem, de 4^e classe, à Marchiennes; Fromont, idem, de 4^e classe, à Arleux; Caron, idem, de 4^e classe, à Douai; Richer, idem, de 5^e classe, à Orchies.

Arrondissement de Dunkerque. — MM. Lemort, agent voyer cantonal de 1^{re} classe, à Bergues; Wantiez, idem, de 2^e classe, à Bourbourg; Houcke, idem, de 3^e classe, à Gravelines; Doulier,

idem, de 3^e classe, à Wormhout; Legendre, idem, de 4^e classe, à Hondschoote; Coilliot, idem, de 4^e classe, à Dunkerque.

Arrondissement d'Hazebrouck. — MM. Clément, agent voyer cantonal de 2^e classe, à Cassel; Loir, idem, de 4^e classe, à Hazebrouck; Wyckaert, idem, de 4^e classe, à Bailleul; Desmons, idem, de 5^e classe, à Merville; Martin, id., de 5^e classe, à Steenvoorde.

Arrondissement de Lille. — MM. Collart, agent voyer cantonal de 1^{re} classe, à Tourcoing; Garbe, idem, de 1^{re} classe, à Lille, r. Barthélemy-Delespaul, 128; Deschodt, idem, de 1^{re} classe, à Haubourdin; Sipra, idem, de 2^e classe, à Seclin; Lotthé, idem, de 2^e classe, à Armentières; Troncquée, idem, de 3^e classe, à Pont-à-Marq; Dusautoir, idem, de 3^e classe, à Quesnoy-sur-Deûle; Chartier, idem, de 3^e classe, à La Bassée; Carpentier, idem, de 4^e classe, à Cysoing; Roche, id., de 4^e classe, à Lannoy; Dumont, commis de 3^e classe, à Tourcoing.




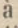

Arrondissement de Valenciennes. — MM. Dagulier, agent voyer cantonal de 1^{re} classe à Valenciennes; Guillaume, id. de 2^e classe, à Valenciennes; Bruyère, id. de 2^e classe, à St-Amand; Lerebours, id. de 2^e classe, à Denain; Pichon, id. de 4^e classe, à Condé; Lelièvre, idem, de 5^e classe, à Bouchain; Willefert, commis de 3^e classe, à St-Amand.

ARCHITECTES DÉPARTEMENTAUX D'ARRONDISSEMENT.

Arrondissement de Lille, M. Cannissié, r. Meurin, 24; — *de Dunkerque,* M. Van-Moë; — *d'Hazebrouck,* M. E. Vandenbulcke; — *de Cambrai,* M. Lallemand (intérimaire); — *d'Avènes,* M. Fiévet; — *de Douai,* M. Neveux; — *de Valenciennes,* M. Bernard.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES BATIMENTS CIVILS.

Par arrêté du 6 janvier 1853, M. le Préfet a organisé la Commission départementale des Bâtiments civils. Cette Commission est chargée de l'examen des projets de travaux présentés dans l'intérêt du département, des communes ou des établissements publics, ainsi que des plans dressés pour l'alignement des rues des villes. Elle donne son avis sur la convenance des travaux au point de vue de la destination des édifices à construire ou à approprier, sur la composition des projets sous le double rapport de l'art et du goût et en ce qui concerne la solidité des constructions, le choix des matériaux, la bonne et exacte rédaction des devis et détails. Elle donne également son avis sur les plans d'alignement renvoyés à son examen.

Membres de la Commission. — MM. le Préfet, *Président*; Mourcou, architecte, r. Manuel, 103, à Lille, *Vice-Président*; Bateur,  I, architecte, r. Jean-Sans-Peur, 9, à Lille, *Secrétaire*; Brunel,  O *,  I, inspecteur d'académie, pl. Philippe-de-Girard, 19, à Lille; Contamine père et Albert Contamine, architectes, r. Tenremonde, 11, à Lille; Devos, *, ingénieur des Ponts et Chaussées, r. des Postes, 20, à Lille; Dubuisson,  A, r. Jacquemars-Giélée, 111, et Hannotin, r. André, 15, architectes à Lille; H. Lecocq,  O †, chef de la division des travaux publics à la Préfecture, r. Inkermann, 9, à Lille; Ronnelle,

conseiller général, architecte à Cambrai; Stoclet, ingénieur des Ponts et Chaussées, r. de Bruxelles, 2, à Lille; Thiébeau, architecte, 19-21, bd. Gambetta, à Roubaix; Vandenberg, A, architecte, bd. de la Liberté, 46, à Lille; l'agent voyer en chef du département et les architectes départementaux.

ARCHITECTES ADMIS, PAR ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX, A PRÉSENTER DES PROJETS
ET A DIRIGER DES TRAVAUX POUR LES COMMUNES, HOSPICES ET AUTRES
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

DATE de L'ADMISSION.	NOM.	RÉSIDENCE.	DATE de L'ADMISSION.	NOM.	RÉSIDENCE.
1847. 4 août.	L. Dutouquet	Hasnon.	1879. 4 ^{er} sept.	Neuillies fils.	Maubeuge.
" 17 août.	J.-B. Cordonnier	Haubourdin.	" 2 déc.	L. Neveux	Douai.
1849. 23 janv.	H. Contamine.	Lille.	1880. 2 mars.	L. Leroux	Tourcoing.
1851. 22 nov.	E. Dusart	Valenciennes.	" 23 mars.	A. Contamine	Lille.
1852. 14 mai.	A. Mourcou	Lille.	" 17 nov.	E. Pilette	Armentières.
1854. 20 janv.	E. Vandenberg	Lille.	" 21 déc.	L. Barbotin	Roubaix.
" 31 mars.	A. Normant	Lille.	1882. 6 mars.	J. Lafitte	Fourmies.
1856. 21 mars.	F. Deregnaucourt.	Roubaix.	" 7 juin.	L. Cordonnier	Lille.
" 8 octob.	L. Gilquin	Lille.	" "	A. Liagre	Lille.
1859. 9 juill.	Wissocq	Bourbourg.	" 48 août.	E. Deleury	Lille.
" 24 nov.	Pépe	Douai.	" "	J.-G.-V. Foucart	Paris.
1860. 22 mai.	Barbier	Hazebrouck.	" "	H.-J.-E. Salomez	Lille.
1862. 28 mai.	A. Newbam	Lille.	" 44 déc.	F.-P.-J. Nieuwiaris.	Haubourdin.
1864. 17 août.	A. Dellemme	Lille.	1883. 43 mars.	O. Mabilie	Tourcoing.
1865. 49 avril.	A. Dubuisson	Lille.	" 49 juill.	G. Defretin	Haubourdin.
1867. 4 sept.	Tenière	Cambrai.	" 20 juill.	D.-J. Dehaene	Tourcoing.
1868. 16 mars.	C. Deperne	Lille.	" 7 août.	L. Meurillon	Lille.
" 42 juin.	O. Cockenpot.	Lille.	1886. 4 mai.	L. Legrand	Hautmont.
" 6 juill.	Pennequin	Lille.	1887. 30 avril.	J.-B. Maillard	Tourcoing.
" 3 octob.	Lallemant	Le Cateau.	" 30 juin.	F. Robaut	Douai.
" 40 déc.	O. Fiévet	Avesnes.	1888. 49 janv.	E. Lemaire	Valenciennes.
1869. 42 mai.	L. Croin	Tourcoing.	" 6 févr.	D. Ghesquier	Lille.
" 29 mai.	Lajoie	Anzin.	" 3 nov.	T. Coliez	Roubaix.
1869. 4 juin.	C. Boivin	Lille.	1890. 8 mars.	J. Morel	Dunkerque.
" 4 nov.	Dautel	Valenciennes.	" 48 août.	L. Hainez	Lille.
1870. 15 juin.	Dupire	Lille.	" 49 octob.	C. Becquart	Quesnoy-s/D.
1871. 8 août.	Richez	Valenciennes.	" 34 octob.	R. Sauvage	Lille.
" 27 sept.	Van Moë	Dunkerque.	" 47 nov.	F. Delemer	Lille.
1872. 1 ^{er} févr.	C. Batteur	Lille.	" "	E. Duforest	Douai.
" juill.	J. Lecocq	Hazebrouck.	" 5 déc.	A. Bouvy	Roubaix.
" 6 août.	D. Nicole	Haubourdin.	1891. 23 mars.	E. Dutouquet	Valenciennes.
" 34 déc.	J. Bernard	Valenciennes.	" 1 ^{er} déc.	J. Oyer	Lambersart
1873. août.	F. Roussel	Lille.	1892. 5 janv.	A. Sarrazin	Lille.
1875. 30 mars.	Peckre	Lille.	" 4 ^{er} août.	A. Gontier	Dunkerque.
" 5 octob.	H. Canmissié	Lille.	" 27 sept.	V. Mollet	Lille.
1875. 23 nov.	A. Hannotin	Lille.	1893. 5 octob.	G.-E. Dupont	Valenciennes.
1876. 23 févr.	L. Leblan	Tourcoing.	" 7 nov.	E. Leignel	Bouchain.
1877. 9 juin.	Vandenbulcke	Hazebrouck.	1894. 20 mars.	Fortier	Cambrai.
" 14 juin.	G. Goris	Haubourdin.	" "	Verdez	Cambrai.
1878. 47 mai.	H. Bouclin	Lambersart.	" 2 août.	Cave	Cambrai.
1879. 5 avril.	P. Destombes	Roubaix.	" 26 octob.	Dehaudt	Lille.
" 30 avril.	Belvigne	Cambrai.	" "	Depasse	Lille.
" 4 ^{er} mai.	E. Thiébeau	Roubaix.			

Architectes qui demandent à être admis au nombre des architectes des communes et des établissements publics. — Examens à subir.

Programme adopté par la Commission des Bâtiments civils dans sa séance du 21 avril 1874.

Le postulant doit : 1° Produire des certificats des différents professeurs ou chefs d'écoles qui ont dirigé les études du candidat ; — 2° Présenter tous les dessins qu'il possède et qu'il a exécutés, soit pour ses études, soit pour diriger des travaux ; — 3° Subir des examens sur les mathématiques, extraction des racines, proportions, progressions, emploi des tables de logarithmes, mesures de toutes les surfaces et volumes ; géométrie descriptive complète et ses applications en ce qui touche aux bâtiments et notamment la coupe des pierres ; statique, (*stabilité*), etc., éléments de perspective.... Puis faire ses preuves sur la connaissance des matériaux et leur emploi et y ajouter les formules de résistance desdits matériaux ; 4° subir un examen sur les lois des bâtiments, mitoyenneté, vues, surcharges, responsabilité de l'architecte, etc. ; — 5° Rédiger un devis avec cahier des charges, règlement de compte et y joindre des éléments de sous-détails de prix ; 6° Rédiger un mémoire ou rapport sur un sujet donné ; — 7° Démontrer qu'il connaît les éléments de chauffage, de ventilation et d'hygiène ; — 8° Composer un projet sur esquisse, d'après un programme donné par la Commission des bâtiments civils. (Cette esquisse est faite en un jour dans une des salles de la Préfecture et le candidat, pendant qu'il se livre à cette étude, n'aura de communication avec personne) ; — 9° Faire preuve de connaissances pratiques, savoir : 1° nivellement, arpentage, levé des plans, etc. ; 2° fondations sur des sols de différentes résistances, sables mouvants, tourbe, etc., assemblage de charpente en bois et fer, etc. ; — 10° La question d'art sera jugée d'après les études et l'esquisse faite à la Préfecture. On peut en outre demander l'exécution d'un dessin de détail à une grande échelle.

DÉBITS DE TABAC.

Commission centrale instituée par décret du 28 Novembre 1873, auprès du Ministre des Finances, pour établir les listes des candidatures aux débits de tabac.

Président : M. Faye, sénateur ; *Membres* : MM. Hugot, sénateur, Horteur, député ; Pierre Laroze, député ; Roussel, conseiller d'État ; Jacquin, conseiller d'État ; Boutin, conseiller d'État, Directeur Général des Contributions directes ; Catusse, conseiller d'État, Directeur général des Contributions indirectes ; Liotard-Vogt, Conseiller d'État, Directeur général de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre ; *Secrétaire* : M. Abel Flourens, maître des requêtes au Conseil d'État ; *Secrétaire-Adjoint* : M. E. Garnier, Chef de Bureau au Cabinet du ministre des Finances.

Membres adjoints comme rapporteurs à la Commission : MM. Simon, auditeur de 1^{re} classe au Conseil d'État ; Noël, auditeur de 1^{re} classe au Conseil d'État ; Moullé, auditeur de 2^e classe au Conseil d'État ; Paul Couillaut, auditeur de 2^e classe au Conseil d'État ; Richard, auditeur de 1^{re} classe à la Cour des Comptes ; Becquet, auditeur de 1^{re} classe à la Cour des Comptes.

Commission instituée en exécution du décret du 17 Mars 1874 pour le classement des demandes de débits de tabac de 2^e catégorie, c'est-à-dire dont le produit est inférieur à mille francs.

Président : M. le Préfet du Nord ; *Membres* : MM. Desline,

conseiller général ; Ricard, conseiller de Préfecture ; Moullin, Directeur des Contributions directes ; Curmer, Directeur des Contributions indirectes.

ADMINISTRATIONS DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER ET DE TRAMWAYS.

CHEMIN DE FER DU NORD.

(Siège social : rue de Dunkerque, 48, à Paris).

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. le baron Alphonse de Rothschild, *Président* ; Léon Say, *Vice-Président* ; Gaston Griolet, *Vice-président* ; le baron de Soubeyran ; Gabriel Debaynin ; le baron Gustave de Rothschild ; le duc de Mouchy ; le comte Pillet-Will ; le comte A. de Germiny ; le baron Alfred de Rothschild ; Joseph Hottinguer ; André de Waru ; E. Baudelot ; Lord Rothschild ; Adolphe Vernes ; Omer Vallon ; Edouard Agache ; le baron Arthur de Rothschild ; Mariolle-Pinguet ; Charles Seydoux ; Hyppolyte Adam ; Henri Fould ; Léon Lambert ; Richemond.

COMITÉ DE DIRECTION. — MM. le baron Alph. de Rothschild, C[✳], C[✠], *Président* ; Léon Say, Griolet, O[✳], C[✠], *Vice-Présidents* ; de Waru ✳ ; Vallon, ✳ ; Hottinguer.

ADMINISTRATION CENTRALE. — MM. Castel, O[✳], C[✠], O[⊙] I, *Secrétaire de la Compagnie* ; Lacan, ✠, O[⊙] I, *Secrétaire-adjoint de la Compagnie* ; Ramond de la Croisette, ✳, *Chef du Contentieux et du Domaine* ; Jourdan, *Inspecteur général des Comptabilités* ; Dupré, *Chef de la Comptabilité centrale* ; Binay, *Caissier central* ; Gateau, O[⊙] A, ✠, *Chef du service des titres*.

EXPLOITATION. — MM. Albert Sartiaux, O[✳], ✠, O[⊙] A, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef de l'exploitation* ; Piéron, ✳, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur en chef des services actifs*.

Inspection principale de Lille. — *Inspecteur principal* : M. Ch. Leluaux, ✳, r. Puébla, 26, à Lille ; — *Inspecteurs* : MM. Beziat, r. Doudin, 2, à Lille ; Bonnair, r. du Grand-Balcon, à Lille ; de Rostaing, gare St-Sauveur, à Lille ; Semal, à la gare de Lille ; Allantaz, r. Nationale, à Lille ; Guesle, à Hazebrouck ; Schaugrün, à Orchies ; — *Sous-Inspecteur* : M. Lemaire, r. des Augustins, 18, à Lille ; — *Inspecteurs des services électriques* : MM. Chojnacki, r. de l'Hôpital-Militaire, à Lille ; Colas, r. Nationale, 155, à Lille.

BUREAUX DE L'INSPECTION PRINCIPALE. — *Chef* : M. Ladon, r. Saint-Martin, 1, à Mons-en-Barœul ; — *Sous-Chef* : M. Godefroy, r. de Gand, 6, à Lille ; — *Employé principal* : M. Lenoir, r. Masséna, 68, à Lille.

MATÉRIEL. — MM. Du Bousquet, ✳, ✠, *Ingénieur en chef du matériel et de la Traction* ; de Fonbonne, ✳, *Ingénieur principal de la Traction* ; Keromnès, *Ingénieur principal des ateliers des machines*, à Paris ; Asselin, *Ingénieur de la Traction*, à Fives ; Emile Delebecque, *Ingénieur des ateliers*, à Hellemmes.

MATÉRIEL ROULANT. — MM. Bricogne, ✱, *Ingénieur en chef au Matériel roulant*, à Paris; Wéry, *Ingénieur des ateliers du Matériel roulant*, à Hellemmes.

TRAVAUX ET SURVEILLANCE. — MM. Vainet, ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur en chef des travaux et de la surveillance*; Lefebvre, ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur principal, chef de l'entretien*, à Paris; Morice, ✱, *Ingénieur de la voie*, à Hazebrouck; Aumont, *Ingénieur des ponts et chaussées, Ingénieur de la voie*, r. Jeanne-d'Arc, 54, à Lille; Debusschère, *Ingénieur de la voie*, à Valenciennes.

TRAVAUX NEUFS. — MM. Vainet, ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé du service*; Salle, ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur principal*.

SERVICE DE LA GARE DE LILLE. — *Inspecteur, chef de gare*: M. Regnard, à Lille; — *Sous-chefs de gare*: MM. Catel, Grandjani, Eschenauer, à Lille.

CHEMINS DE FER DU NORD-EST (EN LIQUIDATION).

(Siège social : 7, rue Cadet, à Paris)

Comité de liquidation.

MM. Cucheval-Clarygny, O ✱, membre de l'Institut, propriétaire à Paris, *Président*; Gontran Gonnet, O ✱, ancien Député, maire de Péronne (Somme); Jacquemart, *Industriel* à Paris.

Ingénieur en chef directeur. — M. E. Cambier, O ✱, à Paris.

La liquidation de la Société a été votée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires le 29 novembre 1887.

CHEMIN DE FER D'ANZIN.

(Siège à la Compagnie des Mines d'Anzin).

Administration: M. François, *Directeur général des mines d'Anzin*; M. de Forcade, *Secrétaire général*.

Exploitation: M. Huez, *Chef d'exploitation*; M. Lambour, *Inspecteur*.

Matériel: M. Gavelle, *Directeur en chef des travaux du jour*; M. Briaud, *Ingénieur du matériel et de la traction*.

Travaux et surveillance: M. Gavelle, *Directeur en chef des travaux du jour*; M. Mercier, *Ingénieur de la voie*.

CHEMIN DE FER DU CAMBRÉSIS.

(Siège social, 21, rue Porte-Robert, à Cambrai.)

Administrateur délégué, Président du Conseil d'administration: M. F. Georges, ✱.

Administrateurs: MM. E. Chevalier, Poirier, H. Chevalier, C. L. et L. Rey.

Services de la Compagnie: 21, rue de la Porte-Robert, Cambrai.

Chef du service central: M. A. Lacaille. — *Ingénieur de la Compagnie*: M. A. Bonnaterre.

CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES DU NORD.

(Siège social : 62, rue Kléber, à Anzin. — Administration, 8, rue Auber, à Paris).

Conseil d'administration : MM. Edmond Caze, à Paris. *Président* ; Arthur du Roy de Blicquy, O $\frac{1}{4}$, à Bruxelles ; Edouard Empain, $\frac{3}{4}$, Administrateur délégué, à Paris.

Directeur de la Compagnie : M. V. Mestreit, r. Kléber, 62, à Anzin.

Lignes composant le réseau de Valenciennes. — *Ingénieur* : M. Ronchette, à Anzin.

Tramway d'Armentières à Halluin. — *Ingénieur* : M. Lalanne, à Armentières. — *Sous-chef de l'exploitation* : M. Talmant, à Houplines.

CHEMINS DE FER DES FLANDRES.

(Siège social : 48, rue de Dunkerque à Paris).

Conseil d'Administration : MM. Boudenoot, *Président*, bd. St-Germain, 197, à Paris ; Georges Graux, r. Blanche, 4, à Paris ; Paul Itasse, 7, avenue des Tilleuls, villa Montmorency, Paris-Auteuil ; Henri Vergé, 42, avenue Gabriel, à Paris ; Dupriez (Constant), Ingénieur-directeur de la Cie de Hermès à Beaumont (Oise).

Administrateur délégué : M. Itasse.

Ingénieur de l'exploitation : M. Duviquet, 48, r. de Dunkerque, Paris.

CHEMIN DE FER DE MAUBEUGE A VILLERS-SIRE-NICOLE
ET DE BETTRECHIES A HON AVEC EMBRANCHEMENT SUR BAVAI.

(Société anonyme.)

(Siège social : 48, rue de Dunkerque, à Paris).

Conseil d'administration : MM. Gustave Dervillez, à Villers-Cotterets ; P. Itasse, propriétaire, villa Montmorency, 7, avenue des Tilleuls, à Paris-Auteuil ; Ch. Manière, avenue Malakoff, 45, à Paris ; Henri Martin, fondeur, r. d'Isle, à St-Quentin.

TRAMWAYS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Société anonyme au capital de 5,000,000 de francs.

(Siège social : à Lille, rue Auber, 2. — *Siège administratif* : à Paris, 20, rue Tailbout.)

Président du Conseil d'administration : M. Ch. Prévet, O $\frac{3}{4}$. — *Administrateurs* : MM. F. Dujardin-Beaumetz, $\frac{3}{4}$; Bergaud. — *Ingénieur-Conseil* : M. L. Francq, $\frac{3}{4}$.

Directeur des services à Lille, 2, rue Auber. — M. Baillot, ingénieur, 40, rue de la Louvière. — *Service commercial et comptabilité centrale.* *Chef de service* : M. Pellette, 2, rue Auber. — *Service des travaux et entretien des voies et bâtiments.* *Conducteur principal* : M. Pouvreau, 47, rue Bernard, à Cantelieu. — *Service du matériel et de la traction.* *Ingénieur* : M. Lavollay, 235, r. du Faubourg-de-Roubaix, à Lille.

COMPAGNIE NOUVELLE DES TRAMWAYS DE ROUBAIX ET TOURCOING.

Capital : Deux millions de francs.

(Siège social : à Roubaix, 453, Grande-Rue. — *Siège administratif* : à Paris, 3, rue Lafayette).

Conseil d'administration : MM. Désiré d'Estouvelles, C $\frac{3}{4}$, direc-

teur honoraire au Ministère de la Guerre ; J. Plasse, Alfred Joubert, propriétaires ; Emile Franck, délégué du Conseil d'administration.

Commissaire des comptes : M Jules Lefebvre, expert-comptable à Roubaix.

Services de l'Exploitation à Roubaix, dépôt du Laboureur : M. Ernest Delacroix, ingénieur, chef de l'Exploitation.

TRAMWAYS DE DUNKERQUE.

M. Spilliaert, propriétaire, à Bruxelles, *rétrocessionnaire*.

M. Lessent, *directeur*, à Malo-les-Bains.

COMPAGNIES HOUILLÈRES.

Les Compagnies houillères du département sont celles de :

ANZIN (siège social : Anzin), M. François, *Directeur général*.

ANICHE (siège social : Aniche), M. Vuillemin, *, *Ingénieur-administrateur*.

L'ESCARPELLE (siège social : Flers-lez-Douai), M. Thiry, *Ingénieur-directeur*.

DOUCHY (siège social : Lourches), M. L. Dombre, *Ingenieur-directeur-gérant*.

VICOIGNE-ET-NOËUX (siège social : Noëux (P.-de-C.)), M. Agniel, *Agent-Général de la Compagnie*.

THIVENCELLES ET FRESNES-MIDI (siège social : Fresnes), M. O. Piérart, *Directeur*.

AZINCOURT [siège social : St-Dizier (Haute-Marne)], M. G. Robert, *Directeur-gérant*.

CRESPIN-LEZ-ANZIN (siège social : Quiévrechain), M. Em. Dumont, *Directeur*.

FLINES-LEZ-RACHES (siège social : Douai), M. Dutreix, *Directeur*.

DÉLÉGUÉS A LA SÉCURITÉ DES OUVRIERS MINEURS.

Une loi du 8 juillet 1890 a institué des délégués à la sécurité des ouvriers mineurs pour visiter les travaux souterrains des mines, minières ou carrières, dans le but exclusif d'en examiner les conditions de sécurité pour le personnel qui y est occupé et, d'autre part, en cas d'accident, les conditions dans lesquelles cet accident se serait produit.

Conformément aux dispositions de cette loi, les exploitations souterraines du département ont été divisées en 40 circonscriptions élisant un délégué et un délégué suppléant. Le délégué et le délégué suppléant sont, dans chaque circonscription, élus au scrutin de liste pour trois ans, par les ouvriers français travaillant au fond, jouissant de leurs droits politiques et inscrits sur la feuille de la dernière paie effectuée pour la circonscription avant l'arrêté de convocation des électeurs.

Le tableau ci-après donne la désignation des délégués et délégués suppléants élus dans les 40 circonscriptions instituées et qui correspondent au champ d'exploitation de la fosse dont elles portent le nom.

DÉSIGNATION des C ^{tes} houillères.	DÉSIGNATION des Circonscriptions	SIÈGE des Circonscriptions	DÉLÉGUÉS.	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS.		
ANZIN.....	Thiers et Vicq Renard N° 1. Rœulx..... Léonard et Amaury... Chabaud-Lau- tour..... Lagrange... Hérin..... Casimi ^r Porier Dutemple et Réussite... Saint-Marck. Lambrecht... Haveluy..... Saint-Louis... Vieux-Condé. Renard N° 2. Blouse-Borne. Audiffret-Pas- quier..... l'Enclos et Wavrechain. Notre-Dame... Dechy..... l'Archevêque. Saint-René... Saint-Louis... Gayant et Ber- nicourt... Ste-Marie et Vuillemin... Saint-Mathieu l'Eclairer et Désirée... Douchy N° 8. La Naville... Fosse N° 4... Fosses N° 2 et 6 Fosse N° 3... Fosses N° 4 et 4 bis..... Fosse N° 5... Fosse N° 7... Vicoigne....	Bruai..... Denain..... Escaudain... Hergnies... Condé..... Escautpont.. Hérin..... Fenain..... Valenciennes Abscon..... Hélesmes... Haveluy..... Anzin..... Vieux-Condé. Denain..... Bruai..... Escaudain... Denain..... Sin-le-Noble. Dechy..... Aniche..... Guesnain... Somain..... Waziers.... Auberchicourt Lourches... Rœulx..... Douchy..... Lourches... Roost-Waren- din..... Raimbeau- court..... Flers-en-Es- crebieux... Douai..... Douai..... Auby..... Raismes....	Hylolle, Léon, à Bruai. Leclercq, Louis, à Denain. Canivez, J.-B., à Escaudain. Thionnet, Léon, à Hergnies... Dujardin, Arthur, à Anzin. Drumont, Jules, à Fresnes. Moreau, Hilaire, à Hérin. Rousselle, Emile, à Fenain. Ledent, Clément, à la Sentinelle Poulain, Henri, à Abscon. Guiot, Louis, à Hélesmes. Delsaut, P. F., à Haveluy. Jouvenaux Edmond, à Anzin. Delsant, Pierre, à Haveluy. Delrue, Désiré, à Denain. Dujardin, Arthur, à Anzin. Canivez, Franç., à Escaudin. Danaï, Henri, à Denain. Bertiaux, Const., à Sin-le-Noble Waterlot, Louis, à Dechy. Fenain, Simon-Jude, à Aniche Verdière, Camille, à Guesnain Dupas, Achille, à Somain. Moché, Alcide, à Waziers Chapron, Valéry, à Auber- chicourt. Beaumont, Jules, à Rœulx. Moreau, Romain, à Rœulx. Caudmont, Louis, à Douchy. Delforge, Alexan., à Lourches Lesnes, Eugène, à Roost- Warendin. Leprêtre, J.-B., à Le Forest. Décatoire, Edouard, à Dori- gnies. Herman, Alfred, à Dorignies. Lancelle, Charles, à Dorignies. Pantigny, Alfr., à Courcelles- lez-Lens. Brunet, Louis, à Raismes.	Plichon, Antoine, à Quarouble Blottiaux, J., à Denain. Legrand, Alex., à Escaudain Choteaux, Théop., à Hergnies Plichon, Jules, à Bruai. Wuibaille, Léon, à Bruai. Cochon, Adolphe, à Hérin. Tranchant, Franç., à Fenain Delhaye, Alfred, à St-Waast la-Haut. Bécar, Léonar, à Abscon. Lecœuvre, Adolp., à Waller Maricelle, Arsène, à Oisy. Lacruen Frédéric, à Anzin. Maricelle, Arsène, à Oisy. Chatin, Toussaint, à Denain. Plichon, Jules, à Bruai. Mouy, Hubert, à Erre. Bourrez, Hubert, à Denain. Husson, Henri, à Sin-le Noble Beauchamps, J.-B., à Pecquencourt. Gambier, Ch., à Rieulay. Carlier, Charles, à Lewarde. Pollet, Désiré, à Somain..... Bastin, Joseph, à Waziers. Couteau, Benoît, à Bruille- les-Marchiennes. Dewally, Pierre, à Lourches. Cheveron, Léon, à Lourches Fontaine, Laurent, fils, à Lourches. Fontaine, Achille, à Lourches Dufrot, Henri, à Roost-Wa- rendin. Miquet, Ranulph, à Le Forest (P. de C.) Lesne, Amédée, à Dorignies. Armignies, Henri, à Dorignies Lancelle, J.-B ^{te} , à Dorignies Escalbert, J.-B., à Courcelles- lez-Lens (P. de C.) Tricart, Frédéric, à Raismes. Gardin, Emile, à Fresnes. Daubresse, Louis, à Fresnes. Fache, Antoine, à Monchecourt Dussart Antoine, à Quiévre- chain.		
	ANICHE.....	Saint-René... Saint-Louis... Gayant et Ber- nicourt... Ste-Marie et Vuillemin... Saint-Mathieu l'Eclairer et Désirée... Douchy N° 8. La Naville... Fosse N° 4... Fosses N° 2 et 6 Fosse N° 3... Fosses N° 4 et 4 bis..... Fosse N° 5... Fosse N° 7... Vicoigne....	Bruai..... Denain..... Escaudain... Hergnies... Condé..... Escautpont.. Hérin..... Fenain..... Valenciennes Abscon..... Hélesmes... Haveluy..... Anzin..... Vieux-Condé. Denain..... Bruai..... Escaudain... Denain..... Sin-le-Noble. Dechy..... Aniche..... Guesnain... Somain..... Waziers.... Auberchicourt Lourches... Rœulx..... Douchy..... Lourches... Roost-Waren- din..... Raimbeau- court..... Flers-en-Es- crebieux... Douai..... Douai..... Auby..... Raismes....	Hylolle, Léon, à Bruai. Leclercq, Louis, à Denain. Canivez, J.-B., à Escaudain. Thionnet, Léon, à Hergnies... Dujardin, Arthur, à Anzin. Drumont, Jules, à Fresnes. Moreau, Hilaire, à Hérin. Rousselle, Emile, à Fenain. Ledent, Clément, à la Sentinelle Poulain, Henri, à Abscon. Guiot, Louis, à Hélesmes. Delsaut, P. F., à Haveluy. Jouvenaux Edmond, à Anzin. Delsant, Pierre, à Haveluy. Delrue, Désiré, à Denain. Dujardin, Arthur, à Anzin. Canivez, Franç., à Escaudin. Danaï, Henri, à Denain. Bertiaux, Const., à Sin-le-Noble Waterlot, Louis, à Dechy. Fenain, Simon-Jude, à Aniche Verdière, Camille, à Guesnain Dupas, Achille, à Somain. Moché, Alcide, à Waziers Chapron, Valéry, à Auber- chicourt. Beaumont, Jules, à Rœulx. Moreau, Romain, à Rœulx. Caudmont, Louis, à Douchy. Delforge, Alexan., à Lourches Lesnes, Eugène, à Roost- Warendin. Leprêtre, J.-B., à Le Forest. Décatoire, Edouard, à Dori- gnies. Herman, Alfred, à Dorignies. Lancelle, Charles, à Dorignies. Pantigny, Alfr., à Courcelles- lez-Lens. Brunet, Louis, à Raismes.	Plichon, Antoine, à Quarouble Blottiaux, J., à Denain. Legrand, Alex., à Escaudain Choteaux, Théop., à Hergnies Plichon, Jules, à Bruai. Wuibaille, Léon, à Bruai. Cochon, Adolphe, à Hérin. Tranchant, Franç., à Fenain Delhaye, Alfred, à St-Waast la-Haut. Bécar, Léonar, à Abscon. Lecœuvre, Adolp., à Waller Maricelle, Arsène, à Oisy. Lacruen Frédéric, à Anzin. Maricelle, Arsène, à Oisy. Chatin, Toussaint, à Denain. Plichon, Jules, à Bruai. Mouy, Hubert, à Erre. Bourrez, Hubert, à Denain. Husson, Henri, à Sin-le Noble Beauchamps, J.-B., à Pecquencourt. Gambier, Ch., à Rieulay. Carlier, Charles, à Lewarde. Pollet, Désiré, à Somain..... Bastin, Joseph, à Waziers. Couteau, Benoît, à Bruille- les-Marchiennes. Dewally, Pierre, à Lourches. Cheveron, Léon, à Lourches Fontaine, Laurent, fils, à Lourches. Fontaine, Achille, à Lourches Dufrot, Henri, à Roost-Wa- rendin. Miquet, Ranulph, à Le Forest (P. de C.) Lesne, Amédée, à Dorignies. Armignies, Henri, à Dorignies Lancelle, J.-B ^{te} , à Dorignies Escalbert, J.-B., à Courcelles- lez-Lens (P. de C.) Tricart, Frédéric, à Raismes. Gardin, Emile, à Fresnes. Daubresse, Louis, à Fresnes. Fache, Antoine, à Monchecourt Dussart Antoine, à Quiévre- chain.	
		THIVENCELLES ET FRESNES-MIDI	Soult..... Saint-Pierre..	Fresnes.... Thivencelles	Delcourt, Victor, à Fresnes. Choteau, Alfred, à Fresnes.	Gardin, Emile, à Fresnes. Daubresse, Louis, à Fresnes.
		AZINCOURT... CRÉSPIN-LEZ- ANZIN....	St Roch.... Quiévrechain.	Monchecourt. Quiévrechain.	Morelle Adphe, à Monchecourt Gogneau, Achille, à Quié- vrechain.	Fache, Antoine, à Monchecourt Dussart Antoine, à Quiévre- chain.

CAISSES DE SECOURS ET DE RETRAITES DES OUVRIERS MINEURS.

Une loi du 29 juin 1894 a rendu obligatoire, dans toutes les exploitations de mines, l'institution de sociétés de secours et la constitution de retraites en faveur de tous les ouvriers et employés des mines.

Les sociétés de secours, alimentées essentiellement par un prélèvement sur le salaire de chaque ouvrier ou employé, pouvant atteindre au maximum 2 % de ce salaire, et par un versement de l'exploitant égal à la moitié de celui des ouvriers ou employés, sont destinées à assurer au personnel les soins médicaux ou pharmaceutiques, ainsi que des secours en argent, *en cas de maladie* et, accessoirement, des secours aux familles des participants en cas de décès ou d'absence pour le service militaire dans la réserve ou dans l'armée territoriale. Les sociétés de secours sont administrées par un Conseil dont les ouvriers nomment les deux tiers des membres et l'exploitant, l'autre tiers. Les statuts doivent être approuvés par le Ministre des Travaux publics.

Les retraites sont constituées au moyen du versement mensuel à la Caisse nationale des retraites d'une somme au moins égale à 4 % du salaire des ouvriers et employés, dont moitié à prélever sur le salaire et moitié à fournir par l'exploitant lui-même. Ces versements sont inscrits sur un livret individuel au nom de chaque intéressé ; l'entrée en jouissance est fixée à 55 ans d'âge. L'ouvrier, propriétaire de son livret de retraite, est ainsi assuré de conserver tous ses droits acquis, alors même qu'il abandonnerait à un âge quelconque le travail des mines ou qu'il changerait de Compagnie ; il n'est plus exposé, comme il l'était autrefois, à voir, en cas de déconfiture de la Compagnie qui l'occupait, s'évanouir l'espérance qu'il avait de jouir sur ses vieux jours de la retraite promise, mais non garantie par des versements effectifs à une caisse offrant toute sécurité.

Les institutions organisées par la loi du 29 juin 1894 commenceront à fonctionner au 1^{er} janvier 1895 ; il est évident qu'elles n'auront leur entier effet, en ce qui concerne les retraites, que dans un avenir encore assez éloigné. Aussi la loi a-t-elle dû se préoccuper de liquider les droits à pensions acquis ou en cours d'acquisition. Elle a décidé que, dans les Compagnies où le service des pensions incombait à l'exploitant seul, celui-ci continuerait à être seul chargé du paiement des pensions acquises et resterait responsable des pensions promises au cas où elles seraient supérieures à celles résultant des versements effectués à la caisse des retraites ; dans les Compagnies où les retraites étaient à la charge de caisses de prévoyance organisées avec le concours des ouvriers, les intéressés, ou à leur défaut une Commission arbitrale à laquelle ils peuvent recourir, sont appelés à se prononcer sur le mode de réalisation des ressources nécessaires pour faire face aux engagements des caisses de prévoyance. Les charges considérables résultant de ces engagements, sans constitution d'un fonds de réserve correspondant, rendront nécessairement assez laborieuse cette liquidation, qui ne pourra être menée à bien que par des sacrifices sérieux des exploitants et des ouvriers.

La loi du 29 juin 1894 ne s'occupe pas des secours en cas d'accidents, pour lesquels une loi spéciale est actuellement en cours d'élaboration : ces secours restent entièrement à la charge des exploitants. Elle a eu pour but et aura pour résultat d'assurer les ouvriers contre la maladie d'une part, contre la vieillesse de l'autre ; elle assure ainsi, dès maintenant, aux ouvriers des mines, une situation véritablement privilégiée si on la compare à celle des ouvriers de la plupart des autres industries.

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'APPAREILS A VAPEUR.

Une Association de propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France a été reconnue d'utilité publique, par décret du 11 décembre 1879. — Bureaux: rue Faidherbe, 11-13, à Lille.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. *Président*: M. Alex. Ireland; *Vice-président*: M. P. Chalmeton, ✱; *Secrétaire-trésorier*: M. V. Drieux; *Membres*: MM. P. Davaine; J. Delahaye; E. Grysez; E. Lainé; V. Lorent-Lescornez; A. Malard; G. Motte; E. Roussel; Viala.

PERSONNEL. *Délégué général du Conseil*: M. A. Olry, ✱, 11-13, r. Faidherbe, à Lille; *Ingénieur principal*: M. P. Bonet, 221, r. Solférino, à Lille; *Ingénieurs ordinaires*: M. A. Cardon, 23, r. Puébla, à Lille; M. E. Imbert, succursale de Fourmies; *Sous-ingénieur*: M. Th. Peséz; *Inspecteurs*: MM. E. Delcroix; F. Hocque; H. Lagache; G. Leturcq; L. Voituriez; P. Bazoche; A. Midard; E. Lefèvre; L. Lemire; H. Frélin; *Chef de bureau*: M. L. Legendre; *Commis principal*: M. J. Kastner; *Commis*: MM. L. Dutro; E. Ledoux; S. Van den Heede; P. Defrenne.

SYNDICAT DE LA MARINE DU NORD A CONDÉ.

Autorisé par arrêté de M. le Préfet du Nord, du 20 septembre 1861. — Il a pour objet de défendre et de soutenir l'industrie des transports par eau dans le nord de la France et en Belgique. — Aux termes des statuts de l'Association, peuvent faire partie du Syndicat les gérants ou délégués des sociétés d'assurances contre les risques de la navigation, les constructeurs de bateaux, les entrepreneurs de transports par eau et de traction de bateaux, les compagnies houillères et les principaux industriels intéressés à la prospérité de la navigation intérieure dans le nord de la France et en Belgique.

BUREAU: *Président d'honneur*: M. Alfred Girard, sénateur; *Président*: M. Raverdy; *Secrétaire-trésorier*: M. Wattiau.

DESSEÈCHEMENTS. — ASSOCIATIONS SYNDICALES.

LES MOËRES. — Ces terres ont été concédées par lettres-patentes du 4 octobre 1779. Elles sont administrées conformément à un règlement approuvé par arrêté préfectoral du 9 mars 1822. La Commission administrative est renouvelée par cinquième chaque année.


COMMISSION ADMINISTRATIVE: *Président*: M. Bosquillon de Jenlis, à Cassel; Em. Hovelt; Louis Christiaens; Gustave Féron, propriétaires, à Dunkerque; Louis Debruyn, à Lille; *Conducteur*: M. Fornet, à Warhem; *Receveur*: M. Mahieu, à Dunkerque.

WAETERINGUES. Les terres dites Waeteringues sont divisées en quatre sections dont chacune est administrée par une Commission particulière conformément au décret organique du 17 décembre 1890. Les membres des Commissions restent en fonctions pendant trois ans ; ils sont renouvelés par tiers.


Première section. — Elle comprend toutes les terres bornées par les dunes, de Dunkerque à Gravelines, par la rivière de l'Aa et le canal de Bourbourg. Sa superficie est de 9.729 hectares.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. *Président* : M. François Duriez, maire de Craywick ; *Vice-Président* : M. Benjamin Geersen ; *Secrétaire* : M. Auguste Daullé ; *Syndics*, MM. Jean-Baptiste Bury ; Henri Cocquillier ; Benjamin Debavelaere ; Théodore Morel ; Ovide Louf et Diomède Belle ; *Conducteur-Secrétaire* : M. Degravier, ancien agent-voyer principal, à Dunkerque ; *Receveur* : M. Poyé, percepteur, à Gravelines.


Deuxième section. — Elle comprend toutes les terres situées entre le canal de Bourbourg, au Nord ; le canal de la Haute-Colme, au Sud ; le canal de Bergues, à l'Est ; la rivière d'Aa à l'Ouest. Sa superficie est de 10,135 hectares.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. *Président honoraire* : M. Frédéric Vercoustre ; *Président* : M. Arthur Belle ; *Vice-Président* : M. Emery Waguet ; *Secrétaire* : M. Charles Ghys ; *Syndics* : MM. François Alexander ; Eugène de Mersseman ; Isaïe de Meesemaecker ; Oscar Legrand et Victor Meesemaecker ; *Conducteur-Secrétaire* : M. Petit, , conducteur principal des ponts et chaussées, à Bourbourg ; *Receveur* : M. Decroocq, percepteur, à Bourbourg.

Troisième section. — Elle comprend toutes les terres basses situées sur la rive droite du canal de la Colme entre Watten et Bergues. Sa superficie est de 8,468 hectares.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. *Président* : M. Daniel Dantu,  ; *Vice-Président* : M. Edmond Duriez ; *Secrétaire* : M. Lucien Carlier ; *Syndics*, MM. Louis Cailleux ; Ovide Meesemaecker ; Alphonse Vanhaecke ; Isaïe Duhocquet ; Jules Cockempot et Léon Stevenoot ; *Conducteur et Secrétaire-archiviste* : M. Carouille, conducteur principal des ponts et chaussées, à Bergues ; *Receveur* : M. Ryckebusch, receveur municipal, à Bergues.

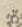
Quatrième section. — Cette section est bornée au nord par les dunes de Dunkerque à la Belgique, au sud par les hauteurs qui s'étendent de Bergues à Hondschoote, à l'est par la frontière, à l'ouest par le canal de Bergues ; elle ne comprend pas le bassin des Moères, situé à l'est de son territoire, et qui a son administration particulière. Son étendue est de 10,953 hectares.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. *Président*: M. de Meezemaker; *Vice-Président*: M. H. Coornaert; *Secrétaire*: M. Arthur Lebecque, O ; *Syndics*: MM. A. Daudruy; G. de Baecque; Thibaut-Dedrye; Emile Marchand; Henri Deswarte et Louis Dewaele; *Conducteur*: M. A. Smagge, à Dunkerque; *Receveur*: M. Zeghers.

ANCIENNE RIVIÈRE D'AA ET SES AFFLUENTS SUR LE TERRITOIRE DE GRAVELINES. — Un Syndicat pour le curage de l'ancienne rivière d'Aa et de ses affluents sur le territoire de Gravelines a été autorisé par arrêté préfectoral du 28 juillet 1882.

Directeur: M. Auguste Anquez, propriétaire, à Gravelines; *Directeur-adjoint*: M. Fernand Wintrebert, propriétaire, à Gravelines; *Syndics*: MM. Pierre Anquez; Edouard Loquet et A. Torris, propriétaires, à Gravelines; *Receveur*: Lecointe, receveur municipal, à Gravelines.

AGENCE DU DESSÈCHEMENT DES MARAIS DE LA HAUTE-DEULE. — La Société des concessionnaires du dessèchement des marais de la Haute-Deule a été déclarée dissoute, par jugement du Tribunal civil de Lille, en date du 11 février 1886. *Liquidateur*: M. Delerue, 31^{bis}, rue de la Barre, à Lille.

DESSÈCHEMENT DES MARAIS DE LA HAUTE-DEULE. — SYNDICAT D'ENTRETIEN (institué par décret du 17 février 1866). — *Président*: M. Aug. Potié, Conseiller général, à Haubourdin, *Vice-Président*: M. E. Schotsmans, négociant, à Lille; *Syndics titulaires*: MM. A. Gagedois, blanchisseur de fils et tissus à Don; Cousin-Devos, maire d'Haubourdin; le maire d'Emmerin; *Syndics suppléants*: MM. les maires de Wavrin et d'Annœullin. — *Secrétaire*: M. Bourel, Conducteur des ponts et chaussées, à Lille. — *Receveur*: M. Dewinter, , Percepteur à Haubourdin.

Les taxes d'entretien du dessèchement sont assimilées aux contributions directes. La confection des rôles et le recouvrement des taxes ont été organisés par arrêté préfectoral du 24 août 1875.

PRÈS DUHEM. — SYNDICAT D'ENTRETIEN (autorisé par décret du 9 avril 1856, constitué par arrêté préfectoral du 28 septembre 1880). — *Directeur*: M. Alexandre Ramery, cultivateur, à La Chapelle-d'Armentières; *Directeur-adjoint*: M. Charles Deleplanque, cultivateur, à Armentières; *Syndic*: M. Rose-Delemolle; *Syndics suppléants*: MM. Desplanques-Joye et Delattre-Desplanque, cultivateurs, à Houplines.


RUISSEAUX DE L'ESPIERRE, DU TRICHON ET DU RIEZ SAINT-JOSEPH. — Un Syndicat a été organisé pour le curage et l'entretien de ces ruisseaux, situés sur le territoire des villes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos.

Les membres de ce Syndicat sont : *Président* : M. Dron, Député, Conseiller général — *Membres* : MM. Scrépel, Sénateur, à Roubaix, les Maires de Roubaix, Tourcoing, Mouveaux et Wattrelos (à défaut les adjoints f^{ons} de maires). — *Régisseur-comptable* : M. Weber, Conducteur principal des ponts et chaussées, bd. Bigo-Danel, 36, à Lille.

PRAIRIES DE LANDRECIES. — Un Syndicat a été établi à Landrecies, par arrêté préfectoral du 18 décembre 1882, pour le dessèchement des prairies situées sur la rive droite et sur la rive gauche du canal de jonction de la Sambre à l'Oise, sur le territoire de Landrecies.

Commission administrative : *Directeur* : M. Arsène Doutrelaine, à Landrecies ; *Directeur-adjoint* : M. Evrard-Meurant, à Landrecies ; *Syndics* : MM. J.-B. Blanchet, à Landrecies ; Millot-Lecohier, à Landrecies ; Manesse-Erraux, à Landrecies. — *Conducteur* : M. Caullery. — *Receveur* : M. Henri Hugues, secrétaire de la Mairie de Landrecies.

VALLÉE DE LA HAUTE-SAMBRE. — Deux Syndicats sont établis, l'un à Maroilles pour les territoires situés sur la rive droite de la Sambre, l'autre à Sassegnies pour les terrains situés sur la rive gauche. Ils sont administrés chacun par une Commission composée de sept membres élus par l'assemblée des propriétaires du Syndicat.

Commission administrative du Syndicat de la Rive droite — *Directeur* : M. Léopold Carion,  ; *Directeur-adjoint* : M. Jean-Baptiste Sculfort ; *Syndics titulaires* : MM. le Baron de l'Épine, Joseph Lemaire, Vital Sculfort, Ulysse Largillière, Achille Briatte ; *Syndics suppléants* : MM. Adolphe Lamelin et Baligand Waignier — *Conducteur* : M. Nanin ; *Receveur* : le percepteur de Maroilles.

Commission administrative du Syndicat de la Rive gauche. — *Directeur* : M. Théophile Piérart ; *Syndics* : MM. Carton-Mary, Bécourt, Lamelin-Douillet et Lucien Macq. — *Conducteur* : M. N... ; *Receveur* : Le percepteur de Maroilles

VALLÉE DE LA BASSE-SAMBRE. — Deux Syndicats sont établis, l'un siégeant à Berlaimont pour les terrains situés jusqu'à l'aval de l'écluse d'Hautmont, dans les communes de Sassegnies, Leval, Berlaimont, Aulnoye, Aymeries, Pont-sur-Sambre, Bachant, Boussières, Saint-Rémy-mal-Bâti et Hautmont ; l'autre, dont le siège est à Maubeuge, pour les terrains existants de l'aval de l'écluse d'Hautmont jusqu'à la frontière, dans les communes de Louvroil, Neuf-Mesnil, Maubeuge, Rousies, Assevent, Boussois, Rocq, Marpent et Jeumont. Ces syndicats sont administrés chacun par une Commission composée de cinq membres et de trois suppléants élus par les propriétaires.

Syndicat de Berlaimont. — *Directeur* : M. Adrien Mary, maire d'Aymeries ; *Directeur-adjoint* : M. Emile Parent ; *Syndics* : MM. Cé-

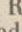
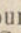
Iestin Delfosse, Eugène Witrant et Hector Caverne. — *Syndics suppléants* : MM. Désiré Lelong, Victorien Dubreux et Albert Bertrand. — *Conducteur* : M. Nanin. — *Garde* : M. Jules Vileroy.

SYNDICAT DE MAUBEUGE. — *Syndics* : MM. Favarcq, Charles Fissiau, Jules Neuillies, propriétaires, à Assevent, Léopold Dejardin, Joseph Castier, propriétaires à Maubeuge. — *Syndics suppléants* : MM. Charles Henri, propriétaire à Jeumont ; Arthur Berteau, propriétaire à Maubeuge et Julien Duchateau, propriétaire à Assevent. — *Conducteur* : M. Caullery.

RIVIÈRE DE L'HELPE MINEURE. — Par arrêté du 29 novembre 1881, une Association syndicale a été autorisée pour les travaux du curage de l'Helpe mineure dans les communes de Fourmies et Wignehies. — *Syndics* : MM. les maires de Wignehies et de Fourmies, pour représenter les intérêts de ces deux communes ; Omer Gouttière, filateur, à Wignehies ; Emile Rousseau, propriétaire, à Wignehies ; Auguste Michies, propriétaire à Wignehies. — *Syndics suppléants* : MM. Aug. Legrand, courtier en laines à Fourmies et N..... — *Conducteur-Secrétaire* : M. Caullery, Conducteur des Ponts et Chaussées, à Avesnes. — *Receveur* : M. Hildephonse Tangre, receveur municipal de Fourmies.

SYNDICAT DE CURAGE DE LA SOLRE ET DU CANAL DE BOURGOGNE. — Constitué par arrêté préfectoral du 19 Février 1855 et dont le siège légal est à Solre-le-Château. La Commission se compose d'un Directeur, de cinq Syndics et de deux Syndics-suppléants. — *Directeur* : M. Louis Michaux, à Solre-le-Château. — *Syndics* : MM. Félix Sohier, Célestin Legrand, Jules Georges, André Preux, Henri Lion, à Solre-le-Château. — *Syndics-suppléants* : MM. Alphonse Flayelle, meunier à Solrines et Eugène Martin, négociant à Solre-le-Château. — *Receveur* : le percepteur de Solre-le-Château.

VALLÉE DE LA SCARPE. — Cette Association est régie par Ordonnance du 16 novembre 1834 et par Décret du 8 février 1889. En vertu du Décret, l'Association est administrée par une Commission syndicale unique, composée de douze membres, et nommée par dix assemblées formées de tous les propriétaires d'au moins trois hectares, imposés au rôle du dessèchement. Les membres sont élus pour six ans et leur renouvellement s'opère par moitié, tous les trois ans.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président-directeur* : M. Joseph Morel, Conseiller général, maire de Lallaing. — *Vice-Président* : M. Émile Davaine, Conseiller général à St-Amand. — *Syndics* : MM. Renard,  A, maire de Sin-le-Noble, Denisse, maire de Raches, Alfred Tournois, propriétaire, à St-Amand, Emile Dubois,  A, Député, Conseiller général, à Douai, Dewalle, cultivateur à Fenain, Cauvez, maire de Wandignies, Dulieu, maire de Bouvignies, Hémez, maire de Tilloy et Lenclud, maire d'Hasnon. — *Taxes et rôles* : Les

mutations et la rédaction des rôles sont faites par la Direction des Contributions directes. — Le service est confié à MM. les Percepteurs des Contributions directes des communes de la vallée. — *Receveur-payeur* : M. Bildstein, Percepteur de Raches, résidant à Douai. — *Conducteur des travaux* : M. Wigniolle, à Sin-le-Noble. — *Piqueur et Garde* : M. Tailliez, à Lallaing.

VALLÉE DE LA HAYNE ET DE L'ESCAUT. — Ce Syndicat a été organisé par les ordonnances du 23 thermidor an VII et du 2 octobre 1837.

Les syndics actuels sont : *Président-Directeur* : MM. Raverdy, propriétaire, à Condé ; — *Vice-Président* : Charles Cousin, propriétaire, à Condé ; — *Syndics titulaires* : Cyriaque Dupriez, propriétaire, à Hergnies, Charles Laurent, maire de Crespin, Eugène Duplat. — *Conducteur* : M. Brunelat, à Condé ; *Garde des canaux* : M. Guillaume, à Macou (Condé) ; — *Secrétaire-Receveur* : M. Constantin Mayeur, à Crespin.

MARAIS DE L'ÉPAIX ET DE BRUAY. — Ce Syndicat a été organisé en vertu d'une Ordonnance du 17 octobre 1826.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. Arthur Miroux, propriétaire, à Valenciennes ; — *Vice-Président* : M. Gustave Dorchis, brasseur, à Bruay ; — *Syndics* : MM. Ernest Dubois, brasseur, à Anzin ; Charles Fontaine, propriétaire, à Valenciennes ; Emile Hautcœur, brasseur, à Bruay. — *Conducteur-Receveur* : M. Charles Dagalier, à Valenciennes. — *Garde* : M. Louis Gelez, à Bruay.

PRAIRIES DE CHATEAU-L'ABBAYE ET DE MORTAGNE. — Syndicat autorisé par Ordonnance du 28 octobre 1838. — La Société est administrée par une Commission composée de cinq membres élus par les trente plus forts propriétaires de l'Association.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. Louis Vinthière, propriétaire, à Château-l'Abbaye ; — *Syndics* : MM. J.-B. Despret, Arthur Camberlin, propriétaires, à Château-l'Abbaye, Edouard Mascaux, Joseph de Bretagne, propriétaires à Mortagne ; — *Receveur* : M. Berton, percepteur, à St-Amand.

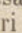
PRAIRIES DE FLINES-LEZ-MORTAGNE. — Syndicat autorisé par arrêté préfectoral du 14 mai 1851. — Le Syndicat est ainsi composé : *Directeur* : M. Martial Dewez, propriétaire, à Mortagne ; — *Directeur-adjoint* : M. J.-B^{te} Devaux ; — *Syndics titulaires* : MM. J^h Devaux, Henneton-Hornez et Hornez-Henneton, propriétaires, à Flines-lez-Mortagne ; — *Syndics-suppléants* : MM. Wibaut-Catteau, à Lecelles, Julien Emmanuel, à St-Amand et N..... ; — *Receveur* : M. Berton, percepteur, à St-Amand.

VALLÉE DE LA NAVILLE. — Un décret du 6 mai 1854 a concédé à une réunion de propriétaires le dessèchement des terres marécageuses situées dans la vallée de la Naville, entre Denain et Bouchain.

L'Association est régie par un Syndicat d'entretien institué par décret du 16 août 1859 et composée comme suit : *Directeur*.

M. Clément Coquelle,  A, O , propriétaire, à Mastaing ; *Directeur-adjoint*: Dombre, Directeur des mines de Douchy. — *Syndics*: MM. Gidoïn, ex-chef du Contentieux de la Cie d'Anzin; Pailly, directeur des verreries de Lourches; Delcambre-Bridoux, , conseiller général, brasseur, à Denain. — *Syndics-suppléants*: MM. Avit Doyen, propriétaire, à Rœulx; Diverchy-Consille, négociant, à Rœulx. — *Receveur*: M. Ringot, instituteur à Mastaing. — *Garde*: M. Danquigny, à Mastaing.

VALLÉE DE LA VERGNE. — L'Association syndicale du dessèchement de cette vallée a été autorisée par décret du 7 juillet 1856, réorganisée pour l'entretien par décret du 4 janvier 1876. — *Directeur*: M. Charles Lecœuvre. — *Directeur-adjoint*: M. Alphonse Dupriez; — *Syndics titulaires*, MM. Pierre-Joseph Berlutiaux, Blicquy-Hocq et Jules Leleux. — *Syndics-suppléants*: MM. Julien Dupont, et Haubourdin. — *Secrétaire*: M. Omer Dupriez. — *Receveur*: M. Ernest Cornez, Percepteur, à Condé.

MARAIIS DE BOURLAIN ET DE TRITH-SAINT-LÉGER. — Ce dessèchement a été institué par arrêté de M. le Préfet du 3 février 1864. — *Directeur-Président*, M. César Sirot, maire de Trith, industriel. — *Directeur-Adjoint*, M. Henri Nauts, , consul de Belgique, à Valenciennes. — *Syndics titulaires*: MM. le maire de la commune de La Sentinelle ou son adjoint; Louis Maurice, fabricant de sucre, à Aubry; Charles Peniaux, Paul Peniaux, Daniaux Achille, propriétaires, à Valenciennes. — *Syndics-suppléants*, MM. Camille Deligne, cultivateur au Vert-Gazon, à Valenciennes; Jules Foucart et Menveux-Devienne, propriétaires à Valenciennes. — *Secrétaire-Receveur*: M. Gosset. — *Garde*: M. Carlier, à Valenciennes.

RIVIÈRE DE L'HOGNEAU. — Par arrêté préfectoral du 28 avril 1883, une Association syndicale a été autorisée pour exécuter les travaux nécessaires en vue d'assurer le bon entretien du lit et des digues de la rivière de l'Hogneau, sur la partie comprise entre le moulin de Crespin et le confluent de la Hayne et de l'Hogneau.

COMMISSION ADMINISTRATIVE: *Syndics titulaires*: MM. le conseiller général ou, à son défaut, le conseiller d'arrondissement du canton de Condé, les maires de Crespin, de Thivencelles et de Saint-Aybert, ou leurs adjoints, MM. Laurent, Hennebuisse, Emile Lefebvre, Victor Cayart. — *Syndics suppléants*: MM. Jean-Baptiste Rimaux, Lesnes, Ignace Gilman, Charles Jurion. — *Secrétaire-Receveur*: M. Constantin Mayeur, à Crespin.

COURANT DE LA FONTAINE SAINT-MARTIN. (*Partie comprise entre le chemin du Mont-des-Ermites et la Traitoire*). — Par arrêté du 19 novembre 1887, une Association syndicale a été constituée pour l'entretien du lit et des digues du courant de la Fontaine-Saint-Martin, aux territoires des communes de Raismes et de Saint-Amand. Les Syndics, au nombre de six, sont nommés pour trois

ans ; il est également nommé six syndics suppléants. Le siège du Syndicat est à la mairie de Saint-Amand.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. *Directeur* : M. Paul Coquériaux ; — *Directeur-adjoint* : M. Larivière - Levêque ; — *Syndics titulaires* : MM. Deneux-Mauroy, Caudron, Amand, Delhaye et Boulonne-Blauwart ; — *Syndics-suppléants* : Emir Blauwart, Léon Deneux, Devaire-Deneux, Dirand, Jean-Baptiste Drumez, Gambert ; — *Receveur* : M. Larivière fils.

CURAGE DE L'ESCAUT NON NAVIGABLE. — Un Syndicat a été établi, par décret du 21 novembre 1887, pour l'exécution, sur le territoire des communes d'Honnecourt, Banteux, Bantouzelles, Crèveœur, Masnières, Marcoing, Noyelles, Proville et Cambrai, des travaux de curage, d'entretien et de faucardement de la rivière de l'Escaut, partie comprise entre la limite des départements du Nord et de l'Aisne et le confluent de cette rivière avec l'Escaut navigable, à l'aval de Cambrai, ainsi que les dérivations, bras de décharge et fossés d'assainissement, ouverts dans un intérêt général, qui dépendent dudit cours d'eau.

COMMISSION EXÉCUTIVE. — Cette Commission est composée de neuf membres, nommés par le Préfet pour neuf années, renouvelables par tiers tous les trois ans. — *Directeur* : M. Alexandre Desmoutiers, Conseiller général et agriculteur, à Vaucelles ; — *Directeur-adjoint* : M. Alfred Cornaille, industriel, à Cambrai ; — *Membres titulaires* : MM. Brunel-Pamart, maire de Cambrai ; Paul Mallez, président du Tribunal de commerce de Cambrai ; Alfred Bertrand, industriel, à Cambrai ; Gautier, fabricant de sucre, à Masnières ; Museux, propriétaire à Honnecourt ; Millet-Bricout, Conseiller d'arrondissement et industriel, à Bantouzelles ; Louis Wiart, manufacturier à Cambrai. — *Membres suppléants* : MM. Corbu, marchand de charbons, à Cambrai ; Achille Leconte, usinier à Marcoing. — *Receveur* : M. Petit, Percepteur à Cambrai.

SERVICES DE SANTÉ.

MÉDECINS ASSERMENTÉS.

Lorsqu'un fonctionnaire ou employé demande son admission à la retraite pour cause d'invalidité ou d'infirmités dans les cas prévus par l'article 5, § dernier, et par l'article 14, § 3 de la loi du 9 juin 1853, son état de santé doit être constaté, suivant la prescription des articles 30 et 35 du règlement d'administration publique du 9 novembre 1853, par un médecin désigné par l'administration et assermenté.

La production de ce certificat est également exigée pour des congés que peuvent obtenir les fonctionnaires et employés, dans certains cas de maladie, en vue de leur accorder la dispense de toute retenue sur leur traitement.

Les Médecins assermentés dans le département sont : pour l'arrondissement d'avesnes, M. le docteur Girard ; pour celui de Cambrai, M. le docteur Timal ; pour celui de Douai, N... ; pour

celui de Dunkerque, M. le docteur Duriau, ✱, ⓐ A; *pour celui d'Hazebrouck*, M. le docteur Alex. Decool; *pour celui de Lille*, M. le docteur Henry, r. Hôpital-Militaire, 38 bis; *pour celui de Valenciennes*, M. le docteur Anatole Manouvriez.

ÉPIDÉMIES.

Les médecins nommés en cas de maladies épidémiques, sont :
MM. Gardin, à Avesnes; Timal, à Cambrai; Sockeel, ⓐ A, à Douai; Reumaux, à Dunkerque; Decool, à Hazebrouck; Gorez, r. Jean-sans-Peur, 12, à Lille; Anatole Manouvriez, à Valenciennes.

CONSEILS D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ.

Les Conseils d'hygiène du département ont été organisés par un arrêté du Préfet du 13 juin 1849, conformément aux dispositions de l'arrêté du Président du Conseil des ministres, en date du 18 décembre 1848. Ces Comités remplacent les Conseils de salubrité précédemment établis.

Conseil central d'hygiène publique et de salubrité du département.

Président: M. le Préfet; *Vice-Président*: M. Gruson, ✱, ⓐ I, O ✚, Ingénieur en chef du département; *Secrétaire-général*: M. Thibaut, ⓐ A, ✚, professeur agrégé à la faculté de médecine, inspecteur de la salubrité, r. des Augustins, 4; MM. Cannissié, architecte départemental, r. Meurein, 24; Crépelle, ✱, industriel, à La Madeleine; Dubernard, ⓐ A, ✚, directeur de la station agronomique de Lille, à St-André; Gavelle, ✱, ⓐ A, adjoint au maire de Lille, r. Solférino, 289 bis; Gorez, docteur en médecine, médecin des épidémies, r. Jean-sans-Peur, 12; Paul Hallez, ⓐ I, professeur à la faculté des sciences, r. Valmy, 9; La Rivière, ✱, ingénieur en chef de la navigation; Lotar, ⓐ I, professeur à la Faculté de médecine, r. Solférino, 204; Moniez, ⓐ I, docteur en médecine, professeur à la Faculté de médecine r. Colbert, 188; Pollet, ✱, ✚, vétérinaire départemental, r. Jeanne-Maillotte, 20; Porion, industriel, Maire de St-André-lès-Lille; Renard, O ✱, directeur du service de santé du 1^{er} corps d'armée; Violette, ✱, ⓐ I, ✚, doyen honoraire de la Faculté des Sciences, r. Patou, 43; Wannebroucq, ✱, ⓐ I, docteur en médecine, doyen honoraire de la Faculté de médecine, r. Jacquemars-Giélée, 25; Wertheimer, ⓐ I, docteur en médecine, directeur de l'Institut vaccino-gène de Lille, r. de Bourgogne, 31.

CONSEIL D'HYGIÈNE D'AVESNES.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; Gardin, docteur en médecine, à Avesnes; Girard, docteur en médecine, à Avesnes; Flament, flateur, à Avesnelles; Christ, pharmacien, à Fourmies; Camille Raux, ⓐ A, pharmacien, à Avesnes; Despaigne, ✚, vétérinaire, à Avesnes; Lamelin, pharmacien, à Solre-le-Château; Pierre Lemaire, agriculteur, à Gognies-Chaussée; Marquis, docteur en

médecine, à Avesnes; Emilien Michaux, pharmacien, à Maubeuge; Fourdrignier, docteur en médecine, à Etrœungt.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE CAMBRAI.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; A. Boileux, ex-pharmacien, à Cambrai, *Vice-Président*; Genet, pharmacien, à Cambrai, *Secrétaire*; Cloëz, docteur en médecine au Cateau; Timal, docteur en médecine, à Cambrai; Ronnelle, \odot A, architecte, à Cambrai; Copin, ingénieur civil, à Cambrai; Auguste Bernard, \ast , \ddagger , fabricant de sucre, à Aubencheul-au-Bac; Robert, docteur en médecine, à Ligny; Depoutre, pharmacien, à Cambrai; Lallemand, architecte, à Cambrai; Ronnaux, docteur en médecine à Cambrai; Macaigne, ingénieur des ponts et chaussées, à Cambrai; Dubois, \ast , médecin en chef de l'hôpital militaire de Cambrai.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE DOUAI.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; Sockeel, \odot A, docteur en médecine, *Vice-Président*; Frey, pharmacien; Paix, industriel; Watelle fils, docteur en médecine; Laigniez, idem; Pollet, idem; Barbet, \ast , ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées; J. Legrain, pharmacien; Garet, vétérinaire; Monnier, docteur en médecine; Wauthy, industriel, Nutly, industriel.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; Duriau, \ast \odot A, docteur en médecine, *Vice-Président*; Reumaux, médecin des épidémies, à Dunkerque; Vaneste, \odot A, pharmacien à Dunkerque, Lefebvre, Ch., pharmacien à Dunkerque; Quillet, pharmacien à Dunkerque; Coolen, \odot \ddagger , vétérinaire, à Dunkerque; l'ingénieur d'arrondissement à Dunkerque; le chef du génie de la place de Dunkerque; Van Moë, architecte départemental à Dunkerque; Herbart, docteur en médecine à Dunkerque; Gustave Duriau, docteur en médecine; Isambert, \ast , médecin-chef de l'hôpital militaire de Dunkerque; Pierre Marchand, industriel à Dunkerque.

CONSEIL D'HYGIÈNE D'HAZEBROUCK.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; Decool, docteur en médecine, *Secrétaire*; Camille Haeuw, pharmacien, à Bailleul; Sénellart, médecin-vétérinaire à Hazebrouck; Decouvelaere, docteur en médecine à Hazebrouck; Tersen Gustave, industriel à Hazebrouck; Thellier, médecin à Nieppe; Verlynde, \odot A, sous-directeur des contributions indirectes en retraite, à Hazebrouck; François Didier, \ast , \textcircled{M} , maire de Pradelles; Quéva, pharmacien à Hazebrouck; Sénéchal, agent voyer principal, à Hazebrouck; Rousseau, vétérinaire, à Nieppe; Taccoen, docteur en médecine, maire à Strazeele; Tétart, vétérinaire à Hazebrouck.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE VALENCIENNES.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; Pesier, \ast , chimiste, *Vice-Pré-*

sident ; Devémy, docteur en médecine, *Secrétaire* ; Lecercf, ✚, docteur en médecine ; Lefranc, chimiste ; Andt, pharmacien ; Dusart, architecte ; Huart, vétérinaire ; Anatole Manouvriez, docteur en médecine ; Tauchon, docteur en médecine ; Dugardin, pharmacien ; Weil-Mallez, ✚, Ⓞ A, député, maire de Marly ; Mariage, docteur en médecine ; Baillif, médecin-major, médecin en chef de l'hôpital militaire.

Commissions cantonales d'Hygiène publique.

Les commissions cantonales d'hygiène publique et de salubrité ont été réorganisées par un arrêté préfectoral du 12 février 1892 pris en exécution de l'arrêté du Chef du Pouvoir exécutif en date du 18 décembre 1848.

Inspection de la Salubrité.

Par arrêté du 6 juin 1859, M. le Préfet a établi un service spécial d'Inspection de la Salubrité publique dans le département. Ce Service, créé comme moyen de conseil, de surveillance et de contrôle, a pour principal but d'assurer l'exécution des conditions imposées aux propriétaires des établissements industriels classés comme dangereux, incommodes ou insalubres, et soumis à l'autorisation de l'administration ; de veiller au maintien des dispositions prises pour l'accomplissement de ces conditions et surtout d'éclairer les industriels sur la marche qu'ils ont à suivre pour l'exécution des mesures qui leur sont prescrites.

Inspecteur de la salubrité : M. le docteur Thibaut, Ⓞ A, Ⓢ, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, rue des Augustins, 4, à Lille ; *Inspecteur-adjoint* : M. P. Hallez, Ⓞ I, professeur à la Faculté des sciences, r. de Valmy, 9, à Lille.

POLICE DE LA PHARMACIE.

Un décret du 23 mars 1859 a réglé le mode à suivre à l'avenir pour l'inspection des officines des pharmaciens et des magasins des droguistes et épiciers, en exécution de la loi du 21 germinal an XI.

Les membres des Conseils d'hygiène et de Salubrité ci-après désignés, sont chargés de ce service.

Arrondissement d'Avesnes. MM. Marquis, docteur en médecine, à Avesnes ; Raux, Ⓞ A, pharmacien, à Avesnes ; Lamelin, pharmacien, à Solre-le-Château.

Arrondissement de Cambrai. MM. Timal, docteur en médecine, à Cambrai ; Genet, pharmacien, à Cambrai ; Boileux, ex-pharmacien, à Cambrai.

Arrondissement de Douai. MM. Legrain, pharmacien, à Douai ; Frey, pharmacien, à Douai ; Pollet, docteur en médecine, à Douai.

Arrondissement de Dunkerque. MM. Duriau, ✚, Ⓞ A, docteur en médecine, à Dunkerque ; Vaneste, Ⓞ A, pharmacien, à Dunkerque ; Lefebvre, pharmacien, à Dunkerque.

Arrondissement d'Hazebrouck. MM. Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck; Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck; Quéva, pharmacien à Hazebrouck.

Arrondissement de Lille. MM. Gorez, docteur en médecine; médecin des épidémies, r. Jean-sans-Peur, 12; Lotar, \odot I, professeur à la Faculté de médecine et de pharmacie, r. Solferino, 201; Paul Hallez, \odot I, professeur à la Faculté des Sciences, r. Valmy, 9.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Andt, pharmacien, à Valenciennes; Devémy, docteur en médecine, à Valenciennes, et Lefranc, chimiste à Valenciennes.

VACCINE.

COMITÉ CENTRAL DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, *Président*; Grand, vice-président du Conseil de préfecture, *Vice-Président*; Géry Legrand, \ast , \odot A, \odot \ddagger , sénateur, maire de Lille; M. le docteur Dron, député; le docteur Wannebroucq, \ast , \odot I, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Lille; le docteur Follet, \ast , \odot I, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Lille; le docteur Wertheimer, \odot I, directeur de l'Institut vaccino-gène départemental; le docteur Gorez, médecin des épidémies; le docteur Gaulard, \odot I, professeur à la Faculté de médecine de Lille; le Vice-Président de la Commission administrative des hospices de Lille; le Vice-Président de la Commission administrative du bureau de bienfaisance; le docteur Rey, *Secrétaire et Conservateur du dépôt de vaccin.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire d'Avesnes; Hannoey, doyen-curé, à Avesnes; Marquis, docteur en médecine à Avesnes, *Secrétaire.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire de Cambrai; le plus ancien curé; le vice-président du bureau de bienfaisance de Cambrai; Auguste Bernard, \ast , \ddagger , fabricant de sucre, à Auheneul-au-Bac; Timal, docteur en médecine à Cambrai, *Secrétaire.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire de Douai; le vice-président du bureau de bienfaisance de Douai; Sockeel, \odot A, docteur en médecine; l'abbé Joleaud, doyen de Saint-Pierre; Watelle fils, docteur en médecine; Monnier, docteur en médecine; Baude, docteur en médecine.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire de Dunkerque; le vice-président du bureau de bienfaisance de Dunkerque, le doyen de l'église Saint-Eloi; Lebecque, \odot \ddagger , conseiller d'arrondissement, maire de Teteghem; Breynaert, docteur en médecine, à Dun-

kerque; Duriau, *, ☉ A, idem; Reumaux, médecin des épidémies, *Secrétaire*.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire d'Hazebrouck; Salomé, doyen-curé d'Hazebrouck; Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck; Thellier, médecin, à Nieppe; Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck, *Secrétaire*.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire de Valenciennes; le plus ancien curé; le vice-président du bureau de bienfaisance; Debaralle, *, ☉ I, Conseiller d'arrondissement; Tauchon, docteur en médecine; Anatole Manouvriez, médecin des épidémies, *Secrétaire*.

COMMISSION D'ASSAINISSEMENT DES LOGEMENTS INSALUBRES
DE LA VILLE DE LILLE.

M. Meurisse, adjoint au maire, *Président*.

1^{re} Section: MM. Deleplanque, propriétaire, *Vice-président*; Thellier, avocat; Caron, docteur en médecine; Cannissié, architecte; Holbecq, pharmacien; Salomez, architecte.

2^e Section: MM. Richard, ☉ A, docteur en médecine, *vice-président*; Bécour, †, docteur en médecine; Batteur, ☉ I, architecte; Hannotin, architecte; Lemay, ancien notaire.

3^e Section: MM. Mourcou, architecte, *vice-président*; Patoir, docteur en médecine; Alhant, conseiller municipal; Boutry, médecin; Rouzé, ☉ A, entrepreneur; Thibaut, ☉ A, ☼, inspecteur départemental de la salubrité; Batigny, *, architecte.

Service: Inspecteur, Secrétaire de la Commission, M. P. Gérard, r. de Lens, 22; *Employes*: MM. Brasseur, r. Vantroyen, 11; Amand, r. de Fives, 63.

COMITÉ MUNICIPAL DES ÉPIDÉMIES.

Président: M. Géry Legrand, *, ☉ A, O †, sénateur, maire de Lille; *Vice-Président*: M. Gavelle, *, ☉ I, adjoint au maire; *Secrétaire*: M. Thellier, avocat; *Secrétaire-adjoint*: M. le D^r Richard, ☉ A.

Membres: MM. Viollette, *, ☉ I, ☼, adjoint au maire; docteur Wannebroucq, *, ☉ I; docteur Gorez; docteur Barrois, ☉ A, C †; docteur Curtis, ☉ A; docteur Wertheimer, ☉ I; docteur Renard, O *, docteur Combemale, ☉ A; docteur Thibaut, ☉ A, ☼; Batteur, ☉ I, architecte; Hannotin, architecte; Mourcou, architecte; Deleplanque, propriétaire.

Service des Epidémies. — Chef du service: M. P. Gérard, r. de Lens, 22; *Employé*: M. Langlet, r. Masséna, 35.

POLICE SANITAIRE DES PORTS.

CONSEIL SANITAIRE DU PORT DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire de Dunkerque, le directeur de la santé, le général gouverneur militaire de Dun-

kerque, le commissaire chef du service de la marine, l'ingénieur en chef du service maritime, le directeur des douanes, le professeur d'hygiène à la Faculté de Lille, le médecin des épidémies de l'arrondissement.

MM. Alfred Petyt, *, Vancauwenberghe-Lemaire, délégués de la Chambre de Commerce; Alfred Leroy, H. Debavelaere, délégués du Conseil municipal; Herbart, Vaneste, A, délégués du Conseil d'hygiène; Féron, délégué du Corps consulaire.

Agents sanitaires institués en vertu de la décision ministérielle du 5 août 1872: MM. Le Cerclé, capitaine des douanes, à Dunkerque; Jeanne, Caquelot, Leroy, lieutenants de douanes, à Dunkerque; Pourre, idem, à Gravelines.

Agents sanitaires nommés par arrêté préfectoral du 22 février 1879, approuvé par décision ministérielle: MM. les Officiers du port, les Pilotes et les Gardes maritimes.

EAUX ET BOUES DE SAINT-AMAND.

L'établissement des eaux et boues thermo-sulfureuses de Saint-Amand est situé à l'extrémité du hameau de la Croisette et à environ 3 kilomètres à l'est de la ville dont il porte le nom, 10 de Valenciennes et 45 de Lille.

Cet établissement possède une rotonde des boues contenant 120 cases et susceptible d'agrandissement, et cinq sources sulfureuses: La Fontaine-Bouillon, la Petite-Fontaine, le Pavillon-Ruiné, la Fontaine de l'Évêque d'Arras et une cinquième, la source *Vauban*, d'un débit énorme, pouvant alimenter d'une manière continue une très grande piscine. Cette eau, mise en bouteilles, est une eau de table excellente.

La température des eaux et des boues est de 26 degrés; celle des boues peut être élevée artificiellement selon les besoins de la médication.

Les thermes de Saint-Amand sont concédés à MM. A. Grégoire et C^{ie}, jusqu'au 31 décembre 1930 en vertu d'un acte passé le 9 octobre 1884, et ont reçu des améliorations notables, tant au point de vue matériel que sous le rapport de l'application des moyens de traitement.

L'installation de l'Hydrothérapie est véritablement luxueuse et très complète. L'établissement comporte également un vaste hôtel très confortable.

Inspecteur de l'établissement: M. Thiroux, docteur en médecine, à Saint-Amand.

Service médical. — M. le docteur H. Thiroux, à Saint-Amand, l'été; à Paris, l'hiver.

PRISONS.

Les Prisons civiles existant dans le département du Nord et formant la 6^e circonscription pénitentiaire sont au nombre de dix, savoir : une Maison d'arrêt, de justice et de correction à Douai, près la Cour d'Assises; six Maisons d'arrêt et de correction : à Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes et Valenciennes, près les tribunaux de police correctionnelle; un quartier correctionnel de concentration, créé pendant l'année 1894, dans les bâtiments de l'ancienne colonie de Saint-Bernard près Loos, pour recevoir le trop plein des prisons de Lille et de Douai; une Maison centrale de correction à Loos (voyez ci-après) pour les individus condamnés à plus d'un an d'emprisonnement, et un quartier correctionnel annexé à la Maison centrale de Loos.

Prisons départementales.

Directeur : M. Laburthe, *, Directeur de la maison centrale de Loos et de la 6^e circonscription pénitentiaire; *Gardiens-chefs* : MM. Clause, à Lille; Delvallée, à Avesnes; Compain, à Cambrai; Rittaud, à Douai; Bertho, à Dunkerque; Quéniart, à Hazebrouck; Jeannon, à Valenciennes.

Commissions de Surveillance des Prisons.

Membres de droit.

Aux termes de l'Ordonnance du 9 avril 1816, le Premier Président et le Procureur-général dans les villes où siège une Cour d'appel, et, dans les autres villes, le Président du tribunal, le Procureur de la République et le Maire sont de droit membres des commissions des prisons.

Membres nommés.

LILLE. MM. le Préfet, *Président*; Danel, O *, I, C †, *Vice-Président*; Werquin fils, avocat; Barbe, avocat; l'abbé Richard, doyen de St-André; Garçon, A, Professeur de droit criminel à la Faculté.

AVESNES. MM. le Sous-Préfet, *Président*; Caplain, A, notaire; Pasqual, avocat; Legrand, avocat; Pécart, avoué; Briatte, médecin vétérinaire.

CAMBRAI. MM. le Sous-Préfet, *Président*; Delannoy, A, *Vice-Président*; Capliez, Parent, Fourment et Boisteaux.

DOUAI. MM. le Sous-Préfet, *Président*; Hattu, Avocat, *Vice-Président*; Emile Dubois, *, A, Député, Conseiller général, à Marchiennes; Mille, propriétaire; Dumont, *, négociant; Delaby, A, juge de paix; de Roussen, receveur des finances; Blanc, †, docteur en médecine.

DUNKERQUE. MM. le Sous-Préfet, *Président*; Lefebvre, avocat;

Reumaux, docteur en médecine; Terquem, *, O I; Gustave Decoster, négociant; Herbart, docteur en médecine; de Taillandier, juge d'Instruction.

HAZEBROUCK. MM. le Sous-Préfet, *Président*; Salomé, doyen-curé; Taverné, juge de paix; Deschodt Louis; Stoffaes, receveur de l'enregistrement.

VALENCIENNES. MM. le Sous-Préfet, *Président*; Julien Dècle, *, O I, Conseiller municipal. *Vice-Président*; Sabès, O A, président du Tribunal civil; Saint-Quentin, O A, avocat, *Secrétaire*; Lecerf, †, docteur en médecine; Lestoille, O A, avoué; Lépinoy, Juge d'Instruction; Devillers, O A, avoué, adjoint au maire de Valenciennes.

Médecins des prisons.

Lille (maison d'arrêt et de correction), M. Moniez, O I, et M. Coppens (*adjoint*); Avesnes, M. Girard; Cambrai, M. Dazin, *, et M. Ronnaux (*adjoint*); Douai (maison de justice), M. Sockeel O A, Dunkerque, M. Gustave Duriau; Hazebrouck, M. Decool; Valenciennes, M. Anatole Manouvriez.

Aumôniers des prisons.

Lille, M. Dewez; — Avesnes, M. Laude; — Cambrai, M. Denimal; — Douai, M. Hamez; — Dunkerque, M. Depuyper; — Hazebrouck, M. Vandenbussche; — Valenciennes, M. Wilmeaux.

Maison centrale de détention de Loos.

La maison centrale de Loos renferme une moyenne de 900 détenus, condamnés correctionnellement. Les industries exploitées sont les suivantes: Cordonnerie, lits de fer, bouts de parapluie, tressage et claquage de chaussons, vernissage de coffrets et confection de boîtes en carton, pliage de brochures, espadrilles.

Depuis le 1^{er} Janvier 1891, l'entreprise a été supprimée. La maison a été mise en régie.

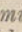
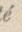
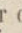
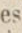
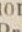
ADMINISTRATION. — *Directeur*: M. Laburthe, *, *Inspecteur*: M. Langlois; *Greffier-comptable*: M. Richard; *Econome*, M. Neyrac; *Commis aux écritures*: MM. Brachet et Elmering; *Docteur en médecine*: M. Billon, *, ; *Pharmacien*: M. Dewailly; *Instituteur*: N...., *Ingénieur-Architecte*: M. Garcenot; *Aumônier*, M. Bodin; *Pasteur protestant*: M. Ollier, O A; *Gardièn-chef*, M. Aubignat; quatre gardiens commis-greffiers; cinq premiers gardiens et quarante-cinq gardiens ordinaires.

MONASTÈRE DU BON-PASTEUR.

Établissement d'éducation correctionnelle pour les filles.

Cette œuvre a pour but l'amélioration morale et religieuse des femmes et des filles qui veulent quitter le désordre et passer avec avantage les années de surveillance qu'elles ont à subir. L'établissement reçoit les jeunes filles détenues par voie de correction paternelle.

SOCIÉTÉ DE PATRONAGE DES JEUNES LIBÉRÉS.

Comité Central de Lille. — Monseigneur l'Archevêque de Cambrai, *Président d'honneur* ; Danel, O , I, C , *Président* ; le Premier Président de la Cour d'appel de Douai ; le Préfet du département ; le Procureur général ; le Président du Tribunal civil de Lille ; le Procureur de la République ; le Maire de Lille ; le Président du Comice agricole ; le chanoine Lasne, Curé-doyen de Saint-Maurice, à Lille ; l'abbé Duriez, Archiprêtre de Sainte-Catherine, à Lille ; Chombart, Propriétaire à Herlies ; Albert Legrand, Receveur particulier des finances à Doullens ; Charrier, , A, O , chef de division à la Préfecture, *Trésorier* ; A. Lefebvre, , Chef de bureau à la Préfecture, *Secrétaire*.

ORGANISATION MUNICIPALE.

Aux termes de l'article 10 de la loi du 5 avril 1884, le Conseil municipal se compose de 10 membres dans les communes de 500 habitants et au dessous ;

de 12 membres dans celles de :	501 à 1,500 habitants.
— 16 —	1,501 à 2,500 —
— 21 —	2,501 à 3,500 —
— 23 —	3,501 à 10,000 —
— 27 —	10,001 à 30,000 —
— 30 —	30,001 à 40,000 —
— 32 —	40,001 à 50,000 —
— 34 —	50,001 à 60,000 —
— 36 —	60,001 et au-dessus —

Les Conseils municipaux se réunissent en session ordinaire quatre fois l'année : en février, mai, août et novembre. La durée de chaque session est de 15 jours. Le Maire, et à son défaut, celui qui le remplace, préside le Conseil municipal. Le Conseil municipal ne peut délibérer que lorsque la majorité de ses membres en exercice assiste à la séance.


Il y a dans chaque Commune un Maire et un ou plusieurs Adjoins élus parmi les membres du Conseil municipal. Le nombre des Adjoins est d'un dans les Communes de 2,500 habitants et au-dessous, de deux dans celles de 2,501 à 10,000. Dans celles d'une population supérieure, il y a un Adjoint de plus par chaque excédent de 25,000 habitants, sans que le nombre des Adjoins puisse dépasser douze.

Le Conseil municipal élit le Maire et les Adjoins parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue.


Pour être éligible au Conseil municipal, il faut être âgé de 25 ans accomplis.

Ci-après la composition des Conseils municipaux des principales villes du département :

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES. — *Maire* : M. Marquis,  A.


Adjoints : MM. Cromback, Collinet.


Conseil municipal : MM. Herbecq, Raux,  A, Briatte, Jeanjean, Favre, Lenain, Lisange, Gardin, Lequime, Passage, Abraham, Chauveau, Druart, Dubois,  A, Clavon. Canquelain, Descamps. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Bisiaux. — *Receveur municipal* : M. Levacq.


FOURMIES. — *Maire* : M. Goury.

Adjoints : MM. Prohon, P. Legrand.

Conseil municipal : MM. Gentile, Daubercies, Wattremez, Casbin, Bertaux, Gérard, Jourdin, Sizaire, Marchand, Buissart, E. Bouret, Delval, Buissart, C. Mahy, Gras, Mulat, Ricard, Lermigeaux, Legrand, E. Baligant, Barbolin, Legrand, G. Demanet, Bernier. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Richard. — *Receveur municipal* : M. Tangre.


MAUBEUGE. — *Maire* : M. Walrand, .

Adjoints : MM. Neullies,  A, Brasseur.

Conseil municipal : MM. Monier, Autier, Séguin, Colart, François, Fontaine, Dubois, Guille, Cerisier, Dutron, Julien, Pesant, Lixon, Léger, Fauconnier, Guichart, Deleroix,  A, Warnotte, Delgorge, Hubinet, Charles, Huart, Durant, Alexandre. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Cobert. — *Chef de l'état-civil* : M. Ducloy. — *Chef des Travaux* : M. Pinchart. — *Receveur municipal* : M. Voeltzel.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CAMBRAI. — *Maire* : M. Brunel-Pamart.

Adjoints : MM. Ronnelle,  A et Lecat.


Conseil municipal : MM. Danquigny, Copin, Wiart, Delannoÿ,  A, Vaillant-Pruvot, Lallemand, Plet, Wiart-Déhon, Garin, Boulanger-Lefebvre, Vitu, Chappeau, Capliez, Ramette, Timal, Julien Cirier, Chiraux-Lecerf, Charlier, Perin, Vernier, Ronnaux, Boissy — *Secrétaire de la Mairie* : M. Leroy. — *Receveur municipal* : M. Dhaussy.

LE CATEAU. — *Maire* : M. Martinet.



Adjoints : MM. Bauduin et Cloëz.

Conseil municipal : MM. Deveau-Carliet, O  I, Lefebvre, Seydoux,  *, Wallez, Dejardin, Hallette, Picard, Cousin, Petitjean, Lebègue, Danjou, Thomas, Lesage, Legrand, Colley, Macron, Delattre, Degrémont, Desse, Emile Gérard, Millot, Ernest Gérard. *Secrétaire de la Mairie* : M. Lacourte. — *Receveur municipal* : M. France,  M.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI. — *Maire* : M. Giroud, O  *.

Adjoints : MM. Bertin, Paul Hanotte.

Conseil municipal : MM. Evrard,  A, Dumont,  *, Picquet, Vaast,

Lirondelle, \odot A, Cavroy, François-Bertelle, Desmarets, \odot A, Rolez, Baude, Foulon, Binet, \odot *, Goniau, Limbourg, Hugot, Dubois-Estabel, Marlot, Asou, Bulcourt, Duforets, Heiman, Lagaisse, Dubus. — *Secrétaire général de la Mairie* : M. Collier, licencié en droit. — *Chef de service de la voirie municipale* : M. Dropy. — *Receveur municipal* : M. Pronier.

MARCHIENNES-VILLE. — *Maire* : M. Félix Maton.

Adjoint : MM. Lecouffe et Hubert.

Conseil municipal : MM. Louis Henniquaux, François Descamps, Eugène Sinsoilliez, Emile Dubois, \odot *, \odot A, Louis Deffontaine, Michel Lubrez, Edmond Groulez, Alexandre Couplet, Henri Dubois, Auguste Desmons, René Bigo, Louis Poitou, Louis Cardon, Paul Haze, Edouard Laden, Louis Delannoy et Jules Tilmant. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Hubert. — *Receveur municipal* : M. Léon Mouy.

ORCHIES. — *Maire* : M. Herbo, \odot A.

Adjoint : MM. Desespringalle et Posteaux-Leroy.

Conseil municipal : MM. J.-B. Henno, Naveau, Dhainaut, Victor Piédannat, Edouard Biervaque, Delemier-Lecocq, Descarpentries, Broutin-Dechenaux, Deletombe, Henri Bleuzet, Louis Willocquet, J.-B. Couplet, François Tonnel, Dennetière-Dépret, Charles Laurent, Michel Leclercq, J.-B. Lepetit, Ferdinand Duhem, Joseph Tavernier, Eugène Rogr. — *Secrétaire de la Mairie* : M. A. Hugot. — *Receveur municipal* : M. Lorthioir.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

BERGUES. — *Maire* : M. Léon Claeys, *Sénateur*.

Adjoint : MM. A. Carpentier, Vermullen.

Conseil municipal : MM. Carouille, Elie Charlemagne, Henri Coudeville, Jules Cousin, Benjamin Dekyndt, Alfred Delegher, Goetgheluck, Henri Kerfysier, Bertin Lassaël, Benoît Lips, Louis Nempon, Jérémie Swynghedaew, Pierre Trystram, Gustave Vanderhaeghe, Emile Verclytte, Honoré Vermersch, Volboudt, Gustave Wulveryck, Henri Zeghers. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Braets. — *Receveur municipal* : M. Ryckebusch.

DUNKERQUE. — *Maire* : M. A. Dumont.

Adjoint : MM. Deman, \odot A, Cavrois, Delourme.

Conseil municipal : MM. Bonpain, A. Tubert, \odot A, Didier, Spiers, Hamoir, E. Hans, Flament, Leroy, Gérard, Delval, Lebleu, M. Cabour, Reumaux, Verleye, Lefébure-Ghesquière, Gustave d'Arras, Lucien Carlier, Georges Cavrois, G. Debavelaere, René Delourme, G. Dinoir, Emmanuel Lutzer, Emile Mancel, \odot *, René Hovelt, Suchet, docteur Villette. — *Secrétaire en chef de la Mairie* : M. H. Gauthier. — *Receveur municipal* : M. Guillaïn.

GRAVELINES. — *Maire* : M. Adolphe Torris.

Adjoint : MM. Salomé et Daullé-Martel.

Conseil municipal : MM. Maniez-Martin, Trollé-Levert, Wasca,

Charles Leurette, Wintrebert, Merlen-Wadoux, Philibert Lavallée, Bracq, Cocquillier, Loquet, Demarle-Fétel, A, †, Gombert-Lavallée, Gossart, Joseph Merlin, Jannin, Jules Lesur, Pierre Butez, Carton-Lenelle, Flajollet. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Bellon. — *Receveur municipal* : M. Lecointe.

HONDSCHOOTE. — *Maire* : M. Alfred Outters.

Adjoints : MM. Hennegrave et Vansteenbergh.

Conseil municipal : MM. Thulliez, Hennegrave, Mallengier, Vandebavière, Masséris, Bollengier, Verhulst, Brunet, Ackein, De Mersseman, Deturck, Plécy, Vermersch, Sapelier, De Bil, Pauwels et Libberecht. — *Secrétaire de la Mairie* : M. E. A. Cornette. — *Secrétaire-adjoint* : M. Deblock. — *Receveur municipal* : M. Versmisse.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

BAILLEUL. — *Maire* : M. Emile Hié.

Adjoints : MM. Moeneclay et Van Elslande.

Conseil municipal : MM. Delalleau, P. Liefoghe, Heusèle, de Coussemaker, Freson, Th. Liefoghe, Vandewalle, Hopsomer, L. Delcour, V. Flahaut, Becuwe, V. Béhaghel, Furon, P. Devos, Onof, Verbaere, Gombert, A. Cortyl, E. Hëmar, J. Boddaert, Lotthé, Ch. Flahaut. — *Secrétaire de la Mairie* : M. D. Declercq; *Secrétaire-adjoint* : M. G. Huys. — *Receveur municipal* : M. Hopsomer.

CASSEL. — *Maire* : M. Desmytère, *.

Adjoints : MM. Marant et Moeneclay.

Conseil municipal : MM. Bascop, Becuwe, François Colpaert, Charles Colpaert, de Kytspotter, Masselis, Malot, Delabaere, Bosquillon de Jenlis, Deprieck, Debaene, Smagghe, Ryckewaert, Chevalier, Trassaert. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Polaert. — *Receveur municipal* : M. Decousser.

ESTAIRES. — *Maire* : M. Émile Hennion.

Adjoints : MM. Degruson, Delbecq. — *Adjoint spécial du Douliou* : M. Patinier.

Conseil municipal : MM. Gruson, Dupont, Hernu, Ernout, Watine, Ledieu, Leclercq, Dethoor, Degroote, Gamelin, Durez, Guéquièrre, Fénart-Bossu, Blanquart, Rohart, Lecigne et Wiccart. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Streck. — *Receveur municipal* : M. Bertein.

HAZEBROUCK. — *Maire* : M. Georges Degroote.

Adjoints : MM. Charles Deberdt et Masson-Beau.

Conseil municipal : MM. César Samsoen, Joseph Deschodt, Louis Bogart, Auguste Waryn, Théophile Defoort, Adolphe Lernout, Édouard Defoort, Georges Vandebussche, Isidore Dehaine, Benoît Vaninghelant, Georges Ghesquièrre, Auguste David, Léon Dequidt, Auguste Warein, Gustave Omaere, Camille Hénaux, Jules Lener, Fortuné Ducroquet, Charles Defraeye, Léon De-

grendel, Ernest Piel. — *Secrétaire de la Mairie*: M. Boncourre. — *Receveur municipal*: M. Andries.

MERVILLE. — *Maire*: M. Grillet-Desante, ☉ A.

Adjoint: MM. Ernout-Gisquière et Orphée Variscotte.

Conseil municipal: MM. Étienne Delassus, O ✱, Pruvost-Delos, Fatou-Vus, Henri Crinquette-Senellart, René Becue, Oscar Variscotte, Auguste Poivre, César Lesur-Lemirre, Jérôme Chassaing, Carpentier-Ducatez, Victor Cappoen, Rémy Cassez, Rousset-Duquenne, Delebarre-Duquenne, Louis-Auguste Loridan, Bourel-Malvache, Emile Bouilliez, ✱, Gustave Senellart. — *Secrétaire de la Mairie*: M. Leroy. — *Receveur municipal*: M. Bacrot.

STEENVOORDE. — *Maire*: M. A. Outters.

Adjoint: MM. Mortier et Vandamme.

Conseil municipal: MM. Samsoen, Verbèke, Serlooten, Becquaert, Fossaert, Vanhove, Adolphe Carton, Edouard Carton, Degrave, Désiré Demey, François Demey, Benjamin Maerten, Haen, Walbrau, Meaux, Bariseel, Vasseur, Dejonghe, Degroote. — *Secrétaire de la Mairie*: M. Lamote; *Greffier de l'état-civil*: M. Cattoen. — *Receveur municipal*: M. Buns, ☉ A.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

ARMENTIÈRES. — *Maire*: M. Hurtrel-Béghin.

Adjoint: MM. Charles Dansette, Louis Bouchez.

Conseil municipal: MM. Charles Breuvar, Alfred Charvet, Henri Chas, ✱, ☉ I, ✠, Célestin Clarisse, Henri Coisne, Louis Decherf, ☉ I, Georges Droulers, Elisée Ducrocq, Eugène Dufour, Fernand Dubot, ☉ A, Emile Faucheur, Léopold Gille, Emile Hernu, Paul Lambert, Jules Legrand, Liagre-Ceulenaere, Charles Loridan, Motte-Cordonnier, Henri Plancke, Victor Pouchain, Henri Ruyant, Louis Thilleur, Edouard Turpin. — *Secrétaire de la mairie*: M. N... — *Receveur municipal*: M. A. Willebois.

COMINES. — *Maire*: M. Lauwick Van Elslande.

Adjoint: MM. Meurillon et Liévin Hassebroucq, ✠.

Conseil municipal: MM. Charles Bourlet, Louis Goeman, Désiré Grimonpont, Paul Hassebroucq, Jules Lambin, Charles Lecomte, Alfred Lesaffre, Florent Lesaffre, Désiré Montaigne, Eugène de Wulf, Louis Froidure, Charles Cateau, Louis Cousin, Jules Cuvelier, Antoine Devos, Louis Parez, Charles Schoutteten fils, Louis Vouters, Vandewynckèle-Butin. — *Secrétaire de la Mairie*: M. Paul Desprez. — *Receveur municipal*: M. Paul Cuvelier.

LILLE. — *Maire*: M. Géry Legrand, ✱, ☉ A, O ✠, *Sénateur*, r. Nicolas Leblanc, 34.

Adjoint: MM. Viollette, ✱, ☉ I, ☼, r. Patou, 43; Gavelle, ✱, ☉ I, r. Solférino, 289^{bis}; Basquin, ☉ A, r. Puëbla, 12; Meurisse, r. du Marché, 68; Barbe, ☉ A, r. St-Pierre, 14; Brassart, r. Nicolas Leblanc, 28.

Conseil municipal: MM. Victor Druetz, ✱, r. Nicolas Leblanc, 14; Gronier-Darragon, boul. Victor-Hugo, 16-18; Verly, ✱, r. Solférino, 7;

Ovigneur, O ✱, A, r. de Tenremonde, 2; Barrois, A, C ✱, r. Solférino, 220; Cannissié, r. Meurein, 24; Moy, ✱, I, r. Caumartin, 27; Lacour, A, boul. de la Liberté, 117; Rochart, r. de Douai, 101^{bis}; Kolb, ✱, r. des Canoniers, 10; Pascal, r. Jeanne Mailotte, 4; Willay, r. Coquerez, 8; Maquart, boul. Montebello, 27; Rigaut, ✱, A, r. Valmy, 15; Brackers d'Hugo, r. Jacquemars Gielée, 8; Alhant, r. des Postes, 119; Barez, r. du Grand Balcon, 50; Facon, r. Colbert, 33; Bigo-Danel, ✱, I, ✱, boul. de la Liberté, 95; Cramette, r. du Faub. de Tournai, 69; Plamont, r. de Jemmapes, 1; Bouchery, r. de la Halle, 8; Casse, r. de Fives, 64; Bergues, r. de la Briqueterie, 1. — *Secrétaire général de la Mairie*: M. Maurice Contamine, A, à l'Hôtel de Ville. — *Secrétaire adjoint*: M. Domarles, r. d'Antin, 39. — *Chef du bureau du secrétariat*: M. Hacquin, A, r. Léon Gambetta, 17. — *Chefs de bureau*: MM. Darcq, r. de l'Arc, 12^{bis}, *Comptabilité*; Dominique, *Contentieux*, r. Mehl, 2; Leuillieux, *Contributions et Elections*, r. des Stations, 151; Bernard, *Affaires militaires*, r. des Guinguettes, 118; Planquelle, *Etat-Civil*, r. Brûle-Maison, 66. — *Receveur municipal*: M. F. Leclercq.

Direction des travaux municipaux de Lille. — *Directeur*: M. Mongy, ✱, I, *Conducteur des ponts et chaussées*, r. Léon Gambetta, 50^{bis}; *Inspecteur principal, chef du service de la 1^{re} circonscription*: M. Midard, *conducteur des ponts et chaussées*, r. Nationale, 183; *Inspecteur principal, chef du service de la 2^e circonscription*: M. Henri Bourdon, *ingénieur civil*, pl. Sébastopol, 23.

ROUBAIX. — *Maire*: M. Henri Carrette.

Adjoints: MM. Olivier Branquart, Pierre Trannoy, Hervé Milbéo, Achille Lepers, Adolphe Desobry, Julien Coutelier.

Conseil municipal: MM. Henri Vandeputte, Louis Carpentier, Louis Chevalier, César Vanmullen, Adolphe Coupey, Jules Boucherie, Henri Thérin, Victor Petit, Joseph Delétréz, Charles Nys, Emile Poulain, Emile Dubrulle, Désiré Wichart, Paul Rose, Alphonse Moret, Gustave Ghiot, Alfred Duburcq, Arthur Demailly, Charles Stienne, Louis Selosse, Victor Poulain, Jean-Baptiste Wilfart, Désiré Penant, Pierre Cnudde, Gustave Derzelle. — *Secrétaire général de la Mairie*: M. Sayet. — *Chef du bureau du Secrétariat*: M. E. Devernay. — *Chef du bureau de l'Etat-civil*: M. A. Duhamel. — *Chef du service de la Caisse des écoles*: M. Lefebvre. — *Service des travaux municipaux*: M. Coliez, *architecte, Chef du service des bâtiments*. — *Chef du service de la voirie*: M. A. Varlet, *conducteur des ponts et chaussées*. — *Receveur municipal*: M. Salmber.

SECLIN. — *Maire*: M. L. Desmazières, ✱ A.

Adjoints: MM. Edouard Desrumont et François Houzé.

Conseil municipal: MM. Delaune, Ch. Chevalier, Jules Lepoivre, Delahaye, C. Guillemaud, Thuét, H. Caby, E. Descamps, D. Vasseur, A. Huain, Pontfort, H. Dujardin, A. Lemaire, Eug. Desmazières, Ochin, J. Laden, O, A. Mollet, Fr. Duthilleul. — *Secrétaire de la Mairie*: M. Hue-Delacourt. — *Receveur municipal*: M. Delaporte, O ✱.

TOURCOING. — *Maire* : M. V. Hassebroucq, ✱, ☉ A, †.

Adjoint : MM. Alfred Lefrançois, Louis Diéval, François Sénélar, Masure-Six, ☉ A.

Conseil municipal : MM. Louis Honoré-Dumortier, Auguste Ducoulombier, Louis Grau, Léon Salembien, Hippolyte Honoré-Colson, Charles De Lavaiyre, Félix Muller, Gustave Glorieux, ☉ A, Louis Dhal-Descy, Louis Dupont, Honoré Dhalluin, Delphin Dumortier, Félix Goube-d'Anzin, Augustin Dalle, Louis Despinoy, Gustave Dron, Paul Didry-Dubrulle, Ernest Delva, Louis Hersin, Louis Cruque, Julien Tack, Charles Leplat, Alfred Roux, Emile Delcroix, Emile Destombes, Raymond Théry-Rasson, Henri Masurel-Leclercq, Alexandre Demouveaux, Emile Lemaire, Henri Loridan, Augustin Benoit. — *Secrétaire général de la Mairie* : M. Ghislain Dramais. — *Services municipaux*: Bâtimens: MM. Louis Leroux, ☉ A, *Directeur*; Voirie urbaine : Florimond Versmée, *Directeur*; Usine à gaz : H. Barrois, *Directeur*; Eaux : A. Binet, *Directeur*. — *Receveur municipal* : M. E. Bulté,

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT. *Maire* : M. Antoine Dumoulin.

Adjoint : MM. Nestor Glorieux et Louis Kouck.

Conseil municipal : MM. Raverdy, Protat, André Murez, Amand Kouck, Limauge, Colbert, Descamps, Houssez, Fally, Fortuit, Hainaut, Pollet, Cazin, Tison, Wilbaux, Rousseau. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Hippolyte Delcourt. — *Receveur municipal* : M. Nestor Gonthier.

SAINT-AMAND. — *Maire* : M. Jules Sirot, ☉ A.

Adjoint : MM. Raviart, ☉ A, et Dusart.






Conseil municipal : MM. Casimir Davaine, Émile Davaine, Ernest Davaine, Maurice Macquet, Clément Ducatillon, Désiré Lemaire, Élie Verdavaine, Martial Carlier, Gustave Ego, Parfait Dufлот, Louis Dubois, Jean-Baptiste Notredame, Guillaume Copin, Jean-Baptiste Huon, Henri Vincent, Clément Beaury, Alfred Tournois, Alexandre Rémy, Félix Houzé, Émile Hornez, Debuigne-Lacquemant, Léonce Lefebvre et Jules Duhem. — *Secrétaire de la Mairie* : M. A. Flament. — *Receveur municipal* : M. Brasseur.

VALENCIENNES. — *Maire* : M. Sautteau, ☉ I.


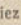
Adjoint : MM. Devillers, ☉ A, et Debiève, ✱, †.

Conseil municipal : MM. Mariage, ✱, ☉ A, Doutriaux, ☉ I, Lebacqz, Dècle, ✱, ☉ I, Lestoille, Fontellaye, Boucher, Debrabant, Cacheux, Tauchon, Delhaie, Lemaitre, Trinquet, Pillion, Robiaud, Lecerf, ☉ A, †, Binet, Debaralle, ✱, ☉ I, Imbert, Manouvriez, Corsolle, Dupont. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Thiroux. — *Receveur municipal* : M. Tulou.

Les noms des Maires et Adjoint de toutes les Communes du Département sont inscrits dans les tableaux ci-après : Le 1^{er} tableau donne la liste des communes par ordre alphabétique, le second la liste des communes par canton.




NOMS			BUREAU DE POSTE		NOMS DES		
des	de l'arrond.	du	duquel		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES
COMMUNES.		CANTON.	chaque commune dépend.				du culte.
Abancourt...	C	Cambrai-O...	Cambrai...		Lesne, Valent.	Boda.....	Thisse.
Abscon.....	V	Denain.....	Bureau.....		Lanthiez....	Fiévet, Raviat...	Dauchy.
Aibes.....	A	Solre-le-Chât	Cousolre....		Petit.....	Hersoy.....	Louys.
Aix.....	D	Orchies.....	Orchies.....		Masquelier..	Dupret.....	Mucherie.
Allennes-lez-Mar.	L	Seclin.....	Annœullin..		Marchand...	Lecupre.....	Dechy.
Amfroipret...	A	Bavai.....	Gommeignies.		Carlier.....	Trouillez....	Cailliez.
Anhiers.....	D	Douai-Nord...	Raches.....		Wacquez....	Delval.....	<i>V. Raches.</i>
Aniche.....	D	Douai-Sud...	Bureau.....		Bastin.....	Wailly, Goffin..	Coulomb.
Annappes....	L	Lannoy.....	Ascq.....		de Montalembert.	Spriet, Deleporte	Delcroix.
Anneux.....	C	Marcoing....	Cambrai.....		Delabre.....	Crépin.....	Robert.
Annœullin...	L	Seclin.....	Bureau.....		Mauroy.....	Dal, Lelong....	Destombes, Ridez.
Anor.....	A	Trélon.....	Id.....		Bessac.....	Daubercies, Warot...	Fontaine.
Anstaing....	L	Lannoy.....	Ascq.....		Delerne.....	Dufay.....	Delassus.
Anzin.....	V	Valencienn.-N	Bureau.....		Pottiez.....	Brondehous, Gérard..	Huard.
Arleux.....	D	Arleux.....	Id.....		Drocourt,  A	Dransart.....	Vaille.
Armbouts-Cappel.	Dk	Bergues.....	Bergues....		Stevenoot  O	Wemaere.....	Lordénimus.
Armentières..	L	Armentières..	Bureau.....		Hurtrel.....	Dansette, Bouchez...	Berteloot, Huot.
Arnêke.....	H	Cassel.....	Id.....		Becquaert...	Vandaele....	Beck.
Artrès.....	V	Valencienn.-S	Id.....		Dhaussy.....	Bruyère.....	Maclu.
Ascq.....	L	Lannoy.....	Id.....		Desquieus...	Castelain.....	Patin.
Assevent....	A	Maubeuge....	Maubeuge...		Fissiau.....	Labbé.....	<i>V. Boussois.</i>
Attiches....	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.		Maurice.....	Lecomte.....	Dujardin.
Aubencheul-au-B.	C	Cambrai-O...	Aubigny....		Bernard,  I	Tarlier.....	<i>V. Aubigny au Bac</i>
Auberehcourt..	D	Douai-Sud...	Aniche.....		Wagon.....	Goguillon, Lambert..	Leclercq.
Aubers.....	L	La Bassée...	Bureau.....		Cordonnier..	Debeaussart...	Caullier.
Aubigny-au-Bac.	D	Arleux.....	Id.....		Hannois.....	Pagniez.....	Rousselle.
Aubry.....	V	Valencienn.-N	Anzin.....		Lemoigne....	Brouin.....	Tison.
Auby.....	D	Douai-O.....	Flers.....		Facomprez...	Wafflard.....	Pastours.
Auchy.....	D	Orchies.....	Orchies.....		Simon.....	Dedeuxville...	Melot.
Audencourt..	C	Clary.....	Caudry.....		Nicolas.....	Cardon.....	<i>V. Inchy.</i>
Audignies....	A	Bavai.....	Bavai.....		de Veyle de Romans...	Maillez.....	<i>V. Bavai.</i>
Aulnoy.....	V	Valencienn.-S	Valenciennes.		Damien,  I	Caniez.....	Fercol.
Aulnoye.....	A	Berlaimont..	Berlaimont..		Carpentier..	Douillet.....	<i>V. Aymeries.</i>
Avelin.....	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.		des Rotours fils.	Lecouffe....	Dcsmarchelier.
Avesnelles..	A	Avesnes-S....	Avesnes....		Erverchon...	Antoine.....	Delay
Avesnes.....	A	Avesnes.....	Bureau.....		Marquis,  A	Cromback, Collinet..	Hannoie.
Avesnes-le-Soc	V	Bouchain....	Haspres....		Bricout.....	Lanthiez....	Degauguier.
Avesnes-lez-Aub.	C	Carnières....	Bureau.....		Derieux.....	Ghienne, Mériaux	Farinaux.
Awouingt....	C	Cambrai-Est..	Cambrai.....		Pamelle.....	Courbet.....	François.
Aymeries....	A	Berlaimont..	Berlaimont..		Mary.....	Bertrand.....	Deleau.
Bachant.....	A	id.....	Pont-s/Sambre...		Déghilage...	Delfosse.....	Boulogne.
Bachy.....	L	Cysoing.....	Cysoing.....		Quique.....	Huin.....	Piat.
Bailleul.....	H	Bailleul.....	Bureau.....		Hié.....	Moeneclaeÿ, Van Elslandé.....	Coubronne, Bécuwe, Béroÿer, Charles, Béroÿer, Justin.

(1) Ce tableau, dressé par ordre alphabétique des communes, peut servir de table pour les recherches dans le tableau statistique par cantons, inséré ci-après.

N O M S			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	N O M S D E S		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Baisieux	L	Lannoy	Bureau	Carrez	Dubar	Bombart, Deltombe
Baives	A	Trélon	Trélon	Pêcheux, 	Bernard	Poulain
Bambecque . . .	Dk	Hondschoote . .	Wormhout . . .	Van Bockstael . .	Verschave	Debeer
Banteux	C	Marcoing	Masnieres	Crépin	Trocmet	Bricout
Bantigny	C	Cambrai-O	Cambrai	Foveau	Bernard	Cricou
Bantouzele . . .	C	Marcoing	Masnieres	Millet-Bricout . . .	Sombrin	Bouchez
Bas-Lieu	A	Avesnes-N	Avesnes	Evrard	Fontaine	V. Avesnes
Basuel	C	Le Cateau	Le Cateau	Lemaire	Barbet	Fiévez
Bauvin	L	Secin	Bureau	Botelle	Béreaux	Leman
Bavai	A	Bavai	Id	Hennet de Cour- tefroy	Wattier	Delannoy
Bavinchove . . .	H	Cassel	Cassel	Beudaert	Maes	Vandendriesche . .
Beaucamps . . .	L	Haubourdin . . .	Fournes	Desbonnets	Béharel	Mortreux
Beauidignies . .	A	Le Quesnoy-E . .	Le Quesnoy . . .	Boez	Déparis	Delannoy
Beaufort	A	Maubeuge	Hautmont	Decourruée	Renaux	Maufroid
Beaumont	C	Le Cateau	Inchy	Mériaux	Davain	V. Inchy
Beaurain	C	Solesmes	Solesmes	Langrand	Dehalne	Dufour
Beaurepaire . . .	A	Avesnes-S	Prisches	Melot	Duchesne	Claire
Beaurieux	A	Solre-le Chât . .	Solre-le-Chât . .	Trouillez	Hardy	Rombouts
Beauvois	C	Carnières	Bureau	Bastien	Gantois, Bricout . .	Remy
Bellaing	V	Valencien.-N . .	Wallers	Joly	Van Looy	Gilleron
Bellignies	A	Bavai	Bavai	Cordier	Mirland	Paris
Bérelles	A	Solre-le-Chât . .	Solre-le-Chât . .	Leclercq	Dusart	Thuliez
Bergues	Dk	Bergues	Bureau	Claeys	Carpentier, Vermullen	Staelen
Berlaimont . . .	A	Berlaimont	Id	Evrard Eliez 	Massot, Octobre . .	Wirth
Bermerain	C	Solesmes	Solesmes	Lefebvre	Delehaye	Manouvrier
Bermeries	A	Bavai	Bavai	Sénéchal	Postiau	V. Amfroipect . . .
Bersée	L	Pont-à-Marcq . .	Bureau	Hovine	Billouez	Leroy
Bersillies	A	Maubeuge	Maubeuge	Moreau	Molle	v. villers-sire-N . .
Berthen	H	Bailleul-S-O . . .	Bailleul	Vandewalle	Légillon	Dupond
Bertry	C	Clary	Bureau	Fontaine-Herbet . .	Delhay, Poulain . .	Déhon
Béthencourt . . .	C	Carnières	Caudry	Dubois	Renard	Coulon
Bettignies	A	Maubeuge	Maubeuge	Moreau	Croy	V. Mairieux
Bettrechies . . .	A	Bavai	Bavai	Cappliez	Reumont	Facon
Beugnies	A	Avesnes-N	Sars-Poteries . . .	Jouneiaux	Taquet	Delcanbre
Beuvrages	V	Valencien.-N . .	Anzin	Lefebvre	Dumont	Ghyselincq
Beuvry	D	Orchies	Orchies	Dupont	Robert	Wallez
Béwillers	C	Carnières	Carnières	Prévoit	Vallez	Catteau
Bierne	Dk	Bergues	Bergues	Meesemacker	Masselis	Vanrechem
Bissezele	Dk	Id	Id	Boudenoot	Ciéren	Verhaeghe
Blaringhem . . .	H	Hazebrouck-N . .	Renescure	Mordacq	Lefort	Corion
Blécourt	C	Cambrai-O	Cambrai	Norman	Iesne	Glorieux
Boeschèpe	H	Steenvoorde . . .	Godewaersvelde . .	Decanter	Houvenaghel	Dezitter, Lemeiter .
Boeseghem	H	Hazebrouck-S . .	Hazebrouck	Foine	Cattoir	Wicart
Bois-Grénier . .	L	Armentières . . .	Armentières . . .	Wattel	Bouchery	Mouque
Bollezeele	Dk	Wormhout	Bureau	Cockenpot	Poublanc	Beck
Bondues	L	Tourcoing-S . . .	Id	d'Hespel	Desbonnets, Despa- tures	Feuillet

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Borre	H	Hazebr.-Sud	Hazebrouck..	Delbecq	Staes	Bellette.
Bouchain ...	V	Bouchain ...	Bureau.....	Bernier	Risbourg	Bourgeois.
Boulogne ...	A	Avesnes Sud.	Avesnes	Flament	Bricard	Momal.
Bourbourg-Camp.	Dk	Bourbourg ..	Bourbourg... Bureau.....	Belle	Wissocq, Tettart.	V. Bourbourg-V.
Bourghelles..	L	Cysoing	Cysoing	Vandenbroucque.	Van Wormhoudt.	Dominicus.
Boursies	C	Marcoing	Hermies (P de C)	Desmons	Delecourt	Ducateau.
Bousbecque ..	L	Tourcoing-N.	Bureau	Pinchon	Brusquin	Laurent.
Bousies	A	Landrecies ..	Id	Dalle Jean	Delannoy,Dalle-Leroux	Bourlet.
Bousignies ...	A	Solre-le-Chât.	Cousolre.....	Richez	Dumont, Legrand	Laisney.
Bousignies ..	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon	Pouillard	Souris	Cousin.
Boussières ..	A	Berlaimont ..	Hautmont ...	Dubois	Chirez	V. Brillon.
Boussières ...	C	Carnières	Carnières	Forest	Quévy	V. Vieux-Mesnil.
Boussois	A	Maubeuge	Marpent	Villain	Grière	Petitprez.
Bouvignies ..	D	Marchiennes.	Marchiennes..	Durieu	Badart	Bricout.
Bouvines	L	Cysoing	Cysoing	Dulieu	Rousselle	Desurmont.
Bray-Dunes ..	lk	Dunkerque-E.	Dunkerque ..	Dehau	N	Desbarbieux.
Briastre	C	Solesmes	Viesly	Wallin	Vandenbilck	Baelde.
Brillon	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon	Vallez	Decrouez	Leroy.
Brouckerque.	Dk	Bourbourg ..	Bourbourg ..	Rémy	Martin	Dumon.
Broxeele	Dk	Wormhout	Bollezeele ..	Debavelaere ..	Devey	Claie.
Bruay	V	Valencien -N	Bureau	Permandt	Vantorre	Beaucamps.
Bruille-lez-March.	D	Marchiennes.	Somain	Defline	Dorchis, Hubert.	Gruson.
Bruille-St-Amand.	V	St-Amand (r. d.)	St-Amand ...	Hayez	Puvion	Dorchies.
Brunémont ..	D	Arleux	Arleux	Lemer	Evrard	Lenoir.
Bry	A	Le Quesnoy-O	Jenlain	Tantart	Ficheux	Lefebvre.
Bugnicourt ..	D	Arleux	Arleux	François	Bolvin	Talbroux.
Busigny	C	Clary	Bureau	Mailliet	Denizart	Viseur.
Buyssechre ..	H	Cassel	Cassel	Lépousez	Vilette, Debail ..	Prévost.
Caestre	H	Hazebr -N ..	Hazebrouck..	Devynck	N	Vervevy.
Cagnoncles ..	C	Cambrai-Est.	Rieux	Desmarécaux ..	Bouquet	Govaere.
Cambrai	C	Cambrai	Bureau.....	Lefebvre	Leduc	Jansoone.
Camphin-en-Car.	L	Seclin	Carvin (p. d. C.)	Brunel-Pamart ..	Ronnelle, A, Lecat	Lecoq, Cloche, Drach.
Camphin-en-Pév.	L	Cysoing	Baisieux	Hay, O *	Grauwin	Lobet.
Cantaing	C	Marcoing	Cambrai	C ^{te} de Brigode ..	Dewauvrain	Lecuppre.
Cantin	D	Arleux	Bureau	Raux	Sergent	Rigolle.
Capelle	C	Solesmes	Solesmes	Coquelet	Carlier	Cattelain.
Capinghem ..	L	Armentières.	Lomme	Macarez	Décaudin	V. Escarmain
Cappelle	Dk	Dunkerque-O	Coudkerque - Br.	Denoyelle	Fallet	V. Lomme.
Cappellebrouck	Lk	Cysoing	Templeuve ..	De Merssmann ..	Hennebert	V. Armabouts-C
Carnières	C	Bourbourg ..	Bourbourg... Bureau.....	N	Fretin	Feucherolles.
Carnin	L	Carnières	Bureau	Delepouve	Dégardin	Vanneufville.
Carnignies ...	A	Seclin	Carvin (P. d. C.)	Dejardin	Leclercq, Emile..	Helle.
Cassel	H	Avesnes-Sud.	Bureau	Descamps	Berte	Cauliez.
		Cassel	Id	Pamar	Scottet	Dransart.
				Desmytère *	Marant, Moeneclay..	Loviny.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Catillon....	C	Le Cateau...	Bureau....	Fleuru-Lefèvre..	Démaret.....	Caudron.
Cattenières..	C	Carnières....	Carnières....	Lefebvre....	Taquet.....	Truy.
Caudry.....	C	Clary.....	Bureau....	Leduc.....	Bricout, Leblond.	Lenglin.
Caulley.....	C	Id.....	Ligny.....	Dolez.....	Vitou.....	Dupas.
Cauroir.....	C	Cambrai-Est.	Carnières....	Dhordain....	Lesne.....	Robbezin.
Cerfontaine..	A	Maubeuge....	Ferrière-la-Gr	Thomas.....	Dumée.....	V. Rousies.
Chapelle-d'Arm.	L	Armentières.	Armentières.	Vignerou....	Ramery, Catry..	Serleys.
Château-l'Abbaye	V	St-Amand(r. d.)	St-Amand....	Cochin.....	Jouvenaux....	Rousselle.
Chemy.....	L	Seclin.....	Phalempin...	Bonte.....	Legroux.....	Liénard.
Chérens....	L	Lannoy.....	Baisieux....	Duquennoy..	Wauquier....	Delecambre.
Choisies....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Legrand....	Lonfils.....	V. Obrechies.
Clairfayts... Clary.....	A C	Id..... Clary.....	Id..... Bureau....	Payen.....	Leroy.....	Bottiaux, Boudailliez.
Cobrieux....	L	Cysoing....	Cysoing....	Bourlet....	Largillière, Sauvez.	Denis.
Colleret....	A	Maubeuge....	Bureau....	De Lagrange.	Wartel.....	Fiévet.
Comines....	L	Quesnoy-s-D.	Bureau....	Demanez....	Gobled.....	Fiévet.
Condé-s.-l'Es.	V	Condé.....	Id.....	Lauwick-Van Els- lande.....	Meurillon, Hasse- broucq ✚	Leynaert, De- crouez.
Condekerque	Dk	Dunkerque-E.	Bergues....	Dumoulin...	Glorieux, Kouck.	Gahide, Bernaert.
Condekerque-Br.	Dk	Id.....	Bureau....	Vanhoove....	Marckyllie...	Spillemaeker.
Courchelettes	D	Douai-O.....	Douai.....	Dickson....	Pieters, Badts, Dandruy	Jourdain.
Consolre....	A	Solre-le-Chât.	Bureau....	Humez.....	Silvin.....	V. Lambres.
Coutiches....	D	Orchies....	Orchies....	Deltour....	Wallerand, Matagne.	Lemoine.
Craywick....	Dk	Gravelines..	Gravelines..	Dennetière..	Lespagnol....	Plet.
Crespin....	V	Condé.....	Bureau....	Duriez.....	Dupuy.....	Denève.
Crévecœur... Crochte....	C Dk	Marcoing... Bergues....	Bureau.... Bergues....	Laurent....	Crépin.....	Delassus.
Croix.....	A	Landrecies..	Bousies....	Desmoutier..	Le Roy.....	Lenelle, Gransart.
Croix.....	L	Roubaix-O..	Bureau....	Vancappel..	Thibouw.....	Dedryver.
Cuincy.....	D	Douai-O.....	Douai.....	Dehen.....	Delsart.....	Hénin.
Curgies....	V	Valenciennes-E.	Bureau....	Dehuet.....	Ségar, Florin..	Deswel.
Cuvillers....	C	Cambrai-O..	Cambrai....	Pluquet....	Delbourse...	Béthune.
Cysoing....	L	Cysoing....	Bureau....	D'Hour.....	Derode.....	Desurmont.
Damousies..	A	Maubeuge....	Ferrière-la-Gde.	Dordain....	Liévin.....	V. Bantigny.
Demoussies..	D	Douai-S.....	Douai.....	Desmons....	Olivier, Gaillet.	Herrengt.
Dehéries....	C	Clary.....	Walincourt..	Moustier....	Devins.....	Marguerit.
Denain.....	V	Denain.....	Bureau....	Pol.....	Ducatillon....	Debuchy.
Deulémont..	L	Quesnoy-s-D.	Quesnoy-s-D.	Befve.....	Leveau.....	V. Malincourt.
Dimechaux..	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Denis.....	Payen, Cambay..	Jourdain.
Dimont.....	A	Id.....	Sars-Poteries.	Philippo....	Liénard.....	Delebecque.
Doignies....	C	Marcoing... Hermies (P-d-C)	Hermies (P-d-C)	Buquin.....	Solasse.....	V. Dimont.
Dompierre..	A	Avesnes-N... Bureau....	Bureau....	Gibon.....	Bquesne....	Dubois.
Douai.....	D	Douai-N.... Bureau....	Bureau....	Lourdeau... Mathieu....	Chopin.....	Bonneville.
Douchy.....	V	Denain.....	Bureau....	Giroud O ✚	Chartier....	Delobelle.
Dourlers....	A	Avesnes-N... Bureau....	Bureau....	Dorémieux..	Bertin, Hanotte..	Voir au chapitre des Cultes.
Drincham....	Dk	Bourbourg... Bourbourg..	Bourbourg..	De Nédonchel... Baillie.....	Loriaux, Buisset. Bruyère.....	Delrue. Saffroy.
					Vanacker.....	Syssau.

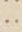

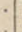
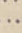
NOMS		BUREAU		NOMS DES		
des	de l'arrondt.	du	DE POSTE			MINISTRES
COMMUNES.		CANTON.	duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	du culte.
Dunkerque ..	Dk	Dunkerque ..	Bureau.....	Dumont.....	Deman,  A, Ca- vrois, Delourme	Compagnon, Scal- bert, Brousse.
Ebblinghem..	H	Hazebrouck-N.	Hazebrouck..	Van Pradelles de Palmaert	Dassonneville ..	Desmis.
Ecaillon.....	D	Douai-Sud...	Montigny-en-Ost.	Houriez.....	Dherbécourt...	Perche
Eccles.....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Gobled.....	Desort.....	V. Solrines.
Eclaiibes....	A	Maubeuge...	Dourlers.....	Cuisset.....	Bandet.....	Berlémont.
Ecuelin.....	A	Berlaimont..	Berlaimont..	Fiévet.....	Masure.....	V. St-Rémy-Ch
Eecke.....	H	Steenvoorde.	Steenvoorde..	Desmarseaux...	Gilloots.....	Tierssoone.
Elincourt....	C	Clary.....	Maretz.....	Coez.....	Clochez.....	Delas-us.
Elesmes.....	A	Maubeuge...	Maubeuge...	Gillot Nicolas.	Gillot Jules....	Delcambre.
Emerchicourt	V	Bouchain....	Aniche.....	Rémy.....	Loquet.....	V. Aniche.
Emmerin....	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Castel.....	Facomprez....	Legrand.
Englefontaine	A	Le Quesnoy-E	Bureau.....	Lenglet.....	Guéry.....	Turpin.
Englos.....	L	Haubourdin..	Haubourdin..	N.....	Imbert de la Phaleeque	Dufour.
Ennetières-en-W.	L	Id.....	Id.....	Descamps....	Lefebvre.....	Roch.
Ennevelin...	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq.	Favier.....	Lambelin.....	Degeuser.
Eppe-Sauvage	A	Trelon.....	Trelon.....	Cuthiat du Fresnes	Rabout.....	Tersin.
Erchin.....	Dk	Arleux.....	Cantln.....	Bernard.....	Richez.....	Vandy.
Ervinghem...	Dk	Bergues....	Esquelbecq..	Hemelsdael..	Vantorre.....	Lagache.
Erquinghem-le-S	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Lallemant....	Delepierre....	V. Hallennes.
Erquinghem-Lys.	L	Armentières.	Armentières.	Decherf.....	Gruson.....	Pollet.
Erre.....	D	Marchiennes.	Somain.....	Delcambre....	Lotte.....	Fasseur.
Escarmain...	C	Solesmes....	Solesmes....	Macarez, 	Fosse.....	Leleux.
Escaudain...	V	Denain.....	Bureau.....	Cartigny H....	Cartigny J. Jonas	Poupart.
Escaudouvres	C	Cambrai-Est.	Cambrai.....	Copin.....	Masclot, Pouradier...	Delesalle.
Escaupont...	V	Condé.....	Fresnes.....	Wagret, 	Alglave.....	Cerf.
Escobecques.	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Fortrie.....	Waymel.....	V. Englos.
Esnès.....	C	Clary.....	Walincourt..	Boniface.....	Derieux.....	Bouchaert.
Esquelbecq..	Dk	Wormhout..	Bureau.....	Bergerot.....	Belle.....	Pillyser.
Esquerchin..	H	Douai-O.....	Douai.....	Lubrez.....	Wachoux.....	Ruckebusch.
Estaires.....	D	Merville....	Bureau.....	Hennion.....	Degruson, Delbecq, Patiner.....	Boedt, Delpierre.
Estourmel...	C	Carnières....	Carnières....	Fleury.....	Hutin.....	Lerche.
Estrées.....	D	Arleux.....	Arleux.....	Lemaire.....	Jacquart.....	Demory.
Estreux.....	V	Valenciennes-E.	Saultain....	François....	Becqueriaux....	Joly.
Estrun.....	C	Cambrai-E..	Iwuy.....	Boulet.....	Delaval.....	Grall'e.
Eswars.....	C	Cambrai-E..	Cambrai....	Salz.....	Lelong.....	Carden.
Eth.....	A	Le Quesnoy-O	Sebourg.....	Duquesnoy...	Pouille.....	Degruson
Etreungt....	A	Avesnes-S..	Bureau.....	Obled.....	Cuisset, Godbille	Laurent.
Faches.....	L	Lille-Sud-Est	Lille.....	Messéant....	Farinaux, Marchand.	Lecomte, Hennion
Famars.....	V	Valenciennes-S.	Valenciennes.	Douay.....	Malaquin.....	Durant.
Faumont....	D	Orchies.....	Raches.....	Besmoutier..	Hornez.....	Dal.
Favril.....	A	Landrecies..	Landrecies..	Thomas.....	Marcoux.....	Foubert.
Féchain.....	D	Arleux.....	Aubigny....	Tétar.....	Delille.....	Ledoux.
Féignies....	A	Bavai.....	Bureau.....	Derkenne....	Prévoit, Damien..	Canest.
Fellerics....	A	Avesnes-N..	Bureau.....	Lixon.....	Sandart.....	Moine.
Fenain.....	D	Marchiennes.	Somain.....	Brabant Aug.	Bourlet Jean-Bte, Brabant Hdeph ^{se} .	Bricout.

NOMS		BUREAU		NOMS DES		
des	de l'arrondt.	du	DE POSTE			MINISTRES
COMMUNES.		CANTON.	duquel	MAIRES.	ADJOINTS.	du culte.
			chaque commune			
			dépend.			
Férin	D	Douai-Sud...	Cantin	Couppé.....	Mélayers.....	Ritaine.
Féron.....	A	Trelon.....	Wignehies....	Durieux.....	Hosselet..	Germe.
Ferrière-la-Gr... A	A	Maubeuge...	Bureau.....	Lesaffre....	Robert, Gravelines	Hébert.
Ferrière-la-Petite A	A	Id.....	Ferrière-la-Gr	Lecat.....	Gibon.....	Hégo.
Flaumont-Waud.. A	A	Avesnes-N... A	Avesnes.....	Meurisse...	Couvreur...	Duclermortier
Fliers.....	L	Lannoy.....	Croix.....	Goube.....	Duhamel, Hasbroucq, Lepers.....	Dupuis.
Fliers-en-Escréb.. D	D	Douai-O.....	Bureau.....	Marquette...	Demonchy....	Langlade.
Flesquières.. C	C	Marcoing....	Marcoing....	Coupez.....	Villain.....	Dupas.
Flêtre.....	H	Bailleul-S-O	Bailleul.....	Ricour.....	Houvenaghel...	Vancostenoble.
Flines-I-Mortagne V	V	St-Amand (r. d.)	Mortagne....	Namur.....	Henneton....	Plet.
Flines-I-Raches. D	D	Douai-N... A	Bureau.....	Debruille...	Delzenne, Delannoy..	Rouez.
Floursies..... A	A	Avesnes-N... A	Dourlers....	Thiroux And.	Thiroux Félix..	V. Semousies..
Floyon.....	A	Avesnes-S... A	Etrœungt....	Caton.....	Coulon.....	Dubray.
Fontaine-au-Bois A	A	Landrecies.. C	Landrecies..	Leblond....	Brabant.....	Lanne.
Fontaine-au-Pire C	C	Carnières... C	Beauvois....	Demaël.....	Mollet.....	Coquériaux.
Fontaine-N-D... C	C	Cambrai-O... C	Cambrai.....	Dinoir.....	Richard.....	Davoine.
Forenville... C	C	Cambrai-E... C	Id.....	Banse Louis..	Lefebvre.....	V. Séranvillers..
Forest.....	L	Lannoy.....	Ascq.....	Prouvost....	Thieffry.....	Gourdin.
Forest.....	A	Landrecies.. A	Bousies.....	Michaux....	Dupont.....	Poulet.
Fort-Mardyck Dk	Dk	Dunkerque-O	St-Pol.....	Everrard....	Benard.....	Fyten.
Fournies..... A	A	Trelon.....	Bureau.....	Goury.....	Prohon, Legrand..	Margerin, Basquin
Fournes.....	L	La Bassée... L	Id.....	Béhague....	Delaval.....	Dufour.
Frasnoy.....	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Crasquin....	Manesse.....	Legrand.
Frelinghien... L	L	Armentières.. V	Houplines... A	Lemesre....	Delannoy, Ducroquet..	Daubresse.
Fresnes.....	V	Condé.....	Bureau.....	Renard, †	Descamps, Vincent..	Tréca.
Fressain.....	D	Arleux.....	Monchecourt..	Lanvin.....	Déprez.....	Martinache.
Fressies.....	C	Cambrai-O... L	Cambrai.....	Haine.....	Cuvellier....	Bonnet.
Fretin.....	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq.	Delahaye....	Carbonnet....	Goëman.
Fromettes... L	L	La Bassée... L	Aubers.....	Descamps....	Gruson.....	Dassonville.
Genech.....	L	Cysoing....	Templeuve... A	Delzenne... A	Caby.....	Rigaut.
Ghissignies... A	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Deparis....	Douay.....	Parent.
Glyvelde..... Dk	Dk	Hondschoote.	Dunkerque... A	Deswarte....	Deransy....	Leenhouders.
Glageon.....	A	Trelon.....	Bureau.....	Rousseaux... H	Divry, Podevin..	Lacomblez.
Godewaersvelde. H	H	Steenvoorde.	Bureau.....	Staes.....	Malesys....	Deram.
Gœulzin.....	D	Arleux.....	Cantin.....	Broquet....	Lemaire....	Imbert.
Gognies-Chaussée A	A	Maubeuge... A	Maubeuge... A	Lemaire....	Flamand....	Décaudin.
Gomgnies... A	A	Le Quesnoy-O	Bureau.....	Lanselle....	Derome, Messenger..	Proye, Samain.
Gondécourt... L	L	Seclin.....	Id.....	Marquant... C	Wanaverbecq...	Senlin.
Gonnellieu... C	C	Marcoing....	Gouzeaucourt	Ronnez....	Sauvet.....	Caille.
Gouzeaucourt C	C	Id.....	Bureau.....	Lecoq.....	Mignot.....	Vaille.
Grande-Synthe.. Dk	Dk	Dunkerque-O	St-Pol.....	Lefebvre....	Debavelaere...	Goemaere.
Grand-Fayt... A	A	Avesnes-S... Dk	Cartignies... Dk	Meurant....	Delleaux....	Martin.
Gr.-Fort-Philippe Dk	Dk	Gravelines... Dk	Gravelines... Dk	Leprêtre....	Merlen, Fournier..	Pitte.
Gravelines... Dk	Dk	Gravelines... L	Bureau.....	Torris.....	Salomé, Daullé..	Lamant.
Gruson.....	L	Lannoy.....	Cysoing.....	Dutilleul...	Decalonne....	Honorez.

NOMS			BUREAU DE POSTE		NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond.	du CANTON.	duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.	
Guesnain....	D	Douai-Sud...	Douai.....	Leleu.....	Mortreux.....	Demonchy.	
Gussignies...	A	Bavai.....	Bavai.....	Bottiau.....	Defert.....	Delbart.	
Hallennes-1-Haub	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Platel.....	Choquet.....	Willebois.	
Halluin.....	L	Tourcoing-N..	Bureau.....	Lemaitre....	Phalempin, Lemaire.	Deyne.	
Hamel.....	D	Arleux.....	Arleux.....	Cambrai.....	Varlez.....	Budin.	
Hantay.....	L	La Bassée... Cassel.....	La Bassée... Cassel.....	Parent.....	Acquart.....	Decherf.	
Hardifort....	H	Berlaimont..	Pont-sur-Sambre.	Baelden.....	Deschodt....	Savage.	
Hargnies....	A	St-Amand (r. d.).	Bureau.....	Haplencour..	Fassiaux.....	Lepercq.	
Hasnon.....	V	Bouchain....	Bureau.....	Lenclud.....	Lesur, Prouvoeur..	Delgrange.	
Haspres....	V	Haubourdin..	Bureau.....	Lamand.....	Cossart, Morelle.	Hazard.	
Haubourdin..	L	Clary.....	Bureau.....	Cousin-Devos.	Potie, Péticier...	Cateau.	
Haucourt....	C	Clary.....	Ligny.....	Happe.....	Claisse.....	Dubray.	
Haulchin....	V	Valenciennes-S.	Thiant.....	Macarez.....	Gary.....	Debacque.	
Haussy.....	C	Solesmes....	Bureau.....	Macarez.....	Sorriaux, Denis..	Fatrez.	
Haut-Lieu... Hautmont... Haveluy....	A V V	Avesnes-Sud. Maubeuge... Denain.....	Avesnes.... Bureau..... Denain.....	Dépret..... Deharveng..	Evrard..... Dubois, Sauvage.	V. Avesnes. Briffaut.	
Haverskerque	H	Merville....	St-Venant (P. d. C.)	Olliviez.....	Dubois, Sauvage.	Blas.	
Haynecourt..	C	Cambrai-O... Hazebrouck..	Cambrai.... Bureau.....	Delassus....	Pruvest.....	Honoré.	
Hazebrouck..	H	Hazebrouck..	Bureau.....	Herbet, ♂.....	Tétart.....	Desrouseaux	
Hecq.....	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Degroote...	Deberdt, Masson.	Salomé.	
Hélesmes....	V	Denain.....	Wallers.....	Carlier.....	Landa.....	Mériaux.	
Hellennes... Hem..... Hem-Lenglet.	L L C	Lille-Est... Lannoy.... Cambrai-O... Condé.....	Bur. auxil ^{re} . Bureau..... Cambrai.... Vieux-Condé.	Copin..... Engrand..... Leuridan....	Cartigny..... Davaine, Lesage.	Langrand. Vanacker.	
Hergnies....	V	Lannoy....	Bureau.....	Billoy.....	Bayart, N.....	Pollet.	
Herlies.....	V	Cambrai-O... Condé.....	Cambrai.... Vieux-Condé.	Sallée.....	Sallée.....	Vaillant.	
Hérin.....	L	La Bassée... Bourbourg..	Fournes.... Bureau.....	Dubruille... Chombart...	France, Blicquy..	Huriau.	
Herrin.....	L	Valencienn-S	Bureau.....	Bisiaux.....	Be Beaulaincourt	Lefebvre.	
Herzeele....	Dk	Seclin.....	Gondecourt..	Quéva.....	Dupont.....	Fourdin.	
Hestrud....	A	Wormhout... Solre-le-Chât.	Wormhout... Solre-le-Chât.	De Schuttelaere.	Proite.....	Dubois.	
Holque.....	Dk	Bourbourg..	Watten.....	Binot.....	Goetgheluck..	Hemelsdael.	
Hondeghem..	H	Hazebr-N... Hondschoote.	Hazebrouck.. Bureau.....	Ghys..... Declerck....	Raux..... Canlers.....	Dodin.	
Hondschoote.	Dk	Hondschoote.	Bureau.....	Outters.....	Asseman.....	Devisch.	
Hon-Hergies .	A	Bavai.....	Bavai.....	Joly.....	Hennegrave, Vansteen- berghé.....	Haeyaert.	
Honnechy....	C	Le Cateau... Marcoing....	Bureau..... Gouzeaucourt	Levéque.... Anselin.....	Arnould.....	Wyc kaert.	
Honnecourt..	C	Marcoing....	Gouzeaucourt	Anseline....	Cailleux.....	Danel.	
Hordain....	V	Bouchain....	Bouchain....	Oliviez.....	Ponthieux....	Jaclin.	
Hornaing....	D	Marchiennes.	Somain.....	Brassart....	Juvéna.....	Cailliez, Dele- vallee.	
Hordain....	A	Bavai.....	Bavai.....	Carlot.....	Bridoux.....	Delannoy.	
Houplin....	L	Seclin.....	Seclin.....	Delos.....	Legrand.....	Dessauvage.	
Houplines... Houtkerque.. Hoymille...	L H Dk	Armentières. Steenvoorde. Bergues.....	Bureau..... Steenvoorde. Bergues.....	Dansette... Hendryck... Vernaelde..	Chuffart..... De-flesselles, De-lattre. Vanlichtervelde..	Claise. Dedoncker. Payelle.	
Houtkerque..	H	Armentières.	Bureau.....	Dansette...	De-flesselles, De-lattre.	Depceker.	
Hoymille...	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Vernaelde..	Beyaert.....	V. Bergues.	



NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt. du CANTON.			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Illies	L	La Bassée...	La Bassée...	Delerue	Buisine	Lallemant.
Inchy	C	Le Cateau...	Bureau	Danjou	Lefebvre	Dimiez.
Iwuy	C	Cambrai-E...	Bureau	Panien	Derieux, Coullemont.	Delgorge.
Jenlain	A	Le Quesnoy-O	Bureau	Cantineau	Marlière	Roisin.
Jeumont	A	Maubeuge...	Bureau	Marchal	Dusart, Coudoux.	Cornille.
Jolimetz	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Poirette	Corduant	Dreumont.
Killeem	D	Hondschoote.	Hondschoote..	Schipman ..	Cornette	Lambert.
La Bassée...	L	La Bassée...	Bureau	Denissel	Lestarquit, Cordier...	Carpentier.
La Flamengrie..	A	Bavai	Bavai	Philippe	Duhot	Rémy.
La Gorgue	H	Merville	Bureau	Cattoir	Gailly, Leroy	Ruysen.
La Groise	C	Le Cateau...	Catillon	Largillière	Lenain	Buzin.
Lallaing	D	Douai-N	Raches	Morel	Bastien	Butin.
La Longueville..	A	Bavai	Bavai	Derkenne	Jean	Delvallée.
Lambersart ..	L	Lille-O	Lille	Clouet des Per- ruches	Bonte, Lecocq	Cazier, Capelle.
La Madeleine..	L	Lille-Nord	Bureau	Fontaine	Vermelle, Delaporte*	Dezitter, Deram.
Lambres	D	Douai-O	Douai	N	Silvin	Delrue.
Landas	D	Orchies	Bureau	Chrétien	Couteau	Batteur.
Landrecies	A	Landrecies	Bureau	Deloffre	Martin, Objolie	Fournet.
La Neuville ..	L	Pont-à-Marcq.	Thumeries	Bernard	Denneulin	Dardenne.
Lannoy	L	Lannoy	Bureau	Betremieux	Joly	Destombes.
La Rouillies ..	A	Avesnes-S	Etrœungt	Contesse	Allaire	Lemoine.
La Sentinelle	V	Valencienn.-S	Trith-St-Léger..	Moreau	Dumont, Parmentier.	Heirfelinck.
Lauwin-Planque.	D	Douai-O	Douai	Hurtaux	Cauchy	Croissant.
Le Cateau	C	Le Cateau...	Bureau	Martinet	Bauduin, Cloëz	Decorne.
Lecelles	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand	Legrand	Tréhou	Cérisier.
Lécluse	D	Arleux	Bureau	Viltart	Dujardin	Malengé.
Lederzele	Dk	Wormhout	Watten	De Broucker	Wæstelandt	Vitse, Descamps.
Ledringhem ..	Dk	Id	Esquelbecq	Cailliau	Ameux	Everaert.
Leers	L	Lannoy	Lannoy	Courier	Hespel, Truffaut.	Toupet.
Leffrinckhouke	Dk	Dunkerque-E	Dunkerque	Deswarte	Lebecq	Braems.
Le Maisnil ..	L	Haubourdin..	Fournes	Despiene	Carlier	Duriez.
Le Quesnoy ..	A	Le Quesnoy..	Bureau	Gorisse	Laborde, Despagne..	Sinsouilliez.
Lesdain	C	Marcoing	Crèvecœur	Pourpoint	Gautier	Gonthier.
Les Moères	Dk	Hondschoote.	Hondschoote..	Mallengier	Debavelaere	Decherf.
Lesquin	L	Seclin	Lille	Descat	Delannoy	Desmons.
Leval	A	Berlaimont ..	Berlaimont	Fontaine	Huriau	Fièvre.
Lewarde	D	Douai-S	Montigny-en-Os- trevent	Pierrache, ⚡	N	Scrivé.
Lezennes	L	Lille-S.-E	Lille	Agache	Delattre	Budin.
Lez-Fontaines	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Planard	Coquelet	Lamour.
Liesies	A	Id	Id	Lhomme	Gravez	Carlier.
Lieu-St-Amand	V	Bouchain	Bouchain	Margerin	Gossez	Parent.
Ligny-en-Cam- brésis	C	Clary	Bureau	Leduc	Taisne	Cattelin.
Ligny	L	Haubourdin..	Fournes	Marquis de Véné- velles	Waymel	V. Beaucamps


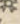

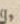






NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Lille.	L	Lille.	Bureau.	Géry Legrand, ✱, O, A, ✱	Viollet te, ✱, OI, Gavelle, ✱, OI, Basquin, ✱, A, Meurisse, Bras- sart, Barbe, O A.	Voir au chapitre des Cultes.
Limont-Fontaine	A	Maubeuge. . .	Dourlers.	Lebrun.	Dernivet.	Ficheux.
Linselles.	L	Tourcoing-N.	Bureau. . .	Dhalluin.	Demarcq, Catteau. . .	Leroux.
Locquignol. . .	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy. . .	Delhayé.	Hennebert.	Cornil.
Loos.	D	Douai-Sud. . .	Montigny-en-Os- trevent.	Grimbert.	Debeve.	V. Montigny.
Lomme.	L	Haubourdin. .	Bureau. . .	Jolivet.	Becquet, Verdier.	Deligny.
Lompret.	L	Quesnoy-s.-D	Pérenchies. . .	Destombe.	Caucheteur.	Sénechal.
Looberghe. . .	Dk	Bourbourg. . .	Bourbourg. . .	Meesemacker.	Declercq.	Lagatie.
Loon-Plage. . .	Dk	Gravelines. .	Bureau. . .	Fétel.	Matrenghe, ✱	Bellengier.
Loos.	L	Haubourdin. .	Bureau. . .	Potié Georges.	Guibert, Estagerie. . .	Bodin.
Lourches.	V	Bouchain.	Id.	Dreyfus.	Wiat, Lesne.	Loubert.
Louvignies-Bavai	A	Bavai.	Bavai.	Mandron.	Levent.	V. Bavai.
Louvignies-Quesn	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy. . .	Bruneau.	Delbrayère.	Dehen.
Louvil.	L	Cysoing.	Cysoing.	Damide.	Coignet.	Godfrein.
Louvroil.	A	Maubeuge. . .	Bureau. . .	Brogne.	Michaux, Colnion.	Lesain.
Lynde.	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck. . .	Wambergue. . .	Verstavel.	Vangrevelinghe.
Lys-lez-Lannoy.	L	Lannoy.	Lannoy.	Boutemy.	Desprets, Echevin	Lécuyer.
Maing.	V	Valencienn.-S	Bureau. . .	Dupont.	Dumelz.	Malfait.
Mairieux.	A	Maubeuge. . .	Maubeuge. . .	Blavier.	Veillez.	Loisel.
Malincourt. . .	C	Clary.	Walincourt. . .	Lecarnelle. . .	Malpaux.	Scoyer.
Malo-les-Bains	Dk	Dunkerque-E.	Bureau. . .	Geeraert.	Dufour.	Mormentyn.
Marbais.	A	Avesnes-S. . .	Dompierre. . .	Wéry Isidore. . .	Wéry Camille. . .	Leblanc.
Marchiennes-C. .	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Lesens.	Dujardin.	V. Rieulay.
Marchiennes-V. .	D	Id.	Bureau. . .	Maton.	Lecouffe, Hubert.	Lefebvre.
Marcoing.	C	Marcoing.	Id.	Carre.	Bidaux.	Leriche.
Marcq.	D	Arleux.	Monchecourt. .	Fournet.	Wiat.	Wallez.
Marcq-en-Barœul	L	Tourcoing-S.	Bureau. . .	Delesalle. . .	Fremaux, Olivier.	Guillemot, Wal- laert.
Mardyck.	Dk	Dunkerque-O	St-Pol.	Mormentyn. . .	Legros.	Aernout.
Maresches. . .	A	Le Quesnoy-O	Artres.	Frémaut.	Sueur.	Cambreng.
Maretz.	C	Clary.	Bureau. . .	Morcrette. . .	Boidin, Telle. . .	Charles.
Marly.	V	Valencienn.-E	Id.	Weil, ✱, O A.	Monchicourt. . .	Roseau.
Maroilles. . .	A	Landrecies. . .	Id.	Carion.	Minon.	Gombert.
Marpent.	A	Maubeuge. . .	Id.	Jouniaux.	Moulin.	Dethoor.
Marquette. . .	L	Lille-Ouest. . .	Id.	Dillies.	Deledicq, Duthoit.	Delpinque. . .
Marquette. . .	V	Bouchain.	Bouchain.	Cachera Jules	Cachera, J.-B. . .	Bourlet.
Marquillies. . .	L	La Bassée. . .	Fournes.	Coget, O A.	Delemar.	Millescamps.
Masnières. . .	C	Marcoing.	Bureau. . .	Dujardin.	Beauvois.	Pollet.
Masny.	D	Douai-Sud. . .	Montigny-en-Os- trevent.	Fiévet.	Declercq.	Heughebart.
Mastaing.	V	Bouchain.	Lourches. . .	Coquelle, O ✱	Danquigny.	Briatte.
Maubeuge. . .	A	Maubeuge. . .	Bureau. . .	Walrand, ✱	Neuilles O A, Brasseur	Lasselain, Millet, Panjen.
Maulde.	V	St-Amand (r. g.)	Mortagne. . .	Hornez.	Lelong.	Claisse

NOMS			BUREAU	NOMS DES		
des	de l'arrond.	du	DE POSTE			
COMMUNES.		GANTON.	duquel	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES
			chaque commune			du culte.
			dépend.			
Maurois	C	Le Cateau ...	Honnechy ...	Lemaire	Blanchard	Metsu.
Mazinghien ..	C	Le Cateau ...	Le Cateau ...	Minaux	Watremez	Herbaux.
Mecquignies ..	A	Bavai	Bavai	Prévost	Carlier	Faveau.
Merckeghem ..	Dk	Wormhout ..	Bollezeele ...	Van Torre	Clément	Declercq.
Mérignies	L	Pont-à-Marq	Pont-à-Marq.	des Rotours ..	Dutilleul	Callens.
Merris	H	Bailleul-S-O.	Bailleul	Delporte	Liefoghe	N....
Merville	H	Merville	Bureau	Grillet,  A.	Ernout, Variscotte	Parent.
Meteren	H	Bailleul-S-O.	Bailleul	D'hem	Bailleul	Cardon.
Millam	D	Bourbourg ..	Watten	Delgrange	Dereudre	Meesenaecker.
Millonfosse ..	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon	Larivière	Huon	V. Hasnon.
Mouyres	C	Marcoing	Cambrai	Foulon	Petit	Ruffin.
Mouzeau-St-W.	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Debis	Vitrant	Basiez.
Monchaux ...	V	Valencienn-S	Thiant	Léquipar	Lanselle	Barbet.
Moncheaux ...	L	Pont-à-Marq	Thumeries ..	Mathis	Ployart	Degruson
Monhecourt ..	D	Arleux	Bureau	Darthenay	Dransart	Dewilte.
Mons-en-Bar ..	L	Lille-N.-E. ...	Lille	Delemar	Spriet, Duwer ..	Comère
Mons-en-Pév. .	L	Pont-à-Marq	Bersée	Carlier,  A.	Boutry	Sinsoyez.
Montay	C	Le Cateau ...	Le Cateau ...	Colnion	Lefebvre	Bailleul.
Montigny	C	Clary	Bertry	Tamboise	Rousseaux	Leveaux.
Montigny-en-Or-	D	Douai-Sud ..	Bureau	Dovillers	Debruille	Dervaux.
Montreccourt ..	C	Solesmes	Saulzoir	Marchand	Plichon	Delfosse.
Morbecque	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck ..	Verreman	Acke, Béquart ..	Despicht, Markant
Morenchies ...	C	Cambrai-O ..	Cambrai	Bonnel	Lesage	V. Neuville-St-
Mortagne-du-Nord	V	St-Amand (r. d.)	Bureau	Marion,  	Henneton	Dubus.
Mouchin	L	Cysoing	Orchies	Varlet	Dumoulin	Bernard.
Moustier	A	Trélon	Trélon	Hancart	Docquier	V. Baives.
Mouveaux ...	L	Tourcoing-S.	Bureau	Varrasse	Lepers, Cornille	Gaymay.
Naves	C	Cambrai-Est.	Rieux	Soyez	Bersez	Mutel.
Neuf-Berquin ..	H	Merville	Estairse	Cousin D.	Cousin Ad.	Réquillard.
Neuf-Mesnil ..	A	Bavai	Hautmont	Huriau	Constant	Harlez.
Neuville	A	Le Quesnoy-E	Poix	Jacquemart	Lacomblez	Denis.
Neuville-en-Ferr.	L	Tourcoing-N.	Tourcoing	Dewilte	Cau, N.	Prince.
Neuville-St-Rémy	C	Cambrai-O ..	Cambrai	Pluvinae	Corneille	Felmy.
Neuville-s.-l'Esc.	V	Bouchain	Bouchain	Fauville	Deheinzelin	Muys.
Neuvilly	C	Le Cateau ...	Bureau	Legrand Fénelon.	Busignies, Chatelain.	Dapvril.
Nieppe	H	Bailleul-N-E.	Bureau	Delbecque	Pollet, Liénard	Schacht.
Niergnies	V	Cambrai-E ..	Cambrai	Mussault	Pilliez	Roth Le Gentil
Nivelles	C	St-Amand (r. g.)	St-Amand	Monnier	Morival	Mouton.
Noirain	D	Orchies	Orchies	Lemaire, 	Blanquart	Catteau.
Noordpeene ..	H	Cassel	Cassel	Heele	Marquis	Vanwaelscappel
Noyelles-s-Samb.	A	Berlaimont ..	Maroilles	Azambre	Belot	Lepers.
Noyelles-s-Escaut	C	Marcoing	Cambrai	Dherbecourt ..	Solau	Masingue.
Noyelles-l-Seclin.	L	Seclin	Wattignies ..	Debuchy	Laurent	Wastin.
Noyelles-s.-Selle	V	Bouchain	Douchy	Delattre	Chatelain	Dubus.
Obies	A	Bavai	Bavai	M ailliez	Deparis	Denis.
Obrechies ...	A	Maubeuge ...	Ferrière la Grand ^e	Dutrémée Auxibe.	Duvette	Ninot

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Ochtezeele . . .	H Cassel	Arnéke	Cardon	Cousyn	Verstraet.
Odomez	V Condé	Fresnes	Patoir	Cosseau	Delahousse.
Ohain	A Trélon	Bureau	Lenglé	Michaux	Corbier.
Oisy	V Valencienn.-S	Héru	Pillion	Tambrun	<i>V. Bellaing.</i>
Onnaing	V Valencienn.-E	Bureau	Brabant	Anne, Mochez . . .	Cailliez.
Oost-Cappel . . .	Dk Hondschoote.	Hondschoote . . .	Fossaert Am. . . .	Fossaert Emile . . .	Deblock.
Orchies	D Orchies	Bureau	Herbo, ☉ A. . . .	Desespringalle, Pos- teaux	Flament.
Ors	C Le Cateau	Catillon	Manesse	Givry	Billaud.
Orsinval	A Le Quesnoy-O	Le Quesnoy	Carpentier	Croix	Bonte.
Ostricourt	L Pont-à-Marcq	Oignies (P. d. C.)	N	Lefebvre	Roussel.
Oudezele	H Steenvoorde	Steenvoorde	Blaevoet	Bossuwe	Castier.
Oxelaère	H Cassel	Cassel	Joos	Sockeel	Boudein.
Pailencourt . . .	C Cambrai-O	Iwuy	Colpart	Decarpigny	Thellier.
Pecquencourt . .	D Marchiennes . . .	Montigny	Vanandrewelt . . .	Bernard	Caron.
Pérenchies	L Quesnoy s.-D.	Bureau	Decottignies	Lambelin, Dubus . .	Bertein.
Péronne	L Cysoing	Cysoing	Deffontaine	Tonnelle	Costenoble.
Petite-Forêt . . .	V Valencienn.-N	Anzin	Fréalle	Mariscal	<i>V. Aubry.</i>
Petit-Synthe . . .	Dk Dunkerque-O	St-Pol	Fonteyne	Codron, Isaert	Damman.
Petit-Fayl	A Avesnes-S	Cartignies	Bévenot	Évrard	Bois.
Phalempin	L Pont-à-Marcq	Bureau	Coget, ☉ A.	Thérin	Thiry.
Pitgam	Dk Bergues	Bergues	Stevencoot	Caloone	Thooris.
Poix-du-Nord . . .	A Le Quesnoy-E	Bureau	Ducornet	Harbonnier	Méresse.
Pommereuil . . .	C Le Cateau	Le Cateau	Carpentier	Polvent	Duwez.
Pont-à-Marcq . . .	L Pont-à-Marcq	Bureau	Bulteau	Brlin	Lefebvre.
Pont-sur-Sambre	A Berlaimont	Bureau	Lucq	Brissy	Wallez.
Potelle	A Le Quesnoy-E	Le Quesnoy	Cacheux	Lecomte	<i>V. Villereau.</i>
Pradelles	H Hazebrouck-S	Hazebrouck	Didier, ☉, (M) . . .	Debrock	Baert.
Prêmesques . . .	L Armentières . . .	Pérenchies	Lemesre	Dugardin	Boone.
Préseau	V Valencienn.-E	Curgies	Dassonville	Nicodème	Harbonnier.
Preux-au-Bois . .	A Landrecies	Landrecies	Naveaux	Delattre	Humez.
Preux-au-Sart . .	A Le Quesnoy-O	Gommegnies	Girard	Philippe	Dernoncourt.
Prisches	A Landrecies	Bureau	Godfrin	Lemaire	Defroyennes.
Prouvy	V Valencienn.-S.	Thiant	Cachera	Mallet	Baillet.
Proville	C Cambrai-O	Cambrai	Foulon	Mallet	Hennion.
Provin	L Seclin	Carvin (P. d. C.)	Menu	Mortelecque	Yancostenoble.
Quaëdypre	Dk Bergues	Bergues	Delater	Deniele	Bultheel.
Quarouble	V Valencienn.-E	Onnaing	Maizière	Quinet, Duée	Desilve.
Quéraing	V Valencienn.-S	Artres	Tamboise, ☉	Bricout	Lebrtez.
Quesnoy-s.-Denûle	L Quesnoy s.-D.	Bureau	Bodé	Delannoy, Leigniel .	Mortreux.
Quiévelon	A Maubeuge	Cousolre	Suin	Carlier	<i>V. Aibes.</i>
Quiévrchain . . .	V Valencienn.-E	Crespin	Cartry	Lejuste	Derbécourt.
Quiévy	C Carnières	Bureau	Langrand	Richez, Mercier . . .	Rigaut.
Raches	D Douai-O	Id.	Denisse	Delcieve	Gadenne.
Radinghem	L Haubourdin	Haubourdin	Barbery	Danjou	Quentin, ☉.
Raillencourt . . .	C Cambrai-O	Cambrai	Pluvinage	Chauwin	Derumaux.
Raimbeaucourt . .	D Douai-O	Raches	Mannier	Briez	Delplanque.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Rainsars...	A	Trélon.....	Sains.....	Detrée.....	Tordeux.....	Cavrois.
Raismes....	V	St-Amand (r. d.)	Bureau.....	Lepez.....	Guilbart, Moriaméz..	Colpin, Agasse.
Ramillies....	C	Cambrai-Est.	Cambrai...	Denoyelle...	Germe.....	Lefong.
Ramousies...	A	Avesnes-N...	Sains.....	Rousseau....	Michel.....	Lamérand.
Raucourt....	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine...	Lozé.....	Durieux.....	V. Englefontaine.
Recquignies	A	Maubeuge...	Marpent....	Godin.....	Huart.....	Fiévet.
Renescure...	H	Hazebrouck.N	Bureau.....	Sockeel.....	Stoven.....	Durie, Brisse.
Reumont....	C	Le Cateau....	Le Cateau....	Passet.....	Marouzé.....	Valz.
Rexpoëde...	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Thuilliez...	Vanbockstael...	Yden.
Ribécourt...	C	Marcoing....	Marcoing....	Delcroix (M)	Ribaux.....	Germe
Rieulay.....	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Desloquement..	Waquet.....	Sapelier.
Rieux.....	C	Carnières...	Bureau.....	Bassez.....	Davez.....	Démarest.
Robersart...	A	Landrecies...	Landrecies...	Pauplaire...	Collet.....	Lobry.
Rœulx.....	V	Bouchain....	Louches....	Robert.....	Consille...	Démaré.
Rombix et March	V	Valencien.-E.	Sebourg....	Thellier, (S)	Bouvier.....	Délatre.
Romerles...	C	Solesmes....	Solesmes...	Bourson....	Leroy.....	Miquet.
Ronchin....	L	Lille-Sud-Est.	Lille.....	Fostier.....	Frémery, Petitber- ghien.....	Duvillié.
Roncq.....	L	Tourcoing-N.	Bureau.....	Leurent....	Lepoutre, Vienne	Vandepitte, Vil- lain.
Roost-Warendin	D	Douai-Ouest.	Raches....	Grammont...	Caudrelier...	Marécaux.
Rosendaël...	Dk	Dunkerque-E.	Bureau.....	Degroote....	Beyaert, Cuvelier	Bouden.
Rosult.....	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand...	Detournignies...	Legrand, (A)	Castelain
Roubaix....	L	Roubaix.....	Bureau.....	Carrette....	Branquart, Trannoy, Milbéo, Lepers, Deso- bry, Coutelier.....	Berteaux, Evrard, Tilmant, Gande, Debaecker, Lesage
Roucourt....	D	Douai-Sud...	Douai.....	Becquet de Mégille	Verdierre.....	Marcolte.
Ronsies....	A	Maubeuge...	Maubeuge...	Prévot.....	Brousies.....	Delcambre.
Rouvignies..	V	Valencien.-S.	Denain....	Baudrin....	Déruelle.....	V. Prouvy.
Rubrouck...	H	Cassel.....	Arnèke....	Desmidt....	Dalle.....	Legrain.
Ruesnes....	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy.	Canaret....	Lobelle.....	Demont.
Rumegies...	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand...	Bulleau....	Hache.....	Lobry.
Rumilly....	C	Marcoing....	Masnières.	Delabre....	Solau.....	Leplat.
Sailly.....	C	Cambrai-O...	Cambrai....	Lucas.....	Hecquet....	Varras.
Sailly-l-Lannoy.	L	Lannoy.....	Lannoy....	Lepers.....	N.....	Delvallée.
Sainghin-en-Mél.	L	Cysoing....	Ascq.....	Bourgeois, *	Pollet.....	Deleporte.
Sainghin-en-W.	L	La Bassée...	Wavrin....	Binauld....	Pierreuse, Trédez	Bordoduc.
Sains.....	A	Avesnes-Sud.	Bureau.....	Dupont.....	Leroy, Fosset...	Maricelle.
St-Amand....	V	St-Amand....	Id.....	Sirot, J., (A)	Raviart, (A), Dusart	Decalonne.
St-André-l-L.	L	Lille-Ouest...	Lille.....	Porion....	Parent, Dubernard,	Dezitter.
St-Aubert...	C	Carnières...	Bureau.....	Vallez.....	Duez, (A)	Sackebant.
St-Aubin....	A	Avesnes-Nord	Dourlers...	Jeoffroy....	Erraux.....	Vincent.
St Aybert...	V	Condé.....	Condé.....	Mercier....	Plaqueet....	Viviers.
St-Benin....	C	Le Cateau....	Le Cateau...	Simons....	Caillot.....	Moreau.
St-Georges...	Dk	Gravelines...	Gravelines...	Louf.....	Chandez....	Debril.
St-Hilaire-s-Helpe	A	Avesnes-Nord	Avesnes...	Lécuyer....	Siron.....	Coquelet.
St-Hilaire-les-C.	C	Carnières...	Bureau.....	Dépommier..	Willerval....	Couttenier.
St-Jans-Cappel.	H	Bailleul-N.-E.	Bailleul....	Naye.....	Leurèle.....	Leœuche.
Ste-Marie-Cappel	H	Cassel.....	Cassel.....	Schrevère..	Dequidt....	Terlie.

N O M S			BUREAU		N O M S D E S		
des	de l'arrond.	du	DE POSTE	duquel	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES
COMMUNES.		CANTON.	chaque commune	dépend.			du culte.
St-Martin....	C	Solesmes....	Solesmes...	Solesmes...	Boursiez....	Denis.....	Delille.
St-Momelin...	Dk	Bourbourg..	Watten.....	Castier.....	Du Teil.....		Bossuwe.
St-Pierrebrouck..	Dk	Id.....	Bourbourg..	Cochin.....	Massart....		Plouvier.
St-Pol-s.-Mer	Dk	Dunkerque-O.	Bureau.....	Vaucauwen- berghe....	Loosdregt, Liagre		Deman.
St-Python....	C	Solesmes....	Solesmes....	Cardon.....	Banteignie....		Lefebvre.
St-Rémy-Chauss	A	Berlaimont..	Avesnes....	Lapostolle..	Fierquin.....		Assemaine.
St-Rémy-mat-B.	A	Maubeuge...	Hautmont...	Bois.....	Juste.....		Dehen.
St-Saulve....	V	Valencien-N.	Valenciennes.	Place.....	Masson, Hornez.		Ducarne.
St-Souplet....	C	Le Cateau...	Bureau.....	Hautier.....	Leblond, Lombard		Duwez.
St-Sylvestre-Cap.	H	Steenvoorde	Steenvoorde..	Sérien.....	Yanneuville...		Thibaut.
St-Vaast.....	C	Solesmes....	St-Aubert....	Noblecourt..	Mairesse.....		Veys.
St-Waast.....	A	Bavai.....	Bavai.....	Hiolle.....	Moriamé.....		Defontaine.
Salesches....	A	Le Quesnoy-E	Poix.....	Denis.....	Rousseau.....		Leroy.
Salomé.....	L	La Bassée....	La Bassée....	Barrier.....	Dubrulle.....		Delcour.
Saméon.....	D	Orchies.....	Landas.....	Wagon.....	Lecomte.....		Delatre.
Sancourt....	C	Cambrai-O..	Cambrai.....	Crépin.....	Leblat.....		Dufour.
Santes.....	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Bernard.....	Fremaux.....		Wattel.
Sars-et-Rosières.	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand....	Doby.....	Dubois.....		Horain.
Sars-Poteries..	A	Soire-le-Chât.	Bureau.....	Imbert.....	Boulenger....		Douce.
Sassegnies...A	A	Berlaimont..	Berlaimont..	Caverne....	Lenclud.....		Lepers.
Saultain....	V	Valencien-E.	Bureau.....	Martin.....	Moty.....		Caucheteux.
Saulzoir....	C	Solesmes....	Id.....	Marchant...	Canonne.....		Helbecque.
Sebourg.....	V	Valencien-E.	Id.....	Delcroix....	Décamps.....		Claise.
Seclin.....	L	Seclin.....	Id.....	Desmazières, 	Desurmont, Houzé		Hutin.
Selvigny....	C	Clary.....	Walincourt..	De Vendegies.	Villard.....		Marle.
Sémeries....	A	Avesnes-N..	Avesnes....	Lahanier...	Carnoye.....		Cousin.
Semousies...A	A	Id.....	Id.....	Hénaut.....	Watremez....		Delcourt.
Sepmeries...A	A	Le Quesnoy-O	Artres.....	Dervillers..	Lanselle.....		Bourdon.
Sequedin....	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Sis.....	Defives.....		D'haussy.
Séranvillers..C	C	Carnières...C	Cambrai.....	Lenoir.....	Parent.....		Danel.
Sercus.....	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Courtois...	Sockeel.....		Descamps.
Sin-le-Noble..D	D	Douai-Nord..	Bureau.....	Renard.....	Anache, Loubry..		Hégo.
SOEX.....	Dk	Bergues....	Bergues....	Dejonghe...	Dammery....		Denys.
Solesmes....	C	Solesmes....	Bureau.....	Payen.....	Lobry, Labbez...		Gobert.
Soire-le-Chât.	A	Soire-le-Chât.	Id.....	Lion.....	Legrand, N.....		Margerin.
Solre-le-Chât.	A	Id.....	Solre-le-Chât.	Flayelle....	Delmer.....		Bricout.
Somain.....	D	Marchiennes.	Bureau.....	Pennequin, 	Fourment, Mio...		Buzin.
Sommaing...C	C	Solesmes....	Solesmes....	Dupont.....	Descamps....		Coutelle.
Spycker.....	Dk	Bourbourg..	Bourbourg..	Depoers....	Wemaere....		Delanghe.
Stapie.....	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Fovez Ed...	Fovez M.....		Petyt.
Steenbecque..H	H	Hazebrouck-S	Id.....	Lesage.....	Deback.....		Delatre.
Stéene.....	Dk	Berguès....	Bergues....	Demey.....	Leulliette....		Dekervel.
Steenvoorde..H	H	Steenvoorde	Bureau.....	Outlers....	Mortier, Vandamme.		Reu-maux.
Steenwerck...H	H	Bailleul N.-E.	Id.....	Plouvier....	Charlet, Weillaert		Boedi, Sockeel
Strazeèle....	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Taccoen....	Thooris.....		Vanrechem.

NOMS			NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	BUREAU	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
			DE POSTE duquel chaque commune dépend.			
Taisnières-en-T.	A	Avesnes-N.	Maroilles . . .	Witrant . . .	Flament . . .	Mitermitte.
Taisnières-sur-H.	A	Bavai . . .	Bavai . . .	Brasseur . . .	Arnould . . .	Couvez.
Templemars.	L	Seclin . . .	Wattignies . .	Breuvart . . .	Montel . . .	Bernard.
Templeuve . . .	L	Cysoing . . .	Bureau . . .	Dubreuq.  A.	Pottiez, Montois.	Sagary.
Terdeghe . . .	H	Steenvoorde .	Sleenvoorde . .	Boone . . .	Colpaert . . .	Vandermeersch.
Téteghem . . .	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque . . .	Lebecque . . .	Fouble . . .	Christiaen.
Thiant . . .	V	Valenciennes-S.	Bureau . . .	Mariage,  A.	Mallez, O  A.	Leduc.
Thiennes . . .	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck . .	Lobbedez . . .	Bart . . .	Haan.
Thivencelles .	V	Condé . . .	Condé . . .	Dewavrin . . .	Rimaux . . .	Dupuis.
Thumeries . .	L	Pont-à-Marcq.	Bureau . . .	Béghin . . .	Denneulin . . .	Bulteau.
Thun . . .	V	St-Amand (r.-g.)	Mortagne . . .	Broquet . . .	Blauwart . . .	Dumoulin.
Thun-l'Evêq. .	C	Cambrai-Est.	Iwuy . . .	Mériaux . . .	Dherbecourt . .	Becuwe.
Thun-St-Martin.	C	Id. . .	Iwuy . . .	Salez . . .	Foulon . . .	Delannoy.
Tilloy . . .	C	Cambrai-O . .	Cambrai . . .	Lelen . . .	Beauvais . . .	V. Neuville-sur-E
Tilloy . . .	D	Marchiennes .	Marchiennes . .	Hémez . . .	Bricquet . . .	V. Brillon.
Toufflers . . .	L	Lannoy . . .	Lannoy . . .	Pouchain . . .	Brunin . . .	Dehuy.
Tourcoing . . .	L	Tourcoing . . .	Bureau . . .	Hassbroucq,  A.  A.	Lefrançois, Diéval	Debrabant, Van-
					Sénclér, Masure-	boekstaël, Mar-
					Six . . .	chant, Pélabou
Tourmignies.	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Butrille . . .	Lefebvre . . .	Salens.
Trélon . . .	A	Trélon . . .	Bureau . . .	Motte . . .	Hostelet, Cowez .	D'Henry.
Tressin . . .	L	Lannoy . . .	Ascq . . .	Fourmestraux	Marchand . . .	Catteau.
Triih-St-Léger. .	V	Valenciennes-S.	Bureau . . .	Sirof, C . . .	Delcourt, Lametin	Marrie.
Troisvilles . .	C	Le Cateau . .	Bertry . . .	Cardon . . .	Burlion . . .	Belmer.
Uxem . . .	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque . .	Poidevin . . .	Vanlandschoote .	Massiet.
Valenciennes	V	Valenciennes	Bureau . . .	Sautteau,  A.	Devillers,  A., De-	Voir au chapitre
					biève,  A.  A.	des cultes.
Vendegies-au-F.	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Verdavainne . .	Bethegnies . . .	Broyart.
Vendegies-s.-Éc.	C	Solesmes . . .	Solesmes . . .	Lecompt. . . .	Blas . . .	Begain.
Vendeville . .	L	Seclin . . .	Lille . . .	Carré . . .	Leclercq . . .	Dervaux.
Verchain et Mauq	V	Valenciennes-S.	Thiant . . .	Pillion . . .	Gabelle . . .	Pagniez.
Verlinghem . .	L	Quesnoy-s.-D.	Quesnoy-s.-D.	Mélisse . . .	Ghestem . . .	Béraud.
Vertain . . .	C	Solesmes . . .	Solesmes . . .	Malaquin . . .	Dormignies . . .	Martin.
Vicq . . .	V	Condé . . .	Fresnes . . .	Duplat . . .	Collet . . .	Dupire.
Viesly . . .	C	Solesmes . . .	Bureau . . .	Sommein . . .	Vitrant, Vallez .	Delille.
Vieux-Berquin .	H	Bailleul-S-O .	Bureau . . .	Biebuyek,  A.	Deken, Loridan .	Samsoen.
Vieux-Condé .	V	Condé . . .	Bureau . . .	Schohier . . .	Degaugne, Defernez.	Delnatte.
Vieux-Mesnil .	A	Berlaimont . .	Pont-sur-Sambre	Minaire . . .	Degale . . .	Leclercq.
Vieux-Reng . .	A	Maubeuge . .	Villers-sire-Nicole	Henry . . .	Becquet . . .	Gronnier.
Villereau . . .	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy . .	Deparis . . .	Fromont . . .	Noisette.
Villers-au-Tertre.	D	Arleux . . .	Monchecourt .	Bazin . . .	Vineq . . .	Guidé.
Villers-Campezau.	D	Marchiennes .	Somain . . .	Cheyallier . . .	Sourd . . .	V. Somain.
Villers-en-Cauch.	C	Carnières . . .	St-Aubert . . .	Cachera . . .	Rappe . . .	Decollignies.
Villers-Guistain .	C	Marcoing . . .	Gouzeaucourt	Vitté . . .	Catherine . . .	Leducq.
Villers-Outréau .	C	Clary . . .	Bureau . . .	Leduc . . .	Cailliez A., Cailliez L.	Aublín.
Villers-Plouch . .	C	Marcoing . . .	Gouzeaucourt	Lobry . . .	Théry . . .	Beal, Delerive.
Villers-Pol . . .	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy . .	Carlier . . .	Carpentier . . .	Barbet.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MATRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.	
Villers-sire-Nicole	A	Maubeuge. . .	Bureau . . .	Riche	Durieux	Manouvrier.
Volkerinckhove	D	Wormhout. . .	Bollezeele . . .	Delepouve . . .	Monsterlet	Léturgie.
Vred	D	Marchiennes . .	Marchiennes . .	Bailliez	Desor	Noisette.
Wahagnies . . .	L	Pont-à-Marcq.	Thumeries . . .	Marquant	Pennequin	Dupire.
Walincourt . . .	C	Clary	Bureau	Proy	Lamouret	Guiot
Wallers-Trélon	A	Trélon	Trélon	Boudry	Denis	Marbotin.
Wallers	V	Valencien-N. . .	Bureau	Bertaux	Patoir, Dupas	Graveline.
Wallon-Cappel . .	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck . . .	Deseure	Degroote	Beheydt.
Wambaix	C	Carnières	Cambrai	Lefebvre	Banse	Watrin.
Wambrechies . .	L	Lille-Ouest . . .	Bureau	Vallois	Duthoit, Cayle	Destombes.
Wandignies-H . .	D	Marchiennes . .	Marchiennes . .	Cauvez	Lesur	Lefebvre.
Wannechain . . .	L	Cysoing	Cysoing	Pollet	Delcourt	Trystram.
Wargnies-le-Gr. .	A	Le Quesnoy-O	Genlain	Dervaux	Picry	Denis.
Wargnies-le-Petit	A	Id	Le Quesnoy . . .	Colmant, Em.	Colmant Ferdin ^d .	Dernoncourt.
Warlaing	D	Marchiennes . .	Marchiennes . .	Monier	Huart	Renard.
Warhem	Dk	Hondschoote.	Bergues	Vandaele	Vermerch	Cockenpot.
Warneton-B . . .	L	Quesnoy-s.-D.	Comines	Vermès	Delannoy	V. Deulémont.
Warneton-S. . . .	L	Id	Id	Bondue	Duprez	Id.
Wasnes-au-Bac . .	V	Bouchain	Bouchain	Brixy	Dessery	Delnatte.
Wasquehal	L	Roubaix-O . . .	Bureau	Delourme	Courrier, Spriet	Plouchart.
Watten	Dk	Bourbourg . . .	Id	Vandesmet	Debaecker	Delanghe.
Wattignies-la-Victoire . . .	A	Maubeuge. . .	Ferrière-la-Gr	Hubinet, L.	Hubinet, R.	V. Damousies.
Wattignies	L	Seclin	Bureau	Duriez	Cartier, Crépin	Richard.
Wattrelos	L	Roubaix-E . . .	Id	Pollet	Leuridan, Delmarre . . .	Lejeune.
Wavrechain-s-D . .	V	Denain	Denain	Cheminais	Delille	V. Denain.
Wavrechain-s-F . .	V	Bouchain	Bouchain	Lahure	Joly	Deweine.
Wavrin	L	Haubourdin . . .	Bureau	Pintaux	Lenglard, Leclercq	Dumont.
Waziers	D	Douai-Nord . . .	Douai	Cliquet	Wion	Régrigny.
Wemaers-Cappel . .	H	Cassel	Cassel	Gokelaere	Hidden	Barbry.
Wervicq-Sud . . .	L	Quesnoy-s.-D.	Comines	Van Elslande	Serruus	Vandromme.
West-Cappel . . .	Dk	Bergues	Bergues	Chocqueel	Verrièle	Acke.
Wieres	L	La Bassée	Fournes	Lelong	Chombart	Bonduel.
Wignehies	A	Trélon	Bureau	Poulet, A.	Bastien, Yon	Bernaux.
Willems	L	Lanno	Baisieux	Delattre-Truffaut	Pottier	Mulliez
Willies	A	Trélon	Solre-le-Chât.	Rousseaux	Girardin	V. Liessies.
Winnezele	H	Steenvoorde . .	Steenvoorde . .	Renier	Demey	Brief.
Wormhout	Dk	Wormhout . . .	Bureau	Lernout	Colliesson, Bèle	Herreman.
Wuverdigho	Dk	Bourbourg . . .	Watten	Delafosse	Delgrange	Grenon.
Wylder	Dk	Bergues	Bergues	Verschaeve	Verrièle	Debuys.
Zeggars-Cappel . .	Dk	Wormhout . . .	Esquelbecq . . .	Franchois	Arnouts	Gryson.
Zermezele	H	Cassel	Cassel	Vandaele	Reumaux	Beheydt.
Zuydcoote	Dk	Dunkerque-E . .	Dunkerque	François	Torris	Parmentier.
Zuytpeene	H	Cassel	Cassel	Bemart du Neuf-pré	Franchois	Deblonde.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS

ARRONDISSEMENT D'AVESNES,

Canton

1	Avesnes-Nord	Bureau	Marquis	Cromback, Collinet	Hannoye	Caron
2	Bas-Lieu	Avesnes	Evrard	Fortaine	V. Avesnes	"
3	Beugnies	Sars-Poteries	Jouineaux	Taquet	Delcambre	Leclercq
4	Dompierre	Bureau	Mathieu	Chartier	Delobelle	Dehove
5	Dourlers	Id.	de Nédonchel	Bruyère	Saffroy	Richepin
6	Felleries	Id.	Lixon	Sandrart	Moine	Méresse
7	Flaumont-W.	Avesnes	Meurisse	Couvreur	Duclermortier	Cœugnet
8	Floursies	Dourlers	Thiroux Adré	Thiroux Félix	V. Semousies	Bourgeois
9	Ramousies	Sains	Rousseau	Michel	Lamérand	Pavot
10	St-Aubin	Dourlers	Geoffroy	Erraux	Vincent	Maton
11	St-Bilaire-s-Helpe	Avesnes	Lécuyer	Siron	Coquelet	Coffigniez
12	Sémeries	id.	Lahanier	Carnoye	Cousin	Cabot
13	Semousies	Id.	Hénaut	Watremez	Delcourt	Lebrun
14	Taisnières-en-Th.	Maroilles	Witrant	Flament	Mitermitte	Bailly

Canton

1	Avesnelles	Avesnes	Erverchou	Antoine	Delay	Petitfils
2	Avesnes-Sud	Bureau	"	"	"	"
3	Beaurepaire	Prisches	Melot	Duchesne	Claise	Vanesse
4	Boulogne	Avesnes	Flament	Bricard	Momal	Descamps
5	Cartignies	Bureau	Pamar	Scottet	Dransart	Verbecque
6	Etrœungt	Id.	Obled	Cuisset, Godbille	Laurent	Boise
7	Floyon	Étrœungt	Caton	Coulon	Dubray	Baratte, Patou
8	Grand-Fayt	Cartignies	Meurant	Delleaux	Martin	Varlet
9	Haut-Lieu	Avesnes	Dépret	Evrard	V. Avesnes	Duez
10	La Rouillies	Étrœungt	Contesse	Allaire	Lemoine	N.
11	Marbaix	Dompierre	Wéry Isidore	Wéry Camille	Leblanc	Dehorne
12	Petit-Fayt	Cartignies	Bévenot	Evrard	Bois	Baudoux
13	Sains	Bureau	Dupont	Leroy, Fosset	Maricelle	Legrand, Richez

Canton

1	Anfroipret	Gommegnies	Carlier	Trouillez	Cailliez	Menet
2	Audignies	Bavai	de Veyle de Romans	Maillez	V. Bavai	"
3	Bavai	Bureau	Hennet de Courtroy	Wattier	Delannoy	Donain
4	Bellignies	Bavai	Cordier	Mirland	Paris	Ternisien
5	Bermeries	Id.	Senéchal	Postiau	V. Anfroipret	Simon
6	Bettrechies	Id.	Cappliez	Reumont	Facon	Nicodème
7	Feignies	Bureau	Derkenne	Prévoit, Damien	Cauest	Ringeval
8	Gussignies	Bavai	Bottiau	Defert	Delbart	Dumont
9	Hon-Hergies	Id.	Joly	Arnould	Danel	Demarest
10	Houdain	Bavai	Carlot	Legrand	Claise	Fontaine, Gaudefroy

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPU- LATION	ÉLEC- TEURS.	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1894.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1895		TOTAL.
					de canton	de la sous- préfec- ture.	de la préfec- ture.		ordi- naires	extra- ordina- ires et rem- bourse- ment d'em- prunts.	

10 cantons, 153 communes.

d'Avesnes-Nord.

1	Mlles Gordon, Duchaussoy	4330	846	216	»	»	92	66323	47.»	»	17.»
2	Mlle Prévot.....	427	432	764	3	3	93	5749	64.8	24.6	89.4
3	M ^{me} Hilaire.....	746	206	894	8	8	97	6420	67.4	7.»	74.4
4	M ^{me} Dromard.....	814	250	4320	8	8	88	9879	55.4	8.6	64.»
5	M ^{me} Letoret.....	746	227	874	7	7	90	7387	70.»	6.4	76.4
6	M ^{me} Méresse.....	4955	576	4949	8	8	100	46204	443.»	3.»	448.»
7	»	357	440	370	4	4	95	3828	107.9	9.9	117.8
8	»	485	54	464	8	8	93	2236	82.2	20.8	103.»
9	Mlle Marit.....	579	457	946	9	9	104	4092	143.9	40.9	184.8
10	»	433	429	4042	6	6	90	5945	93.1	»	93.1
11	M ^{me} Chevrin.....	996	273	4544	7	7	65	9054	69.8	2.4	72.2
12	Mlles Lobry, Lacourte.	776	205	4345	6	6	98	6821	157.5	44.8	202.3
13	»	207	64	308	6	6	93	2004	87.»	0.7	87.7
14	M ^{me} Despouy.....	696	223	849	10	10	86	7500	84.8	»	84.8
		43484	3452	43046				453439			

d'Avesnes-Sud.

1	Mlles Sonnet, Legrand	2354	587	4270	2	2	93	24043	77.6	44.4	122.0
2	»	2465	473	»	»	»	92	Voir Avesnes-Nord.			
3	»	398	461	786	44	44	90	3995	108.»	18.4	126.4
4	M ^{me} Descamps.....	482	434	869	7	7	98	6165	96.5	22.5	119.»
5	M ^{me} Deydiz.....	4675	504	2644	8	8	94	47476	96.7	40.9	137.6
6	Mlles Cuisset, Delcour.	2530	676	2510	7	7	90	25194	92.6	20.2	112.8
7	Mlle Poisson.....	944	304	4746	44	44	98	44076	94.8	40.8	135.6
8	M ^{me} Beauvois.....	563	473	879	44	44	89	6900	84.4	3.4	87.8
9	Mlle Bruyere.....	432	426	944	4	4	96	4689	83.9	10.4	94.»
10	M ^{me} Riche.....	424	443	540	9	9	102	4446	144.4	4.4	148.8
11	Mlle Frache.....	646	200	662	7	7	89	5698	79.6	3.3	82.9
12	»	355	426	846	10	10	91	4684	108.9	3.9	112.8
13	Mmes Monet, Delattre et Hannecart.....	4243	445	4647	8	8	99	34012	120.4	24.4	144.8
		47484	4710	45250				445108			

de Bavi.

1	»	258	85	453	6	26	64	4467	98.»	21.»	119.»
2	»	482	47	355	2	23	74	2008	52.9	»	52.9
3	Mlle Bricout.....	4854	434	353	»	24	72	46399	54.8	45.»	66.8
4	»	946	230	544	4	28	69	7709	52.7	5.»	57.7
5	»	328	404	529	5	26	70	3378	84.4	7.4	91.8
6	»	378	446	333	5	29	67	3344	83.4	3.»	86.4
7	Mme Baudouin, Mlle Marc..	2652	657	4876	9	24	82	22494	54.6	42.9	67.5
8	»	519	434	344	7	29	67	4429	55.9	44.9	100.8
9	M ^{me} Harte.....	4452	288	4402	4	28	73	44568	96.4	5.»	101.4
10	M ^{me} Legrand.....	4063	245	4244	2	26	74	40782	83.8	4.6	88.4

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
41	Fiamengrie (La).	Bavai	Philippe....	Duhot.....	Remy.....	Quilliard.....
42	La Longueville...	Id.....	Derkenne...	Jean.....	Delvallée...	Monier.....
43	Louvignies-Bavai	Id.....	Mandron....	Levent.....	V. Bavai.....	Dulongpont.....
44	Mecquignies..	Id.....	Prévost....	Carlier.....	Faveau.....	Sys.....
45	Neuf-Mesnil..	Hautmont	Huriau.....	Constant...	Harlez.....	Lemoine.....
46	Obies.....	Bavai.....	Mailliez....	Deparis....	Denis.....	Giffroy.....
47	St-Waast....	Id.....	Hiolle.....	Moriamé....	Defontaine..	Cacheleux....
48	Taisnières-s-Hon.	Id.....	Brasseur....	Arnould....	Couvez.....	Richard, Renou.....

Canton de

4	Aulnoye.....	Berlaimont..	Carpentier..	Dovillet.....	V. Aymeries..	Baratte.....
2	Aymeries....	Id.....	Mary.....	Bertrand....	Deleau.....	Dumont.....
3	Bachant.....	Pont-sur-Sambre	Déghilage...	Delfosse....	Boulogne....	Démoustier..
4	Berlaimont..	Bureau.....	Evrard Eliez, ✱	Massot, Octobre.	Wirth.....	Eloy.....
5	Boussières..	Hautmont	Forest.....	Quévy.....	V. Vx-Mesnil.	Magrez.....
6	Ecuelin.....	Berlaimont..	Fiévet.....	Masure.....	V. St-Remy-Ch	Dhaussy.....
7	Hargnies....	Pont-sur-Sambre	Haplencourt..	Fassiaux....	Leporcq.....	Dugimont....
8	Leval.....	Berlaimont..	Fontaine....	Huriau.....	Fiévez.....	Wautier.....
9	Monceau-St-Waast	Id.....	Debis.....	Vitrant.....	Basiez.....	Caulet.....
10	Noyelles....	Maroilles..	Azambre....	Belot.....	Lepers.....	Robiquet....
11	Pont-sur-Sambre	Bureau.....	Lucq.....	Brissy.....	Wallez.....	Pouget.....
12	St-Remy Chaussée	Avesnes....	Lapostolle..	Fierquin....	Assemaine..	Carlier.....
13	Sassegnies..	Berlaimont..	Caverne....	Lenclud....	Lepers.....	Herman.....
14	Vieux-Mesnil.	Pont-sur-Sambre	Minaire.....	Degaie.....	Leclercq....	Givry.....

Canton de

1	Bousies.....	Bureau.....	Richez.....	Dumont, Legrand	Laisney.....	Badard.....
2	Croix.....	Bousies....	Dehen.....	Delsart....	Hénin.....	Cailliaux....
3	Favril.....	Landrecies..	Thomas.....	Marcoux....	Foubert....	Dantin.....
4	Fontaine-au-Bois.	Id.....	Leblond....	Brabant....	Lanne.....	Lach.....
5	Forest.....	Bousies....	Michaux....	Dupont.....	Poulet.....	Leveau....
6	Landrecies..	Bureau.....	Deloffre....	Martin, Objoie	Fournet....	Lallement, Seveste
7	Maroilles..	Id.....	Carion.....	Minon.....	Gombert....	Thomas.....
8	Preux-au-Bois..	Landrecies..	Naveaux....	Delattre....	Humez.....	Dauphin....
9	Prisches....	Bureau.....	Godfrin....	Lemaire....	Defroyennes	Laloux.....
10	Robersart..	Landrecies..	Pauplaire....	Collet.....	Lobry.....	"

Canton de

1	Beauidignies..	Le Quesnoy..	Boez.....	Déparis....	Delannoy....	Leduc.....
2	Englefontaine	Bureau.....	Langlet....	Guéry.....	Turpin.....	Hibon.....
3	Ghissignies..	Le Quesnoy..	Deparis....	Douay.....	Parent.....	Deleau....
4	Hecq.....	Englefontaine	Carlier.....	Landa.....	Mériaux....	Decombie....
5	Jolimetz....	Le Quesnoy..	Poirette....	Corduant....	Dreumont..	Barbet.....
6	Le Quesnoy-E.	Bureau.....	Gorisse....	Laborde, Despaigne..	Sinsouilliez	Pierchon....

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1894.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1895		TOTAL.
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	
44	"	342	86	204	6	30	65	4867	428.2	4.2	429.4
42	M ^{lle} Bécar	4174	340	4736	5	21	77	42875	69. »	8.6	77.6
43	M ^{me} Postiaux	990	260	679	4	23	72	8644	63.5	4.3	64.8
44	M ^{lle} Deudon	829	273	477	3	22	74	4202	95.4	0.7	95.8
45	M ^{lle} Mellier	4546	233	426	9	18	82	4327	63.9	29. »	92.9
46	M ^{me} Meunier	854	278	538	4	22	74	5369	63.4	0.9	64. »
47	M ^{me} Cacheleux	784	208	587	3	27	68	7540	66. »	44.6	80.6
48	M ^{lle} Solasse	4268	357	4640	4	26	74	45097	74.2	43.7	87.9
		47086	4369	42748				443157			
<i>Berlaimont.</i>											
1	M ^{me} Craffe, Cochard et Renaux	4386	290	446	4	44	79	44203	55.3	44.4	59.4
2	"	247	74	447	2	44	80	3045	36. »	42.4	48.4
3	M ^{lle} Bédorez	4006	296	937	5	44	82	7809	94.5	8.2	99.7
4	M ^{les} Bonnemaïson, Cardon	2670	784	4309	"	44	78	21967	47.4	40. »	87.4
5	"	382	84	327	44	16	84	2577	72.2	43.8	86. »
6	"	440	44	340	8	8	86	4577	100.5	4.6	102.4
7	"	492	434	514	7	48	78	3797	70.9	5.7	76.6
8	M ^{me} Olivier	860	250	589	4	44	82	6489	76.6	0.4	76.7
9	M ^{me} Gault	525	450	592	5	9	83	4779	32. »	"	32. »
10	"	390	425	649	8	43	85	6680	45.2	"	45.2
44	M ^{me} Rousseau	4632	479	4432	5	45	84	43646	47. »	6.8	53.8
42	"	458	463	517	6	8	84	3997	75.9	"	75.9
43	"	324	405	444	3	47	80	3621	52.7	"	52.7
44	"	388	428	594	8	48	79	3029	89.8	4.2	94. »
		40897	3400	8777				96856			
<i>Landrecies.</i>											
1	S ^r Busignies, Mlle Nanin.	3525	4045	979	6	25	77	24446	75. »	40. »	85. »
2	M ^{me} Delhay	495	436	396	9	28	76	3363	99.3	40.4	109.7
3	M ^{lle} Lefèvre	569	497	444	4	49	83	6556	85.4	40. »	95.4
4	M ^{me} Senéz	949	285	768	4	23	77	7349	40.5	"	40.5
5	M ^{lle} Lesnes Zelia	4430	390	887	9	28	77	8252	147.4	6.8	124.2
6	M ^{lle} Delille	3867	997	2452	"	49	80	39936	43 »	47.4	30.4
7	M ^{me} Bantegnée	4945	576	2493	6	43	85	29220	58.3	42.2	70.5
8	S ^r Collin, Catteau	4626	524	395	5	24	75	6354	97.7	42.4	140.4
9	M ^{lle} Maillet	4448	470	2322	8	43	88	43163	84.9	4.4	86. »
10	S ^r Gravey	245	66	230	5	24	75	4983	42. »	3.9	42.9
		46099	4686	44463				437592			
<i>Le Quesnoy-Est.</i>											
1	M ^{lle} Didrit	4244	338	785	5	31	66	8550	83. »	6. »	89. »
2	M ^{me} Hibon	4888	559	407	7	26	72	44094	82.3	20.2	102.5
3	M ^{lle} Desforges	528	433	450	4	29	68	4444	94.3	43.4	107.4
4	"	483	457	435	9	25	73	2024	123.4	0.8	124.2
5	S ^r Mesnard	908	277	394	4	26	69	6942	72.5	6.2	78.7
6	M ^{lle} Duhem, S ^r Lefebvre	4943	502	4442	"	30	65	35833	29.6	39.7	69.3

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
7	Locquignol...	Le Quesnoy.	Delhaye.....	Hennebert.....	Corneil.....	Barbet.....
8	Louvignies-Q.	Id.	Bruneau.....	Delbrayère.....	Dehen.....	Descamps.....
9	Neuville.....	Poix.....	Jacquemart.	Lacomblez.....	Denis.....	Hovavere.....
40	Poix-du-Nord.	Bureau.....	Ducornet.....	Harbonnier.....	Méresse.....	Maillet.....
41	Potelle.....	Le Quesnoy..	Cacheux.....	Lecomte.....	V. Villereau..	»
42	Raucourt.....	Englefontaine	Lozé.....	Durieux.....	V. Englefontaine	Poirette.....
43	Ruesnes.....	Le Quesnoy..	Camaret.....	Lobelle.....	Demont.....	Lejuste.....
44	Salesches.....	Poix.....	Denis.....	Rousseau.....	Leroy.....	Dehove.....
45	Vendegies-au-B..	Englefontaine	Verdavainne.	Béthegnies.....	Broyart.....	Mathieu.....
<i>Canton de</i>						
4	Bry.....	Jenlain.....	François.....	Bolvin.....	Talbroux.....	Covain.....
2	Eth.....	Sebourg.....	Duquesnoy..	Pouille.....	Degruson.....	Lambert.....
3	Frasnoy.....	Le Quesnoy..	Crasquin.....	Manesse.....	Legrand.....	Lhussier.....
4	Gommegnies.	Bureau.....	Lanselle.....	Derome, Messager	Proye, Samain	Esguin, Wuïot.....
5	Jenlain.....	Id.	Cantineau.....	Marlière.....	Roisin.....	Poupelle.....
6	L. Quesnoy-Ouest	Bureau.....	»	»	»	»
7	Maresches.....	Artres.....	Frémaut.....	Sueur.....	Cambreleng.	Houriez.....
8	Orsinval.....	Le Quesnoy..	Carpentier..	Croix.....	Bonte.....	Béville.....
9	Preux-au-Sart	Gommegnies.	Girard.....	Philippe.....	Dernoncourt.	Leblond.....
40	Sepmeries.....	Artres.....	Dervillers.....	Lanselle.....	Bourdon.....	François.....
41	Villereau.....	Le Quesnoy..	Deparis.....	Fromont.....	Noisette.....	Lebecq, Dassonville..
42	Villerspol.....	Le Quesnoy..	Carlier.....	Carpentier.....	Barbet.....	Bellau.....
43	Wargnies-le-Gr..	Jenlain.....	Dervaux.....	Picry.....	Denis.....	Bouchez.....
44	Wargnies-le-Petit	Le Quesnoy..	Colmant Émile.	Colmant Ferdin ^d .	Dernoncourt.	Decomble.....
<i>Canton de</i>						
1	Assevent.....	Maubeuge...	Fissiau.....	Labbé.....	V. Bousois...	Lamorisse.....
2	Beaufort.....	Hautmont...	Decorruée...	Renaux.....	Maufroid.....	Gombert.....
3	Bersillies.....	Maubeuge...	Moreau.....	Molle.....	V. Villers-s-Nicote	Ignacs.....
4	Bettignies.....	Id.	Moreau.....	Croy.....	V. Mairieux..	»
5	Bousois.....	Marpent.....	Durieu.....	Badart.....	Bricout.....	Papegay.....
6	Cerfontaine..	Ferrière-la-G.	Thomas.....	Dumée.....	V. Rousies...	Lecat.....
7	Colleret.....	Bureau.....	Demanez.....	Gobled.....	Fiévet.....	Léger.....
8	Damousies.....	Ferrière-la-Gr	Moustier.....	Devins.....	Marguerit.....	»
9	Eclaibes.....	Doullers.....	Cuisset.....	Baudet.....	Berlemont.....	Busin.....
40	Elesmès.....	Maubeuge...	Gillot Nicolas.	Gillot Jules.	Delcambre...	Delaporte.....
41	Ferrière-la-Gr	Bureau.....	Lesaffre.....	Robert, Gravat.	Hébert.....	Lecerf.....
42	Ferrière-la-P.	Ferrière-la-Gr	Lecat.....	Gibon.....	Hégo.....	Danel.....
43	Gognies-Ch..	Maubeuge...	Lemaire.....	Flamand.....	Décaudin.....	Plouchart.....
44	Hautmont.....	Bureau.....	Deharveng...	Dubois, Sauvage.	Briffaut.....	Herlem A. Courtoy
45	Jeumont.....	Id.	Marchal.....	Dusart, Coudoux.	Cornille.....	Loubry.....
46	Limont-Fontbe	Doullers.....	Lebrun.....	Dernivet.....	Ficheux.....	Dumesnil.....
47	Louvroil.....	Bureau.....	Brogne.....	Michaux, Colnion	Lenain.....	Quinzin, Lory.....

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1894.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1895		
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordinares	extraordinaires et rem- boursement d'em- prunts.	TOTAL.
7	M ^{me} Barbet.....	653	492	9755	8	22	74	36085	54.5	3. »	57.5
8	M ^{me} Marquilly.....	934	305	833	4	27	68	8444	66.2	3. »	69.2
9	M ^{me} Jouglet.....	480	456	314	8	34	70	2930	150.5	14.7	162.2
10	M ^{me} Braine.....	2381	648	920	8	28	72	14529	105.6	29.3	134.9
11	»	200	63	400	3	27	66	2977	78.2	»	78.2
12	»	245	73	103	6	24	70	1304	163.6	2.5	166.4
13	S ^r Fremaux.....	455	417	565	4	33	63	4584	110.7	21.2	131.9
14	M ^{me} Behove.....	600	462	458	8	30	70	4313	117.2	3.3	120.5
15	M ^{me} Stievenart.....	811	252	989	10	29	72	6874	128.6	2.8	131.4
		13720	3934	18020				150627			

Le Quesnoy Ouest.

1	»	374	410	284	9	31	62	2419	88.7	3.6	92.3
2	»	272	82	278	10	32	61	2637	95.4	0.5	95.9
3	M ^{me} Vanesse.....	490	446	572	5	28	67	4814	70.8	18.9	89.7
4	M ^{mes} Wuiot, Poncelet.	3510	1029	1531	6	25	69	21211	24.4	6.7	31.4
5	M ^{lle} Caron.....	1046	274	584	7	35	38	8310	75.8	25.3	101.3
6	»	4931	442	»	»	30	65	Voir Le Quesnoy-Est.			
7	»	1022	285	472	7	35	59	7621	112.9	36.9	149.8
8	M ^{me} Valin.....	475	443	332	3	31	62	3821	71.9	2. »	73.9
9	»	384	424	499	7	27	65	3905	91.7	2.3	94. »
10	M ^{me} Pelabon.....	781	233	596	7	35	60	5413	137.4	12.5	149.9
11	M ^{me} Dassonville.....	968	277	561	3	27	65	6934	109.7	6.3	116. »
12	M ^{lle} Duchâtelet.....	4398	443	4206	5	32	60	12229	62.1	21. »	83.4
13	M ^{lle} Daguisy.....	1042	263	553	8	31	64	8835	80.4	24.9	105.3
14	»	829	243	508	6	29	62	5492	80.1	4.6	81.7
		14492	4081	7978				93671			

Maubeuge.

1	»	492	45	487	4	21	90	2323	63.8	»	63.8
2	M ^{lle} Farineau.....	4109	247	4276	8	41	93	7882	73.6	0.4	74. »
3	»	447	39	282	6	24	89	4746	68.2	2.7	70.9
4	M ^{me} Baudy.....	488	40	461	6	25	87	2444	93.6	67. »	160.6
5	M ^{lle} Guichard.....	837	439	628	5	23	93	4731	37.8	42.5	50.3
6	M ^{me} Couvreur.....	538	419	386	5	19	93	2570	93. »	8.6	101.6
7	M ^{lle} Lambert.....	4393	311	4377	9	21	97	11109	34.9	13.4	48.3
8	M ^{lle} Druart.....	254	76	500	8	44	95	4729	100.4	»	100.4
9	»	252	76	488	10	40	88	2243	55.3	5.6	60.9
10	M ^{me} Klein.....	458	423	623	4	23	94	4885	79.8	23.8	103.6
11	M ^{me} Gautier, M ^{lle} Bock	3480	676	4000	4	18	94	25505	52.5	14.6	64.1
12	M ^{lle} Henniquau.....	848	499	535	6	17	94	6420	49.2	43.5	92.7
13	M ^{me} Lenglin.....	735	442	794	8	27	84	5248	100.2	27. »	127.2
14	M ^{lle} Chimot (1).....	10238	4592	4227	5	45	85	96737	32.3	23.7	56. »
15	M ^{lles} Blanchard, Fontaine	3195	557	1020	10	29	98	33581	35. »	15.4	51.4
16	S ^r Friederich.....	607	449	677	9	40	88	3927	50.6	11.4	62. »
17	M ^{lle} Druesne (A) (2).	3823	625	590	2	17	87	40434	49.9	10.6	30.5

(1) M^{me} Husson, M^{lle} Lamouret, M^{me} Samin. — (2) M^{lle} Preux, M^{lle} Bertaux.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
18	Mairieux....	Maubeuge...	Blavier.....	Veillez.....	Loisel.....	Triboulet.....
19	Marpent.....	Bureau.....	Journiaux....	Moulin.....	Dethoor.....	Maillet.....
20	Maubeuge...	Id.....	Walrand, ✱	Neuilles, A, Brasseur	Lasselín (1).	Bruno, Fertin (2)
21	Obrechies....	Ferrière-la-Gr	Dutremée Auxibe	Duvelte.....	Ninot.....	Laude.....
22	Quiévelon...	Cousolre....	Suin.....	Carlier.....	V. Aibes.....	Dassonville..
23	Recquignies..	Marpent.....	Godin.....	Huart.....	Fiévet.....	Bruyelle, Collet.
24	Rousies.....	Maubeuge....	Prévoit.....	Drousius....	Delcambre..	Dupuis.....
25	St-Remy-mal-Bâti	Hautmont....	Bois.....	Juste.....	Dehen.....	Ravaux.....
26	Vieux-Reng..	Villers-sire-Nicole	Henry.....	Becquet.....	Gronier.....	Thomas.....
27	Villers-sire-Nicole	Bureau.....	Riche.....	Durieux.....	Manouvrier..	Wibaux.....
28	Wattignies-la-Victoire....	Ferrière-la-Gr	Hubinet, L.	Hubinet R,.....	V. Damousies	Pluchart.....
<i>Canton</i>						
4	Aibes.....	Cousolre....	Petit.....	Hersoy.....	Louys.....	Bachy.....
2	Beaurieux....	Solre-le-Château.	Tronillez....	Hardy.....	Rombouts...	Billiet.....
3	Bérelles....	Id.....	Leclercq....	Dusart.....	Thuliez.....	Hublet.....
4	Bousignies...	Cousolre....	Pouillard....	Souris.....	Cousin.....	Sorlin.....
5	Choisies....	Solre-le-Château	Legrand....	Lonfils.....	V. Obrechies.	Dehove.....
6	Clairfayts....	Id.....	Payen.....	Leroy.....	Bottiaux....	Renau.....
7	Cousolre....	Bureau.....	Deltour....	Wallerand, Malagne.	Lemoine.....	Jennepin, I. ✱
8	Dimechaux....	Solre-le-Château.	Buquin.....	Solasse.....	V. Dimont...	Lemay.....
9	Dimont.....	Sars-Poteries.	Gibon.....	Déquesne....	Dubois.....	Poyet.....
10	Eccles.....	Solre-le-Château.	Goblet.....	Desort.....	V. Solrinnés	
14	Hestrud.....	Id.....	Binot.....	Raux.....	Dodin.....	Planard.....
12	Lez-Fontaines	Id.....	Planard....	Coquelet....	Lamour.....	Hoguet.....
13	Liessies....	Id.....	Lhomme....	Gravez.....	Carlier.....	Quinion.....
14	Sars-Poteries.	Bureau.....	Imbert.....	Boulenger....	Douce.....	Herlem, A. ✱
15	Solre-le-Château.	Id.....	Lion.....	Legrand, N.	Margerin....	Courtin.....
16	Solrinnés....	Solre-le-Château.	Flayelle....	Delmer.....	Bricout.....	
<i>Canton</i>						
1	Anor.....	Bureau.....	Bessac.....	Daubercies, Warot...	Fontaine....	Soumillon, Dufour, Landa.
2	Baives.....	Trélon.....	Pêcheux, ✱	Bernard.....	Poulain....	Delannoy.....
3	Eppe-Sauvage	Id.....	Culhat du Fresnes	Rabouit....	Tersin.....	Bultiau.....
4	Péron.....	Wignehies..	Durieux....	Hosselet....	Germe.....	Montay.....
5	Fourmies....	Bureau.....	Goury.....	Prohon, Legrand.	Margerin, Basquin	Ballot, I, Henniaux, Lussiez, Lecœuvre
6	Glageon....	Id.....	Rousseaux..	Divry, Podevin..	Lacomblez..	Crétu.....
7	Moustier....	Trélon.....	Hancart....	Docquier....	V. Baives....	Havez.....
8	Ohain.....	Bureau.....	Lenglé.....	Michaux....	Corbier....	Lévêque.....
9	Rainsars....	Sains.....	Delrée.....	Tordeux....	Cavrier....	Mairesse....
10	Trélon.....	Bureau.....	Motte.....	Hostelet, Cowez.	D'Henry....	Limelette....
11	Wallers....	Trélon.....	Boudry....	Denis.....	Marbotin..	Lemaire....
12	Wignehies..	Bureau.....	Poulet, A. ✱	Bastien, Yon...	Bernaux....	Basuyau, Boucher...
13	Willies....	Solre-le-Château.	Rousseaux..	Girardin....	V. Liessies...	

(1) Milet, Panien. — (2) Arnould, Rouge.

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1894.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1895		TOTAL.
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et rem- boursement d'emprunts	
18	M ^{lle} Moity.....	471	123	648	5	23	89	4280	45.2	44.9	57.4
19	M ^{lle} Loubry.....	4257	217	482	8	25	96	9823	51.3	23.4	74.4
20	M ^{lle} Legrand J. (4)...	48863	3004	4882	9	49	87	145278	40.9	20.6	39.6
21	"	253	77	542	9	44	96	2458	75.7	3.7	79.4
22	"	468	53	434	9	23	98	4169	137.4	7.3	144.4
23	S ^t Coutant.....	843	465	616	6	23	94	9567	28.9	41.8	40.7
24	M ^{me} Bourteel.....	1216	274	578	3	20	90	4464	33.4	35.4	68.5
25	M ^{me} Monnier.....	772	499	594	8	44	86	3998	72.4	28.4	100.5
26	M ^{lle} Descarpentries..	930	445	4463	8	27	94	7634	37.4	2.4	39.5
27	M ^{me} Blanchard.....	4288	304	845	8	27	91	44947	54.4	6.9	60.4
28	"	232	56	634	10	42	98	4664	416.9	42.5	428.5
		54587	9772	20963				465496			
<i>de Solre-le-Château.</i>											
1	"	334	87	946	8	49	99	3045	94.4	"	94.4
2	"	228	76	729	3	47	406	2193	135.4	4.6	436.7
3	"	481	45	577	5	49	402	4629	121.8	5.4	126.9
4	M ^{lle} Poulain.....	727	430	4200	45	29	406	5225	56.9	43.9	69.9
5	"	92	24	244	8	45	97	730	63.9	21.5	85.4
6	"	332	84	739	3	46	406	2867	426.2	3.3	429.5
7	M ^{mes} Alglaive, Dupont.	3150	606	2069	42	26	403	22835	23.5	47.9	50.5
8	"	248	66	473	5	43	99	4747	43.9	4.4	44.4
9	"	395	447	737	44	44	97	3454	78.5	34.6	443.4
10	M ^{me} Grand.....	126	35	346	4	48	402	929	67.9	"	67.9
11	"	289	74	443	3	43	402	4824	97.2	"	97.2
12	M ^{me} Caltoen.....	521	429	600	6	20	407	2745	100.4	22.5	122.9
13	M ^{lle} Suart.....	806	247	4732	7	43	406	7498	68.4	8.2	76.6
14	M ^{me} Josse.....	2392	652	777	5	40	98	46043	26.7	25.5	52.2
15	M ^{lle} Guimbert, (1), (2).	2673	700	1367	"	44	403	26054	52.5	45.9	68.4
16	M ^{lle} Vitrant.....	457	45	534	4	45	400	4498	428.3	49.4	447.7
		42648	3147	43483				99892			
<i>de Trélon.</i>											
1	S ^t Prissette (3).....	4663	4083	2265	9	22	444	32417	82.7	6.9	88.7
2	"	246	74	784	7	23	449	2205	78.7	44.6	90.3
3	M ^{lle} Blanchart.....	626	466	4666	40	25	442	6282	43.9	2.9	45.9
4	M ^{lle} Lefebvre.....	547	464	4324	8	42	404	6467	83.4	40.9	94.9
5	M ^{les} Houssière, Caquière. M ^{me} Legrand (4),	45895	3496	2276	9	47	408	432228	35.9	36.4	74.4
6	M ^{lle} Michaux, M ^{me} Hégo. M ^{lle} Lenne.....	2704	684	4465	2	44	408	22549	52.3	47.5	69.8
7	"	449	43	709	40	25	446	4804	97.7	4.1	98.8
8	M ^{lle} Fontaine.....	4379	363	4473	3	48	443	9444	40.9	6.2	46.2
9	"	279	79	605	42	8	400	2555	139.6	"	139.6
10	S ^t Richet.....	4344	879	3949	"	46	440	34859	25.9	89.9	144.9
11	"	424	131	775	6	21	447	3206	60.9	44.4	75.3
12	M ^{me} Canipel, M ^{me} Floquet (3)	6463	4608	4352	40	45	407	43229	49.9	32.2	84.2
13	M ^{lle} Dégremont.....	229	70	442	9	45	407	4964	85.2	43.5	98.7
		37945	8834	48365				295586			

(1) M^{lle} Dapier, M^{mes} Denoyelle, Delvaux, Soufflet, Destrée, Wacal, M^{lle} Godécaux, M^{me} Canonne.(2) M^{lle} Menchez.—(3) M^{lle} Lassetin, S^t Dumortier, M^{me} Massart.—(4) M^{lles} Laurette, Bonneville.—(5) M^{lle} Disneur, M^{me} Collet.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI,

Canton de

1	Awoingt	Cambrai	Pamelle	Courbet	Francois	Leclercq
2	Cagnoncles	Rieux	Lefebvre	Leduc	Jansoone	Honoré
3	Cambrai-Est	Bureau	Branel-Pamart	Ronnelle,  A, Lecal.	Lecoq (1)	Lozé,  A, Cloez
4	Cauroir	Carnières	Dhordain	Lesne	Robbezin	Minault
5	Escaudœuvres	Cambrai	Copin	Maslet, Pouradier	Deiesalle	Patoux
6	Estrun	Iwuy	Boulet	Delaval	Gralle	Duhamel
7	Eswars	Cambrai	Salez	Lelong	Cardon	Carrez
8	Forenville	Id.	Banse Louis	Lefebvre	v. Séranvillers	»
9	Iwuy	Bureau	Panien	Derieux, Coullemont	Delgorge	Saintomé
10	Naves	Rieux	Soyez	Bersez	Mutel	Maillet
11	Niergnies	Cambrai	Mussault	Pilliez	Roth Le Gentil	Duhamel
12	Ramillies	Id.	Denoyelle	Germe	Lelong	Telliez
13	Thun-Lévêq.	Iwuy	Mériaux	Dherbécourt	Bécuwe	Rivart
14	Thun-St-Mart.	Id.	Salez	Fouton	Delannoy	Wibaille

Canton de

1	Abancourt	Cambrai	Lesne Valent	Boda	Thisse	Crinon
2	Aubenchaut-au-B.	Aubigny	Bernard,  	Tarliet	v. Aubigny-au-B.	Dordain
3	Bantigny	Cambrai	Foveau	Bernard	Cré	»
4	Blécourt	Id.	Norman	Lesne	Glorieux	Éloy
5	Cambrai-Ouest	Bureau	»	»	»	Sizaire
6	Cuvillers	Cambrai	Dordain	Liévin	v. Bantigny	Ducornez,  A
7	Fontaine-N-D.	Id.	Dinoir	Richard	Davoine	Lussiez
8	Fressies	Id.	Haine	Cuvellier	Bonnet	Mairesse
9	Haynecourt	Id.	Herbet, 	Tétart	Desrousseaux	Bouchez
10	Hem-Lenglet	Id.	Billoir	Sallée	Vaillant	Coquel
11	Morenchies	Id.	Bonnel	Lesage	v. Neuville-St-R	»
12	Neuville-St-Rémy	Id.	Pluvinage	Corneille	Felmy	Sourmay
13	Paillecourt	Iwuy	Colpart	Decarpigny	Thellier	Cailliau
14	Proville	Cambrai	Foulon	Mallet	Hennion	Bour
15	Raillencourt	Id.	Pluvinage	Chauwin	Derumaux	Lardemer, Herlemont
16	Sailly	Id.	Lucas	Hecquet	Varras	Didelot
17	Sancourt	Id.	Crépin	Leblat	Dufour	Lefebvre
18	Tilloy	Id.	Leleu	Beauvais	v. Neuville-sur-E	Colmant

Canton de

1	Avesn.-I.-Aub.	Bureau	Derieux	Ghienne, Mériaux	Farinaux	Fouquet
2	Beauvois	Id.	Bastien	Gantois, Bricout	Remy	Marchand
3	Béthencourt	Candry	Dubois	Renard	Coulon	Laude
4	Béviliers	Carnières	Prévoit	Vallez	Catteau	Degraeve
5	Boussières	Carnières	Villain	Grière	Pétitprez	Douchez

(1) Cloche, Drach.

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1894.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1895		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts	TOTAL.
7 cantons, 118 communes.											
<i>Cambrai-Est.</i>											
1	M ^{me} Berquet.....	534	449	628	6	6	64	5200	441.3	43.4	424.7
2	M ^{lle} Willefert.....	823	258	623	7	7	62	6427	78.7	7.9	86.6
3	M ^{lle} Petit (4).....	9903	2222	4651	»	»	59	304030	9.3	30. »	39.3
4	M ^{me} Hioco.....	683	208	559	6	6	64	6945	75.6	35.5	114.1
5	M ^{mes} Gourdin, Hégo..	2695	771	663	3	3	64	21597	51. »	4.6	55.6
6	S ^r Marcy.....	644	437	268	44	44	54	3174	108.9	37.9	146.8
7	M ^{me} Carrez.....	444	478	274	7	7	59	2920	109.8	5.9	115.7
8	»	81	27	335	7	7	65	3120	54.9	4.9	56.8
9	S ^r Tabary.....	3877	1113	4269	9	9	56	22467	81.3	4.1	85.4
10	M ^{lle} Pintle.....	814	259	543	7	7	59	5848	114.6	54.5	166.1
11	M ^{me} Duhamel.....	564	465	435	5	5	63	3594	176.7	8.9	185.6
12	M ^{lle} Bouly.....	584	480	508	5	5	59	6204	86.4	24.9	108.3
13	M ^{me} Clavier.....	814	240	562	8	8	57	5528	118.5	42.5	131. »
14	M ^{me} Bricout.....	751	209	603	8	8	57	6890	77.4	24.1	101.5
		23475	6446	8894				400908			

Cambrai-Ouest.

1	»	588	458	564	7	7	53	5853	92.7	28.6	121.3
2	S ^r Oberdorf.....	477	436	346	44	44	48	4348	62.7	4.5	64.2
3	M ^{me} Couteau.....	580	454	345	7	7	55	3376	77. »	20.5	97.5
4	»	368	99	355	6	6	54	3489	73.2	22.1	95.3
5	M ^{lle} Lagrange (2)...	44219	3418	»	»	»	59	Voir Cambrai-Est.			
6	»	346	79	283	6	6	56	2488	449.5	46.9	436.4
7	S ^r Pluquet.....	2406	540	4038	6	6	60	10806	99.6	6.5	106.1
8	M ^{me} Valin.....	642	240	463	10	10	54	4081	38.2	21.3	59.5
9	M ^{me} Desbuissons....	351	404	585	7	7	54	5314	106.4	42.2	148.6
10	»	727	256	485	40	40	53	4443	44.2	13.4	54.6
14	»	405	28	450	3	3	57	4349	99.7	0.1	99.8
42	»	4538	363	234	2	2	57	7086	94. »	8.7	102.7
43	»	4228	353	748	10	10	56	6844	81.8	5.4	87.2
14	M ^{me} Janssens.....	845	244	622	3	3	64	7520	54.7	6.8	61.5
15	M ^{me} Gorisse.....	4334	349	697	5	5	57	44036	81.4	44.1	95.5
16	M ^{lle} Drapier.....	654	491	324	5	5	56	3894	122.9	27.4	150.3
17	M ^{lle} Dupont.....	456	445	387	6	6	55	4034	105.6	19.9	125.5
48	»	390	405	329	3	3	56	3035	446.5	8.7	425.2
		26924	6542	7892				88660			

Carnières.

1	M ^{lle} Platau (3).....	4574	4453	894	5	42	62	44485	138.6	41.9	180.5
2	M ^{me} Bastien (4).....	3878	4033	352	5	42	69	21641	93. »	46.8	139.8
3	M ^{lle} Lemaire.....	4498	407	544	9	46	74	7440	148.2	10.9	129.1
4	M ^{lle} Dewasmes.....	4236	348	478	4	44	68	5245	143.1	14.5	157.6
5	S ^r Baudhuin.....	4047	285	481	2	42	65	5787	147. »	24.4	181.4

(1) M^{lles} Desjuz, Noisette et Vignol. — (2) M^{lles} Grimbelle, Noisette et Devillers — (3) M^{me} Willoquet. — (4) M^{me} Margat.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
6	Carnières...	Bureau	Déjardin	Leclercq Emile.	Helle	Capont
7	Cattenières...	Carnières.	Lefebvre	Taquet	Truy	Wartelle
8	Estourmel...	Id.	Fleury	Hutin	Lerche	Piot
9	Fontaine-au-Pire.	Beauvois	Demaël.	Mollet.	Coquériaux	Delecroix
10	Quiévy...	Bureau	Lengrand.	Richez, Mercier.	Rigaut	Tison, Crépin
11	Rieux	Id.	Derieux	Bassez.	Dayez	Machuel
12	St-Aubert	Id.	Vallez	Duez	Sackebant.	Caudron
13	St-Bilaire-les-C.	Id.	Depommier	Willerval	Couttenier	Duriez
14	Séranvillers	Cambrai	Lenoir	Parent	Danel	Pruyot
15	Villers-en-C.	St-Aubert	Cachera	Rappe.	Decottignies	Gosseau
16	Wambaix...	Cambrai	Lefebvre	Banse.	Watrin	Husson

Canton

1	Basuel	Le Cateau	Lemaire	Barbet	Fiévez	Lebon
2	Beaumont	Inchy	Mériaux	Davain	V. Inchy	Navet
3	Catillon	Bureau	Fleury-Lefèvre	Démaretz.	Caudron	Menenechez, Bournoville.
4	Honnechy	Id.	Levéque	Cailloux	Jaclin	Dambrine
5	Inchy	Id.	Danjou	Lefebvre.	Dimiez	Lesne
6	La Groise.	Catillon	Largillière	Lenain	Buzin	Lefebvre
7	Le Cateau	Bureau	Martinet.	Bauduin, Cloëz.	Decorne	Charlon
8	Mauvois	Honnechy	Lemaire	Blanchard	Metsu	Dematte
9	Mazinghien	Le Cateau	Minaux	Watremez	Herbaux	D'Herbomez
10	Montay	Id.	Colinon	Lefebvre	Bailleul	Cattelain
11	Neuvilly	Bureau	Legrand Fénelon.	Busignies, Chatelan.	Dapvril	Leroy
12	Ors	Catillon	Manesse	Givry	Billaud	Reumont
13	Pommereuil.	Le Cateau	Carpentier	Polvent	Duwez	Lougez
14	Reumont	Id.	Passel.	Marouzé	Vallez	Leblanc
15	St-Benin	Le Cateau	Simons.	Caillot	Moreau	Collet
16	St-Souplet	Bureau	Hautier	Leblond, Lombard.	Duwez	Ringeval
17	Troisvilles	Bertry	Cardon	Burlion	Belmer	Farez.

Canton

1	Audencourt.	Caudry	Nicolas	Cardon	V. Inchy	Ansport
2	Bertry	Bureau	Fontaine-Herbet.	Delhayé, Poulain	Dehon	Robert, A
3	Busigny	Id.	Lépousez	Villette, Debail.	Prévost	Allou
4	Caudry	Id.	Leduc	Bricout, Leblond	Langlin	Minaux, A
5	Caullery	Ligny	Dolez	Vitou	Dupas.	Taillandier
6	Clary	Bureau	Bourlet.	Largillière, sauvez.	Boudailliez.	Béruelle
7	Dehéries	Walincourt	Befve	Leveau	V. Malincourt	
8	Elincourt.	Maretz.	Coez	Clochez	Delassus.	Régnier
9	Esnes	Walincourt.	Bouiface	Derieux	Bouchaert	Dorémus.
10	Haucourt	Ligny	Happe	Claisse	Dubray	Cartier
11	Ligny-en-Cambresis	Bureau	Leduc	Taisne	Cattelin	Noisette
12	Malincourt.	Walincourt	Leкарnelle.	Malpaux	Scoyer	Delannoy
13	Maretz	Bureau.	Morcrette.	Boidin, Telle.	Charles	Bocquet

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1894.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1895		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture		ordinares annuels	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
6	S ^r Alain.....	4687	456	823	»	44	64	11209	423.6	47.4	474.0
7	M ^{me} Delbart.....	1282	352	539	5	10	68	6302	429.5	46.3	475.8
8	»	670	192	534	4	8	66	3994	464.3	42.0	476.3
9	M ^{me} Lefebvre (1)....	2240	620	757	6	43	71	9543	447.0	37.6	454.6
10	M ^{me} Crépin, s ^r Hauwen	3300	872	686	6	48	67	13406	438.6	33.9	472.5
11	M ^{lle} Doffe.....	2202	626	764	5	41	60	41365	94.6	42.4	137.0
12	S ^r Noyelle.....	2432	744	812	8	45	62	44322	440.9	49.4	490.3
13	M ^{lles} Devaux, Devrez.	2361	620	646	7	44	65	9408	417.8	51.3	469.4
14	M ^{me} Quesnoy.....	384	127	388	8	9	66	3292	438.3	29.4	467.4
15	M ^{lle} Colin.....	4589	426	894	10	44	60	7757	402.6	44.8	447.4
16	M ^{lle} Gourdin.....	630	177	616	6	9	67	4616	422.6	25.6	448.2
		30980	8405	40478				146812			
<i>du Cateau.</i>											
1	M ^{lle} David.....	966	290	4470	4	28	83	8908	418.6	5.2	423.8
2	M ^{lle} Darcheville.....	807	213	327	7	17	74	3654	457.4	17.9	475.0
3	M ^{mes} Goris, Bournonville.	2367	731	4968	8	31	87	21010	413.6	4.7	418.3
4	M ^{me} Plouchart.....	4207	355	646	8	26	83	5712	447.9	44.4	462.3
5	M ^{lle} Richez.....	4466	420	384	6	48	74	9126	95.0	49.9	444.9
6	M ^{lle} Dumont.....	852	270	929	11	35	87	8464	79.9	44.8	91.7
7	M ^{lle} Lainiaux (2)....	40544	2733	2697	»	24	80	102872	20.2	37.0	57.2
8	S ^r Fremaux.....	832	229	208	8	25	82	4274	68.2	63.0	431.2
9	M ^{me} D'Herbomez.....	968	284	896	9	33	88	5468	437.2	3.5	440.7
10	M ^{me} Cattelain.....	506	127	546	2	26	78	3652	80.6	22.6	103.2
11	M ^{lles} Ledieu, Delbart.	2749	753	4245	5	25	74	46582	431.0	20.5	451.5
12	M ^{me} Malaquin.....	783	255	1797	7	31	85	10882	92.4	17.0	109.4
13	M ^{lle} Duchateau, A.	4301	400	587	4	28	82	7380	414.0	20.8	434.8
14	M ^{me} Poulin.....	760	221	277	6	25	80	3245	444.2	25.3	466.5
15	M ^{me} Mollet.....	786	232	464	4	28	83	4031	448.2	30.3	478.5
16	M ^{me} Legrand (3)....	2558	787	947	6	30	86	46270	93.8	29.4	122.9
17	M ^{me} Bergot.....	4630	489	833	6	22	78	40502	423.7	30.9	454.6
		34052	8789	45948				243999			
<i>de Clary.</i>											
1	»	294	82	223	6	47	74	4578	208.6	12.6	221.2
2	M ^{lle} Mora.....	2902	819	854	3	23	78	14939	442.2	32.3	474.5
3	M ^{lles} Colpin, Kegneault	3046	881	1684	8	28	85	48149	408.8	26.0	434.8
4	M ^{me} Ternisien (4)....	8045	2090	1069	5	45	72	64848	52.7	79.8	432.5
5	M ^{me} Rousseaux.....	916	244	249	2	17	75	3169	233.6	14.2	247.8
6	M ^{mes} Mollet, Potteau.	2528	750	992	»	20	77	10734	483.8	43.3	227.4
7	»	66	48	186	6	17	75	744	202.4	3.8	205.9
8	M ^{lle} Planard.....	4657	479	840	5	20	77	6880	432.3	6.4	438.4
9	M ^{lle} Canivet.....	4569	430	4444	8	41	69	40694	420.5	3.9	424.4
10	M ^{lle} Crinon.....	614	166	357	6	43	71	2756	469.2	46.0	485.2
11	M ^{lle} Ratte.....	2137	644	877	4	16	74	44566	410.4	30.6	441.0
12	M ^{lle} Bruniaux.....	4004	292	1030	8	18	75	5817	446.9	2.7	449.6
13	S ^r Gillet, Louis.....	2966	886	4428	4	24	84	45896	96.3	56.9	453.2

(1) M^{lle} Corillon. — (2) S^r Droque. — (3) M^{me} Montagne. — (4) S^r Lefrançois, s^r Alatte.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
14	Montigny . . .	Bertry	Tamboise . . .	Rousseaux	Leveaux	Noisette
15	Selvigny	Walincourt . . .	de Vendegies.	Villard	Marle	Baudet
16	Villers-Outréau . . .	Bureau	Leduc	Aifr. et Louis Cailliez	Aublin	Wavrin
17	Walincourt . . .	Id	Proy	Lamouret	Guiot	Parent
<i>Canton de</i>						
1	Anneux	Cambrai	Delabre	Crépin	Robert	Plessier
2	Banteux	Masnieres	Crépin	Trocmet	Bricout	Cambier
3	Bantouzelles	Id	Millet-Bricout	Sombrin	Bouchez	Dupas
4	Boursies	Hermies (P. d. C.)	Pinchon	Brusquin	Laurent	Joly
5	Cantaing	Cambrai	Raux	Sergent	Rigolle	Pennellier
6	Crévecœur	Bureau	Desmoutier . . .	Le Roy	Lenelle, Grandart	Gibon, Delcambre.
7	Doignies	Hermies (P. d. C.)	Lourdeau	Chopin	Bonneville	Lenis
8	Flesquières	Marcoing	Coupez	Villain	Dupas	Colin
9	Gonnelieu	Gouzeaucourt	Ronnet	Sauvet	Caille	Moroy
10	Gouzeaucourt	Bureau	Lecoq	Mignot	Vaile	Fouquet
14	Honnécourt	Gouzeaucourt	Anselin	Ponthieux	Cailliez, Devalleée	Farez, Goris
12	Lesdain	Crévecœur	Pourpoint	Gantier	Gonthier	Stien
43	Marcoing	Bureau	Carré	Bidaux	Leriche	Regneault, A
14	Masnieres	Id	Dujardin	Beauvois	Pollet	Lebas
15	Mœuvres	Cambrai	Foulon	Petit	Ruffin	Dauchy
16	Novelles-s-Escaut	Id	Dherbécourt . . .	Solau	Masingue	Dreumont
17	Ribécourt	Marcoing	Delcroix. (M)	Ribaux	Germe	Plouchart
18	Rumilly	Masnieres	Delabre	Solau	Leplat	Renard
19	Villers-Guislain . . .	Gouzeaucourt	Vitte	Catherine	Leducq	Dacquembronne . . .
20	Villers-Plouich . . .	Id	Lobry	Théry	Béal, Delerive	Gosset
<i>Canton de</i>						
1	Deaurain	Solesmes	Langrand	Dehaine	Dufour	Thuillier
2	Bermerain	Id	Lefebvre	Delehaye	Manouvrier	Blense
3	Briastre	Viesly	Vallez. ☞	Décrouez	Leroy	Ringot
4	Capelle	Solesmes	Macarez	Décaudin	V. Escarmain	Prouvoyer
5	Escarmain	Id	Macarez, ☞	Fosse	Leleux	Lebeau
6	Haussey	Bureau	Macarez	Sorriaux, Denis . . .	Fatrez	Marlier
7	Montrécourt	Saulzoir	Marchand	Plichon	Belfosse	Carlier
8	Romeries	Solesmes	Boursion	Leroy	Miquet	Bacquart
9	St-Martin	Id	Boursiez	Denis	Delille	Gille
10	St-Python	Id	Cardon	Banteignie	Lefebvre	Devins
14	St-Vaast	St-Aubert	Noblecourt	Mairesse	Veys	Colot
42	Saulzoir	Bureau	Marchant	Canonne	Helbecque	Mascart
13	Solesmes	Id	Payen	Lobry, Labbez	Gobert	Lesne, A
14	Sommaing	Solesmes	Dupont	Descamps	Coutelle	Delsarte
45	Vendeg. -s-Ecail.	Id	Lecompt	Blas	Bégain	Carpentier
46	Vertain	Id	Malaquin	Dormignies	Martin	Wignolle
47	Viesly	Bureau	Sommaing	Vitrant, Vallez	Delille	Benoit

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1894.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1895		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
14	M ^{lle} Malmonté.....	4044	305	586	2	20	75	4290	210. »	33.8	243.8
15	M ^{lle} Leveaux.....	747	205	645	4	47	73	3595	445. »	45.4	190.4
16	M ^{lle} Labbe.....	2877	812	709	10	24	77	9808	410.2	43.5	123.7
17	M ^{lles} Richez, Carpentier.	2343	665	894	5	45	73	44547	448.3	31.8	450.4
		34749	9768	43734				493980			

Marcoing.

1	»	446	439	538	6	9	63	4325	433.4	5.4	438.5
2	S ^r Duchemin	964	262	607	9	44	73	6432	427.8	2. »	429.8
3	S ^r Darche.....	4004	289	754	10	44	73	5266	115.6	22.2	437.8
4	M ^{lle} Boignies.....	643	205	757	12	45	63	6597	78.7	2.9	81.6
5	M ^{lle} Pitolet.....	628	482	639	4	8	62	6059	442.4	12. »	424.4
6	S ^{rs} Weber, Langellier (1).	2347	725	3694	6	40	67	24466	457.2	48.8	476. »
7	M ^{lle} Blangille.....	679	208	733	13	47	66	6239	414.4	42.7	424.4
8	S ^r Duprat.....	662	202	649	3	43	67	3370	448.7	»	448.7
9	M ^{me} Leroy.....	847	243	496	8	46	74	4402	457.6	3.3	460.9
10	M ^{lle} Bénicourt, A.	2232	653	4207	9	48	76	42936	73.4	45. »	88.4
11	S ^r Caron.....	4904	557	4522	10	47	76	44070	123.2	6.6	129.8
12	M ^{lle} Waxin.....	4068	274	844	8	42	68	5040	422. »	6.8	428.8
13	S ^r Chuffart.....	4959	536	4497	»	8	66	43564	80.9	6.2	87.4
14	M ^{lles} Tellier, Proy.....	2392	594	4089	3	7	66	20709	95.6	0.9	96.5
15	M ^{lle} Ramette.....	856	240	727	14	44	60	5901	88.5	3.4	94.9
16	S ^r Lenain.....	766	230	488	2	6	64	6678	102.4	4.2	103.3
17	M ^{lle} Ansport.....	658	205	876	3	42	69	5891	446.7	4.6	424.3
18	M ^{lle} Laine.....	2197	602	665	4	6	65	8406	420.9	45.7	436.6
19	M ^{lle} Rousselet.....	4846	602	4442	10	48	76	40790	95.4	24.7	449.8
20	M ^{me} Coupez.....	894	233	4098	6	46	73	6882	437.3	9.8	447.4
		24932	7178	49959				474023			

Solesmes.

1	»	356	407	99	5	25	74	4380	220.2	55.6	275.8
2	M ^{lle} Lamoureux.....	4053	305	647	10	24	62	6577	95. »	9.7	104.7
3	S ^r Puscot.....	930	269	687	4	24	72	9300	92.9	18.4	144. »
4	»	326	87	507	8	28	63	4444	85.5	2.5	88. »
5	M ^{me} Poirette.....	942	266	637	7	27	60	5644	449.4	20. »	439.4
6	M ^{lle} Basquin.....	2893	774	4609	5	49	65	48459	99.7	49. »	448.7
7	»	279	82	353	8	49	62	2359	444.4	42.6	454. »
8	M ^{me} Cambier.....	773	232	594	3	23	67	5792	420.4	37.4	457.2
9	M ^{lle} Vitoux.....	629	462	525	9	29	62	4497	442. »	10.2	422.2
10	M ^{lle} Hecquet.....	4747	494	733	2	48	68	40907	83.2	42.6	425.8
11	M ^{me} Colot.....	4837	457	435	6	44	64	6928	86.7	24.3	444. »
12	M ^{lle} Trannoy.....	2494	610	4003	9	20	64	46818	92.3	46.4	408.4
13	M ^{lle} Honoré, I. (2).	6244	4555	2306	»	20	69	52570	22.2	23.9	46.4
14	M ^{me} Bécar.....	539	432	355	10	30	59	3425	78.9	2.7	84.6
15	M ^{lle} Cochet.....	4069	288	647	9	29	60	8067	74.6	9.4	80.7
16	M ^{lle} Hennebert.....	4444	317	574	5	24	66	6095	447.8	42.3	460.4
17	M ^{me} Arnold (3).....	2804	749	4054	6	49	70	42750	442.4	25.5	437.9
		25723	6883	42765				475109			

(4) S^r Cattoire. (2) M^{me} Hayez, M^{lles} Laffont, Genval. — (3) M^{lle} Tromon.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI,

Canton

1	Arleux	Bureau	Drocourt, 	Dransart	Vaille	Desnoullet
2	Aubigny-au-Bac	Id.	Hannois	Pagniez	Rousselle	Lagatie
3	Brunémont	Arleux	Tantart	Ficheux	Lefebvre	Devred
4	Bugnicourt	Id.	Maillet	Denizart	Viseur	Marion
5	Cantin	Bureau	Coquelet	Carlier	Cattelain	Werquin
6	Erchin	Cantin	Bernard	Richez	Vandy	Sarazin
7	Estrées	Arleux	Lemaire	Jacquart	Demory	Tournel
8	Féchain	Aubigny	Tétar	Delille	Ledoux	Delvallée François
9	Fressain	Monchecourt	Lanvin	Déprez	Martinache	Manesse
10	Gœulzin	Cantin	Broquet	Lemaire	Imbert	Dubois
11	Hamel	Arleux	Cambrai	Varlez	Budin	Dhouailly
12	Lécluse	Bureau	Viltart	Dujardin	Malengé	Leveaux
13	Marcq	Monchecourt	Fournet	Wiar	Wallez	Pontreué
14	Monchecourt	Bureau	Darthenay	Dransart	Dewitte	Roisin
15	Villers-au-Tertre	Monchecourt	Bazin	Vincq	Guidé	Plé

Canton de

1	Anhiers	Raches	Wacquez	Delval	V. Raches	Hutin
2	Douai-Nord	Bureau	Giroud, O 	Bertin, Hanotte	V. au chapitre des cultes	Reiter,  I, Mériaux
3	Flines-lez-Raches	Id.	Debrulle	Delzenne, Delanoy	Rouez	Groux, Buseine
4	Lallaing	Raches	Morel	Bastien	Butin	Pullès
5	Sin-le-Noble	Bureau	Renard	Anache, Loubry	Hégo	Boucher, Nigeon
6	Waziers	Douai	Cliquet	Wion	Régrigny	Lebon

Canton de

4	Auby	Flers	Facomprez	Waffart	Pastors	Deman
2	Courchelettes	Douai	Humez	Silvin	V. Lambres	Deresmes
3	Cuincy	Id.	D'hour	Delbourse	Béthune	Leconte
4	Douai-Ouest	Bureau	»	»	»	Aquart,  A, Brabant, Breucq, Miniscloux,  A
5	Esquerchin	Douai	Lubrez	Wacheux	Ruckebusch	Bara
6	Flers-en-Escreb	Bureau	Marquette	Demonchy	Langlade	Degouy
7	Lambres	Douai	N	Silvin	Delrue	Bernard
8	Lauwin-Planque	Id.	Hurtaux	Cauchy	Croissant	Ducatillon
9	Raches	Bureau	Denisse	Delcève	Gadanne	Rousseau
10	Raimbeaucourt	Raches	Mannier	Briez	Delplanque	Dubuisson
11	Roost-Warendin	Id.	Grammont	Caudrelier	Marécaux	Boudailliez

NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des contributions directes pour 1894.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1895		
				de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.

6 cantons, 66 communes.
d'Arleux.

1	M ^{lle} Guidez	4682	459	4410	»	44	45	46801	35.7	7.9	43.6
2	M ^{lle} Thieullet, Elisa	4046	290	516	7	44	48	5947	43. »	24.4	37.4
3	M ^{lle} Cambier	422	428	499	6	43	46	2487	33.2	5.3	38.5
4	M ^{me} Poulain	741	233	628	4	44	44	6692	95.4	40.7	106.4
5	M ^{lle} Martin	894	275	934	5	8	44	42874	70.8	8.6	79.4
6	»	569	471	528	8	40	43	5430	91.4	24.9	443.3
7	M ^{lle} Eloy	4006	278	582	8	9	42	6526	88.4	42. »	100.4
8	M ^{me} Sablon	4378	403	544	12	47	52	5694	104.2	21.6	425.8
9	»	933	282	638	8	43	47	7844	56.3	45.3	74.6
10	S ^r Chambon	896	261	478	6	7	40	7076	91.4	46. »	107.4
11	»	424	435	358	3	42	45	3587	76.3	5.3	84.6
12	»	4696	526	496	7	43	45	9697	40.3	4. »	44.3
13	M ^{lle} Drain	578	473	627	12	22	54	5844	77. »	15. »	92. »
14	M ^{me} V ^e Dusart	4250	306	679	40	45	46	9723	77.4	45.4	92.5
15	»	452	435	457	7	43	44	4314	409.8	23.4	432.9
		43934	4055	8744				440164			

Douai-Nord.

1	»	409	426	462	8	8	28	2308	40.9	44.3	55.2
2	M ^{mes} Caron, Benoit, M ^{me} Lips, M ^{lle} Delplanque, M ^{me} Vitaux	9394	4559	4674	»	»	33	391905	7. »	26. »	33. »
3	M ^{lle} Clara, S ^r Goffart	4046	4243	4959	12	12	27	27483	31.7	41.6	43.3
4	S ^r Delvallée, S ^r Naud	2004	632	552	8	8	30	8633	22. »	4.8	26.8
5	S ^r Gillet, M ^{lle} Lemaire	6502	4698	4475	3	3	35	36535	25.5	45.7	41.2
6	M ^{lle} Macquart	2295	647	432	3	3	34	43337	20.2	48.9	39.4
		24647	5905	5954				480224			

Douai-Ouest.

1	M ^{lle} Carrion	2364	585	706	7	7	30	25372	23.2	24.4	44.6
2	»	374	406	465	4	4	37	40070	34.2	6.7	40.9
3	M ^{lle} Courtecuisse	4359	379	693	4	4	35	42735	39.9	40.9	50.8
4	M ^{lle} Bardet, M ^{me} Soyez (1)	44402	2748	»	»	»	33	Voir Douai-Nord.			
5	M ^{me} Lips	728	499	528	6	6	37	6454	60.8	44.9	75.7
6	M ^{lle} Clara	2052	522	742	5	5	33	16775	42.4	22.4	64.8
7	M ^{lle} Dubiquet	4499	440	884	3	3	35	46795	55. »	45.4	70.4
8	M ^{me} Lacomblé	748	488	365	4	4	34	5435	54.8	8.4	62.9
9	S ^r Journel	4574	399	485	7	7	26	41557	29. »	»	29. »
10	M ^{lle} Desort	2464	751	4404	9	9	25	47446	34.6	5.9	37.5
14	M ^{lle} Bourguelle, M ^{me} Dreq	2258	595	705	7	7	27	44455	23. »	0.9	23.9
		29849	6882	6344				433491			

(1) M^{mes} Maïaux, Granet, Rompleau, Lamouret, Billottet.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
1	Aniche.....	Bureau.....	Baslin.....	Wailly, Goffin.....	Coulomb....	Basuyaux Domit. ¹
2	Auberchicourt	Aniche.....	Wagon.....	Goguille, Lambert..	Leclercq....	Basuyaux Alfred.....
3	Dechy.....	Douai.....	Pol.....	Ducatillon.....	Debuchy....	Soufflet.....
4	Douai-Sud...	Bureau.....	"	"	"	"
5	Ecaillon.....	Montigny-en-Ost..	Houriez.....	Dherbécourt...	Perche.....	Cattoen.....
6	Férin.....	Cantin.....	Couppé.....	Mélayers.....	Ritaine.....	Delevallée Adrien....
7	Guesnain.....	Douai.....	Leleu.....	Mortreux.....	Demonchy...	Lozé.....
8	Lewarde.....	Montigny-en-Ost..	Pierrache, ²	N.....	Scritte.....	Lubrez.....
9	Loffre.....	Id.....	Grimbert.....	Debève.....	V. Montigny	Wiarl.....
10	Masny.....	Id.....	Fiévet.....	Leclercq....	Heughebart..	Reiter.....
11	Montigny-en-Ost..	Bureau.....	Dovillers.....	Debrulle....	Dervaux....	Ragon.....
12	Roucourt.....	Douai.....	Bequet de Mégille	Verdierre....	Marcotte..	Gaudry.....
<i>Canton de</i>						
1	Bouvignies..	Marchiennes..	Dulieu.....	Rousselle....	Desurmont..	Gobled.....
2	Bruille-lez-March	Somain.....	Hayez.....	Puvion.....	Dorchies....	Dupret.....
3	Erre.....	Id.....	Delcambre	Lotte.....	Fasseur.....	Leroy.....
4	Fenain.....	Id.....	Brabant Augustin	Bourlet J.-B., Brabant Hedephonse.....	Bricout.....	Camus.....
5	Hornaing....	Id.....	Brassart.....	Bridoux.....	Dessauvage..	Quévenne.....
6	Marchiennes-Vill ^e	Bureau.....	Maton.....	Lecouffe, Hubert.	Lefebvre....	Bocquet, ¹ A. Roseau.
7	Marchien ^{es} -Camp	Marchiennes..	Lesens.....	Dujardin.....	V. Riculay..	Kerfyser.....
8	Pecquencourt	Montigny....	Vanandrewelt	Bernard.....	Caron.....	Ségard.....
9	Rieulay.....	Marchiennes..	Descloquement..	Waquet.....	Sapelier.....	"
10	Somain.....	Bureau.....	Pennequin ¹ A	Fourment, Mio	Buzin.....	Delille, Donné.....
11	Tilloy.....	Marchiennes..	Hémez.....	Bricquet.....	V. Brillon..	Capon.....
12	Villers-Campeau.	Somain.....	Chevaillier..	Sourd.....	V. Somain..	"
13	Vred.....	Marchiennes..	Bailliez.....	Desor.....	Noisette....	Brisson.....
14	Wandig ^{es} -Hamag ^e	Id.....	Cauvez.....	Lesur.....	Lefebvre....	Larose.....
15	Warlaing...	Id.....	Monier.....	Huart.....	Renard.....	Coulmon.....
<i>Canton</i>						
1	Aix.....	Orchies.....	Masquelier..	Dupret.....	Muchery.....	Thomas.....
2	Auchy.....	Id.....	Simon.....	Dedeuxville..	Melot.....	Descarpentries.....
3	Beuvry.....	Id.....	Dupont.....	Robert.....	Wallez.....	Ripaille.....
4	Coutiches....	Id.....	Denetière..	Lespagnol..	Piet.....	Leriche.....
5	Faumont.....	Raches.....	Desmoutier..	Hornez.....	Dal.....	Jouvenet.....
6	Landas.....	Bureau.....	Chrétien.....	Couteau.....	Batteur.....	Degez.....
7	Nomain.....	Orchies.....	Lemaire, ²	Blanquart..	Catteau.....	Devries.....
8	Orchies.....	Bureau.....	Herbo, ¹ A	Desespringalle, Pos- teaux.....	Flament.....	Colpin.....
	Saméon.....	Landas.....	Wagon.....	Lecomte....	pelattre....	Cat.....

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1894.	NOMBRE DES GENTILS COMMUNAUX en 1895		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
1	M ^{lle} Petit, Ardouin (4)	6765	4669	654	4½	4½	4½	53268	47. »	33.9	50.9
2	M ^{lle} GaiFFE.....	2700	687	714	43	43	45	46840	59.5	23.2	82.7
3	M ^{me} Brisson.....	2244	614	906	½	½	37	45542	43. »	»	43. »
4	»	6443	4447	»	»	»	33		Voir Douai-Nord.		
5	»	635	205	400	42	42	37	5494	71. »	42.7	83.7
6	M ^{lle} Langlet.....	769	229	552	6	6	39	9140	58.5	7.6	66.4
7	M ^{me} Desplanques....	4054	294	400	6	6	37	7862	67.6	14.4	84.7
8	M ^{lle} Thieuleux.....	4284	358	390	7	7	40	7843	55.7	5. »	60.7
9	»	222	54	260	7	7	39	2761	58. »	25.2	83.2
10	M ^{lle} Gabelle.....	4077	342	715	40	40	36	40224	44.2	20.2	64.4
11	M ^{lle} Ville.....	805	243	544	40	40	43	7684	65.4	43.6	79. »
12	»	325	92	348	7	7	40	4058	64.5	46. »	77.5
		23993	6474	5844				440653			


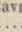


*Douai-Sud.**Marchiennes.*

1	M ^{lle} Soufflet.....	4516	478	879	5	15	30	40246	50.5	25. »	75.5
2	M ^{me} Bourez.....	4420	309	433	6	44	39	5409	99.3	32.2	131.5
3	S ^r Tellier.....	4459	444	588	9	48	42	6844	79.2	12.4	94.6
4	M ^{me} Nison, M ^{lle} Richez..	2546	739	578	8	17	40	42203	72.3	17.4	89.4
5	»	4373	388	895	40	20	44	40082	52. »	45.9	67.9
6	M ^{lle} Richard, M ^{me} Roseau, M ^{me} Moity....	3258	909	2143	»	49	34	28425	46.7	6. »	52.7
7	»	456	150	556	5	16	35	3472	94.4	23. »	114.4
8	M ^{lle} Gorlier.....	4275	378	959	8	42	36	44397	38.2	2.5	40.7
9	S ^r Pierrot.....	510	147	474	5	16	36	2206	106.9	12.1	119. »
10	M ^{mes} Laurent, Morland	6043	4618	987	6	15	39	42362	70.6	13.9	84.5
11	»	368	116	550	4	24	36	3679	67.5	16.3	83.8
12	»	305	88	245	16	16	39	3293	80. »	7.4	87.4
13	M ^{lle} Jenot.....	4590	490	344	6	15	36	4630	43. »	20. »	33. »
14	M ^{lle} Carrez.....	935	282	629	4	24	36	4744	89.6	10.4	100. »
15	»	647	202	388	4	23	37	3256	97.4	33.7	131.4
		23404	6735	40345				452248			

d'Orchies.

1	M ^{me} Mocq.....	979	349	655	5	23	28	7489	96.5	12.2	108.7
2	S ^r Guidet.....	4328	395	779	3	19	23	40403	69. »	8.8	77.8
3	M ^{lle} Bugnicourt.....	4727	576	4252	4	21	29	44243	56.9	5.7	62.4
4	M ^{lle} Courtcuise.....	4932	618	1634	5	13	27	45608	51.7	7.7	59.4
5	M ^{lle} Malésieux.....	4545	487	957	10	42	24	41566	27.2	44.9	39.4
6	S ^r Dizier.....	2063	688	4495	5	22	30	45755	70.9	44. »	84.9
7	S ^r Gomièn.....	2405	695	4944	4	21	26	24450	66.2	44.9	84.4
8	M ^{mes} Poulain, Sergent	3948	4063	4091	»	17	25	38753	43. »	19.3	32.3
9	M ^{lle} Delplanque.....	4379	430	882	8	26	34	40677	90.2	23.8	114. »
		47276	5271	40356				445944			

(4) Mlle Dumont.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE,						
<i>Canton</i>						
1	Armabouts-Cap	Bergues	Stevenoot O 	Wemaere	Lordénimus . .	Ryngaert
2	Bergues	Bureau	Claeys	Carpentier, Vermullen	Staelen	Debehaighe
3	Bierne	Bergues	Meesemacker . .	Masselis	Vanrechem . . .	Larridon
4	Bissezele	Id	Boudenoot	Ciëren	Verhaeghe . . .	Potriquet
5	Crochte	Id	Vancappel	Thibouw	Dedryver	Rembry
6	Eringhem	Esquelbecq . . .	Hemelsdael	Van Torre	Lagache	Lecouvez
7	Hoymille	Bergues	Vernaelde	Beyaert	V. Bergues	Deconinck
8	Pitgam	Id	Stevenoot	Caloone	Thooris	Cerclaes
9	Quaëdypre	Id	Delater	Deniele	Bultheel	Pickaert
10	Socx	Id	Dejonghe	Dammerey	Denys	Andioen
11	Steene	Id	Demey	Leulliette	Dekervel	Bourlet
12	West-Cappel	Id	Chocqueel	Verrielle	Acke	Maes
13	Wylder	Id	Verschaeve	Verrielle	Debuys	Devos
<i>Canton</i>						
1	Bourbourg	Bureau	Vandenbrouque . .	Van wormhoudt . .	Dominicus	Blanchet
2	Bourbourg-C. . . .	Bourbourg	Belle	Wissocq, Tettart	V. Bourbourg . . .	Géryl
3	Brouckerque	Id	Debavelaere	Devey	Claie	Flagolet
4	Cappelle-Br	Id	Delepouve	Dégardin	Vanneufville . . .	Isoré
5	Drincham	Id	Baillie	Vanacker	Syssau	Flagolet
6	Holque	Watten	Ghys	Canlers	Devisch	Fleury
7	Looberghe	Bourbourg	Meesemacker	Declercq	Lagatie	Joubert
8	Millam	Watten	Delgrange	Dereudre	Meesemaeker . . .	Pigache
9	St-Momelin	Id	Castier	du Teil	Bossuwe	Lion
10	St-Pierrebr	Bourbourg	Cochin	Massart	Plouvier	Debeyre
11	Spycker	Id	Depoers	Wemaere	Delanghe	Delabaere
12	Watten	Bureau	Vandesmet	Debaecker	Delanghe	Manier
13	Wulverdinghe	Watten	Delafosse	Delgrange	Grenon	Vandenbroucke
<i>Canton</i>						
1	Bray-Dunes	Dunkerque	Wallin	Vandenbick	Baelde	Beugin
2	Coudekerque	Bergues	Vanhoove	Marckyllie	Spillemaeker . . .	Vandenabeele
3	Coudekerque-Br	Bureau	Dickson	Pieters, Badts, Daudray	Jourdin	Lefranc, Leduc
4	Dunkerque-E	Id	Dumont	Deman,  A. Cavrois, Delourme	Compagnon, Scalbert, Brousse	Vaillant, Carouille
5	Leffrinckoucke	Dunkerque	Deswarte	Lebecque	Braems	Gosselin
6	Malo-les-Bains	Bureau	Geeraert	Dufour	Mormentyn	Fourcy,  A
7	Rosendaël	Id	Degroote	Beyaert, Cuvelier	Bouden	Cailliau
8	Téteghem	Dunkerque	Lebecque	Fouble	Christiaen	Fourey,  A
9	Uxem	Id	Poidevin	Vanlandschoote . .	Massiet	Leurégans
10	Zuydcoote	Id	François	Torris	Parmentier	Blervacque

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLEC-TEURS	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1894.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1895		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinaux annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.

7 cantons, 65 communes.

de Bergues.

1	M ^{lle} Devos.....	1146	333	937	7	8	75	9336	89. »	4.5	90.5
2	S ^{rs} Cordès, Vanassche	5380	4268	151	»	9	72	50407	40. »	8. »	48. »
3	»	604	165	1089	2	40	72	9672	65.6	2.2	67.8
4	»	319	94	347	7	16	65	2752	84.4	2.6	87. »
5	»	637	174	762	6	15	70	6283	88.7	7.4	95.8
6	»	628	455	1139	12	19	67	6837	70.4	11.9	82.3
7	»	439	145	551	2	11	73	5670	88.7	4.4	90.4
8	M ^{me} Verreman.....	1549	440	2293	9	15	72	47144	102.2	4.5	106.7
9	M ^{me} Cachera.....	1533	406	1821	5	14	69	46821	74.6	3.5	78.1
10	S ^r Vantours.....	750	183	793	4	13	69	7489	88.4	0.9	89. »
11	M ^{lle} Duflos.....	1079	259	1076	6	13	72	41644	82.4	9.8	91.9
12	M ^{lle} Fourcy.....	777	220	745	8	16	67	6305	419.7	18.8	138.5
13	»	300	99	249	9	19	65	2357	108.9	20.3	129.2
		15138	3911	14953				452684			


de Bourbourg.

1	M ^{mes} Hary, Delaporte.	2468	597	27	»	19	80	23234	40. »	27. »	32. »
2	M ^{lle} Lenancker.....	2744	696	3784	»	19	80	29144	36.5	1.2	37.7
3	M ^{lle} Cormont.....	1040	267	1187	7	13	76	7372	103.9	4.2	105.4
4	M ^{lle} Mareq.....	1196	341	1741	5	23	79	42060	56.6	11.7	68.3
5	M ^{lle} Blondeau.....	240	65	336	10	19	70	2689	103.4	1.7	104.8
6	M ^{lle} Devillers.....	556	167	377	11	28	74	3334	61.5	8.4	69.6
7	S ^r Cattoen.....	1443	382	1922	7	18	72	42956	62.4	4.7	67.4
8	M ^{lle} Laniscat.....	993	256	1221	12	26	71	9670	82.9	4.5	87.4
9	»	307	92	596	20	33	72	3131	82.5	12. »	94.5
10	M ^{lle} Vanbesselaere...	689	195	881	7	25	78	7064	64.3	7.8	72.1
11	M ^{lle} Hotton.....	670	207	938	10	10	76	5786	90.8	10. »	100.8
12	M ^{me} Bart.....	1948	464	774	14	29	72	45042	57.8	5.6	63.4
13	»	326	79	291	18	29	70	2074	127.3	1.9	129.2
		14620	3808	14075				133820			

de Dunkerque-Est.

1	»	1347	267	857	13	12	89	3088	78.5	15.4	93.9
2	»	673	174	473	6	6	76	7843	78.2	15.7	93.9
3	M ^{mes} Beintus, Montaq	3537	749	920	2	2	78	27947	13. »	50.6	63.6
4	M ^{lles} Decourtray, Cieren, Bulthe, M ^{me} Debaecker (1)	17868	3658	377	»	»	80	457183	7.8	20. »	27.8
5	»	354	83	708	7	7	83	2644	81.8	4.4	83.2
6	M ^{lle} Bricout.....	1662	380	299	2	2	82	21916	44.2	»	44.2
7	M ^{lle} Ryngaert, A (2)...	7432	1708	341	3	3	82	30533	26. »	43. »	69. »
8	M ^{lle} Vanneufville.....	1570	355	1887	7	7	79	46427	65.7	13.4	78.8
9	M ^{lle} Vandembroucke...	473	113	730	10	10	81	4563	45.3	»	45.3
10	»	361	75	263	10	10	85	1319	107.3	1.5	108.8
		35277	7542	6775				573493			

(1) S^{rs} Quiquemelle, Pruvost, Lorthois, Liné. — (2) M^{lle} Mesnage.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
1	Cappelle.....	Coudekerque-Br..	de Merssmann	Hennebert.....	V. Armibouts. C	Collet.....
2	Dunkerque-O.	Bureau.....	»	»	»	Loridan, Thiéry, A.
3	Fort-Mardyck.	St-Pol-s.-Mer.	Everard.....	Benard.....	Fyten.....	Tassart.....
4	Gr ^{de} -Synthe..	Id.....	Lefebvre.....	Debavelaere.....	Goemaere.....	Lagaisse.....
5	Mardyck.....	Id.....	Mormentyn..	Legros.....	Aernout.....	Baert.....
6	Petite-Synthe	Id.....	Fonteyne.....	Codron, Isaert..	Damman.....	Verbèke, A.....
7	St-Pol-s.-Mer.	Bureau.....	Vancauwenbergh	Loosdregt, Liagro..	Peman.....	Malou.....
<i>Canton de</i>						
1	Craywick....	Gravelines..	Duriez.....	Dupuy.....	Denève.....	Méresse.....
2	G ^{de} Fort-Philip.	Id.....	Leprière.....	Merlen, Fournier	Pitte.....	Bodelle.....
3	Gravelines..	Id.....	Torris.....	Salomé, Daulé..	Lamant.....	Defaux (1).....
4	Loon-Plage..	Bureau.....	Fétel.....	Matrenghen, 	Bellengier.....	Vercouttre.....
5	St-Georges..	Gravelines..	Louf.....	Chandez.....	Debril.....	Gokelaere.....
<i>Canton</i>						
1	Bambecque..	Wormhout..	Van Bockstael..	Verschave.....	Debeer.....	Devulder.....
2	Ghyvelde....	Dunkerque..	Deswarte.....	Deransy.....	Leenhouders..	Derudder.....
3	Hondschoote.	Bureau.....	Outters.....	Hennegrave, Van- steenbergho.....	Wyckaert.....	Neut.....
4	Killem.....	Hondschoote.	Schipman.....	Cornette.....	Lambert.....	Deswarte.....
5	Les Moères..	Id.....	Mallengier....	Debavelaere....	Decherf.....	Vannoorenbergho.....
6	Oost-Cappel..	Id.....	Fossaert Am ^d ..	Fossaert Émile..	Deblock.....	Badard.....
7	Rexpoède....	Id.....	Thuilliez.....	Vanbockstael..	Yden.....	Ducorney.....
8	Warhem.....	Bergues.....	Vandaele.....	Vermerch.....	Cockenpot.....	Delesalle.....
<i>Canton de</i>						
1	Bollezeele..	Bureau.....	Cockenpot.....	Poublanc.....	Beck.....	Danès.....
2	Broxeele....	Bollezeele..	Permandt.....	Vantorre.....	Beaucamps... Pillyser.....	Forceville.....
3	Esquelbecq..	Bureau.....	Bergerot.....	Belle.....	Hemelsdael..	Haynau.....
4	Herzele....	Wormhout..	de Schuttelaere..	Goetgheluck... Woestelandt....	Vitse, Descamps..	Gamache..... Vandewalle, Defever.
5	Lederzeele..	Watten.....	de Broucker..	Ammeux.....	Everaert.....	Isore.....
6	Ledringhem.	Esquelbecq..	Cailliau.....	Clément.....	Declerck.....	Buseine.....
7	Merckeghem.	Bollezeele..	Vantorre.....	Monsterlet.....	Léturgie.....	Niquet.....
8	Volckerinckhove.	Id.....	Delepourve... Lernout.....	Collesson, Béle..	Herreman.....	Taine.....
9	Wormhoudt..	Bureau.....	Lernout.....	Arnouts.....	Gryson.....	Buys.....
10	Zeggens-Cappl	Esquelbecq..	Franchois.....			

(1) Lévêque, Delcroix.

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTIONS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1894.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1895		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinaux annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.

Dunkerque-Ouest.

1	M ^{me} Collet.....	687	160	538	5	5	75	6911	86.2	0.6	86.8
2	M ^{lle} Deltour (1).....	21630	4992	»	»	»	80	Voir Dunkerque-Est.			
3	M ^{lle} Courcot.....	4607	300	129	7	7	84	2542	50.5	9.3	59.8
4	M ^{lle} Hallard.....	887	214	4518	7	7	84	7947	64.6	7.8	72.4
5	».....	420	411	682	11	11	87	3322	108.5	9. »	117.5
6	M ^{lle} Lesieur.....	2948	694	4139	4	4	82	20992	84. »	44.6	98.6
7	S ^{rs} Bry, Tackoen, Mlle Lagatse, S ^r Languille....	6342	4277	642	3	3	79	22953	10. »	59.9	69.9
		34464	7745	4648				64637			

Gravelines.

1	».....	545	444	772	10	13	84	6325	59.4	6. »	65.4
2	M ^{me} Vantine.....	2842	687	89	3	23	90	9842	10. »	»	10. »
3	S ^r Campignon (2)....	5952	1400	4838	»	20	87	44413	40. »	40.4	20.4
4	Mlle Legros, M ^{me} Sonnevile Mlle Baude.....	2470	664	3430	7	12	86	49893	86.3	7.5	93.8
5	».....	366	99	812	4	22	84	4042	62.9	2.7	65.6
		12145	2958	6941				84455			


d'Hondschoote.

1	M ^{lle} Declercq.....	974	228	4480	10	21	68	9580	99.8	10.3	110.1
2	M ^{me} Herry.....	1481	264	1646	10	12	86	8679	74.8	0.8	75.6
3	S ^{rs} Vilaire, Bolin.....	3447	811	2472	»	20	78	30332	44.7	32.4	73.8
4	M ^{lle} Lenne.....	1416	281	4199	4	20	76	9411	90.7	4.9	95.6
5	M ^{me} Mallengier.....	943	186	1945	6	17	84	10004	71.5	3.7	75.2
6	».....	400	88	293	7	23	73	3396	76.6	4.2	77.8
7	M ^{lle} Dauthuille.....	4804	456	4337	6	19	75	14685	83.4	3. »	86.4
8	Mlle Légereau Marguerite..	2198	612	2784	9	14	75	20535	104. »	3.6	104.6
		12330	2926	43743				106642			

Wormhout.

1	S ^r Haan.....	1700	505	4754	11	25	65	45320	67.9	0.9	68.8
2	».....	364	403	376	15	27	65	3058	94.5	0.3	94.8
3	M ^{lle} Vanacker.....	4832	511	4230	3	20	64	43403	104.4	5.5	109.6
4	M ^{lle} Macke.....	4597	434	4717	5	24	65	13431	89.2	5.5	94.7
5	M ^{me} Vandewalle (3)....	4430	477	4888	17	29	66	42421	89.9	17.8	107.7
6	M ^{me} Isoré.....	603	169	704	4	24	59	5609	80.4	2.7	83.4
7	M ^{lle} Bunoust.....	764	236	1073	14	27	67	5768	121.4	14.8	135.9
8	M ^{me} Niquet.....	894	265	987	15	27	66	8448	84.3	4.4	88.7
9	M ^{lle} Buisset.....	3575	1027	2740	»	20	64	31048	87. »	0.9	87.9
10	M ^{lle} Vandembroucke..	1568	455	4739	6	19	88	43705	84.2	2.7	86.9
		14321	4182	44205				121581			

(1) M^{mes} Lory, Denoyez, S^r Bisson, S^r Cléry, S^r Paumelle, S^r Caron. — (2) Mlle Pruvost, M^{mes} Auquez, Verclytte, Mlle Vanpene. — (3) Mlle Bourlard.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK						
<i>Canton de Bailleul</i>						
1	Bailleul Nord-Est	Bureau.....	Hié.....	Moeneclaeys, Van Els- lande.....	Coubronne, Bécuwe, Béroyer Charles, Berroyer Justin.	Pagniez, Fontaine.....
2	Nieppe.....	Id.....	Delbecque.....	Pollet, Lién rt..	Schacht.....	Duflou.....
3	St-Jans-Cappel...	Bailleul.....	Naye.....	Leurele.....	Leceauche.....	Jouglot.....
4	Steenwerck..	Bureau.....	Plouvier.....	Charlet, Weillaert	Boedt, Sockeel..	Joveniaux.....
<i>Canton de Bailleul</i>						
1	Bailleul Sud-O.	Bureau.....	».....	».....	».....	Cayeux, Laforce.....
2	Berthen.....	Bailleul.....	Vandewalle..	Légillon.....	Dupond..	Lecoq.....
3	Flêtre.....	Id.....	Ricour.....	Houvenaghel..	Vancostenoble	Deswarte.....
4	Merris.....	Id.....	Delporte.....	Liefoghe.....	N.....	Derôme.....
5	Meteren.....	Id.....	D'hem.....	Bailleul.....	Cardon.....	Lebrun.....
6	Vieux-Berquin...	Bureau.....	Biebuyck,  A	Deken, Loridan..	Samsoen.....	Vaesken.....
<i>Canton</i>						
1	Arnêke.....	Bureau.....	Becquaert... Pré.	Vandaele.....	Beck.....	Wydeauw.....
2	Bavinchove..	Cassel.....	Beudaert.....	Maes.....	Vandendriesche..	Dervillers.....
3	Buyssechreue..	Id.....	Devynck.....	N.....	Vervey.....	Dumesnil.....
4	Cassel.....	Bureau.....	Desmyttere.*	Marant, Moeneclaeys	Loviny.....	Ventajou.....
5	Hardifort....	Cassel.....	Baelden.....	Deschodt.....	Savage.....	Reumont.....
6	Noordpeene..	Id.....	Heele.....	Marquis.....	Vanwaelscappel..	Vermeersch.....
7	Ochtezeele..	Arnêke.....	Cardon.....	Cousyn.....	Verstraet.....	Duez.....
8	Oxelaere....	Cassel.....	Joos.....	Sockeel.....	Bondein.....	Sagary.....
9	Rubrouck....	Arnêke.....	Desmidt.....	Dalle.....	Legrain.....	Debacker.....
10	Ste-Marie-Cappel.	Cassel.....	Schrevère.....	Dequidt.....	Terlie.....	Coppens.....
11	Wemaers-Cappel	Id.....	Gokelaere.....	Hidden.....	Barbry.....	Vandeveldé.....
12	Zermezele..	Id.....	Vandaele.....	Reumaux.....	Beheydt.....	Achte.....
13	Zuytpeene...	Id.....	Bémart du Neuf	Franchois.....	Deblonde.....	Ruffin.....
<i>Canton</i>						
1	Blaringhem..	Renescure... Pré.	Mordacq.....	Lefort.....	Corion.....	Delcroix.....
2	Caestre.....	Hazebrouck..	Desmaréaux... Palmaert.....	Bouquet.....	Govaere.....	Cochart.....
3	Ebblinghem..	Id.....	Van Pradelles de	Dassonneville..	Desmis.....	Lefebvre.....
4	Hazebrouck-Nord	Bureau.....	Degroote.....	Deberdt, Masson.	Salomé.....	Grémilly.....
5	Hondeghem..	Hazebrouck..	Declerck.....	Asseman.....	Haeyaert.....	Ritainé.....
6	Lynde.....	Id.....	Wambergue..	Verstavel.....	Vangrevelinghe..	Delplanque.....
7	Renescure... Pré.	Bureau.....	Sockeel.....	Stoven.....	Durie, Brisse..	Dremaux.....
8	Sercus.....	Hazebrouck..	Courtois.....	Sockeel.....	Descamps.....	Cappelle.....
9	Staple.....	Id.....	Fovez Ed.....	Fovez M.....	Petyt.....	Coloos.....
10	Wallon-Cappel	Id.....	Deseuire.....	Degroote.....	Beheydt.....	Waryn.....

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1894.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1895		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
7 cantons, 53 communes.											
<i>Nord-Est.</i>											
1	M ^{lles} Bouteleux, Becq, S ^r Lévêque.....	7479	4295	4342	»	45	28	83.950	21. »	46.6	67.6
2	S ^r Dhauussy, S ^r Conteau	5253	4208	4729	9	26	20	34.097	93.5	8.2	101.7
3	S ^r Descamps, M ^l e Colpin	4282	266	795	3	47	32	6.494	404.4	7. »	414.4
4	S ^r Boulogne (1).....	4044	1495	2747	6	24	25	28.635	424.5	5. »	426.5
		18028	3964	9643				450.473			
<i>Sud-Ouest.</i>											
1	M ^{lles} Séname, Leroy..	5797	4493	»	»	47	29	Voir Bailleul-Nord-Est.			
2	M ^l e Nuyts	685	463	548	6	46	35	3.857	400.6	30.4	431. »
3	M ^{me} Momal.....	967	266	897	7	40	36	7.358	429.2	7.4	436.3
4	M ^{me} Duvivier.....	4497	344	4009	6	40	35	7.639	421.9	10.6	435.5
5	M ^{me} Lebrun.....	2444	645	4844	3	44	32	47.040	413.8	44.8	428.6
6	S ^r Courbez, S ^r Ségard et M ^l e Lossignol.....	3407	890	2595	8	42	37	49.787	81. »	40.3	91.3
		44494	3798	6863				35.684			
<i>de Cassel.</i>											
1	M ^l e Beaucamp.....	4494	402	4344	7	20	58	43275	405.2	5.9	411.4
2	M ^{me} Maerten.....	873	257	834	3	40	56	7169	78. »	40.4	88.4
3	M ^{me} Desté.....	766	229	645	42	49	62	5846	439.4	14.3	450.4
4	S ^r proulez, S ^r Leblanc	3934	938	4300	»	40	48	28556	35.7	14.3	50. »
5	M ^l e Grimelpont.....	527	450	644	3	43	54	4424	94.9	40. »	104.9
6	M ^{me} V ^{ve} Desoutter ...	1438	395	4744	7	46	58	40313	408.9	40.4	449.3
7	»	485	129	557	7	20	58	4573	91.7	4.6	93.3
8	S ^r Mazet.....	509	149	465	2	40	49	4250	90.6	4.9	95.5
9	M ^{me} Séname Louise..	1305	387	4487	42	24	63	42944	93.3	7.8	101.4
10	M ^l e Leblat.....	705	183	756	3	7	47	6247	84.8	44.8	99.6
11	»	407	107	442	4	43	54	3167	144.7	4.7	146.4
12	»	344	96	483	4	44	55	3345	101.7	6.4	107.8
13	S ^r Couvent	844	224	4480	4	43	58	8168	94.4	48.2	142.3
		43595	3646	44752				442.244			
<i>d' Hazebrouck-Nord.</i>											
1	M ^{me} Hutin.....	4847	547	4819	42	42	58	43424	133.5	24.7	458.2
2	S ^r Lefranq.....	4536	396	4009	7	7	39	44851	89.8	45.7	105.5
3	M ^l e Legrand.....	696	472	908	9	9	54	5887	443.4	44.3	424.7
4	M ^l e Gendre (2).....	5844	4439	2725	»	»	45	94001	45. »	20. »	35. »
5	S ^r Waultier.....	1301	342	4259	4	4	50	40794	89.3	49.4	108.4
6	M ^l e Laforge.....	760	244	896	9	9	56	6510	149.8	4.9	124.7
7	M ^{me} Pinteau, M ^l e Faravel..	2424	576	4884	42	42	57	44658	96.3	9.7	106. »
8	M ^{me} Bécue.....	515	447	495	7	7	51	4022	444.4	23.6	437.7
9	M ^l e Declerck.....	952	283	995	8	8	52	8218	127.8	8.2	136. »
10	M ^l e Mordacq.....	689	208	539	5	5	50	4918	454.3	49. »	473.3
		46231	4294	42526				474.280			

(1) M^le Rogie, S^r Flamant, M^le Telliez. — (2) M^{mes} Grémilly, Pruvost.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton</i>						
4	Boeseghem ..	Hazebrouck ..	Foine	Cattoir	Wicart	Vanbremeersch
2	Borre	Id	Delbecq	Staes	Bellette	Cazin
3	Hazebrouck-Sud ..	Bureau	"	"	"	Lamendin
4	Morbecque	Hazebrouck ..	Verreman	Acke, Béquart ..	Despicht, Mar- kant	Virleux, Yvart
5	Pradelles	Id	Didier, [☼] (M) ..	Debrock	Baert	Delinselle
6	Steenbecque	Id	Lesage	Deback	Delattre	Hidden
7	Strazeete	Id	Taccoen	Thooris	Vanrechem ..	Lefebvre
8	Thiennes	Id	Lobbedez	Barl	Haan	Choteau

Canton

4	Estaires	Bureau	Hennion	Degruson, Delbecq, Pattinier	Boedt, Delpierre ..	Martinache, Dassonneville ..
2	Haverskerque ..	St-Venant (P-d-C)	Delassus	Pruvost	Honoré	Séneschal
3	La Gorgue	Bureau	Cattoir	Gailly, Leroy ..	Ruyssen	Delannoy
4	Merville	Id	Grillet, [☼] A ..	Ernout, Variscotte	Parent	Bouvard
5	Neuf-Berquin ..	Estaires	Cousin D	Cousin Ad	Réquillard	Degraeve

Canton

4	Boëschèpe	Godewaersvelde ..	Decanter	Houvenaghel	Dezitter, Lemeiter ..	Vanhoutte
2	Eecke	Steenvoorde	Desmarescaux ..	Gilloots	Tiersonne	Baudens, [☼] A
3	Godewaersvelde ..	Bureau	Staes	Malesys	Deram	Dermv
4	Houtkerque	Steenvoorde	Hendryck	Vanlichtervelde ..	Depecker	Corteel
5	Ondezeete	Id	Blaevoet	Bosstwe	Caslier	Vandenbussche
6	St-Sylves -Cappel ..	Id	Serien	Vanneufville	Thibaut	Dessaint
7	Steenvoorde	Bureau	Outters	Mortier, Vandamme ..	Reumaux	Verhaeghe, Randon ..
8	Terdeghe	Steenvoorde ..	Boone	Colpaert	Vandermeersch	Rauwel
9	Winnezeete	Id	Renier	Demey	Brief	Licour

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Canton

4	Armentières	Bureau	Hurtrel-Béghin ..	Dansette, Bouchez ..	Bertheloot, Huet ..	Picard, [☼] A, Blas, Hazard
2	Bois-Grenier	Armentières	Wattel	Bouchery	Mouque	Picquendar
3	Capingham	Lomme	Denoyelle	Fallet	V. Lomme	Gosseau
4	Chapelle d'Ar- mentières	Armentières	Vigueron	Ramery, Catry	Serleys	Querleux
5	Erquinghem-Lys ..	Id	Decherf	Gruson	Pollet	Dezitter
6	Frelinghien	Houplines	Lemesre	Delannoy, Ducroquet ..	Daubresse	Herbel
7	Houplines	Bureau	Dansette	Deflesselles, Delattre ..	Payelle	Mafflet Vital, Demeur
8	Prémesques	Pérenchies	Lemesre	Dugardin	Boone	Dubois

Nos	NOMS des INSTITUTRICES	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1894.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1895		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.

d' Hazebrouck-Sud.

1	M ^{lle} Clara Lamblin...	920	294	695	44	41	54	6230	444.1	4.3	448.4
2	M ^{lle} Caby.....	752	499	595	4	4	44	5257	444.4	43.4	427.5
3	Mmes Lamendin, Delporte, Lecouvez.....	5828	4346	»	»	»	45	Voir Hazebrouck-Nord.			
4	S ^r Louis, M ^{lle} Delcroix	3342	4043	4384	4	4	49	30597	60.5	40.6	74.4
5	»	329	400	323	5	5	39	2604	426.7	5.8	432.5
6	S ^r Rompteaux.....	4868	542	4175	7	7	54	42043	407.9	42.7	420.6
7	S ^r Lacombe.....	574	461	466	8	8	37	4564	440.7	8.5	449.2
8	S ^r Mercier.....	4057	324	743	40	40	54	6956	98.2	9.6	407.8
		44667	4009	8384				68218			

de Merville.

1	Mlle Bassez, S ^{rs} Guilhem, Lerat.....	6745	4844	2523	7	20	30	46000	56.9	22.7	79.6
2	S ^r Dhalluin.....	4576	433	924	7	10	43	8487	95.2	2.0	97.2
3	S ^r Dédienné.....	3929	4079	4488	5	47	29	27906	27.1	28.9	56.0
4	Mlle Dindeleux, Mlle Basin A.	7573	2085	2705	»	42	36	50984	56.0	46.6	72.6
5	M ^{me} Gadenne.....	4304	378	631	4	45	35	6247	432.5	26.0	458.5
		24124	5849	8274				439324			

de Steenvoorde.

1	M ^{lle} Legrand.....	2234	482	4358	9	46	37	44164	449.0	23.5	442.5
2	M ^{lle} Lamps.....	4463	304	4029	4	40	42	9309	408.9	42.0	420.9
3	S ^r Gombert.....	4905	480	4489	5	45	40	40783	426.8	44.9	438.7
4	S ^r Branque.....	4138	280	4342	9	20	37	9423	448.6	14.2	432.8
5	M ^{lle} Dambrine.....	886	263	935	6	16	56	6213	447.3	46.2	433.5
6	M ^{me} Berruel.....	4040	304	843	5	7	43	7435	440.0	42.8	422.8
7	S ^{rs} Gournay, Brunfaut....	4410	4095	2984	»	44	46	30780	73.1	25.0	98.1
8	M ^{lle} Janssen.....	652	446	882	4	40	46	6399	89.5	7.6	97.4
9	S ^r Bugnot.....	4476	314	4553	4	5	50	40485	443.6	12.6	426.2
		44904	3662	42052				404688			

20 cantons, 129 communes.

d'Armentières.

1	Mlles Lemaire Clara A., Piasque, M ^{me} Gournail, Douillet, Mlles Lemaire, Duhamel.....	28638	5906	649	»	46	46	252526	8.0	56.6	64.6
2	M ^{lle} Blondeaux.....	4489	349	749	5	46	46	8048	444.0	47.4	434.4
3	»	270	80	485	8	8	8	2665	406.0	»	406.0
4	S ^r Godin, M ^{me} Bédou, Mlle Dutriaux.....	3854	980	4070	3	43	43	22548	74.3	46.8	94.1
5	M ^{me} Hermand.....	2385	592	879	3	19	49	45806	87.8	9.0	96.8
6	S ^r Coudde, Mlle E. Cousin	2523	578	4449	5	43	43	23393	53.5	20.0	73.5
7	Mlles Bayaert, Devienne, M ^{me} Flavigny.....	7499	4449	4429	3	46	46	53404	74.4	37.0	408.4
8	S ^r Guiton.....	4267	289	505	7	9	9	6754	99.2	28.3	427.5
		47622	40493	6285				384844			

N ^{os}	NOMS des COMMUNES	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
						<i>Canton</i>
4	Bachy.....	Cysoing.....	Quique.....	Huin.....	Piat.....	Goethals.....
2	Bourghelles..	Id.	Desmons.....	Delecourt....	Ducateau....	Cavro.....
3	Bouvines.....	Id.	Dehau.....	N.....	Desbarbieux..	Marquant.....
4	Camphin-en-Pév..	Baisieux.....	C ^{te} de Brigode	Dewauvrain..	Lecuppre.....	Carlier.....
5	Cappelle.....	Templeuve..	N.....	Fretin.....	Feucheroles..	Guillemot.....
6	Cobrieux.....	Cysoing.....	B ^{on} de la Grange	Wartel.....	Denis.....	Lemaire.....
7	Cysoing.....	Bureau.....	Desmons.....	Olivier, Gaillet..	Herrengt.....	Lansoy.....
8	Genech.....	Templeuve..	Delezenne.....	Caby.....	Rigaux.....	Dumont.....
9	Louvil.....	Cysoing.....	Damide.....	Coignet.....	Godfrein.....	Abraham.....
10	Mouchin.....	Orchies.....	Varlet.....	Dumoulin.....	Bernard.....	Demory.....
44	Péronne.....	Cysoing.....	Deffontaine..	Tonnelle.....	Costenoble....	Hennequin.....
12	Sainghin-en-Mél..	Asec.....	Bourgeois, ✱	Pollet.....	Deleporte....	Thibault.....
13	Templeuve.....	Bureau.....	Dubreucq, ✱ A	Pottier, Montois.	Sagary.....	Jouniaux.....
44	Wannehain..	Cysoing.....	Pollet.....	Delcourt.....	Trystram.....	Lardé.....
						<i>Canton</i>
1	Beaucamps ..	Fournes.....	Desbonnets..	Béharel.....	Mortreux.....	Thieuleux.....
2	Emmerin.....	Haubourdin..	Castel.....	Facomprez....	Legrand.....	Debuyser.....
3	Englos.....	Id.	N.....	Imbert de la Phalecque	Dufour.....	Hainaut.....
4	Ennetières-en-W.	Id.	Descamps.....	Lefebvre.....	Roch.....	Charpentier..
5	Erquinghem-le-S.	Id.	Lallemant.....	Delpierre.....	V. Hallennes..	"
6	Escobecques ..	Id.	Fortrie.....	Waymel.....	V. Englos.....	"
7	Hallennes-lez-H..	Id.	Platel.....	Choquet.....	Willebois....	Plancot.....
8	Haubourdin..	Bureau.....	Cousin-Devos.	Potié, Pélicier..	Cateau.....	Loridan, ✱ A, Crapet.
9	Le Maisnil ..	Fournes.....	Despiene.....	Carlier.....	Duriez.....	Marquant.....
10	Ligny.....	Id.	Marquis de Venevelles.....	Waymel.....	V. Beaucamps	"
44	Lomme.....	Bureau.....	Jolivet.....	Becquet, Verdier.	Deligny.....	Lépan, ✱ A.....
12	Loos.....	Id.	Potié G.....	Guilbert, Estagerie..	Bodin.....	Walare.....
43	Radinghem.....	Haubourdin..	Barbery.....	Danjou.....	Quentin, ✱..	Lamour.....
44	Santes.....	Id.	Bernard.....	Fremaux.....	Wattel.....	Portemont.....
45	Sequedin.....	Id.	Sis.....	Defives.....	D'haussy.....	Vendeville.....
46	Wavrin.....	Bureau.....	Pinteaux.....	Lenglart, Leclercq	Dumont.....	Codvelle.....
						<i>Canton</i>
1	Aubers.....	Bureau.....	Cordonnier ..	Debeaussart ..	Caullier.....	Lecoustre.....
2	Fournes.....	Id.	Béhague.....	Delaval.....	Dufour.....	Gombert, ✱ A.....
3	Fromelles.....	Aubers.....	Descamps.....	Gruson.....	Dassonville..	Dehove.....
4	Hantay.....	La Bassée.....	Parent.....	Acquart.....	Decherf.....	Delattre.....
5	Herlies.....	Fournes.....	Chombart.....	de Beaulaincourt	Lefebvre.....	Longcourty..
6	Illies.....	La Bassée.....	Delerue.....	Buisine.....	Lallemant.....	Carlier.....
7	La Bassée.....	Bureau.....	Denissel.....	Lestarquit, Cordier..	Carpentier.....	Solau.....
8	Marquillies ..	Fournes.....	Coget, ✱ A.....	Delemar.....	Millescamps..	Proye.....
9	Sainghin-en-Wep.	Wavrin.....	Binauld.....	Pierreuse, Trédez	Bordoduc....	Avronsart.....
10	Salomé.....	La Bassée ..	Barrier.....	Dubrulle.....	Delcour.....	Lebrun.....
44	Wieres.....	Fournes.....	Lelong.....	Chombart.....	Bonduel.....	"

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1894.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1895		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
<i>de Cysoing.</i>											
1	M ^{lle} Becquet.	4434	330	635	4	18	18	6026	106.4	29.4	135.5
2	M ^{me} Duvivier.....	4255	376	646	2	16	16	7452	95.2	41.0	106.2
3	S ^r Audouin.....	577	466	268	3	13	13	3969	89.9	42.8	102.7
4	M ^{lle} Fontenier.....	4289	340	639	5	16	16	7837	85.4	15.6	101.0
5	M ^{lle} Dubois.....	4272	407	806	8	18	18	9785	74.0	7.5	81.5
6	M ^{lle} Viserie.....	425	425	278	4	17	17	2489	108.2	46.6	154.8
7	M ^{lles} Rigot, Bouchery.	3345	927	1351	5	14	14	25709	64.4	20.0	84.4
8	M ^{lle} Desmons.....	4092	357	740	5	16	16	6573	99.4	15.8	115.2
9	M ^{me} Fiévez.....	678	201	248	3	14	14	3074	106.4	40.5	146.9
10	S ^r Lagnestouse.....	4494	420	949	9	23	23	10434	63.5	43.3	106.8
11	M ^{lle} Bru.....	643	498	413	5	12	12	2778	98.8	41.3	140.1
12	M ^{lle} Moreau.....	4864	506	1036	5	10	10	12770	48.2	24.4	72.6
13	M ^{lle} Batteur.....	3005	900	1565	7	18	18	26054	66.4	15.0	81.4
14	M ^{lle} Martin.....	577	454	367	4	18	18	2972	103.5	41.2	144.7
		48647	5377	9644				127022			
<i>d'Haubourdin.</i>											
1	M ^{lle} Marissal.....	4465	262	421	6	13	13	5646	61.7	31.2	92.9
2	M ^{lle} Cornat.....	4588	437	490	3	10	10	7903	48.2	40.0	88.2
3	M ^{lle} Martin.....	478	436	434	3	10	10	2038	137.9	32.5	170.4
4	M ^{me} Liesse.....	4684	472	1044	4	10	10	11754	117.6	19.4	137.0
5	"	249	79	474	5	12	12	4908	93.5	22.4	115.6
6	M ^{me} Scrick.....	272	74	185	5	12	12	2496	101.4	2.3	103.4
7	M ^{me} Dazin.....	4015	252	435	2	9	9	6234	83.3	33.3	116.6
8	S ^{rs} rivière, Besnard, (1)	7457	4849	528	"	7	7	69303	37.9	31.8	69.7
9	"	504	459	350	10	17	17	3003	138.4	24.2	162.3
10	"	447	27	84	6	13	13	969	20.4	"	20.4
11	M ^{lles} Lamblin, Caignet, (2)	5245	4400	930	7	6	6	37168	148.0	45.4	193.4
12	M ^{mes} Tirlot, Boulinguez..	7924	4394	754	3	5	5	58516	28.0	28.0	56.0
13	M ^{lle} Fichelle.....	4447	332	682	8	15	15	7244	145.4	21.8	167.2
14	M ^{me} Portemont.....	2096	592	756	3	10	10	45339	63.4	5.5	68.9
15	M ^{me} Fontaine.....	777	470	405	3	10	10	5679	87.1	29.8	116.9
16	M ^{me} Codvelle, Mlle Pannequin	3675	978	1355	7	14	14	18853	52.0	30.9	82.9
		35355	8307	8724				254047			
<i>de La Bassée.</i>											
1	S ^r Vergez.....	4824	544	1013	10	23	23	10404	179.8	14.6	194.4
2	M ^{lle} Piette.....	4839	449	822	9	16	16	42686	86.9	4.8	88.7
3	M ^{lle} Honorez.....	4447	368	254	10	23	23	7548	116.7	17.5	134.2
4	M ^{me} Leroy.....	534	461	209	5	24	24	3446	107.9	8.7	116.6
5	S ^r Gerrebout.....	878	258	714	7	20	20	7312	121.5	33.9	155.4
6	M ^{me} Polvéche.....	4363	448	794	4	24	24	40203	101.8	23.8	125.6
7	M ^{lle} Couvreur Clémentine (3)	3907	936	344	"	24	24	30849	10.0	16.1	26.4
8	M ^{lle} Fallot.....	4188	372	691	8	21	21	7958	55.2	42.7	67.9
9	M ^{lle} Houtre Marie (4)	2646	762	770	10	20	20	44037	93.8	25.1	118.9
10	M ^{lle} Leducq.....	4444	444	525	3	24	24	7493	111.9	18.5	130.4
11	M ^{lle} Thieuleux.....	265	72	277	6	19	19	3408	110.7	9.6	120.3
		47002	4748	7007				445044			

(1) M^{me} Minet. — (2) M^{mes} Théry, Delesalle et d'Herbomez. — (3) M^{lle} Couvreur U. — (4) M^{me} Avronsari.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
1	Annappes...	Ascq	de Montalembert.	Spriet, Deleporte	Delcroix	Étévé
2	Anstaing	id	Delerue	Dufay	Delassus	Ducroquet
3	Ascq	Bureau	Desquiens	Castelain	Patin	Brulier
4	Baisieux	id	Carrez	Dubar	Bombart (1)	Féry, Foubert
5	Chérens	Baisieux	Duquennoy	Wauquier	Delecambre	Boullengé
6	Flers	Croix	Goube	Duhamel (2)	Dupuis	Carpentier, Lallemand
7	Forest	Ascq	Prouvost	Thieffry	Gourdin	Morel
8	Gruson	Cysoing	Dutilleul	Decalonne	Honorez	Dehaese
9	Hem	Bureau	Leuridan	Bayart, N.	Pollet	Monier
10	Lannoy	Id.	Bettremieux	Joly	Destombes	Lacquement
11	Leers	Lannoy	Courier	Hespe, Truffaut	Toupet	Vitré
12	Lys-l.-Lannoy	id	Boutemy	Desprets, Échevin	Lécuyer	Liénard, A.
13	Sailly	id	Lepers	N.	Delvallée	Delacressonnière
14	Toufflers	id	Pouchain	Brunin	Dehuy	Dhouailly
15	Tressin	Ascq	Fourmestraux	Marchand	Catteau	Lardé
16	Willems	Baisieux	Delattre-Truffaut	Pottier	Mulliez	Léraillez
<i>Canton de</i>						
1	Lille-Centre ..	Bureau	Legrand Géry, *, A, O, †.	Violette, *, I, I, Gavelle, *, I, Basquin, A, Meurisse, Barbe, A, Brassart.	V. au chapitre des cultes.	Ladrière, I, Dubus, Lesur. I.
<i>Canton de</i>						
1	Hellem.-Lille.	Bureau auxil.	Engrand	Davaine, Lesage.	Vanacker	Féron
2	Lille-Est ...	Bureau	"	"	"	Lemaire, A
<i>Canton de</i>						
1	Lille-Sud	Bureau	"	"	"	Huriez, Richard, I, Richez, Ganoote, A.
<i>Canton de</i>						
1	Faches	Lille	Messéant	Farinaux, Marchand.	Lecomte, Hennion	Legrand, Dubois
2	Lezennes	id	Agache	Delattre	Budin	Hunet
3	Lille-Sud-Est.	Bureau	"	"	"	Tilmant, I, Duriez, Patin, Druésnes.
4	Ronchin	Lille	Fostier	Frémery (3)	Duvillié	Diaquin, Gorrier

(1) Deltombe. — (2) Hasbroucq, Lepers, adjoint spécial de la section du Breucq. — (3) Potitberghien.

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1894.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1895		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinaux	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
<i>Lannoy.</i>											
4	S ^r Charbonnier, Mme Huart	2858	693	4456	7	6	6	48782	71.4	5.4	76.2
2	M ^{me} Desnouillet	694	487	226	9	40	40	3638	430.9	2. »	432.9
3	M ^{lle} Delecourt	2440	645	659	8	8	8	47404	57.6	20.6	78.2
4	Mlle Laude, M ^{me} Ternisien.	2033	488	861	9	45	45	44624	84.2	21.5	105.7
5	M ^{me} Fourdrinoy	4442	444	411	8	12	42	9493	85. »	47.4	102.4
6	Miles Colpin Zélia, Petit . . .	3965	829	907	8	6	6	25044	75.4	7.4	82.5
7	M ^{lle} Taine	718	222	403	5	12	42	2742	103.4	9.9	113. »
8	»	394	418	311	40	12	42	3144	125.5	31.7	157.2
9	S ^r Vandoorne	4485	817	956	3	11	44	26551	78.3	45.9	94.2
10	S ^r Rombaut	4945	447	44	»	43	43	46773	22.4	40. »	62.4
11	M ^{me} Gosselin	3680	543	525	4	46	46	46390	85.8	47.7	103.5
12	S ^r Morelle, S ^r Crommelynck	4892	798	320	4	44	44	34621	73.6	24.9	95.5
13	S ^r Baudchon	973	224	430	3	44	44	5937	99. »	44.3	143.3
14	M ^{me} Bertrand	4739	299	237	2	44	44	6378	96.4	24.2	120.6
15	S ^r Édel	614	438	486	7	40	40	4468	87.4	4.8	91.9
16	M ^{lle} Dubois	2066	510	570	5	5	5	42686	74.7	43. »	84.7
		34662	7342	7872				245647			

Lille-Centre.

4	Mlle Leloutre, Mlle Debaye, Mlle Duriez, Mlle Degai, S ^r Metzler, S ^r Julliet A, Mlle Denniel, M ^{me} Ponsot.	36406	7703	»	»	»	»	3096548	7. »	27.06	34.06
								3096548			

Lille-Est.

4	M ^{me} Lefebvre, Mme Flamant	5428	4156	329	4	4	4	44744	66.6	44.4	81. »
2	M ^{me} Mullier, Mlle Lebecq.	22510	4584	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
		27938	5737	329				44744			

Lille-Sud.

4	M ^{me} Boulanger, M ^{lle} Fockeu, M ^{me} Martin, A, M ^{me} Lesnes, M ^{lles} Lemaire, A, Douay.	36544	6338	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
---	---	-------	------	---	---	---	---	--------------------	--	--	--

Lille-Sud-Est.

4	M ^{me} Legrand (1)	3413	798	462	6	6	6	49246	65.4	37.4	102.8
2	M ^{me} Henniquau	4724	492	243	6	6	6	5768	449.2	34.9	184.4
3	M ^{lle} Helluy (2)	46379	3434	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
4	M ^{lle} Dernaucourt (3)	3463	744	539	5	5	5	47294	80.2	54. »	131.2
		24676	5468	4244				42308			

(1) Mlle Julia Morel, M^{mes} Thibaut, Lempereur. — (2) M^{me} Dubar, Mlle Broyant, Mlle Manso, M^{me} Carlier. — (3) Mlle Plançq.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU GULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
4	Lille Sud-Ouest..	Bureau.....	"	"	"	Cavro, A, Legrand, Patin. Lesnes, Rogeaux.....
<i>Canton de</i>						
4	Lille-Nord...	Bureau.....	"	"	"	Caudrelier, Bertin, Somain, Solau.....
2	La Madeleine.	Id.....	Fontaine.....	Vermelle, Delaporte	Dezitter, Deram.	Prévost.....
<i>Canton de</i>						
4	Lille-Nord-Est	Bureau.....	"	"	"	Durieux, Sizaire A, Willerval, Légereau...
2	Mons-en-Barœul.	Lille St-Maurice.	Delemar.....	Spriet, Duwer...	Comère.....	Delmer.....
<i>Canton de</i>						
4	Lambersart..	Lille.....	Clouet des Perruches.	Bonte, Lecocq...	Cazier, Cappelle.	Dupont, Ladrière.....
2	Lille-Ouest...	Bureau.....	"	"	"	"
3	Marquette...	Id.....	Billies.....	Deledicq, Duthoit	Delplanque..	Lagache.....
4	Saint-André..	Lille.....	Porion.....	Parent, Dubernard.	Dezitter.....	Clenquet.....
5	Wambrechies	Bureau.....	Vallois.....	Duthoit, Cavle...	Destombes...	Hue.....
<i>Canton de</i>						
4	Attiches.....	Pont-à-Marcq.	Maurice.....	Lecomte.....	Dujardin....	Deletombe.....
2	Avelin.....	Id.	des Rotours fils.	Lecouffe.....	Desmarchelier...	Fardel.....
3	Bersée.....	Bureau.....	Hovine.....	Billouez.....	Leroy.....	Legardez.....
4	Ennevelin...	Pont-à-Marcq.	Favier.....	Lambelin.....	Degeuser....	Santré.....
5	Fretin.....	Id.	Delahaye....	Carbonnet....	Goëman.....	Gruson.....
6	La Neuville..	Thumeries...	Bernard.....	Denneulin...	Dardenne....	Carton.....
7	Mérignies...	Pont-à-Marcq.	Des Rotours.	Dutilleux....	Callens.....	Legrand Gervais.....
8	Moncheaux...	Thumeries...	Mathis.....	Ployart.....	Degruson....	Loubry.....
9	Mons-en-Pévèle.	Bersée.....	Carlier, A.	Boutry.....	Sinsoyez....	Debril.....
10	Ostricourt...	Oignies (P-d-C)	N.....	Lefebvre.....	Roussel.....	Girard A.....
11	Phalempin...	Bureau.....	Coget, A.	Thérin.....	Thiry.....	Miens.....
12	Pont-à-Marcq.	Id.....	Bulteau.....	Bruin.....	Lefebvre....	Dumez.....
13	Thumeries...	Id.....	Béghin.....	Denneulin...	Bulbeau....	Blanchart.....
14	Tourmignies.	Pont-à-Marcq	Butrulle....	Lefebvre....	Salens.....	Sagary.....
15	Wahagnies..	Thumeries...	Marquant...	Pennequin....	Dupire.....	

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLÉGTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1894.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1895		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL
<i>Lille-Sud-Ouest.</i>											
1	Mme Leclercq, Mme Lagrange, Mlle Lerminez, M ^{me} Simonet, M ^{le} Duvivier	31828	4780	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
<i>Lille-Nord.</i>											
1	Mme Sornin, Mme Lehut, Mlle Darcq,	17552	3572	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
2	Mlle Hanguillart	9689	1590	285	2	2	2	80778	58. »	13.6	71.6
		27241	5162	285				80778			
<i>Lille-Nord-Est.</i>											
1	Mme Lallemand, Mlle Vandembulcke, Mlle Watteau A, M ^{mes} Blanchart, Lemerre, M ^{les} Delannoy, Tellier, Marmié, Conem, Augé.	26579	4539	»	»	»	»	Voir Lille Centre.			
2	Mlle Hennebelle	2832	561	288	3	4	4	49069	52. »	31.4	83.4
		29411	5100	288				49069			
<i>Lille-Ouest.</i>											
1	Mlle Talma	4050	836	625	3	4	4	41579	67. »	13.3	80.3
2	M ^{mes} Salez, Galiègue, Niquet, Mlle David,	13443	2285	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
3	S ^r Simon	4722	695	485	5	5	5	30572	126.5	20.4	146.9
4	M ^{mes} Clenquet, Duhem	2530	587	313	3	3	3	29281	63.3	22.8	86.1
5	S ^r Sevrette	4335	1023	1542	7	7	7	35967	86.4	9.7	96.1
		29080	5426	2955				437399			
<i>Pont-à-Marcq.</i>											
1	M ^{me} Bégard	861	279	668	4	4	4	7997	77.4	7.6	85. »
2	M ^{les} Magrez, Maniez ..	4548	472	1376	3	42	42	45253	73.2	11.2	84.4
3	M ^{me} Nogel	1803	569	1093	5	19	19	42743	76.3	16.4	92.7
4	M ^{me} Quinchon	1508	417	991	3	13	13	44483	96.8	6.8	103.6
5	M ^{lle} Vandamme	2444	638	1317	5	11	11	45538	76.9	9.4	86.3
6	Mlle Flament	365	132	394	7	17	17	3276	33.7	10.7	44.4
7	M ^{le} Wagon	909	272	861	2	16	16	8231	62.7	9. »	71.7
8	M ^{lle} Médart	1064	303	497	9	24	24	5604	96.1	5.2	101.3
9	M ^{lle} Dewez	1883	591	1236	5	19	19	14119	87.1	3.2	90.3
10	M ^{lle} Dursent	766	241	759	11	23	23	6162	60.5	30.2	90.7
11	Mlle Bochart Antoinette ..	1555	477	792	8	15	15	45318	95. »	13.5	108.5
12	S ^r Joly	921	227	222	»	4	4	7371	83.3	18. »	101.3
13	M ^{me} Dumez	958	292	702	8	19	19	8013	75.6	12.6	88.2
14	»	565	185	203	3	16	16	3282	84.6	15.7	100.2
15	M ^{me} Roussel	1014	295	569	8	19	19	5626	95. »	14.9	109.9
		17864	5390	11680				140016			

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS
<i>Canton de</i>						
1	Comines.....	Bureau.....	Lauwick van Elslande.....	Meurillon, Basse-brouq.....	Leynaert, Décroenez.....	Audin, Moutardier...
2	Deulémont...	Quesnoy-sur-D..	Philippo.....	Liénart.....	Delebecque.....	Cazin.....
3	Lompret.....	Pérenchies.....	Destombe.....	Caucheteur.....	Sénéchal.....	Wilbaut.....
4	Pérenchies...	Bureau.....	Decottignies..	Lambelin, Dubus.	Bertein.....	Fournier.....
5	Quesnoy-sur-D..	Id.....	Bodé.....	Delannoy, Leignel..	Mortreux.....	Lemaire.....
6	Verlinghem...	Quesnoy-sur-D..	Mélisse.....	Ghestem.....	Béreaud.....	Lecocq.....
7	Warnéton-Bas...	Comines.....	Vermès.....	Delannoy.....	V. Deulémont	"
8	Warnéton-Sud..	Id.....	Bondue.....	Duprez.....	Id.....	"
9	Wervicq-Sud..	Id.....	Van Elslande..	Serruus.....	Vandromme..	Balleux.....
<i>Cantons de</i>						
4	Roubaix.....	Bureau.....	Carrette.....	Branquart, Tran- noy, Milbéo, Lepers, Deso- bry et Conte- lier.	Berteaux, Evrard, Tilmant, Caude, Debaecker, Lesage....	Harcqz, Décaudin, Du- pret, Rogeaux, A, Dazin, Leroy, Isore, Gaillard, Gernez, A, Lerat, Gautier, Glaise, Faidherbe, François, Crinon, Estrabaut.....
2	Wattrelos...	Id.....	Pollet.....	Leuridan, Del- marre.	Lejeune.....	Duhamel, Landa, Vairon, Bernard, Magnier.....
3	Croix.....	Id.....	Pluquet.....	Ségard, Florin..	Deswel.....	Mathieu, Dhermies...
4	Wasquehal..	Id.....	Delourme....	Courier, Spriet..	Plouchart....	Tétin.....
<i>Canton de</i>						
4	Allennes-lez-Mar.	Annœullin..	Marchand...	Lecupre.....	Dechy.....	Darras.....
2	Annœullin...	Bureau.....	Mauroy.....	Dal, Lelong....	Destombes, Ridez	Colpin, Marchand...
3	Bauvin.....	Id.....	Botelle.....	Béreaux.....	Leman.....	Guillaume.....
4	Camphin-en-Car.	Carvin (P-d-C)	Hay, O...	Grauwin.....	Lobet.....	Bassez.....
5	Carnin.....	Id.....	Descamps.....	Berte.....	Cauliez.....	Eloy.....
6	Chemy.....	Phalempin...	Bonte.....	Legroux.....	Liénard.....	Louvet.....
7	Gondécourt..	Bureau.....	Marquant...	Wanaverbecq...	Seulin.....	Waguet.....
8	Herrin.....	Gondécourt..	Quéva.....	Proite.....	Dubois.....	Raux.....

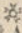
Nos	NOMS des INSTITUTRICES	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1894.	NOMBRE DES GENTIMES COMMUNAUX en 1895		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
1	Mme Merlier, Mlle Poulain, M ^{me} Moutardier.....	7422	4507	4602	8	48	48	62994	50.8	46.3	97.1
2	M ^{lle} Moroy.....	4917	480	994	5	46	46	46570	86.3	45. »	401.3
3	»	759	208	309	6	8	8	4707	406.6	41.7	448.3
4	S ^r Villain.....	2687	481	303	6	8	8	46642	92.3	6.8	99.4
5	M ^{me} Borrey.....	5328	4304	4436	»	44	44	48185	106.8	41.8	148.6
6	M ^{lle} Poiriez.....	4532	392	4007	4	7	7	44853	100.2	8.6	408.8
7	»	197	32	279	6	46	46	2665	143. »	49. »	162. »
8	»	472	35	437	5	45	45	4984	96.5	»	96.5
9	S ^r Cathelain.....	2313	374	508	40	48	48	45582	93.7	8.8	402.5
		22327	4813	6575				481482			

Quesnoy-sur-Deûle.

1	M ^{me} Chevaucherie, Mlle Roussiez, M ^{me} Planmator, Mlle Christians, Mlle Deville, M ^{me} Obin, M ^{me} Vilbert, S ^r Darqué, Mlle Quéhen, M ^{me} Arrachart, Mlles Thieuleux, Nogaret, M ^{me} Duvivier, Mlle Caquant, Mlle Leroy, Mlle Coulbaux, M ^{me} A. Mlle Saurain, M ^{me} Velu, M ^{me} Detille-Laboriau, M ^{me} Taisne-Colard, Mlle Vasseur, Mlle Druon, Mlle Pyck, M ^{me} Gustin, Mlle Bileux.	144917	48194	4275	»	44	44	4615729	9. »	20. »	29. »
2	Mlle Gustin, M ^{me} Dehaese, M ^{me} Lonfls, M ^{me} Buberland.	49770	2600	4364	4	45	45	79149	433.6	42.8	476.4
3	Mlle Harecq, Mlle Spy, Mlle Charlet, M ^{me} Dhermies, Mlle Tourbé.	12438	1674	474	3	8	8	90382	73. »	49.4	92.4
4	Mlle Vandenaebcle, M ^{me} Hiraux.	4405	833	686	4	7	7	34238	79. »	42.3	91.3
		151530	23301	3796				4846498			

Seclin.

1	M ^{me} Van Coster.....	4432	323	554	7	46	46	8512	73.3	39.4	112.4
2	Mlles Fayen, Delecourt, Bonbart.....	4748	1350	4429	9	48	48	28096	24. »	43.6	37.6
3	M ^{lle} Mineur.....	2284	659	385	43	21	21	44423	40.8	45.4	55.9
4	M ^{lle} Pecqueur Thérèse	902	312	739	6	46	46	8972	76.5	22.9	99.4
5	M ^{lle} Delemarre.....	448	446	236	6	47	47	3170	95.1	19.9	115. »
6	M ^{me} Delannoy.....	359	99	348	4	44	44	3654	93.2	44. »	107.2
7	M ^{lle} Boquillon Sophie.	2445	607	821	4	45	45	43500	53.8	22.4	75.9
8	M ^{me} Hermand.....	392	432	247	6	46	46	2792	117.3	8.7	126.2

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
9	Houplin	Seclin.....	Delos.....	Chuffart.....	Dedoncker...	Blin, Rogier.....
10	Lesquin	Lille.....	Descat.....	Delannoy.....	Desmons.....	Barbet.....
11	Noyelles.....	Wattignies..	Debuchy.....	Laurent.....	Wastin.....	Rombaut.....
12	Provin.....	Carvin (P.-d-C)	Menu.....	Morteleucque...	Van-ostenoble...	Vochelle.....
13	Seclin.....	Bureau.....	Desmazières,  A.	Desurmont, Houzé	Hutin.....	Jumel.....
14	Templemars..	Wattignies..	Breuvart.....	Montel.....	Bernard.....	Ringot.....
15	Vendeville...	Lille.....	Carré.....	Leclercq.....	Dervaux.....	Capart.....
16	Wattignies...	Bureau.....	Duriez.....	Carlier, Crépin..	Richard.....	Vauban.....

Canton de

1	Bousbecque..	Bureau.....	Daile Jean...	Delannoy (1)...	Bourlet.....	Laloux.....
2	Halluin.....	Id.....	Lemaltre.....	Phalempin, Lemaire.	Deyne.....	Dupond, Labaeye, Lefebvre.
3	Linselles.....	Id.....	Dhalluin.....	Demareq, Calteau...	Leroux.....	Fontaine.....
4	Neuville-en-F.	Tourcoing...	Dewitte.....	Cau, N.....	Prince.....	Chochoy,  A.....
5	Roncq.....	Bureau.....	Leurent.....	Lepoutre, Vienne.	Vandepitte, Villain	Bonnay, Defille.....
6	Tourcoing-N ^d	Id.....	Hassebroucq,  A,  A.	Lefrançois, Diéval, Seneiar, Masure-Six.	Debrabant, Van- Boekstael, Mar- chant, Pélabon	Demoton,  A, Barbenson, Dupas.....

Canton de

1	Bondues.....	Bureau.....	d'Hespel.....	Desbonnets (2) ..	Feuillet.....	Fouquet.....
2	Marcq-en-Bar ^l	Id.....	Delesalle.....	Fremaux, Olivier.	Guillemot. Wallaert..	Méresse, Deparis.....
3	Mouveaux...	Bureau.....	Varrasse.....	Lepers, Cornille.	Gaymay.....	Pudepièce.....
4	Tourcoing-S ^d	Id.....	"	"	"	Caudmont, Jean, (3)

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES,

Canton de

1	Avesnes le-Sec	Haspres.....	Bricout.....	Lanthiez.....	Degauquier...	Vanderrielle.....
2	Bouchain...	Bureau.....	Bernier.....	Risbourg.....	Bourgeois.....	Telliez.....
3	Emerchicourt	Aniche.....	Remy.....	Loquet.....	V. Aniche.....	".....
4	Haspres.....	Bureau.....	Lamand.....	Cossart, Morelle.	Hazard.....	Devillers.....
5	Hordain.....	Bouchain...	Oliviez.....	Juvéna.....	Delannoy.....	Canet.....
6	Lieu-S ^t Amand	Id.....	Margerin.....	Gosse.....	Parent.....	Crinon.....
7	Lourches...	Bureau.....	Dreyfus.....	Wiat, Lesne...	Loubert.....	Roussel.....
8	Marquette...	Bouchain...	Cachera Jules	Cachera J.-B....	Bourlet.....	Wuiot.....
9	Mastaing...	Lourches...	Coquelle,  O	Danquigny.....	Briate.....	Ringot.....
10	Neuville s/1 E.	Bouchain...	Fauville.....	Deheinzelin.....	Muys.....	Bouhours.....
11	Noyelles-sur-Salle	Douchy.....	Delattre.....	Chatelain.....	Dubus.....	Moreau.....
12	Rœulx.....	Lourches...	Robert.....	Conseille.....	Démarest.....	Delattre.....
13	Wasnes-au-B.	Bouchain...	Brixy.....	Desséry.....	Delnatte.....	Tourtois.....
14	Wavrechain-s-F	Id.....	Lahure.....	Joly.....	Deweine.....	Wallez.....

(1) Dalle-Lercoux. — (2) Pospatures. — (3) Bertrand, Bouilliez, Carlier, Spéder, Flatte.

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLÉGTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1894.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1895		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
9	M ^{me} Blin, M ^{lle} Descamps	4805	479	647	3	44	44	44252	58.4	44.0	69.4
10	S ^r Dusart.....	4403	345	854	7	7	7	44587	91.9	45.2	107.4
11	»	314	85	238	7	9	9	2974	60.0	24.0	81.0
12	M ^{lle} Leroux.....	4781	536	339	44	20	20	7234	77.6	53.0	130.6
13	M ^{lles} Vanderbecq, Moullé, M ^{me} Mortreux.....	6144	4317	4742	»	41	41	62954	29.5	22.0	51.5
14	M ^{lle} Beaucamps.....	4061	278	460	4	8	8	5860	89.8	57.0	146.8
15	M ^{me} Capart.....	450	446	256	6	8	8	2721	123.7	34.9	158.6
16	M ^{mes} Beury et V ^e Leclercq..	2708	698	630	5	7	7	44945	100.7	20.7	121.4
		28070	7652	9592				499313			

Tourcoing-Nord.

1	S ^r Hautrive.....	2645	593	638	8	46	46	20803	103.2	34.4	137.3
2	M ^{lles} Dujardin, Rolin..	4484	4356	4248	9	47	47	83391	34.4	73.9	108.3
3	S ^r Haverland, Leblanc	4647	4079	4169	7	43	43	29719	127.8	47.7	145.5
4	S ^r Lemoine.....	4303	564	644	3	47	47	47206	113.0	44.9	157.9
5	M ^{lle} Dureigne.....	6734	4013	4056	5	44	44	35751	63.0	46.4	79.4
6	M ^{lles} Qucva, Voltout, Dele- cour, Labarrière, Dupuis, Duffot.....	2394	3998	4509	»	44	44	859242	44.25	20.0	34.25
		57081	8600	6234				1046082			

Tourcoing-Sud.

1	S ^r Bayard.....	3447	814	4292	7	7	7	22642	95.3	48.0	143.3
2	M ^{lle} Liénard, S ^r Senesael, M ^{lle} Desbonnet, M ^{lle} Le- court, M ^{me} V ^e Belanroy..	9752	4682	4390	8	5	5	64699	79.4	47.9	97.3
3	S ^r Caudron, Cartigny	4903	962	444	3	40	40	28988	114.2	39.4	153.6
4	M ^{lle} Leconte (4).....	44536	7357	»	»	44	44		Voir Tourcoing-Nord.		
		59638	10845	3096				416329			

8 Cantons, 82 Communes.

Bouchain.

1	S ^r Munier.....	4842	478	4038	6	20	55	44845	90.4	33.7	124.4
2	M ^{lle} Cruquenaire....	4405	336	4238	»	49	50	22474	44.3	43.3	57.6
3	M ^{lle} Serrure.....	330	84	514	7	26	47	4782	72.5	33.4	105.9
4	M ^{mes} Boucly et Béra..	3005	852	4220	41	47	58	47449	33.9	48.4	52.0
5	S ^r Ingwiller.....	4390	367	565	3	20	52	7814	67.4	20.8	87.9
6	M ^{lle} Linglin.....	839	230	510	2	48	52	6492	66.0	47.5	113.5
7	M ^{lle} Quentin, M ^{me} Collisson	4707	4106	264	7	45	49	48342	40.0	0.5	40.5
8	M ^{me} Miens.....	2434	669	746	5	22	49	42490	36.8	47.8	54.6
9	S ^r Nuez.....	830	220	618	4	19	48	6424	62.7	40.4	102.8
10	S ^r Hermann.....	4476	326	474	6	45	52	9954	50.8	40.6	61.4
11	M ^{lle} Rocq.....	662	486	504	6	43	54	5970	60.6	6.5	67.4
12	M ^{me} Dubois.....	4779	445	402	6	46	50	9149	58.2	17.3	75.5
13	M ^{lle} Roch.....	709	247	548	5	24	54	4325	91.2	30.8	122.0
14	S ^r Godar.....	570	450	380	3	22	51	4082	59.2	45.2	74.4
		21978	5666	8988				440992			

(1) M^{lle} Petit, M^{mes} Abraham, Décaudin, Capelle, Dubois, Ruffin, M^{lles} Piet, Ponsot

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
1	Condé-s/l'Esc.	Bureau	Dumoulin	Glorieux, Kouck.	Gahide, Bernaert.	Verreman, Dupret
2	Crespin	Id.	Laurent	Crépin	Delassus	Thisse
3	Escaupont	Fresnes	Wagret, ✨	Alglave	Cerf	Bauchard
4	Fresnes	Bureau	Renard, ✨	Descamps, Vincent	Tréca	Monfroy, A
5	Hergnies	Vieux-Condé	Dubruille	France, Bléquy	Huriau	Ratte
6	Odomez	Fresnes	Patoir	Cosseau	Delahousse	Viserie
7	St-Aybert	Condé	Mercier	Plaquet	Viviers	Caby
8	Thivencelles	Condé	Dewavrin	Rimaux	Dupuis	Ragon
9	Vicq	Fresnes	Duplat	Collet	Dupire	Leveaux
10	Vieux-Condé	Bureau	Schohier	Degaugue, Defernez.	Delnatte	Vermeersch, A, Wibaux.
<i>Canton de</i>						
1	Abcon	Bureau	Lanthiez	Fiévet, Raviat	Dauchy	Dhondt
2	Denain	Id.	Denis	Payen, Cambay.	Jourdain	Richard, Deschamps (1)
3	Douchy	Id.	Dorémieux	Loriaux, Buisset.	Delerue	Payen
4	Escaudain	Id.	Cartigny H ^{re}	Cartigny J.-B., Jonas.	Poupert	Willerval
5	Haveluy	Denain	Oliviez	Delille	Blas	Leblond
6	Hélesmes	Wallers	Copin	Cartigny	Langrand	Delannoy
7	Wavrechain-s.-D.	Denain	Cheminais	Delille	V. Denain	Herbet
<i>Canton de St-Amand</i>						
1	Bruille-St-Am.	St-Amand	Lemer	Evrard	Lenoir	Colart, Desmedt
2	Château-l'Ab.	Id.	Cochin	Jouveneaux	Rousselle	Henneton
3	Flines-l-Mortagne	Mortagne	Namur	Henneton	Plet	Clouez
4	Hasnon	Bureau	Lenclud	Lesur, Prouvoyeur	Delgrange	Piat
5	Mortagne-d.-Nord	Id.	Marion, ✨, ✨	Henneton	Dubus	Blin
6	Raismes	Id.	Lepez	Guilbart, Moriametz.	Colpin, Agasse	Deudon
7	St-Amand r.d.	Id.	J. Sirot, A	Raviart, A, Dusart.	Decalonne	Cordonnier, Basset (2)
<i>Canton de St-Amand</i>						
1	Bousignies	Hasnon	Dubois	Chirez	V. Brillon	Gaujot
2	Brillon	Id.	Rémy	Martin	Dumon	Legrand
3	Lecelles	St-Amand	Legrand	Tréhou	Cérisier	Crampon, Clouet
4	Maulde	Mortagne	Horniez	Lelong	Claisse	Spéder
5	Millonfosse	Hasnon	Larivière	Huon	V. Hasnon	Coolen
6	Nivelles	St-Amand	Monnier	Morival	Mouton	Hugoo
7	Result	Id.	Detournignies	Legrand, A	Castelain	Bara, A
8	Rumegies	Id.	Bulleau	Hache	Lobry	Conia
9	St-Amand r.g.	Bureau	"	"	"	"
10	Sars-et-Rosières.	St-Amand	Doby	Dubois	Horain	Corbillon
11	Thun	Mortagne	Broquet	Blauwart	Dumoulin	Vandevoir

(1) Bertaux, Dransart et Champagne. — (2) Gérard.

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des contributions directes pour 1894.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1895		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
<i>Condé.</i>											
1	M ^{mes} Gérodez, Moreau	4772	4338	4839	»	44	51	50729	43.4	2.0	45.4
2	M ^{lle} Legrand	2114	463	994	7	44	58	24404	27.0	4.2	31.2
3	M ^{me} Jottay	1579	459	574	3	9	52	42796	35.1	36.8	71.9
4	M ^{me} Kirn	6369	4656	4477	2	40	50	53956	14.0	0.5	44.5
5	M ^{lles} Baillet, Carré (1).	3391	4017	4075	6	48	44	48643	42.5	6.7	49.2
6	M ^{me} Viserie	553	452	486	7	45	46	3310	63.7	8.5	72.2
7	»	397	88	449	6	48	56	5036	36.0	2.4	38.1
8	M ^{lle} Poncelet	598	456	402	4	46	55	5904	31.9	6.0	37.9
9	M ^{me} Lejeune	865	258	392	5	40	53	5493	27.0	41.2	38.2
10	M ^{lle} Démarz, Mme Lesoin	6977	4862	4406	2	46	48	44444	40.0	4.6	44.6
		27642	7459	8468				224416			
<i>Denain.</i>											
1	S ^{rs} Marsand, Linard.	2810	735	726	8	49	43	47910	65.5	32.3	97.8
2	M ^{me} Doyen (2)	48258	4270	4447	»	41	47	440949	42.8	»	42.8
3	M ^{lle} Forest	2650	701	924	6	42	54	45227	62.4	45.4	77.5
4	M ^{me} Maitresse, M ^{lles} Bracava, Bussy	3877	949	4022	8	45	45	24567	71.2	42.5	83.7
5	S ^r Vangrevynghe.	4982	498	469	44	44	46	9917	51.4	44.0	65.4
6	M ^{lle} Coez	4433	448	736	45	45	42	7947	76.9	8.5	85.4
7	M ^{lle} Lenquette	509	437	236	44	42	48	3572	42.9	40.7	83.6
		34539	7708	5256				217089			
<i>(rive droite).</i>											
1	M ^{me} Desmedt, M ^{le} Leclercq.	4700	605	785	7	47	42	42769	57.3	22.6	69.9
2	M ^{lle} Bayay	695	344	436	10	23	40	5401	67.4	9.3	76.7
3	M ^{lle} Josse, S ^r Odoux	4884	551	4435	40	23	38	42990	21.9	47.8	39.7
4	M ^{lle} Gilain	3152	996	4262	5	48	38	20348	23.3	8.5	34.8
5	S ^r Melsens	4173	349	246	8	21	38	40569	20.2	42.6	32.8
6	M ^{lles} Blary, Lefebvre, Holletari.	6436	4547	3344	8	5	46	67209	30.7	41.6	42.3
7	M ^{me} Roseau (3)	6649	4756	3343	»	43	38	440858	6.6	25.7	32.3
		24659	6448	40788				240444			
<i>(rive gauche).</i>											
1	»	300	400	315	7	20	35	2837	31.0	2.6	33.6
2	M ^{lle} Morival	668	496	282	8	20	35	4708	60.6	6.6	67.2
3	S ^r Desmarais	2202	671	4614	4	46	35	20570	31.6	40.2	41.8
4	S ^r Dunaux	751	380	515	7	20	35	6070	43.0	3.4	16.4
5	M ^{me} Haecart	506	458	345	3	46	37	4707	26.0	27.4	53.4
6	M ^{lle} Robert	4404	478	594	3	46	40	7252	57.7	7.0	64.7
7	M ^{lle} Baudoux	4235	387	814	6	49	35	40678	66.4	10.8	77.2
8	»	4504	471	759	8	20	30	40515	52.5	2.4	54.6
9	»	5424	4444	»	»	43	38	Voir St-Amand (r. dr.).			
40	M ^{me} Joly	469	446	257	7	20	32	3471	46.0	3.0	49.0
44	M ^{lle} Duquenne	504	312	367	4	47	39	3968	26.0	38.2	64.2
		44664	4740	5856				74776			

(1) M^{lle} Lerouge. — (2) M^{mes} Descamps, Bureau, M^{lles} Bracq, Anscutter, M^{mes} Lecomte, Dransart, Mourisse.(3) M^{lle} Lenclud, S^r Robache, M^{lle} Herlemont, S^r Berteau, M^{mes} Coqueriaux, Bonnet, D'vrez.

N ^o	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
4	Curgies	Bureau	Durieux	Derode	Desurmont	Dufour
2	Estreux	Saultain	François	Becqueriaux	Joly	Druesne
3	Marly	Bureau	Weil, ✱, O.A.	Monchicourt	Roseau	Herblot, Cauët
4	Onnaing	Id.	Brabant	Anne, Mochez	Cailliez	Dejardin
5	Préseau	Curgies	Dassonville	Nicodème	Harbonnier	Leclercq
6	Quarouble	Onnaing	Maizière	Quinet, Duée	Desilve	Lesur
7	Quiévrchain	Crespin	Cartry	Lejuste	Derbecourt	Paringaux
8	Rombies	Sebourg	Theillier, ✱	Bouvier	Delattre	Descamps
9	Saultain	Bureau	Martin	Moty	Caucheteux	François
10	Sebourg	Id.	Delcroix	Décamps	Claise	France
11	Valencienn.-E	Id.	Sautteau, O.I.	Devillers, O.A. Debiève, ✱, ✱	V. au chapitre des cultes.	Damien, O.A, Delsarte Alfred, Delattre, Lesur, Detammaecker, Lasson
<i>Canton de</i>						
1	Anzin	Bureau	Pottiez	Broudehoux, Gérard	Huard	Tison, O.A, Pouget, Isoré
2	Aubry	Anzin	Lemoigne	Broutin	Tison	Carrez
3	Bellaing	Wallers	Joly	Van Looy	Gilleron	Béghin
4	Bouvraiges	Anzin	Lefebvre	Dumont	Ghyselincq	Delaporte
5	Bruay	Bureau	Defline	Dorchis, Hubert	Gruson	Hien, O.A, Gernez
6	Petite-Forêt	Anzin	Fréalte	Mariscal	V. Aubry	Dez
7	St-Saulve	Valenciennes	Place	Masson, Hornez	Ducarne	Blary, O.I
8	Valencienn.-N	Bureau	"	"	"	"
9	Wallers	Id.	Bertaux	Patoir, Dupas	Gravelines	Lanoy
<i>Canton de</i>						
4	Artres	Bureau	D'haussy	Bruyère	Machu	Sorriaux
2	Aulnoy	Valenciennes	Damien, O.I	Caniez	Fercot	Mirland
3	Famars	Id	Douay	Malaquin	Durant	Bocquillon
4	Haulchin	Thiant	Macarez	Gary	Debacque	Lesne
5	Hérin	Bureau	Bisiaux	Dupont	Fourdin	Duhamel
6	La Sentinelle	Trith-St-Léger	Moreau	Dumont, Parmentier	Heirfelinck	Basquin
7	Maing	Bureau	Dupont	Dumelz	Malfait	Cloart
8	Monchaux	Thiant	Léquiper	Lanselle	Barbet	Boise
9	Oisy	Hérin	Pillion	Tambrun	V. Bellaing	Dehée
10	Prouvy	Thiant	Cachera	Mallet	Baillet	Delcourt
11	Quérénaing	Artres	Tamboise, ✱	Bricout	Lebriez	Chantreau
12	Rouvignies	Denain	Baudrin	Déruelle	V. Prouvy	Procureur
13	Thiant	Bureau	Mariage, ✱	Mallez, O ✱	Leduc	Descamps
14	Trith-St-Léger	Id.	Sirot, C.	Delcourt, Lamelin	Marrie	Sizaire, Magrez
15	Valencienn.-S	Id.	"	"	"	"
16	Verchain et Maug	Thiant	Pillion	Gabelle	Pagniez	Prod'hon

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre Contributions directes pour 1891.	NOMBRE DES GENTIMES COMMUNAUX en 1895		
					de canton	de la sous-préfecture	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursements d'emprunts.	TOTAL.
<i>Valenciennes-Est.</i>											
1	M ^{me} Ducornet.....	4143	332	602	6	6	56	9440	99.4	25.4	124.8
2	M ^{lle} Mirland.....	648	468	524	7	7	56	6966	70.7	39.2	109.9
3	M ^{lle} Dutouquet.....	2124	631	795	2	2	54	27458	83.5	20.0	103.5
4	M ^{lle} Wallerand, M ^{me} Mochez	4412	1200	4260	6	6	56	33087	68.2	5.8	74.0
5	M ^{me} Quilliard.....	2086	534	621	7	7	56	10804	115.2	18.8	134.0
6	S ^r Delory.....	2558	788	4216	8	8	56	18523	64.4	16.3	80.7
7	M ^{lle} Maillard.....	1791	363	465	12	12	61	40504	36.5	32.2	68.7
8	M ^{me} Alglave.....	550	175	470	12	12	59	5319	96.3	7.4	103.7
9	S ^r Viéville.....	4044	287	637	4	4	54	9091	102.4	23.7	126.4
10	M ^{lle} Roquet.....	4691	494	4408	10	10	60	15663	99.5	20.4	119.6
11	M ^{lles} Wallerand, Lenquette, M ^{mes} Bernard, Gautier, Auvery, Guillerminet, Agneray, Wailliez, S ^r Morio.....	8250	4696	4379	»	»	50	380996	40.8	26.0	36.8
		26507	6568	9377				527518			
<i>Valenciennes-Nord.</i>											
1	M ^{lles} Fossart, Bricout, Anthoine, M ^{mes} Cliche, Mercier.....	41538	2844	352	2	2	49	417732	42.0	40.0	22.0
2	M ^{me} Caullery.....	4465	343	427	5	5	49	6328	61.0	»	61.0
3	M ^{me} Béghin.....	405	95	336	9	9	47	3638	74.5	16.0	90.5
4	M ^{me} Lemaire.....	4677	372	294	4	4	48	9064	67.5	43.0	80.5
5	S ^r Delory, M ^{me} Loison.	4934	4318	664	5	5	52	28539	48.1	23.2	71.3
6	M ^{lle} Delhaye.....	4322	296	453	11	11	49	5709	78.0	22.8	100.8
7	S ^r Wattine.....	2751	697	4191	3	3	52	29388	37.4	2.2	39.3
8	»	41429	2265	»	»	»	50	Voir Valenciennes-Est			
9	M ^{lle} Duez.....	3672	4452	2082	12	12	47	25909	43.0	2.7	45.7
		38593	9319	5799				226307			
<i>Valenciennes-Sud.</i>											
1	M ^{me} Lenne.....	4054	254	647	9	9	57	8705	86.4	5.5	91.9
2	M ^{lle} Wasson.....	2243	548	609	3	3	53	41742	80.9	6.5	87.4
3	M ^{lle} Floquet.....	945	226	468	5	5	55	6984	25.2	4.4	29.6
4	M ^{me} Casteran.....	4177	324	510	9	9	50	12122	44.4	25.2	69.6
5	M ^{lle} Rêghem.....	2344	621	441	7	7	49	11387	67.4	6.8	74.2
6	»	2890	707	381	7	7	52	41751	32.7	8.3	41.0
7	M ^{lles} Dévy Sannier..	2391	613	4152	8	8	54	17633	42.8	13.6	56.4
8	M ^{me} Lanselle.....	552	465	447	14	14	54	4523	98.0	6.0	104.0
9	»	268	77	253	8	8	48	2402	102.4	43.8	145.9
10	M ^{lle} Richard.....	903	234	435	8	8	50	9439	47.4	1.6	48.7
11	M ^{me} Chantreau.....	502	440	426	8	8	57	4204	68.0	19.5	87.5
12	»	335	97	321	8	8	49	3099	64.9	35.6	100.5
13	M ^{lle} Maréchal.....	4735	442	826	12	12	52	43920	62.0	11.3	73.3
14	M ^{lles} Déprez, Prouvoeur.	3537	634	683	7	7	53	35227	36.0	20.3	56.3
15	»	9321	4657	»	»	»	50	Voir Valenciennes-Est.			
16	M ^{lle} Pidoux.....	4404	309	953	14	14	57	40277	72.4	43.9	86.3
		31544	7138	8552				463415			

Population, Superficie et Principal des quatre Contributions.
RÉCAPITULATION PAR ARRONDISSEMENT.

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	SUPERFICIE en hectares.	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1894.	ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	SUPERFICIE en hectares.	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1894.
1	2	3	4	1	2	3	4
Ayennes.....	207779	440064	4784124	Hazebrouck ...	412743	69458	804575
Cambrai.....	497535	89334	423494	Lille.....	732862	87561	8013807
Bouai.....	433037	47581	4162691	Valenciennes...	214093	63084	4814027
Dunkerque....	438292	72310	4234342	Totaux....	4736344	569389	46228027

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES HAMEAUX DU DÉPARTEMENT DU NORD.

NOMS			NOMS			NOMS		
des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arroundis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arroundis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arroundis- sements.
Abbaye (l')...	Marquette...	L	Bodelez (les) ..	St-Aubin	A	Champeaux ...	Willies.	A
Abeclé (l')....	Boeschèpe... H		Bois-des-Retz..	Roost-Warendin.	D	Chapeau-Rouge (le)	La Groise....	C
Aire.....	Escandœuvres	C	Bois-l'Abbaye .	Câtillon	C	Chapelle (la)...	Monceau-S-Waast	A
Allumette (l')..	Wasquehal... L		Bois-Lasson ...	Fournes..... L		Charnoul (la) ..	Beugnies....	A
Alnes.....	Wartaing.... D		Bois-Maillard .	Crèvecœur... C		Chaussée - du	Hon-Hergies..	A
Amervalles ...	Solesmes.... C		Bois-St-Denis..	Wignehies... A		Bois (la)	Taisnières-s-Hon.	A
Ancoisne.....	Houplin..... L		Boistrancourt.	Carnières... C		Chène-au-Leup	Andignies... A	
Anserouilles (les)	Attennes-l-Marais	L	Bonavis.....	Banteux..... C		(le).....	Mecquignies.	A
Antroeuille....	Ennevelin... L		Booneghem....	Crèvecœur... C		Chène-Houpline (le)	Tourcoing... L	
Arbre de Guise (l')	Avelin..... L		Boucheneuil... Bouchain... V	Lederzeele... Dk		Cheval-Blanc (le)	Gommegnies.	A
Arbrisseau (l')	Mazinghien.. C		Boulette (la) ..	Blecourt..... C		Cinq-Chemins (les).	Oost-Cappel.. Dk	
Arbroye (l')...	Wattignies... A		Boulette (la) ..	Cuvillers.... C		Cinq-Rues.....	Bollezeele... Dk	
Ardomprez....	Etrœungt... L		Bout-la-Haut (le)	Bermeries... A		Cinq-Voies....	Tourcoing... L	
Asturies (les) .	Templeuve... L		Bracquemart (le)	Amfroipret... A		Citadelle (la) ..	Bondues.... L	
Avelu.....	Auby..... D		Bréaugues.....	Marly..... V		Cloche (la)....	Esquelbecq... Dk	
Azincourt.....	Maretz..... C		Breucq (le)....	Bellignies... A		Cohem.....	Zeggens-Cappel.	Dk
Bac-a-Wavrin..	Emerchicourt	V	Briquelette (la).	Fiers..... L		Colbras.....	Lys-lez-Lannoy.	L
Bains (les)....	Gondecourt.. L		Bruerie (la)...	Marly..... V		Comté (la)....	Halluin..... L	
Bargues.....	Houplin..... L		Bruyère (la)...	Beersée..... L		Bourbourg-	Prisches.... A	
Basse-Marôilles (la)	Wavrin..... L		Buffle (le)....	St-Amand... V		Campagne.	Brouckerque.	Dk
Baviseau.....	Rosendaël... Dk		Buisson (le)...	Etrœungt... A		Coppensfort... Brouckerque.	Craywick.... Dk	
Beaucamps....	Wattignies... A		Buisson-Barbet (le)	Lille..... L		Coquerie (la) ..	Cappelle..... L	
Beaulieu.....	Obies..... C		Butson-Moreau	Château-l'Abbaye	V	Cornet (le)....	Erquinghem le Sec	L
Belle-Hôtresse .	Buridon..... A		Buvignies.....	Louvignies-Bavai.	A	Couplevoie... L	Santes..... L	
Belle-Vue (la).	Buvignies... L		Cambrai (fg de)	Valenciennes.	V	Coutant..... V	Glageon.... A	
Benties Meulen	Hoyville.... Dk		Canteleu.....	Trith-S-Léger	V	Crochard..... L	Hargnies.... A	
Bercu.....	Warhem..... Dk		Canteleu.....	Lambersart... L		Croche (la)....	Bousignies... A	
Berkem.....	Mouchin.... L		Canteleux.....	Lille..... L		Créchet (le)...	Bailleul.... H	
Berthière (la)	La Madeleine.	L	Cantignoul....	Lomme..... L		Créteilier....	Croix..... L	
Béthune (fg de).	Feignies.... A		Cantraine....	Flers..... C		Croisette (la) ..	Wattrelos... L	
Beumont.....	Leille..... A		Carroy.....	Cantaing.... C		Croisette (la) ..	Forest..... A	
Bistade (la)...	Willies..... A		Carroye (la) ..	Proville.... C		Croisette (la) ..	Solesmes.... C	
Bizet (le)....	St-Pierre-Brouck.	Dk	Cassel (fg de) .	Etrœungt... A		Croix-au-Bois (la).	St-Amand... V	
Blanc-Coulon..	Armentières.	L	Cattelet (le) ..	Gommegnies.	A	Croix-du-Bac (la)	Lez-Fontaine.	A
Blanc-Four....	Comines.... L		Carroye (la) ..	Lambersart... L		Croix-Rouge (la)	Frelinghien.	L
Blanc-Misseron	Comines.... L		Cave-St-Paul (la)	Lomme..... L		Croquet (le)...	Lomme..... L	
Blanc-Sciau... Blaton.....	Roncq..... L		Cave-St-Paul (la)	Quaedyre... Dk		Croquet (le)...	Steenwerek.. H	
Bleuse-Borne..	Quiévrechain	V	Cave-St-Paul (la)	Soex..... Dk		Croquet (le)...	Feignies.... A	
Bleuse-Borne..	Tourcoing... L		Cave-St-Paul (la)	Flines..... D		Croquet (le)...	Caestre.... H	
Bleuse-Borne..	Tourcoing... L		Cave-St-Paul (la)	Flines..... D		Croquet (le)...	Tourcoing... L	
Bleuse-Borne..	Linselles... L		Cave-St-Paul (la)	Marchiennes-Vill ^e	D	Croquet (le)...	Avelin..... L	
Bleuse-Borne..	Wervicq-Sud.	L	Cave-St-Paul (la)	Wambrechies	L	Croquet (le)...	Avelin..... L	
Bleuse-Borne..	Anzin..... V		Cave-St-Paul (la)	Wambrechies	L	Croquet (le)...	Avelin..... L	

NOMS			NOMS			NOMS		
des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondissements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondissements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondissements.
Crosse (la)	Renescure	H	Grand-Cataine.	Hasnon	V	Ligny-le-Grand	Illies	
Cruysee (la)	Lederzeele	Dk	Grande-Carrière (la)	Berlaimont	A	Lille (faub ^g de)	Valenciennes	V
Cyseaux (les)	Boeseqhem	H	Grandes-Pâtures (les)	Locquignol	A	Linieres	Prisches	A
			Grandes-Zoëes (les)	Séméries	A	Loffrande	Mons-en-Pévèle	L
Dacquerie	Wambrechies	L	Grand-Fussiau	Dompiere	A	Lommelet	Marquette	L
Demicourt	Boursies	C	Grand-Mille-	St-Hilaire	A	Longchamp	Comines	L
	Hermies	Pd C	Brugghe	Armbouts-Cappel	Dk	Longsart	Esnes	C
	Annœullin	L	Grand-Pont	Steene	Dk	Louverval	Doignies	C
Don	Sainghin-en Wep.	L	Grand-Sart	Esnes	C		Cappellebrouck	Dk
	Wavrin	L	Gravein	Gommegnies	A	Lynch	Looberghe	Dk
Dorignies	Douai	D	Grenouillère (la)	Illies			Merckeghem	Dk
	Flers	D	Grossart	Bantouzele	C			
Doulieu	Estaires	H	Grimonpont	Tressin	L	Machine (la)	Ferrière-l-Grande	A
Douzies	Feignies	A	Grisoelle	Watrelos	L	Mâcou	Condé	V
	Maubeuge	A	Gros-Chêne (le)	Mairieux	A	Malgarni	Fontaine-au-Bois	A
Drumez	Attiches	L	Guindal (le)	La Longueville	A	Malgarni	La Longueville	A
Dunes (les)	Mardyck	Lk	Guizette	Bas-Lieu	A	Malgarni	Prisches	A
				Guides (les)	A	Malplaquet	Taisnières-s-Bon	A
Ecluses (les)	Deùtemont	L	Haie-Catelaïne.	Guindal (le)	Dk	Marais (le)	Lomme	L
Eipret	Marchiennes-VIII ^e	D	Haie-Menneresse	Guizette	C	Marchenelles (les)	Annappes	L
Empemont	Hem	L	Haie	Hachette	A	Marchipont	Rombies	V
Enchemont	Lesquin	L	Haie	Haeghemouelen	Dk	Marchoin	Cousolre	A
Engrain	Lesquin	L	Haie	Haie-Catelaïne.	A	Martinoire (la)	Watrelos	L
Ennecourt	Camphin-en-Carembault.	L	Haie	Beaurepaire	A	Maréquis	Chérens	L
	Loos	L	Haies (les)	Busigny	C	Marichon	Flines	L
	Avelin	L	Haies (les)	Saint-Souplet	C	Marière (la)	Tourcoing	L
Ennetières	Solre-le-Château.	A	Halot (le)	Cousolre	A	Marty (faub ^g de)	Valenciennes	V
Epine (l')	Clairfayts	A	Happegarbes	Trélon	A	Martinsart	Seclin	L
Erkelsbrugge	Bollezeele	Dk	Has	Tourcoing	L	Merchin	Lesquin	L
Ermitage (l')	Bolefort	A	Hautefois	Landrecies	A	Milourd	Anor	A
Ermitage (l')	Estrées	D	Hauterive	Avelin	L	Mitterie (la)	Lomme	L
Escarpelle (l')	Roost-Warendin	D	Hauterive	Capelle	L	Molinel (le)	Marœuil-en-Barœul	L
Etouques (les)	Landrecies	A	Hauterive	Nivelle	V	Mont-de-Péruwelz	Wasquehal	L
Eugnies	Houdain	A	Haute ue (la)	Pont-sur-Sambre	A	Mont-des-Bruyères	Mérgnies	L
Eveltin	Lesquin	L	Herbignies	Ennevelin	L	Mont-le	Halluin	L
Ferrières	Wattignies	L	Hôtel	Villereau	A	Mont-de-Péruwelz	Vieux-Condé et Coudé	V
Fives	Lille	L	Huiteman	Bachy	L	Mont-de-Péruwelz	St-Amand	V
Fléquières	Wattignies	L	Huiteman	Semousies	A	Mont-à-Camp	Lambertart	L
Folie (la)	Hon-Hergies	A	Huiteman	Capelle	L	Mont-à-Camp	Lomme	L
Folie (la)	Landrecies	A	Huiteman	Traveleuve	L	Mont-Berbu	Tressin	L
Fontaine	Limont-Fontaine	A	Huiteman	Gravelines	Dk	Mont-Dourlers	Dourlers	A
Fosse-Thiers (la)	Bruay	V	Huiteman	Frelin	L	Mont-du-Croquet	Blaringhem	H
Fourmanoir	Avesnelles	A	Jardins (les)	Marchiennes-Ville	D	Montécouvez	Crévecoeur	C
Fourneau (le)	Ferrière-l-Grande	D	Jeune-Bois (le)	Beauvois	C	Mont-Noir	St-Jans-Cappel	H
Frais-Marais	Douai	D	Killem-Lynde	Hondschoote	Dk	Montplaisir	Maubeuge	A
	Beaucamps	L	Killem-Lynde	Killem	Dk	Montreuil	Flines-les-Raches	D
Fresnoy (le)	Fournes	L	Kreule (la)	Hazebrouck	H	Mortier	Steenwerck	H
Funquereau (le)	Frelinghien	L	Kruys-Stræte (la)	Bambeckue	Dk	Motte-au-Bois (la)	Morbèque	H
Futoy	Louvign-Quenoy	A	Labroye	Ennevelin	L	Mottes (les)	Feignies	A
			Labroyeur (le)	Mottes (les)	L	Mottes (les)	La Longueville	A
Gomand	Frelin	L	Lacherie (la)	Moulias (les)	L	Moulias (les)	Lille	L
Gibraltar	Lesquin	L	Là Haut	Santes	L	Nieppe (le)	Renescure	H
Glaine (la)	Leers	L	Là Haut	Sains	A	Nieurlet	Lederzeele	Dk
Glatignies	Tourcoing	L	Lameries	Vieux-Rengt	A	Noir-Bonnet	Wasquehal	L
Grand-Bréart	Quenoy-s-Deule	L	Laurette	Catillon	C	Noires-Terres	Fourmies	A
Grand-Bois (le)	Etrœungt	A	Lehem	Auchy	D	Notre-Dame (f ^g)	Cambrai	C
Grand-Bray	Hasnon	V						

NOMS			NOMS			NOMS		
des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.
Notre-Dame-au bois	Brülle-St-Amand	V	Reugnies	Cousolre	A	Sin	Baisieux	L
Nouvion (le)	Bavai	A	Rieux-de-Condé (le)	Hergnies	V	Sous le-Bois	Maubeuge	A
Oercn	Sainghin-en-W.	L	Risquons-Tout	Vieux-Condé	V	Souverain (le)	Louvroil	A
Offies	Dimont	A	Rivage (le)	Neuville-en-Ferr.	L	Steenlje (le)	Hazebrouck	H
Offrande (l')	Mons-en-Baroul.	L	Rocq.	Tourcoing	L	Sud (faubg du)	Bailleul	H
Oggers (les)	Croix	L	Rœux	Marquillies	L	Sur-Hon (à)	Lille	L
Ostergnies	Colleret	A	Romarin (le)	Recquignies	A	Taisnières - s- Hon	Taisnières - s- Hon	A
Outtersteene	Bailleul	H	Ropsies	Flines-l-Mortagne	V	Targete (la)	Armentières	L
Ouvrignes	Nomain	D	Rouge-Croix	Lomme	L	Targete	Forenville	C
Ovillers	Solesmes	C	Rouges-Barres	Ron-l-Quesne	A	Tatimont	Etrœungt	A
Oversteel	Watten	Dk	Rouillies (la)	Beaufort	A	Tente-Verte (la)	Rosendaël	Dk
Parc (le)	Morbecque	H	Rouillon	Cartignies	A	Terne (le)	Liesies	A
Paris (faub de)	Cambrai	C	Rue Chorette	Crevecoeur	L	Terrière (la)	Honnecourt	C
Pas-de-l'Étang	Anor	A	Rue Heureuse (la)	Flaignies	A	Tête-Noire (la)	Perlamont	A
Petit-Cambresis (le)	Câtillon	C	Rue-Marie	Flines-l-Mortagne	V	Thésu	Thumeries	L
Petit-Cataine	Milfontosse	V	Rues-des-Vignes (les)	Lecelles	V	Thumesnil	Faches	L
Petit-Fort-Philippe	Gravelines	Dk	Ryveld (le)	Maulde	V	Touquet (le)	Marquette	L
Pétrie (la)	Mons-en-Pévèle	L	St-Antoine	Féron	A	Touquet (le)	Wattrelos	L
Picterie (la)	Coutiches	D	St-Cloud (fg)	Chapelle	L	Touvent	Etrœungt	A
Pile (le)	Roubaix	D	St-Clément	d'Armentières	C	Tramelois	Illies	L
Placette (la)	Raches	D	St-Étienne	Crèvecoeur	C	Tréhon	Obies	A
Planard	Moichin	L	St-Georges	Steenwoorde	H	Treupe	Avelin	L
Planche-à-Quesnoy	Loos	L	St-Ladre (fg)	Steuwoorde	H	Trioux-de-Villers	Fourmies	A
Plouick (le)	Phalempin	L	St-Lazare	Steuwoorde	H	Triez (le)	Wasquehal	L
Plouys (le)	Wattrelos	L	St-Marguerite	Maubeuge	A	Trois-Baudets (les)	Hem	L
Point-du-Jour	Glageon	A	St-Maurice	Cambrai	C	Trois-Ponts (les)	Roubaix	L
Poirier (le)	Trith-St-Léger	V	St-Nicolas	Maubeuge	A	Vacquerie (la)	Gonnelieu	C
Pommereau	Aubers	L	St-Quentin	St-André	L	Vallée (la)	Villers-Plouich	C
Pont-à-Charrette	Téteghem	Dk	St-Roch (fg)	Comines	L	Vallées (les)	Ennetières-en-Weppes	L
Pont-Allant	Maubeuge	A	St-Sépulcre (fg)	Millam	Dk	Vaucelles	Prisches	A
Pont-à-Pierres	Beaudegnies	A	St-Sixte	Raillecourt	C	Vercognie	Crevecoeur	C
Pont-à-Tressin	Chérens	L	St-Vaast-là-Haut	Condekerque- Branche	Dk	Vertigneul	Landas	D
Pont-de-Douai	Lallaing	D	St-Vaast-là-Bas	Cambrai	C	Vicoigne	Romerics	C
Pont-d-Neuville	Tourcoing	L	Sapin-Vert (le)	Maubeuge	A	Vigne (la)	Raismes	V
Pont-de-Nieppe	Nieppe	H	Sarbaras	Lille	L	Vignette (la)	Wambrechies	L
Pont-de-Petite Synthe	Armbouts-Cappel	Dk	Sartelon	Bourbourg- Campagne	Dk	Wacheney	Linsselles	L
Pont-l'Abbesse	Petite-Synthe	Dk	St-Pierre	Campagne	Dk	Wagnonville	Chemny	L
Pont-Rouge	Cappellebrouck	Dk	St-Quentin	Wambrechies	L	Wagnonville	Douai	D
Porquerie (la)	Merekeghem	Hk	St-Roch (fg)	Maubeuge	A	Wagnonville	Poix	A
Posterie (la)	Frelinghien	L	St-Sépulcre (fg)	Cambrai	C	Wagnories	Hautmont	A
Prayelle	Pont-sur-Sambre	A	Sartel (le)	Cambrai	C	Wattiesart	Seclin	L
Prés (les)	Borghelles	L	Sartel (le)	Valenciennes	V	Wattendam	Holque	Dk
Prévôté (la)	Viesly	C	Sarts (les)	Landrocies	A	Waudrechies	Watten	Dk
Quennaumont	Fournes	L	Sartel (le)	Wattrelos	L	Wemy	Flaumont - Waudrechies	A
Quennelet (le)	Frelinghien	L	Sartel (le)	Berlamont	A	Westhonck	Bersée	L
Ramponneau	Pérenchies	L	Sartel (le)	Gommesgnies	A	Willy	Cappelle	L
Raquet (le)	Cysoing	L	Sartel (le)	Flers	L	Westhonck	Loon	Dk
Rejet-de-Beaulieu	Asq	L	Sartel (le)	Merville	H	Willy	Chapelle	L
Renaissance (la)	Asq	L	Sartel (le)	Merville	H	Willy	d'Armentières	L
Resnies	Asq	L	Sartel (le)	Merville	H	Willy	Ennetières-en-Weppes	L
Retteau	Asq	L	Sartel (le)	Merville	H	Willy	Houplines	L
	Asq	L	Sartel (le)	Merville	H	Willy	Prêmesques	L
	Asq	L	Sartel (le)	Merville	H	Willy	Illies	L

OCTROIS.

Etat des communes où des octrois sont établis et du personnel des employés ()*.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — *Avesnes*, MM. Verdage, p. ch.; Désenfant, r. c.; Watelle, Poncet, Bourriez, Picavet, Gachot, r.; *Bavai*, M. Boutteau, r. c.; *Cousolre*, M. Wallerant, r. c.; *Fourmies*, MM. Serouge, r. c.; Soufflet, r.; *Hautmont*, M. Albert Hénaut, r. c.; *Landrecies*, MM. Bavay, r. c.; Lambré, r.; *Louvroil*, MM. Alvin, r. c.; Biérent, c.; *Maubeuge*, MM. Biérent, p. ch.; Lernould, c.; Létau, Planard, Pronier, Frémy, Delhauve, Dermoulin, Filleur, Pélériame, Labbé, r.; *Le Quesnoy*, MM. Legrand, p. ch.; Leleuy, Dehaut, Draux, r.; *Solre-le-Château*, M. Grard, r. c.; *Sars-Poteries*, M. Carnoye, r. c.; *Wignehies*, M. Pieton, r. c.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Cambrai*, MM. Duthoit, p. ch.; Eingels, r. c.; *Caudry*, M. Jules Bajart, brigadier; *Le Cateau*, MM. Carpentier fils, p. ch.; Remburre, r. c.; *Solesmes*, M. Canonne, r. c.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — *Aniche*, M. Cléry, r. c.; *Douai*, MM. Daullé, p. ch.; Petit, Clément, r. c.; *Flines-lez-Raches*, M. Etienne Benoit, r.; *Orchies*, M. Hugot, r. c.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — *Bergues*, MM. Vancalis, p. ch.; Dehondt, r. c.; Clemmersenne, Deroo, Vandenberghe, r.; *Bourbourg*, M. Cocquillier, r. c.; *Bourbourg-Campagne*, M. Cocquillier, r.; *Coudekerque-Branche*, M. Loridan, r. c.; *Dunkerque*, MM. Roche, A, p. ch.; Metzger, c.; Meurisse, r. c.; *Grand-Fort-Philippe*, MM. Fournier, r. c.; Monfet, p.; *Gravelines*, M. N..., r. c.; *Hondschoote*, MM. Cattoir, r. c.; Brangers, surveillant; *St-Pol-sur-Mer*, MM. Maerten, r. c.; Grenon et Sabau, r.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — *Bailleul*, MM. Freson, p. ch.; Baey, r. c.; *Cassel*, M. Ballet, r. c.; *Estaires*, MM. Cokelaere, *, (M), p. ch.; Aug. Fénart, r. c.; *Hazebrouck*, M. Lamote, r. c.; *La Gorgue*, M. Decherf, r. c.; *Merville*, MM. Caudron, p. ch.; Lemirre, r. c.; *Morbecque*, M. Castrique, r. c.; *Nieppe*, MM. Olivet, r. c., A. Bocquet, surveillant; *Steenvoorde*, M. Davion, r. c.; *Vieux-Berquin*, M. Louis Moreel, r. c.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — *Annœullin*, M. Marcy, r. c.; *Armentières*, MM. Guillaume, p. ch.; Cuvelier, r. c.; *La Bassée*, M. Fortuné Démazière, r. c.; *Bois-Grenier*, M. Larose, r. c.; *Chapelle-d'Armentières*, M. Bonte, r. c.; *Comines*, M. Plamont, r. c.; *Don*, M. Lelong; *Erquinghem-Lys*, M. Dezitter, r. c.; *Halluin*, M. Dumortier, r.; *Haubourdin*, M. Ch. Levat, r. c.; *Houplines*, MM. Darras, r. c.; Gustave

(*) Explication des abréviations contenues dans le présent article: p. ch. (présposé chef); c. (contrôleur); r. c. (receveur central); r. (receveur).

Tesse, r.; *La Madeleine*, M. Nivresse, r. c.; *Lannoy*, M. Herbaux, r. c., M. Decourcelle, surveillant; *Lille*, MM. Is. Lemaire, p. ch., r. Jeansans-Peur, 1; Louage, r. c., r. du Fresno, 5; Malaquin, *inspecteur*, r. Brûle-Maison, 91; Pascal Delcambre, Desreumaux, c.; *Loos*, M. Lenlois, r.; *Quesnoy-sur-Deûle*, M. Leplat, r. c.; *Roncq*, MM. Dutilleul, r.; J.-B. Gourdin, surveillant; *Roubaix*, MM. Peltier, p. ch.; Selosse, r. c.; Pauchet, Duponchel, Leclercq et Pollet, c.; *Seclin*, M. Louis Hue, r. c.; *Tourcoing*, MM. Frelier, p. ch.; Meunier, c.; *Wambrechies*, M. Ployart, r.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — *Anzin*, MM. Batigny, p. ch.; A. Wattier, r. c.; Legaye, r., à l'abattoir; *Condé*, MM. Hippolyte Delcourt, p. ch.; Delcourt, r. c.; *Denain*, MM. Boilly, p. ch.; Maison, r. c.; *Fresnes*, MM. Haye, p. ch.; Dernoncourt, r.; *Fourches*, M. Lannoy, r. c.; *Saint-Amand*, MM. N. . . . , p. ch.; Delattre, r. c.; Tréhou, r. à l'abattoir; *Valenciennes*, MM. Losset, p. ch.; J.-B. Cazin c.; Dromby, r. c.; *Vieux-Condé*, M. Flament, r. c.

SAPEURS-POMPIERS DE LILLE.

La ville de Lille possède un Bataillon de Sapeurs-pompiers municipaux soldés.

Les officiers servent à titre entièrement gratuit, s'arment et s'équipent à leurs frais.

ÉTAT-MAJOR. — *Chef de bataillon* : M. V. Druetz, ✱, r. Nicolas-Leblanc, 14; *Capitaine-adjutant-major* : M. L. Croquez, ✱, pl. aux Bleuets, 38; *Capitaine-ingénieur* : M. A. Contamine, r. Tenremonde, 11; *Capitaine d'habillement et d'armement* : M. J. André, ✱, r. Esquermoise, 52; *Médecin-major* : M. V. Olivier, ✱, r. Solférino, 314; *Médecins-aides-majors* : MM. F. Castelain, ✱, r. de l'Hôpital-Militaire, 5; Verhaeghe, r. Charles-Quint, 9, E. Hennart, r. du Fg-de-Tournai, 113; A. Boutry, r. de Foui, 79; L. Chotin, bd. de la Liberté, 91; G. Cochet, r. du Sec-Arembault, 6; *Lieutenant, Chef de musique* : M. E. Bourelle, ✱, r. des Fossés-Neufs, 19; *Sous-lieutenant, Sous-chef* : M. R. Brisy, ✱, rue d'Anvers, 7; *Adjudant sous-officier* : M. L. Maury, caserne Malus.

1^{re} COMPAGNIE. — *Capitaine* : M. A. Herland, square Rameau, 4; *Lieutenant* : M. E. Druetz; *Sous-lieutenant* : M. A. Bernard, r. du Quai, 12. — 2^e COMPAGNIE : *Capitaine* : M. E. Deléarde, r. Henri-Kolb, 47; *Lieutenant* : M. L. Boivin, r. Nationale, 284; *Sous-lieutenant* : M. G. Leroy. — 3^e COMPAGNIE : *Capitaine* : M. E. Delattre, r. Beschodt, 5; *Lieutenant* : M. G. Lesage, bd. Montebello, 9; *Sous-lieutenant* : M. H. Aerts, r. de Bruxelles, 6. — 4^e COMPAGNIE : *Capitaine* : M. F. Lainé, r. de Valmy, 32; *Lieutenant* : M. J. Bonnet, r. d'Arras, 167; *Sous-lieutenant* : M. P. Lardinois, r. d'Artois, 2. — OFFICIERS HONORAIRES : *Capitaines* : MM. Hornez, Deperne.

COMMISSARIATS DE POLICE.

PERSONNEL DES COMMISSARIATS DE POLICE.

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes : MM. Romens ; — Maubeuge : Boillerault ; — Fourmies : Ducorney ; — Hautmont : Chovillard ; — Wignehies : Cornet.

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai : MM. Guargualé ; — Le Cateau : Clémencet ; — Solesmes : Boulanger ; — Caudry : Spéneux.

Arrondissement de Douai.

Douai : M. Verbaere.

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues : MM. Boury, (M) ; — Bourbourg : Buchart ; — Dunkerque : *Commissaire central* : Chamberlin ; *Commissaires* : Keller, Latouche ; — Gravelines : Florentin ; — Rosendaël : Benoit ; — St-Pol-s-mer : Hutin.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bailleul : MM. Squivée ; — Hazebrouck : Chauvin ; — Merville : David ; — Estaires : Videt ; — Nieppe : Moulines.

Arrondissement de Lille.

VILLE DE LILLE : *Commissaire central* : M. Valentin, pl. Rihour, 11 ; *Commissaires* : MM. Perlet, r. des Brigitlines, 1 ; Barbier, r. Manuel, 83 ; Queutier, r. Malsence, 18 ; Dreyfus, r. de Fives, 25 ; Dupire, r. Colbert, 45 ; Thillard, r. du Marché, impasse St-Louis, 5 ; Fatou, r. d'Arras, 46 ; Marion, rue de Thionville, 14 ; — Armentières : M. Bollier ; — Comines : M. Cousin ; — Croix : M. Séguin, *, (M) ; — Halluin : M. Champion ; — La Madeleine : M. Renard ; — Loos : M. Barjot ; — Roubaix : *Commissaire central* : M. Barroyer ; *Commissaires* : MM. Van Costenoble, Chapé, Broigne, Cordier. — Tourcoing : *Commissaire central* : M. Rouillé ; *Commissaires* : MM. Villon, Lenoble ; — Wattrelos : M. Robert ; — Roncq : M. Delattre.

Arrondissement de Valenciennes.

Valenciennes : *Commissaire de police* : M. Bidault ; — Condé : M. Lecomte ; — Denain : M. Lambert ; — Saint-Amand : M. Paquin ; — Anzin : M. Frietch, (M).

Commissaires et Inspecteurs spéciaux aux stations de chemin de fer et à la frontière.

Commissaires spéciaux : MM. Roger, à Anor ; — Ténier, à Armentières ; — Leibrand, à Bavai ; — Fortain, à Blanc-Misseron ;

— Delbove, à Dunkerque; — Maneix, à Feignies; — Frölicher, à Halluin; — Galley, à Jeumont; — Roswag, à Lille; — Foucart, à Somain; — Dudot, à Tourcoing; — Deyber, à Dorignies; — Godelier, à Cambrai.

Commissaires spéciaux adjoints : MM. Pétrequin, r. Jean-Bart, 42, Ducreux, r. Solférino, 102, Lebel, à Lille; M. Airaud, à Tourcoing; — MM. Bret, Blassel, à Feignies; MM. Lebreton, Quesney, à Jeumont; MM. Houzelles, Taffin, Leclerc, à Blanc-Misseron.

ENSEIGNEMENT.

La France est divisée en dix-huit circonscriptions académiques.

ACADÉMIE DE LILLE.

L'Académie de Lille comprend cinq départements, qui sont l'Aisne, les Ardennes, le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme.

ADMINISTRATION ACADÉMIQUE.

Recteur : M. Bayet, *, ☉ I., ☿, Hôtel du Maisniel, r. St-Jacques, 22. — *Bureaux de l'Académie* : *Secrétaire d'Académie* : M. Dauthuille, ☉ I, r. du Lombard, 2. — *Commis d'Académie* : MM. Leblanc, ☉ A, r. Viala, 3; Roger, ☉ A, pl. Philippe-le-Bon, 8^{bis}, et Meynieux.

INSPECTEURS DE L'ACADÉMIE.

MM. Brunel, O *, ☉ I., ☿, pl. Philippe-de-Girard, 19, à Lille; Gaudier, *, ☉ I, r. Bourignon, 21, à Lille; Paisant, *, ☉ I, à Laon; Alliand, à Amiens; Pierre, ☉ I, à Arras; Martin, ☉ I, à Mézières.

CONSEIL ACADÉMIQUE.

Membres de droit : Le Recteur, *Président*; les Inspecteurs d'Académie de la circonscription, les Doyens des Facultés, le Directeur de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens.

Membres nommés : MM. Géry Legrand, *, ☉ A., O †, Sénateur, Maire de Lille; Fournier, Conseiller général (Somme), ancien Député; Ringot, Sénateur, Maire de St-Omer; Sirot, ☉ A, Conseiller général (Nord); Luquet, ☉ I, Proviseur du Lycée, à Laon; Pillot, ☉ I, Principal du Collège de Saint-Pol.

Membres élus : MM. Vallas, ☉ I, Professeur à la Faculté de droit, r. de la Barre, 90; Lotar, ☉ I, Professeur à la Faculté de médecine, r. Solférino, 201; Damien, ☉ I, ☿, Professeur à la Faculté des sciences, r. Brûle-Maison, 74; Langlois, ☉ A, Professeur à la Faculté des lettres, r. d'Artois, 11; Mollien, Professeur à l'École de

médecine d'Amiens ; Basselart, \odot I, Professeur de mathématiques au Lycée de Lille, r. Roland, 25 ; Lefebvre, Professeur de physique au Lycée de Douai ; Lenel, Professeur de rhétorique au Lycée d'Amiens ; Lefèvre, Professeur de philosophie au Lycée de Laon ; Conem, Professeur de mathématiques au Collège d'Armentières ; Mathieu, Professeur de philosophie au Collège de Soissons.

Membres adjoints pour les affaires disciplinaires concernant l'enseignement secondaire libre : MM. l'abbé Dieu, Chef d'institution secondaire libre à Marcq-en-Barœul ; Couvreur, \odot A, Chef d'institution secondaire libre à Gondécourt.

Secrétaire du Conseil : M. Dauthuille, \odot I, secrétaire de l'Académie.

INSPECTION ACADÉMIQUE DU NORD.

Le service de l'Inspection académique dans le département du Nord est réparti de la manière suivante :

1^o M. Brunel, \odot *, \odot I, \mathfrak{S} , *Inspecteur d'académie à Lille*, centralise l'enseignement primaire du Département.

2^o M. Gaudier, *, \odot I, *Inspecteur d'Académie à Lille*, a dans ses attributions tout l'enseignement secondaire du Nord.

ENSEIGNEMENT PUBLIC.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

FACULTÉ DE DROIT DE LILLE (Place Philippe-le-Bon).

La Faculté de droit de Douai a été créée par décret du 28 avril 1865 et transférée à Lille par décret du 22 octobre 1887. Cet établissement d'enseignement supérieur a été inauguré à Douai, le 16 novembre 1865, sous la présidence de M. Giraud, inspecteur général de l'ordre du droit.

Doyen honoraire : M. Drumel, *, \odot I, *Sénateur*, 66, bd. St-Germain, à Paris.

Administration. — *Doyen* : M. Féder, \odot I, bd. de la Liberté, 121 ; — *Assesseur* : M. Garçon, \odot I, bd. Vauban, 82 ; — *Secrétaire* : M. Provansal, \odot I, r. de l'Amidonnerie, 1.

Enseignement. — 1^{re} ANNÉE. — *Droit romain* : M. Mouchet, \odot A, *Professeur*, 62, rue Nationale ; — *Histoire générale du droit français public et privé* : M. Jacquy, \odot A, *Professeur*, 36, rue de Valmy ; — *Droit civil* : M. Féder, \odot I, *Professeur-doyen* ; — *Economie politique* : M. Deschamps, *Agrégé, chargé de cours*, 20, rue Solférino.

2^e ANNÉE. — *Droit romain* : M. Drumel, *, \odot I, *Professeur*, *Doyen honoraire* ; M. Thélohan, *chargé du cours*. — *Droit civil* : M. de

Folleville, \odot I, *Professeur*, 32, bd. de la Liberté. — *Droit criminel*: M. Gargon, \odot I, *Professeur*. — *Droit administratif*: M. Bourguin, \odot A, *Professeur*, 26, rue de Fleurus.

3^e ANNÉE. — *Cours obligatoires*: *Droit civil*: M. Vallas, \odot I, *Professeur*, 90, rue de la Barre. — *Droit commercial*: M. Lacour, \odot A, *Professeur*, 117, bd. de la Liberté. — *Procédure civile*: M. Wahl, *agrégé*, chargé du cours, 3, rue Denis-Godefroy. — *Cours à option (1^{er} semestre)*: *Droit maritime*: M. Lacour, \odot A, *Professeur*. — *Droit international privé*: M. Jacquy, \odot A., *Professeur*. — *Droit administratif approfondi*: M. Jacquelin, *Agrégé*, chargé du cours, 9, bd. Bigo-Danel. — 2^e semestre: *Législation industrielle*: M. Jacquelin, *agrégé*, chargé du cours. — *Législation financière*: M. Wahl, *agrégé*, chargé du cours. — *Voies d'exécution*: M. Wahl, *agrégé*, chargé du cours.

4^e ANNÉE (Doctorat). — *Histoire du droit romain et du droit français*: M. Garçon, \odot I, *Professeur*. — *Droit constitutionnel*: M. Bourguin, \odot A, *Professeur*. — *Pandectes*: M. Thélohan, chargé du cours.

Cours complémentaire municipal. — *Enregistrement*: M. Mouchet, \odot A, *Professeur*. — *Cours populaires municipaux*. — *Droit civil et commercial*: M. Féder, \odot I, *Professeur-Doyen*. — *Législation industrielle*: M. Vallas, \odot I, *Professeur*. — *Economie politique*: M. Deschamps, *agrégé*, chargé du cours.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LILLE,
rue Jean-Bart.

Doyens honoraires: MM. Wannebroucq, \ast , \odot I, r. Jacquemars-Giélée, 25, et Folet, \ast , \odot I, r. Inkermann, 14.

Administration. — *Doyen*: M. de Laperonne, \odot I, r. Jean-sans-Peur, 50; *Assesseur*: M. Castiaux, \odot I, r. Solférino, 120. — *Secrétaire*: M. Ab. de Valon, \odot I, r. de la Plaine, 19; *Commis de Secrétariat*: M. Hachet, \odot A, r. André, 20.

Enseignement. — *Clinique médicale*: MM. Wannebroucq, \ast , \odot I; Lemoine, \odot A, bd. de la Liberté, 29. — *Clinique chirurgicale*: MM. Dubar, \ast , \odot I, r. de Tournai, 82, Folet, \ast , \odot I, r. Inkermann, 14; — *Clinique obstétricale*: M. Gaulard, \odot I, r. Nationale, 170; — *Pathologie médicale*: M. Leroy, \odot A, r. de l'Orphéon, 22; — *Pathologie chirurgicale*: M. Baudry, \odot A, r. Jacquemars-Giélée, 14; — *Anatomie pathologique et Pathologie générale*: M. Curtis, \odot A, chargé du cours, r. Solférino, 67; — *Thérapeutique*: M. Combemale, \odot A, r. Jeanne-d'Arc, 3; — *Hygiène*: M. Surmont, chargé du cours, r. St-Pierre-St-Paul, 1; — *Médecine légale*: M. Castiaux, \odot I, r. Solférino, 120; — *Physiologie*: M. Wertheimer, \odot I, r. de Bourgogne, 31; — *Clinique des maladies cutanées et syphilitiques*: M. Leloir, \ast , \odot A, O \dagger , bd. de la Liberté, 134; — *Clinique ophthalmologique*: M. de Laperonne, \odot I, r. Jean-Sans-Peur, 59; — *Anatomie*: M. Debierre, \odot A, place Cormontaigne, 1; — *Histologie*: M. Laguesse, chargé du cours,

r. d'Artois, 50 ; — *Chimie minérale* : M. Lescœur, ☉ I, pl. de la Gare, 11 ; — *Chimie biologique* : M. Lambling, ☉ A, r. Brûle-Maison, 97 ; — *Physique médicale* : M. Doumer, ☉ A, rue Nicolas-Leblanc, 57 ; — *Histoire naturelle médicale* : M. Moniez, ☉ I, r. Colbert, 188 ; — *Pharmacie et pharmacologie* : M. Lotar, ☉ I, r. Solférino, 201 ; — *Matière médicale* : M. Morelle, ☉ A, r. Caumartin, 48 ; — *Histoire naturelle des parasites* : M. Barrois, ☉ A, C-†, r. Solférino, 220. — *Agrégés* : MM. Thibaut, ☉ A, r. des Augustins, 4 ; Phocas, ☉ A, bd. de la Liberté, 115, Surmont, Carlier, r. des Jardins, 16, Curtis, ☉ A, Laguesse, Bédart, Castex, pl. Philippe-le-Bon, 14, Bayrac, r. Arnould-de-Vuey, 2.

Cours complémentaires. — *Clinique chirurgicale des enfants* : M. Phocas, ☉ A ; — *Clinique des maladies des enfants* : M. Castelain, ☉ I, r. de l'Hôpital-Militaire, 5 ; — *Médecine opératoire* : M. Carlier.

Chef des Travaux de physiologie : M. Bédart, r. de Puëbla, 28 ; *Chef du laboratoire des cliniques* : M. Bédart ; — *Chef des Travaux anatomiques* : M. Carpentier, r. Solférino, 278 ; — *Chef des Travaux d'anatomie pathologique* : M. Curtis, ☉ A ; — *Chef des Travaux chimiques* : M. Bayrac ; — *Chef des Travaux de physique* : M. Castex ; — *Chef des travaux d'histoire naturelle* : M. Fockeu, r. de Juliers, 73 ; — *Prosecteur d'anatomie* : M. Fromont ; — *Chefs de clinique* : MM. Bué, r. Jeanne-d'Arc, 41, Colle, rue du Curé-St-Etienne, 9, Delezenne, r. Jean-sans-Peur, 54, Masset, et N. . . . ; — *Préparateurs de Chimie* : MM. Coëz, quai d'Alsace, 17, et Demeulenaere, r. Gambetta, 63 ; — *Préparateur d'Histologie* : M. Joubin ; — *Préparateur de Physiologie* : M. Lepage, r. du Palais de Justice, 1 ; — *Préparateur de Clinique* : M. Tavernier, r. Manuel, 34 ; — *Aides-préparateurs* : MM. Marquant, Desoil, Hérin, Guibert, r. des Postes, 13, Louis, Froment, Leclercq, Papegay, r. des Postes, 108, Duval ; — *Aides d'Anatomie* : MM. Gérard et Lemaire ; — *Appareur* : M. E. Duval, à la Faculté.

FACULTÉ DES SCIENCES DE LILLE. rue des Fleurs.

Doyens honoraires : MM. Viollette, ✱, ☉ I, ☼, rue Patou, 43 ; Demartres, ☉ I, 255, r. de Lille, à La Madeleine.

Administration. — *Doyen* : M. Gosselet, ✱, ☉ I, r. d'Antin, 18 ; *Assesseur* : M. N. . . . ; — *Secrétaire* : M. Peltier, ☉ A, r. d'Artois, 40.

A la Faculté des sciences se rattachent les Instituts de Physique (rue Gauthier-de-Châtillon, 48) ; de Chimie (r. Barthélemy-Delespaul) ; de Sciences naturelles (r. Brûle-Maison) ; enfin, le laboratoire maritime du Portel (Pas-de-Calais).

Enseignement. — *Analyse infinitésimale* : M. Demartres, ☉ I, Professeur ; — *Mécanique rationnelle et appliquée* : M. Petot, ☉ A, Professeur, rue Auber, 55 ; — *Astronomie* : M. Souillart, ✱, ☉ I, Professeur, r. Fontaine-del-Saulx, 20 ; — *Physique* : M. Damien, ☉ I, ☼, Professeur, r. Brûle-Maison, 74 ; — *Chimie industrielle* : M. Buisine, ☉ A, ☼, r. Jacquemars-Giflée, 41 ; — *Géologie et minéralogie* : M. Gos-

selet, ✱, ☉ I., *Doyen, Professeur, Correspondant de l'Institut*; — *Chimie générale*: M. Willm, ✱, ☉ I., *Professeur*, r. Nicolas-Leblanc, 32; — *Zoologie*: M. P. Hallez, ☉ I., *Professeur*, r. de Valmy, 9; — *Botanique*: M. Bertrand, ☉ I., *Professeur*, à Amiens.

Conférences. — *Géologie et Minéralogie*: M. Charles Barrois, ✱, ☉ I, C ✱, docteur ès sciences, *Professeur-adjoint*, r. Pascal, 37, à St-Maurice-Lille; — *Physique*: M. Brunhes, r. Barthélemy-Delespaul 89; — *Chimie*: M. Matignon, *maître de conférences*, r. Barthélemy-Delespaul, 89; — *Mathématiques*: M. Borel, pl. Jeanne-d'Arc, 13; — *Zoologie*: M. Prouho, *maître de conférences*, r. Jeanne-d'Arc, 72; *Botanique*: M. Queva, *maître de conférences*; — *Physique*: M. Swyngedaew, *chargé de conférences*; — *Chimie*: M. Pélabon, *chargé de conférences*. — *Chefs des Travaux pratiques*: MM. Paillot, ☉ A, r. Charles-de-Muysart, 8, et Pélabon. — *Préparateurs*: MM. Swyngedaew, Malaquin, Gir, Sanguineti, Parent, Deligny, Vaillant, Quinet.

FACULTÉ DES LETTRES DE LILLE.

(Place Philippe-le-Bon).

Administration. — *Doyen*: M. Moy, ✱, ☉ I, 35, r. Caumartin; *assesseur*, M. Cons, ☉ I, r. Colbrant, 13; *secrétaire*, M. Peltier, ☉ A, r. d'Artois, 40.

Enseignement. — *Philosophie*: M. Penjon, ☉ I, *Professeur*, à Douai; — *Littérature grecque*: M. Dufour, *chargé de cours*, r. Jeanne-d'Arc, 12; — *Littérature française*: M. Moy, ✱, ☉ I, *Professeur*; — *Littérature latine*: M. Thomas, ☉ I, *Professeur*, r. Brûle-Maison, 61; — *Géographie*: M. Cons, ☉ I, *Professeur*; — *Histoire*: M. Flammermont, *Professeur*, r. Jacquemars-Gielée, 90; — *Littérature allemande*: M. Pinloche, ☉ I, *professeur*, route de Béthune, 72, à Loos; — *Littératures picarde et wallonne*: M. Langlois, ☉ A, *professeur*, r. d'Artois, 11; — *Littérature anglaise*: M. Angellier, ☉ I, *professeur*, r. Solférino, 18; — *Histoire du Moyen-Age*: M. Fabre, ☉ A, *professeur-adjoint*, avenue de l'Amiral-Courbet, villa des Roses; — *Antiquités grecques et latines*: M. Fougères, ☉ A, *chargé de cours*, r. de Lille, 5, à Lambersart; — *Littérature russe*: M. Haumant, ☉ A, *chargé de cours*, r. Solférino, 102; — *Littérature française*: M. Dupont, ☉ A, *maître de conférences*, r. d'Anjou, 4; — *Littérature latine*: M. Dautremer, ☉ A, *idem.*, avenue Pothier, 17, à Lambersart; — *Philosophie*: M. Bourdon, *maître de conférences*; — *Philologie*: M. Roger, *chargé de conférences*, r. Solférino, 275; *Littérature anglaise*: M. Derocquigny, *chargé de conférences*.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Inspecteur d'Académie: M. Gaudier, ✱, ☉ I, r. Bourignon, 21; — *Secrétaire de l'Inspection*: M. Mériaux, ☉ A.

Lycée de Lille.

Bureau d'administration (*). — *Président*: MM. Brunel, O *, I, I, inspecteur d'Académie; pl. Philippe-de-Girard, 19; le Préfet du département du Nord: le Maire de Lille; Le Goff, *, I, proviseur du Lycée; Viollette, *, I, I, adjoint au maire, r. Paton, 43; Renard, *, I, professeur honoraire, r. Henri-Kolb, 60; Rigaut, *, A, conseiller municipal, r. Valmy, 15; Wannebroucq, *, I, doyen-honoraire de la Faculté de médecine, r. Jacquemars-Giellée, 25; Ovineur, O *, A, conseiller général, r. Tenremonde, 2, et Barbe, adjoint au maire r. St-Pierre, 14.

Administration. — *Proviseur du lycée*: MM. Le Goff, *, I; *Censeur des études*: Rousselet, A; *Aumônier*: l'abbé Lesot, A; *Economiste*: Aubril, A; *Surveillants généraux*: Dautriche et Fourneau; *Commis d'économat*: Valette; *Commis aux écritures*: Le Barbu.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — *Professeurs*: *Mathématiques spéciales*: M. Lefèvre, I, r. Blanche, 38; — *Mathématiques pures et appliquées*: MM. Lataire, r. Gauthier-de-Châtillon, 13; C. Bouvart, I, r. Colbert, 182; Lefebvre, I, pl. aux Bleuets, 20; Darchez, I, r. Pierre-Martel, 11, et Padé, r. de la Louvière, 92; — *Physique et chimie*: MM. Colardeau, A, r. Princesse, 44; Godfrin, A, r. André, 12, et Boissart, A, r. Durnerin, 11; — *Histoire naturelle*: M. Huot, façade de l'Esplanade, 18; — *Philosophie*: M. Debon, I, bd. de la Liberté, 60; — *Histoire*: MM. Merchier, I, r. Charles-Quint, 7, et Thirion, A, r. Solférino, 300; — *Rhétorique*: MM. Georgin, r. Colbert, 60, et Patouillet, r. Neuve, 16; — *Seconde*: M. Schraeder, r. Solférino, 275, et M. Lesans; — *Troisième*: MM. Froissart, I, r. des Pyramides, 2, et Berger, r. des Pyramides, 4; — *Quatrième*: M. Roger, r. Solférino, 275; — *Cinquième*: MM. Moreau, A, rue St-Firmin, 6, et Gasc-Desfossés, r. Nationale, 73; — *Sixième*: MM. Beccue, A, r. d'Antin, 5, et Chaumont, r. Grande-Chaussée, 32; — *Septième*: MM. Buridant, I, r. du Chauffour, 22, La Madeleine, et Hébert r. du Chauffour, 9, La Madeleine; — *Huitième*: M. Dupret, r. de Paris, 13; — *Langue allemande*: MM. Rohmer, A, r. André, 23^{bis}; Henry, r. Nationale, 58; Muller, A, r. Arnould-de-Vue, 2, et Frœlich, A, r. du Ballon (St-Maurice); — *Langue anglaise*: MM. Devin, bd. Bigo-Danel, 35, et Hirsch d'Aubyn, r. Caumartin, 11.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — *Professeurs*: *Mathématiques*: MM. Bas-selart, I, r. Roland, 25, et Darchez, I, r. Pierre-Martel, 11; — *Chimie, manipulations chimiques*: M. Boissart, I, r. Durnerin, 11; —

(*) M. le Recteur est président de droit du bureau d'administration de tous les lycées de son ressort académique. En l'absence du Recteur, la présidence revient à l'Inspecteur d'Académie; néanmoins, dans ce cas, lorsque le Préfet assiste personnellement à la séance, il prend la présidence.

Le Préfet, membre de droit des bureaux d'administration de tous les lycées de son département, peut se faire représenter dans le bureau du lycée du chef-lieu par un Conseiller de Préfecture.

Histoire naturelle : M. Huot, façade de l'Esplanade, 18 ; — *Histoire et géographie* : M. Leroy, r. de Lens, villa St-Michel, 3 ; — *Littérature* : MM. Berget, r. Nicolas-Leblanc, 5, et Meunier, ☉A, r. André, 18 ; — *Dessin d'imitation* : MM. Sératzki, ☉A, r. Colson, 7, et Stubbe, r. d'Antin, 47 ; — *Musique vocale* : M. Oscar Petit, ☉I, r. Nationale, 122.

CLASSES PRIMAIRES. — MM. Swynghedauw, ☉A, r. Gombert, 11 ; — *Classe enfantine* : Mlle Moniez, au Lycée.

Lycée de Douai.

Bureau d'administration. — *Président* : M. Gaudier, ✱ ☉I, inspecteur d'Académie ; MM. le Préfet du Nord ; le Sous-Préfet ; le Maire de Douai ; Mazeaud, ✱, ☉I, 1^{er} Président ; Evrard, ☉A ; Dumont, ✱ ; Dubois-Estabel, conseillers municipaux ; Harter, ☉A ; Proviseur.

Administration. — *Proviseur* : M. Harter, ☉A ; *Censeur* : M. Courcout, ☉A ; *Aumônier* : M. l'abbé Duquesnoy ; *Econome* : M. Duret, ☉A ; *Commis d'économat* : M. Macart ; *Surveillant général* : M. Beguin.

PROFESSEURS : *Mathématiques spéciales* : M. Tresse ; — *Mathématiques pures et appliquées* : MM. Arnould, Delassus, Théry, ✱, ☉I ; — *Physique* : MM. Cadot, Lefebvre ; *Philosophie* : M. Martin, ☉A ; — *Histoire* : MM. Renaux, ☉I, et Hentgen ; — *Rhétorique* : M. Damenez, ☉A ; — *Seconde* : M. Van Tieghem ; — *Troisième* : M. Dubrulle, ☉A ; — *Quatrième* : M. Aucher ; — *Cinquième* : M. Rollin ; — *Sixième* : M. Hartmann ; — *Septième* : M. Leleu, ☉A ; — *Huitième* : M. Souillart ; — *Langue anglaise* : MM. Laurent, ☉A, de Lauwereyns, ☉A ; — *Langue allemande* : MM. Gromaire, Limbour, ☉A, et Montailler.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — *Professeurs* : *Sciences mathématiques* : MM. Lemaire et Théry, ✱, ☉I ; — *Sciences physiques et naturelles* : MM. Lirondelle, ☉A, Lefebvre ; — *Histoire et géographie* : MM. Boblin, Hentgen, Renaux, ☉I ; Paquier, ☉A ; — *Morale, littérature et grammaire* : MM. Martin, ☉A, Boblin, Paquier, ☉A ; — *Comptabilité* : M. Riémain ; — *Législation* : M. Boblin.

CLASSES PRIMAIRES : MM. Léger, ☉A, et Lenglet ; — *Classe enfantine* : Mlle Regnaud.

Dessin d'imitation : MM. de Sylva, Cochery ; *Travaux graphiques* : MM. Gosselin, ☉A ; — *Lavis* : M. Pépe, ☉I, ✱ ; — *Musique vocale* : M. Detrain, ☉A ; — *Écriture* : M. Flament, ☉I ; — *Gymnastique* : M. Demaire.

Lycée de Valenciennes.

Bureau d'administration : MM. Gaudier, ✱, ☉I, inspecteur d'Académie, *Président* ; le Préfet du Nord ; le Sous-Préfet ; Sautteau, ☉I, Maire de Valenciennes ; Beauvois Louis, Docteur en droit ;

Doutriaux, \odot I, Avocat, Docteur en droit ; Debaralle, \ast , \odot I, Conseiller municipal ; Sabès, \odot I, Président du Tribunal civil ; Decline, membre du Conseil général, D^r Lecerf, \odot A, Conseiller municipal ; Pouthas, \odot I, *Provisseur du lycée*.

Administration. — MM. Pouthas, \odot I, *Provisseur* ; Galland, \odot A, *Censeur des études* ; Carette, *Aumônier* ; Dournes, \odot A, *Econome* ; Gueunet, *commis d'économat*.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — Professeurs : *Mathématiques* : MM. Stordeur, \odot A, Porchet, Piot, \odot A ; — *Physique* : MM. Delège, \odot A, Robin, \odot A ; — *Philosophie* : M. Miot ; — *Histoire et Géographie* : MM. Epinay, \odot I, Mourlot ; — *Rhétorique* : M. Lafoscade ; — *Seconde* : M. Duchesne, — *Troisième* : M. Couvreur ; — *Quatrième* : M. Godbout, \odot A ; — *Cinquième* : M. Bernard ; — *Sixième* : M. Hersent, \odot A ; — *Septième* : M. Lebeau, \odot A ; — *Huitième* : M. Buridant, \odot A ; — *Langue anglaise* : MM. Lemaire, Fitz-Patrick, \odot A ; — *Langue allemande* : MM. Musy, Père, Heurtefeu, \odot A.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — Professeurs : *Philosophie et Morale* : M. Miot ; — *Mathématiques et Comptabilité* : MM. Porchet, Piot, \odot A, Mascart, \odot A ; — *Physique* : MM. Delège, \odot A ; Robin, \odot A, — *Histoire naturelle* : M. Farez, \odot I ; — *Littérature française* : MM. Lion, Ribéry ; — *Histoire et Géographie* : MM. Epinay, \odot I, Mourlot, Lion, Simonet, \odot A ; — *Français et Ecriture* : M. Simonet, \odot A ; — *Législation* : M. Saint-Quentin, \odot A ; — *Dessin d'imitation* : M. Daigniez ; — *Dessin graphique* : MM. Porchet, Piot, \odot A, et Mascart, \odot A ; — *Musique vocale* : M. Datte ; — *Gymnastique et exercices militaires* : M. Mennessiez.

CLASSES PRIMAIRES. — MM. Antoine et Darras, \odot A ; — *Classe enfantine* : M^{mo} Dubois.

Lycée de Tourcoing.

Bureau d'administration. — MM. Gaudier, \ast , \odot I, inspecteur d'académie, *Président* ; le Préfet du Nord ; le Maire de Tourcoing ; le Provisseur du lycée ; Docteur Emile Cadeau ; Glorieux, \odot A, Négociant, Conseiller municipal ; Rasson, Négociant, Conseiller municipal ; Allart ; Masure-Six, \odot A, Conseiller municipal.

Administration. — MM. Muller, \odot A, *Provisseur du lycée* ; Panot, \odot A, *Surveillant général* ; l'abbé Cochez, *Aumônier* ; Bugniard, \odot A, *Econome* ; Chantret, *Commis d'économat*.

Enseignement. — Professeurs : — *Mathématiques et comptabilité* : MM. Regnault, \odot A, Dubreuille ; — *Sciences physiques et naturelles* : MM. Jh. Dubois, Piat ; — *Philosophie* : M. Henriquet ; — *Histoire et Géographie* : M. Moudon ; — *Langue française* : MM. Laborde, Béthouart ; — *Législation et Economie politique* : M. Henriquet ; — *Langue anglaise* : M. Beltette ; — *Langue allemande* : MM. Labaere,

⊙ A, Robert-Dumas, dél.; — *Quatrième*: M. Barbelenet; — *Cinquième et sixième*: M. Thavrenin; — *Septième*: M. Brassart, dél.; — *Huitième*: M. Dubois; — *Préparateur de physique*: M. Piat. *Travaux graphiques*: M. Fournet; — *Dessin d'imitation*: M. Fournet; — *Musique vocale*: M. Stupuy; — *Écriture*: M. Bernard, — *Gymnastique*: M. Delannoy; — *Chef d'ateliers*: M. Dhal.

CLASSE PRIMAIRE. — M. Bernard; — *Classe enfantine*: M^{me} Bernard.

Collège communal d'Armentières.

Bureau d'administration (*). — MM. le Maire; le Principal; Rémant, ⊙ I; V. Décaudin; Chas; ✱, ⊙ I, et Duhot, ⊙ A, Conseillers municipaux.

Administration: MM. Bailliez, ⊙ I, *Principal*; — Ringot, *Surveillant-général*; — les abbés Malaquin et d'Hondt, *Aumôniers*.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — *Professeurs*: *Mathématiques*: 1^{re} chaire, M. Pecqueur, 2^e chaire, M. Duploux; — *Physique et Chimie*: M. Conem; — *Histoire naturelle*: M. Alliou; — *Philosophie*: M. Baheux; — *Rhétorique*: M. Ribet; — *Histoire*: M. Séverin; — *Allemand*: M. Berthauld; — *Anglais*: M. de Lauwereyns de Rosendaele, ⊙ A; — *Seconde*: M. Pitolet; — *Troisième*: M. Marchand; — *Quatrième*: M. Haignerelle; — *Cinquième*: M. Dodancourt; — *Sixième*: M. Demoulin, ⊙ A; *Septième*: M. Meurant; — *Huitième*: M. Pinon, ⊙ A; — *Dessin linéaire*: M. Pecqueur; — *Dessin d'imitation*: M. Delattre; — *Gymnastique*: M. Lis; — *Escrime*: M. Dhilly; — *Musique vocale et Harmonie*: M. Knorr.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — *Division supérieure*: M. Hermand. — *Division de grammaire*: M. Delaporte.

CLASSES PRIMAIRES. — MM. Spéder et Fontaine; — *Classe enfantine*: Mlle Thellier.

Collège communal d'Avesnes (en régie).

Bureau d'administration: MM. le Sous-Préfet, le Maire, le Principal, Cromback, Adjoint au maire, Dubois, ⊙ A, Conseiller général, Lequime, Raux, ⊙ A.

Administration: MM. Mondet, ⊙ I, *principal*; — Lallemand, *économiste*, — Bourdon, *surveillant général*.

(*) M. le Recteur est président de droit des bureaux d'administration de tous les collèges de son Académie. En l'absence du Recteur, l'Inspecteur d'Académie est président de tous les bureaux.

Dans les chefs-lieux de Préfecture, le Préfet peut se faire représenter par un délégué; lorsqu'il assiste personnellement à la séance, la présidence lui appartient en l'absence du Recteur.

Dans les chefs-lieux de Sous-Préfecture, en l'absence de l'Inspecteur d'Académie, le bureau est présidé par le Sous-Préfet.

Dans les villes qui ne sont pas chef-lieu de département ou d'arrondissement, le Maire préside le bureau en l'absence de l'Inspecteur d'Académie.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — *Professeurs* : *Mathématiques* : M. Baudet, \odot A ; — *Physique* : M. Génin, \odot A ; — *Histoire* : M. G. Michel ; — *Allemand* : M. Carbonnier ; — *Anglais* : M. Marissiaux ; — *Chargé de conférences de philosophie* : M. Desmons ; — *Rhétorique et Seconde* : M. Desmons ; — *Troisième* : M. Elvin ; — *Quatrième* : M. Cléry ; — *Cinquième* : M. Hallynck, \odot A ; — *Sixième* : M. Hervotte, \odot A ; — *Septième et Huitième* : M. Dubois ; — *Dessin* : M. Baudet, \odot A ; — *Gymnastique* : MM. Monvoisin et Hérin.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — *Professeurs* : MM. Baudet, \odot A, G. Michel, Elvin, Meunier, Génin, \odot A, Carbonnier, Marissiaux, Desmons, Cléry, Hallynck, \odot A, Hervotte, \odot A, Bourdon, Elvin.

CLASSE PRIMAIRE. — M. Tricot.

Collège communal de Cambrai.

Bureau d'administration : MM. le Sous-Préfet ; le Maire ; Sauvage, \odot I, *Principal*, *Membres de droit* ; Dutemple père, \odot I, avocat ; Lecat, avocat, Conseiller municipal ; Ronnelle, \odot A, architecte, Conseiller municipal ; Fliniaux, avocat.

Administration : MM. Sauvage, \odot I, *Principal* ; — Bricout, *Surveillant général* ; — M. l'abbé Wiart, *Aumônier catholique* ; — M. Poulain, *Aumônier protestant* ; — M. le D^r Timal, *Médecin* ; M. Dupas, *Economé*.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE. — *Professeurs* : *Mathématiques* : MM. Fournaud, \odot I (1^{re} chaire), Laurens, \odot A (2^e chaire) ; — *Physique, chimie et histoire naturelle* : M. Devin ; — *Philosophie* : M. Rousseaux ; — *Rhétorique* : M. Georgin ; — *Histoire et Géographie* : M. Gendrop ; — *Allemand* : M. Debraine (1^{re} chaire) ; — M. Hausaire (2^e chaire) ; — *Anglais* : M. Graffard ; — *Seconde* : M. Chantraine ; — *Troisième* : M. Le Palud, \odot A ; — *Quatrième* : M. Lemaire, \odot A ; — *Cinquième* : M. Payen ; — *Sixième* : M. Massis ; — *Septième* : M. Raison ; — *Huitième* : M. Delaby.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL. — *Professeurs* : *Morale et Littérature* : MM. Rousseaux, Martin ; — *Histoire et Géographie* : M. Gendrop ; — *Sciences mathématiques* : M. Laurens, \odot A ; — *Sciences physiques et naturelles* : M. Carion ; — *Français, calligraphie et écriture* : MM. Cantrel et Giffroy.

CLASSES PRIMAIRES ET ENFANTINE. — MM. Cotreaux, Picard et Meille Lourdeau ; — *Solfège* : M. Datte ; — *Musique instrumentale* : M. Lecat ; — *Dessin géométrique et dessin d'imitation* : MM. Deladeuille et Guillemain.

Collège communal de Cassel.

Bureau d'Administration : MM. le Maire ; Chevalier, Conseiller municipal ; Marant, Conseiller municipal ; Decousser, Receveur municipal ; Laporte, \odot A, banquier.

Administration : M. Debierre, \odot I, *Principal*.

Professeurs : MM. Willox, *Sciences* ; — Debierre, \odot I, et Vasseur, *Lettres* ; — Cogniart, *Dessin*.

Collège communal du Cateau.

Bureau d'administration : MM. le Maire ; Ch. Seydoux, \odot \ast , \odot I, \ddagger , industriel ; Bauduin et D^r Cloez, conseillers municipaux ; Ch. Ponsin, manufacturier.

Administration : M. Varé, *Principal*.

Professeurs : MM. Durand, *Latin* ; — Soumier, *Mathématiques* ; — Watteau, \odot A, *Physique* ; — Boigey, *Enseignement moderne* ; — 7^e et 8^e, Cogniart ; — Herrewyn, *Anglais et Allemand* ; — Nicq, *Dessin* ; — Van Eeckhoven, *Musique* ; — Carlin, *Gymnastique*.

CLASSE PRIMAIRE. — M. Dehove.

CLASSE ENFANTINE. — Mlle Wiscart.

Collège communal de Condé-sur-l'Escaut.

Bureau d'administration : MM. le Maire ; Raverdy, conseiller municipal ; Martel, propriétaire ; Protat, conseiller municipal ; Ch. Fally, brasseur ; Galampoix, *Principal du Collège*.

Administration : M. Galampoix, *Principal*.

ENSEIGNEMENT. — MM. Gérardin, *Littérature et Histoire* ; — Richard, *Mathématiques* ; — Vauthier, *Physique, Chimie et Sciences naturelles* ; — Desmarchelier, *Latin et Allemand* ; — Monory, *Septième et Huitième* ; — Binet, *Anglais* ; — Jacob, *Dessin d'imitation et Dessin graphique* ; — Lucien Provensal, *Musique* ; — Desailly, *Gymnastique* ; — Ducloux, *Agriculture*.

CLASSE PRIMAIRE. — M. Déjardin.

Collège communal de Dunkerque.

Bureau d'administration : MM. le Sous-Préfet ; le Maire ; le Principal ; Terquem, \ast , \odot I ; Pelletreau, \odot A ; D'Arras ; Lutzer.

Administration : M. Ch. Burnouf, \odot I, *Principal*.

Professeurs : MM. Schmitt, \odot A, Martinand et Cagnard, *Mathématiques* ; — Bouchon, \odot A, Fesquet, *Physique* ; — Kremp, *Histoire* ; — Boone, \odot A, *Philosophie* ; — Rolland, *Rhétorique* ; — Gérard, *Seconde* ; — Brunet, *Troisième* ; — Bricout et Valentin, *Anglais* ; — L. Simon, *Allemand* ; — Simon, \odot I, Théry, \odot A, *Littérature française* ; — Cogniart, *Dessin d'imitation* ; — Lebrun, *Quatrième* ; — Dubus, \odot A, *Cinquième* ; — Marec, *Sixième* ; — Dubois, *Septième* ; — Tirmont, *Huitième* ; — Debryne, *Gymnastique*.

CLASSES PRIMAIRES : MM. Bataille et Dumez.

CLASSE ENFANTINE : M^{me} Loridan.

Collège communal de Maubeuge.

Bureau d'administration : MM. le Maire ; le Principal du Collège ; Neuillès, \odot A, Adjoint au Maire ; Docteur Monier, conseiller mu-

nicipal ; Dubois, ingénieur civil, conseiller municipal ; Michaux, Pharmacien.

Administration : MM. Prancher, \odot I, *Principal* ; Fay, \odot A, *Surveillant général* ; l'abbé Fossart, *Aumônier*.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — Professeurs : *Mathématiques* : M. Mariage ; — *Physique* : M. Vivot, \odot ; — *Philosophie, Rhétorique et Seconde*, M. Lavaux ; — *Histoire*, M. Lemaire ; — *Troisième et Quatrième*, M. Fages ; — *Cinquième et Sixième*, M. Lefebvre, \odot A ; — *Septième et Huitième*, M. Fay, \odot A ; — *Allemand* : MM. Leclercq et Destailleurs ; — *Anglais* : M. Gaborit ; — *Dessin*, M. Laurain, \odot A.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE : MM. Mariage, Vivot, \odot , Lavaux, *Sciences* ; — Lavaux, Fages, Chopin, \odot A, Lefebvre, \odot A, Lemaire, *Lettres* ; — Leclercq, Destailleurs et Gaborit, *Langues vivantes* ; — Laurain, \odot A, *Dessin*.

CLASSE PRIMAIRE : M. Drucbert, jeune.

TRAVAIL MANUEL : *Ajustage* : M. Claveaux ; *Menuiserie* : M. Laurain, \odot A.

Collège communal du Quesnoy.

Bureau d'Administration : MM. le Maire ; Macé, \odot A, *Principal* du Collège ; Despaigne, \odot A, Labitte, Pintiaux, sous-inspecteur des forêts, Fosset, Juge de Paix.

Administration : M. Macé, \odot A, *Principal* ; M. l'abbé Dubar, *Aumônier* ; M. Meunier, *Surveillant général*.

Professeurs de l'enseignement classique : *Mathématiques* : M. Meunier ; — *Physique* : M. Vernier ; — *Histoire* : M. Gazin ; — *Anglais* : M. Véron ; — *Allemand* : M. Cagniard ; — *Philosophie, Rhétorique et Seconde* : M. Laude, \odot A ; — *Troisième et Quatrième* : M. Macé, \odot A ; — *Cinquième et Sixième* : M. Lays, \odot A ; — *Septième et Huitième* : M. Martin ; — *Dessin* : M. Mousry ; — *Gymnastique* : M. Farbu.

Professeurs de l'enseignement moderne : 1^{re} et 2^e moderne : MM. Meunier, Laude, \odot A, Vernier, Gazin, Véron, Cagniard, — 3^e moderne : MM. Cailléret, Laude, \odot A, Vernier, Gazin, Soutille, Véron, Cagniard. — 4^e moderne : MM. Cailléret, Lesne, Véron, Soutille, Cagniard. — 5^e moderne : MM. Lesne, Cailléret, Véron, Soutille, Cagniard. — 6^e moderne : MM. Lesne, Cagniard, Véron, Martin.

CLASSE PRIMAIRE : M. Cagniard.

Collège communal de Saint-Amand.

Bureau d'administration : MM. le Maire, Ed. Raviart, \odot A, Wache, Docteur Gardillon, Émile Davaine, \odot , le *Principal*.

Administration : M. Gronnier, \odot A, *Principal*.

Professeurs : — *Répétiteur chargé de cours de Mathématiques* : M. Gambier ; — *Physique, Chimie, Comptabilité* : M. Croix, \odot A ; —

Sciences naturelles et Géographie : M. Gronnier ; — *Enseignement moderne, Lettres et Histoire* : M. Guyard ; — *Quatrième, Cinquième et Sixième*, M. Caillaux ; — *Anglais* : M. Liet ; — *Dessin* : M. Delcourt ; — *Gymnastique* : M. Mennessiez ; — *Maître répétiteur chargé de Septième et Huitième* : M. Frutsaert ; — *Maître répétiteur chargé de l'Allemand* : M. Gondry.

CLASSE ENFANTINE : Mlle Hugoo.

COLLÈGES DE JEUNES FILLES.

Collège Fénelon, à Lille.

Bureau d'Administration. — MM. le Préfet du Nord, Brunel, O *, U I, Inspector d'académie; le Maire de Lille, Barbe, A, r. St-Pierre, 14 ; Basquin, A, r. de Puëbla, 12 ; Geiger, r. d'Arras, 72 ; Damien, U I, r. Brûle-Maison, 74 ; M^{mes} Géry Legrand, r. Nicolas-Leblanc, 34, et Gaulard, r. Nationale, 170.

Administration. — *Directrice* : Mlle Lempereur, A, agrégée des lettres, r. de l'Hôpital-Militaire, 33 ; *Econome* : Mlle Peltier, r. d'Artois, 40.

Enseignement. — *Lettres* : M^{lle} Gaudier, agrégée, r. Bourignon, 21 ; — Mlle Bourgoignon, agrégée, r. Ratisbonne, 36 ; — Mlle Flamant, A, r. Gauthier-de-Châtillon, 3 ; — *Sciences* : M^{lles} Matton, pl. Philippe-le-Bon, 3, Girode, r. de l'Hôpital-Militaire, 106 ; — *Langues vivantes* : (*anglais*), M^{lle} Abrey, r. de l'Hôpital-Militaire, 33 ; — (*allemand*), M^{lle} Lamorlette, r. André, 23. — *Dessin* : M^{me} Darchez, r. Pierre-Martel, 41 ; *Travaux à l'aiguille* : M^{me} Pochez, r. Ratisbonne, 43 ; *Chant* : M. Boulanger, A, r. Jacquemars-Giélée, 49 ; — *Gymnastique* : M^{me} Alvin, pl. Sébastopol, 7 ; — *Surveillance* : M^{lles} Debéhaigne ; Dépommier ; Rosier.

Classes primaires annexées au Collège. — *Directrices* : *Ecole Florian* : M^{me} Swynghedauw, A, r. Gombert, 11 ; — *Ecole Legouvé* : M^{lle} Vaille, r. des Tours, 44 ; — *Ecole Sévigné* : M^{me} Cussac, r. du Marché, 58^{bis}.

Collège d'Armentières (filles).

Bureau d'Administration. — MM. le Préfet du Nord, le Maire, Decherf, U I, Chas, *, U I, Réman, U I, Pilette, M^{mes} Duhot, Lutun.

Administration. — *Directrice* : M^{me} Badard, A ; *Aumônier* : M. Dumortier.

Enseignement. — *Sciences* : M^{mes} Badard, A, et Rosier ; — *Lettres* : M^{lles} Hache, Nœuvéglise et Bachelart ; — *Anglais* : M^{lle} Riffaud ; — *Dessin* : M^{lle} Wyns ; — *Musique* : M^{me} Maertens ; — *Coupe de vêtements* : Mlle Rosier ; — *Gymnastique* : M^{lle} Pruvot. — *Institutrices primaires* : M^{lles} M. Lefebvre et P. Lefebvre.

Mattresses surveillantes : M^{lles} Lener et Buisine.

Collège Fénelon, à Cambrai.

Bureau d'Administration. — MM. le Sous-Préfet, le Maire, Lecat, Vaillant-Pruvot, Dazin, ✱, Delannoy, M^{mes} Dollé-Mussault, Moreau.

Directrice : M^{me} Martellière, ♀ A. — *Professeurs* : M^{lles} Juillet, Lévy, (*lettres*) ; -- Sarché, Thibaut, (*sciences*) ; — Mondon, (*anglais*) ; — Doutreligne, (*dessin*), — Laurent (*gymnastique*) ; — Regnault, (*musique*) ; — Hidier, (*coupe et assemblage*) ; — Marquay, (*travaux à l'aiguille*) ; — Hurier, Delanglez, Décamps et Dessinguez, (*mattresses primaires*) ; — M^{me} Picard, (*école maternelle*) ; — M. Haussaire, (*allemand*).

Collège de Valenciennes.

Bureau d'Administration. — MM. le Sous-Préfet, le Maire, Debaralle, ✱, ♀ I, Lemaître, Sabès, ♀ I, Beauvois, M^{mes} Sautteau, St-Quentin.

Directrice : M^{me} Wattier. — *Professeurs* : M^{elles} Saladin, (*lettres*) ; — Regard, (*sciences*) ; — Poëtte, (*lettres*) ; — Bergeron, (*anglais*) ; — Willard et Chapuzet (*institutrices primaires*) ; — Lefrancq, (*allemand*) ; — Coulon, (*chant*) ; — Cazin, (*dessin*). — Bottin, (*gymnastique*). — *Surveillantes* : M^{elles} Blanchart et Briset.

COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES.

Douai.

Directrice : M^{me} Bouillon. — *Professeurs* : MM. Martin, ♀ A, (*morale*) ; — Damenez, ♀ A, et Longuet, ♀ I, (*lettres*) ; — Renaux, ♀ I, (*histoire*) ; — Arnould et Lemaire, (*mathématiques*) ; — Lirondelle, ♀ A, (*physique*) ; — Boblin, (*histoire et géographie*) ; — Leleu, (*histoire naturelle*) ; — de Lauwereyns, ♀ A, (*anglais*) ; — Legrand, (*dessin*) ; — M^{me} Gantelme, (*chant*) ; — M^{me} Renaux, (*classe primaire*).

COMMISSION D'EXAMEN DES CANDIDATS AUX BOURSES DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES.

Garçons : MM. Gaudier, ✱, ♀ I, Inspecteur d'académie, *Président* ; Le Goff, ✱, ♀ I, Proviseur du Lycée de Lille ; Froissart, ♀ I, Gasc-Desfossés, ♀ A, Jules Lefebvre, ♀ I, Boissart, ♀ I, Leroy, Berget, Rohmer, ♀ A, et Devin, ♀ A, Professeurs au Lycée de Lille.

Filles : MM. Gaudier, ✱, ♀ I, Inspecteur d'académie, *Président* ; Bouvart, ♀ I, Merchier, ♀ I, Professeurs au Lycée de Lille ; M^{mes} Lempereur, ♀ A, Directrice du Collège de jeunes filles de Lille ; Bourgoignon, Matton, Abrey et Lamorlette, Professeurs au Collège de jeunes filles de Lille.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Directeur départemental de l'Enseignement primaire du Nord :
M. Brunel, O *, I, pl. Philippe-de-Girard, 19.

Inspecteurs de l'enseignement primaire.

MM. L'Hôte, I, pour l'arrondissement de Dunkerque; Druaux, I, pour l'arrondissement d'Hazebrouck; Toussaint, I, r. Solférino, 257, pour l'arrondissement de Lille, 1^{re} circonscription; Cuir, A, r. du Faubourg-de-Roubaix, 131, pour la 2^e circonscription; Minet, A, pour la circonscription de Roubaix; Chevallier, I, pour la circonscription de Cambrai; Villain, A, pour la circonscription d'Avesnes; Boutois, I, pour l'arrondissement de Douai; Lambert, I, pour l'arrondissement de Valenciennes; Fenard, A, pour la circonscription du Quesnoy.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Aux termes de l'art. 44 de la loi du 30 octobre 1886, il est institué dans chaque département un Conseil de l'Enseignement primaire composé ainsi qu'il suit :

Le Préfet, *Président*; l'Inspecteur d'Académie, *Vice-Président*; quatre Conseillers généraux; le Directeur de l'École normale d'instituteurs et la Directrice de l'École normale d'institutrices; deux Instituteurs et deux Institutrices; deux Inspecteurs de l'enseignement primaire.

Les Conseillers généraux élus par le Conseil général sont : MM. Seydoux, O *, I, Sculfort, *, A, Jules Sirot, A, et Basquin, A, r. de Puëbla, 12.

Les deux inspecteurs désignés par le Ministre sont : MM. Toussaint, I, et Lambert, I.

Les deux Instituteurs élus par les Instituteurs publics sont : MM. Dubus, I, Directeur d'école à Lille, r. du Marché, 49, et Jenne pin, I, à Cousolre.

Les deux Institutrices élues par les Institutrices publiques sont : M^{lle} Druerne, A, Directrice de l'École, à Louvroil, et M^{lle} Watteau, A, à Lille.

Sont élus par leurs collègues respectifs comme adjoints au Conseil départemental de l'Enseignement primaire pour les affaires contentieuses et disciplinaires intéressant les membres de l'enseignement privé, laïque et congréganiste :

MM. Couchouron, Instituteur privé laïque à Lille, r. du Long-Pot, et Varroy, frère Benoit-Constant, instituteur privé congréganiste, r. Jean Le Vasseur, à Lille.

DÉLÉGATIONS CANTONALES POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Inspection primaire d'Avesnes.

CANTON D'AVESNES-NORD.

MM. Dubois, conseiller général à Avesnes; Gardin, docteur en médecine à Avesnes; Girard, docteur en médecine à Avesnes; Leclerc, notaire à Avesnes; Max^m Lecomte, sén. à Avesne; Marquis, maire à Avesnes; Manesse, G^{es}, avocat à Avesnes; Raux, secr^e gén. de la *Société d'Agric. de l'arr. d'Avesnes*, à Avesnes.

CANTON D'AVESNES-SUD.

MM. Berthelemy, industriel à Sains-du-Nord; Caplain, notaire à Avesnes; Eugène Comtesse, cultivateur à Larouillies; Guillemain, dép., à Avesnes; Leroy, adjoint au maire à Sains-du-Nord; Mary, doct^r en médec. à Cartignies; Obled, maire à Etrœungt; Paul Pecqueriaux, indust. à Avesnelles.

CANTON DE BERLAIMONT.

MM. Banteignies, cons. d'arrond., à Berlaimont; Carpentier, maire à Aulnoye; Eliez, député, à Berlaimont; Fontaine, maire à Leval; Luq, maire à Pont-sur-Sambre; Mary, maire à Aymeries; Massot, adjoint au maire à Berlaimont.

CANTON DE MAUBEUGE.

MM. Bertheau, anc. maire à Maubeuge; Culot, doct. en médecine à Maubeuge; De Cagny, directeur de *La Frontière*, à Maubeuge; Léon Dubois, ingénieur civil à Maubeuge; Fontaine-Willot, négoc. à Maubeuge; Gobled, indust. à Colleret; Ernest Herbecq, ancien député, anc. cons. d'arr. à Maubeuge; Gust. Herbecq, ing. civil à Ferrière-la-Grande; P^{re} Lemaire, maire à Gognies-Chaussée; Petit, ancien instituteur à Gognies-Chaussée; Pigé fils, ingénieur civil à Hautmont; Riche, d^r en médec^o à Jeumont; Ernest Robert, adjoint au maire à Ferrière-la-Grande; Sculfort, conseil. général, à Maubeuge; Walrand, maire à Maubeuge.

CANTON DE SOLRE-LE-CHATEAU.

MM. Céli-Hénaut, ancien maire à Cousolre; Deltour, conseiller d'arrond., à Cousolre; Goulard, d^r en médecine, cons^{er} général, à Solre-le-Château; Lambert, maire à Sars-Poteries; Julien, propriétaire à Liessies; Lamelin, anc. adj. au maire de Solre-le-Château; Celestin Legrand, ind^{ol} à Solre-le-Château; Lion, maire à Solre-le-Château; Jules Lhomme, maire à Liessies.

CANTON DE TRÉLON.

MM. Bastien, ancien maire à Ohain; Bernier, ancien maire à Fourmies; Bessac, maire à Anor; Boulet, ancien cons^{er} d'arrondissement, à Anor; Boussus, ancien conseiller général, à Wignehies; Goury, maire à Fourmies; Lemaire, notaire à Trélon; Motte, maire à Trélon; Mulat, cons. général, à Fourmies; Poulet, maire à Wignehies; Ringuet, docteur en médecine, à Trélon.

Inspection primaire du Quesnoy.

CANTON DE BAVAI.

MM. Coulmon, propriét. à Bavai; Darche, conseiller gén^l, à Bavai; Delannoy, négociant à Bavai; Derkenne, maire, conseiller d'arrondissement, à Feignies; Derkenne, maire à La Longueville; Germe, notaire à Bavai; Hennet de Courtefroy, maire à Bavai; Levent, cons. municipal à Bavai; Richard, ancien notaire à Bavai; Sénéchal, maire de Bermeries.

CANTON DE LANDRECIES.

MM. Crapez, négoc. à Landrecies; Demoulin, doct^r en méd. à Landrecies; Deloffre, maire de Landrecies; Delsart, agriculteur et brass^r à Croix; Béruez,

brasseur à Landrecies ; Leblond, maire, cons. d'arrond., à Fontaine-au-Bois ; Richon, filateur à Bousies ; Volpelière, prop. à Landrecies.

CANTON DU QUESNOY-EST.

MM. Boulangé, conseiller général, à Salesches ; Camaret, maire à Ruesnes ; Delplanque, pharm. à Le Quesnoy ; René Douay, doct. en droit à Ghissignies ; Gorisse, maire au Quesnoy ; Lenglet, maire, conseil. d'arr., à Englefontaine ; Verdavaine, maire à Vendegies-au-Bois.

CANTON DU QUESNOY-OUEST.

MM. Carlier-Rousseau, maire, cons. gén., à Villers-Pol ; Dehove, cons. d'arr., à Preux-au-Sart ; Dervillers, maire à Sepmeries ; Fosse, docteur en médecine à Orsinval ; Fosset, juge-de-peace du canton Est, à Le Quesnoy ; Lanselle, maire à Gommeignies ; Manesse, agriculteur à Frasnoy ; Quinchon, agriculteur à Wargnies-le-Petit.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Inspection primaire du Quesnoy.

CANTON DU CATEAU.

MM. Alfred Basquin, lic. en dr. à Le Cateau ; Jules Basquin, cons. d'arr. à Catillon ; Carpentier, député, maire à Le Pommereuil ; Cloez, adj. au maire à Le Cateau ; Denis, médecin à Inchy ; Denise, agricult. à La Groise ; Derripon, rentier à Le Cateau ; Lablez, industriel à Neuville ; Rossigneux, d^r en médec. au Cateau ; Rousseau, prop. à Troisvilles ; Seydoux, présid. du cons. gén., au Cateau ; Simons, maire de St-Benin.

CANTON DE SOLESMES.

MM. Bourson, maire à Romeries ; Boutaud, greffier de mairie à St-Python ; Depreux, prop^r à Viesly ; Lobry, adj. au maire à Solesmes ; Macarez, maire à Capelle ; Macarez, maire à Escarmain ; Petit, cons. gén., à Solesmes ; Richez, agriculteur à Haussy ; Vallez, maire à Briastre.

Inspection primaire de Cambrai.

CANTON DE CAMBRAI-EST.

MM. Allart, brass^r à Thun-l'Évêque ; Bersez-Vérin, propriétaire à Cambrai ; Brunel-Pamart, maire à Cambrai ; Camuzet, fabric. de sucre à Escaudœuvres ; Gaston Chappeau, avocat à Cambrai ; Cirier, avocat, cons. munic. à Cambrai ; Georges Cornaille, cons. mun. à Cambrai ; Doise, avocat à Cambrai ; Lestoille, avoué à Cambrai ; Loiset, cons. d'arrond., à Iwuy ; Pluvinage, dist^r à Awoingt ; Ronnelle, cons. gén., à Cambrai ; Timal, doct^r en méd., cons. mun. à Cambrai.

CANTON DE CAMBRAI-OUEST.

MM. Bernard, maire à Aubencheul-au-Bac ; Alfred Bertrand, industriel à Proville ; Nestor Copin, cons. munic. à Cambrai ; Debu, docteur en médec. à Cambrai ; Dutemple aîné, avoc. à Cambrai ; Edmond Garin, conseil^r municip. à Cambrai ; Henri Herbet, maire d'Haynecourt ; Lallemand, architecte, conseil. municipal à Cambrai ; Lecat, avocat, adjoint au maire à Cambrai ; Musseult, maire à Niergnies ; Tribou, maire d'Hem-Lenglet.

CANTON DE CARNIÈRES.

MM. Delcroix, cons. gén. à Quiévy ; De Valicourt, agriculteur à Séravillers ; Dubois, maire à Bethencourt ; Arthur Fontaine, notaire à Avesnes-lez-Aubert ; Jérômez, fabricant de sucre à Catténieres ; Fénelon Lefebvre, maire à Catténieres ; Le Mahieu Alphonse, anc. cons. d'arr., à Carnières ; Franç. Lemaire, industriel à Fontaine-au-Pire ; Michaux, député, à Beauvois ; Prévot, maire à Bévillers ; Wattremez, maire à Beauvois ; Willerval, adjoint au maire de St-Hilaire.

CANTON DE CLARY.

MM. Henri Bourlet, maire à Clary; Cardon, d^r en méd. à Caudry; Achille Colpin, indust. à Busigny; Gustave Dutemple, notaire à Walincourt; Fontaine-Herbet, maire à Bertry; Fournier, ancien adjoint au maire à Maretz; Jules Mauny, industriel à Busigny; Morcrette-Ledieu, conseiller général, à Caudry; Robert, docteur en méd., cons. municipal à Ligny; Sauvez, adjoint au maire à Clary; Sourmay, banquier à Caudry; Tamboise, maire à Montigny; Tilmant, ancien maire de Caudry.

CANTON DE MARCOING.

MM. Anselin, maire à Honnecourt; Arzac, rec. de l'enr. à Marcoing; Alfred Cornaille, ingénieur à Masnières; Delcroix, maire à Ribécourt; Al. Desmontiers, cons. gén., à Crèvecœur; Delabre, maire à Rumilly; Gautier, cons. municipal à Masnières; Hélot, fabr. de sucre à Noyelles-sur-l'Escant; Lavallée, brasseur à Ribécourt; Le Roy-Dollez, adj. au maire à Crèvecœur; Lobry, maire à Villers-Poulich; Jules Millet, maire à Masnières; Pourpoint, maire à Lesdaln.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Inspection primaire de Douai.

CANTON D'ARLEUX.

MM. Danglot, notaire à Arleux; Drocourt, maire, conseil. d'arrond. à Arleux; Dujardin, anc. maire à Monchecourt; Dumont-Beauvois, agriculteur à Aubigny-au-Bac; Fournel, maire à Mareq; Herbo, lic. en ér. et adj. au maire à Arleux; Maillet, maire à Bugnicourt; Miroux, ancien maire à Cantin; Viltart, maire à Léluse.

CANTON DE DOUAI-NORD.

MM. Fulbert Behague, cultivateur à Waziers; Dhooghe, avocat à Douai; Dubols-Estabel, propriétaire à Douai; François-Bertelle, prop^e à Douai; Giroud, ancien dép., maire à Douai; Hugot, cultiv. à Frais-Maraix; Pollet, docteur en médecine à Douai; Regnault, notaire à Douai; Renard, maire à Sin-le-Noble; Wauthy, fond., membre de la ch. de comm., à Sin-le-Noble; Willox, conseiller d'arr., à Flines-lez-Raches.

CANTON DE DOUAI-OUEST.

MM. Boulanger-Hanotte, indust. à Douai; Dumont, conseiller municipal à Douai; Evrard, ingén. civil à Douai; Farez, ingén. civil à Douai; Groult, rentier à Douai; Hattu, avocat à Douai; Manier, cons. d'arr., maire à Raimbeaucourt; Mention, ancien député, cons. génér. à Douai; Merlin, sénateur à Douai; Fern. Nutly, cons. d'arr. à Douai; Offret, ancien profess. à Douai; Piquet, conseiller municipal à Douai.

CANTON DE DOUAI-SUD.

MM. Bajoux, ancien instituteur à Ecaillon; Bastin, maire à Aniche; Baude, doct. en méd., à Douai; Buisson, docteur en méd., ancien maire à Auberchicourt; Caron, ancien maire à Montigny; Couppé, cons. d'arr., à Férin; Debève, cons. gén., à Masny; Desmaisons, ingénieur civil à Aniche; Hayez, député, à Aniche; Lecouffe, ancien maire à Ecaillon; Lefebvre, ancien maire à Aniche; Mille, géographe à Douai; Pochez, court. de comm. à Douai; Sockeel, docteur en médecine à Douai.

CANTON DE MARCHIENNES.

MM. Décloquement, maire à Rieuilay; Desfontaines, négociant à Marchiennes; Dubois, député, à Douai; Fourment, juge-de-peace à Valenciennes, à Somain; Hayez, père, maire à Bruille-lez-Marchiennes; Hubert fils, maître de verrerie à Marchiennes; Lacement, méd. à Marchiennes; Maton, maire à Marchiennes; Morelle, anc. maire à Somain; Pagniez, cultivateur à Somain; Pennequin, cons. d'arrondissement et maire à Somain; Spriet, notaire à Marchiennes.

CANTON D'ORCHIES.

MM. Deregnacourt, ancien maire, à Coutiches; Desespringalle, adjoint au maire à Orchies; Desmoutiers, ancien député, conseiller général à Faumont; Henno, conseiller municipal à Orchies; Herbo, maire à Orchies; Arnould Lemaire, maire à Nomain; Jules Simon, maire à Auchy; Thierry, docteur en médecine, à Orchies.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Inspection primaire de Dunkerque.

CANTON DE BERGUES.

MM. Carpentier, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire de Bergues; Claeys, sénateur, maire à Bergues; Dantu, industriel à Steene; Guilbert, propriétaire à Bergues; Stevenoot, agriculteur, maire à Armsbouts-Cappel; Vancappel, maire à Crochte; Vermullen, docteur en médecine à Bergues.

CANTON DE BOURBOURG.

MM. Joesph Belle, brasseur à Bourbourg; Pannier, anc. maire à Watten; Semette, négociant à Watten; Victor Vandebroucq, maire à Bourbourg; Benjamin Vandebroucq, brasseur à Bourbourg; Vercoestre, conseiller d'arrondissement à Bourbourg; Waguet, propriétaire à Bourbourg-Campagne.

CANTON DE DUNKERQUE-EST.

MM. Bossaert, ancien cons. munic. à Dunkerque; Clère, ancien maire, à Coudekerque-Branche; Daigrémont, prop. à Dunkerque; Deltraux, anc. cons. munic. à Dunkerque; Geeraert, docteur en médecine, maire à Malo-les-Bains; Hutter, ing. civil à Dunkerque; Général lung, député, à Dunkerque; Lebecque, maire à Tèteghem; Monteuis, juge-de-paix du canton Ouest à Dunkerque; Ryckelinc, médec. à Rosendaël; Terquem, anc. adj. à Dunkerque.

CANTON DE DUNKERQUE-OUEST.

MM. Bernard, docteur en médecine, à St-Pol-sur-Mer; Duriau, d' en méd., conseiller d'arrondissement à Dunkerque; Olivier, juge-de-paix du canton Est à Dunkerque; Petyt, conseiller général à Dunkerque; Quiquet, inspecteur primaire honoraire; Trystram, sénateur, à Dunkerque; Vancauwenberghe, cons. d'arrondiss., maire à St-Pol-sur-Mer; Vézien, doct' en médecine et cons. d'arrond. à Dunkerque.

CANTON DE GRAVELINES.

MM. Bury, médecin à Loon-Plage; Carney, ancien maire, à Grand-Fort-Philippe; Demarle-Fétel, conseiller général à Gravelines; Leurette, ancien adjoint au maire à Gravelines; Matringhem, adjoint au maire à Loon-Plage; Alf. Merlin, nég. à Gravelines; Sombret, médecin à Gravelines.

CANTON D'HONDSCHOOTE.

MM. Demeersseman, négociant à Hondschoote; Hennegrave, adjoint au maire à Hondschoote; Outters, conseiller général, maire à Hondschoote; Pauwels, ancien adjoint au maire à Hondschoote; Thuilliez, notaire à Hondschoote.

CANTON DE WORMHOUT.

MM. Bécuwe, ancien adjoint au maire à Wormhout; Dehaene, père, ancien maire de Wormhout; Dehaene fils, not. à Bollezeele; Lambrez, prop. à Esquelbecq; Monsteriet, brasseur à Bollezeele; Moraël, ancien maire à Wormhout; Wemaëre, cons. d'arr., docteur en méd. à Wormhout.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Inspection primaire d'Hazebrouck.

CANTON DE BAILLEUL-NORD-EST.

MM. Beuns, cult. à Steenwerck; Chieux, brass. au Pont-de-Nieppe; Cuvelier, economie à l'Asile d'aliénées à Bailleul; Elie Delcour, tanneur à Bailleul;

Frilet de Chateaufort, percept. à Méteren ; Lebon, juge de paix à Bailleul ; Trinel, négociant à Nieppe ; Vanuxem, doct. en méd. à Steenwerck.

CANTON DE BAILLEUL-SUD-OUEST.

MM. Bels, docteur en médecine à Bailleul ; Bevart, instituteur en retraite à Steenwerck ; Biébuyck, maire à Vx-Berquin ; Deswarte, brass. à Méteren ; Dufour, négociant à Bailleul ; Perrier, négociant à Bailleul ; Thellier, médecin à Nieppe ; Vandewalle, maire à Berthen.

CANTON DE CASSEL.

MM. Debierre, princ. du coll. à Cassel ; Désiré Franchois, propriétaire à Zuytpeene ; François, rec. de l'enr. à Cassel ; Hems, doct. en méd. à Cassel ; Hœuw, cultiv. à Noordpeene ; Laporte, banquier à Cassel ; Loorius, maître d'hôtel à Cassel ; Marchant, percept. à Arnéke ; Pastoors, percepteur à Cassel ; Saison, capit. en retr. à Cassel ; Singer, notaire à Cassel ; Vandaele, brasseur à Arnéke ; Joos, lieutenant colonel en retraite à Cassel.

CANTON D'HAZEBROUCK-NORD.

MM. Decouvelaere, doct. en méd. à Hazebrouck ; Louis de Palmaert, maire à Eblinghem ; Deram, juge-de-paix du canton Sud à Steenbecque ; Laversin, notaire à Hazebrouck ; Lexa, sous-directeur des contributions indirectes à Hazebrouck ; Matringhem, cult^r à Renescure ; Noyel, notaire à Renescure ; Ruckebusch, cult^r à Hondeghem ; Edouard Tersen, négociant à Hazebrouck ; Venelle, libraire à Hazebrouck ; Verlynde, sous-dir. des contrib. indir., en retr., à Hazebrouck.

CANTON D'HAZEBROUCK-SUD.

MM. Deregnaucourt, négociant à Hazebrouck ; Didier, maire à Pradelles ; Mordaq-Cattoir, maire à Blaringhem ; Morice, ingénieur au chem. de fer à Hazebrouck ; Saudo, juge-de-paix à Merville ; Stoffaes, recev^r d'enregistrem. à Hazebrouck ; Taccœn, maire à Strazele ; Taverne de Tersud, juge-de-paix du canton Nord à Hazebrouck ; Gustave Tersen, négociant à Hazebrouck.

CANTON DE MERVILLE.

MM. Chassaing, commiss. priseur à Merville ; Etienne Delassus, médecin militaire en retraite à Merville ; Ernout-Gisquière, industriel à Merville ; Fenart-Bossu, négoc. à Estaires ; Fenart-Permane, industriel à Estaires ; Grillet-Desante, industriel à Merville ; Orphée Variscotte, industriel à Merville.

CANTON DE STEENVOORDE.

MM. Brasseur, juge-de-paix à Cassel ; Désiré Decanter, médecin à Boeschèpe ; Henri Decanter, médecin à Boeschèpe ; Dehaene, brasseur à St-Sylvestre-Cappel ; Desmarescaux, maire à Eecke ; Dufour, négociant à Steenvoorde ; Outlers, cons. général, ancien député à Steenvoorde ; Verbècke, propriétaire à Steenvoorde ; Waeles, perc^r à Steenvoorde.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Inspection primaire de Lille (1^{re} Circonscription).

CANTON DE CYSOING.

MM. Bonduel, agriculteur à Sainghin-en-Mélantois ; Bourgeois, maire à Sainghin-en-Mélantois ; Desmons, docteur en médecine, maire à Cysoing ; Desmons, suppléant du juge-de-paix à Cysoing ; Desprez, agricult. à Cappelle ; Dewauvrain, propriétaire à Camphin-en-Pévèle ; Demesnay, indust. à Cysoing ; Dubreucq, conseiller d'arrondissement à Templeuve ; Lefèvre, greffier de justice de paix à Cysoing ; Pollet, maire à Wannehain ; Aimé Potié, suppléant du juge de paix à Templeuve ; Tison, médecin à Templeuve.

CANTON DE LILLE-EST.

MM. Brackers-D'Hugo, avoc. à Lille, r. Jacquemars-Giêlée, 8 ; Debève, bib. de la ville à Lille, r. Jean-Bart, 50 ; Goubet, juge de paix du canton Sud-

Est à Lille, rue du Marché, 90 ; Richard, doct. en méd. à Lille, rue de la Barre, 46 ; Tribourdaux, cons. général à Lille, r. Condorcet, 34.

CANTON DE LILLE-CENTRE.

MM. Descat-Parenty, indust. à Lille, rue des Fossés-Neufs, 29 ; Dujardin, vice-président du Denier des écoles laïques, rue Nationale, 54 ; Lefebvre, entr. de peint. à Lille, rue Royale, 76 ; Obin, ind. à Lille, r. des Stations, 404 ; Ovineur, cons. gén. à Lille, rue de Tenremonde, 2 ; Testelin, avoc. à Lille, rue Jean-Sans-Peur, 14 ; Titren, vice-président du bureau de bienfaisance à Lille, rue Auber, 50 ; Van Hende, anc. chef d'inst. à Lille, r. Masséna, 50.

CANTON DE LILLE-NORD.

MM. Delaporte, nég. à La Madeleine ; Druetz, conseiller d'arrondissement à Lille, rue Nicolas-Leblanc ; Finot, archiviste à Lille, rue du Pont-Neuf, 4 ; Holbecq, pharmacien à Lille, rue St-Gabriel, 73 ; Lancien, juge-de-peace des cantons Centre, Sud et Sud-Ouest à Lille, rue des Pyramides, 39 ; Pierre Legrand, député, à Lille, b. de la Liberté, 89 ; Thévenin, avocat à Lille, rue St-Jacques, 14 ; Viseur, membre de la commission administrative des hospices de Lille, parvis St-Michel, 30 ; Wannebroucq, doyen hon. de la fac. de méd. à Lille, rue Jacquemars-Giélée, 25.

CANTON DE LILLE-NORD-EST.

MM. Basquin, cons. gén. à Lille, rue Puébla, 12 ; Bécour, cons. d'arr. à Lille, rue de Bouvines, 3 bis ; Jules Decroix, avocat à Lille, place de la République, 28 ; Looten, doct. en méd. à Lille, rue des Mofonds, 4 ; Moy, doyen de la fac. des lett. à Lille, rue Caumartin, 27 ; Rigaut, industriel, rue de Valmy, 15 ; Sebert, administrateur du bureau de bienfaisance à Lille, rue Saint-Firmin, 46 ; Paul Thellier, avocat à Lille, r. des Jardins, 26 ; Thibaut, professeur à la Faculté de médecine à Lille, rue des Augustins, 4.

CANTON DE LILLE-OUEST.

MM. Barbe, avocat à Lille, adjoint au maire de Lille, rue St-Pierre, 14 ; Bequart, cult. à Lambersart ; Boitel, avoué à Lille, rue d'Angleterre, 64 ; Danchin, avocat à Lille, rue des Fossés, 45 ; Dubernard, dir. de la station agronom. de Lille, rue Faidherbe, 17 ; Mahieu, propriétaire à Lille, Façade de l'Esplanade, 70 ; Petit, imprimeur à Lille, rue Faidherbe, 46 ; Porion, maire de St-André.

CANTON DE LILLE-SUD.

MM. Carron, ancien conseiller général à Lille, rue d'Arras, 172 ; Courmont, conseiller d'arrond. à Lille, rue Solférino, 292 ; Evrard, pharmacien, rue de Douai, 43 bis ; Gavelle, adj. au maire de Lille, rue Solférino, 289 bis ; Grandel, conseiller général, rue Caumartin, 87 ; Lotar, professeur à la faculté de médecine de Lille, rue Solférino, 204 ; Morelle, professeur à la Faculté de médecine de Lille, rue Caumartin, 36 ; Olivier, docteur en médecine à Lille, rue Solférino, 314 ; Rochart, industriel à Lille, rue de Douai, 401 bis ; Viollette, adjoint au maire de Lille, rue Patou, 43.

CANTON DE LILLE-SUD-EST.

MM. Baudry, profess. à la faculté de médecine de Lille, rue Jacquemars-Giélée, 14 ; Bigo-Danel, imprimeur à Lille, boulevard de la Liberté, 95 ; Boulange, avocat à Lille, rue Jacquemars-Giélée, 68 ; Codron, professeur à l'Institut industriel du Nord à Lille, rue Solférino, 270 ; Liagre, trésorier du Denier des écoles laïques à Lille, rue Colbrant, 21 ; Mariage, conseiller général à Lille, boulevard de la Liberté, 235 ; Moniez, professeur à la faculté de médecine à Lille, rue Colbert, 488 ; Roche, avocat à Lille, rue de la Vieille-Comédie, 15 bis ; Warin, membre de la commission administrative des hospices à Lille, boulevard de la Liberté, 197.

CANTON DE LILLE-SUD-OUEST.

MM. Damien, prof. à la faculté des sciences à Lille, rue Brûle-Maison, 60; Gauche, administrat. du musée industriel à Lille, rue de Paris, 453; Houdoy, avoué à Lille, square Jussieu, 8; Legrand Géry, sénr, maire de Lille, rue Nicolas Leblanc, 34; Schouteeten, négociant à Lille, rue d'Esquermes, 47; Verly, publiciste à Lille r. Solférino, 7; Wertheimer, prof. à la fac. de méd. de Lille, rue de Bourgoigne, 34.

Inspection primaire de Lille (2^e Circonscription).

CANTON D'ARMENTIÈRES.

MM. Chas, ancien maire, à Armentières; Victor Decaudain, nég. à Armentières; Desuet, notaire à Armentières; Duhot, ind., à Armentières; Leroy, agriculteur, à Houplines; Somon, négoc. à Armentières; Rémant, anc. prof. bibl. de la ville à Armentières; Toffart, ancien maire de Frelinghien; Decherf, manufacturier à Armentières; Taguet, directeur de l'asile d'aliénés à Armentières.

CANTON D'HAUBOURDIN.

MM. Bigo, docteur en médecine à Haubourdin; Carlier, cultivateur au Maisnil; Ernest Daubresse, raffineur de potasse à Haubourdin; Lemaire, médecin à Lomme; Edmond Pélacier, négociant à Haubourdin; Pinteau, maire à Wavrin; A. Potié, conseiller général à Haubourdin; Ch. Sander, ingénieur à Haubourdin; Aug. Testelin, nég. en vins à Haubourdin.

CANTON DE LA BASSÉE.

MM. Coget, maire à Marquillies; Philippe Cordier, adj. au maire à La Bassée; Denissel, maire à La Bassée; Edouard Graveline, propr., ex-rec. de l'enreg. à La Bassée; Octave Lenglin, suppl. du juge de paix à La Bassée; Lestarquit, adjoint au maire à La Bassée; Emile Pollet, pharmacien à La Bassée.

CANTON DE PONT-A-MARCG.

MM. Béghin, maire à Thumeries; Bulteau, maire à Pont-à-Marcq; Butrulle, maire à Tourmignies; Carlier, maire à Mons-en-Pévèle; Coget, député, maire à Phalempin; Favier, comm^{re}-pris à St-Omer; Lepeuple, suppl. du juge-de-peace à Bersée; Marquant, maire à Wahagnies; Six, tanneur à Phalempin.

CANTON DE QUESNOY-SUR-DEULE.

MM. Charles Becquart, archit. à Quesnoy-sur-Deule; Paul Bolin, fabricant d'ouate à Comines; Fl. Bonduel, conseiller-gén. du canton, à Lille; Louis Cateau, fab. de rubans à Comines; Vincent Cousin, fabricant de fils à Comines; Descarpentries, médecin à Pérenchies; Hipp. Dubois, médecin à Verlinghem; Adrien Froidure, brasseur à Comines.

CANTON DE SECLIN.

MM. Boutemy, conseiller municipal à Templemars; Couvreur, docteur en médecine à Seclin; Jean Delacourt, tanneur à Camphin-en-Carembault; Delhaye, conseiller municipal à Seclin; Desmazières, conseiller génér. à Seclin; Edouard Desurmont, industriel à Seclin; Hay, command d'inf. en retr. à Camphin-en-Carembault; Laden, conseiller municipal, à Seclin; Mallet, pharmacien à Seclin; Marchand, agricult. conseiller d'arrond. à Allennes-L-Marais; Mauroy, maire à Annœullin; Pontfort, conseiller municipal, à Seclin; Wartelle, blanchisseur à Herrin.

Inspection primaire de Roubaix.

CANTON DE LANNOY.

MM. Bellremieux, maire à Lannoy; Carrez, maire à Baisieux; Carrez, maire à Baisieux; Pierre-Louis Delerue, cult. à Anstaing; Lagneau, pharmac. à Lys-lez-Lannoy; Lemaire, médecin à Willems; Ed. Parent, rentier à Lys-lez-Lannoy; Stien, propriétaire à Chéreng.

CANTON DE ROUBAIX-EST.

MM. Bayart, fermier-proprétaire à Wattrelos; Butruille, docteur en médecine à Roubaix; Debouvry, instituteur en retraite, conseiller d'arrondissement à Wattrelos; Pierre Dhalluin, fermier-proprétaire à Wattrelos; Clément Durant, négociant à Roubaix; Junker, industriel à Roubaix; Landragin, négociant à Roubaix, boulevard Gambetta; A. Oudart, négociant à Roubaix; Thérin-Carelle, propriétaire à Wattrelos; Thiers, fermier-proprétaire à Roubaix; Vitou, greffier du tribunal de commerce à Roubaix.

CANTON DE ROUBAIX-NORD.

MM. Dehesdin, fabricant à Roubaix, rue Nain; Deleporte-Bayart, propriétaire à Roubaix; Dewitte, négociant à Roubaix; Godefroy, docteur en méd. à Roubaix; Lacquement, directeur du Mont-de-Piété à Roubaix; Largillière, docteur en médecine à Roubaix; Gaston Monvoisin, négociant à Roubaix; Morel, industriel à Roubaix; Staes-Brame, médecin à Lille, rue de la Barre, 31.

CANTON DE ROUBAIX-OUEST.

MM. Allart, industriel à Roubaix; Caen, fabricant à Croix; Chatteleyn, avocat à Roubaix, rue Pauvrée; Florin, adjoint au maire à Croix; Lagache, industriel à Roubaix; Pluquet, maire à Croix; Quint, brasseur à Roubaix; A. Rousseau, industriel à Roubaix; Ternynck, propriétaire à Roubaix; Verlais, directeur de l'école des Beaux-Arts à Roubaix.

CANTON DE TOURCOING-NORD.

MM. Chombaut, fabricant à Roncq; Dewyn, doct. en méd. à Tourcoing; Diéval, adjoint au maire à Tourcoing; Dron, député à Tourcoing; De Lavaiyre, conseiller municipal à Tourcoing; Gratry, industriel à Halluin; Hassebroucq, maire à Tourcoing; Mullet, vétérinaire à Linselles; Mullié, pépiniériste à Neuville-en-Ferrain, Vouters-Delporte, cultivateur à Halluin.

CANTON DE TOURCOING-SUD.

MM. Bruneau, pharmacien à Tourcoing; Cadeau, docteur en médecine à Tourcoing; Catteau, docteur en médecine à Tourcoing; Ad. Delecourt, propr. à Bondues; Dupont, médecin à Tourcoing; Masure-Six, conseiller général à Tourcoing; C. Moreau, industriel à La Madeleine; Muller, négociant à Tourcoing; Vincent, médecin à Mouveaux.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Inspection primaire de Valenciennes.

CANTON DE BOUCHAIN.

MM. Bracq, ancien maire à Wavrechain sous-Faulx; Caullet, cons. général à Haspres; Coquelle, cons. d'arr. à Mastaing; Dreyfus, malteur à Lourches; Lamand père, médecin à Haspres; Lamour, industriel à Lieu-St-Amand; Lempereur, brasseur à Lieu-St-Amand; Lestoille, maire à Haspres; Schuffart, médecin à Marquette; Tétar, ancien maire, à Bouchain; Henri Dubois, brasseur à Wasnes-au-Bac.

CANTON DE CONDÉ.

MM. Dervaux, conseiller général à Condé; Émile Faily, conseiller municipal à Condé; Legentil, propriétaire à Fresnes; Martel, ancien adjoint au maire à Condé; Pureur, ancien maire à Condé; Raverdy, conseiller municipal à Condé; Wagret, conseiller d'arrondissement, maire à Escoutpont; Alphée Lesne, brasseur à Hergnies.

CANTON DE DENAIN.

MM. Caron, ancien maire à Denain; Cauvez, conseiller d'arrondissement à Anzin; Chotteau, avocat à Denain; Delcambre, conseiller général à Denain; Denis, maire à Denain; Dupuis-Caron, conseiller municipal à Denain; Houtard, conseiller municipal à Denain; Sorreau, ancien maire à Haveluy.

CANTON DE SAINT-AMAND (RIVE DROITE).

MM. Chaumont, industriel à Mortagne; Lemer, maire à Bruille-St-Amand; Lenclud, maire à Hasnon; Lepez, député, maire à Raïsmes; Marion, maire à Mortagne; Masingue, négociant à Mortagne; Sirot, ancien député, conseiller général, maire à St-Amand.

CANTON DE SAINT-AMAND (RIVE GAUCHE).

MM. Biller, notaire à St-Amand; René Bouchart, propriétaire à St-Amand; Bruneau, ancien maire à St-Amand; Emile Davaine, conseiller général à St-Amand; Ernest Davaine, industriel à St-Amand; Casimir Davaine, négociant à St-Amand; Lemaire, conseiller d'arrondissement à St-Amand; Dusart, adjoint au maire à St-Amand; Raviart, adjoint au maire à St-Amand.

CANTON DE VALENCIENNES-EST.

MM. Debaralle, conseiller d'arrondissement à Valenciennes; Dècle, conseiller d'arrondissement à Valenciennes; Doutriaux, avocat à Valenciennes; Paul Foucart, avocat à Valenciennes; Alfred Girard, sénateur à Valenciennes; Lebacqz, conseiller municipal à Valenciennes; Lengrand, ancien maire à Sebourg; Maizierre, maire à Quarouble; Well, député, conseiller général, maire à Marly; Wibaille, docteur en médecine à Préseau.

CANTON DE VALENCIENNES-NORD.

MM. Broudehous, adjoint au maire à Anzin; Edouard Bullot, avocat à Valenciennes; Coulon, huissier à Valenciennes; Deflines, conseiller général à Bruay; Gérard, adjoint au maire à Anzin; Henry, inspecteur du travail dans l'industrie, à Valenciennes; Patoir-Lionne, conseiller d'arrondissement à Wallers; Place, maire à St-Sauve; Saint-Quentin, avocat à Valenciennes; Sautteau, maire, conseiller d'arrondissement à Valenciennes; Wins, docteur en médecine à Valenciennes.

CANTON DE VALENCIENNES-SUD.

MM. Barbet, ancien instituteur à Anzin; Bisiaux, maire à Hérin; Nestor Briffaut, dessinateur à Trith-St-Léger; Devillers, adjoint au maire, à Valenciennes; Louis Dreyfus, huissier à Valenciennes; Lecerf, docteur en médecine à Valenciennes; Lestoille, conseiller municipal à Valenciennes; Macarez, maire d'Haulchin; Edouard Mariage, conseiller municipal à Valenciennes; Muller, percepteur à Valenciennes; Pillion, propriétaire à Verchain-Maugré; César Sirot, conseiller d'arrondissement, maire à Trith-St-Léger; Sirot-Mallez, député, à Thiant; Tauchon, docteur en médecine, conseiller municipal à Valenciennes; Huyghe, ancien instituteur à Quiévrechain.

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES DU DÉPARTEMENT

Établies à Douai.

Ecole de garçons.

Conseil d'administration. — MM. Brunel, O \ast , \odot I, \otimes , Inspecteur d'académie, Directeur de l'Enseignement primaire du Nord, *Président*; Merlin, \odot A, Sénateur; Lemaire, \ast , \odot A, Président de Chambre à la Cour d'appel; Bosquet, conseiller à la cour d'appel; Farez, \odot I, Ingénieur civil à Douai; Mention, Conseiller général à Douai; Debève, Conseiller général, à Masny.

Personnel enseignant. — MM. Perrin, \odot A, *Directeur*; Douchez, \odot A, *Econome*; Leduc, \odot A, Pagès, Bridelance, Monsinjon,

Frixon, Bertoux et Pamart, \odot A, *Professeurs*; Prévot, *Maitre-adjoint*; Herlin, \odot I, *Directeur de l'École primaire annexe*; Lempereur, *Instituteur-adjoint à l'École annexe*; Frixon et Leduc, *Professeurs de dessin*; Gillet, *Professeur de chant*; Dessaint, *Maitre d'horticulture*; Pollet, *Médecin*.

Les élèves-maitres sont au nombre de 160, tous entretenus par l'Etat.

Ecole de filles.

Conseil d'administration. — MM. Brunel, \odot *, \odot I, $\bar{\odot}$, *Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire du Nord, Président*; Mention, *Conseiller général, à Douai*; Debève, *Conseiller général, à Masny*; Bosquet, *Conseiller à la Cour d'appel*; Telliez, *Conseiller à la Cour d'appel*; Hattu, *avocat, à Douai*; Evrard, \odot A, *Conseiller municipal, à Douai*.

Personnel enseignant. — M^{lle} Kieffer, \odot A, *Directrice*; M^{lle} Gruin, *Econome*; M^{lles} Mayeur, M. Viaud, Géhin, Pecque, Granvogel, Matte, Roudier, M^{me} Monsinjon, *Professeurs*; M^{lle} Maïaux, *Directrice de l'École primaire annexe*; M^{lle} Granet, *Directrice de l'École Maternelle annexe*; M^{lle} Dubus, *Professeur de solfège*; M. de Sylva, *Professeur de dessin*; M. Pollet, *Médecin*.

Le nombre des élèves-maitresses est de 150, toutes entretenues par l'Etat.

Ecole nationale professionnelle d'Armentières.

Conseil d'administration. — MM. le Préfet du Nord, *Président*; le Recteur de l'Académie, *Vice-Président*; l'Inspecteur d'Académie, *Directeur départemental de l'enseignement primaire du Nord*; le Maire d'Armentières; Desfines, *Ingénieur civil, délégué du ministère du commerce*; Decherf, \odot I, *négociant à Armentières*; Feinte, *fabricant de toile à Armentières*; Leblanc, *Inspecteur général de l'Instruction publique*.

Directeur: M. Lacabe-Plasteig, \odot A; *Econome*: M. Farcy, \odot A; *Ingénieur des travaux*: M. Delattre. — *Professeurs*: MM. Adam, Nicolas, Tripard, Myard, Fiette, Fockeu, de Lauwereyns. — *Surveillant général*: M. Fourdrinoy. — *Maitres internes*: MM. Gosselet, Daoust, Boulau, Francelle et Lebrun. — *Directeur de l'école primaire annexée*: M. Marchand. — *Directrice de l'école maternelle annexée*: M^{me} Delattre. — *Sous-Directrice*: M^{lle} Touzet. — *Adjudant-Surveillant*: M. Rasquin.

ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES.

Le département du Nord compte 11 écoles supérieures: 9 pour les garçons et 2 pour les filles.

Ecoles primaires supérieures.**1° GARÇONS :**

Lille, boulevard Louis XIV, *Directeur* : M. Tilmant, ☉ I. — Roubaix, rue de Soubise, *Directeur* : M. Gernez, ☉ A. — Tourcoing, rue de Gand, *Directeur* : M. Demolon, ☉ A. — Haubourdin, *Directeur* : M. Loridan, ☉ A. — Fournes, *Directeur* : M. Gombert, ☉ A. — Douai, *Directeur* : M. Reiter, ☉ I. — Denain, *Directeur* : M. Champagne. — Landrecies, *Directeur* : M. Séveste. — Valenciennes, *Directeur* : M. Damien, ☉ A.

2° FILLES :

Lille, boulevard des Écoles, *Directrice* : M^{lle} Leloutre. — Roubaix, rue du Grand-Chemin, *Directrice* : M^{lle} Coulbaux, ☉ A.

COMMISSIONS D'EXAMEN DES ASPIRANTS ET DES ASPIRANTES AUX BREVETS
DE CAPACITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

LILLE. — *Brevet supérieur* : MM. Moniez, ☉ I, Professeur à la Faculté de médecine ; Colardeau, ☉ A, Froissard, ☉ I, Merchier, ☉ I, Darchez, ☉ I, Meunier, ☉ A, Professeurs au Lycée ; Cuir, ☉ A, Minet, ☉ A, Inspecteurs primaires ; Tilmant, ☉ I, Directeur de l'école supérieure ; Dubus, ☉ I, instituteur ; Varoy, instituteur privé ; M^{lle} Hudelo, institutrice privée.

Brevet élémentaire : MM. Darchez, ☉ I, Froissard, ☉ I, Merchier, ☉ I, Professeurs au Lycée ; Druaux, ☉ I et Toussaint, ☉ I, Inspecteurs primaires ; Caudrelier, Dubus, ☉ I, Lesnes, Cavro, ☉ A, Christiaens, ☉ I et Willerval, Instituteurs à Lille ; Varoy, instituteur privé, à Lille ; M^{mes} Martin, ☉ A, Lesnes, Blanchart et Delhayé, Institutrices à Lille ; Hudelo, institutrice privée à Lille.

DOUAI. — *Brevet supérieur* : MM. Duhem, ✱, ☉ A, Président de chambre honoraire à la Cour d'appel ; Renaux, Martin, Offret, ✱, ☉ I, Lirondelle, ☉ A, et Hentjen, Professeurs au Lycée ; Chevallier, ☉ I, et Boutrois, ☉ I, Inspecteurs primaires ; Couvreur, ☉ A, instituteur privé à Gondécourt ; Perrin, ☉ A, Directeur de l'école normale ; M^{lle} Kieffer, ☉ A, Directrice de l'école normale ; M. Frixon, Professeur à l'école normale ; M^{me} Monsinjon, Professeur à l'école normale ; M. Reiter, ☉ I, Directeur de l'école supérieure.

Brevet élémentaire : MM. Duhem, ✱, ☉ A, Président de chambre honoraire à la Cour d'appel ; Paquier, ☉ A, Professeur au Lycée ; Perrin, ☉ A, directeur de l'école normale ; M^{lle} Kieffer, ☉ A, directrice de l'école normale ; Boutrois, ☉ I, Chevallier, ☉ I, Inspecteurs primaires ; Brabant, Aquart, Miniscloux et Breucq, Instituteurs ; Couvreur, instituteur privé à Gondécourt ; M^{me} Soyez, Institutrice.

VALENCIENNES. — *Brevet supérieur* : MM. Palante, Lafoscade,

Robin, \odot A, Professeurs au lycée; Lambert, \odot I, Inspecteur primaire à Valenciennes; Fenard, \odot A, Inspecteur primaire au Quesnoy; Damien, \odot A, Directeur de l'École supérieure; Champagne, directeur de l'École primaire supérieure de Denain; Fournet, instituteur privé à Valenciennes; M^{lle} Thiry, institutrice privée à Valenciennes.

Brevet élémentaire: MM. Robin, \odot A, Mascart, \odot A, Simonet, \odot A, Palante, Professeurs au lycée; Lambert, \odot I, Inspecteur primaire à Valenciennes; Villain, \odot A, Inspecteur primaire à Avesnes; Damien, \odot A, Directeur de l'École supérieure; Delsarte, Lasso, Instituteurs à Valenciennes; M^{mes} Fossart et Lenquette, Institutrices; MM. Champagne, Directeur de l'École primaire supérieure de Denain; Salangros, professeur à l'École supérieure de Valenciennes; Laurent, Professeur à l'École supérieure de Denain; Leleu, instituteur privé à Raimes; M^{lle} Bloquau, institutrice privée à St-Amand.

COMMISSION D'EXAMEN AUX BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE SUPÉRIEUR.

Président: M. Brunel, \odot *, \odot I, \otimes , Inspecteur d'Académie; MM. Froissard, \odot I, Darchez, \odot I, Merchier, \odot I, Professeurs au lycée de Lille; Toussaint, \odot I, Cuir, \odot A, Inspecteurs primaires; Christiaens, \odot I, Dubus, \odot I, Caudrelier, Lesnes, Richard, \odot I, et Richez, instituteurs à Lille; M^{mes} Blanchart, Martin, \odot A, Lesnes et Delhaye, Institutrices à Lille.

ASSOCIATIONS D'ANCIENS ÉLÈVES D'ÉCOLES PUBLIQUES.

Association des Anciens Elèves du Collège et du Lycée de Lille.

(Fondée le 3 juin 1857, reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1889.)

BUREAU: *Président*, M. Armand Houdoy; *Vice-Président*, M. Dasonville; *Secrétaire-Général*, M. Paul Thellier; *Secrétaire-Adjoint*, M. Raymond Rajat; *Trésorier*, M. Fromont.

COMMISSION: MM. Brassart; Cornée; Paul Crepy; Jules Lefebvre; Eugène Deplechin; Paul Dupire; Fauchille; Ovigneur; Oudart.

Associations amicales des Anciens élèves des Écoles primaires supérieures de Lille.

Ces Sociétés ont pour but de resserrer les liens d'amitié entre anciens condisciples, de patronner les élèves sortants ou sortis pour les aider dans le choix d'une carrière ou les secourir, de fonder des récompenses pour les élèves encore présents à l'École.

1^o ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GARÇONS (siège social à l'École, Boulevard Louis XIV).

Président: MM. Jules Lefebvre, \odot I. — *Vice-Président*: Alfred

Mongy, *, ☉ I. — *Trésorier* : Louis Broutin. — *Secrétaire* : Gaston Robbe.

2^e ÉCOLE SUPÉRIEURE DE FILLES (siège social à l'école, Boulevard des Écoles).

Présidente : M^{lle} Berthe Dugardin. — *Vice-Présidente* : M^{me} Abraham. — *Secrétaire* : M^{me} Decourtray. — *Vice-Secrétaire* : M^{lle} Bocquet. — *Trésorière* : M^{lle} Dufour.

ENSEIGNEMENT LIBRE.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Facultés catholiques de Lille.

Chancelier : M^{sr} Ed. Hautcœur ; *Recteur* : M^{sr} L. Baunard ; *Vice-Recteur* : M. le chanoine H. Didio ; *Bibliothécaire* : M. l'abbé Th. Leuridan ; *Chef du Secrétariat* : M. S. Frappé ; *Trésorier* : M. de Boninge.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE (61, rue du Port).

Doyen : M. le chanoine J. Didiot, *Théologie morale*. — *Professeurs* : M. le chanoine A. Pillet, r. Colbert, 185, *Droit canonique*. — M. le chanoine H. Moureau, r. Charles de Muysart, 15, *Dogmatique générale*. — M^{sr} Baunard, boul. Vauban, 56, *Patrologie*. — M. L. Salembier, r. du Port, 60, *Histoire ecclésiastique*. — M. H. Quilliet, r. d'Isly, 3, *Dogmatique spéciale*. — M. C. Rohart, r. d'Isly, 3, *Écriture sainte*. — M. E. Pannier, r. Boileux, 26, *Langues orientales*. — M. A. Chollet, r. d'Isly, 3, *Philosophie*.

FACULTÉ DE DROIT (rue François-Baes).

Doyen : M. le comte de Vareilles-Sommières, C⁺, villa Jeanne d'Arc, à Cantelieu.

Enseignement : 1^{re} année. — *Droit naturel*, M. Rothe, r. Princesse, 71 ter. — *Droit romain*, M. Arthaud, ✠, r. Roland, 62. — *Droit civil*, M. Lamache. — *Histoire du Droit français*, M. Rothe. — *Économie politique*, M. Béchaux, pl. Richebé, 4 bis. — *Apologétique*, M. le chanoine Moureau, r. Charles de Muysart, 15. — *Droit constitutionnel*, M. Groussau, ✠, Square Duilleul, 23. — *Conférences*, M. Duthoit.

2^e année. — *Droit naturel*, M. Rothe. — *Droit romain*, M. Ory, à Cantelieu. — *Droit civil*, M. de Vareilles, C⁺. — *Droit administratif*, M. Groussau, ✠. — *Droit criminel*, M. Gand, ✠, r. du Pont-Neuf, 44. — *Droit des gens*, M. Selosse, r. St-Pierre, 5. — *Conférences*, M. Duthoit.

3^e année. — *Droit canon*, M. le chanoine Pillet, r. Colbert, 185. — *Droit civil*, M. Delachenal, r. Colbert, 178. — *Droit commercial*, M. Trolley de Prévaux, r. Alexandre Leleux, 10. — *Procédure civile*,

M. Vanlaer, bd. de la Liberté, 127. — *Droit international privé*, M. Selosse. — *Les voies d'exécution*, M. Vanlaer. — *Droit maritime*, M. Trolley de Prévaux. — *Droit des gens approfondi*, M. Selosse. — *Législation industrielle*, M. Rothe. — *Législation financière*, M. Béchaux. — *Droit administratif approfondi*, M. Groussau, †. — *Conférences*, M. Duthoit.

DOCTORAT. — *Pandectes*, M. Ory. — *Droit coutumier et histoire approfondie du Droit français*, M. Lamache, r. Royale, 114. — *Droit constitutionnel*, M. Groussau. — *Droit civil approfondi*, M. Delachenal. — *Droit des gens*, M. Selosse. — *Conférences de droit romain*, MM. Arthaud et de Corbie. — *Conférences de droit commercial, droit criminel*, etc., MM. Trolley de Prévaux, Gand, †, etc.

Enregistrement et notariat, M. Vanlaer. — *Conférences, exercices et travaux pratiques*, MM. de Vareilles, Delachenal et Lamache pour le *droit civil*; MM. Groussau et Gand, pour le *droit public*; M. Béchaux, pour l'*économie politique*.

SECTION DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

Sociologie, M. le chanoine J. Didiot, r. Colbert, 127. — *Explication des encycliques de Léon XIII*, le R. P. Fristot. — *Principes de morale sociale*, le R. P. de Pascal. — *Histoire de la science politique*, M. A. de Margerie, ✱, I, C †. — *Les grands publicistes de l'Angleterre et de l'Allemagne*, M. l'abbé Looten, bd. Vauban, 54. — *Histoire contemporaine*, M. P. de la Gorce, r. Royale, 129. — *Les accidents du travail, les caisses de retraite des ouvriers mineurs*, M. Thellier de Poncheville, C †. — *Droit public comparé*, M. E. Duthoit. — *Apologétique*, M. le chanoine Moureau. — *Introduction générale à l'étude des sciences juridiques*, M. le comte de Vareilles, C †. — *Droit naturel*, M. Rothe. — *Economie politique*, M. Béchaux. — *Les personnes, la famille et la propriété en droit français*, M. Lamache. — *Droit constitutionnel*, M. Groussau, †. — *Histoire du droit public français*, M. Rothe. — *Législation de la presse*, M. Gand, †. — *Le gouvernement démocratique et les réformes nécessaires*, M. Groussau, †. — *Cours de langue allemande et de langue anglaise*.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE (58, rue du Port).

Médecine. — M. G. Eustache, doyen, r. Jacquemars-Giélée, 121. — Cours du semestre d'hiver : *Chimie*, M. Lenoble, r. Négrier, 28. — *Physique médicale*, M. Witz, †, bd. Vauban, 104. — *Histoire naturelle médicale*, M. Bernard, pl. aux Bleuets, 5. — *Thérapeutique et matière médicale*, M. Guermontprez, C †, r. Nationale, 132. — *Anatomie*, M. Rogie, †, r. de Bourgogne, 60. — *Pathologie élémentaire*, M. Derville, r. Jean-Sans-Peur, 44. — *Pathologie externe*, M. Rédier, r. de Pas, 1. — *Histologie*, M. Toison, à Douai. — *Accouchements*, M. Eustache. — *Médecine légale*, M. Delassus, r. Puebla, 1. — *Anatomie élémentaire*, M. Voituriez, bd. de la Liberté, 59 bis. — *Apologétique*, M. le chanoine Moureau.

— Cours du semestre d'été : *Chimie médicale*, M. Carrez, r. de Toul, 14. — *Physique médicale*, M. Witz, ✚. — *Histoire naturelle médicale*, M. Lienhart, r. des Roses, 26. — *Physiologie*, M. Baltus, r. d'Angleterre, 42. — *Pathologie élémentaire*, M. Voituriez. — *Pathologie interne*, M. Bouchaud, ✚, à Lommelet-Marquette. — *Anatomie pathologique*, M. Augier, ✚, r. Henri-Kolb, 48. — *Bactériologie*, M. Lemièrre. — *Médecine opératoire*, M. Faucon, r. Royale, 26. — *Hygiène*, M. Lavrand, r. Gombert, 4. — *Maladies des yeux*, M. Dujardin, bd. Vauban, 32.

Conférences et travaux pratiques : *Dissection*, M. Vallin, r. d'Inkermann, 12. — *Zoologie*, M. Bernard. — *Chimie*, M. Monnet. — *Médecine légale*, M. Delassus. — *Physique*, M. Lamblin. — *Histoire naturelle médicale*, M. Lienhardt. — *Physiologie*, M. Baltus. — *Histologie*, M. Toison. — *Bactériologie*, M. Lemièrre. — *Médecine opératoire*, M. Faucon. — *Anatomie pathologique*, M. Augier, ✚.

Cliniques : *Clinique médicale* (Hôpital de la Charité), M. Desplats, ✚, bd. Vauban, 56. — *Clinique chirurgicale* (Hôpital de la Charité), M. Duret, ✚, bd. Vauban, 99. — *Clinique obstétricale* (Maternité, rue du Port, 86), M. Eustache.

Cliniques complémentaires : Dispensaire Saint-Raphaël (rue du Port, 86). *Maladies nerveuses*, M. Bouchaud, ✚. — *Maladies des femmes*, M. Eustache. — *Maladies chirurgicales*, M. Faucon. — *Maladies internes*, M. Baltus. — *Maladies de la bouche et des dents*, M. Redier. — *Maladies de la peau*, M. Derville. — *Maladies des yeux*, M. Dujardin. — Dispensaire Saint-Camille (rue de la Bassée, 8). *Maladies chirurgicales*, MM. Delassus et Vallin. — *Maladies internes*, MM. Bernard et Voituriez. — *Maladies des oreilles, de la gorge et du nez*, M. Lavrand. — Hôpital Saint-Antoine (Boulevard Victor Hugo). *Maladies des enfants*, M. Augier, ✚. — *Chirurgie*, M. Guermontprez, C ✚.

Pharmacie. — Cours du semestre d'hiver : *Chimie*, MM. Schmitt, ✚, r. Pierre Martel, 7 et Lenoble. — *Physique*, M. Witz, ✚, bd. Vauban, 104. — *Botanique générale*, M. le chanoine Boulay, r. Mercier, 14. — *Zoologie*, M. Bernard. — *Minéralogie*, M. le chanoine Bourgeat, r. Charles de Muysart, 15. — *Thérapeutique et matière médicale*, M. Guermontprez, C ✚. — Cours du semestre d'été : *Chimie*, MM. Schmitt, ✚, et Carrez. — *Physique*, M. Witz, ✚. — *Botanique*, MM. le chanoine Boulay et Lienhart. — *Minéralogie*, M. le chanoine Bourgeat. — *Pharmacie*, M. Schmitt, ✚.

Conférences et travaux pratiques : *Chimie*, M. Monnet. — *Zoologie*, M. Bernard. — *Botanique*, M. le chanoine Boulay. — *Pharmacie*, M. Baelde, r. de l'Hôpital-Militaire, 60. — *Herborisations*, M. Lienhardt.

FACULTÉ DES LETTRES (rue François Baes).

Doyen : M. A. de Margerie, ✚, I, C ✚, *Philosophie*. — *Professeurs* : Mgr Baunard, *Eloquence sacrée*. — M. V. Canet, *Histoire et géographie*. — M. A. Charaux, ✚, *Langue et littérature fran-*

caise. — M. l'abbé Rambure, *Langue et littérature latine*. — R. P. Le Génissel, *Langue et littérature grecque*. — M. l'abbé Cliquennois, *Philologie et grammaire comparée*. — M. l'abbé Looten, *Littératures étrangères*. — R. P. Herrengt, *Conférences de langue et de littérature grecque*. — M. l'abbé Bayard, *Conférences de langue et de littérature latine*.

FACULTÉ DES SCIENCES (Rue de Toul).

Doyen: M. le chanoine Boulay, r. Mercier, 14, *Botanique*. — *Professeurs*: M. E. Villié, $\frac{1}{2}$, boul. Vauban, 78, *Calcul différentiel et intégral*. — M. de Salvert, *Mécanique rationnelle*. — M. l'abbé Stoffaës, boul. Vauban, 58, *Algèbre et géométrie*. — M. E. Schmitt, $\frac{1}{2}$, *Chimie*. — M. A. Witz, $\frac{1}{2}$, bd. Vauban, 104, *Physique*. — M. le chanoine E. Bourgeat, *Géologie et Minéralogie*. — MM. Alix et Vanoye, *Zoologie*. — M. Maurice, *Anatomie et embryogénie comparées*. — Cours complémentaires: M. Villié, *Géométrie descriptive*. — M. l'abbé Stoffaës, *Astronomie*.

Les cours et les laboratoires nécessaires pour la préparation du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, institué par le décret relatif à la nouvelle organisation des études médicales, sont ouverts dans le local de la faculté des sciences et dans sa dépendance nouvellement construite.

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES INDUSTRIELLES (rue de Toul)

(Annexée aux Facultés catholiques).

Directeur: M. le Colonel Arnould, $\frac{1}{2}$, Ancien élève de l'École polytechnique, r. Princesse, 59.

Enseignement: R. P. Fristot, r. Négrier, 22, *Cours de morale religieuse et de Droit naturel*. — M. Stoffaës, *Mathématiques*; M. A. Witz, $\frac{1}{2}$, *Physique industrielle et cours spécial d'électricité*. — M. Lenoble, *Chimie organique et chimie industrielle*. — M. Villié, $\frac{1}{2}$, *Analyse et mécanique rationnelle*. — M. Frémaux, r. de Flandre, 9, *Organes de machines et Dessin industriel*. — M. Béchaux, *Economie sociale*. — M. Seloisse, *Commerce et bureau commercial*. — M. Trolley de Prévaux, *Droit commercial et industriel*. — M. Lamache, *Droit administratif*. — M. P. Vilain, boul. Bigo-Danel, 12, *Construction*. — M. C. Maurice, *Histoire naturelle appliquée à l'industrie*. — M. l'abbé Vassart, *Teinture et matières colorantes*. — M. Arnould, $\frac{1}{2}$, *Filature et technologie*. — M. P. Bernard, *Hygiène industrielle*. — M. F. Fidèle, *Dessin de tissage, esquisse et mise en carte*. — MM. Helluy, r. Grande Chaussée, 46, et Ryan, *Allemand et Anglais*. — *Travaux pratiques de chimie industrielle, d'électricité, de teinture, de filature et de tissage*.

Troisième année spéciale aux candidats ingénieurs: M. Arnould, $\frac{1}{2}$, *Travaux publics*. — R. P. Séverin, *Résistance des matériaux*. — M. Lenoble, *Chimie analytique*. — R. P. Séverin, *Topographie*. — M. le chanoine Bourgeat, *Géologie et minéralogie appliquées à l'art de*

Ingénieur. — *Travaux pratiques de chimie analytique et de géologie.*
— *Projets de routes, de ponts, de machines et d'installations d'usines.*

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES AGRICOLES (rue de Toul)

(Annexée aux Facultés catholiques).

Directeur : M. de Ranglandre.

Enseignement : R. P. Fristot, *Religion et morale.* — M. V. Canet, *Histoire et géographie.* — M. Stoffaes, *Mathématiques.* — M. le chanoine Bourgeat, *Géologie et minéralogie.* — M. Schmitt, ✚, *Chimie.* — M. A. Witz, ✚, *Physique et météorologie.* — M. Van Oye, *Botanique et zoologie.* — M. Béchaux, *Economie sociale.* — M. de Ranglandre, *Agriculture générale, économie rurale, industries agricoles, arboriculture, sylviculture, viticulture, horticulture.* — M. Descarpentries, *Médecine vétérinaire et zootechnie.* — Cours et conférences de *littérature, de langue anglaise, de langue allemande, de droit civil, de droit rural, de procédure civile, de droit administratif, de droit commercial, de statique, de mécanique, de génie rural et d'apiculture.*

École pratique d'agriculture de Genech (par Templeuve). — M. l'abbé P. Dehau, *directeur ecclésiastique.* — M. Chombart, *directeur agricole.* — Enseignement théorique et pratique, par les deux directeurs et par des professeurs des Facultés catholiques et de l'École des Hautes Études agricoles. — Domaine et ferme de 75 hectares pour les travaux pratiques d'agriculture.

Association des Anciens Étudiants des Facultés catholiques de Lille.

Cette association a pour but de conserver et de fortifier les relations amicales formées entre ses membres durant le cours de leurs communes études. Elle compte actuellement environ 600 adhérents. Chaque année, l'association publie un compte-rendu de ses travaux, suivi de la liste de ses membres et des résultats des divers concours institués par elle pour les étudiants des Facultés et pour les élèves de l'enseignement secondaire libre.

Président : M. l'abbé Th. Leuridan, bd. Vauban, 60. — *Vice-Présidents* : MM. H. Quilliet et S. Thieullet. — *Secrétaire* : M. G. Herlin. — *Trésorier* : M. P. Mallebranche. — *Vice-Secrétaire* : M. J. Gervais.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE LIBRE.

Armentières : MM. l'abbé Richard. — *Bantigny* : Bachelet. — *Bailleul* : l'abbé Balois. — *Bavai* : l'abbé Fournier. — *La Bassée* : l'abbé Demoulin. — *Bergues* : l'abbé Rajon. — *Cambrai* : l'abbé Foulon. — *Douai* : l'abbé Reboux. — *Dunkerque* : l'abbé Durant. — *Gondécourt* : Couvreur, A. — *Estaires* : l'abbé Catteau. — *Lille* : Lang; Pilate; l'abbé Denoyelle; l'abbé Schmit; l'abbé Didio. — *Loos* : l'abbé Dehaene. — *Marcq-en-Barœul* : l'abbé Dieu. — *Merville* : l'abbé Thomann. — *Hazebrouck* : l'abbé Baron,

l'abbé Denys. — *Roubaix* : l'abbé Chabé. — *Saint-Amand* : l'abbé Moreau. — *Tourcoing* : l'abbé Leblanc. — *Valenciennes* : l'abbé Sapelier.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL.

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix.

Place Chevreul, 1, 3, 5, et 7, rue de l'Ermitage.

Par décret en date du 9 février 1883, rendu en exécution de la loi du 5 août 1881, les Ecoles municipales académiques de Roubaix ont été érigées en établissement national qui prend le titre d'Ecole nationale des Arts industriels.

Les attributions du Conseil supérieur de l'Ecole ont été définies par l'article 9 de la convention intervenue le 28 novembre 1882 entre la ville de Roubaix et l'Etat.

Ce Conseil est composé comme suit : *Membres de droit* : MM. Vel-Durand, C. ✱, ☉ I, ☽, Préfet du Nord, *Président*; Henri Carrette, Maire de Roubaix, *Premier Vice-Président*; Julien Lagache, Président de la Chambre de commerce; Manufacturier, *Deuxième Vice-Président*; Henri Verlais, ☉ I, *Administrateur, Secrétaire du conseil*.

Membres électifs. — MM. Achille Scrépel, Sénateur; G. Riche, Ingénieur; Edouard Roussel, Manufacturier; Ch. Junker, Filateur; J.-B. Meillassoux, Teinturier; A. Ryo, Ingénieur; Ed. Dupire, ☉ A, Architecte; Ad. Prouvost, Manufacturier; Eloy Duvillier, membre de la Chambre de Commerce.

M. Jean Monfils, ☉ A, *Secrétaire, Agent comptable*.

PROFESSEURS. — *Cours préparatoire de Dessin à main levée* : M. E. Bouzin; — *Cours élémentaire, moyen de Dessin, Perspective et Histoire de l'Art* : M. A. Sératzki, ☉ A; — *Cours supérieur de Dessin, d'Anatomie artistique, de Peinture à l'huile et à l'eau, d'Histoire et de Composition décorative* : M. L. Priou; — *Cours de Modelage, de Sculpture, de mise au point, de Sculpture sur bois, sur pierre, sur marbre*, M. E. Ollé; — *Cours de Dessin linéaire, de Géométrie plane, d'Arithmétique, d'Algèbre, de Géométrie dans l'espace*; M. A. Faïdherbe; — *Cours de Géométrie descriptive, mécanique appliquée, croquis de machines* : M. G. Druennes; — *Cours d'Architecture, de Construction générale pour les ouvriers du bâtiment* : M. Barbotin; — *Cours de Chimie industrielle, de Physique industrielle, de manipulations de Chimie industrielle* : M. A. Béghin; *Préparateur* : M. J. Declercq; — *Cours de Teinture, d'Impression, d'apprêt, de fabrication de matières colorantes* : M. H. Lagache; N., *professeur-adjoint*; *Préparateurs* : MM. P. Fournier et R. Wagnon; — *Cours de Tissage* : M. Ch. Vinque; M. L. Blay; *Professeur-Adjoint*; — *Cours de Travaux pratiques de Remettage*; MM. Decottignies et Florquin; — *Cours de chauffeurs* : M. P. Bonet.

SURVEILLANT CHEF : M. G. Nogaret.

Surveillants : MM. H. Notte, A. Boutteville, A. Monnier.

Concierge Appareteur : M. J. Verbeck.

Concierge : M. G. Béart.

Chauffeur-Mécanicien : M. J. Lechantre.

Institut industriel du Nord de la France.

L'Institut industriel du Nord de la France a été fondé par délibérations du Conseil général du département en date du 20 août 1872 et du Conseil municipal de Lille du 5 octobre suivant.

La durée des études est de trois années.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — Le Conseil d'administration de l'Institut a été institué par un arrêté préfectoral en date du 15 octobre 1890.

Il se compose de :

MM. le Préfet du Nord, *Président*; Sculfort, *, Sirot, A, Conseillers généraux; le Maire de Lille; le Président de la Chambre de Commerce de Lille; de Lapersonne, I, Doyen de la Faculté de médecine; Gosselet, *, I, Doyen de la Faculté des Sciences; Porion, Distillateur à St-André; Vancauwenberghe, Filateur à St-Pol-sur-Mer; Parsy, Administrateur de la Société des ciments de Perne; le Directeur de l'Institut, *Secrétaire*.

Secrétaire-adjoint du Conseil: M. Stoclet, A, Sous-directeur.

Ce Conseil tient ses séances à l'Institut, sur la convocation du Préfet, Président.

ADMINISTRATION. — MM. Gruson, *, I, O I, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, *Directeur*; Stoclet, A, Ingénieur des Ponts et chaussées, *Sous-Directeur et Directeur des études*; Rouquette, *, Capitaine en retraite, *Inspecteur principal, Trésorier*; Boquillon, *, Capitaine en retraite, *Inspecteur des études*; Waidmann, *, capitaine en retraite, *idem*; Huguet, *, Capitaine en retraite, *idem*; Longis, *, Commandant en retraite, *Inspecteur-Econome*.

ENSEIGNEMENT. — *Mathématiques pures et appliquées* : MM. Demartres, I, Doyen honoraire de la Faculté des Sciences; Souillart, *, I, Professeur à la Faculté des Sciences; Bouvart, I, Professeur au Lycée de Lille; Boulanger, Agrégé des Sciences mathématiques, r. Caumartin, 80. — *Mécanique rationnelle* : Petot, A, Professeur à la Faculté des Sciences. — *Mécanique appliquée et construction des machines* : Stoclet, A, Ingénieur des Ponts et chaussées; Chapuy, Ingénieur au corps des Mines; Codron, A, ancien élève de l'École des Arts et Métiers de Châlons. r. Solferino, 270. — *Constructions industrielles* : Briotet, Ingénieur des Ponts et Chaussées. — *Chemins de fer* : Delbecque, Ingénieur en chef des ateliers du chemin de fer du Nord. — *Physique générale* : Damien, I, I, Professeur à la Faculté des Sciences. — *Physique*

industrielle et Métallurgie : Hermant, Ingénieur, ancien élève de l'École des Mines de Paris, r. Masséna, 22. — *Chimie générale* : Paillot, \odot A, agrégé à la Faculté des Sciences. — *Chimie analytique* : Lacombe, Ingénieur, ancien élève de l'École centrale des Arts et Manufactures, r. de Bourgogne, 41. — *Chimie industrielle* : Buisine, \odot A, \otimes , Professeur à la Faculté des Sciences. — *Teinture et apprêts* : Viollette, \ast , \odot I, \otimes , Doyen honoraire de la Faculté des Sciences. — *Cours élémentaire d'électricité* : Paillot, \odot A, agrégé de la Faculté des Sciences. — *Electricité théorique* : Brunhes, Professeur à la Faculté des Sciences. — *Electricité pratique* : Neu, ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur électricien, pl. du Temple, 5. — *Filature et tissage* : Dantzer, Ingénieur, r. St-Augustin, 33. — *Minéralogie et Géologie* : Paul Hallez, \odot I, Professeur à la Faculté des Sciences. — *Sucrerie et distillerie* : Viollette, \ast , \odot I, \otimes , Doyen honoraire de la Faculté des Sciences. — *Droit* : Deschamps, Professeur à la Faculté de droit. — *Géographie industrielle* : Cons, \odot I, Professeur à la Faculté des Lettres. — *Comptabilité* : Cochez, ancien élève de l'École des arts industriels et des Mines de Lille, r. St-Gabriel, 7. — *Dessin et travaux d'atelier* : Codron, \odot A, Ingénieur, ancien élève de l'École des Arts et Métiers de Châlons, et Dantzer, Ingénieur. — *Lever de plans et nivellement* : Mallet, Conducteur principal des Ponts et chaussées, r. Brûle-Maison, 36. — *Hygiène* : Richard, \odot \ddagger , Docteur en médecine, r. de la Barre, 46. — *Manipulations* : Flourens, Directeur du laboratoire, r. Jean-sans-Peur, 4. — *Travaux pratiques d'électricité* : Pennétier, Inspecteur des Services électriques au chemin de fer du Nord. — *Langue française* : Lesnes, Directeur d'école primaire à Lille, r. de Wazemmes, 49.

Le personnel de l'enseignement comprend en outre des professeurs de langues vivantes et de dessin, des interrogateurs, des chefs d'atelier et des contre-maîtres d'ajustage, de menuiserie et d'électricité pratique.

Association amicale des Anciens Élèves de l'Institut du Nord.

(Siège social : rue Faidherbe, 47).

Cette Société a été organisée en 1875 et les statuts qui la régissent ont été approuvés par arrêté préfectoral en date du 8 décembre 1875. Elle a pour but de maintenir entre les anciens élèves de l'Institut l'esprit de confraternité et les relations amicales, de reliait successivement les promotions entre elles, de tenir les associés au courant des progrès industriels et commerciaux; enfin, de leur ouvrir des débouchés en recherchant pour eux les emplois vacants. — La Société comprend environ 500 membres titulaires. *Le secrétariat est ouvert tous les soirs, de 5 h. 1/2 à 7 h.*

BUREAU : *Président* : M. Paul Gaillet; *Vice-Présidents* : MM. Ar-

mand Bauvin, Henri Bourdon; *Secrétaires* : MM. René Lamérand, René Peyre; *TTrésorier* : M. Alexandre Delay.

COMITÉ D'ADMINISTRATION : MM. Ernest Declercq; Gaston Hallez; Paul Galley, Henri Brunnin, Achille Cormorant, Joseph Colas; Gustave Flourens, Etienne Batteur, Léon Boivin, Armand Séc. — MM. Désiré Mallet, Alfred Goblet, Paul Parsy, Paul Bonet, *anciens présidents*.

Secrétaire-adjoint : M. Eugène Chuffart.

École Supérieure de Commerce de Lille et de la région du Nord.

(36, rue Nicolas-Leblanc, Lille).

L'École supérieure de commerce de Lille et de la région du Nord a été fondée par la Chambre de Commerce de Lille qui l'administre et qui la dirige avec le concours de la ville de Lille et des Chambres de Commerce du département.

Reconnue par l'État (décret du 12 juillet 1892), l'École supérieure de commerce est placée dans la catégorie des établissements d'instruction visés par l'art. 23 de la loi du 15 juillet 1892 sur le recrutement de l'armée, et est par conséquent admise à délivrer des diplômes conférant une remise de deux années de service militaire.

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT : M. le Préfet du Nord, *Président d'honneur*; MM. J. Le Blan, O *, président de la Chambre de Commerce de Lille, *Président*; Le Gavrian, député, vice-président de la Chambre de Commerce, *Vice-Président*; le maire de Lille, les présidents des Chambres de Commerce du département, *membres de droit*; Édouard Agache, *, Président de la Société Industrielle du Nord de la France, Anatole Descamps, Edmond Faucheur, *, *membres de la Chambre de Commerce de Lille*; Henri Trannin, O I, directeur, *Secrétaire*.

ADMINISTRATION : MM. Henri Trannin, O I, docteur ès-sciences, *Directeur*; Gustave Brillion, *, chef de bataillon du Génie en retraite, r. d'Antin, 27, *Sous-Directeur, Econome*; Cappart, r. Nicolas-Leblanc, 36; Carré, r. Ratisbonne, 12; Foucray, r. Nicolas-Leblanc, 36; de St-Léger, r. Nicolas-Leblanc, 36, *licenciés, Sous-Inspecteurs*.

PERSONNEL ENSEIGNANT : *Commerce et comptabilité* : MM. Roron; pl. Sébastopol, 13; *Anglais* : Hirsch d'Aubyn, Devin, O A, professeurs au Lycée; *Allemand* : Rohmer, O A. Muller, O A, professeurs au Lycée; *Espagnol* : Hacquin, O A; *Mathématiques* : Lefebvre, O I, professeur au Lycée; *Marchandises et essais* : Moniez, O I, professeur à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie; *Géographie économique* : Merchier, O I, professeur au lycée; *Histoire du Commerce* : Cons, O I, professeur à la Faculté des Lettres; *Législation commerciale et maritime* : Féder, O I, doyen de la Faculté de Droit; *Législation industrielle et ouvrière* : Vallas, O A, professeur

à la Faculté de Droit; *Législation fiscale et douanière*; *Economie politique*: Deschamps, professeur à la Faculté de Droit; *Transports et outillage*: Bonnin, ingénieur des Arts et Manufactures, r. Gauthier-de-Châtillon, 3; *Chimie organique*: Violette, *, ☉ I, ☼, doyen honoraire de la Faculté des Sciences; *Commerce des textiles, fils et tissus*: Dantzer; *Calligraphie*: Dubus, ☉ I; *Français*: Foucray; *Cours préparatoire*: Cappart, Carré, Foucray, de St-Léger, licenciés.

École nationale des industries agricoles de Douai.

Cette école a pour but de préparer et de former, pour la conduite des sucreries, des distilleries, des brasseries et autres industries annexes de la ferme, des hommes capables de les diriger. Elle sert en outre d'école d'application aux élèves sortant de l'Institut agronomique et des Ecoles nationales de l'Etat. Elle reçoit enfin, à titre d'auditeurs libres, les personnes désireuses d'étudier une industrie agricole ou une question spéciale à ces industries.

Directeur: MM. Nugues; *Econome-comptable*: Poncelet; *Commissaire*: Corbet.

PROFESSEURS: *Sucrerie*: MM. Vivien, ☉ A; *Distillerie*: Lévy; *Brasserie*: Moreau; *Mathématiques, mécanique et dessin géométrique*: Leduc, ☉ A; *Législation, économie rurale*: Bertauld; *Agriculture et zootechnie*: Troude; *Physique et chimie*: Saillard; *Dessin industriel et construction*: Codron, ☉ A; *Comptabilité*: Poncelet.

Surveillant-concierge: M. Bailleul.

École pratique d'Industrie et de Commerce à Fourmies.

Directeur: M. Ballot, ☉ I.

Institution de Sourds-Muets et de jeunes Aveugles.

Cet établissement forme deux maisons: l'une pour les garçons, à Ronchin; l'autre pour les filles, à Lille. Des classes spéciales y sont ouvertes pour les jeunes aveugles.

Comité de surveillance: MM. le Maire de Lille, *Président*; Théodore Aronio, Propriétaire, r. Royale 91; docteur Billon, *, à Loos; docteur Wannebroucq, *, ☉ I.

Directeurs des Sourds-Muets: les Frères de Saint-Gabriel.

Consultations tous les jours pour: 1^o les soins à donner aux jeunes enfants sourds-muets ou aveugles; 2^o la correction des défauts de prononciation des entendants-parlants.

Directrices des Sourdes-Muettes: les Sœurs de la Sagesse.

Le Conseil général, dans sa session d'août 1888, a voté en faveur de ces écoles une somme de 59,000 fr. pour l'entretien de bourses et demi-bourses de sourds-muets et de bourses et demi-bourses de jeunes aveugles.

UNION DES ÉTUDIANTS DE L'ÉTAT DE LILLE.

L'Union des Étudiants de l'État, de Lille, fondée en 1881, est la plus ancienne association d'Étudiants de France. C'est par elle qu'ont été fondées : la section de Lille de l'Union française de la Jeunesse (1885) et l'Oeuvre de l'Arbre de Noël (1890). Elle a, en outre, prêté son concours à toutes les fêtes de bienfaisance organisées dans notre région.

Présidents honoraires : Baron J. de Guerne *, * I; D^r Baude ; R. Paillot, * A. et Lepage, * A. — *Président* : MM. Raymond Rajat ; *Vice-Président* : Conte ; *Secrétaire* : Nouveau ; *Trésorier* : Hautefeuille ; *Bibliothécaire* : Carnoye.

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE.

(Cours libres).

*Société d'instruction populaire, reconnue d'utilité publique
par décret du 12 Mai 1893.*

L'Union française de la Jeunesse a fondé à Lille une Section. L'association a pour but la diffusion aussi grande, aussi variée que possible, des connaissances primaires ou professionnelles que doit posséder tout homme appelé à vivre de son labeur ; pour moyens d'action : les subventions, les donations, les cotisations et surtout le dévouement personnel de chacun de ses membres.

Le succès des cours, qui sont suivis par plus de 500 auditeurs, prouve la faveur dont jouit l'Association.

BUREAU : *Président* : MM. R. Paillot, * A, agrégé des sciences physiques ; *Vice-Présidents* : F. Pérot, avocat, et Clarinval, licencié ès sciences ; *Secrétaire général* : R. Rajat, Président de l'Union des Étudiants de l'État ; *Secrétaire-adjoint* : M. Desalles, professeur de l'Union ; *Trésorier* : Omer Bigo, industriel.

Comité : MM. Ch. Bailliez, avocat ; Boulanger, agrégé des sciences mathématiques ; G. Houbbron, homme de lettres ; A. Sée, ingénieur.

Professeurs : MM. Lepage, * A, *tir théorique et pratique* ; Carpentier, *diction et déclamation* ; Saralier, *aquarelle* ; Bugnon, *comptabilité* ; Piccolati, *italien* ; Hacquin, * A, *espagnol* ; Arnold, *prononciation anglaise* ; Hugodot et Desalles, *sténographie* ; Boutchoulsky, *russe* ; Letombe, *machines à vapeur* ; Dubar, *géographie commerciale* ; Wahanin, *dessin (hommes)* ; Braun, *allemand* ; Bonenfant, *solfège élémentaire* ; M^{lle} Depondt, *dessin (jeunes filles)*.

ETABLISSEMENTS ET SERVICES DE BIENFAISANCE.

HOSPICES ET HOPITAUX.

Le nombre des Etablissements hospitaliers existant dans soixante-sept villes ou communes du Département du Nord est de quatre-vingt-huit, savoir : 54 hospices, 12 hôpitaux et 22 hospices-hôpitaux ; les renseignements sur ces établissements sont donnés dans la 2^e partie de l'Annuaire.

BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Il existe dans presque toutes les Communes du Département des Bureaux de Bienfaisance chargés de distribuer des secours à domicile aux indigents. La plupart de ces Etablissements possèdent des biens provenant d'anciennes fondations ; les revenus sont employés en distributions d'argent, d'aliments, de vêtements, d'effets de couchage, et en honoraires des officiers de santé chargés de visiter les malades pauvres.

Aux termes des articles 1 et 4 de la loi du 5 août 1879, chaque Commission administrative des Hospices et Bureaux de bienfaisance est composée du Maire, de deux membres élus par le Conseil municipal, et de quatre autres membres nommés par le Préfet, ou, en cas de renouvellement total ou de création nouvelle, par le ministre de l'Intérieur sur la proposition du Préfet.

En exécution de l'art. 2 de ladite loi, le nombre des membres renouvelables peut, en raison de l'importance des établissements et des circonstances locales, être augmenté par un décret spécial rendu sur l'avis du Conseil d'État.

La présidence appartient au Maire. Le Président a voix prépondérante en cas de partage.

PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES HOSPICES ET DES BUREAUX DE BIENFAISANCE. (*)

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Avesnes. — *Hospices* : MM. Edouard Chevreux ; Briatte ; Neullies ; Clavon ; Lisange ; Caplain. — *M. Hazard, Receveur.* — *Bureau de bienfaisance* : MM. Adolphe Druart ; Lisange ; E. Dubois, A ;

(*) Nous ne pouvons donner ici toutes les administrations des bureaux de bienfaisance, dont le nombre s'élève à 640 ; nous n'indiquons que celles des lieux où il existe en même temps des hospices.

Wauthier-Bernard; Collinet-Azambre; Henri Pécard. — M. Hazard, *Receveur*; M. Bisiaux, *Secrétaire*.

Bavai. — *Hospice*: MM. Peyron; Henri Bernard, fils; Druard; Delannoy; E. Levent; Wattiez. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Fournier; Mabile; Druet; Druart; Wattiez; François.

Hautmont. — *Hospice*: MM. J. Collet; Desailly; A. Collet; Dupagny; Glin; Gehu. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Coutenseaux-Colmant; Delhayé; Camuseaux, Gehu, Derombies.

Landrecies. — *Hospice*: MM. Martin; Légé; Leblond; Lefrancq; Auguste Crapez; Vendois. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Marie; Bonnaire-Minon; Delcambre; Fournéz; Sculfort-Renard; Félix Henri. — M. Leveau, *Receveur*.

Maubeuge. — *Hospice*: MM. Wautier; Dubois; Berteau; Herbecq; Mazel; Duvivier. — Gir, *Receveur*; Choinet, *Secrétaire et Econome*. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Pesant; Arnoux; Huart; François; Colart; Pesant-Lahanier. — Choinet, *Secrétaire et Econome*; Levent, *Secrétaire*.

Le Quesnoy. — *Hospice*: MM. Moutier; Despaigne; Blanchard; Laborde; Gillard; Boursier. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Menu; Vermez; Lamelin; Lays; Défossez. — MM. Déchy, *Receveur*; — Féron, *Secrétaire*; Blanchard, *Econome*.

Ohain. — *Hospice*: MM. Divry; Goblet; Raux; Delval; Corbier; Jonequin. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Divry-Hanoteau; Corbier-Hardy; Gontier.

Solre-le-Château. — *Hospice*: MM. Delcambre; Michaux; Pourpoint; Prissette; Dupont; Blas. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Delcambre; Legrand; Blas; Magy; Huriau; Edmond Pourpoint. — M. Mantoulet, *Receveur*.

Wignehies. — *Hospice*: MM. Boussus, ✱; Delahaye; Bastien; Bernaux; Dupont et Neuville. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Danloux; Bernaux; Wiart; Lejeune; Debouzy et Piette.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Cambrai. — *Hospices*: MM. Paul Bersez; Alfred Parent; Alexandre Ronnelle; Chappeau; Henri Parent et Duez. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Fénelon Caplicz; Augustin Lesage; Hyacinthe Maréchal; Vrasse; Ramette; Alfred Leroy. — Cyriaque Brasselet, *Receveur*; Béal, *Econome-comptable*; Delattre, *Secrétaire*.

Le Cateau. — *Hôpital Paturle*: MM. Noël Basquin, *Vice-Président*; Charles Ponsin; Flament-Gabet; Regnaudin-Cousin; Ernest Seydoux; Emile Danjou. — M. France, (M), *Receveur et Secrétaire*. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Morcrette; Picard; Degrémont; Collery; Desse; Durant. — M. France, (M), *Receveur et Secrétaire*.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Douai. — *Hospices*: MM. Dubois-Estabel; Boniface; Gracy; Evrard, (A); F^d Nutly; Jésupret. — *Bureau de bienfaisance*:

MM. Baude ; Luce ; Michel Bottin ; Picquet ; Pépin ; Frey. — *Receveur* : M. Roussel ; *Econome-comptable* : Jouvenet ; *Secrétaire* , Bertin Vasse.

Orchies. — *Hospice* : MM. J.-B. Wardavoir ; Louis Willoquet ; Henri Bleuzeit ; Edouard Posteaux ; J.-B. Desespringalle ; Justin Broutin. — *Bureau de bienfaisance* : MM. J.-B. Lepetit ; Henri Tonnel ; J.-B. Henno ; Alexandre Naveau ; J.-B. Descarpentries ; Henri Posteaux. — *Receveur et Secrétaire* : M. Lorthioir.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Bergues. — *Hospices* : MM. Trystram ; Verelytte ; J^{ie} Swynghedauw ; Carouille ; B. Lassaël ; B. Lips. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Arthur Carpentier ; Lassaël ; J^{ie} Swynghedauw ; Trystram ; Vanderhaeghe ; B. Lips ; Vercnocke, *Receveur-économe-comptable* ; Braets, *Secrétaire de l'hospice* ; E. Swynghedauw, *Secrétaire du bureau de bienfaisance*.



Bollezeele. — *Hospice* : MM. Amand Cabotse ; Benoît Beck ; Curé ; Jules Dehaene ; Polydor Monsterleet ; Alphonse Ryckelynck ; Aimé Bonduaeux. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Ed. Bonduaeux ; Pharaïldis Cattoor ; Charles Delater ; Aimé Paccou ; Charles Ryckelynck ; Polydor Monsterleet.

Bourbourg. — *Hospice* : MM. V. Declerq ; Adonis Tettart ; Ed. Longueval ; B. Vandenbroucque, ☼, Abdon Lysensoone. — *Bureau de bienfaisance* : — Les mêmes. — *Receveur* : M. Decroocq, *Secrétaire-économe* : M. Cattoen.

Bray-Dunes. — *Hospice et bureau d'assistance* : MM. Ch.-Louis Wallyn ; Pierre Gryson ; Fidèle Sizier ; Gustave Popieul ; Ch.-Louis Pichon ; Norbert Dewaele ; Bernard Leynaert ; — M. Littaye, ✱, *Chef du service de la marine, à Dunkerque*, représentant du fondateur.

Dunkerque. — *Hôpital-Hospice* : MM. E. Vézien, O ✱ ; *Vice-Président*, G. Féron ; Daigremont, ☉ A ; Ch. Lefebvre ; J. Gourliou, E. Beauvillain, *Membres* ; l'abbé Carnel, *Aumônier* ; Vanthielt, *Receveur* ; Belpaeme, *Econome* ; Deckmyn, ☉ A, *Secrétaire* ; Duriau, ✱, ☉ A, *Médecin en chef* ; Herbart, *Médecin-adjoint* ; Ruysen, *Chirurgien en chef* ; Blankaert, *Chirurgien-adjoint* ; Vaneste, ☉ A, *pharmacien*. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Terquem, ✱, ☉ 1, *Vice-Président* ; Mancel, O ✱ ; A. Leroy ; E. Lano ; C. Chamonin ; H. Lefebvre, *Membres* ; Vanthielt, *Receveur-Econome* ; Mine, *Secrétaire*.

Esquelbecq. — *Hospice* : MM. Raymond Mourmant, ☼ ; Auguste Clyti ; Désiré Lootvoet ; Amand Schoemacker ; Alidor Lembrez, ☼ ; Louis Cappelaere. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Amand Schoemacker ; Désiré Lootvoet ; Auguste Clyti ; Raymond Mourmant, ☼ ; Alidor Lembrez, ☼ ; Martin Hamez.

Gravelines. — *Hospice*: MM. Daullé; Lamant; Charles Bracq; Demarle-Fetel,  A, ; Victor Salomé et Jh. Merlin. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Verheyden-Vigreux; U. Valentin; Merlin-Salomé; Constantin Wasca; Ch. Bernard; Lamant.

Hondschoote. — *Hospice*: MM. Sapelier; Deturck et Bertrand. — *Bureau de bienfaisance*: Les mêmes. — *Receveur des deux administrations*: M. Versmisse; *Secrétaire*: M. Zoete.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

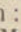
Bailleul. — *Hospice*: MM. E. Delcour; Eugène Cortyl; Houriez; Becuwe; Verhaegen; Cuisinier. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Charles Flahault; Coubronne, curé-doyen; Paul Perrier; Elie Seynave; Dufour; Fritel de Châteauneuf. — *Receveur et Secrétaire*: Ch. Hopsomer; *Econome-comptable*: Declercq.

Caestre. — *Hospice*: M. Charles Desmarescaux; Emile Théry; Henri Notteau; Jules Heusèle; Auguste Quilliot; Louis Fobert. — *Bureau de bienfaisance*: Les mêmes.

Cassel. — *Hospice*: MM. Aimé Desmyttère, ; Louis Marant; Alexis Bascop; Charles Groniez; Joseph Sockeel; Léopold Vermersch. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Desmyttère, , Marant; Bécuwe, Laporte,  A, Loorius, Singer; *Receveur et Secrétaire*: Decousser; *Econome-comptable*: Polaert.

Estaires. — *Hospice*: MM. Wattine; J.-B.-Louis Blanquart; Fénart-Permanne; Paul Leconte; Bremme et Sion. — *Receveur-économe*: M. Bertein. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Watine; J.-B.-Louis Blanquart; Eugène Leconte; Sion; A^{te} Gamelin et Fénart-Vanhove. — *Receveur*: M. Bertein.

Haverskerque. — *Hospice*: MM. l'abbé Honoré, curé; Florimond Mayolle; Ignace Colson; Prosper Sarazin; Hector Lotte; Etienne Pruvost. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Albert Danel; J.-B. Mayolle; Prosper Sarazin; Hector Lotte; Etienne Pruvost et Hugues Wilpote.

Hazebrouck. — *Hospice*: MM. Hippolyte Verlynde, *Vice-Président*; Salomé, curé-doyen, chan. honor.; Isidore Dehaine; Louis Laporte; Charles Délerue. — *Receveur*: Eugène Demey. — *Econome-secrétaire*: Alban Debaccker. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Alex. Delbecq; Salomé, doyen-chanoine; Charles Taverne; Charles Masson; Morice, ; Stoffaës. — *Receveur*: M. Demey. — *Secrétaire*: M. Deswarte.

La Gorgue. — *Hospice*: MM. Adolphe Duquenne; J.-B^{te} Ducroquet; Isidore Marsy; Georges Woussen; Ferdinand Pasquesoone; César Ridez. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Paul Marsy; César Ridez; Eugène Vienne; Ferdinand Pasquesoone; Hippolyte Messéant. — *Secrétaire-économe*: M. Decherf; *Receveur*: M. Verhaeghe.

Merville. — *Hospice*: MM. Fatou-Vus; Orphée Variscotte; Pruvost Delos; Étienne Delassus, O *; Oscar Variscotte; Henri Crinquette. — *Bureau de bienfaisance*: MM. César Lesur; Jules Pruvost; Henri Crinquette; Roussel-Duquenne; Marcel Vackernie; Paul Carpentier. — *Receveur*: M. Bacrot.

Méteren. — *Hospice*: MM. Jérémie Colaert; Charles Bailleul; Edouard Plouvier; Liévin Gantois; Henri Creton; Jules Deswarte; — *Bureau de bienfaisance*: MM. Liévin Gantois; Henri Creton; Théophile Wasselynck; Désiré Fournier; César Lauweric; René Lecocq.

Morbecque. — *Hospice*: MM. Jules Vermelle; Lambert Asseman; Louis Despicht; Baron Ernest de La Grange; Henri Marissael; Auguste Vermeulen. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Louis Salomé; Charles Réant; Léon Woestelandt; Al. Mervaille; Al. Macke. — *Receveur*: M. de Valicourt. — *Secrétaire*: M. Emile Declerck.

Nieppe. — *Hospice*: MM. Chieus-Ernout; A. Trinelle; Henri Lheureux; Louis Schacht, curé; Fauvergue-Debailleul; Pollet. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Henri Lheureux; Chieus-Ernout; Alfred Trinelle; Demeulenaere-Lamerand; Henri Delangue; Jules Bécue.

Steenbecque. — *Hospice*: MM. Delattre, curé; Fidèle Favière; Charles Deback; Auguste Deroo; Julien Deswarte; Edouard Bart. — *Econome*: M. Ch. Deback. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Delattre, curé; Edmond Cadet; Casimir Patinier; Jules Huguet; Gustave Regnier; Etienne Baillon. — *Receveur-Percepteur*: M. A. de Valicourt.

Steenvoorde. — *Hospice*: MM. Louis Fossaert; Désiré Vandamme; Louis Verbèke; Henri Degrave; Mortier. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Henri Degrave; Adolphe Walbrou; Eugène Lamote; Désiré Demey; Désiré Haeu; Adolphe Carton. — *Receveur-économe-comptable*: M. Buns, A. — *Secrétaire*: M. Lamote.

Steenwerck. — *Hospice*: MM. Jean-Baptiste Demeulenaere; Jean-Pierre Charlet; Pierre-Joseph Vanuxcem; Louis Wattelle; Emile Streck et Henri Buns. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Henri Charlet; Emile Streck; Auguste Theetten; Charles Castrique; Louis Mariage; Henri Buns. — *Receveur*: M. Beyaert.

Vieux-Berquin. — *Hospice*: MM. Traisnel; Dupond; Lerouge; Mervaille; Leroy; Costenoble; Henri Charley; Louis Deken; Jean-Baptiste Thooris. — *Bureau de Bienfaisance*: MM. Auguste Acquart; Jules Verier; Léon Labis; Henri Roussel; Amédée Vanwatermeulen et Emile Delassus. — *Receveur*: M. de Chateanneuf.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Armentières. — *Hospices*: MM. Edouard Miellez, *Vice-Président*; Fernand Duhot; Charles Loridan; Henri Coisne; Dautricourt;

Emile Faucheur. — *Bureau de bienfaisance* : Les mêmes. — *Receveur-économiste-comptable* : M. Henri Debaene.

Bondues. — *Hospice* : MM. Feuillet, curé; J.-B. Deheulle; Adolphe Delecourt; J.-B. Crepel; J.-Bte Desrumaux et Jules Bonte. — *Bureau de Bienfaisance* : MM. J.-B. Deheulle; J.-B. Glorieux; O Crépel; Alph Derveaux; Adolphe Delecourt; Louis Dal. — *Receveur de l'Hospice et du bureau de bienfaisance* : de Casteras; *Secrétaire* : Hellin.

Bousbecque. — *Hospice* : MM. Bourlet, curé; Dalle-Leroux; Lotigier; Georges Queulain; Cuvelier-Lecomte; Louis Housez. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Auguste Cuvelier; Lefebvre-Hennion; Georges Queulain; Louis Housez; Jubaru.

Chapelle-d'Armentières. — *Hospice* : MM. Romain Dhalluin; Jean Petro; Alexandre Ramery; Henri Sevin; Désiré Demeulenaere; Jean Catry. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Désiré Demeulenaere; Auguste Hochart; Gustave Gauguier; Henri Prevost; Henri Dupont. — *Receveur* : M. Constantin.

Comines. — *Hospice* : MM. Paul Hassebroucq; Ch. Lecomte; Louis Logie; Adrien Froidure; Charles Catteau; Louis Catteau. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Bourlet-Vermès; Liévin Roger; Vincent Cousin; Charles Schoutteten, fils; Antoine Devos; Auguste Parent. — *Receveur de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance* : M. P. Desprez; *Econome et Secrétaire de l'Hospice* : M. Cuvelier; *Secrétaire du bureau de Bienfaisance* : Dumont.

Cysoing. — *Hospice* : MM. Arthur Desmons; Alphonse Oudart; Louis Danel; J.-Bte Mouton; Emile Tellier; Edmond Montagne. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Michel Degand; Charles Olivier; J.-B. Mouton; Arnould Macaux; Léandre Dumoulin; Auguste Ledez.

Deùlémont. — *Hospice* : MM. Alphonse Vanderersch; Delebecque, curé; François Dupont; Arsène Genet; Pierre-Eloi Sevin; Hector Letiers. — *Bureau de bienfaisance* : Delannoy-Leroy; Cramet-Sevin; Louis Cuvelier; J.-B. Delannoy; Louis Fortrie, Alphonse Vanderersch.

Erquinghem-Lys. — *Hospice* : MM. Henri Delabroye; Charles Leleu; Augustin Wattelle; Vital Floor. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Vital Floor; Augustin Wattelle; Henri Delabroye; Charles Leleu.

Halluin. — *Hospice. Vice-Président* : M. Cateau-Hespel; MM. Pierre-François Dumortier; Jules Lemaire; Louis Phalempin; Vouters-Delporte; Charles Leman. — *Bureau de bienfaisance. Ordonnateur* : MM. Vouters-Delporte; Deyne, curé; Leduc-Dubois; Jules Graty; Georges Ovigneur; Cateau-Hespel.

Haubourdin. — *Hospice* : MM. Victor Delfortrie; Auguste Testelin;

Auguste Butin ; Auguste Pélicier ; Paul Poulet ; Albert Lamolinairie. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Auguste Butin ; Pierre Bigo ; Victor Verquère ; Jules Loridan ; Alexandre Potié ; Albert Lamolinairie. — M. Blanchart, *Receveur*.

Herlies. — *Hospice* : MM. Edouard De Beaulaincourt ; Henri Lefebvre ; François Cousin ; Fidèle Dubar ; Charles Leroy ; Jean-Baptiste Crespin. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Charles-François Thelliez ; François Wicquart ; Henri Gillot ; Théophile Duquesne ; Procope Billau ; Romain Fiévet.

Houplines. — *Hospice* : MM. Edouard Boyer ; Jules-César Duthoit ; Henri Lutun ; Antoine Delflesselles ; Louis Sion ; Jules Dartus. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Achille Delache ; Léon Darras ; Louis Dansette ; Emile Durohart ; Henri Vandercruyse ; Théophile Leroy.

La Bassée. — *Hospice* : MM. Philippe Cordier ; Lenglin ; Letarquit ; Stenne ; Graveline ; Marsy. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Ernest Bauduin ; Dubuisson ; Lemaitre ; Martial Deleplanque ; Bavière ; Carrez-Druelle. — *Receveur* : M. Florimond Leleux ; *Secrétaire* : Edouard Clarisse.

Lannoy. — *Hospice* : MM. Charles Destombes ; Alfred Joly ; Edouard Delsart ; Paul Betremieux ; Jules Boutemy ; Albert Parent. — *Econome* : M. Charles Mornave. — *Secrétaire* : M. Paul Herbaux. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Alphonse Toulemonde ; Louis Dervaux ; Edouard Delsart ; Alfred Joly ; Victor Leborgne ; Jules Boutemy.

Lille. — *Hospices. Vice-Président* : M. Olivier, ✱, r. Solférino, 314 ; *Administrateurs* : MM. Warin, bd. de la Liberté, 497 ; Lemay, r. Solférino, 61 ; Dauchin, r. des Fossés, 15 ; Maquart, bd. Montebello, 27, et Barrois, A, C, †, r. Solférino, 120.

Receveur : M. Lecomte, r. Masurel, 10 ; *Secrétaire* : M. Breunin, r. de la Barre, 41 ; *Econome de l'Hospice-Général* : M. Bon ; *Econome de l'Hôpital de la Charité* : M. Bodin ; *Econome de l'Hôpital Saint-Sauveur* : M. Mouquet ; *Econome des Hospices Comtesse, Gantois et Stappaert* : M. Delrue ; *Econome de l'Hospice des Vieux-Ménages* : M. Elleboode ; *Chef de comptabilité* : M. Tahon.

Bureau de bienfaisance. Vice-Président : M. Titren, r. Auber, 59 ; *Administrateurs* : MM. Richard, ✱, r. Nationale, 108 ; Sébert, r. St-Firmin, 16 ; Lefebvre, A, ; Herbert, r. Puébla, 35 ; Haquet, r. d'Arras, 101 ; *Secrétaire* : M. A. Baillieux, r. de la Halloterie, 20 ; *Receveur* : M. Leleu, r. Négrier, 10^{bis} ; *Chef de comptabilité* : M. Deswaf, r. de la Monnaie, 37.

Linselles. — *Hospice* : MM. Leroux ; Demareq ; Ghesquière ; Delebarre ; Dumortier ; Duquesnoy. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Lemesre ; Six ; Ghesquière ; Duquesnoy ; Wallart ; Bolin. — *Receveur* : M. Rabier.

Lomme. — *Hospice* : MM. Jules Leduc ; Henri Becker ; Ballin-ghien ; Henri Ducroq ; Loyer ; Imbert de la Phalecque. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Mouray ; Delcourt ; Lesage ; Olivier ; Becker ; Carton, *.

Loos. — *Hospice* : MM. Gustave Platel ; Léon Potié ; Estagerie ; Charles Schlachter ; Pierre Bonte ; Auguste Prud'homme. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Vanderaa ; Walaere ; Destieux ; René Noé ; Désiré Guilbert ; Alexandre Dhainaut ; Cyrille Delrue.

Marcq-en-Barœul. — *Hospice* : MM. César Moreau ; Louis Fremaux ; J.-B. Hellin ; Aimé Venant ; Victor Lambelin. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Aimé Lerouge ; Louis Mortreux ; Jean-Baptiste Hellin ; Louis Deleval ; Jules Rogier ; Emile Flouret.

Quesnoy-sur-Deûle. — *Hospice* : MM. Julien Tiberghien ; Pierre Despretz ; Charles Poullier ; Georges Pasquesoone ; Louis Leigniel ; Jules Desreumaux. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Charles Poullier ; Isidore Delannoy ; Henri Leigniel ; Henri Bague ; Julien Tiberghien ; François Degraeve.

Roncq. — *Hospice* : MM. Louis Wallecamps ; Henri Manessiez ; J. Casier ; Vandepitte ; Henri Lemoine. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Valentin Couvreur ; Henri Lemoine ; Henri Manessiez ; J. Casier ; Jules Houzet ; Jean-Baptiste Haquette.

Roubaix. — *Hospices. Vice-Président* : M. Deleporte-Bayart, * A ; *Administrateurs* : MM. François Roussel, *, Ad. Coupez, H. Briet, Paul Despatures et Henri Ternynck ; *Secrétaire* : Vincré fils ; *Econome* : Charles Caron. — *Bureau de bienfaisance. Vice-Président* : M. Cyrille Caquant ; *Administrateurs* : MM. A. Florin, Philippe Alexandre, Henri Ducatteau, Achille Lepers et Joseph Trannoy ; *Secrétaire* : M. Nédonzel. — *Receveur des établissements charitables* : M. Paul Foveau.

Seclin. — *Hospice* : MM. Desurmont ; Delhay-Lhermitte ; Guillemaud, fils ; J.-B. Flinois ; Arnould Mollet ; Ch Chevalier ; *Econome-secrétaire* : Bernard. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Achille Gruson ; Louis Couté ; Louis Hue ; Auguste Flinois ; François Houzé ; Pierre-François Ochin. — *Secrétaire du bureau de bienfaisance* : M. Hue-Delacourt. — *Receveur* : M. Blondeau.

Templeuve. — *Hospice* : MM. Baratte ; J.-Bte Mortreux ; Victor Montois ; Adolphe Mazingue ; Louis Fontaine ; Jean-Joseph Mortreux. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Aimé Pottier ; Jean-Baptiste Mortreux ; Jean-Joseph Mortreux ; Victor Descatoire ; Darras.

Tourcoing. — *Hospices. Vice-Président* : M. D' Dron, député. MM. Pollet-Hassebroucq ; Paul Didry ; Ernest Darras ; Jules Lehoucq ; Joseph Rasson. — *Econome-Secrétaire* : Charles Duhamel. — *Bureau de bienfaisance. Vice-Président* : M. Julien Tack. — MM. Louis Cruque ; Cordier-Meurisse ; Jean-Philippe Jouvenel ; Cyrille

Vermersch ; Emile Lemaire ; Codron. — *Secrétaire-économiste* : M. P. Debuchy.

Wambrechies. — *Hospice* : MM. Destombes ; Ledoux ; Ghestem ; Derop ; Sergent ; Duthoit. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Mulié ; Destombes, curé ; Duthoit ; Hennion ; Caucheteux ; Cavle. — *Receveur de l'hospice* : M. Bienvenu ; *Secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance* : M. Cardon.

Wattrelos. — *Hospice* : MM. Emile Jubaru ; Bayart-Florentin ; Charles Agache ; Pierre Dhalluin-Lepers ; Louis Lejeune, doyen ; Léon Watrelot. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Leruste-Galois ; Lejeune, doyen ; Charles Agache ; Florentin Bayart ; Dhalluin-Briet ; Henri Flipot-Doutreligne. — *Économiste-secrétaire* : M. J.-B. Delchambre ; *Receveur* : Lallemant.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Bouchain. — *Hospice. Vice-Président* : M. Valéry, Tétar, ☉ A ; MM. Henri Mériaux ; Valère Tétar ; Émile Fontaine ; Ferdinand Flury ; Charles Sauvage. — *Bureau de bienfaisance. Vice-Président* : M. Emile Fontaine ; MM. César Destecque ; Valère Tétar ; Valéry Tétar, ☉ A ; Amédée Boulanger ; Henri Mériaux.

Condé-sur-l'Escaut. — *Hospice* : MM. Henri Lefèvre ; Alphonse Murez ; Alfred André ; Victor Amand ; Louis Limauge ; *Directeur-économiste* : M. Flament. — *Bureau de bienfaisance* : Les mêmes. — *Receveur* : M. N. Gonthier ; *Secrétaire* : M. Flament.

Saint-Amand. — *Hospice* : MM. Edouard Raviart, ☉ A ; François Lacquement ; Ego ; Raviart-Gardin ; Toulet ; Emile Davaine, ☉. — *Bureau de bienfaisance. Vice-Président* : M. Dufflot-Parfait ; MM. Chotteau ; Croix ; Tournois ; Charlet ; H. Lenne. — *Secrétaire et économiste des hospices* : M. Dambrin ; *Receveur des hospices et Secrétaire du Bureau de Bienfaisance* : M. Brasseur.

Valenciennes. — *Hospices. Administrateur honoraire* : M. Rousseau ; *Vice-Président* : M. Sabès, ☉ I ; *Administrateurs* : MM. Doutriaux, ☉ I ; Dècle, ✱, ☉ I ; Edmond Pesier, ✱ ; Edouard Bultot ; Lebacqz ; *Secrétaire* : M. E. Fromentin ; *Receveur* : M. Poulain ; *Économiste* : M. Vassart. — *Bureau de bienfaisance. Administrateur honoraire* : M. Edmond Vincent ; *Vice-Président* : M. Devillers, ☉ A ; *Administrateurs* : MM. Boissart-Fernez, Lebacqz, Foutelaye, Lemoine, Babonaux. — *Secrétaire* : M. Crespel ; *Receveur* : M. Poulain.

ENFANTS ASSISTÉS.

Inspecteur du service : M. J. Brousse, r. d'Arras, 105, à Lille, à la préfecture pour les affaires de service ; *Sous-inspecteur* : M. Ch. Voirin, r. de Paris, 58, à Lille ; *Sous-inspecteur* : M. J. Guillon, r. Colbert, 188, à Lille ; *Sous-inspectrice* : M^{me} V^e Verrier de Labeaume, r. Stappaert, 27, à Lille.

PROTECTION DES ENFANTS DU PREMIER AGE.

Le service organisé en exécution de la loi du 23 décembre 1874 a pour organes principaux :

1° Le Comité départemental qui a pour mission d'étudier et de proposer les mesures à prendre dans l'intérêt du service;

2° Les Commissions locales qui sont appelées à concourir dans chaque commune à l'application des mesures de protection des enfants et de surveillance des nourrices et gardeuses d'enfants;

3° L'inspection médicale qui a pour devoir de visiter les enfants placés en nourrice, en sevrage ou en garde dans sa circonscription. Cette inspection, organisée en vertu de la décision ministérielle du 20 janvier 1880, comprend 213 circonscriptions, desservies chacune par un docteur en médecine ou un officier de santé, et qui se répartissent par arrondissement, de la manière suivante : Avesnes, 44, — Cambrai, 33, — Douai, 27, — Dunkerque, 19, — Hazebrouck, 8, — Lille, 59, — Valenciennes, 23.

Comité départemental. — MM. Grand, Conseiller de Préfecture, *Président*; Mariage, Conseiller général; Vandame, Conseiller général; Warin et Danchin, Membres de la Commission administrative des Hospices de Lille; Docteur Gorez, r. Jean-Sans-Peur, 12; Titren, *Président* de la Commission administrative du bureau de Bienfaisance de Lille; Richard, *, administrateur du bureau de Bienfaisance de Lille; *Secrétaire*: Brousse, Inspecteur du service des enfants assistés; *Secrétaire-Rédacteur*: J. Quenet, sous-chef de bureau à la Préfecture.

SANATORIUM DE ST-POL-SUR-MER.

Le Sanatorium de Saint-Pol, où sont reçus en traitement les enfants scrofuleux et rachitiques secourus par le Département du Nord, est situé sur la plage de Saint-Pol-sur-Mer, à l'ouest de Dunkerque; cette plage se trouve à environ deux kilomètres de l'entrée du port.

Cet hôpital maritime a été construit par M. Georges Vancauwenberghe, maire de St-Pol-sur-Mer, avec l'aide de souscriptions particulières.

Le traitement que les petits scrofuleux reçoivent au Sanatorium est excellent sous tous les rapports. Aux effets souverains de l'air pur et des bains de mer, viennent se joindre toutes les ressources d'une bonne hygiène, une nourriture fortifiante et le long repos indispensable à des organismes en plein développement ou en voie de réparation.

Commission administrative: MM. Georges Vancauwenberghe, Maire de St-Pol-sur-Mer, *Président*; le Dr G. Desmons, médecin major au 110^e régiment d'infanterie, *Secrétaire délégué*; J.-B.

Trystram, Sénateur du Nord ; le D^r Dron, député du Nord ; Duriez, Conseiller général, à Bourbourg ; Charpentier, ancien Adjoint au Maire de St-Pol-sur-Mer ; Liagre, Adjoint au Maire de St-Pol-sur-Mer ; P. Marchand, Industriel à Dunkerque.

En considération des résultats si remarquables obtenus par le traitement maritime, le département du Nord vient de renouveler son contrat avec la commune de St-Pol-sur-Mer pour l'entretien au sanatorium de ses jeunes enfants scrofuleux ou rachitiques.

La commune de St-Pol est devenue propriétaire de l'hôpital maritime par suite de l'abandon qui lui en a été fait par M. Georges Vancauwenberghe au nom des donateurs primitifs.

M. Vel-Durand, Préfet du Nord, qu'aucune œuvre humanitaire ne laisse indifférent et qui s'intéresse tout particulièrement à celle du sanatorium, a proposé au Conseil général de consacrer à l'extension des services de cet établissement une partie des fonds attribués au département sur les produits du pari mutuel. L'Assemblée départementale a affecté ces ressources à la construction d'un nouveau pavillon de 80 mètres de longueur avec toiture ogivale pour le renouvellement continu de l'air des salles.

ASILES D'ALIÉNÉS.

Ces établissements sont régis par la loi du 30 juin 1838 et l'ordonnance réglementaire du 18 décembre 1839.

ARMENTIÈRES.

L'asile d'Armentières est destiné au traitement des hommes en démençe, il dispose de 950 lits.

Commission de surveillance. — MM. Chas, *, *I, *Président* ; Decherf, *I, Desuet, le docteur Dron, Lacherez fils. — *Directeur-médecin*, M. le docteur H. Taguet ; *Médecin-adjoint*, M. le docteur Maupaté ; *Aumônier*, M. Libberecht ; *Receveur-économiste*, M. Laleu.

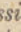

BAILLEUL.

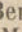



L'asile de Bailleul est affecté au service des femmes atteintes de maladies nerveuses.

Commission de surveillance. — MM. Hié, Maire de Bailleul ; Perrier ; Cuisinier et Delcourt. — *Directeur-médecin en chef* : M. le docteur E. Cortyl ; *Médecins-adjoints* : MM. Charon et Choceaux ; *Internes* : MM. Musin et Eliche ; *Aumônier* : M. Debusschère ; *Receveur* : M. Verlé ; *Économiste* : M. Cuvelier.

LOMMELET.

Indépendamment des deux asiles *publics* d'Armentières et de Bailleul, il existe au hameau de Lommelet, commune de Marquette (par Lille), un Asile privé destiné aux aliénés hommes, desservi par les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu.

Commission de surveillance. — MM. Basquin,  A, membre du Conseil général du Nord; Castiau,  I, docteur en médecine; Fanien, Conseiller général du Pas-de-Calais, maire de Lillers.

Directeur: M. Bernard; *Médecin en chef*: M. le D^r Bouchaud, ; *Médecin-adjoint*: M. Ellart; *Médecins consultants*: MM. Desplats, ; Guernonprez,  C, Baltus, Castelain,  I, docteurs en médecine; *Aumônier*: M. Sabouret.

MONTS-DE-PIÉTÉ.


Il existe dans le département six monts-de-piété placés à Cambrai, Douai, Dunkerque, Lille, Roubaix et Valenciennes.

Le droit perçu pour les intérêts et frais est de 12 % à Cambrai, ainsi divisé: 12 % sur les gages de 1 à 150 fr., 8 % sur les gages de 151 à 500 fr., 7 % sur les gages de 501 fr. et au-dessus, 10 % à Douai, 12 % à Dunkerque, 7 % à Lille, 10 % à Roubaix et 8 % à Valenciennes.

PERSONNEL.


CAMBRAI. *Directeur*, M. Muguet; *contrôleur*, M. Delattre.

DOUAI. *Agent responsable*, M. Lefebvre.

DUNKERQUE. *Commission administrative*: MM. le maire, *Président*; Terquem,  I, *Vice-Président*; Alf. Hamoir, G. Dinoir, Albert Dutoit, James, Gourliau. — *Directeur-caissier*: M. Hovelt; *Appréciateur*: M. Villette; *Aide-caissier*: M. Démaret.

LILLE. *Commission administrative*, MM. Albert Stiévenard, r. du Pont-à-Raisnes, 1, *Vice-Président*; Jules Lefebvre, bd. de la Liberté, 64, Meurisse, rue Henri-Kolb, 59, Maquart, bd. Montebello, 27, Sebert, r. St-Firmin, 16, et Gronier-Darragon, bd. Victor Hugo, 14, *Administrateurs*; *Directeur*, M. Léon Aldebert, r. des Tours, 27.

Le Mont-de-Piété de Lille a remis en exercice la fondation Masurel, anciennement instituée pour le prêt gratuit. Les prêts, jusqu'à concurrence de 200 fr. peuvent être faits sans intérêts lorsque les emprunteurs, habitant Lille ou sa banlieue depuis plus de deux ans, s'adressent directement au Mont-de Piété et remplissent les conditions imposées par Bartholomé Masurel dans la donation.

ROUBAIX. *Commission administrative*: MM. le maire, *Président*; Deleporte-Bayart,  A, *Vice-Président*; Hervé Milbéo, Victor Petit, Henri Deschamps, Henri Briet, *Secrétaire*. — *Directeur*: M. D. Lacquement.

VALENCIENNES. Le mont-de-piété de Valenciennes est régi par la Commission des Hospices de la même ville. — *Directeur-caissier*: M. Caudron; *Contrôleur*: M. Crespel; *Secrétaire*: M. Fromentin.

Les autres Monts-de-Piété sont régis par les Commissions des Hospices.

COMITÉS CONSULTATIFS.

Ces Comités, dont les membres sont choisis parmi les juriconsultes les plus éclairés de chaque arrondissement, sont établis en vertu du règlement du 7 messidor an IX, pour donner leur avis sur toutes les affaires contentieuses qui intéressent les Administrations de bienfaisance.

Membres des Comités consultatifs.

A Avesnes, MM. Pasqual, Pierre Legrand et Manesse. — A Cambrai, MM. Delattre, Doise. — A Douai, MM. Merlin, \odot A, de Beaulieu, Hattu; *Suppléants*: MM. Jules Dubois et Clavon. — A Dunkerque, MM. Paul Govaere, Isidore Montenuis et Thomas Deman, \odot A. — A Hazebrouck, MM. Deram, Taverne de Tersud, Mantel. — A Lille, MM. Ovigneur, \odot *, \odot A, Jean Barbe, \odot A, et Thévenin. — A Valenciennes, MM. Doutriaux, \odot I, Paul Sautteau, \odot I, et Saint-Quentin, \odot A.

CAISSES D'ÉPARGNE.

Il existe dans le département du Nord vingt-sept caisses d'Épargne. Leur nomenclature et les détails de leur service sont insérés dans la seconde partie de l'annuaire.

Les succursales des caisses d'Épargne sont au nombre de 43.

CONSEILS DE DIRECTION DES CAISSES D'ÉPARGNE.

ARMENTIÈRES. MM. le Maire, *Président*; Charles Loridan, *Vice-Président*; Nollen, Henri Liagre, Louis Thilleur, Victor Pouchain, Édouard Turpin, Eugène Plancke, Moisy, Eugène Dufour, Achille Longeville, Henri Debaene, Désiré Peinte, Henri Turpin, Camille Pinon; *Trésorier*: M. A. Willebois.

AVESNES. MM. le Maire, *Président*; Elisée Collinet, *Vice-Président*; Julien Larose, filateur; Albert Gravez; A. Pétron; Neuillès, bijoutier; Lecohier, propriétaire; Druart; Mutiaux, propriétaire; Hazard, comptable; Mercier; Eliet, libraire; Wautier. — *Trésorier*: M. Kœlner.

BAILLEUL. MM. le Maire, *Président*; Elie de Cousse-maker; René Liefoghe; V. Flahault; Heusele; Dewynter; B. Verbaere; E. Van Elslande; P. Clavière; Ch. Freson; Bernaert-Baudens; Furon; Prosper Liefoghe; R. Prady; Onof; Mœneclay. — Jules Vanhoucke, *Caissier*.

BERGUES. MM. le Maire, *Président*; N..., *Vice-Président*; V. Denys, J. Guilbert, Goetgheluck, Vercnocke, Tersen, Carouille, B. Dekyndt, Lefebvre, Trystram, H. Zeghers, B. Lassaël, E. Lassaël, Lemort, J. Vermeersch, J. Lips. — *Trésorier*: M. Marcel Gilent. — *Sous-caissiers*: MM. Vancalis et Vandorme.

BOURBOURG. MM. le Maire, *Président*; B. Vandembroucq, ☼, *Vice-Président*; Jules Vandembroucq, Ch. Lesage, O. Longueval, A. Ryngaert, J. Belle, A. Saison, G. Milliez, Hannecamp, E. Wagniet, ☼, Caillieux, G. Monteuuis, Decroocq, Jules Vanwormhoudt, N. Pilon. — *Trésorier*: M. Joos.

CAMBRAI. MM. le Maire, *Président*; Alfred Delannoy, ☼ A, *Vice-Président*; Béلامي, Delalande-Vérin, Fénelon Capliez, Boulanger-Lefebvre, Wiart-Déhon, Brunelle-Pierson, Vitu, Copin, Léon Morand, Desailly-Bracq, Félix Charlier, Lallemand, Dejardin, ☼ I, Vernier, *Directeurs*. — M. Dancourt Florent, *Trésorier central*.


CASSEL. MM. Desmytère, ✱, Maire, *Président*; Louis Marant, *Vice-Président*; Edouard Becuwe, *Secrétaire*; Bosquillon de Jenlis, Debaene, de Kytspotter, Delabaere, Clovis Devrière, Fielhoen, Aimé Laporte, ☼ A, Albert Mulot, Jules Masselis, Moeneclaeys, Ryckewaert, Smagge, Wackernie, *Directeurs*. — M. Decousser, *Caissier*.

CLARY. MM. le Maire, *Président*; Millot-Richez, Ch. Sauvez, René Piette, Jules Buridant, Pierre Bricout, Lemaire, Edouard Béra, Placide Claisse, Hédiart, Asselin fils, Henri Bourlet fils, Jules Largillière, Denimal, Dejardin, Bécard, *Directeurs*. — M. Molinier, *Caissier*.

COMINES. *Président*: M. le Maire; *Vice-Président*: M. Auguste Vandewynkele; MM. J. Lambin, Charles Schoutteten, fils, J. Parent, Vincent Cousin, Bourlet; Louis Froidure, François Froidure, Charles Catteau, Albert Gaudron, Henri Gallant fils, H. Lénard; Hector Longcamp, P. Hazebrouck, P. Hazebrouck, M. François Froidure; *Trésorier*, M. Plamont.

DOUAL. *Président*: M. de Bailliencourt, Notaire honoraire, *Vice-Président*: M. Bommart, ancien Magistrat; *Secrétaire*: M. Boutet, Avocat; *Secrétaire-adjoint*: M. Libert, ancien Percepteur; MM. André, brasseur; Bavière, Avocat; de Boissonnet, Avocat; Dincq, Propriétaire; Bottin, Juge; de Guémy, Propriétaire; Dupont, Avocat; Grimbert, Avocat; Landry, Propriétaire; Lelièvre, Propriétaire; Legrand, Juge de paix; Lavoix, Avocat; Rousseau, Juge; Calot, Propriétaire; Piettre-Tesse, Directeur des Assurances générales; Ch^{es} Bertin, Avocat; Parsy, ancien receveur municipal; Toussaint, Avocat; Louis Dupont, Banquier; H. Allard, Propriétaire; Pépin, O ✱, colonel d'artillerie en retraite; Gracy, ancien magistrat. — *Trésorier*: M. Rattez. — *Administrateur honoraire*: M. Legentil, Propriétaire.

DUNKERQUE. *Président*: M. E. d'Arras; *Vice-Président*: M. Alfred Leroy; *Secrétaire*: M. Georges Dumont; *Secrétaire-adjoint*: M. Georges d'Arras; *Directeurs*: MM. Ch. Collet, A. Delval, L. Carlier, H. Lemaitre, J. Deman, Ch. Bernard, Antoine Ingelet, R.

Hovelt, Th. Deman  A, Alfred Minet, Albert Huret; *Directeurs adjoints*: MM. Paul Govare, Maurice Duchateau, Lucien Choquet, E. Lemaire fils, Henri Durin, Alph. Denoyelle, René Delourme, Ad. Lebleu fils, Jules Beck, Georges Hecquet, Lefebvre-Ghesquière, Eugène Vancauwenberghe, G. Debavelaere, Laurent Lemaire, Paul Dufour. — *Caissier central*: M. Cyrille Allaert.

ESTAIRES. *Président*: M. le Maire; MM. Delbecq, Paul Salomé, Ed. Degruson, Auguste Gamelin, Fénart-Bossu, René Courdent, Désiré Dupont, Sion, Watine, Jean-Baptiste-Louis Blanquart, Louis Degroote, Durez - Fénart, François Ernout, Jules Guéquière, Néré Hernu — *Treasorier*: M. Bertein.

ETROEUNGT. *Président*: M. Obled, Maire; *Vice-Président*: M. Dhirson, *Secrétaire*: M. Fénélon Carlier; MM. Désiré Carlier, Frumence Carlier, Cuisset, Degois, Dequesne, Fourdrignier, Genestin, Maton, Mercier, Malherbe, Jules Navarre, Boise-Furcy, Mercier-Toussaint. — *Caissier*: M. Adonis Lefebvre.

GRAVELINES. *Président*: M. Torris, Maire; *Vice-Président*: M. Demarle-Fétel,  A, ; *Secrétaire*: M. Salomé. — *Membres*: MM. Merlen-Salomé, Loquet-Lavallée, Joseph Merlin, Ch. Leurette, Merlen-Laudes, Flajollet, Duponchel, Cocquillier-Legoulon, Manier-Martin, C. Bracq, Fernand Payelleville, Jules Lesur, Verschave dit Dablincourt. — *Treasorier*: M. Joseph Reverend. — *Treasorier-adjoint*: M. J. Leys.

HAZEBROUCK. *Président*: M. Georges Degroote, Maire; *Secrétaire*: M. Tralage; *Membres*: MM. Auguste David, Imprimeur; Georges Vandebussche; Camille Henaux; Isidore Debaine; Georges Ghesquière; Adolphe Lernout; Bogaert, Notaire; Quenson de la Hennerie; Joseph Deschodt, Avocat; Aimé Dehandschæwercker; Ernest Piel; Jules Lener; Paul Masson; Léon Degrendel; *Caissier*: M. Varlet Benoit.

LUUY. *Président*: M. Edmond Panien, Maire; *Directeurs*: MM. Charles Coullefont, Jean-Baptiste Hainaut, Alphonse Lefebvre, Fénélon Houriez, Henri Mascaux, Charles Delloye, Jean-Baptiste Margerin, Joseph Lemaire, Jean-Baptiste Savary, Laurent Juvenal, Adolphe Derieux, Fortuné Margerin, Amand Panien, Émile Larivière; *Caissière*, M^{me} Hortense Thuillet.

LA BASSÉE. *Président*: M. le Maire; *Administrateurs*: MM. Léopold Wallart, Louis Béghin, Edmond Duchatel, Philippe Cordier, Romain Leleux, Lestarquit, Lemaître, Bauduin, Carrez, Bavière, Aimable Lesage, Célestin Becquet. — *Administrateurs-adjoints*: MM. Édouard Clarisse, et Florimond Leleux. — *Treasorier*: M. Vincent Dubus.

LANDRECIÉS. *Président*: M. Deloffre, Maire; *Vice-Président*: M. L. Gorisse; MM. Lecompte, Giffroy, Paul Crapez, Arthur Larose, Caullery, Poulet, Décaussenne, Mercier, Décupère, Bonnaire-Mirion, Leblond Faldorri, Blanchez, Bouchez, Légé, Millot, Dufour, Pichard.

LE GATEAU. — *Président*: M. Martinet, Maire; *Vice-Président*: M. Deveau-Carlier, O. \dagger ; *Secrétaire*: M. Boudart; MM. Hallette, Desse, Emile Gérard, Cousin, Petitjean, Lefebvre, Macron, Lesage, Ponsin, Bracq-Blondeau, Contesse, Rousselle, Wallez. — *Trésorier*: M. France, (M).

LILLE. *Président*: M. le Maire; *Vice-Président*: M. Quecq-d'Henripret; *Vice-Président-adjoint*: M. Liagre; *Secrétaire*: M. Clainpanain; *Secrétaire-adjoint*: M. Florian Gennevoise. — *Administrateurs*: MM. E. Behaghel, H. Paquet, A. Descamps, M. Mourcou. — *Administrateurs-adjoints*: MM. E. Defontaine, A. Delerue, J. Dolez, S. Mourcou, L. Mulle, V. de Lafosse, A. Lemay, Mullier-Debay. — *Caissier*: M. A. Lebrun. — *Succursales*: Haubourdin, Pont-à-Marcq, Seclin, Quesnoy-sur-Deûle, Marcq-en-Barœul, Cysoing, Templeuve, Lomme, Linselles.

MAUBEUGE. *Président*: M. le Maire; MM. Féret, Rousseau, Delcroix, Jean Huart, Watrand, Petiteville, Emile Autier, Laloux fils, Constant Cerisier, Arthur Mahy, Ernest Durant, Alfred Lahanier, Joseph Daras, Georges Dubut, Fauconnier, Colart, Delgorge, Marchant. — *Trésorier*: M. Couture.

MERVILLE. *Président*: M. le Maire; MM. Ch. Delassus; Wambergue; Arnould; Potié-Moinet; Gustave Senellart; Pruvost Delos; Paul Legrand; Auguste Ducatez; Desnoullez-Hadou; Jérôme Chassaing; Auguste Poivre; Henri Crinquette-Senellart; Roussel-Duquenne; Carpentier-Ducatez; René Bécue. — *Trésorier*: M. Leroy.

ROUBAIX. *Président*: M. le Maire; *Vice-Président*: M. E. Lecomte-Scrépel; *Secrétaire*: M. Louis Watine-Lorthiois; *Directeurs*: MM. Ernest Réquillart, L. Mulliez-Delattre, J. Defrenne-Wibaux, Jean Dujardin, F. Ernoult-Taffin, Cateaux-Hannart, Alfred Motte, Eloy-Réquillart, A. Delattre-Varlet, Louis Ferrier, Auguste Pennel, Alfred Duburcq, E. Toulemonde-Mulliez. — *Directeurs-Adjoints*: MM. Bleuez-Dubar, Victor Couvreur, J.-Bte Dupont, Louis Gautier, Henri Hoffmann, Georges Mazure, Truffaut-Watine, Paul Meillassoux, L. Wibaux-Prouvost, A. Vernier-Lagache, A. Lepoutre-Six, Edouard Tettelin fils, Louis Prus, Prouvost-Dehau. — *Trésorier*: M. J. Frémont.

SOLESMES. *Président*: M. Désiré Payen, Maire; *Vice-Président*: M. N....; MM. Payen, Clovis Lecomte, Delaporte, Zénon Richez, Antoine Ménard, Julien Rappe, Edmond Gambier, Meurant-Fontaine, Gustave Labbez, Ruffin-Ménard, Delacroix-Ménard, Abel Gambier et Michaux-Moreau. — *Caissier*: M. H. Lempereur.

STEENVOORDE. *Président*: M. Outters, Maire, Conseiller général; *Vice-Président*: M. Verbèke; *Secrétaire*: M. Vandamme; MM. Séraphin Dejonghe; Albert Decupper; Henri Degrave;

Meaux ; Désiré Buttin ; Achille Vandoorne ; Jules Serloten ; Henri Lassure ; Louis Laporte ; Louis Fossaert ; Joseph Vanhove ; Synders-Fossaert et Albert Vasseur. — *Trésorier* : M. Eugène Lamote.

TOURCOING. *Président* : M. V. Hassebroucq, * , ☉ A, Maire ; *Vice-Président* : M. N... ; *Secrétaire* : M. Léon Monnier ; *Directeurs* : MM. Alf. Lefrançois, Jules Ducoulombier, Em. Destombes, Julien Tack, Georges Lombard, Duhamel-Dujardin, Georges Dervaux, Léon Salembien, Didry-Dubrulle, Georges Lefebvre, Eugène Desseaux, Honoré-Colson, Fernand Lambin, Joseph Delepoulle ; *Directeurs-adjoints* : Gabriel Bentque, Emile Moulin, Maurice Cordier, Georges Cornille, Ernest Deconinck, Denis Grau, fils, Henri Grau, Cyrille Vermersch, Victor Diéval, Ernest Carette, Edmond Leroux, Jules Rombeaux, Flipo-Lézy, Julien Roussel, François Dervaux, Félix Desurmout fils, Auguste Hartmann, Louis Debisschop, Louis Goguenheim, Paul Lorthiois, Alphonse Bonnier, Victor Flament, Achille Catteaux, Floris Lorthiois-Six, Carlos Florin. — *Caissier* : M. Léandre Leduc ; *Caissier-Adjoint* : M. Louis Robitaille.

VALENCIENNES. *Président* : M. Ch. Thellier de Poncheville, C. †, Avocat, ancien Député du Nord ; *Vice-Président* : MM. Julien Lecat, ☽, Président du Tribunal de Commerce ; *Vice-Président honoraire* : M. Adolphe Dutemple, Propriétaire ; *Secrétaire* : M. Eugène Blocaille, ancien Magistrat ; *Administrateur honoraire* : M. Isidore Wargny. — *Administrateurs* : MM. Jules Fromont ; Charles Fontaine ; Albert Boutry ; Eugène Grimonprez ; Georges Ewbank ; Charles Dremaux ; Henri Denoyelle ; Georges Giard ; Emile Chartier ; Gustave Giard ; Henri Mabile ; Louis Vansteenkiste. — *Administrateurs-adjoints* : MM. Edouard Billiet, Henri Lussigny, Albert Carlier, Édouard Bultot. — *Caissier* : M. D. Ménielle.

Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

La Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse, créée en 1850 et réorganisée par la loi du 20 juillet 1886 et le décret du 28 décembre 1886, fonctionne sous la garantie de l'Etat et sous le contrôle d'une Commission supérieure, formée auprès du Ministère du Commerce. Elle a pour objet de constituer, à l'âge de 50 ans ou à un âge plus avancé, au choix du déposant, des pensions viagères dont le maximum ne peut dépasser 4,200 francs.

La pensée du législateur a été d'offrir à l'ouvrier laborieux des villes et des campagnes un moyen de s'assurer, par un léger prélèvement sur son salaire journalier, une retraite pour ses vieux jours.

La Caisse reçoit et centralise dans ce but les épargnes les plus minimes et les fait fructifier par l'accumulation des intérêts et en tenant compte des chances de mortalité.

Cette institution offre à tout homme qui vit de son salaire la possibilité de préparer, dans des conditions de sécurité absolue et avec les plus grands avantages possibles, le repos et l'indépendance de sa vieillesse. Il sera assuré ainsi de ne pas tomber à la charge de ses enfants et il pourra même, s'il le désire, en réservant le capital à leur profit, joindre à une légitime prévoyance envers lui-même la satisfaction de leur laisser une petite somme à son décès.

En outre si, avant l'époque fixée pour l'entrée en jouissance, le déposant se trouve dans l'incapacité absolue de travailler par suite de blessures graves ou d'infirmités prématurées régulièrement constatées, il est mis en possession immédiate, même avant 50 ans, d'une pension proportionnelle à son âge et à ses versements; cette pension peut être augmentée au moyen d'une subvention de l'Etat, dans la limite du crédit inscrit à cet effet au budget.

Une affiche spéciale apposée dans les Mairies, les bureaux des Comptables directs du Trésor, les Bureaux de Poste et les Écoles publiques, fait connaître les avantages et le fonctionnement de cette institution de prévoyance.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

Les Sociétés de Secours mutuels *approuvées* sont régies par le décret organique du 26 mars 1852, aux termes duquel le Président était nommé par le chef de l'Etat.

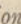
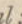

Un autre décret du 27 octobre 1870 a abrogé cette disposition et a décidé que les Présidents seraient élus par les Sociétaires. — Cette élection est valable pour cinq ans, aux termes d'un décret du 18 juin 1864, encore en vigueur.

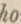
La deuxième partie de l'Annuaire contient quelques renseignements statistiques sur la situation des *Sociétés approuvées* du Département.

ASSOCIATIONS CHARITABLES.

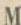

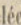
Société de Secours aux blessés militaires des Armées de terre et de mer.

Siège à Paris, 49, rue Matignon.


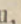

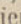
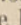
Délégué régional: M. Léonard Danel, O ,  I, O , r. Royale, 85.

Président d'honneur: M. le Général de France, C , commandant le 1^{er} Corps d'Armée.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU NORD.

Président: M. Ed. Longhaye, , bd. de la Liberté, 161; *Vice-Présidents*: MM. F. Reuffet, Avocat, et P. Le Blan, , Filateur, r. Gauthier-de-Châtillon, 24; *Secrétaire - Général*: M. Allègre, Notaire; r. Jacquemars-Giellée, 11; *Trésorier*: M. P. Crepy, , Vice-Consul du Portugal, Président de la Société de Géographie, r. des Jardins, 28.

Membres honoraires: MM. le Préfet du Nord; Géry Legrand, ,  A, O , Maire de Lille; Le Roy, , ancien Député; Le Gavrian, Député; Royer, C , ancien colonel de l'armée territoriale; comte de Montalembert, Député; baron des Rotours, Député.

Membres du Comité (Conseillers): MM. Max Brame, Conseiller général, à Marquillies; P. Druetz, Négociant; L. Gauche,  A, Houdociant; Aimé Houzé de l'Aulnoit,  A, , Avocat; Armand Houdoy, Avocat; l'abbé Lasnes, Doyen-curé de Saint-Maurice; Achille Ledieu, Vice-Consul des Pays-Bas; Ernest Loyer, Député; Mathon, , Lieutenant-colonel de l'armée territoriale; Roussel, , Notaire; A. de la Serre, Propriétaire; Louis Thiriez, Filateur.

Membres correspondants : MM. Chombard, propriétaire à Herties. — Couvreur, Docteur en médecine à Seclin. — des Rotours, Député. — Le Hardy du Marais, propriétaire à Chérens. — E. Vandewalle, Maire à Berthen. — Roth-Legentil, à Cambrai. — Victor Pouchain, à Armentières. — Bouchery, Adjoint à Bois-Grenier. — Vignerons fils, à La Chapelle d'Armentières. — Henri Six, à Erquinghem-sur-Lys. — Louis Lemesre, Maire à Prêmesques. — Minne, propriétaire à La Bassée. — Eugène Leroy, ex-Commandant des Mobilisés à Aubers. — A. Leroy, à Illies. — Lallemand, à Sainghin-en-Weppes. — G. Lecreux, à Salomé. — Jean Brame, à Wicres. — C. Cordonnier, brasseur à Haubourdin. — Louis Desrousseaux, à Eanetières-en-Weppes. — Léon Thiriez, à Loos. — Galloo, notaire à Radinghem. — Baron de la Grange, à Bourghelles. — Félix Debau, Conseiller général, Maire à Bouvines. — Baron de Brigode, à Camphin-en-Pévèle. — Poutrain, ancien Maire à Capelle. — Varlet-Nicolle, Maire à Mouchin. — Joseph Pollet, à Sainghin-en-Melantois. — G. Cocheteux, à Templeuve. — Comte de Montalembert, Député, Maire à Annappes. — René Tellier, O [✳], à Flers. — D. Thieffry, à Tressin. — L. Truffaut, à Willems. — Charles Bodé, Maire à Quesnoy-sur-Deûle. — Auguste Vandewynckèle, à Comines. — E. Agache, à Pérenchies. — Emile Ghestem, à Warneton. — J. Van Elslande, à Wervicq. — Husson-Hannart, à Croix-Wasquehal. — Carlos Guillemaud, à Seclin. — C. Berte, à Carnin. — M. Delaune, à Houplin. — Delescluse, à Pont-à-Marcq. — Ch. Maurice, Maire à Attiches. — Raoul des Rotours, à Avelin. — Levailant de Jollain, à Bersée. — Mouveaux, à Ennevelin. — Carlier, O [✳] A, Maire à Mons-en-Pévèle. — Jean-Bapt. Coget, Député, Maire à Phalempin. — C. Begard, à La Neuville.

COMITÉ DES DAMES.

Présidente : M^{me} N. ; *Vice-Présidente* : M^{me} Auguste Longhaye ; *Secrétaire* : Mme Le Roy ; *Trésorière* : Mme Alf. Houzé de l'Aulnoit.

Membres du comité : Mmes Paul Crepy, Anatole Descamps, Arthur Gentil, Ed. Longhaye, Alfr. de Montigny, Sauvaige, Henri Scrive, Gustave Toussin, Rosalie Trannin, Victor Claeysens, Dejardin-Verkinder, Scrive-Wallaert, Colson, Alfr. Thiriez.

Le Comité départemental du Nord a des Sous-Comités organisés à Douai, Valenciennes, Hazebrouck, Tourcoing et Dunkerque.

Union des Femmes de France.

(Secours aux blessés et malades des armées de terre et de mer et aux victimes des désastres publics).

Délégué régional près le 1^{er} corps d'armée : M. Paul Sée, Ingénieur, r. Brûle-Maison, 58.

COMITÉ DE LILLE. — *Présidentes d'honneur* : M^{me} la générale Loizillon ; M^{me} la générale Faidherbe ; M^{me} Vel-Durand.

Présidente du Comité : M^{me} Géry Legrand. — *Vice-Présidentes* : M^{mes} Bayet et Schubart. — *Secrétaire* : M^{me} Rajat. — *Trésorière* : M^{me} Paul Sée.

Œuvre des Invalides du Travail, instituée dans la ville de Lille par décret du 24 juin 1870.

Cette œuvre a pour but :

1^o De servir des secours viagers aux ouvriers de tout âge et des deux sexes qui, par suite de blessures reçues dans l'exercice de leur profession et comme conséquence directe de cette profession, ou qui, en s'exposant pour secourir d'autres travailleurs en danger, ont perdu l'usage d'un membre ou d'un organe, ou contractés des infirmités équivalentes.

2^o De donner des secours temporaires aux veufs et aux veuves des ouvriers qui auront succombé aux suites directes de leurs blessures.

Sont admis aux bénéfices de l'œuvre :

1^o Ceux qui, résidant dans Lille depuis au moins un an, auront été blessés dans la ville de Lille, dans une des communes de la circonscription cantonale, ou même au dehors, mais dans ce dernier cas, à l'occasion d'un travail commandé par un patron ayant son établissement dans Lille ou la banlieue.

2^o Ceux qui, résidant depuis le même laps de temps dans l'une des communes de la circonscription cantonale, auront été blessés dans l'enceinte de la ville ou dans sa banlieue.

Président : M. le Maire de Lille ; *Vice-Président* : M. Ed. Longhaye, ✱ ; *Secrétaire* : M. F. Faucheur ; *Trésorier* : M. Wallaert-Barrois.

Membres : MM. Th. Bommart ; Paul Le Blan, ✱ ; A. Thiriez ; Maurice Descamps ; D^r Castelain, O I ; Ernest Loyer.

Œuvre des Vieillards indigents, à Lille.

Cette Association s'est donné pour mission de secourir par des aumônes en nature et des visites à domicile les indigents des deux sexes âgés de plus de 68 ans.

Le Comité est ainsi constitué :

Président : M. Auguste Bonte ; *Vice-Président* : M. Fiévet ; *Trésorier* : M. Auguste Poullier ; *Secrétaire* : M. Léon Descamps ; *Rapporteur* : M. Venot ; *Commissaires* : MM. Charles Bonte, G. Stéverlyneck, Louis François, Marcel Sauvaige, O ✱, Laurence, Merveille, Cottignies, ✱, Louis Bigo, Henri Barrois, Van de Weghe,

Société de Secours mutuels des Sauveteurs du Nord.

La Société a pour but :

1^o De donner gratuitement les soins du médecin et les médi-

cements aux membres actifs et participants nécessiteux et malades ;

2° De pourvoir aux frais funéraires des membres actifs et participants ;

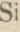
3° D'accorder, s'il y a lieu, sur la demande des familles, une indemnité aux veufs, aux veuves et orphelins des membres actifs et participants décédés par suite de l'accomplissement d'un acte de courage et de dévouement ;

4° De constituer des pensions de retraite, conformément au décret du 26 avril 1856 ;

5° De distribuer annuellement des récompenses aux membres qui ont accompli les actions les plus méritantes ;

6° Enfin de propager les moyens de secourir ses semblables.

Bureau d'administration. Président : MM. Lebon, ✱, (M), Capitaine en retraite ; 1^{er} *Vice-Président* : Victor Druetz, ✱ ; 2^e *Vice-Président* : Achille Bonte ; *Secrétaire-général* : C. Lévêque ; *Trésorier* : Léon Ingelrans, (M) ; *Vice-Secrétaire-Trésorier* : Georges Crespel.

Vice-Présidents de sections : M. N..., pour la section d'Aesnes. — M. Lemaire, Négociant à Fontaine-au-Pire, pour la section de Cambrai ; — M. Hector Simon, O , Agriculteur à Landas, pour la section de Douai ; — M. Georges Verbeckmoës, Directeur de la C^{ie} des bateaux à vapeur du Nord à Dunkerque, pour la section de Dunkerque. — M. N....., pour la section d'Hazebrouck. — M. Jules Monchaux, Entrepreneur de bâtiments à Valenciennes, pour la section de Valenciennes. — M. Alph. Outrebou, Capitaine commandant les Pompiers à Béthune, pour la section de Béthune. — M. Alphonse Foulon, Négociant à Calais, pour les sections de Calais et Boulogne. — M. Détrez, capitaine en retraite à Arras, pour la section d'Arras. — M. Charles Pruvost, capitaine commandant les pompiers à St-Omer, pour la section de St-Omer.

N. B. — Pour toutes communications, s'adresser à M. Lebon, Président de la Société, 176, rue de Paris, à Lille ou chez M. Georges Crespel, Vice-Secrétaire, 88, rue Nationale, au 1^{er}.

École Professionnelle de l'Orphelinat de garçons de St-Gabriel, à Lille,

Rue Léon-Gambetta, 288.

Cet établissement, fondé par une Société propriétaire des immeubles, est aujourd'hui dirigé par des prêtres de Dom Boseo. Il n'a d'autre ressource que la charité publique et le travail des apprentis.

Il y a trois cents lits. On reçoit, parfois au moyen d'une petite pension, mais le plus souvent gratuitement, les orphelins de père et de mère. Ces orphelins sont instruits et apprennent un métier

selon leurs aptitudes. Ils peuvent suivre les cours d'instruction secondaire qui sont faits dans l'établissement.

Supérieur : M. l'abbé Ange Bologna. — *Comité de la Société* : MM. Ch. Huet, *Président d'honneur* ; Comte A. de Montigny, *Président* ; Houzé de l'Aulnoit, *bâtonnier de l'ordre des avocats*, *Vice-Président* ; Georges Destombes, *Trésorier* ; P. Chesnelong, *Secrétaire*.

Sociétés de Charité maternelle.

LILLE.

La Société de Charité maternelle, instituée à Lille, en 1817, a pour but de soulager les mères pauvres. Sont admises aux secours les femmes qui, ayant perdu leur mari pendant leur grossesse, ont au moins un enfant vivant ; celles qui, ayant au moins un enfant, ont un mari tout à fait estropié ou affecté d'une maladie chronique ; celles qui, étant infirmes elles-mêmes, ont deux enfants vivants ; toutes les grandes familles d'au moins trois enfants vivants, dont l'aîné n'a pas encore atteint 14 ans.

Les secours administrés par les Dames de la Charité maternelle sont le produit de souscriptions volontaires, d'une vente et d'une loterie bisannuelles, et des cotisations des membres.

Environ 1400 femmes reçoivent annuellement des secours de cette Société.

Voici le tableau des Dames de l'Association :

Présidente : Mme Dujardin-Scrive ; — *Vice-Présidentes* : Mmes De Norguet, Bigo-Danel. — *Dame pour la confection des vêtements* : la Supérieure de la Miséricorde, rue de la Barre, 12. — *Trésorier* : M. Dujardin, ancien notaire.

Dames administrantes pour l'ancien Lille. — Mmes Paul Crepy, Charles Huet, Albert Scrive, Henri Caulliez, de Gennevières, Brabant, Botticieux, Dehau-Deleruyelle, Bommart, Courmont, Alfred Delesalle, Fauchille-Blondeau, Em. Scrive, Houzé de l'Aulnoit, Leroy-Crépeaux, Virnot, Bigo-Vanderhagen, Vanverts, E. Rémy, Babled, H. Pajot, Fauchille-Prévost, P. Decroix, Ed. Agache, Druez, Dujardin-Scrive, Roussel, Paul Delemer, Georges St-Léger, Leducu, de Norguet, d'Halluin, Maurice Wallaert, Roure-Boisse, Bigo-Danel, Desmedt-Faucheur, Ch. Delesalle, Edmond Agache, Droulers, Paul Leroy, Allègre, Albert Crespel, Maillot, Auguste Vanlaton, Léon Pajot, Mulié, Verley-Bigo, Paul Valdélièvre, Léon Danel, Gustave Barrois, Gaillet, Rouzé-Desoblain, Delehart-Pech, Paquin, Scrive-Bonte, Trannin.

Pour la section de Wazemmes. — *Dame déléguée* : Mme C. Faucheur. — *Dames administrantes* : Mmes Ed. Faucheur, Lepercq-Mourmant, Tesse-Bailleux, Salembier, Roure-Boisse, A. Lefebvre, Meurisse-Delécaille, Scrive-de Négri.

Pour la section de Moulins-Lille. — Dame déléguée : Mme Drieux.
— Dames administrantes : Mmes Cliquennois, Boone-Bériot, Dequoy, Gadenne.

Pour la section d'Esquermes. — Dames déléguées : Mmes de Gennevières, Bigo-Tilloy. — Dames administrantes : Mmes Julien Thiriez, Lherminez, E. Loyer, Druon, Adolphe Crepy.

Pour la section de Vauban. — Dame déléguée : Mme Omer Boucquey.
— Dames administrantes : Mmes Scribe-Bertin, Cousin.

Pour la section de Fives. — Dame déléguée : Mme A. Casse. — Dames administrantes : M^{mes} Boutry Droulers, Pérus-Bériot, Rose-Demerler, Mathelin, Bouchery-Desquiens, Babey, Pecqueur-Masquetin, Lethierry-Charvet; Henry Wartel.

Pour la section de Saint-Maurice. — Dame déléguée : Mme Lenglard-Barrois. — Dames administrantes : Mmes H. Barrois, Decoster-Droulers, Barrois-Bonte.

VALENCIENNES.

Un arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 15 novembre 1848, a autorisé l'établissement d'une Société de Charité maternelle à Valenciennes.

Présidente : Mme V^o Mabilie; Secrétaire : Mme V^o Desse;
Conseillères : Mmes Roguin, Miot; Trésorière : Mme Dubois.

DOUAL.

L'œuvre de l'Association de bienfaisance, à Douai, reconnue par l'État, date de 1850, et comprend celle de la Société de charité maternelle dont elle s'est, en fait, chargée depuis la création de celle-ci, autorisée par arrêté de M. le Ministre de l'intérieur, du 6 octobre 1853 et par arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 10 janvier 1891.

A ce double titre, elle délivre des layettes et berceaux, prête des draps, des chemises, ainsi que des gilets de taine pour les malades, procure des bains et vient en aide au Bureau de Bienfaisance.

La Commission administrative de l'Association de bienfaisance se compose de M. le Maire de la ville, Président, et de MM. les Administrateurs du bureau de bienfaisance, Membres, auxquels est adjoint un comité de douze dames patronnesses. — Mme la Supérieure des Sœurs de charité (maison de la Miséricorde), prête son concours à ces deux œuvres.

Société du prêt du linge à domicile aux indigents malades. (Fondée en 1870.)

Cette œuvre a pour but de prêter des draps, chemises et autres objets de lingerie aux indigents malades ou infirmes, pendant la durée de leur maladie.

Le blanchissage du linge est à la charge de la Société.

Le linge tenu à la disposition des malades est déposé dans les bureaux de charité désignés ci-après :

Rue St-Sauveur, pour la paroisse *Saint-Sauveur* ; — rue Saint-Genois, 7, pour la paroisse *Saint-Maurice*.

Au couvent de la Miséricorde, rue de la Barre, 14, pour les paroisses *Saint-Etienne*, *Sainte-Catherine*, *la Madeleine* et *Saint-André*.

Au bureau de Charité, rue Gantois, 132, pour les paroisses *Saint-Pierre-et-Saint-Paul* (Wazemmes), *St-Michel* et *Sacré-Cœur*.

Au bureau de Charité, rue de La Bassée, 38, pour les paroisses *Saint-Martin* (Esquermes), et *Notre-Dame-de-Consolation* (Vauban).

Au bureau de Charité, rue Fénelon, 26, pour la paroisse *Saint-Vincent-de-Paul* (Moulins).

Au bureau de Charité de la rue Saint-Gabriel, 22, pour les paroisses de *Fives* et de *Saint-Maurice-les-Lille*.

Cette œuvre est placée sous la surveillance des Dames désignées dont les noms suivent :

Présidente : M^{me} Henry Scrive. — *Dames Déléguées* : Pour *Saint-Sauveur*, Mme Auguste Wallaert ; pour *Saint-Maurice*, Mme Boisse-Ovigneur ; pour *Saint-Etienne*, Mme Sauvaige ; pour *Sainte-Catherine*, Mme Charles Roussel ; pour *Saint-André*, Mme Josson ; pour *La Madeleine*, Mme Virnot ; pour *Saint-Pierre-Saint-Paul*, Mme Charles Faucheur ; pour *Saint-Vincent-de-Paul*, Mme Camille Bériot ; pour *Saint-Martin*, Mme Thiriez ; pour *Notre-Dame-de-Consolation*, Mme E. Plaideau ; pour *Saint-Maurice-les-Lille*, Mme Barrois-Bonte ; pour *Fives*, Mme Théodore Barrois ; pour *Saint-Michel*, MM^{mes} Ed. Longhaye et Le Gavrian.

Les ressources de l'œuvre consistent dans les cotisations de 10 et 20 fr. par an des membres honoraires, et une somme de 500 francs de la Ville de Lille.

Œuvre des Crèches, à Lille.

Les Crèches sont des établissements fondés par une Société de bienfaisance, pour recevoir des enfants âgés de moins de trois ans, dont les mères travaillent hors leur domicile, ou sont occupées chez elles par un travail salarié et continu.

Trois crèches fonctionnent à Lille : la *Crèche Saint-Joseph*, rue Saint-Genois, 7 ; la *Crèche Saint-Vincent-de-Paul*, à Moulins-Lille et la *Crèche Sainte-Marie*, rue d'Iéna, section de Wazemmes.

COMITÉ. — *Présidente* : Mme Emile Wallaert ; *Vice-Présidentes* : M^{mes} Maurice Wallaert et Henry Caulliez ; *Secrétaire* : Mme Paul Deledicque ; *Trésorière* : Mme Eugène Jombart ; M^{mes} Humbert, Ed. Fauchille, Maquet, Bériot-Brabant, Sauvaige.

Œuvre de l'Arbre de Noël.

L'Œuvre de l'Arbre de Noël, fondée en 1890, par l'Union des Etudiants de l'Etat, et un comité composé de personnes de la ville, a pour but d'offrir, le jour de la Noël, des vêtements, des jouets et des coquilles, aux enfants pauvres de toutes les écoles de Lille, ainsi qu'aux enfants des hôpitaux et orphelinats.

Pour subvenir aux frais de cette distribution, à laquelle participent plus de 5000 enfants, le Comité de l'Œuvre organise chaque année des fêtes (kermesse flamande, représentation de gala au théâtre, bal, etc.), ainsi qu'une souscription et une tombola.

BUREAU. *Président* : M. Lepage, ☉ A ; *Vice-Présidents* : MM. Raymond Rajat et Assoignon. ☉ A ; *Secrétaire général* : M. Perot ; *Secrétaire* : M. Clarival ; *Trésorier* : M. Doutrelon, ☉ A, ✚ ; *Commissaires généraux* : MM. R. Paillot, ☉ A, Omer Bigo.

Œuvre de la Crèche, à Dunkerque.

Présidente : Mme Rolland ; *Vice-Présidente* : Mme Pierre Marchand ; *Secrétaire* : M^{me} Edouard de Clebsattel ; *Vice-Secrétaire* : M^{me} Lebleu de Baillencourt ; *Trésorière* : M^{me} Carlos Bernard ; *Vice-Trésorière* : M^{me} Hip. Bourdon.

Conseil d'administration. *Président* : M. Mancel, O ✚ ; MM. le Doyen de St-Jean-Baptiste ; docteur Blanckaert ; Chapelot.

Caisse de secours à Dunkerque en faveur des familles des marins morts ou présumés périls à la pêche à la morue.

Statuts approuvés par M. le Préfet du Nord, le 3 octobre 1870.

Sont admises au bénéfice de cette institution, les familles de tous les hommes embarqués sur les navires pêcheurs du port de Dunkerque, sans distinction de qualité, de domicile ou de nationalité, si les dits hommes ont payé, pour la saison dans laquelle ils sont morts ou présumés périls, la cotisation fixée par les statuts.

Conseil d'administration. *Président* : M. Gabriel Beck, ✚ ; *Vice-Président* : M. Vancauwenberghe-Lemaire ; *Trésorier* : M. Deck-Vanarien ; *Secrétaire* : M. G. Dinoir ; *Secrétaire-adjoint* : M. E. Nissen. — *Membres* : MM. le Commissaire de l'inscription maritime ; N..... ; et deux Capitaines participants, désignés chaque année avant le départ des navires pour Islande, par M. le Commissaire de l'Inscription maritime.

Caisse de Secours. — Pêche du poisson frais.

(Statuts approuvés par M. le Préfet du Nord le 27 juin 1879).

Conseil d'Administration. — *Président* : M. L. Wullens ; *Vice-Président* : M. Dewost ; *Trésorier* : M. le Trésorier des Invalides

de la marine; *Membre de droit*; *Secrétaire*: le commissaire de l'Inscription maritime; MM. Vanhille, Joonekindt, Morée, Alfred Huysman, Louis Pichon, Isidore Vallyn.

Société charitable de la Miséricorde, à Bergues.

Cette Association a pour but de venir au secours des femmes en couches et des pauvres honteux. Elle est administrée par un Conseil de direction composé de la manière suivante, savoir :

Présidente et Trésorière: Mme de Roisin; *Vice-Présidente*: Mme Delherbe; *Secrétaire et Lingère*: Mlle Galloo.

Société charitable de St-François Régis, à Lille.

Cette Société, autorisée par un arrêté du Préfet, du 15 octobre 1839, a pour but de faciliter le mariage des indigents de Lille et des environs et la légitimation de leurs enfants naturels, en leur procurant gratuitement les pièces qui leur sont nécessaires.

Le siège de la Société est établi rue des Urbanistes, n° 15.

Le bureau est ouvert pour les inscriptions, les dimanches de 10 h. à midi, les autres jours, de 10 h. à midi le matin, de 3 à 5 h. le soir.

Les futurs conjoints doivent avoir soin d'apporter, en se présentant, les pièces qu'ils possèdent déjà, et les autres papiers contenant les indications sur les noms propres et sur la date des actes à lever. Il est bon que les futurs sachent si leurs parents ou leurs frères et sœurs ont déjà eu recours à la Société et à quelle époque.

N.-B. Il existe des Sociétés semblables dans le département, à Dunkerque, Armentières, Tourcoing, Roubaix, Douai, Cambrai et Valenciennes.

CULTES.

La population du département du Nord est presque exclusivement catholique. Il existe dans quelques communes des arrondissements de Lille, Cambrai, Douai et Valenciennes, un certain nombre de familles de la communion protestante, et quelques israélites dans les grandes villes.

RELIGION CATHOLIQUE. — DIOCÈSE DE CAMBRAI.

Les provinces qui forment le département du Nord étaient autrefois partagées entre l'Archevêché de Cambrai et les Evêchés d'Arras, de Tournai, de Saint-Omer, d'Ypres et de Liège.

Le département du Nord forme aujourd'hui un diocèse dont le siège est à Cambrai.

Le siège de Cambrai, établi au commencement du VI^e siècle, fut érigé en Archevêché en 1559.

En 1802, lors du Concordat, le siège de Cambrai fut rétabli, mais comme Evêché seulement.

L'église de Cambrai a été rendue à son ancienne dignité de métropole par bulle apostolique du pape Grégoire XVI, avec l'Evêché d'Arras pour suffragant.

Archevêque : Mgr Sonnois. — *Auxiliaire* : Mgr Henri Monnier, évêque titulaire de Lydda, vicaire général.

Vicaires généraux : MM. Cyrille-J.-B. Destombes, J.-B. Carlier et Henri Pruvost.

SECRETARIAT DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Le secrétariat de l'Archevêché est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes et les trois derniers jours de la semaine-sainte, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis trois heures jusqu'à six heures.

Secrétaire-Général : M. Augustin Massart ; *Secrétaire particulier* : M. Albert Sonnois, chanoine honoraire de St-Dié ; *Secrétaires* : MM. Carlier, Hermann et Henri Colpin.

OFFICIALITÉ DIOCÉSAINNE.

Official : Mgr. Monnier, évêque de Lydda ; *Vice-official* : M. N... ; *Assesseurs* : MM. Hooft et D'Hérin, chanoines ; *Promoteur* : M. Massart, chanoine ; *Greffier* : M. Carlier.

CHAPITRE MÉTROPOLITAIN.

Chanoines d'honneur : S. E. le Cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, ancien doyen-curé de Notre-Dame, à Roubaix ; S. E. le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims ; Mgr. Fava, évêque de Grenoble ; Mgr. Monnier, évêque de Lydda ; Mgr. Delannoy, évêque d'Aire, ancien doyen-curé de Saint-André, à Lille ; Mgr Theuret, évêque de Monaco ; Mgr Frérot, évêque d'Angoulême ; Mgr Foucault, évêque de St-Dié.

Chanoines titulaires : MM. Lecocq, Massart, Meurisse, Hooft, Lemaire, D'Hérin, Démaret, Vandebeuque, Paris et Sapelier.

Chanoine prébendé : M. Hébert.

Chanoines honoraires : MM. Hautcœur, Berteaux, Leblanc, Hollebecque, Dehaisne, Lasnes, Duriez, Coubronne, Van Bockstael, Durant, Mortreux, Delassus, Gadenne, Joleaud, Didiot, Hannoie, Salomé, Jaspas, Dhalluin, Baron, Berteloot, Carton, Mangé, Scalbert, Dransart, Sinsouilliez, Staelen, Chabé, Destombes, Evrard, Debrabant, Fichaux, Alfr. Margerin, Vallin, Legrand, Leriche, Loviny, J.-B. Margerin, Lasselin, Richard, Decorne, Cappliez, Dubus, Brousse, Fremaux, Loridan et Hécart.

SÉMINAIRE DIOCÉSAIN. — BUREAU ADMINISTRATIF.

Président : Mgr l'Archevêque. — *Vice-Président* : L'un de MM. les Vicaires généraux. — *Membres* : MM. Sudre, supérieur du grand Séminaire; Massart, chanoine. — *Trésorier* : M. Antier, économiste du grand Séminaire. — *Secrétaire* : M. Carlier, secrétaire de l'Archevêché.

GRAND SÉMINAIRE.

Supérieur : M. Sudre. — *Directeur et Professeur de Prédication* : M. Villette. — *Écriture Sainte et histoire* : M. Dujardin, professeur. — *Dogme* : MM. Bressanges et Chavanne, professeurs. — *Morale* : MM. Préau et Gibiard, professeurs. — *Économiste* : M. Antier. — *Succursale à Solesmes pour la philosophie* : *Directeur* : M. d'Onofrio.

PETIT SÉMINAIRE A CAMBRAI.

Supérieur : M. Meurisse, chanoine. — *Directeur de la grande division* : M. Hécart. — *Économiste et Directeur de la petite division* : M. Goris.

ÉDIFICES DIOCÉSAINS.

Architecte diocésain : M. Guidasci, A, architecte, bd. Haussmann, 116, à Paris. — *Inspecteur des édifices diocésains* : M. Legrand, architecte à Cambrai.

DIVISION DU DIOCÈSE.

Le diocèse est partagé en quatre archidiaconés qui sont :

L'archidiaconé de Cambrai, divisé en deux archiprêtres, dont l'un comprend l'arrondissement de Cambrai, l'autre, celui de Douai.

L'archidiaconé de Lille, divisé en deux archiprêtres, comprenant chacun une section de l'arrondissement de Lille.

L'archidiaconé de Dunkerque, divisé en deux archiprêtres, dont un pour l'arrondissement de Dunkerque et l'autre pour l'arrondissement d'Hazebrouck.

L'archidiaconé de Valenciennes, qui comprend trois archiprêtres, un pour l'arrondissement de Valenciennes et deux pour l'arrondissement d'Avesnes.

Les archiprêtres sont subdivisés en autant de décanats qu'il y a de curés inamovibles. Il y a donc soixante-sept décanats.

Ces soixante-sept décanats sont eux-mêmes divisés en cinq cent quatre-vingt-dix-neuf succursales.

ARCHIDIACONÉ DE CAMBRAI.

Archidiacre : M. Destombes, vicaire-général.

Archiprêtre de l'arrondissement de Cambrai.

Archiprêtre : M. Lecocq.

DÉCANATS. — Cambrai-Est (Notre-Dame). *Doyen* : M. Lecocq; *Vice-Doyen* : M. Delesalle, curé d'Escandœuvres. — Cambrai-

Ouest (St-Géry). *Doyen* : M. Cloche ; *Vice-Doyen* : M. Felmy, curé de Neuville-St-Rémy. — Carnières. *Doyen* : M. Helle ; *Vice-Doyen* : M. Rémy, curé de Beauvois. — Clary. *Doyen* : M. Boudailliez ; *Vice-Doyen* : M. Lenglin, curé de Caudry. — Le Cateau. *Doyen* : M. Decorne ; *Vice-Doyen* : M. Dapvril, curé de Neuville. — Marcoing. *Doyen* : M. Leriche ; *Vice-Doyen* : M. Vaille, curé de Gouzeaucourt. — Solesmes. *Doyen* : M. Gobert ; *Vice-Doyen* : M. Fatrez, curé d'Haussy.

Archiprêtre de l'arrondissement de Douai.

Archiprêtre : M. Joleaud.

DÉCANATS. — Douai-Sud (Notre-Dame). *Doyen* : M. Dubus ; *Vice-Doyen* : M. Coulomb, curé d'Aniche. — Douai-Nord (St-Pierre), *Doyen* : M. Joleaud ; *Vice-Doyen* : M. Rouez, curé de Flines. — Douai-Ouest (Saint-Jacques). *Doyen* : M. Jaspar ; *Vice-Doyen* : N. . . . — Arleux. *Doyen* : M. Vaille ; *Vice-Doyen* : M. Martinache, curé de Fressain. — Orchies. *Doyen* : M. Flament ; *Vice-Doyen* : Mucherie, curé d'Aix. — Marchiennes. *Doyen* : M. Lefebvre ; *Vice-Doyen* : M. Buzin, curé de Somain.

ARCHIDIACONÉ DE LILLE.

Archidiaconé : M. Carlier, vicaire général.

Archiprêtre de la 1^{re} section de l'arrondissement de Lille.

Archiprêtre : M. Duriez.

DÉCANATS. — Armentières. *Doyen* : M. Berteloot ; *Vice-Doyen* : M. Serleys, curé d'Armentières-Campagne. — La Bassée. *Doyen* : M. Carpentier ; *Vice-Doyen* : M. Millecamp, curé de Marquillies. — Haubourdin. *Doyen* : M. Cateau ; *Vice-Doyen* : M. Wattel, curé de Santes. — Lille-Ouest (Sainte-Catherine). *Doyen* : M. Duriez ; *Vice-Doyen* : M. Delplanque, curé de Marquette. — Lille-Ouest (Saint-André). *Doyen* : M. Richard ; *Vice-Doyen* : M. Dezitter, curé de St-André-lez-Lille. — Lille-Sud-Ouest (Saint-Étienne). *Doyen* : M. Hennousse ; *Vice-Doyen* : M. Vermelle, curé de Moulins-Lille. — Lille-Sud-Ouest (St-Pierre et St-Paul). *Doyen* : M. Carton ; *Vice-doyen* : M. Seloise, curé d'Esquermes-Lille. — Pont-à-Marcq (Mons-en-Pévèle). *Doyen* : M. Sinsoyez ; *Vice-Doyen* : M. Lefebvre, curé de Pont-à-Marcq. — Seclin. *Doyen* : M. Hutin ; *Vice-Doyen* : M. Dubois, curé d'Herrin. — Cysoing (Templeuve). *Doyen* : M. Sagary ; *Vice-Doyen* : M. Herrengt, curé de Cysoing.

Archiprêtre de la 2^e section de l'arrondissement de Lille.

Archiprêtre : M. Lasnes.

DÉCANATS. — Comines. *Doyen* : M. Leynaert. — Lannoy. *Doyen* : M. Destombes ; *Vice-doyen* : M. Dehuy, curé de Toufflers. — Lille-

Nord-Est (Saint-Maurice). *Doyen* : M. Lasnes; *Vice-doyen* : M. Meesmaecker, curé de Fives-Lille. — Lille-Centre (La Madeleine). *Doyen* : M. Fremaux. — Lille-Sud-Est (Saint-Sauveur). *Doyen* : M. Samain. — Quesnoy-sur-Deûle. *Doyen* : M. Mortreux; *Vice-doyen* : M. Bertein, curé de Pérenchies. — Roubaix (Saint-Martin). *Doyen* : M. Berteaux; *Vice-doyen* : M. Deswel, curé de Croix. — Roubaix (Notre-Dame). *Doyen* : M. Evrard; *Vice-Doyen* : M. Lesage, curé de Roubaix (St-Joseph). — Tourcoing-Sud (Saint-Christophe). *Doyen* : M. Vanbockstael; *Vice-Doyen* : M. Guillemot, curé de Marcq. — Tourcoing-Nord (Notre-Dame). *Doyen* : M. Debrabant; *Vice-Doyen* : M. Vandepitte, curé de Roncq (St-Piat). — Watrelos. *Doyen* : M. Lejeune; *Vice-Doyen* : M. Tilmant, curé de Roubaix (Ste-Elisabeth).

ARCHIDIACONÉ DE DUNKERQUE.

Archidiacre : M. Pruvost, Chanoine.

Archiprêtre de l'arrondissement de Dunkerque.

Archiprêtre : M. Staelen, Doyen de Bergues.

DÉCANATS. — Dunkerque-Est, (Saint-Eloi), *Doyen* : M. Brousse; *Vice-Doyen* : M. Bouden, curé de Rosendael. — Dunkerque-Ouest, (St-Jean-Baptiste), *Doyen* : M. Scalbert, *Vice-Doyen* : M. Deman, curé de St-Pol-sur-Mer. — Dunkerque, (Saint-Martin), *Doyen* : M. Compagnon. — Bergues, *Doyen* : M. Staelen; *Vice-Doyen* : M. Bultheel, curé de Quaëdypre. — Gravelines, *Doyen* : M. Lamant; *Vice-Doyen* : M. N..... — Hondschoote, *Doyen* : M. Wyckaert; *Vice-Doyen* : M. Cockempot, curé de Warhem. — Wormhout, *Doyen* : M. Herreman; *Vice-Doyen* : M. N..... — Bourbourg, *Doyen* : M. Dominicus; *Vice-Doyen* : M. Delanghe, curé de Watten.

Archiprêtre de l'arrondissement d'Hazebrouck.

Archiprêtre : M. Coubronne.

DÉCANATS. — Hazebrouck-Nord, (Hazebrouck), *Doyen* : M. Salomé; *Vice-Doyen* : M. Govaere, curé de Caestre, — Hazebrouck-Sud, (Morbecque), *Doyen* : M. Despicht; *Vice-Doyen* : M. Delattre, curé de Steenbecque. — Bailleul-Nord-Est, (Saint-Vaast), *Doyen* : M. Coubronne; *Vice-Doyen* : M. Boedt, curé de Steenwerck. — Bailleul, Sud-Ouest, (Saint-Amand), *Doyen* : M. Bécuwe; *Vice-Doyen* : M. Vancostenoble, curé de Flêtre. — Cassel, *Doyen* : M. Loviny; *Vice-Doyen* : M. Legrain, curé de Rubrouck. — Steenvoorde, *Doyen* : M. Reumaux; *Vice-Doyen* : M. Dezitter, curé de Boeschèpe. — Merville, *Doyen* : M. Parent; *Vice-Doyen* : M. Boedt, curé d'Estaires.

ARCHIDIACONÉ DE VALENCIENNES.

Archidiacre : Mgr. Monnier, Evêque de Lydda, Vicaire-Général.

Archiprêtré de l'arrondissement de Valenciennes.*Archiprêtre* : M. Legrand.

DÉCANATS. — Bouchain, *Doyen* : M. Bourgois ; *Vice-Doyen* : M. N..... — Valenciennes-Sud (St-Nicolas), *Doyen* : M. Cappliez ; *Vice-Doyen* : M. Heirfelinck, curé de La Sentinelle — Valenciennes-Est (Notre-Dame), *Doyen* : M. Legrand ; *Vice-Doyen* : M. Desilve, curé de Quarouble. — Valenciennes-Nord (Saint-Géry), *Doyen* : M. Mangé ; *Vice-Doyen* : M. Huard, curé d'Anzin. — Condé, *Doyen* : M. Gahide ; *Vice-Doyen* : M. Delnatte, curé de Vieux-Condé. — Denain, *Doyen* : M. Jourdain ; *Vice-Doyen* : M. N..... — Saint-Amand, rive droite (Saint-Amand), *Doyen* : M. Decalonne ; *Vice-Doyen* : M. Plet, curé de Flines-lez-Mortagne. — Saint-Amand, rive gauche (Lecelles), *Doyen* : M. Cérissier, *Vice-Doyen* : M. Lobry, curé de Rumegies.

Archiprêtré de la 1^{re} section de l'arrondissement d'Avesnes.*Archiprêtre* : M. Hannoie.

DÉCANATS. — Avesnes-Nord (Avesnes), *Doyen* : M. Hannoie ; *Vice-Doyen* : M. Delobelle, curé de Dompierre. — Avesnes-Sud (Étrœungt), *Doyen* : M. Laurent, — Landrecies, *Doyen* : M. Fournet ; *Vice-Doyen* : M. Laisney, curé de Bousies. — Solre-le-Château, *Doyen* : M. Margerin ; *Vice-Doyen* : M. Bottiaux, curé de Clairfayts. — Trélon, *Doyen* : M. D'Henry ; *Vice-Doyen* : M. Margerin, curé de Fourmies.

Archiprêtré de la 2^e section de l'arrondissement d'Avesnes.*Archiprêtre* : M. Sinsouilliez.

DÉCANATS. — Bavai, *Doyen* : M. Delannoy ; *Vice-Doyen* : M. Denis, curé d'Obies. — Berlaimont, *Doyen* : M. Wirth ; *Vice-Doyen* : M. Wallez, curé de Pont-sur-Sambre. — Maubeuge, *Doyen* : M. Lasselin. — Le Quesnoy-Est (Le Quesnoy), *Doyen* : M. Sinsouilliez ; *Vice-Doyen* : M. Demont, curé de Ruesnes. — Le Quesnoy-Ouest (Gommegnies), *Doyen* : M. Proye ; *Vice-Doyen* : M. Barbet, curé de Villers-Pol.

CULTE PROTESTANT.**CONSISTORIALE DE LILLE.**

La Consistoriale de Lille comprend tous les protestants du Département du Nord, moins ceux des cantons d'Avesnes et de Trélon. Elle a été créée par Ordonnance du 24 avril 1824. Cette Ordonnance lui avait alors annexé les églises protestantes du Pas-de-Calais, mais celles-ci en furent distraites par Décret du 10 novembre 1852 pour former avec le département de la Somme la nouvelle Consistoriale d'Amiens.

La population protestante de la Consistoriale de Lille s'élève approximativement au chiffre de 12.000. Elle est subdivisée en neuf groupes de communes ou paroisses ayant pour chefs-lieux : Lille, Roubaix, Saint-Amand, Valenciennes, Quiévy, Walincourt, Inchy-Beaumont, Le Cateau, Dunkerque.

La direction administrative et ecclésiastique de la Consistoriale est confiée à un Consistoire général, siégeant à Lille, et ayant pour *Président électif*, M. F. Ollier, ☉ A, Pasteur à Lille, et pour *Secrétaire*, M. Guillemont.

Il existe en outre, dans chaque paroisse, un Conseil électif de cinq membres laïques, qui, avec le Pasteur officiel de la paroisse, forme le *Conseil presbytéral* de cette paroisse et en surveille la vie religieuse et les besoins, sous le contrôle du Consistoire général. Les Pasteurs sont nommés par le Consistoire général, sur la présentation du *Conseil presbytéral* intéressé, et confirmés par le Gouvernement.

La Consistoriale de Lille possède 27 temples et 6 oratoires, desservis par 9 pasteurs officiels, 5 pasteurs auxiliaires, 4 pasteurs anglais, trois évangélistes et trois colporteurs bibliques. Elle avait de plus 17 écoles primaires protestantes dont 12 communales (*).

Les Pasteurs titulaires de la Consistoriale, sont : MM. F. Ollier, ☉ A, au Temple, r. Jeanne d'Arc, à Lille, *Président* ; Trocmé, à St-Amand ; E. Monod, à Roubaix ; Ph. Poulain, à Valenciennes ; J. Martin, à Quiévy ; J. Bisseux, à Walincourt ; Milbac, à Inchy-Beaumont ; E. P. Quiévreux, au Cateau, et A. Vesson, à Dunkerque. Les pasteurs auxiliaires sont : MM. A. Quiévreux, à Lille ; Mündler, à Maubeuge ; Poulain, à Cambrai ; Perrelet, à Roubaix ; Boissonnas et Dumas, à Sin-le-Noble.

ÉGLISE ANGLICANE.

LILLE. — *Ministre*, Rév. J. Arthur Hull, B. A., r. Jeanne d'Arc, 16.
— *Eglise anglicane*, r. Lydéric et r. Watteau, Lille.

Les offices, dimanches et grandes fêtes, 11 h. et 6 h. 30.

La Sainte Communion le premier dimanche du mois à midi, et le troisième dimanche du mois à 8 heures du matin, et les grandes fêtes. — Ecole du dimanche à 10 h.

CROIX. — *Ministre* : Rév. C. Faulkner.



DUNKERQUE. — *Ministre* : Rév. W. G. Drought, B. A.

CULTE ISRAËLITE.

Il existe à Lille un Consistoire Israélite créé, pour remplacer celui de Metz, par décret du 12 septembre 1872.

(*) Aujourd'hui, d'après la nouvelle loi, toutes ces écoles ont perdu leur caractère confessionnel.

Sa circonscription comprend les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne, des Ardennes et de la Marne.

Grand Rabbin du Consistoire : M. Emile Cahen,  I, boulevard Victor Hugo, 20. — *Président du Consistoire* : M. Eugène Caen,  A, Industriel à Croix. — *Membres du Consistoire* : MM. Louis Dreyfuss, Huissier à Valenciennes; Léopold Dreyfus, Négociant à Valenciennes; Gros, Contrôleur de l'éclairage au Chemin de fer du Nord; Auguste Lévy, Négociant; Naphtalie Klein, rentier (*).

Le département du Nord compte quatre communautés reconnues où s'exerce publiquement le culte israélite : Lille, Roubaix, Dunkerque et Valenciennes. Ces communautés sont administrées par des *Commissions administratives* nommées par le Consistoire de Lille.

Il y a à Valenciennes un Rabbin suffragant de M. le Grand-Rabbin de Lille. Le titulaire actuel est M. Félix Meyer. Les autres communautés relèvent directement du Grand-Rabbin de Lille. Le culte y est célébré par des *Ministres officiants* rétribués par les communautés elles-mêmes.

Le temple israélite (édifié en 1891) est situé rue Gauthier de Châtillon, 21.

ORGANISATION JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE DOUAI.

Les audiences ordinaires de la Cour s'ouvrent à onze heures du matin et sont de trois heures au moins.

La première Chambre civile tient ses audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, et la deuxième Chambre civile les jeudi, vendredi et samedi.

La Chambre des mises en accusation siège ordinairement le jeudi de chaque semaine, et, en outre, sur la convocation de son Président, toutes les fois que les affaires sont en état.

La Chambre des Appels de police correctionnelle tient ses audiences les lundis et jours suivants, tant pour le jugement des affaires dont elle a l'attribution que pour celui des affaires civiles qui lui sont renvoyées par le Premier Président.

La Cour d'assises siège au moins une fois par trimestre, pendant les mois de février, mai, août et novembre.

(*) (Les communications doivent être adressées au Secrétariat du Consistoire, boulevard Victor-Hugo, 20).

Le greffe est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, sans interruption.

COMPOSITION DE LA COUR D'APPEL.

Premier Président : M. Mazeaud, O *, A. — *Présidents* : MM. Lemaire, *, A, Maufflastre, *, Desticker, *. — *Présidents honoraires* : MM. Deschodt, O *, Duhem, *, A, Lefebvre du Préy.

Conseillers : MM. Hibon, *, Delaby, Bosquet, Hannotin, Lepot, Gheerbrant, (M), Vibert, Favier, Tellier, de Montluc, Jardel, de Brix, Raoul, du Liscoët, Lanio, Joppé, Lavoix, Pain, Dufresne. — *Conseillers honoraires* : MM. E. Deshayes de Marcère, David, Danno, *, Clément, *, A, Des Etangs, Pierre de Borville.

PARQUET. — *Procureur Général* : M. Bourgeois, *. — *Avocats-Général* : MM. de Savignon-Larombière, A, Blondel, Tainturier. *Substituts du Procureur Général* : MM. Schuler et Testart. — *Secrétaire du Parquet* : M. Lambert.

GREFFE. — *Greffier en chef* : M. Briquet ; — *Commis-greffiers assermentés* : MM. Boniface, Parmentier, Graveline et Morille.

COMPOSITION DES CHAMBRES PENDANT L'ANNÉE JUDICIAIRE.

PREMIÈRE CHAMBRE CIVILE.

Premier Président : M. Mazeaud, O *, A. — *Président* : M. Desticker, *. — *Conseillers* : MM. Hibon, *, Hannotin, Favier, de Montluc, Jardel, Joppé. — *Avocat général* : M. de Savignon-Larombière, A.

DEUXIÈME CHAMBRE CIVILE.

Président : M. Maufflastre, *. *Conseillers* : MM. Delaby, Lepot, Gheerbrant, (M), Vibert, Raoul, du Bahuno du Liscoët. — *Avocat général* : M. Tainturier.

CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION.

Président : M. Desticker, *. — *Conseillers* : MM. Joppé, Lavoix, Pain, Dufresne.

CHAMBRE DES APPELS DE POLICE CORRECTIONNELLE.

Président : M. Lemaire, *, A. — *Conseillers* : MM. Bosquet, Tellier, de Brix, Lanio, Lavoix, Pain, Dufresne. — *Avocat général* : M. Blondel.

CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS.

MM. Boutet, *Bâtonnier* ; Devimeux, *Secrétaire* ; de Beaulieu, Dubois, Théry, Druelle, Allaert.

Avocats inscrits au tableau : MM. Allaert, Merlin, de Beaulieu, Dubois, Hattu, de Folleville, Théry, Dauphin, Taisne, Druelle,

d'Hooghe, Maillard, Boutet, Escoffier, Vitrant, de la Gorce, Mascaux, Boissonnet, Devimeux, Dubron, de Warenguien, Lefebvre du Prey, Deschodt, Quinion-Hubert, G. Legrand, Duhem, Plouvier, Bertin, de Prat, Le Glay, Toussaint, Bertauld, Dupont fils, Denabrif, F. Druelle, Joire, Regnault, Pouey-Sanchon, Potiez.

Avocats admis au stage : MM. de la Gorce, Bulthéel, Godin, Ador, Behin, D'Hooghe, Verdun, Luce, Bavière, Foucart, Delsaux, Sergeant.

CHAMBRE DES AVOUÉS.

MM. Lavoix, *Président* ; Druelle, *Syndic* ; Parenty, *Rapporteur* ; Hochart, *Secrétaire*.

Avoués près la Cour : MM. Druelle, Lavoix, Fardel, Delajus, Parenty, Hochart, Fauville, Simart, Deman.

HUISSIERS AUDIENCIERS : MM. Pinsart, Lecq, Parent, Soyez.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement d'Avesnes.

Ce Tribunal est composé de deux Chambres : 1^{re} chambre (affaires civiles et criées) jeudi à 2 heures, vendredi et samedi à 9 heures. — 2^e chambre (affaires correctionnelles et commerciales) mardi, mercredi et jeudi à 9 heures.

Président : M. Lewalle ; *Vice-président* : M. Villette ; *Juge d'instruction* : M. Maroniez ; *Juges* : MM. Legrand, Foucart, Marchand. — *Suppléants* : MM. Fieffé, Huguot. — *Procureur de la République* : M. Hattu ; *Substitut* : M. Proteau. — *Greffier* : M. Castin. *Commis-greffiers* : MM. Dubois, Wersinger, Brion. *Commis-expéditionnaire* : M. Covolo ; *Secrétaire du Parquet* : M. Meunier.

Le greffe est ouvert, pendant toute l'année, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir, excepté les dimanches et jours fériés.

Conseil de l'Ordre des Avocats : MM. A. Pasqual, *Bâtonnier* ; Maire, *Secrétaire* ; Guillemain, Manesse, Pierre Legrand.

Avocats inscrits au Tableau : MM. A. Pasqual, Mutiaux, Maire, Guillemain, Manesse, Favre, Legrand, Larivière, Edart, Herbecq.

Avocats admis au stage : MM. L. Pasqual, Tordeux, de Clerfayt et Vinois.

Chambre des Avoués. — MM. Wittrant, *Président* ; Bascourt, *Syndic* ; Ducrot, *Rapporteur* ; Gauchet, *Secrétaire*.



Avoués : MM. Pécard, Gauchet, Bascourt, Wittrant, Watelet, Ducrot, Wiot.

Huissiers : MM. Naveau, Finet, Bernard, Boquet et Caullery, à Avesnes ; Marchant, à Berlaimont ; Lecompte, Berlaimont, à Landrecies ; Ansiaux, Halgrin, Despax, à Maubeuge ; Mailliard, Marchand, au Quesnoy ; Blas, à Solre-le-Château ; Lebrun, à Trélon ; Raux et Mercier, à Bavai ; Jaspas, à Fourmies.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — AVESNES-NORD. — Il est composé de treize communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge de Paix* : M. Dupont. *Suppléants* : MM. Pasqual et Colinet. *Greffier* : M. Koelner.

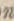
Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis à deux heures.

2^e CANTON. — AVESNES-SUD. — Il est composé de douze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Baudrain,  A. *Suppléants* : MM. Caplain,  A, Leguime. *Greffier* : M. Derzelle.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures et demie.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce Tribunal, alternativement présidé par MM. les Juges de paix, tient ses audiences une fois par semaine, le samedi, à neuf heures et demie pour le canton Sud et à deux heures pour le canton Nord. Le Commissaire de police y remplit les fonctions de Ministre public. — *Greffier* : M. Daniel.

Notaires des deux cantons d'Avesnes : MM. Caplain,  A, Gauthier, Longuet, Maxime Leclercq, Léger, à Avesnes; Fostier, à Dourlers; Tricot, à Etrœungt; Boutrouille, à Cartignies.

Commissaire-priseur : M. Herbecq.


3^e CANTON. — BAVAI. — Il est composé de dix-huit communes. *Juge de paix* : M. Gaudonnet. *Suppléants* : MM. Hennet de Courtefroy et Coulmont. *Greffier* : M. Erouart fils. *Huissiers-audienciers* : MM. Mercier et Raux.


Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton : MM. Tréca, Germe, Hiolle.

4^e CANTON. — BERLAIMONT. — Il est composé de quatorze communes. *Juge de paix* : M. Ernest Emond. *Suppléants* : MM. Banteignies, Edmond Leporcq. *Greffier* : M. Alfred Leporcq. *Huissier-audencier* : M. Marchant.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures et demie.

Notaires du canton : MM. Eliez, , et Méresse, à Berlaimont.

5^e CANTON. — LANDRECIES. — Il est composé de dix communes. *Juge de paix* : M. Cordier. *Suppléants* : MM. Lefrancq, Demoulin, . *Greffier* : M. Arnault. *Huissiers-audenciers* : MM. Lecompte, Berlaimont.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à neuf heures, à Landrecies; et au premier lundi de chaque mois, à une heure de l'après-midi, à la mairie de Maroilles, pour les conciliations et les actes de juridiction gracieuse.

Notaires du canton : MM. Sauvillers, Namur, Droy, à Landrecies; Azambre, à Maroilles.

6^e CANTON. — LE QUESNOY-EST. — Il est composé de quatorze communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Fosset, *Suppléants* : MM. Gorisse et Douay. *Greffier* : M. Cartignies. *Huissiers-audienciers* : MM. Mailliard et Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures et demie.

7^e CANTON. — LE QUESNOY-OUEST. — Ce canton réunit treize communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Lorthioir. *Suppléants* : MM. Druart et Lays. *Greffier* : M. Savarin. *Huissiers-audienciers* : MM. Mailliard et Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures et demie.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le Tribunal tient ses audiences le samedi, de 15 jours en 15 jours, à dix heures; il est présidé alternativement pendant un trimestre par l'un des Juges de paix. *Greffier* : M. Buisset.

Notaires des deux cantons du Quesnoy : MM. Gorisse, Lombois et Legrain, au Quesnoy; Carton, à Jenlain; Desenfant, à Gomme-gnies.

8^e CANTON. — MAUBEUGE. — Il est composé de vingt-huit communes. *Juge de paix* : M. Bonna. *Suppléants* : MM. Walrand, *, et Vautier, *. *Greffier* : M. Dehon. *Commis-greffier* : M. Burgeat. *Huissiers-audienciers* : MM. Ansieaux, Despax et Halgrin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures pour les affaires civiles sur citations et à deux heures pour les conciliations sur billets d'avertissement; aux 1^{er} et 3^e mercredis du mois pour les affaires de simple police; aux mardis, à dix heures, à la mairie d'Hautmont, pour les conciliations et les actes de juridiction gracieuse intéressant les justiciables de cette commune.

Notaires du canton : MM. Gillet, Alexandre, Carniaux et Duclert, à Maubeuge.

Commissaire-priseur : M. Bréda.

9^e CANTON. — SOLRE-LE-CHATEAU. — Il est composé de seize communes. *Juge de paix* : M. Plateau. *Suppléants* : MM. Wallerand et Michaux fils. *Greffier* : M. Sévin. *Huissier-audiencier* : M. Blas.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures du matin.

Notaires du canton : MM. Brodel, Declémy, à Solre-le-Château.

10^e CANTON. — TRÉLON. — Il est composé de treize communes. *Juge de paix* : M. Mathon. *Suppléants* : MM. Azambre et Clavon. *Greffier* : M. A. Escarmur. *Huissiers-audienciers* : MM. Edouard Lebrun à Trélon et Jaspas à Fourmies.

Jours d'audiences : les audiences civiles et les conciliations sont fixées au mercredi de chaque semaine, à dix heures du matin, et les audiences de simple police, au premier et au troisième jeudi du mois, à la même heure. Des audiences spéciales de conciliation sont tenues le deuxième et le quatrième jeudi du mois, à deux heures du soir, à la mairie de Fourmies pour les habitants de Fourmies et de Wignehies.

Notaires du canton : MM. Azambre à Fourmies ; Bastien, à Wignehies ; Lemaire à Trélon.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Cambrai.

Les audiences civiles de ce Tribunal ont lieu le jeudi et le vendredi de chaque semaine, à 9 heures.

Les audiences correctionnelles se tiennent le mercredi à 9 heures.

Président : M. Bérard. *Juge d'instruction* : M. Moreau. *Juges* : MM. Legrand, Boudry. *Juges suppléants* : MM. Prioux, Delame. *Juge honoraire* : M. Delefosse. *Procureur de la République* : M. Castaing. *Substitut* : M. Schmitt. *Greffier* : M. Fournier. *Commis-Greffier* : M. Tanière.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de huit heures du matin à une heure, et depuis trois heures jusqu'à six heures du soir.

Conseil de l'Ordre des Avocats : MM. Tribou, *Bâtonnier* ; Dutemple, I, Lancelle, Fliniaux, Chappeau.

Avocats inscrits au Tableau : MM. Dutemple, Lancelle, Tribou, Fliniaux, Doise, Chappeau, Cirier, Cahiez, Lantiez. — *Avocats Stagiaires* : MM. Georges Proyart, Fernand Proyart, Deransart, Bézin, Théry, Grandjean, Boudry.

Chambre des Avoués. Président : M. Carpentier ; *Syndic* : M. Lestoille ; *Rapporteur* : M. Dieu ; *Secrétaire-trésorier* : M. Derieux.

Avoués : MM. Glinel, Duez, Carpentier, Morand, Lestoille, Dieu, Derieux.

Huissiers : MM. Bernard, Hutin, Bourgeois, Boutaud, Mairesse, Waxin, Flavigny, Monvoisin, à Cambrai ; Dumont, à Carnières ; Hautcœur, Danjou, au Cateau ; Béra, Raux, à Clary ; Avis, à Marcoing ; Marchand, à Solesmes.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — CAMBRAI-EST. — Il réunit treize communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Fourment. *Suppléants* : MM. Lancelle et Gaston Chappeau. *Greffier* : M. Delsalle. *Huissier-audiencier* : M. Mairesse.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à dix heures, à l'Hôtel-de-Ville, salle du Prétoire.

2° CANTON. — CAMBRAI-OUEST. — Il comprend dix-sept communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Veber. *Suppléants* : MM. Fliniaux, Cirier. *Greffier* : M. Leflon. *Huissiers-audienciers* : MM. Monvoisin, Bourgeois.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures, à l'Hôtel-de-Ville, salle du Prétoire.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce Tribunal, alternativement présidé pendant un trimestre par MM. les Juges de paix, tient ses audiences tous les quinze jours, le vendredi, à dix heures du matin, pendant toute l'année. Le Commissaire de police remplit auprès de ce Tribunal les fonctions de Ministère public.

Greffier : M. Thiéry.

Notaires des deux cantons de Cambrai : MM. Taisne, Flamant, Renaux, Chenu, Caron, Ouverlaux, Moraux, Laffrat, Décupère, à Cambrai.

Commissaires-priseurs : MM. Saudemont et Pillet, à Cambrai.

3° CANTON. — CARNIÈRES. — Il comprend seize communes. *Juge de paix* : M. Baron. *Suppléants* : MM. Lefebvre, Langrand. *Greffier* : M. Lansiaux. *Huissier-audencier* : M. Dumont, à Carnières.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées au jeudi de chaque semaine, à dix heures et demie : elles ont lieu à la mairie de Carnières.

Notaires du canton de Carnières : MM. Fontaine, à Avesnes-lez-Aubert; Duez, à Quiévy.

4° CANTON. — LE CATEAU. — Il comprend la ville du Cateau, le bourg de Catillon et quinze communes. *Juge de paix* : M. Dewilde. *Suppléants* : MM. Basquin et Contesse. *Greffier* : M. Dumat. *Huissiers-audenciers* : MM. Hautcœur et Danjou.

Jours d'audiences : les audiences civiles sont fixées aux mercredis à 10 heures, et les audiences de simple police sont tenues le jeudi (tous les 15 jours).

Notaires du canton du Cateau : MM. Jacqz, Basquin, Cottiaux, Bauduin, au Cateau; Delvallée, à Catillon.

5° CANTON. — CLARY. — Il comprend dix-sept communes. *Juge de paix* : M. Dejardin. *Suppléants* : MM. Maronnier et Tamboise. *Greffier* : M. Bricout. *Huissiers-audenciers* : MM. Raux et Béra.

Jours d'audiences : les audiences se tiennent tous les vendredis, à dix heures 1/2 du matin.

Notaires du canton de Clary : MM. Dutemple, à Walincourt; Dupont-Gérin, à Clary; Taisne, à Caudry.

6° CANTON. — MARCOING. — Il comprend vingt communes. *Juge de paix* : M. Boutemy. *Suppléants* : MM. Leroy et A. Delabre. *Greffier* : M. Delobel. *Huissier-audencier* : M. Avis.

Jours d'audiences : tous les mardis à dix heures.

Notaires du canton de Marcoing : MM. Andrieu , à Flesquières ; Dupuich , à Gouzeaucourt.

7^e CANTON. — SOLESMES. — Il comprend la ville de ce nom et seize communes. *Juge de paix* : M. Crimet. *Suppléants* : MM. Carlier, Cardon. *Greffier* : M. Roland. *Huissier-audiencier* : M. Marchand.

Jours d'audiences : les jeudis , à deux heures , audience publique , les vendredis , à deux heures , conseils de famille et consultations ; l'audience de simple police a lieu le 1^{er} jeudi du mois , à 10 heures.

Notaires du canton de Solesmes : MM. Cattet et Delatre , à Solesmes.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'Arrondissement de Douai.

Les audiences de ce Tribunal s'ouvrent à midi. Les mercredis sont consacrés aux affaires commerciales ; les jeudis aux affaires de police correctionnelle et les vendredis et samedis aux affaires civiles.

Président : M. Delangre. — *Juge d'instruction* : M. Bottin. — *Juges* : MM. Legrand, Rousseau. — *Juges suppléants* : MM. Victor Théry, Dauphin. — *Procureur de la République* : M. Monier. — *Substitut* : M. Hirsch. — *Greffier* : M. Coppin. — *Commis-greffiers* : MM. Trogneux, Anselme Coppin.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année , de huit heures du matin à quatre heures du soir.

Avocats : les mêmes que ceux de la Cour d'appel.

Avoués : MM. Fabre, Godefroy, Le Banneur, Pagniez.

Huissiers : MM. Boisseau, Pinsart, Claisse, Lecq, Parent, Rufin. Soyez, Cailliez, Druerne, à Douai ; François, à Arleux ; Behin, Lecouffe à Marchiennes ; Desmarests, à Orchies.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — DOUAI-NORD. — Ce canton est composé de cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Louis Boniface. *Suppléants* : MM. Druelle, Daix. *Greffier* : M. Duhén. *Huissier-audiencier* : M. Boisseau.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis , à dix heures.

2^e CANTON. — DOUAI-SUD. — Il est composé de onze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Edmond Delaby, A. *Suppléants* : MM. Regnault, Luce. *Greffier* : M. Dehem. *Huissier-audiencier* : M. Claisse.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis , à dix heures.

3^e CANTON. — DOUAI-OUEST. — Il réunit dix communes , outre

une partie du chef-lieu. *Juge de Paix* : M. Bottin. *Suppléants* : MM. Desplanque et Boutet. *Greffier* : M. Scrève. *Huissier audiencier* : M. Lecq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce Tribunal tient ses audiences tous les jeudis, à dix heures, il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix.

Greffier du tribunal : M. Coutelier.

Notaires de Douai : MM. Regnault, Daix, Druon, de Bailliencourt dit Courcol, Waymel, Pouchain, Tréca, Fontaine, Coulon, Béghin, Salone.

Commissaires-priseurs : MM. Parenty, Delcambre, François, à Douai.

4^e CANTON. — ARLEUX. — Il est composé de quinze communes. *Juge de paix* : M. Potiez, \odot A. *Suppléants* : MM. Gustave Herbo et D. Dumont. *Greffier* : M. Herlin. *Huissier-audiencier* : M. François.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires du canton : MM. Dransart, Danglot, à Arleux.

5^e CANTON. — MARCHIENNES. — Il est composé de quinze communes. *Juge de paix* : M. Merchier. *Suppléants* : MM. Spriet, \odot A, et Hubert. *Greffier* : M. Jules Dubus.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

Notaires du canton : MM. Merlier et Spriet, \odot A, à Marchiennes.

6^e CANTON. — ORCHIES. — Il réunit neuf communes. *Juge de paix* : M. Léon Lerouge. *Suppléants* : MM. Pierart, Henno. *Greffier* : M. Bouchez. *Huissier-audiencier* : M. Demarest.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires du canton : MM. Delaroière, Dubus et Bar, à Orchies.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Dunkerque.

Les audiences de ce Tribunal s'ouvrent à neuf heures. Les jeudis et les vendredis sont consacrés aux affaires civiles et aux criées, et les samedis aux affaires correctionnelles. Les référés ont lieu devant le Président, les mercredis à midi.

Président : M. Tabary, \ast . — *Juges* : MM. de Taillandier, *juge d'instruction*, Cattoir, Riff. — *Juges suppléants* : MM. Michel, Devise. — *Procureur de la République* : M. Pelletreau, \ast , \odot A. — *Substitut* : M. de Sars. — *Greffier* : M. Spriet. — *Commis-greffiers* : MM. Gemberge et Boone.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Conseil de l'Ordre des Avocats : MM. Georges Lefebvre, *Bâtonnier* ; Govare, *Secrétaire* ; G. Cavrois, Alfred Dumont, R. Hovelt, *Membres*.

Avocats inscrits au Tableau : MM. A. Willems ; L. Lefebvre ; A. Dumont ; A. Lebleu ; G. Cavrois ; G. Lefebvre ; Hovelt ; Govare ; Deman, *et A* ; Georges Morael ; L. de Lesdain ; Emile Blanckaert ; Paul Dufour ; Dubuisson. — *Stagiaires* : MM. Verley ; Louis Blanckaert ; Léon Nosten.

Chambre des Avoués : MM. Georges Dumont, *Président* ; Pacaud, *Syndic* ; Monteuis, *Rapporteur* ; Volboudt, *Secrétaire*.

Avoués : MM. Pacaud, Georges Dumont, Monteuis, Lecomte, Gaston Morael, Volboudt.

Huissiers : MM. Vollaëys, Suywens, Galloo, Goetghebeur et Monstreul, à Dunkerque ; Vaesken, Jacobsoone, à Bergues ; Ryngaert, à Bourbourg ; Vermeulen, à Gravelines ; Dujardin, à Hondschoote ; Belvas, à Watten ; Lootvoet, à Wormhout.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — DUNKERQUE-EST. — Il est composé de huit communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Olivier. *Suppléants* : MM. Terquem, *et I*, et Isidore Monteuis. — *Greffier* : M. Isoré. — *Huissier-audiencier* : M. Suywens.

Les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à dix heures.

2^e CANTON. — DUNKERQUE-OUEST. — Il réunit six communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Monteuis. *Suppléants* : MM. Delval et Gabriel Pacaud. — *Greffier* : M. Ducrocq. *Huissier-audiencier* : M. Suywens.

Les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à onze heures.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce Tribunal tient ses audiences les mercredis, à dix heures et demie (1^{er} et 3^{me} trimestres) et à neuf heures (2^{me} et 4^{me} trimestres) ; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. L'un des Commissaires de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du tribunal : M. Campignon.

Notaires des deux cantons de Dunkerque : MM. Lebleu, Bouly de Lesdain, Huret, Darras, Gabriel Beck, Delval, à Dunkerque.

Commissaires-priseurs : MM. Fournier et Vineler.

3^e CANTON. — BERGUES. — Il est composé de 13 communes.

Juge de paix : M. Tersen. *Suppléants* : MM. Carpentier et Hennegrave. — *Greffier* : M. Isoré. *Huissiers audienciers* : MM. Vaesken et Jacobsoone.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis à dix heures.

Notaires du canton : MM. Dupuy, Chocqueel et Hennegrave , à Bergues.

Commissaire-priseur : M. Vandenberghe.

4^e CANTON. — BOURBOURG. — Il réunit treize communes. *Juge de paix* : M. Méhau. *Suppléants* : MM. J. Belle et Victor Vandembrouque. *Greffier* : M. Boin. *Huissier-audiencier* : M. Ryn-gaert.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et jeudis à onze heures.

Notaires du canton : MM. Beirnaert, Schallier, à Bourbourg.

5^e CANTON. — GRAVELINES. — Il réunit cinq communes. *Juge de paix* : M. Vandellet. *Suppléants* : MM. Salomé et Demarle-Fétel, A. †. — *Greffier* : M. Vermeersch. *Huissier-audiencier* : M. Vermeulen.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

Notaires du canton : MM. Salomé et Voituriez , à Gravelines.

6^e CANTON. — HONDSCHOOTE. — Il est composé de huit communes.

Juge de paix : M. Zorninger. *Suppléants* : MM. Outters et Thulliez. *Greffier* : M. Zoete. *Huissier-audiencier* : M. Dujardin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures.

Notaires du canton : MM. Vansteenberghé, Thulliez, à Hond-schoote; Gilbert, à Rexpoëde.

7^e CANTON. — WORMHOUT. — Il est composé de dix communes.

Juge de paix : M. Vernimmen. *Suppléants* : MM. Dehaëne, †, et Debreyne. *Greffier* : M. de Lylle. *Huissier-audiencier* : M. Lootvoet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

Notaires du canton : MM. Debreyne, à Wormhout; Dehaene, à Bollezeele; Dejonghe, à Esquelbecq.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement d'Hazebrouck.

Les audiences de ce Tribunal s'ouvrent à neuf heures. Les vendredis sont destinés aux affaires civiles ; les samedis aux affaires civiles et commerciales. Les jeudis sont consacrés aux affaires correctionnelles, des douanes, des contributions indirectes et forestières. Les lundis sont réservés pour les criées, et les mercredis pour les délibérés en la chambre du Conseil.

Président : M. Quantin. — *Juges* : MM. Lespagnol, O †, Poillion, *Juge d'instruction* ; Lequien et Louis Caultet, *Juges suppléants*. — *Procureur de la République* : M. Wagon. — *Substitut* : M. Martinaud. — *Greffier* : M. Olivier. — *Commis-greffier* : M. Vanderputte.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir.

Avocats : MM. Degroote, Deschodt, Ribeire. — *Stagiaire* : M. Masson.



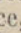
Avoués : MM. Didry, Dehandschoewercker, Maurice Dufour.

Huissiers : MM. Delétré, Deroubaix, Christiaens, à Hazebrouck; Ricour, à Bailleul; Cartignies, à Cassel; Debryenne, à Steenvoorde; Cailliez, à Merville.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — HAZEBROUCK-NORD. — Il est composé de neuf communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Taverner de Tersud. *Suppléant* : M. Noyel. *Greffier* : M. Adrien Legrand. *Huissier-audiencier* : M. Deroubaix.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

2^e CANTON — HAZEBROUCK-SUD. — Il réunit sept communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Gustave Deram,  A. *Suppléants* : MM. Morice, ,  A, N..... *Greffier* : M. Desmytère. *Huissier-audiencier* : M. Delétré.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Les audiences de simple police ont lieu le dernier mercredi de chaque mois et sont tenues de trois mois en trois mois par chacun des Juges de paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal : M. Gobrecht.


Notaires des deux cantons d'Hazebrouck : MM. Warein, Bogaert, Laversin, à Hazebrouck; Noyel, à Renescure; Pierens, à Wallon-Cappel; Deswarte, à Steenbecque; Bouquet, à Caëstre.


Commissaire-priseur : M. Carpentier.

3^e CANTON. — BAILLEUL-NORD-EST. — Il est composé de trois communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de Paix* : M. Cuisinier.

Suppléants : MM. Delaval et Buns. *Greffier* : M. Sename. *Huissier-audiencier* : M. Ricour.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures.

4^e CANTON. — BAILLEUL-SUD-OUEST. — Il réunit cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Lebon, .

Suppléants : MM. Biebuyck,  A, Alphonse Covent. *Greffier* : M. Notteau. *Huissier-audiencier* : M. Ricour.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à neuf heures et demie.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce Tribunal donne ses audiences le dernier vendredi du mois à trois heures; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du tribunal : M. Loviny Victor.

Notaires des deux cantons de Bailleul : MM. Lotthé, Bécue, Meesmacker, à Bailleul; Pollet, à Nieppe; Plouvier, à Steenwerck; Ployart, à Vieux-Berquin.

Commissaire-priseur : M. Hameau.

5^e CANTON. — CASSEL. — Il est composé de treize communes. *Juge de Paix* : M. Brasseur. *Suppléants* : MM. Heem, Laporte, \odot A, *Greffier* : M. Merlevède. *Huissier-audiencier* : M. Cartignies.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures; celles de simple police ont lieu le dernier mercredi de chaque mois, à dix heures.

Notaires du canton de Cassel : MM. Singer, Deschodt et Caulier, à Cassel; Desmidt, à Rubrouck.

6^e CANTON. — MERVILLE. — Il est composé de cinq communes. *Juge-de-Paix* : M. Saudo, à Merville. *Suppléants* : MM. Grillet, \odot A, et Delassus, \odot *. *Greffier* : M. Guy. *Huissier-audiencier* : M. Cailliez.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à dix heures.

Notaires du canton de Merville : MM. Wambergue, Legrand, à Merville; d'Halluin et Piat, à Estaires.

Commissaires priseurs : MM. Chassaing, à Merville; Sion, à Estaires.

7^e CANTON. — STEENVOORDE. — Il réunit neuf communes. *Juge-de-paix* : M. Creton. *Suppléants* : MM. Mortier, Verbecke. *Greffier* : M. Desmulie. *Huissier-audiencier* : M. Debruyne.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

Notaires du canton de Steenvoorde : MM. Alp. Outters et Baillieul à Steenvoorde; Renier, à Winezeele.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Lille.

Les audiences de ce Tribunal s'ouvrent à midi tous les jours de la semaine, pour les affaires civiles; les jeudi, vendredi et samedi pour les affaires correctionnelles; à onze heures, les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois pour les criées, licitations, ventes de biens de mineurs, et tous les mercredis à midi pour les saisies, surenchères et folles enchères. Les testaments olographes ou mystiques sont présentés à M. le Président, au Palais de Justice,

tous les jours non fériés, à onze heures et demie. Les référés ont lieu les jeudi, vendredi et samedi à onze heures et demie.

Président : M. Paul, ✱, r. de Bourgogne, 35. — *Vice-Présidents* : MM. Martin, r. d'Antin, 33 ; Dassonville ☉ A, r. de l'Orphéon, 22. — *Juges* : MM. Multier, r. Nationale, 116 ; Labbe, r. Gauthier-de-Châtillon, 8 ; Regert, r. de l'Orphéon, 6 ; Levé, ✱, r. des Pyramides, 6 ; Bouillon, ☉ A, r. Nationale, 78. — *Juges d'instruction* : MM. Delalé, ✱, r. Jacquemars-Giélée, 88 ; Vitry, r. Colbrant, 10. — *Juges suppléants* : MM. Deblock (chargé de l'instruction), r. des Chats-Bossus, 3 ; Ovigneur, r. Solférino, 251 ; Desticker, r. Jacquemars-Giélée, 51 ; Kiener, r. des Fleurs, 20 ; Gachon, pl. du Lion-d'Or, 15 ; Mantel, r. des Stations, 25. — *Procureur de la République* : M. Fournez, ✱, r. d'Angleterre, 32. — *Substitués* : MM. Massiet du Biest, r. de Fleurus, 32 ; de Bousquet de Florian, ☉ A, r. de Bourgogne, 12 ; Prudhomme, rue Solférino, 234 ; Houeix, r. Jeanne-d'Arc, 2. — *Juge honoraire* : M. Telliez, O ✱, r. des Fleurs, 22. — *Secrétaires du parquet* : MM. Janssoone, au Petit-Ronchin, et Dufour, r. Nationale, 30. — *Greffier* : M. A. Legrand, r. de l'Arc, 10. — *Commis-greffiers* : MM. Fiévet, r. des Hautes-Voies, 56, La Madeleine ; Oyer, r. d'Anvers, 22 ; Dufflot, r. de Boulogne, 6 ; Plancq, r. Ovigneur, 2. — *Interprètes judiciaires* : MM. Philippe, r. d'Iéna, 149 ; Vandriesten, r. du Fg-de-Roubaix, 86. — Hacquin, ☉ A, r. de la Vieille-Comédie, 1.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin, jusqu'à cinq heures, les dimanches et fêtes exceptés.

Conseil de l'Ordre des Avocats. Bâtonnier : M. Boyer-Chammard, r. du Palais, 11. — *Membres* : MM. Théry père, square Dutilleul, 33 ; Delemer, r. Jean-sans-Peur, 10 ; Reufflet, r. Nationale, 104 ; Decroix, pl. de la République, 28 ; Basquin ☉ A, r. Puébla, 12 ; Houdoy, square Jussieu, 8 ; Selosse, r. St-Pierre, 5. — *Secrétaire* : Thellier de la Neuville, r. des Jardins, 26.

Avocats inscrits au tableau : MM. Houzé de l'Aulnoit père, ✱, r. Royale, 61 ; Ovigneur, O ✱, ☉ A, r. Tenremonde, 2 ; Pierre Legrand, bd. de la Liberté, 89 ; Théry père, square Duthilleul, 33 ; Vanlaer, bd. de la Liberté, 127 ; Delemer, r. Jean-sans-Peur, 10 ; Testelin, r. Jean-sans-Peur, 14 ; Reufflet, r. Nationale, 104 ; Decroix pl. de la République, 28 ; Basquin, ☉ A, r. Puébla, 12 ; Verstaen, r. de Tenremonde, 7 ; Dubrulle, r. Royale, 89 ; Barbe, ☉ A, r. Saint-Pierre, 14 ; Houdoy, square Jussieu, 8 ; Selosse, r. St-Pierre, 5 ; Dolez, r. Patou, 22 ; Villaret, r. Jacquemars-Giélée, 32 ; Thellier de la Neuville, r. des Jardins, 26 ; Chesnelong, r. Royale, 99 ; Delecroix, pl. du Concert, 7 ; Thévenin, r. St-Jacques, 14 ; Guichard, r. Patou, 10 ; Danchin, r. des Fossés, 15 ; Cuvelier, bd. de la Liberté, 108 ; Boyer-Chammard, r. du Palais, 11 ; Mertian de Muller, r. Boucher-de-Perthes, 74 ; Roche, ✱, r. Vieille-Comédie, 16^{bis} ; Fauchille, r. Royale, 56 ; Blondeau, r. d'Angleterre, 5 ; Parmentier, r. St-Etienne, 45 ; Camus, r. de Bourgogne, 15 ; Marion, r. Colson, 4 ; Laleman, r. Inkermann, 47 ; Brackers d'Hugo, r. Jacquemars-Giélée, 8 ; Werquin, r. des Fossés, 8 ; Roquette, r. Royale, 92 ; Carpentier, r. Jacquemars-Giélée, 35 ; Le Thierry, r. de Roubaix, 30 ; Mahieu,

square Jussieu, 5; Gervais, $\frac{1}{2}$, square Rameau, 19; Bonduel, r. de Bourgogne, 22; Petit, r. Trichon, 63, Roubaix; Catelle, à Croix; Théry fils, square Duthilleul, 35; Cointrelle, r. Jacquemars-Giélée, 57bis; Boulangé, r. du Palais, 5; Chiris, r. Jacquemars-Giélée, 91; Leblond, r. Jean-sans-Peur, 41; Houques-Fourcade, r. Jeanne-d'Arc, 2; Massart, r. des Prêtres, 12; Houzé de l'Aulnoit fils, r. de la Barre, 48; Cléty, r. St-Vincent-de-Paul, 18, Roubaix; Labbe, r. Gauthier-de-Châtillon, 8; Dufay, r. Henri-Kolb, 29; Gincl, r. Puëbla, 38; Delepouille, r. de Bourgogne, 1; Dhellemmes, r. Pellart, 19, Roubaix.

Avocats stagiaires : MM. Bourguignon d'Herbigny, r. Inkermann, 31; Delplanque, r. St Etienne, 66; Delesalle r. du Vieux-Marché-aux-Poulets, 24; Martin, r. du Palais, 9; Mas, r. de Bourgogne, 29; Hedde, rue Solférino, 197; Bailliez, rue du Collège, 1, Armentières; Edouard Ovigneur, r. Solférino, 251; Rollero, r. Solférino, 102; Renard, r. Henri-Kolb, 60; Pérot, r. de Douai, 11bis; Clément, r. Fontaine-del-Saulx, 30; Bataille, r. Négrier, 60; Lefebvre, r. de Béthune, 38; Fauchille, r. Jemmapes, 86; Vanelslandt, r. de Lens, 87; Honoré, r. du Grand-Chemin, 47bis, Roubaix; Devrière, bd. Vanban, 127; Marchant, r. Princesse, 40; Lebleu, r. Nationale, 242; Dufumier, r. Jacquemars-Giélée, 137; Roger, r. de Tournai, 24; Vanlaer fils, bd. de la Liberté, 127; Lefrancq, r. du Vert-Bois, 22; Delemer fils, r. Jean-sans-Peur, 10; l'abbé, r. Gauthier-de-Châtillon, 8; Herbeaux, r. Solférino, 173; Eycken, r. des Tours, 11.

Chambre des avoués. Président : M. Houzé, square Jussieu, 11; *Syndic* : M. Godron, bd. de la Liberté, 103; *Rapporteur* : M. Bulteau, r. Royale 28; *Secrétaire et Trésorier* : M. Desmazières, r. Puëbla, 5.

Avoués : MM. Houzé, square Jussieu, 11; Godron, bd. de la Liberté, 103; Bulteau, r. Royale, 28; Boitel, \odot A, r. d'Angleterre, 64; Desmazières, r. Puëbla, 5; Rombaut, r. de la Barre, 29bis; Jaspas, r. de Tenremonde, 8; Flamen, bd. de la Liberté, 4.

Huissiers : MM. Lefebvre, r. de l'Hôpital-Militaire, 53; Rattel, bd. de la Liberté, 113; Desprez, r. du Vert-Bois, 23; Gottrand, r. Jean-Roisin, 41; Troyaux, r. St-Etienne, 55; Deroulée, square Jussieu, 4; Bourguignon, r. du Palais-de-Justice, 4; Fouan, r. Nationale, 117; Leclercq, r. de l'Hôpital-Militaire, 50; L'herminez, r. du Palais, 8; Dugard, r. Basse, 46; Moronval, r. Basse, 7; Fiévet, r. du Vert-Bois, 8; Dujardin, à Armentières; Limauge, à Haubourdin; Hespel, à Lannoy; Singer, à Pont-à-Marcq; Lemar, à Quesnoy-sur-Deûle; Lemaitre, à La Bassée; Grumbach, r. des Fabricants, 44, Roubaix; Forgeois, r. du Nord, 4, Roubaix; Buns, r. Pellart, 22, Roubaix; Stopin, à Seclin; Carrière, à Cysoing; Devillers, r. d'Havré, 7, Tourcoing, et Lepoivre, r. d'Havré, 27, Tourcoing.

JUSTICES DE PAIX.

Le 1^{er} ARRONDISSEMENT est composé des cantons Est et Nord-Est de Lille qui comprennent, outre une partie du chef-lieu, les communes d'Hellemmes et de Mons-en-Barœul. — *Juge de Paix* : M. Devette, r. de Loos, 13. — *Suppléants* : MM. Pajot, r. Saint-Etienne, 66;

Blondeau, r. d'Angleterre, 5. — *Greffier* : M. Prouvost, r. de l'Hôpital-Militaire, 74. — *Huissier-audiencier* : M. Lerminez, r. du Palais, 8.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis à neuf heures et demie du matin et aux jeudis, à trois heures.

Le 2^e ARRONDISSEMENT est composé du canton Nord de Lille qui comprend, outre une partie du chef-lieu, la commune de La Madeleine. — *Juge de Paix* : M. Callier, rue Caumartin, 12. — *Suppléants* : MM. Ovi-gneur, O \otimes , A, r. Tenremonde, 2 ; Cuvelier, r. du Curé-Saint-Etienne, 9. — *Greffier* : M. Wille, r. Colbrant, 11. — *Huissier-audiencier* : M. Troyaux, r. Saint-Etienne, 55.

Jours d'audiences : les audiences publiques sont fixées aux mercredis, à neuf heures et demie.

Le 3^e ARRONDISSEMENT est composé du canton Sud-Est de Lille qui comprend, outre une partie du chef-lieu, les communes de Faches, Lezennes et Ronchin. *Juge de paix* : M. Goubet, O I, r. du Marché, 90 ; *Suppléants* : MM. Houdoy, square Jussieu, 8, et Thellier de la Neuville, r. des Jardins, 26 ; *Greffier* : M. Duneufgardin, r. Fabricey, 4 ; *Huissier-audiencier* : M. Lefebvre, r. de l'Hôpital-Militaire, 53.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures du matin.

Le 4^e ARRONDISSEMENT est composé des cantons Centre, Sud et Sud-Ouest de Lille. *Juge de Paix* : M. Lancien, O A, r. des Pyramides, 39 ; *Suppléants* : MM. Basquin, O A, r. de Puébla, 12, et Verstaen, r. Tenremonde, 7 ; *Greffier* : M. Lassime, r. Fontaine-del-Saulx, 10 ; *Huissier-audiencier* : M. Rattel, bd. de la Liberté, 113.

Jours d'audiences : le lundi, à 9 heures, audience publique ; lundi, à 3 heures, conseils de famille et conciliations ; mercredi, à 3 heures, conciliations, enquêtes, conseils de famille.

Le 5^e ARRONDISSEMENT est composé du canton Ouest de Lille, qui comprend, outre une partie du chef-lieu, les communes de Lambersart, Marquette, St-André et Wambrechies. *Juge de paix* : M. Boivin, r. des Postes, 22 ; *Suppléants* : MM. Lemay, r. Solférino, 94, et Danchin, r. des Fossés, 15 ; *Greffier* : M. Devriendt, r. de la Préfecture, 26 ; *Huissier-audiencier* : M. Gottrand, r. Jean Roisin, 11.

Jours d'audiences : les audiences ont lieu le jeudi, à 9 h. 1/2, pour les audiences sur citation et sur avertissement, à la Mairie, salle du Tribunal de simple police.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police, alternativement présidé par MM. les Juges de paix, tient ses audiences les samedis, à neuf heures. Un commissaire de police remplit auprès de ce Tribunal les fonctions de Ministère public.

Greffier : M. Beauchet, r. du Marché, 10 bis.

Notaires des huit cantons de Lille : MM. G. Danel, r. de l'Hôpital-Militaire, 62 ; Courmont, r. Royale, 41 ; Navarre, bd. de la Liberté, 1 ;

Herlin, bd. de la Liberté, 22 ; Deledicque, bd. de la Liberté, 101 ; Mabile, r. de Bourgogne, 9 ; J. Lefebvre, bd. de la Liberté, 64 ; Roure, r. de Pas, 13 ; Em. Lefebvre, r. de Béthune, 38 ; Dewez, r. de Tenremonde, 5 ; Pajot, r. St-Etienne, 66 ; Vanlaer, bd. de la Liberté, 84 ; Roussel, r. de la Barre, 37 ; Pasteau, r. de Tenremonde, 6 ; Desrousseaux, bd. de la Liberté, 143 ; Allègre, r. Jacquemars-Gièlée, 11 ; Desmazières, r. du Molinel, 42 ; Motte, r. de l'Hôpital-Militaire, 37 ; Pourbaix, à Ronchin ; Vallois, à Wambrechies.

Commissaires-priseurs : MM. Baligand, r. Solférino, 259 ; Wicart, r. de l'Arc, 11 ; Moeneclae, r. Solférino, 13 ; Guilluy et Robert, à Lille.

9^e CANTON. — ARMENTIÈRES. — Il est composé de huit communes. *Juge de paix* : M. Delsaux. *Suppléants* : MM. Duhot, A, et Desuet. — *Greffier* : M. Peinte. *Huissier-audiencier* : M. Dujardin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, jeudis et vendredis, à dix heures.

Notaires du canton d'Armentières : MM. Dufour, Desmazières, Desuet, à Armentières.

Commissaire-priseur : M. Desplanques, à Armentières.

10^e CANTON. — CYSOING. — Il réunit quatorze communes. *Juge de paix* : M. Sauvage. *Suppléants* : MM. Desmons, à Cysoing ; Pottier, à Templeuve. — *Greffier* : M. Lefebvre. *Huissier-audiencier* : M. Carrière.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à dix heures du matin, pour les affaires civiles, et au dernier jeudi de chaque mois pour les affaires de simple police.

Notaires du canton de Cysoing : MM. Brunel, à Cysoing ; Dorchie, à Templeuve.

11^e CANTON. — HAUBOURDIN. — Il est composé de seize communes. *Juge de paix* : M. Quenson. *Suppléants* : MM. Bonzel et Platel. *Greffier* : M. Leclercq. *Huissier-audiencier* : M. Limage.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures du matin.

Notaires du canton d'Haubourdin : MM. Delehelle, à Haubourdin ; Bouchart, à Lomme ; Galloo fils, à Radinghem ; Mathias, à Wavrin.

12^e CANTON. — LA BASSÉE. — Il réunit onze communes. *Juge de paix* : M. Dherbomez. *Suppléants* : MM. Lenglin et Destieux. *Greffier* : M. Lesage. *Huissier-audiencier* : M. Lemaitre.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis et samedis à dix heures.

Notaires du canton de La Bassée : MM. Buisine, Parsy, à La Bassée ; Lorthios, à Aubers ; Cauchie, à Fournes.

13^e CANTON. — LANNOY. — Il est composé de seize communes. *Juge de paix* : M. Mornave, *. *Suppléants* : MM. Stien et Parent. *Greffier* : M. Trempont. *Huissier audiencier* : M. Hespel.

Jours d'audiences : les audiences civiles sont fixées au jeudi, à

neuf heures et demie du matin ; celles de simple police au 2^e jeudi de chaque mois à la même heure.

Notaires du canton de Lannoy : MM. Valenducq, à Lannoy ; Dumont, à Ascq.

14^e CANTON. — PONT-A-MARCO. — Il est composé de quinze communes. *Juge de paix* : M. Lecocq. *Suppléants* : MM. Lepeuple et Carton, *Greffier* : M. Desmazières ; *Huissier-audiencier* : M. Singer.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures du matin, pour les audiences civiles ; et tous les quinze jours, le jeudi, pour les audiences de police.

Notaires du canton de Pont-à-Marcq : MM. Theys, à Pont-à-Marcq ; Mariage, à Phalempin.

15^e CANTON. — QUESNOY-SUR-DEÛLE. — Il se compose de neuf communes. *Juge de paix* : M. Damiens. *Suppléants* : MM. St-Léger, A, et Hennion. *Greffier* : M. Dhalluin. *Huissier-audiencier* : M. Lemar.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton de Quesnoy-sur-Deûle : MM. Vandebussche, à Quesnoy ; Ernest Meurillon, Hennion, à Comines.

16^e CANTON. — ROUBAIX-EST. — Il se compose d'une section de Roubaix et d'une section de la commune de Watrelos.

17^e CANTON. — ROUBAIX-OUEST. — Il se compose d'une section de Roubaix et des communes de Croix et de Wasquehal.

Les cantons de Roubaix Est et de Roubaix-Ouest sont réunis sous une seule juridiction.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et mercredis de chaque semaine à neuf heures et demie du matin.

Juge de Paix des cantons Est et Ouest : M. Claustre ; *Suppléants* : MM. Chatteley et N. . . ; *Greffier* : M. Waymel.

18^e CANTON. — ROUBAIX-NORD. — Il se compose de deux communes. *Juge de Paix* : M. Petit ; *Suppléants* : MM. Barbotin et Briet ; *Greffier* : M. Duthy ; *Huissier-audiencier* : M. Grumbach.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis de chaque semaine à deux heures de l'après-midi.

Notaires des cantons de Roubaix : MM. Duchange, Poissonnier, Vahé, Fontaine, à Roubaix.

Commissaire-priseur : M. René Coez.

19^e CANTON. — SECLIN. — Il réunit seize communes. *Juge de paix* : M. Lebeau. *Suppléants* : MM. Louis Desmazières, A, Delhaye. *Greffier* : M. Delcambre. *Huissier-audiencier* : M. Stopin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à neuf heures, pour les affaires civiles, et tous les quinze jours, le jeudi, à la même heure, pour la simple police.

Notaires du canton de Seclin : MM. Collette, Delommez, à Seclin.

20^e CANTON. — TOURCOING-NORD. — Il est composé de cinq communes, plus une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Charlier. *Suppléants* : MM. Muller et Lefrançois. *Greffier* : M. Vernet. *Huissier-audencier* : M. Lepoivre.

Jour d'audience : l'audience est fixée au vendredi à dix heures.

21^e CANTON. — TOURCOING-SUD. — Il réunit trois communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Broquard. *Suppléants* : MM. Destombes et Lombard. *Greffier* : M. Farvacque. *Huissier-audencier* : M. Devillers.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les premier et troisième jeudis de chaque mois, à neuf heures; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le Commissaire central de police remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du Tribunal : M. Duveillier.

Notaires des deux cantons de Tourcoing : MM. Debœuf fils, Théry, Ghesquière, à Tourcoing; D'Halluin, à Linselles; Verhaeghe, à Roncq; Ducrocq, à Marcq-en-Barœul.


Commissaire-priseur : M. Jude.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE


de l'arrondissement de Valenciennes.




Les audiences du Tribunal s'ouvrent à dix heures. Les mercredis (ventes judiciaires) et jeudis sont destinés aux affaires civiles et aux flagrants délits; après celles-ci, le Tribunal s'occupe des affaires de nature à être jugées à bureau ouvert. Les vendredis et samedis sont réservés aux affaires correctionnelles.

Les affaires civiles de nature à être jugées sur requêtes sont vidées au commencement ou à la fin de toutes les audiences, indifféremment.

Président : M. Sabès,  I. — *Juges* : MM. Théry, Lépinoy, (Juge d'instruction), Cordier. — *Juges suppléants* : MM. Doutriaux, Désorbaix. — *Procureur de la République* : M. Poulle. — *Substitut* : M. Bucquoy. — *Greffier* : M. Malicorne. — *Commis-greffiers* : MM. Lejay, Hernoud, Plé.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans interruption.

Conseil de l'Ordre des Avocats. Bâtonnier : M. Paul Foucart; *Secrétaire* : M. Delcourt; — MM. Désorbaix, Armand, Thellier de Poncheville, C .

Avocats inscrits au Tableau : MM. J.-B. Foucart, Girard, Doutriaux,  I, Thellier de Poncheville, C , Sautteau,  I, St-

Quentin, A. Armand, Désorbaix, Dubiez, Delcourt, Paul Foucart, Canu, Douay, Roguin, Cellier. *Stagiaires* : MM. Bailly, Chotteau, Epinoy.

Chambre des Avoués. *Président* : M. Lestoille; *Syndic* : M. Boutry; *Rapporteur* : M. Delhay; *Secrétaire-trésorier* : M. Ducattez.

Avoués : MM. Edmond Lestoille, Marbotin, Devillers, Boutry, Ducattez, Delhay.

Huissiers : MM. Dreyfus, Gardin, Coulon, Lion, Choquet, Leflan, Lalmant, Chaussez, Beaumont, Mathieu, Tondelier, à Valenciennes; Boulant, à Bouchain; Marchand, à Condé; Caridroit, Tison, à Saint-Amand; Ghienne, à Denain.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — VALENCIENNES-NORD. — Il est composé de huit communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Lavoix. *Suppléants* : MM. Sautteau, I, Lestoille. *Greffier* : M. Guillaume. *Huissier-audiencier* : M. Lalmant.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à neuf heures du matin. Les Conseils de famille ont lieu le mercredi à dix heures du matin.

2^e CANTON. — VALENCIENNES-EST. — Il comprend dix communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Piette. *Suppléants* : MM. Deronby, I, et Bultot. *Greffier* : M. Deudon. *Huissier-audiencier* : M. Choquet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis à neuf heures du matin.

3^e CANTON. — VALENCIENNES-SUD. — Il réunit quinze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Vandermersch. *Suppléants* : MM. Saint-Quentin, Fally. *Greffier* : M. Dupain. *Huissier-audiencier* : M. Gardin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures du matin.


TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le Tribunal de simple police de Valenciennes tient ses audiences tous les quinze jours, le jeudi, à neuf heures du matin. Il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le Commissaire central de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du tribunal : M. Lemoine.

Notaires des trois cantons de Valenciennes : MM. Beaupère, Lefebvre, Cartigny, Deltombe, Delcourt, Mabille, Namur, Julien, Fally, Roger, Stiévez, à Valenciennes.

Commissaires-priseurs : MM. Lancial, Gostieau Sueur, à Valenciennes.

4^e CANTON. — BOUCHAIN. — Il est composé de quatorze communes. *Juge de paix*: M. Canonne, à Neuville-sur-l'Escaut. *Suppléants*: MM. Canonne, notaire à Bouchain, et Clément Coquelle, O , agriculteur, maire à Mastaing; *Greffier*: M. Ghienne, à Bouchain. *Huissier-audiencier*: M. Bouland, à Bouchain.

Jours d'audiences: les audiences civiles sur citation, le mercredi à dix heures du matin; les audiences de conciliation, le même jour à 9 heures; les audiences de simple police le dernier mercredi du mois à neuf heures.

Notaires du canton: MM. Canonne et Varlet, à Bouchain.

5^e CANTON. — CONDÉ. — Il réunit neuf communes. *Juge de paix*: M. L. Petit. *Suppléants*: MM. Amand et Ch. Fally *Greffier*: M. Stoupy. *Huissier-audiencier*: M. Marchand.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures et demie du matin.

Notaires du canton: MM. Longatte, F. Castiau, Namur, à Condé.

Commissaire-priseur: M. Lebel, à Condé.

6^e CANTON. — DENAIN. — Il est composé de sept communes. *Juge de paix*: M. Lesens. — *Suppléants*: MM. Delcambre, *, et Caron, O A. — *Greffier*: M. Trinquart. — *Huissier-audiencier*: M. Augustin Ghienne.

Les audiences civiles sur citation et les audiences de conciliation, le mercredi à deux heures et demie; les audiences de simple police, le dernier jeudi du mois à deux heures.

Notaire: M. Lefebvre, à Denain. — Aux termes de la loi du 29 décembre 1886, les notaires du canton de Bouchain et le notaire du canton de Denain ont le droit d'instrumenter dans ces deux cantons concurremment.

7^e CANTON. — SAINT-AMAND (rive droite de la Scarpe). — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*: M. Hénault. *Suppléants*: MM. Mention et Marion, *, †. *Greffier*: M. Falize. *Huissiers-audienciers*: MM. Caridroit et Tison.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux vendredis, à deux heures.

8^e CANTON. — SAINT-AMAND (rive gauche de la Scarpe). — Il réunit dix communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix*: M. Waché. *Suppléants*: MM. Tournois et Biller. *Greffier*: M. Lenne. *Huissiers-audienciers*: MM. Caridroit et Tison.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis, à deux heures.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le Tribunal de simple police de Saint-Amand tient ses audiences les premier et troisième jeudis de chaque mois, à dix heures.

Il est alternativement présidé par MM. les Juges de paix; le Commissaire de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du Tribunal: M. Lemaire.

Notaires du canton de Saint-Amand (rive droite): MM. Vérez et Mention, à Saint-Amand; André, à Mortagne.

Notaires du canton de Saint-Amand (rive gauche): MM. Démanest, Biller et Barbieux, à Saint-Amand.

Commissaire-priseur: M. Loncq, à Saint-Amand.

ASSISTANCE JUDICIAIRE.

Aux termes de la loi du 22 janvier 1851, l'admission à l'Assistance judiciaire est prononcée par un Bureau spécial établi au Chef-lieu judiciaire de chaque Arrondissement.

Les bureaux d'Assistance judiciaire sont composés comme suit :

COUR D'APPEL DE DOUAI.

Président: M. Boutet, Avocat; MM. de Beaulieu, Avocat; Hattu, Avocat; Coppin, ancien Avoué; Gracy, ancien Magistrat; Lavoix, Avoué; *Secrétaire*: M. Briquet.

TRIBUNAL CIVIL D'AVESNES. — *Président*: M. Pécard; MM. Maire, Avocat; Lequime, rentier; Frampas, Receveur d'Enregistrement; *Secrétaire*: Wersinger, Commis-greffier.

TRIBUNAL CIVIL DE CAMBRAI. — *Président*: M. Ledoux, ancien Notaire; MM. Proyart, Avocat; Dieu, Avoué; Sergeant, Receveur d'Enregistrement; Laffrat, Notaire; *Secrétaire*: M. Fournier.

TRIBUNAL DE DOUAI. — *Président*: M. Druelle, Avocat; MM. Fabre, Avoué; Allard, ancien Notaire; Declercq, Conservateur des hypothèques; *Greffier-secrétaire*: M. Coppin.

TRIBUNAL DE DUNKERQUE. — *Président*: M. G. Dumont, Avoué; MM. Deman, ancien Notaire; René Hovelt, Avocat; Lefebvre, père, Avocat; Bertin, Sous-Inspecteur de l'Enregistrement et des Domaines; *Greffier-Secrétaire*: M. Spriet.

TRIBUNAL CIVIL D'HAZEBROUCK. — *Président*: M. Toursel, ancien Notaire; MM. Degroote, Avocat; Iaversin, notaire; Stoffaes, Receveur de l'Enregistrement; *Secrétaire*: M. Olivier.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE. — *Président*: M. Houdoy, Avocat; *Vice-Président*: M. Thellier de la Neuville, Avocat; MM. Boitel, A, Avoué rapporteur; Dolez, Avocat; Lurguie, Sous-Inspecteur de l'Enregistrement; *Secrétaire*: Albert Legrand, Greffier en chef.

TRIBUNAL CIVIL DE VALENCIENNES. — *Président*: M. Doutriaux, I; MM. Armand, Avocat; Lestoille, Avoué; Ed. Bultot, Supp de Justice de Paix; Lacombe-Cazal, Sous-Inspecteur de l'Enregistrement; *Secrétaire*: M. Lejay.

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Loi du 8 décembre 1883.

Les Tribunaux de commerce existant dans le Département sont placés dans les villes de Cambrai, Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing et Valenciennes. Ils sont composés comme suit :

TRIBUNAL DE CAMBRAI. — *Président* : M. Théophile Risbourg. — *Juges* : MM. Alfred Duroyon, Nestor Copin, Ernest Pagnier, Henri Parent. — *Juges suppléants* : MM. Adolphe Vaillant, Pierre Arlatte, Eugène Alète, Edouard Régnier. — *Greffier* : M. Gustave Féréz. — *Commis-greffier* : M. Albert Choquet.

TRIBUNAL DE DUNKERQUE. — *Président* : M. Féron. — *Juges* : MM. Collet, Desfarges, Georges Ladureau. — *Juges suppléants* : MM. Vancosten, Deck, Denoyelle, Cabour. — *Greffier* : M. Michel. — *Commis-greffier* : M. Defever.

TRIBUNAL DE LILLE. — *Président* : M. Jules Schoulteten, façade de l'Esplanade, 52. — *Juges* : MM. Charles Bocquet, r. de Thionville, 7 ; Hector Wargny, bd. de la Liberté, 185 ; Emile Rouzé, A, r. Gauthier de Châtillon, 20 ; Alfred Scalbert, r. de Courtrai, 17 ; Albert Crespel, *, r. de l'Hôpital Militaire, 101 ; Auguste Bonte, r. de l'Hôpital-Militaire, 99 ; Alfred Thiriez, r. Nationale, 308. — *Juges suppléants* : MM. Henri Rogez, r. du Marché, 125 ; Edouard Decoster ; Georges Porion, à St-André ; Georges Wallaert, r. de Bourgogne, 27. — *Greffier en chef* : M. Louis Fontaine, r. Solférino, 15. — *Commis-greffier* : M. Abel Capon.

TRIBUNAL DE ROUBAIX. — *Président* : M. Henry Ternynck. — *Juges* : MM. Voldemar Lestienne, Henri Carissimo, Stéphane Wibaux, Charles Junker, A, Louis Toulemonde-Parent. — *Juges suppléants* : MM. Louis Derville-Wibaux, Henry Mathon-Bertrand, Charles Leborgne, Henry Glorieux, Albert Prouvost, Léon Cateaux. — *Greffier en chef* : M. Emile Vitou. — *Commis-greffier* : M. Jules Lefebvre.

TRIBUNAL DE TOURCOING. — *Président* : M. Edouard Six. — *Juges* : MM. Paul Dubrule, Bernard-Flipo, Pierre Defretin. — *Juges suppléants* : MM. Eugène Dervaux, Alphonse Glorieux, Eugène Masure. — *Greffier* : M. E. Delerue.

TRIBUNAL DE VALENCIENNES. — *Président* : M. J. Lecat, 8. — *Juges* : MM. G. Giard, Emile Fally, Mabelle Broudehoux. — *Juges suppléants* : MM. Evariste Lefrancq, Maurice Delame, Ed. Billiet, Lacroix. — *Greffier* : M. Ed. Leroy. — *Commis-greffiers* : MM. F. Legrand, A. Desruelles. — *Huissier-audiencier* : M. Leflan.

CONSEILS DE PRUDHOMMES.

ARMENTIÈRES. — *Président* : M. Édouard Chérigüé ; *Vice-Président* : M. Rémy Flament ; *Secrétaire* : M. Désiré Peinte. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Emile Debosque ; Eugène Dufour ; Alfred Charvet ; Célestin Clarisse ; Leuridan-Bouche ; OUVRIERS : MM. Gustave Hersen ; Théophile Nevejans ; Henri Boulinguez ; Henri Brulois ; Charles Duthoit. — 2^e CATÉGORIE. PATRON : M. Lefebvre-Caron ; OUVRIER : M. Léopold Cornillie. — 3^e CATÉGORIE. PATRON : M. Bouquillon-Wgeux ; OUVRIER : M. Adolphe Leroy. — 4^e CATÉGORIE. PATRON : M. Charles Breuvar ; OUVRIER : M. Henri Six.

CAMBRAI. — *Président* : M. André Hennino ; *Vice-Président* : M. Ferdinand Bélami. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Ildephonse Thiéry ; Louis Carlier ; OUVRIERS : MM. Charles Leseur ; Charles Bourgeois ; Charles Legrand ; Constant Rimette. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Armand Gransart ; N... ; OUVRIER : M. André Hennino. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Ferdinand Bélami ; Edmond Paris ; OUVRIER : M. Dieudonné Cretin fils.

COUSOLRE. — *Président* : M. Dendien ; *Vice-Président* : M. Wallerand ; *Secrétaire* : M. Broutin. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. François Dendien ; Constant Camelot ; Darras ; Matagne ; OUVRIERS : MM. Alexandre Garsaux ; François Bruyère ; Séraphin Pinchard ; Achille Wallerand. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Adolphe Michel ; Philipert Henaut ; OUVRIERS : MM. Joseph Tournay-Moyen ; Henri Devillers.

DOUAI. — *Président* : M. Cavroy ; *Vice-Président* : M. Dargaud ; *Secrétaire* : M. Georges Richart, licencié en droit. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRON : M. N... ; OUVRIER : M. Marez. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Cavroy ; Théodore Tesse ; OUVRIERS : MM. Émile Sarrazin ; Morel. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Louchet et Mortreux ; OUVRIER : M. Emile Gouy. — 4^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Détrain ; N... ; OUVRIER : M. Ferdinand Lefebvre. — 5^e CATÉGORIE. PATRON : M. Abel Moreau ; OUVRIER : M. Dargaud. — 6^e CATÉGORIE. PATRON : M. Georges Chappuy ; OUVRIER : M. Lagaisse.

DUNKERQUE. — *Président* : M. Cappelle ; *Vice-Président* ; M. Dewees ; *Secrétaire* : M. Deschamps. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Alfred Sauvage ; Joseph Mesnage ; OUVRIERS : MM. Charles Rose ; Victor Vandermercsh. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Joseph-Pierre Debay ; Jules Dieuset ; OUVRIERS : MM. Albert Lemmens ; Charles Dewees. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Lucien Cappelle ; Aimé Rigault ; OUVRIERS : MM. Félix Plessiet ; Henri Lamps.

FOURMIES. — *Président* : M. N... ; *Vice-Président* : M. Lericrinier ; *Secrétaire* : M. Richard. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Bouret ; Droulers ; Paillet ; Bonnechère ; Jean-Baptiste Poreaux ; OUVRIERS : MM. Pensart ; Dupont ; Jacquot ; Léon Fontaine ; Romain Milot. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS. MM. Numa Thiébault ; Joseph Jouniaux ; OUVRIERS : MM. Jacquot ; Jammot. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Verne ; Bivierre ; OUVRIERS : MM. J.-B. Gras ; Dehoux. — 4^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Jourdain ; Rémy Marchand ; Hector Tenière ; Alexandre Mulat ; OUVRIERS : MM. Duthoit ; Collart ; Ernest Jamain.

HALLUIN. — *Président* : M. Jean-Baptiste Dumortier ; *Vice-Président* : M. Emile Logie ; *Secrétaire* : M. Gilbert Dumortier. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRON : M. Jean-Baptiste Dumortier ; OUVRIER : M. Henri Lesage. — 2^e CATÉGORIE. PATRON : M. Pierre-Joseph Desrumaux ;

OUVRIER : M. Richard Dumortier. — 3^e CATÉGORIE. PATRON : M. Hubert-Camille Leduc ; OUVRIER : M. Emile Logie. — 4^e CATÉGORIE. PATRON : M. Edouard Lemaitre ; OUVRIER : M. Henri Drouart.

HAZEBROUCK. — *Président* : M. Deregnacourt ; *Vice-Président* : M. Justin Gobrecht ; *Secrétaire* : M. Deswarte. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Arthur Deregnacourt ; Auguste Lefebvre ; OUVRIERS : MM. Alexis Velge ; Pierre Delessus. — 2^e CATÉGORIE. PATRON : M. Florentin Dourlens ; OUVRIER : M. Justin Gobrecht. — 3^e CATÉGORIE. PATRON : M. Victor Vandamme ; OUVRIER : M. Adolphe Lambrecht.

LE CATEAU. — *Président* : M. Facon ; *Vice-Président* : M. Lebègue ; *Secrétaire* : M. Maquaire. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Célestin Delvalle ; Jean-Baptiste Bricout ; Cailleux ; Vincent Lebègue ; OUVRIERS : MM. Cornil Vitaux ; Ernest Nimal ; Constant Facon. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Marcelin Deloffre ; Jules Dubail ; OUVRIERS : MM. François Leron ; Alfred Bernard.

LILLE. — *Président* : M. Charles Corbez ; *Vice-Président* : M. Victor Drieux ; *Secrétaire* : M. Leperre. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Victor Drieux ; Léon Picavet ; Maurice Delesalle ; N... ; OUVRIERS : MM. Louis Dupied ; Alphonse Lesaffre ; Jean-Baptiste Poutrain ; Louis Bergot. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Oscar Godin, † ; Paul Villette ; Roméo Villain ; N... ; OUVRIERS : MM. Alfred Manfroy ; Joseph Marchand ; Charles Corbez ; Edmond Duvocelle. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Alphonse Despinoy ; Charles Thellier ; Louis Duval ; Charles Hamaide ; OUVRIERS : MM. Gustave Pascal ; Augustin Facon ; Henri Willay ; Joseph Martin.

MAUBEUGE. — *Président* : M. Edmond Delcroix, ☉ A ; *Vice-Président* : M. Jules Démoulin ; *Secrétaire* : M. Louis Dehon. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Ernest Lesaffre ; Auguste Delattre ; Charles Pesant, ☼ ; Oscar Séguin ; Aimé François ; OUVRIERS : MM. Jules Démoulin ; Ernest Wery ; Oscar Didier ; Jules Arciaux ; Victor Hubinet. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Edmond Delcroix, ☉ A ; Philibert Forest ; Victor Longueville ; OUVRIERS : MM. Victor Parisse ; François Carlier ; Victor Poulet. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Ernest Robert ; Adolphe Warnotte ; Célestin Muguet ; OUVRIERS : MM. Alfred Quénot ; Victor Duquesnoy ; Félix Thomas.

ROUBAIX. — *Président* : M. Georges Motte ; *Vice-Président* : M. Achille Lepers ; *Secrétaire* : M. Victor Gadenne. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Edmond Lefebvre ; Louis Lefebvre ; Georges Motte ; François Dillies ; OUVRIERS : MM. Henri Pollet ; Henri Segard ; Henri Dubron ; Jean Dedack. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Alexandre Vernier ; Alexandre Cateaux ; César Pollet ; Paul Dubar ; OUVRIERS : MM. Achille Lepers ; Emile Carrette ; Louis Leveugle ; Adolphe Watteau. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Léon Dupire ;

Séraphin Chéron; OUVRIERS : MM. Henri Vandeputte ; Hervé Milbéo.
— 4^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. André Derville ; Victor Bonnavé ;
OUVRIERS : MM. Clodomir Denonne ; Louis Kowalski.

TOURCOING. — *Président* : M. Lemaire-Caulliez ; *Vice-Président* : M. N..... ; *Secrétaire* : M. Ch. Crépel. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Honoré-Dumortier ; Lemaire-Caulliez ; OUVRIERS : MM. Jules Lefebvre ; N..... — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Six-Scrive ; Louis Malfait ; OUVRIERS : MM. Gustave Corman ; Volt-Catteau. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Jules Flipo-Lezy ; Alphonse Vanzeveren ; OUVRIERS : MM. Jean-Baptiste Nollet ; Ernest Bodin. — 4^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Duhamel-Dujardin ; Denis Grau ; OUVRIERS : MM. Victor Liétard ; Achille Corvoisier.

VALENCIENNES. — *Président* : M. C. Lapchin ; *Vice-Président* : M. Magy ; *Secrétaire* : M. Clément. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Bavay ; Imbert ; Lanciaux ; OUVRIERS : MM. Balez ; Delsart. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Canqueteau ; Dubus ; Cardon ; Fortier ; OUVRIERS : MM. Beauvois ; Jourdan ; Magy ; Vieux. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Boulanger ; Lapchin ; OUVRIERS : MM. Bataille ; Derly. — 4^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Corsolle, Deladerrière ; OUVRIERS : MM. Mathis, N.....

ORGANISATION MILITAIRE.

L'article 1^{er} de la loi du 24 juillet 1873 porte que le territoire de la France sera, pour toutes les parties de son organisation militaire, divisé en 18 régions : celles-ci sont partagées en subdivisions de régions.

Un décret du 28 septembre suivant a créé 18 Corps d'armée destinés à occuper les 18 régions entre lesquelles le territoire français est divisé, conformément à la loi précitée.

Lille est le chef-lieu du 1^{er} corps d'armée, qui comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

1^{er} CORPS D'ARMÉE.

M. de France, C ✱, général de division, *Commandant le 1^{er} corps d'Armée*, r. Négrier, 10^{ter}.

MM. Lefebvre-Pigneaux de Béhaine, capitaine d'infanterie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*, r. des Fleurs, 12 ; de Salignac-Fénelon, lieutenant au 21^e dragons, *Officier d'Ordonnance*, r. du Metz, 17.

Etat-major du 1^{er} corps d'armée.

MM. Doë de Maindreville O ✱, colonel d'infanterie hors cadre, *Chef d'Etat-major*, bd. Vauban, 131 ; Martin, ✱, chef d'escadron d'ar-

tillerie hors cadre, *Sous-Chef d'Etat-major*, r. Manuel, 104; Valabrègue, ✱, chef d'escadron d'artillerie hors cadre, r. Nationale, 289; Dumont, ✱, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, r. Solferino, 198; Gambier, ✱, chef de bataillon du génie hors cadre, r. Caumartin, 78; Jombart, ✱, capitaine d'artillerie hors cadre, r. Masséna, 9; Dumay, capitaine d'artillerie hors cadre, r. Colbert, 79; Lepetitpas, capitaine d'infanterie hors cadre, r. de Courtrai, 23; Roland, capitaine d'infanterie, stagiaire, r. de la Barre, 81; Boulangé, lieutenant d'infanterie, stagiaire, bd. de la Liberté, 61; de Pussin-Amory, lieutenant d'infanterie, stagiaire, r. Boileux, 24; Peuchot, *Archiviste principal de 1^{re} classe*, porte d'Ypres; Hocq, *Archiviste de 1^{re} classe*, r. St-Victor, 40, La Madeleine; Jannekeyn, (M), *Archiviste de 3^e classe*, r. de Thionville, 39.

1^{re} DIVISION D'INFANTERIE, A LILLE.

M. Chanoine, C ✱, général de division, *Commandant*, r. Saint-Jacques, 19.

MM. de Lagrené, O ✱, lieutenant-colonel de cavalerie hors cadre, *Chef d'Etat-major*, pl. du Concert, 7^{bis}; Vignal, capitaine du génie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*, r. Jean-sans-Peur; de Hauteclocque, capitaine d'infanterie hors cadre, pl. St-Martin, 11; Simonin, capitaine d'infanterie, stagiaire, r. de la Halle, 41^{bis}.

1^{re} Brigade d'Infanterie, à Lille.

MM. de Chauvenet, O ✱, général de brigade, *Commandant*, bd. de la Liberté, 215^{bis}; Defrasse, capitaine d'artillerie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*, r. Boucher-de-Perthes, 102.

2^e Brigade d'Infanterie, à Cambrai.

MM. Alessandri, O ✱, général de brigade, *Commandant*; Lévi, capitaine d'infanterie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*; Bluchet, *Archiviste de 3^e classe*.

2^e DIVISION D'INFANTERIE, A ARRAS.

MM. Strohl, O ✱, général de division, *Commandant*; Fougeroux de Campigneulles, ✱, chef d'escadrons de cavalerie hors cadre, *Chef d'Etat-major*; Delon, capitaine d'infanterie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*; Gabriac, capitaine d'artillerie hors cadre.

3^e Brigade d'Infanterie, à Arras.

MM. Marchand O ✱, général de brigade, *Commandant*; Bouvaist, capitaine d'infanterie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*; Robillart, *Archiviste de 3^e classe*.

4^e Brigade d'Infanterie, à Saint-Omer.

MM. Courbassier, O ✱, général de brigade, *Commandant*; Villemin, capitaine d'infanterie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*; Peruche, *Archiviste de 2^e classe*.

1^{re} Brigade de Cavalerie, à Lille.

MM. Bidot, C ✱, général de brigade, *Commandant*, r. Colbert, 137, Brégi, capitaine au 4^e chasseurs, *Officier d'Ordonnance*, pl. Philippe-le-Bon, 16.

1^{re} Brigade d'Artillerie, à Douai.

MM. Reibell, O ✱, général de brigade, *Commandant*; Desmou-lins, ✱, chef d'escadrons d'artillerie hors cadre, *Chef d'État-major*; N...., *Officier d'Ordonnance*.

GOUVERNEURS DES PLACES FORTES COMMANDANTS SUPÉRIEURS.

PLACE DE LILLE. — MM. Segretain, C ✱, général de division, gouverneur de la place de Lille, commandant supérieur de la défense du groupe, pl. aux Bleuets, 28; Retournard, capitaine du génie, hors cadre, *Officier d'Ordonnance*, r. Colbert, 130; Boisgard, O ✱, général de brigade, adjoint au Gouverneur de la place de Lille, commandant la subdivision de région de Lille, r. Faidherbe, 36; Rondot, capitaine d'artillerie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*, r. Arnould-de-Vuef, 2; Fiot dit Latour, ✱, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, *Chef d'État-major*, r. Brûle-Maison, 25; Fauvel-Gallais, capitaine d'artillerie hors cadre, stagiaire, r. Solférino, 181^{bis}; Engel, *Archiviste de 3^e classe*, r. des Fossés-Neufs, 2^{bis}.

PLACE DE MAUBEUGE. — MM. Allard, C ✱, général de brigade, gouverneur de la place de Maubeuge, commandant supérieur de la défense du groupe; Delannoy, capitaine du génie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*; Jochem, ✱, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, *Chef d'État-major*; Pasqualini, *Archiviste de 2^e classe*.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. le Général N...., gouverneur de la place de Dunkerque, commandant supérieur de la défense du groupe; Wolf, ✱, lieutenant-colonel de cavalerie hors cadre, *Chef d'État-major*; Huguenet, *Archiviste principal de 2^e classe*.

COLONELS ET CHEFS DE CORPS DE TROUPES EN GARNISON DANS LE DÉPARTEMENT.

AVESNES. — 84^e de ligne, M. le colonel Sériot, O ✱.

CAMBRAI. — 1^{er} de ligne, M. le colonel Blavier, O ✱; 4^e régiment de cuirassiers, M. le colonel Rozat de Mandres, O ✱.

DOUAI. — 15^e d'artillerie, M. le colonel Wolff, O ✱; 27^e d'artillerie, M. le colonel Froment, O ✱.

DUNKERQUE. — 110^e de ligne, M. le colonel Robin, O ✱.

LILLE. — 43^e de ligne, M. le colonel de Courson de la Ville-neuve, O ✱, à la Citadelle; 16^e bataillon de chasseurs, M. le commandant Laurent-Chirlonchon, r. Solférino, 303; 19^e régiment de chasseurs, M. le colonel de Benoist, O ✱, r. Jacquemars-Giélée, 116;

1^{er} bataillon d'artillerie à pied, M. le commandant Abinal, ✱, bd. Vauban, 54.

MAUBEUGE. — 145^e de ligne, M. le colonel Parent, ✱; 2^e bataillon d'artillerie à pied, M. le commandant, Hardy, ✱.

VALENCIENNES. — 127^e de ligne, M. le colonel Dumont, O ✱.

COMMANDANTS D'ARMES ET MAJORS DE GARNISON DU DÉPARTEMENT DU NORD.

AVESNES. — M. Sériot, O ✱, du 84^e de ligne, *Commandant d'armes*.

BERGUES. — M. le commandant Blier, ✱, du 110^e de ligne, *Commandant d'armes*.

BOUCHAIN. — M. le capitaine Ozanon, du 1^{er} de ligne, *Commandant d'armes*.

CAMBRAI. — M. le général Alessandri, O ✱, commandant la 2^e brigade d'infanterie, *Commandant d'armes*. — M. le lieutenant-colonel Odoul, ✱, du 1^{er} régiment d'infanterie, *Major de la garnison*.

CONDÉ. — M. le commandant Moyart, du 127^e de ligne, *Commandant d'armes*.

DOUAI. — M. le général Reibell, O ✱, commandant la 1^{re} brigade d'artillerie, *Commandant d'armes*; M. le lieutenant-colonel Martin de Méréüil, O ✱, directeur de l'école d'artillerie, *Major de la garnison*.

DUNKERQUE. — M. le général N. . . ., gouverneur de la place et commandant supérieur de la défense du groupe, *Commandant d'armes*. — M. le lieutenant-colonel Wolf, ✱, *Major de la garnison*.

GRAVELINES. — M. le capitaine Pennel, du 110^e de ligne, *Commandant d'armes*.

LANDRECIÉS. — M. le commandant Cacarié, ✱, du 84^e de ligne, *Commandant d'armes*.

LE QUESNOY. — M. le commandant Bodin, ✱, du 145^e de ligne, *Commandant d'armes*.

LILLE. — M. le général de France, C ✱, commandant le 1^{er} Corps d'armée, *Commandant d'armes*; M. le lieutenant-colonel Valette, O ✱, du 43^e d'infanterie, *Major de la garnison*, bd. Vauban, 44.

MAUBEUGE. — M. le général Allard, C ✱, gouverneur de la place, commandant supérieur de la défense du groupe, *Commandant d'armes*; M. le chef de bataillon d'infanterie hors cadre Jochem, ✱, *Major de la garnison*.

VALENCIENNES. — M. le colonel Dumont, O ✱, du 127^e de ligne, *Commandant d'armes*.

BUREAUX DE RECRUTEMENT.

AVESNES. — MM. Noiret, O ✱, chef d'escadron d'artillerie, retraité; Battaglini, capitaine hors cadre; Billiès, capitaine au 84^e régiment d'infanterie.

CAMBRAI. — MM. Bablon, O ✱, chef de bataillon d'infanterie hors cadre; de Frohard de Lamette, capitaine hors cadre; Ambroise, capitaine au 1^{er} régiment d'infanterie.




DUNKERQUE. — MM. Lesbros, ✱, chef de bataillon d'infanterie, hors cadre; Lernoud, ✱, capitaine hors cadre; Vigoureux, capitaine au 110^e régiment d'infanterie.

LILLE. — MM. Maréchal, ✱, chef de bataillon d'infanterie hors cadre; Corneux, capitaine hors cadre, r. Boucher-de-Perthes, 81; Pête, capitaine au 43^e régiment d'infanterie, r. de la Halle, 41bis; Ducoudré, lieutenant-adjoint; Singey, lieutenant-adjoint, r. Duplex, 16 (Saint-Maurice).


VALENCIENNES. — MM. Roshem, ✱, chef de bataillon hors cadre; Laclaire, ✱, capitaine hors cadre; Pierre, capitaine au 127^e régiment d'infanterie.


SERVICE DE SANTÉ.

Direction du service de santé du 1^{er} corps d'armée, à Lille.

MM. Renard, O ✱,  A,  ✱, *Médecin principal de 1^{re} classe*, directeur du service de santé, r. de Fleurus, 4; Ricoux, *Médecin-major de 2^e classe*, r. Solferino, 117; Tourrés,  ✱, *Officier d'administration de 1^{re} classe*, r. Neuve, 28; Polvérelli, *Officier d'administration adjoint de 2^e classe*, r. Boucher-de-Perthes, 61; Descamps, *Officier d'administration adjoint de 2^e classe*, r. du Romarin, 3, à La Madeleine; Legoy, *Officier d'administration adjoint de 2^e classe*, rue Masséna, 29.

Place de Lille. — Hôpital militaire.

MM. Laveran, ✱,  A, *Médecin principal de 1^{re} cl.*, Médecin-Chef; Moty, ✱, *Médecin principal de 2^e classe*, bd. Vauban, 38; Collin, ✱, *Médecin-major de 1^{re} classe*, r. de Bourgogne, 64; Bourlange, *Médecin aide-major de 2^e classe*; Debraye, ✱, *Pharmacien-major de 1^{re} classe*, r. Henri-Kolb, 67; Bayrac, *Pharmacien-major de 2^e classe*, r. Arnould-de-Vuez, 2; Blary, ✱, *Officier d'administration de 1^{re} classe*, gestionnaire, à l'Hôpital-Militaire; Gayet, *Officier d'administration adjoint de 2^e classe*, r. Gambetta, 29; Noguez, *Officier d'administration adjoint de 2^e classe*; l'abbé Carnel, ✱, *Aumônier*, r. Manuel, 12.

1^{re} SECTION D'INFIRMIERS MILITAIRES. — MM. Robini,  ✱, *Officier d'administration de 2^e classe*, Commandant la section, r. Léon Gambetta, 94; Becquereau, *Officier d'administration adjoint de 2^e classe*, adjoint au Commandant, r. des Pyramides, 27.

Place de Cambrai. — Hôpital militaire.

MM. Dubois, ✱, *Médecin-major de 1^{re} classe*, Médecin-Chef; Bocquet, ✱, *Pharmacien-major de 2^e classe*. — Félici, ✱, *Officier d'administration de 2^e classe, gestionnaire*; Soubiran, *Officier d'administration adjoint de 2^e classe*.

Place de Dunkerque. — Hôpital-Militaire.

MM. Isambert, ✱, *Médecin-major de 1^{re} classe*, Médecin-Chef; Quiquet, *Pharmacien-major de 1^{re} classe*. — Carette, *Officier d'administration de 2^e classe, gestionnaire*; Audinot, *Officier d'administration adjoint de 2^e classe*.

Place de Maubeuge. — Hôpital Militaire.

MM. Doubre, *Médecin-major de 1^{re} classe*, médecin-chef; Lieutard, *Pharmacien-major de 1^{re} classe*. — Breton, *Officier d'administration de 1^{re} classe, N...*, *Officier d'administration-adjoint*.

**Place de Condé. — Hôpital Militaire.
(Annexe de Maubeuge).**

M. Letellier, *Médecin-major de 2^e classe*, Médecin-Chef.

GÉNIE.**DIRECTION DU SERVICE DU GÉNIE DE LA 1^{re} RÉGION, A LILLE.**

MM. Bouvier, O ✱, *Général de Brigade*, Commandant le Génie de la 1^{re} Région, bd. de la Liberté, 28; Barbet, Capitaine à l'Etat-major particulier du Génie, *Officier d'ordonnance*, r. de Bourgogne, 51; Keller, *Adjoint principal de 2^e classe*.

Direction de Lille.

SERVICE DE LA DIRECTION. — M. Penel, O ✱, Colonel, *Directeur du Génie*, au fort Saint-Sauveur; M. Tassaix, Adjoint de 2^e classe.

PLACE DE LILLE. — MM. Leduc, O ✱, Lieutenant-colonel, *Chef du Génie*, Fort Saint-Sauveur; Carré, ✱, rue Mercier, 3; Palmade, ✱, rue Gantois, 55, Mouy, ✱, r. de la Bassée, 10, Feldhaus, ✱, r. Melhl, 7, à Saint-Maurice, Capitaines de 1^{re} classe; Aubert, r. du Marché, 62, Guibert, bd. Bigo-Danel, 17, capitaines de 2^e classe; Capron, ✱, Adjoint de 1^{re} classe, r. du Magasin, 19; Butin, Adjoint de 2^e classe, Fort Saint-Sauveur; Willaume, Adjoint de 3^e classe, en congé; Gazareth, r. du Vieux-Marché-aux-Poulets, 25, et Delhalt, à la Citadelle, adjoints de 3^e classe; Ferotin, sous-officier stagiaire.

PLACE DE DOUAI. — MM. Cahen, ✱, Chef de bataillon, *Chef du Génie*; Griffon, Capitaine de 2^e classe; Logez, ✱, Adjoint de 1^{re} classe; Beaucamps, adjoint de 3^e classe.

PLACE D'ARRAS. — MM. Layritz, ✱, Chef de bataillon, *Chef du Génie*; Fouquoire, Capitaine de 2^e classe; Greisch, Adjoint de 2^e classe; Bertière, Sous-officier stagiaire.

Direction de Maubeuge.

SERVICE DE LA DIRECTION. — MM. Cossart, O ✱, Colonel, *Directeur du Génie*; Ferron, Adjoint principal de 2^e classe.

PLACE DE MAUBEUGE. — MM. Rouyer, O ✱, Chef de Bataillon, *Chef du Génie*; Dérosiaux, ✱, Capitaine de 1^{re} classe; Hoc, Pailla, Bouvier, Caudriller, Capitaines de 2^e classe; Biévelot, Aubert, Adjoint de 2^e classe; Borde, Adjoint de 3^e classe, Picavet, Sous-officier stagiaire.

PLACE DE VALENCIENNES. — MM. Seroux d'Agincourt, ✱, Chef de Bataillon, *Chef du Génie*; Hacherelle, Capitaine de 2^e classe; Lambert, adjoint de 2^e classe; Wilquin, adjoint de 3^e classe; Chevet, Sous-officier stagiaire.

PLACE DE CAMBRAI. — MM. Sterbecq, capitaine; Merveille, Adjoint de 2^e classe.

PLACE DE LANDRECIES. — M. Faber, Adjoint de 2^e classe.

Direction de Dunkerque.

SERVICE DE LA DIRECTION. — MM. Bouic, O ✱, Lieutenant-Colonel, *Directeur du génie*; Lebecq, Adjoint de 1^{re} classe, attaché à la direction.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Auscher, ✱, Chef de Bataillon, *Chef du Génie*; Rabut, Meyer-Heine, Capitaines de 2^e classe; Shaw, Adjoint de 1^{re} classe; Lacrépinière, Adjoint de 3^e classe.

PLACE DE BERGUES. — M. Clavequin-Rosselot, Adjoint de 1^{re} classe.

ARTILLERIE.

MM. Reibell, O ✱, *Général de brigade, Commandant l'Artillerie du 1^{er} Corps d'armée*; Desmoulin, ✱, *Chef d'escadron, Chef d'Etat major*; N... , *Officier d'ordonnance du Général commandant*.

ÉCOLE D'ARTILLERIE DE DOUAI. — MM. Martin de Méréuil, O ✱, Lieutenant-colonel, *Directeur*; Naudin, Capitaine en 2^e; Pothier, *Garde principal de 2^e classe, comptable*; Dupont, *Garde d'artillerie de 2^e classe, comptable*; Cortot, *Garde d'artillerie de 3^e classe, chef artificier*.

ATELIER DE CONSTRUCTION DE DOUAI. — MM. Ravaut, O ✱, colonel, *Directeur*; Boca, ✱, Chef d'escadron, *Sous-directeur*; Deleschamps, ✱, Chef d'escadron au 15^e Régiment d'artillerie, *Adjoint à l'Atelier*; Morel, Capitaine en 1^{er} à l'État-major particulier de l'Artillerie, *Adjoint à l'Atelier*; Führel, Capitaine en 1^{er} à l'État-major particulier de l'Artillerie, *Adjoint à l'Atelier*; Bouelle, Capitaine en 2^e au 27^e Régiment d'Artillerie, *Adjoint à*

l'Atelier; Wurtz, Capitaine en 2^e au 15^e Régiment d'Artillerie, *Adjoint à l'Atelier*; Cauvet, Capitaine en 2^e au 15^e Régiment d'Artillerie, *Adjoint à l'Atelier*; Carrez, Capitaine en 2^e au 15^e Régiment d'Artillerie, *Adjoint à l'Atelier*; Debuisson, Capitaine en 2^e au 15^e Régiment d'Artillerie, *Adjoint à l'Atelier*; Probst, (M), *Garde principal d'Artillerie de 2^e classe, comptable*; Cornot, ✱, *Garde d'Artillerie de 1^{re} classe, comptable*; Devos, *Garde d'Artillerie de 1^{re} classe, comptable*; Heitz, *Garde d'Artillerie de 3^e classe, comptable*; Gaufrin, *Garde d'Artillerie de 3^e classe, comptable*; Dadot, *Garde d'Artillerie de 3^e classe, Chef artificier*; Lallement, *Garde d'artillerie de 3^e classe, comptable*; Lekieffre, *Garde d'artillerie de 3^e classe, comptable*; Gauriat, *Garde d'artillerie de 3^e classe, comptable*; Poinsart, *Garde d'Artillerie de 3^e classe, Chef ouvrier*.

Direction d'artillerie de Lille.

LILLE. — MM. Larnac, ✱, *Colonel-Directeur*, r. Faidherbe, 43; Huin, ✱, *Chef d'escadron, Sous-Directeur*, r. Solferino, 143; Schalburg, *Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction*, r. Jacquemars-Giélée, 121; George, *Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction*, bd. Bigo-Panel, 5; Batard, *Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction*, bd. de la Liberté, 61; Gratureau, *Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction*, r. Solferino, 160; Menjaud, *Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction*, r. Gambetta, 33; Offret, *Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction*, r. Masséna, 28; Mahieu, *Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction*, pl. Sébastopol, 6; Blanchart, *Capitaine du Train des Equipages militaires, Adjoint à la Direction*, r. Roland, 68; Bertram, ✱, *Garde principal d'Artillerie de 1^{re} classe*, Hangar au matériel (près la porte de Douai); Rôle, *Garde principal de 2^e classe*, Grande-Rue, 55, à Ronchin; Monvoisin, *Garde d'Artillerie de 1^{re} classe*, r. de Lens, 77; Lagrange, ✱, *Garde d'Artillerie de 1^{re} classe*, r. Caumartin, 9; Dufaux, *Garde d'Artillerie de 2^e classe, agent spécial*, r. d'Artois, 138; Védrène, *Garde d'Artillerie de 3^e classe, chef artificier*, r. Esquermoise, 81; Dutranoy, (M), *Contrôleur d'Armes de 3^e classe*, Citadelle (Arsenal); Givet, *Ouvrier d'Etat de 2^e classe*, r. de Condé (Arsenal des Postes); Lasne, (M), *Ouvrier d'Etat de 1^{re} classe*, r. Gantois, 34; Bricout, *Ouvrier d'Etat de 2^e classe*, Citadelle (Arsenal); Courtot, (M), *Gardien de batterie de 1^{re} classe*, Hangar au matériel, r. Allain de Lille; Hecht, (M), *Gardien de batterie de 1^{re} classe*, Fort de Rondues; Masquelier, *Gardien de batterie de 2^e classe*, Fort du Vert Galant.

ARRAS. — MM. Jacob, *Garde d'Artillerie de 3^e classe*; Schoettel, (M), *Contrôleur d'armes de 3^e classe*.

Direction d'artillerie de Maubeuge.

MM. Plessix, ✱, (M), colonel, *Directeur*; Jozset, ✱, chef d'escadron, *Sous-directeur*.

ARRONDISSEMENT DE MAUBEUGE. — Places comptables : Maubeuge, Landrecies, Valenciennes, Condé, Le Quesnoy.

MAUBEUGE : MM. Jossset, ✱, *Chef d'escadron, Commandant*; Peragallo, *Capitaine en 1^{er} d'Artillerie*; Catherinet, Charlon, Duchesne, Strasser, Geismar, *Capitaines en 2^e d'Artillerie, Adjoint à la Direction*; Zipp, ✱, Thomas, *Gardes principaux de 2^e classe*; Bardou, *Garde de 1^{re} classe*; Dubret, *Garde de 2^e classe, Chef artificier*; Pruvost, *Garde de 3^e classe, Agent spécial*; Richy, *Garde de 3^e classe*; Cayre, (M), *Contrôleur d'armes de 3^e classe*.

LANDRECIES. — M. Friederich, *Garde de 2^e classe*.

VALENCIENNES. — MM. Schleiningner, *Garde d'Artillerie de 3^e classe*; Kauffmann, (M), *Contrôleur d'armes de 3^e classe*.

CONDÉ. — M. Stravaux, *Garde de 3^e classe*.

LE QUESNOY. — M. Nest, *Garde de 2^e classe*.

Direction d'artillerie de Dunkerque.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Poulle, ✱, *Lieutenant-colonel, Directeur*; de Richard d'Aboncourt, ✱, *Chef d'escadron, Sous-Directeur, Commandant l'Artillerie de l'Arrondissement de Dunkerque*; Olmi, *Capitaine d'Artillerie, adjoint à la Direction*; Pertenne, *Capitaine d'Artillerie, adjoint à la Direction*; Deparcy, *Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction*; Simon, ✱, *Garde principal de 2^e classe*; Namim, *Garde de 2^e classe, Chef artificier*; Martin, *Garde de 3^e classe, Agent spécial*; Parsy, Crutchade, *Gardes de 3^e classe*; Villeret, (M), *Contrôleur d'armes de 2^e classe*.

PLACE DE CALAIS. — MM. Pihet, ✱, *Chef d'escadron, Commandant l'Arrondissement*; Cambuzat, *Capitaine d'Artillerie, adjoint à la Direction*; Meneboode, ✱, *Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction*; Lambert, *Garde de 3^e classe*; Picard, *Garde de 3^e classe*.

PLACE DE BOULOGNE. — M. Decherf, *Garde de 1^{re} classe*.

PLACE DE SAINT-OMER. — MM. Thil, *Garde de 2^e classe*; Schach, *Contrôleur d'armes de 3^e classe*.

CONSEIL DE GUERRE DE LA PREMIÈRE RÉGION.

Commissaire du Gouvernement : M. Oudet, O ✱, *Chef d'escadrons en retraite, r. de la Digue, 48*; *Rapporteur* : M. Gardeur, ✱, *Capitaine en retraite, r. de Fives, 44 (la Madeleine)*; *Greffier* : M. Bélyory, *officier d'administration de 3^e classe, Avenue Pottier, 29, à Lambersart*; *Greffier-adjoint* : M. Bongrand, *Officier d'administration de 4^e classe, r. de Lille, 34, à Lambersart*; *Commis-greffier de 1^{re} classe* : M. Pujos, (M), *Adjudant, r. St-André, 88*.

INTENDANCE MILITAIRE.

FONCTIONNAIRES DE L'INTENDANCE. — MM. Deprez, O ✱, *Intendant militaire, directeur du service de l'Intendance de la 1^{re} région, r. Nationale, 225, à Lille*; Laloy, O ✱, *idem, Directeur du service de l'Intendance*

du 1^{er} corps d'armée, r. Jacquemars-Giélée, 36, à Lille; Bréchin, O ✱, *Sous-Intendant militaire de 1^{re} classe*, r. des Chats-Bossus, 14, à Lille; Gardien, ✱, *idem*, de 1^{re} classe, bd. Bigo-Daniel, 16, à Lille; Issalène, ✱, *idem* de 2^o cl., à Dunkerque; Blanchon, *idem* de 2^o cl., Maubeuge; Le Lorier, ✱, *idem* de 2^o cl., à Douai; Domenech-Cellès, ✱, *idem* de 2^o classe, à Valenciennes; Pollacchi, ✱, *idem* de 3^o cl., à Arras; Lajule, ✱, *idem* de 3^o cl., r. de Bourgogne, 28, à Lille; Welter, *idem* de 3^o cl., à Cambrai; Dorat des Monts, *idem* de 3^o cl., à St-Omer; Garnier, *Adjoint à l'Intendance militaire*, r. Léon Gambetta, 4, à Lille; Odier, *idem*, à Maubeuge; Vignerou, *idem*, à Arras.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES BUREAUX DE L'INTENDANCE MILITAIRE. — MM. N...., *Officier d'Administration principal*, à Lille; Manem-Laplansonne, *Officier d'Administration de 1^{re} cl.*, r. Brûle-Maison, 120, à Lille; Brion, *idem*, r. de Lille, 44, à La Madeleine; Cotigny, *idem*, r. Colbert, 170, à Lille; Ghienne, *idem*, r. Charles de Muysart, 14, à Lille; Burette, *idem*, à Lille; Remi, *idem*, à Arras; Tabourdeau, *Officier d'Administration de 2^o cl.*, à Douai; Brouillon, *idem*, à Maubeuge; Girard, *idem*, r. Solferino, 190, à Lille; Fillion, *Officier d'Administration adjoint de 1^{re} cl.*, à Lille; Goyhenne, *idem*, à Maubeuge; Flogny, *idem*, r. Jean Roisin, 5, à Lille; Bournon, *idem*, r. de Marquette, 111, La Madeleine; Henry, *idem*, à Cambrai; Guibert, *idem*, r. de Marquette, 117, à La Madeleine; Tacquet, *idem*, r. Colbert, 47, à Lille; Mitaux, *idem*, à Valenciennes; Durand, *idem*, porte de Roubaix (bâtiment militaire), à Lille; Sènetaire, *idem*, à Arras; Arrio, *idem*, à Dunkerque; Leduc, *Officier d'Administration adjoint de 2^o classe*, r. de Marquette, 107, La Madeleine; Mesmacre, *idem*, à St-Omer; Paulian, *idem*, r. Jacquemars-Giélée, 75, à Lille; Collart, *idem*, r. des Ponts-de-Comines, 11, à Lille; Sergent, *idem*, r. de Bourgogne, 53, à Lille; Labarthe, *idem*, à Lille.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES SUBSISTANCES MILITAIRES. — MM. Lordier, ✱, *Officier d'Administration principal*, r. Royale, 133, à Lille; Evrard, *Officier d'Administration de 1^{re} classe*, à Arras; Guérain, ✱, *idem*, à Valenciennes; Kahn, *Officier d'Administration de 1^{re} classe*, à Dunkerque; Heidet, *Officier d'Administration de 2^o classe*, à Maubeuge; Orsoni, *idem*, à Lille; Flecksteiner, *idem*, à Lille; Godet, *Officier d'Administration adjoint de 1^{re} classe*, à Montreuil; Deconinck, *idem*, r. de la Barre, 1, à Lille; Baslu, *idem*, à Dunkerque; Mercier, *idem*, à Calais; Allaert, *Officier d'Administration adjoint de 2^o classe*, pl. Philippe-de-Girard, 10, à Lille; Morel, *idem*, r. Nationale, 300, à Lille; Vignerou, *idem*, à Valenciennes; Vicau, *idem*, à Arras; Dufresnoy, *idem*, à Maubeuge; Couillaud, *idem*, à Lille; Schenbecker, *idem*, à Lille; Aubray, *idem*, à Lille; Chenevat, *idem*, à Maubeuge; Dersigny, *idem*, à Dunkerque; Astier, *idem*, à la Citadelle, à Lille.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DE L'HABILLEMENT ET DU CAMPEMENT.
 — MM. Robert, *Officier d'Administration de 1^{re} classe*, à Lille; Maillot, *Officier d'Administration adjoint de 1^{re} classe*, r. Masséna, 10, à Lille; Moreau, *Officier d'Administration adjoint de 2^e classe*, r. des Fossés-Neufs, 62, à Lille; Marc, *idem*, r. Esquermoise, 87, à Lille.

LITS MILITAIRES. — MM. Garreau, *Agent régional du service du 1^{er} Corps*, r. d'Anjou, 6, à Lille; Reux, *préposé*, à Lille; Guillaice, *préposé-adjoint*, à Lille; Dapoigny, *préposé*, à Avesnes; Delarroqua, *idem*, à Bergues; Arrouaie, *idem*, à Bouchain et Cambrai; Doineau, *idem*, à Condé; Dufour, *idem*, à Douai; Cristiani, *idem*, à Dunkerque et Gravelines; Coudray, *idem*, à Landrecies; Bürckel, *idem*, au Quesnoy; Langrognet, *idem*, à Maubeuge; Perdriat, *idem*, à Valenciennes; Vaast, *idem*, à Aire; Oudot, *idem*, à Arras; Lambert, *idem*, à Béthune; Marcourt, *idem*, à Boulogne; Liénard, *idem*, à Calais; Héron, *idem*, à Hesdin; Meurisse, *idem*, à Montreuil-sur-Mer; Villain, *idem*, à Saint-Omer.

GENDARMERIE.

La Compagnie de Gendarmerie du Nord fait partie de la 1^{re} légion, dont le chef-lieu est à Lille.

M. Lancelot, ✱, *Lieutenant-Colonel, Chef de légion*, à Lille.

M. Delache, (M), *Brigadier, Secrétaire du Colonel*.

Les Officiers de Gendarmerie employés dans le Département sont :

MM. Vincent, ✱, *Chef d'escadron, Commandant la Compagnie*, à Lille; Genoux, ✱, *Capitaine-trésorier*, à Lille; Bagard, ✱, *Capitaine, Commandant la 1^{re} Section de l'Arrondissement de Lille*; Poilvez, *Lieutenant, Commandant la 2^e Section du même Arrondissement*, à Roubaix; Antoni, ✱, *Capitaine*, à Dunkerque; Després, *Capitaine*, à Valenciennes; Brochet, *Capitaine*, à Cambrai; Vincent de Vanier, *Capitaine*, à Douai; Julien, ✱, *Lieutenant*, commandant la 1^{re} section de l'arrondissement d'Avesnes, à Avesnes; Chaldebas, *Sous-lieutenant*, commandant la 2^e section de l'arrondissement d'Avesnes, à Maubeuge; Ducroquet, *Sous-Lieutenant*, à Hazebrouck; Lahille, *Maréchal des logis, Adjoint au Trésorier*, à Lille; Joyen, (M), *Adjudant Sous-officier*, commandant les Brigades de Lille.

La Compagnie du Département du Nord est composée de 84 Brigades, dont 36 à cheval et 48 à pied. Ces Brigades, fortes de cinq hommes, sont placées dans les localités ci-après désignées :

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — 1^{re} section, à Avesnes. — *Avesnes* : 1 à cheval, M. Priem, *Maréchal des logis-chef*; 1 à pied, M. Labar-

rère, *Brigadier*. — *Fourmies* : 1 à pied, M. Henninot, (M), *Maréchal des logis*; 1 à cheval, M. Lamirand, *Brigadier*. — *Landrecies* : 1 à cheval, M. Catelain, *Brigadier*. — *Trélon* : 1 à pied, M. Vienne, (M), *Maréchal des logis*. — *Berlaimont* : 1 à pied, M. Carpentier, *Maréchal des logis*. — *Bousies* : 1 à pied, M. Cuisinier, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES, 2^e section, à Maubeuge. — *Maubeuge* : 1 à cheval, M. Caron, *Maréchal des logis chef*; 1 à pied, M. Deltonne, (M), *Brigadier*. — *Le Quesnoy* : 1 à cheval, M. Lesieux, *Maréchal des logis*. — *Bavai* : 1 à cheval, M. Demassiet, *Brigadier*. — *Solre-le-Château* : 1 à pied, M. Leriche, (M), *Maréchal des logis*. — *Hautmont* : 1 à pied, M. Prévôt, (M), *Maréchal des logis*. — *Jeumont* : 1 à pied, M. Arnould, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Cambrai* : 2 à cheval, MM. Devigne, *Maréchal des logis-chef*; Lestienne, (M), *Brigadier*. — *Le Cateau* : 1 à cheval, M. Lecompte, *Maréchal des logis*. — *Solesmes* : 1 à cheval, M. Filbien, *Brigadier*. — *Masnieres* : 1 à cheval, M. Lecomte, *Brigadier*. — *Clary* : 1 à cheval, M. Bourdrel, *Brigadier*. — *Carnières* : 1 à pied, M. Leprêtre, *Maréchal des logis*. — *Busigny* : 1 à pied, M. Petit, *Brigadier*. — *Iwuy* : 1 à pied, M. Martel, *Brigadier*. — *Gouzeaucourt* : 1 à pied, M. Wattiaux, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — *Douai* : 2 à cheval, MM. Boulmont, *Maréchal des logis chef*; Huchette, *Brigadier*; 1 à pied, M. Becquet, *Brigadier*. — *Orchies* : 1 à cheval, M. Hennuyer, *Brigadier*. — *Aubigny-au-Bac* : 1 à cheval, M. Decroix, *Brigadier*. — *Somain* : 1 à pied, M. Lecat, (M), *Maréchal des logis*. — *Marchiennes* : 1 à pied, M. Baudoin, *Brigadier*. — *Aniche* : 1 à pied, M. Pruvost, *Brigadier*. — *Dorignies* : 1 à pied, M. Crapoulet, (M), *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — *Dunkerque* : 1 à cheval, M. Vaneecke, *Maréchal des logis chef*; 1 à pied, M. Bonnel, *Brigadier*. — *Bergues* : 1 à cheval, M. Hanscotte, *Brigadier*. — *Gravelines* : 1 à pied, M. N..., *Maréchal des logis*. — *Watten* : 1 à pied, M. Vernez, *Brigadier*. — *Hondschoote* : 1 à pied, M. Gallot, *Brigadier*. — *Wormhout* : 1 à pied, M. Rançon, *Brigadier*. — *Bourbourg* : 1 à pied, M. Dewez, *Brigadier*. — *Rosendaël* : 1 à pied, M. Collieres, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — *Hazebrouck* : 1 à cheval, M. Houlliez, (M), *Maréchal des logis-chef*; 1 à pied, M. Dordain, *Brigadier*. — *Bailleul* : 1 à cheval, M. Vivot, (M), *Maréchal des logis*. — *Cassel* : 1 à cheval, M. Dhélin, *Brigadier*. — *Merville* : 1 à pied, M. Rossignol, (M), *Maréchal des logis*. — *Steenvoorde* : 1 à pied, M. Duchastelle, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE LILLE, 1^{re} section, à Lille. — *Lille* : 3 à

cheval, MM. Joyen, (M), *Adjudant Sous-officier*; Arnould et Delehayé, *Brigadiers*; — 5 à pied, MM. Delhotal, (M), *Maréchal des logis*; Agneray, (M), *Maréchal des logis*; Ansoit, Héтуin, (M), Gauguet, *Brigadiers*. — *Armentières*: 2 à cheval, MM. Hallart, (M), *Maréchal des logis*; Benoit, *Brigadier*. — *Seclin*: 1 à cheval, M. Leroy, *Maréchal des logis*. — *Pont-à-Marcq*: 1 à cheval, M. Bourgeois, *Brigadier*. — *La Bassée*: 1 à cheval, M. Lugez, (M), *Brigadier*. — *Haubourdin*: 1 à pied, M. Cottignies, (M), *Maréchal des logis*. — *Houplines*: 1 à pied, M. Laruelle, (M), *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE LILLE, 2^e section, à Roubaix. — *Roubaix*: 1 à cheval, M. Guyon, *Maréchal des logis chef*; 2 à pied, MM. Vanbleus et Moreau, *Brigadiers*. — *Tourcoing*: 1 à cheval, M. Wallois, (M), *Maréchal des logis*; 1 à pied, M. Colliot, (M), *Brigadier*. — *Lannoy*: 1 à cheval, M. Laporte, *Brigadier*. — *Quesnoy-sur-Deûle*: 1 à pied, Dantin, *Maréchal des logis*. — *Cysoing*: 1 à pied, M. Boutin, (M), *Maréchal des logis*. — *Halluin*: 1 à pied, M. Clouturier, (M), *Maréchal des logis*. — *Wattrelos*: 1 à pied, M. Lescouffe, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — *Valenciennes*: 1 à cheval, M. Deconinck, *Maréchal des logis chef*; 1 à pied, M. Bourleaux, (M), *Brigadier*. — *St-Amand*: 1 à cheval, M. Vasseur, *Maréchal des logis*. — *Condé*: 1 à cheval, M. Lenne, *Maréchal des logis*. — *Bouchain*: 1 à cheval, M. Léraillez, *Brigadier*. — *Denain*: 2 à pied, MM. Absalon, (M), *Maréchal des logis*, et Mourlot, *Brigadier*. — *Anzin*: 1 à pied, M. Delplanque, (M), *Maréchal des logis*. — *Blanc-Misseron*: 1 à pied, M. Demonchaux, *Brigadier*. — *Hérin*: 1 à pied, M. Delebecque, *Brigadier*.

ARMÉE TERRITORIALE. — CANONNIERS SÉDENTAIRES DU NORD.

BATAILLON DE LILLE.

L'effectif réglementaire du corps, suivant le règlement approuvé par M. le Ministre de la guerre le 16 juin 1885, est fixé à 540 hommes.

État-major. — *Chef d'escadron, commandant le bataillon*: M. C. Bateau, (M) I, r. Jean-sans-Peur, 9; *Capitaine-major*: ff^{ons}, M. P. Bateau, r. Masséna, 52^{bis}; *Capitaine-adjutant-major*: ff^{ons}, M. Dêtrez, r. du Gros-Gérard, 22; *Officier d'habillement et d'armement, Lieutenant*: M. Hovelacque, r. de Douai, 13; *Lieutenant-trésorier*: M. Duchaufour, r. Boucher-de-Perthes, 90; *Médecin-major*: M. Noquet, r. Puébla, 33; *Chef de musique*: M. Colin, r. Neuve, 35.

Vétérans. — *Capitaine*: M. Bateau, *, r. Jean-sans-Peur, 66; *Lieutenant*: M. Duchaufour, r. Boucher-de-Perthes, 90; *Lieutenant*: M. Hovelacque, r. de Douai, 13.

1^{re} batterie. *Lieutenant* : M. Quarré, Grand'Place, 64 ; *Sous-lieutenant* : M. Pigache, A, r. du Marché-aux-Bêtes, 21. — 2^e batterie. *Capitaine* : M. Fremaux, r. Henri-Kolb, 30^{bis} ; *Sous-lieutenant* : M. G. Bateur, r. Royale, 45. — 3^e batterie. *Capitaine* : M. P. Bateur, r. Masséna, 52^{bis} ; *Sous-lieutenant* : M. Bernot, quai de l'Ouest, 14. — 4^e batterie. *Lieutenant* : M. E. Hallez, r. Esquermoise, 52 ; *Sous-lieutenant* : M. Cox, r. de Fleurus, 30.

Le bataillon de Valenciennes a été supprimé lors du démantèlement de la ville.

MARINE.

PREMIER ARRONDISSEMENT MARITIME.

(*Chef-lieu* : Cherbourg).

M. de Cavalier de Cuverville, C ✱, vice-amiral, commandant en chef, *Préfet maritime*.

Sous-Arrondissement de Dunkerque.

Le littoral du sous-arrondissement de Dunkerque est limité au Nord par la frontière belge et au Sud, par l'ancienne digue du Haut-But (Somme). Il se compose des quartiers maritimes de : Dunkerque, Gravelines, Calais, Boulogne et St-Valéry-sur-Somme.

Il renferme dix syndicats.

MM. Littaye, O ✱, commissaire. *Chef du service de la marine* ; N. Nissen, ✱, sous-commissaire, *Chargé des détails administratifs* ; Kerespert, agent du commissariat, *Chargé du bureau central*. — **SECRETARIAT** : Denis, Commis principal de 2^e classe ; Pauwels, Commis de 3^e classe du commissariat ; Pontis, Commis de 4^e classe du commissariat ; Briche, Commis auxiliaire (*attachés aux détails administratifs*) ; Marc, agent comptable, Garde magasin général ; Quenault, Magasinier de 4^e classe ; Ade et Malot, Magasiniers de 3^e classe (*Transbordements des charbons de la marine*).

INSCRIPTION MARITIME.

Quartier de Dunkerque.

Le littoral du quartier de Dunkerque s'étend de la frontière belge à l'est aux limites ouest du canton Ouest de Dunkerque.


MM. J. Nissen, ✱, commissaire-adjoint, *Commissaire de l'inscription maritime* ; Hemery, *Agent du commissariat* ; Vandevelde, Commis de 3^e classe du commissariat ; Versaille, id. ; A. Hemery, Commis de 4^e classe.

Syndicat de Dunkerque.

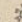
MM. Deduytsche, (M), Syndic de 2^e classe, Janssen, Garde maritime de 2^e classe à Dunkerque ; Vanraet, idem, station de

Rosendaël; Popieul, idem de 2^m classe, station de Zuydecoote, Ghyvelde et Bray-Dunes; Hars, Garde maritime de 2^e classe, station de Fort-Mardyck.

École d'Hydrographie.

M. Vallerey,  A, Professeur de 1^{re} classe.

Trésorerie des Invalides de la Marine.

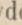
M. Bonnefin, , Trésorier de 1^{re} classe.

Gendarmerie maritime.

M. Tripey, *Maréchal des logis*, commandant le détachement à Dunkerque.

Quartier de Gravelines.

Le littoral du quartier de Gravelines s'étend de la limite ouest du canton ouest de Dunkerque à la limite ouest de la commune d'Oye.

MM. de Gueydon, , sous-commissaire, *Commissaire de l'Inscription maritime*; Bouvier, *Commis de 1^{re} classe du commissariat.*

Syndicat de Gravelines.

MM. Gruenais, *Syndic de 3^e classe*, au Grand-Fort-Philippe; Coppin, *Garde maritime de 1^{re} classe*, au Petit-Fort-Philippe; Charlet, *Garde maritime de 2^e classe*, au Grand-Fort-Philippe.

ORGANISATION FINANCIÈRE.

TRÉSOR PUBLIC.

TRÉSORIER PAYEUR GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DU NORD : M. Picard, r. d'Anjou, 2.

Fondé de pouvoirs de M. le Trésorier-Général, M. Metzger, chargé de la direction, r. Thiers, 20.

Chef du service de la Recette particulière du chef-lieu, M. Réaud, à la Trésorerie générale, r. d'Anjou, 2; *Caissier principal chargé du Portefeuille*, M. Tourbé, à la Trésorerie générale, r. d'Anjou, 2 (*Fondés de pouvoirs* signant ensemble et non séparément).

Chef de la Comptabilité, M. Thieffry.

Chef du service de la Dépense, M. Paquez, r. Négrier, 53.


Chef du service des Achats et Ventes de Rentes, M. Limauge.

Chef des services de Transferts de Rentes et Légion d'honneur, M. Bizard, r. du Pont-Neuf, 38.


Chef du service de la Caisse des Dépôts, M. Dehorne, r. Carnot, 9.

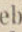
RECEVEURS PARTICULIERS DES FINANCES DANS LES ARRONDISSEMENTS:

Avesnes. M. de Matharel, *Receveur des finances*; M. Dumetz, *Fondé de pouvoirs*.

Cambrai. M. Viatte,  A, *Receveur des finances*; M. Bourguin, *Fondé de pouvoirs*.

Douai. M. de Roussen, *Receveur des finances*; M. Loth, *Fondé de pouvoirs*.

Dunkerque. M. Susane,  *, *Receveur des finances*; M. Midol, *Fondé de pouvoirs*.

Hazebrouck. M. Candelier,  *, *Receveur des finances*; M. Pichon, *Fondé de pouvoirs*.

Valenciennes. M. Fournery, *Receveur des finances*; M. Boissart, *Fondé de pouvoirs*.

PERCEPTIONS.

Les perceptions des contributions directes du département sont au nombre de 128. Elles sont divisées en 4 catégories, d'après les produits de 1895, savoir :

12 PERCEPTIONS HORS CLASSE. — Lille (4^e division), Lille (extra muros), Halluin, Roubaix-Est, Tourcoing, Haubourdin, Anzin, Valenciennes, Armentières, Roubaix-Ouest, Lille (1^{re} division), Maubeuge.

45 PERCEPTIONS DE 1^{re} CLASSE. — Tétèghem, Denain, Saint-André, Croix, Fourmies, Marcq-en-Barœul, Dunkerque, Lille (2^e division), Douchy, Avesnes-lez-Aubert, Douai, Lille (3^e division), Raismes, Masnières, Lannoy, Aniche, Clary, Rouvignies, Condé, Cambrai, Phalempin, Solesmes, Raches, Le Cateau, Ligny, Marly, Sains, Wormhout, Pont-à-Marcq, Gouzeaucourt, Fournes, Landrecies, Iwuy, Houplines, Méteren, Templeuve, Hazebrouck, Onnaing, Trélon, Sin-le-Noble, Famars, Cysoing, Haussy, Inchy, Quincy.

56 PERCEPTIONS DE 2^e CLASSE. — Englesfontaine, Landas, Avesnes-sur-Helpe, Ebblinghem, Beauvois, Bourbourg, Comines, Somain, Petite-Synthe, Gravelines, Seclin, Annœullin, Santes, Bavai, Catillon, Fresnes, Villers-Pol, Jeumont, Berlaimont, Annappes, Quesnoy-sur-Deûle, Le Quesnoy, Bouchain, Lecelles, Arleux, Neuville-St-Rémy, Bugnicourt, Sobre-le-Château, Saint-Amand, Eecke, Arnêke, Baisieux, Morbecque, Maroilles, Rempoède, La Bassée, Bollezeele, Walincourt, Looberghes, Abancourt, Steenmerck, Orchies, Gommegnies, Wattignies, Steenvoorde, La Longueville, Vendegies-sur-Ecaillon, Marchiennes, Merville, Cassel, Cartignies, Estaires, Bailleul, Mœuvres, Estournel, Pilgam.

15 PERCEPTIONS DE 3^e CLASSE. — Bergues, Villers-sire-Nicole, Ennetières, Cousolre, Cavaoir, Etrœungt, Beaufort, Quaëdypre, Pont-sur-Sambre, Pecquencourt, Hondshoote, Watten, St-Waast, Doullers, Epe-Sauwage.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES (*) (7). Avesnelles, Bas-Lieu, Dompierre, Flaumont-Waudrechies, Haut-Lieu et St-Hilaire-sur-Helpe : M. Bourdillon, ✱, à Avesnes.

BAVAI (7). Audignies, Houdain, Hon-Hergies, Louvignies-Bavai, Mecquignies, Obies : M. Hubert, à Bavai.

BEAUFORT (8). Damousies, Eclaibes, Ferrière-la-Petite, Limont-Fontaine, Obrechies, St-Rémy-mal-Bâti et Wattignies : M. Carton, à Beaufort.

BERLAIMONT (8). Aulnoye, Aymeries, Leval, Monceau-St-Waast, Noyelles, St-Rémy-Chaussée et Sassegny : M. Bournazet, à Berlaimont.

CARTIGNIES (6). Beaufort, Boulogne, Fayt-le-Grand, Fayt-le-Petit et Marbaix : M. Cuisset, à Avesnes.

COUSOLRE (5). Aibes, Bérélles, Bousignies et Hestrud : M. Vandin, à Cousolre.

DOURLERS (5). Beugnies, Floursies, St-Aubin et Semousies : M. Maillarbauw, (M), à Dourlers.

ENGLEFONTAINE (8). Hecq, Locquignol, Neuville, Poix, Raucourt, Salesches et Vendegies-au-Bois : M. Richez, à Le Quesnoy.

EPPE-SAUVAGE (6). Baives, Liessies, Moustier, Vallers et Willies : M. Mutte, à Eppe-Sauvage.

ÉTRÉUNGST (3). Floyon et Larouillies : M. Lefèvre, à Étréungst.

FOURMIES (4). Anor, Féron et Wignehies : M. Cadou, à Fourmies.

GOMMEGNIES (7). Bry, Eth, Frasnoy, Preux-au-Sart, Wargnies-le-Grand et Wargnies-le-Petit : M. Milon, à Gommegnies.

JEUMONT (7). Cerfontaine, Colleret, Marpent, Quiévelon, Recquignies et Rousies : M. Degouve-Denuncque, à Jeumont.

LA LONGUEVILLE (4). Feignies, Neuf-Mesnil et Taisnières-sur-Hon : M. Brun, à La Longueville.

LANDRECIES (7). Bousies, Croix, Fontaine-au-Bois, Forest, Preux-au-Bois et Robersart : M. Blot, à Landrecies.

LE QUESNOY (7). Beaudignies, Ghissignies, Jolimetz, Louvignies-Quesnoy, Potelle et Villereau : M. Benedittini, (M), à Le Quesnoy.

MAROLLES (4). Favril, Prisches et Taisnières-en-Thiérache : M. Noiret, à Marolles.

MAUBEUGE (6). Assevent, Boussois, Ferrière-la-Grande, Hautmont et Louvroil : M. Warin, ✱, à Maubeuge.

(*) La commune qui se trouve en tête de chaque groupe est celle du chef-lieu de perception. Le nombre entre parenthèses qui suit est celui des communes composant la réunion.

PONT-SUR-SAMBRE (6). Bachant, Boussières, Ecuelin, Hargnies et Vieux-Mesnil : M. *Voisin*, à *Pont-sur-Sambre*.

SAINS (5). Felleries, Ramousies, Sémeries et Rainsart : M. *Huré*, à *Sains*.

SAINT-WAAST (7). Amfroipret, Bellignies, Bermeries, Bettrechies, La Flamengrie et Gussignies : M. *Béguin*, à *Bavai*.

SOLRE-LE-CHATEAU (10). Beurieux, Choisies, Clairfayts, Dimechaux, Dimont, Eccles, Lez-Fontaine, Sars-Poteries et Solrinnes : M. *Mantoulet*, à *Solre-le-Château*.

TRÉLON (3). Glageon, Ohain : M. *Jeanjean*, à *Trélon*.

VILLERS-POL (6). Jenlain, Maresches, Orsinval, Ruesnes et Sepmeries : M. *Baude Eugène*, à *Le Quesnoy*.

VILLERS-SIRE-NICOLE (7). Bersillies, Bettignies, Elesmes, Gognies-Chaussée, Mairieux et Vieux-Rengt : M. *Suret*, à *Maubeuge*.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

ABANCOURT (9). Blécourt, Aubencheul-au-Bac, Cuvillers, Bantigny. Fressies, Hem-Lenglet, Paillencourt et Sancourt : M. *Hermant*, à *Cambrai*.

AVESNES-LEZ-AUBERT (6). Quiévy, Rieux, St-Aubert, St-Hilaire et Villers-en-Cauchies : M. *Mazaroz*, à *Avesnes-lez-Aubert*.

BEAUVOIS (5). Béthencourt, Bévillers, Boussières et Fontaine-au-Pire : M. *Colas*, à *Beauvois*.

CAMBRAI : M. *Petit*, à *Cambrai*.

CATEAU (Le) (5). Montay, St-Benin, St-Souplet et Pommereuil : M. *Ch. Chenin*, au *Cateau*.

CATILLON (5). Basuel, La Groise, Mazinghien et Ors : M. *J. Lambert*, à *Catillon*.

CAUROIR (6). Awoingt, Cagnoncles, Forenville, Naves et Niergnies : M. *Guyot*, à *Cambrai*.

CLARY (5). Bertry, Busigny, Marez et Montigny : M. *Bécart*, à *Clary*.

ESTOURMEL (5). Cattenières, Carnières, Séranvillers et Wambaix : M. *Van Rossem*, à *Cambrai*.

GOUZEACOURT (7). Banteux, Bantouzelle, Gonnelieu, Honnecourt, Villers-Guislain et Villers-Plouich : M. *Pierrejean*, à *Gouzeaucourt*.

HAUSSY (5). Montrécourt, Saulzoir, St-Waast et Vertain : M. *Amstein*, à *Haussy*.

INCHY (7). Beaumont, Honnechy, Troisvilles, Maurois, Neuville et Reumont : M. *Rivet*, *, au *Cateau*.

IWUY (7). Escaudœuvres, Estrun, Eswars, Ramillies, Thun-Lévéque et Thun-St-Martin : M. *Vanackère*, à *Cambrai*.

LIGNY-EN-CAMBRÉSIS (6). Audencourt, Caudry, Caullery, Esnes et Haucourt. M. *Harmand*, à *Ligny*.

MASNIÈRES (7). Crèvecœur, Flesquières, Lesdain, Marcoing, Ribécourt et Rumilly : M. *Detalle*, à *Masnières*,

MŒUVRES (6). Anneux, Boursies, Cantaing, Doignies et Noyelles-sur-l'Escaut : M. *Isbled*, à *Cambrai*.

NEUVILLE-ST-REMY (8). Fontaine-Notre-Dame, Haynecourt, Morenchies, Proville, Raillencourt, Saily et Tilloy : M. *Piéri*, à *Cambrai*.

SOLESMES (6). Beaurain, Briastre, Saint-Python, Romeries et Viesly : M. *Régnier*, à *Solesmes*.

VENDEGIES-SUR-ÉCAILLON (6). Bermerain, Capelle, Escarmain, St-Martin et Sommaing : M. *Bronsart*, à *Vendegies-sur-Ecaillon*.

WALINCOURT (6). Dehéries, Elincourt, Malincourt, Selvigny et Villers-Outréaux : M. *Allart*, à *Walincourt*.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

ANICHE (7). Auberchicourt, Écaillon, Lewarde, Loffre, Masny et Montigny : M. *Demeyer*, à *Aniche*.

ARLEUX (7). Gœulzin, Cantin, Estrées, Lécluse, Hamel et Brunémont : M. *Goichon*, à *Arleux*.

BUGNICOURT (8). Erchin, Villers-au-Tertre, Monchecourt, Fressin, Marcq, Aubigny-au-Bac et Féchain : M. *Raiff*, à *Bugnicourt*.

CUINCY (7). Auby, Flers, Lauwin-Planque, Esquerchin, Courchelettes et Lambres : M. *Milcamps*, à *Douai*.

DOUAI : M. *Devise*, à *Douai*.

LANDAS (5). Aix, Beuvry, Nomain et Saméon : M. *Demasur*, à *Orchies*.

MARCHIENNES-VILLE (5). Bouvignies, Tilloy, Wandignies et Warlaing : M. *Mowy*, à *Marchiennes*.

ORCHIES (4). Auchy, Coutiches et Faumont : M. *Tourgis*, à *Orchies*.

PECQUENCOURT (5). Bruille, Marchiennes-Campagne, Rieulay et Vred : M. *Delsalle*, à *Pecquencourt*.

RACHES (6). Anhiers, Flines, Lallaing, Raimbeaucourt et Roost-Warendin : M. *Bildstein*, à *Douai*.

SIN-LE-NOBLE (6). Dechy, Férin, Guesnain, Roucourt, Waziers : M. *Delclève*, à *Douai*.

SOMAIN (5). Erre, Fenain, Hornaing et Villers-Campeau : M. *Girardeau*, à *Somain*.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

BERGUES (4). Armabouts-Cappel, Bierne et Hoymille : M. *Ver-mersch*, à *Bergues*.

BOLLEZEELE (5). Broxeele, Lederzeele, Merckeghem et Volckerinckhove : M. *Cahen*, à *Bollezeele*.

BOURBOURG (4). Bourbourg-Campagne, Brouckerque et Spycker : M. *Decroocq*, à *Bourbourg*.

DUNKERQUE : M. *Vanamandel*, à Dunkerque.

GRAVELINES (5). Grand-Fort-Philippe, Craywick, St-Georges et LOON : M. *Poyé*, à *Gravelines*.

HONDSCHOOTE (3). Killeem et Les Moères : M. *Foutry*, à *Hondschoote*.

LOOBERGHE (4). Capellebroucq, Drincham et St-Pierrebroucq : M. *Flajollet*, à *Bourbourg*.

PETITE-SYNTHÉ (6). Cappelle, Fort-Mardyck, Grande-Synthe, Mardyck et St-Pol : M. *DeParis*, à *Dunkerque*.

PITGAM (5). Bissezeele, Crochte, Eringhem et Steene : M. *Coillet*, à *Pitgam*.

QUAEDYPRE (4). Socx, West-Cappel et Wylder : M. *Blondé*, à *Bergues*.

REXPOËDE (4). Bambecque, Oost-Cappel et Warhem : M. C. *Lambert*, *, à *Rexpoëde*.

TETEGHEM (10). Bray-Dunes, Coudekerque-Branche, Coudekerque, Ghyvelde, Leffrinckoucke, Malo-les-Bains, Uxem, Rosendaël et Zuydcoote : M. F. *Béhagle*, à *Dunkerque*.

WATTEN (5). Holque, Millam, St-Momelin et Wulverdinghe : M. *Nihous*, à *Watten*.

WORMHOUT (5). Esquelbecq, Herzeele, Ledringhem et Zeggere-Cappel : M. *Looten*, à *Wormhout*.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

ARNÈKE (6). Buyscheure, Noordpeene, Ochtezeele, Rubrouck et Zermezeele : M. *Vergeot*, à *Arnèke*.

BAILLEUL (2). St-Jans-Cappel : M. *Tirmarche*, à *Bailleul*.

CASSEL (7). Bavinchove, Hardifort, Ste-Marie-Cappel, Oxelaëre, Wemaers-Cappel et Zuytpeene : M. *Pastors*, à *Cassel*.

EBBLINGHEM (7). Blaringhem, Lynde, Rescure, Sercus, Staple et Wallon-Cappel : M. *Artzet*, à *Hazebrouck*.

EËCKE (5). Boeschêpe, Godewaersvelde, St-Sylvestre-Cappel et Terdegheem : M. *Decool*, à *Hazebrouck*.

ESTAIRES (2). La Gorgue : M. *Verhaeghe*, à *Estaires*.

HAZEBROUCK (6). Borre, Caestre, Hondeghem, Pradelles et Strazeele : M. *Buc*, à *Hazebrouck*.

MERVILLE (3). Haverskerque et Neuf-Berquin : M. *Dordin*, à *Merville*.

MÉTEREN (5). Berthen, Flêtre, Merris et Vieux-Berquin : M. *de Chateaufeu*, à *Bailleul*.

MORBECQUE (4). Boeseghem, Steenbecque et Thiennes : M. *de Valicourt*, à *Hazebrouck*.

STEENVOORDE (4). Houtkerque, Oudezeele et Winnezele : M. *Waelen*, à *Steenvoorde*.

STEENWERCK (2). Nieppe : M. *Bacquet*, à *Bailleul*.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

ANNAPES (4). Ascq, Flers et Forest : M. *Boucher*, à *Annappes*.

ANNŒULLIN (8). Allennes-lez-Marais, Bauvin, Camphin-en-Cambault, Carnin, Chemy, Herrin et Provin : M. *Lestre*, à *Annœullin*.

ARMENTIÈRES (4). La Chapelle d'Armentières, Erquinghem-Lys et Bois-Grenier : M. *Constantin*, à *Armentières*.

BAISIEUX (6). Anstaing, Chérens, Gruson, Tressin et Willems : M. *Cauët*, à *Baisieux*.

LA BASSÉE (5). Hantay, Illies, Marquillies et Salomé : M. *Rottembourg*, à *La Bassée*.

COMINES (5). Deulémont, Warnéton-Bas, Warnéton-Sud et Wervicq-Sud : M. *Parenty*, à *Comines*.

CROIX (3). Wasquehal et Wattrelos : M. *Morlay*, 20, r. du Trichon à *Roubaix*.

CYSOING (7). Bourghelles, Bouvines, Camphin-en-Pévèle, Péronne, Sainghin-en-Mélantois et Wannehain : M. *Hermery*, à *Cysoing*.

ENNETIÈRES-EN-WEPPES (6). Englos, Erquinghem-le-Sec, Escobecques, Le Maisnil et Radinghem : M. *Vincent*, à *Haubourdin*.

FOURNES (6). Aubers, Fromelles, Herlies, Sainghin-en-Weppes et Wicres : M. *Demarcy*, à *Fournes*.

HALLUIN (5). Bousbecques, Roncq, Linselles et Neuville-en-Ferrain : M. *Rabier*, à *Halluin*.

HAUBOURDIN (5). Hallennes-lez-Haubourdin, Lomme, Loos et Sequedin : M. *Blanchard*, à *Haubourdin*.

HOUPLINES (4). Capinghem, Frelinghien et Prêmesques : M. *Lorimy*, à *Houplines*.

LANNOY (6). Hem, Leers, Lys, Saily et Toufflers : M. *Faucon*, *, à *Lannoy*.

- LILLE (1^{re} Division) : M. *de Wavrechin*, (M), 4, pl. de la République.
 LILLE (2^e Division) : M. *Gaudo-Paquet*, 169 bis, r. de Paris.
 LILLE (3^e Division) : M. *de Beauvais*, 37, r. Négrier.
 LILLE (4^e Division) : M. *Spire*, 245, r. Solférino.
 LILLE (extra-muros) (7). Lille faubourgs de Fives et de St-Maurice, Faches, Hellemmes, Lezennes, La Madeleine, Mons-en-Barœul et Ronchin : M. *Baude*, à *Lille*, 83, r. St-Gabriel.
 MARCQ-EN-BARŒUL (3). Bondues et Mouveaux : M. *de Casteras*, à *Marcq-en-Barœul*.
 PHALEMPIN (8). Bersée, La Neuville, Moncheaux, Mons-en-Pévèle, Ostricourt, Thumeries et Wahagnies : M. *Fournier*, ✱, à *Phalempin*.
 PONT-A-MARCQ (7). Attiches, Avelin, Ennevelin, Fretin, Mérignies et Tourmignies : M. *Potel*, à *Pont-à-Marcq*.
 QUESNOY-SUR-DEULE (4). Lompret, Pérenchies et Verlinghem : M. *Vasse*, à *Quesnoy-sur-Deule*.
 ROUBAIX-EST : M. *De Burgh*, ✱, 34, r. du Général Chanzy.
 ROUBAIX-OUEST : M. *Joffard*, 24, r. Charles-Quint.
 SAINT-ANDRÉ (4). Lambersart, Marquette et Wambrechies : M. *Bienvenu*, à *Lille*, 17 bis rue d'Anjou.
 SANTES (5). Beaucamps, Emmerin, Ligny et Wavrin : M. *De-winter*, ✱, à *Haubourdin*.
 SECLIN (3). Gondécourt et Houplin : M. *Delaporte*, O I, A, à *Seclin*.
 TEMPLEUVE (7). Bachy, Cappelle, Cobrieux, Genech, Louvil et Mouchin : M. *Marchant*, à *Templeuve*.
 TOURCOING : M. *Dissard*, à *Tourcoing*, 31, r. de l'Abattoir.
 WATTIGNIES (5). Lesquin, Noyelles, Templemars et Vendeville : M. *Trausch*, à *Wattignies*.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

- ANZIN (8). Aubry, Bellaing, Beuvrages, Bruay, Petite-Forêt, St-Saulve et Wallers : M. *Rennuit*, à *Anzin*.
 BOUGHAIN (7). Emerchicourt, Hordain, Marquette, Mastaing, Wasnes-au-Bac et Wavrechain-sous-Faulx : M. *Détolle*, à *Bouchain*.
 CONDÉ (5). Hergnies, St-Aybert, Thivencelles et Vieux-Condé : M. *Cornez*, à *Condé*.
 DENAIN (7). Abscon, Escaudain, Haveluy, Hélesmes, Rœulx et Wavrechain-sous-Denain : M. *Prestat*, I, à *Denain*.
 DOUCHY (7). Avesnes-le-Sec, Haspres, Lieu-St-Amand, Louches, Neuville et Noyelles : M. *Coppin*, à *Douchy*.
 FAMARS (7). Artres, Aulnoy, Maing, Monchaux, Quérenaing et Verchain-Maugré : M. *Varlet*, à *Valenciennes*.

FRESNES (5). Crespin, Escaupont, Odomez et Vicq : M. *Vandevoy*, à *Condé*.

LECELLES (6). Maulde, Nivelles, Rumegies, Rosult et Thun : M. *Verhaeghe*, à *St-Amand*.

MARLY (5). Curgies, Préseau, Saultain et Sebourg : M. *Béthouart*, à *Valenciennes*.

ONNAING (5). Etrœux, Quarouble, Quiévrechain et Rombies : M. *Dewalle*, à *Valenciennes*.

RAISMES (6). Bruille-St-Amand, Château-l'Abbaye, Flines-lez-Mortagne, Hasnon, Mortagne : M. *Berton*, à *St-Amand*.

ROUVIGNIES (8). Haulchin, Hérin, La Sentinelle, Oisy, Prouvy, Thiant et Trith-St-Léger : M. *Prévost*, à *Valenciennes*.

SAINT-AMAND (5). Bousignies, Brillon, Millonfosse et Sars-et-Rosières : M. *Breton*, à *St-Amand*.

VALENCIENNES : M. *Lacoste*, 15, place de l'Hôpital-Général.

PERCEPTEURS SURNUMÉRAIRES : MM. *Poublanc*, *Gillon*, *Boutique*, *Tellier*, *Neveux*.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

La Direction des Contributions directes est chargée de la conservation des plans cadastraux et des matrices cadastrales de toutes les communes du département, dont les minutes sont déposées dans ses bureaux. — Sur la demande qui en est faite au Directeur par les intéressés, elle délivre des copies ou extraits certifiés de ces plans et matrices aux propriétaires, officiers ministériels et chefs de service ou d'administration qui en ont besoin.

Conseiller d'Etat, Directeur Général : M. *Boutin*, C ✱, O I, à Paris.

Direction des Contributions directes du département.

Directeur : M. *Moullin*, ✱, r. du Pont-Neuf, 28, à Lille,

Inspecteur, premier commis : M. *Digeaux*, Parvis Saint-Michel, 14, Lille;
Contrôleur, premier-commis adjoint : M. *Beauculat*, bd. de Liberté, 90, Lille.

Inspecteurs : MM. de La Brousse, O ✱, r. Nationale, 84; Vermersch, r. Jean sans Peur, 24, et Terme, pl. Richebé, 15.

CONTROLEURS : (*)

M. *Grosperin*, à Dunkerque, ville de Dunkerque, perception de Tétéghem moins la commune de Rosendael.

(*) Nous indiquons à la suite du nom des contrôleurs la circonscription du contrôle.

M. Marguerit, à Dunkerque, commune de Rosendael, perceptions de Bergues, Quaëdypre, Hondshoote, Rexpoëde, Wormhoudt, Steenvoorde.

M. Bachelu, à Dunkerque, perceptions de Gravelines, Petite-Synthe, Bourbourg, Looberghe, Watten, Pitgam, Bollezeele.

M. Henry, à Hazebrouck, perceptions de Hazebrouck, Ebblinghem, Arnêke, Cassel, Eecke, Morbecque.

M. Moreau, à Hazebrouck, perceptions de Bailleul, Estaires, Merville, Méteren, Steenwerck.

M. Beaugrand, à Armentières, perceptions d'Armentières et Houplines.

M. Merling, à Tourcoing, sections C et D de Tourcoing.

M. Deu, à Tourcoing, sections A E et B de Tourcoing. perception d'Halluin.

M. Dufresne, à Roubaix, perception de Roubaix - Ouest, commune de Wasquehal.

M. Manuel, à Roubaix, section A B K de la perception de Roubaix-Est, commune de Wattrelos.

M. Jacquin, à Roubaix, sections C F et D E de la perception de Roubaix-Est, commune de Croix.

M. Battet, à Lille, r. du Molinel, 13, communes de la Madeleine, Faches, Hellemmes, Lezennes, Mons-en-Barœul, Ronchin, perceptions de Marcq-en-Barœul et Wattignies.

M. Gilbert, à Lille, r. de Tournai, 41 bis, perceptions de St-André, Quesnoy-sur-Deûle, Comines et Lannoy.

M. Duchesne, à Lille, r. Masséna, 22, 2^e perception de Lille et section des Moulins.

M. Pourchet, à Lille, r. du Chevalier-Français, 68, 1^{re} et 3^e perceptions de Lille.

M. Barlet, à Lille, r. des Postes, 107, Vauban et Wazemmes.

M. Tribut, à Lille, Esquermes, Cantelieu, Fives et St-Maurice, perception d'Annappes.

M. Hennion, à Lille, r. d'Antin, 29 ter, perceptions d'Haubourdin, Ennetières, Santes, La Bassée, Fournes.

M. Duriez, à Lille, r. St-Blaise, 3, perceptions de Seclin, Annœullin, Cysoing, Templeuve, Baisieux, Pont-à-Marcq.

M. Garnier, à Douai, perceptions de Phalempin, Orchies, Landas, Marchiennes, Aniche, Pecquencourt, Somain.

M. de la Boullaye, à Douai, perceptions de Douai, Guincy, Siple-Noble, Raches.

M. Bricout, à Cambrai, perceptions d'Arleux, Bugnicourt, Estourmel, Abancourt, Iwuy, Cauroir, Ligny-en-Cambrésis.

M. Charoy, à Cambrai, perceptions de Cambrai, Gouzeaucourt, Masnières, Neuville-St-Rémy.

M. Pointier, à Cambrai, perceptions de Haussy, Avesnes-lez-Aubert, Douchy, Beauvois.

M. Seigné, Le Cateau, perceptions de Le Cateau, Catillon, Inchy, Clary, Walincourt.

M. Catteau, à Valenciennes, perceptions de Denain, Rouvignies, Bouchain.

M. Rondeaux, à Valenciennes, villes de Valenciennes et Anzin, perception de Marly.

M. Rogissart, à Valenciennes, perceptions de Raismes, Condé, Fresnes.

M. Brégeot, à Valenciennes, communes d'Aubry, Bellaing, Beuvrages, Bruai, St-Saulve, Wallers, Petite-Forêt, perceptions de St-Amand, Lecelles, Onnaing.

M. Lecœuche, à Le Quesnoy, perceptions de Famars, Le Quesnoy, Englefontaine, Gommegnies, Villerspol, Solesmes, Vendegies-sur-Ecaillon.

M. Kolb, à Maubeuge, perceptions de Maubeuge et Jeumont.

M. Allemès, à Maubeuge, perceptions de Villers-sire-Nicole, La Longueville, Cousolre, Bavai, St-Waast, Beaufort, Solre-le-Château, Pont-sur-Sambre.

M. Patoureaux, à Avesnes, perceptions de Landrecies, Maroilles, Berlaimont, Dourlers, Cartignies, Etrœungt, Trélon, Eppe-Sauvage.

M. Pravaz, à Avesnes, perceptions d'Avesnes, Sains, Fourmies.

MM. Levin et Dherse, *surnuméraires*.

CADASTRE.

M. Favre, *Géomètre en Chef*, à Lille, r. Nationale, 84.

Géomètre triangulateur : M. Martin père, à Canteleu.

Géomètres de 1^{re} classe : MM. Raviart, à Mouchin; Guillon, à Canteleu-Lambersart; Lefèvre père, à Bergues (Aisne); Gustave Couteaux, à St-Amand-les-Eaux; Florimond Couteaux, à Marchiennes; Harlez, à Ruyaulcourt (Pas-de-Calais), François Martin, à Canteleu; Joseph Martin, à Canteleu.

Géomètres secondaires : MM. Lefèvre fils, à Bergues (Aisne); Edmond Couteaux, à Bantigny.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Conseiller d'État, Directeur-Général : M. Catusse, C \otimes , \odot I,

Direction des Contributions indirectes du département.

Directeur : M. Curmer, r. des Fossés, 30.

BUREAUX DE LA DIRECTION :

Inspecteur, 1^{er} commis : M. Libersaërt, bd. de la Liberté, 104; *Contrôleurs* : MM. Jacquot, r. Roland, 211, et Guimbert, r. Vaillant, 15, à Canteleu; *Commis principaux* : MM. Chocquel, r. des Fossés, 36,

Briet, r. de la Justice, 31 ; Blin, r. Colbert, 94 ; Guérin, r. Brûle-Maison, 113, Delangle, route du Faubourg-d'Arras, à Thumesnil, Dallier, r. Solférino, 216, Maitrepierre, r. Nationale, 264, Wallois, r. de Lens, 29^{bis}, Genonceau, r. de Lens, 77, Maire, r. des Postes, 4, Callay, r. des Pyramides, 35, et Dupont, r. Solférino, 163 ; *Commis* : MM. Dehée, rue Solférino, 129, Cailliot, r. Léon-Gambetta, 58, Passelac, r. Inkermann, 46 ; *Préposés* : MM. Dauverchain, r. Gantois, 26, et Serré, r. Kléber, 24.

Service général.

Inspecteurs départementaux : MM. Duron, r. Duplex, 10 ; Daude, r. de la Louvière, 14^{bis} ; Delattre, r. Solférino, 284 ; Frédrick, r. du Marché, 9 ; Hugot, r. Duplex, 12 ; Le Tallec, r. de Paris, 13.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES, *Sous-directeur* : M. Le Bret ; *Receveur principal*, *Entreposeur* : M. Claudel ; *Chef de poste* : M. Eyriès.

MAUBEUGE, *Contrôleur* : M. Fouaché ; *Receveur particulier* : M. Aubert. — **FOURMIES**, *Receveur particulier* : M. Bertrand ; *Chef de poste* : M. Oury. — **LANDRECIÉS**, *Receveur particulier* : M. Dollé ; *Chef de poste* : M. Lambert. — **BAVAI**, *Receveur ambulant* : M. Tallandier ; *Commis principal* : M. Evon. — **BERLAIMONT**, *Receveur ambulant* : M. Deleval ; *Commis principal* : M. Reinert. — **COUSOLRE**, *Receveur ambulant* : M. Basset ; *Commis principal* : M. Vuillin. — **ÉTRÉUNGT**, *Receveur ambulant* : M. Pascal ; *Commis principal* : M. Demerville. — **ENGLEFONTAINE**, *Receveur ambulant* : M. Duroux ; *Commis principal* : M. Fourniez. — **FEIGNIES**, *Receveur ambulant* : M. Gervaise ; *Commis principal* : M. Lebas. — **FELLERIES**, *Receveur ambulant* : M. Finot ; *Commis principal* : M. Bertrand. — **HAUTMONT**, *Receveur ambulant* : M. Michel ; *Commis principal* : M. Allard. — **JENLAIN**, *Receveur ambulant* : M. Jeumont ; *Commis principal* : M. Dussart. — **LE QUESNOY**, *Receveur ambulant* : M. Dauchy ; *Commis principal* : M. Remy. — **MAROILLES**, *Receveur ambulant* : M. Decool ; *Commis principal* : M. Tison. — **SOLRE-LE-CHATEAU**, *Receveur ambulant* : M. Wauthier ; *Commis principal* : M. Tripet. — **TRÉLON**, *Receveur ambulant* : M. Gauthier ; *Commis principal* : M. Dureux. — **JEUMONT**, *Receveur ambulant* : M. Liège ; *Commis principal* : M. Vignol.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CAMBRAI, *Sous-directeur* : M. Buart ; *Receveur principal*, *Entreposeur* : M. Deransart ; *Contrôleur* : M. Mory ; *Receveur particulier* : M. Régnier ; *Chefs de poste* : MM. Martinet et Debrienne.

LE CATEAU, *Receveur particulier* : M. Civet ; *Chef de poste* : M. Besson. — **ABANCOURT**, *Receveur ambulant* : M. Manessier ; *Commis principal* : M. Denis. — **BEAUVOIS**, *Receveur ambulant* : M. Guillot ; *Commis principal* : M. Faynot. — **LE CATEAU (banlieue)**, *Receveur ambulant* : M. Capelle ; *Commis principal* : M. N..... — **CAUDRY**,

Receveur ambulant : M. Thiéry ; *Commis principal* : M. Vaissade. — **GOUZEAUCOURT**, *Receveur ambulant* : M. Soufflet ; *Commis principal* : M. Souillart. — **HAUSSI**, *Receveur ambulant* : M. Bart ; *Commis principal* : M. Camus. — **IWUY**, *Receveur ambulant* : M. Duneufgermain ; *Commis principal* : M. Delannoy. — **MASNIÈRES**, *Receveur ambulant* : M. Marquant ; *Commis principal* : M. Wargny. — **SOLESMES**, *Receveur ambulant* : M. Marcq ; *Commis principal* : M. Duffot. — **WALINCOURT**, *Receveur ambulant* : M. Beaurain ; *Commis principal* : M. Fourey.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI. — *Sous-directeur* : M. N . . . ; *Receveur-principal*, *Entreposeur* : M. Demasur ; *Contrôleur* : M. Viez.


SOMAIN, *Receveur particulier* : M. Dony ; *Chef de poste* : M. Dumerchez. — **ARLEUX**, *Receveur ambulant* : M. Caplet ; *Commis principal* : M. Lemaigre. — **ANICHE**, *Receveur ambulant* : M. Colin ; *Commis principal* : M. Mangin. — **DOUAI**, (banlieue), *Receveur ambulant* : M. Cordier ; *Commis principal* : M. Lecat. — **FLINES**, *Receveur ambulant* : M. Dole ; *Commis principal* : M. Marchand. — **LEWARDE**, *Receveur ambulant* : M. Barré ; *Commis principal*. M. Tondeur. — **MARCHIENNES**, *Receveur ambulant* : M. Lemaire ; *Commis principal* : M. Delattre. — **ORCHIES**, *Receveur ambulant* : M. Hamin ; *Commis principal* : M. Descamps. — **SIN-LE-NOBLE**, *Receveur ambulant* : M. Bécar ; *Commis principal* : M. Didier.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

DUNKERQUE, *Sous-directeur* : M. Etienne ; *Receveur principal*, *Entreposeur* : M. Plancke ; *Contrôleur* : M. Bajolet ; *Receveur particulier* : M. Wiscart ; *Chefs de poste* : M. Challier (Port) ; M. Lamps (Sud) ; M. Vasseur (Nord).

BERGUES, *Contrôleur* : M. Devouge ; *Receveur particulier* : M. Wallois. — **BOURBOURG**, *Receveur* : M. Grébert ; *Commis principal* : M. Neyrolles. — **DUNKERQUE** (banlieue), *Receveur ambulant* : M. Vahé ; *Commis principal* : M. Gugelot. — **GRAVELINES**, *Receveur ambulant* : M. Bazin ; *Commis principal* : M. Lecannellier. — **HONDSCHOOTE**, *Receveur ambulant* : M. Suywens ; *Commis principal* : M. Beauchamp. — **WATTEN**, *Receveur ambulant* : M. Ranouille ; *Commis principal* : M. Claire. — **WORMHOUT**, *Receveur ambulant* : M. Delattre ; *Commis principal* : M. Le Sévère.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

HAZEBROUCK, *Sous-directeur* : M. Lexa,  A ; *Receveur principal*, M. Marchand ; *Chef de poste* : M. Didillon.

BAILLEUL, *Receveur particulier* : M. Bourgois ; *Chef de poste* : M. Lesix. — **ARNEKE**, *Receveur ambulant* : M. Becquez ; *Commis principal* : M. Manhes. — **BOESEGHEN**, *Receveur ambulant* : M. Cavy ; *Commis principal* : M. Godart. — **CASSEL**, *Receveur ambulant* : M. Dantony ;

Commis principal: M. Cavry. — ESTAIRES, *Receveur ambulant*: M. Pietre; *Commis principal*: M. Caux. — MERVILLE, *Receveur ambulant*: M. Daubrége; *Commis principal*: M. Barré. — STEENVOORDE, *Receveur ambulant*: M. Dominique; *Commis principal*: M. Véniel.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

LILLE, *Inspecteur sédentaire*: M. Bresson, r. Nationale, 98; — *Receveur principal*: M. Finet, r. Gautier-de-Châtillon, 5; — *Entreposeur des Tabacs et des Poudres à feu*: M. Herbeaux, r. Solférino, 173; — *Contrôleurs*: MM. Laveuve, r. Stappart, 13; Claquart, pl. Sébastopol, 5; et Camus, r. du Metz, 18^{bis}; — *Receveurs particuliers sédentaires*: MM. Planchon, r. de Cambrai, 2; Fiévet, r. de Valmy, 8; Marsat, r. des Urbanistes, 9; Lesnes, r. d'Antin, 16. — *Chefs de poste*: M. Maurice (*Saint-Etienne*); M. Sibran (*St-Michel*); M. Charles (*Tournay*); M. Mayeux (*Fives*); M. Pocelet (*Les Moulins*); M. Waniart (*Gare St-Sauveur*); M. Deligne (*Wazemmes*). — *Receveurs-buralistes*: MM. Martin, r. de l'Entrepôt, 6; Salmon, r. Solférino, 151; Auburtin, r. d'Arcole, 40; Devaux, r. de l'Hôpital-Militaire, 16; Massoni, Gare St-Sauveur; Beauchet, r. Stien, 27, à Fives, et Six, à la Halle aux Sucres.

ARMENTIÈRES, *Contrôleur*: M. Husson; *Receveur particulier*: M. Croizet. — ROUBAIX, *Contrôleur*: M. Crista; *Receveurs particuliers*: MM. Tabourin et Collot; *Chefs de poste*: ROUBAIX-EST: M. Haboury; ROUBAIX-OUEST: M. Joly. — TOURCOING, *Contrôleur*: M. Henry; *Receveur particulier*: M. Levindrey. — ANNŒULLIN, *Receveur ambulant*: M. Arpin; *Commis principal*: M. Martin. — CYSOING, *Receveur ambulant*: M. Coint; *Commis principal*: M. Caupin. — FOURNES, *Receveur ambulant*: M. Decoopman; *Commis principal*: M. Doce. — HALLUIN, *Receveur ambulant*: M. Bourgeois; *Commis principal*: M. Pouillaude. — HAUBOURDIN, *Receveur particulier sédentaire*: M. Macron; *Chef de poste*: M. Collet. — HELLEMMES, *Receveur ambulant*: M. Debuiche; *Commis principal*: M. Lacombe. — LANNOY, *Receveur ambulant*: M. Coin; *Commis principal*: M. Bigorne. — LA BASSÉE, *Receveur ambulant*: M. Baléchat; *Commis principal*: M. Leroy. — LA MADELEINE, *Receveur ambulant*: M. Destrès; *Commis principal*: M. Mieuguet. — LOMME, *Receveur ambulant*: M. Grès; *Commis principal*: M. Duconseille. — MARCQ-EN-BARCEUL, *Receveur ambulant*: M. de Guizelin; *Commis principal*: M. Lehut. — TEMPLEUVE, *Receveur ambulant*: M. Dupuis; *Commis principal*: M. Lion. — QUESNOY-SUR-DEULE, *Receveur ambulant*: M. Lemaire; *Commis principal*: M. Cornet. — SECLIN, *Receveur ambulant*: M. Lecointe-Desiles; *Commis principal*: M. Lecannellier. — ROUBAIX (banlieue), *Receveur ambulant*: M. Hamy; *Commis principal*: M. Floquet. — THUMERIES, *Receveur ambulant*: M. Huriaux; *Commis principal*: M. Camus.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES, *Sous-directeur*: M. Garrigoux; *Receveur principal*:

M. Chiquelin; *Entreposeur des Tabacs et des Poudres à feu* : M. Hamard; *Contrôleur* : M. Nepveux; *Receveur particulier* : M. Delepierre.

ANZIN, *Contrôleur* : M. Barret; *Receveur particulier* : M. Breton. — DENAIN, *Contrôleur* : M. Trippier; *Receveur particulier* : M. Fort. — ST-AMAND, *Contrôleur* : M. Mallard; *Receveur particulier* : M. Degay. — ONNAING, *Receveur particulier* : M. Thézard; *Chef de poste* : M. Musot. — BOUCHAIN, *Receveur ambulant* : M. Mercier; *Commis principal* : M. Cazin. — DOUCHY, *Receveur ambulant* : M. Compant; *Commis principal* : M. Parent. — ABSCON, *Receveur ambulant* : M. Dumant; *Commis principal* : M. Degosse. — CONDÉ, *Receveur ambulant* : M. Bouville; *Commis principal* : M. Devoitienne. — FRESNES, *Receveur ambulant* : M. Vasseur; *Commis principal* : M. Lebel. — HERGNIES, *Receveur ambulant* : M. Panel; *Commis principal* : M. Carlier. — HERIN, *Receveur ambulant* : M. Morgan; *Commis principal* : M. Vaast. — MAING, *Receveur ambulant* : M. Mouton; *Commis principal* : M. Bulteux. — MARLY, *Receveur ambulant* : M. Bauduin; *Commis principal* : M. Vaudin. — MORTAGNE, *Receveur ambulant* : M. Lemaire; *Commis principal* : M. Prin.

Service spécial des sucres et des distilleries.

INSPECTION DE LILLE.

LILLE, *Inspecteur* : M. Guihéneuf, r. de Lens, 45.

Contrôleurs . LILLE-SUD ET ENTREPÔT : M. Dudy; LA BASSÉE : M. Demareq; DUNKERQUE : M. Gueudré; HAZEBROUCK : M. Louvain; LILLE-NORD : M. Touchot; QUESNOY-SUR-DEÛLE : M. Montenot; SECLIN : M. Lecerf; HAUBOURDIN : M. Bardoux.

INSPECTION DE CAMBRAI.

CAMBRAI, *Inspecteur* : M. Lucas.

Contrôleurs : CAMBRAI : M. Défossé; IWUY : M. Pailhac; CANTIN : M. Marchand; DOUAI : M. Cabaret-Desprès; MASNIÈRES : M. Leriche; SOLESMES : M. Maës; ENTREPÔT DES SUCRES DE DOUAI, *Chef de poste* : M. Théron.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES, *Inspecteur* : M. N....

Contrôleurs : VALENCIENNES : M. Bernard; DENAIN : M. Richy; MARCHIENNES : M. Laveuve; ONNAING : M. Manlay; LE QUESNOY : M. Huleux; ST-AMAND : M. Gosseaux; ENTREPÔT DES SUCRES DE VALENCIENNES, *Chef de poste* : M. Chaudey.

LABORATOIRE D'ANALYSES.

LILLE, r. des Fossés, 28^{bis}, *Chimiste en chef* : M. Béhague, *Chimiste-adjoint* : M. Morlyon.

Service de la garantie des matières d'or et d'argent.

LILLE, *Contrôleur* : M. Marguerith dit Dupré ; *Essayeur* : M. Lacombe, r. de Bourgogne, 41.

DUNKERQUE, *Contrôleur* : M. Bajolet.

VALENCIENNES, *Contrôleur* : M. Nepveux.

ENREGISTREMENT, DOMAINES ET TIMBRE.

L'administration de l'Enregistrement et des Domaines est la plus ancienne des régies financières. Son origine remonte à plusieurs siècles. Elle est importante, non pas seulement par l'abondance de ses produits, mais encore par les nombreux services qu'elle rend à la Société. Elle fut reconstituée sur de nouvelles bases par la loi du 27 mai 1791.

Directeur Général : M. Liotard-Vogt, ✱, ☉ A, r. de Rivoli, 192, à Paris.

La Direction du Nord est la première après celle de Paris ; elle produit annuellement près de 30 millions ; son personnel est composé ainsi qu'il suit :

Directeur : M. Maleprade, r. Gauthier de Châtillon, 18, à Lille. — *Rédacteurs de la Direction* : MM. Créteur, r. Colbert, 48, et Widiez, r. des Stations, 36 ; *Receveurs-Rédacteurs*. — *Inspecteurs* : MM. Huchette, r. Nationale, 117, et Recocq, r. St-Augustin, 33. — *Sous-inspecteurs* : MM. Lurguie, Avenue de l'Amiral Courbet, villa Van Dyck ; Dupire, r. Gauthier de Châtillon, 1, et Soulier r. Jeanne d'Arc, 62 ; Bertin, à Dunkerque ; Küss, à Avesnes ; Lacombe-Cazal et Hautcœur, à Valenciennes ; Ducrocq, à Douai ; Frère, à Cambrai ; Brasseur, à Hazebrouck. — *Receveurs-contrôleurs* : MM. Desmazières, square Dutilleul, 27 ; Parpais, r. Solférino, 155, et Saison, r. des Postes, 10. — *Receveur du Timbre extraordinaire, à la Direction* : M. Delaby, r. Fabricy, 12. — *Garde-magasin, Contrôleur du Timbre* : M. Fressin, r. Mazurel, 15.

Nota. Chaque receveur est chargé de toutes les parties dans les bureaux où la division du service n'est pas indiquée.

Il existe à Lille, indépendamment des six bureaux d'Enregistrement et de successions chargés de vendre du papier timbré, trente-un débits spéciaux de timbres, ouverts à toute heure, savoir : r. de Paris, 108 ; r. Léon Gambetta, 113 ; pl. des Reigneaux, 18 ; r. Neuve, 41 ; r. Masséna, 6 ; r. d'Arras, 59 ; r. Nationale, 302 ; Faub.-de-Tournai, 158 ; r. Nationale, 107 ; r. Royale, 43 ; r. des Chats-Bossus, 19 ; r. Nationale, 153 ; r. d'Armentières, 8 ; pl. Philippe-le-Bon, 7 ; Grand'Place, 60 ; Grand'Place, 14 ; r. Faidherbe, 42 ; r. de Tournai, 50 ; bd. de la Liberté, 78 ; pl. de Rihour, 7 ; Faubourg-de-Roubaix, 78 ; r. de Paris, 287 ; r. de la Barre, 106 ; r. de Douai, 63 ; pl. des Quatre-Chemins, 1 ; r. d'Isly, 95 ; r. du Curé St-Etienne, 1 ; r. des Prêtres, 34 ; r. d'Angleterre, 38 ;

r. du Vieux-Marché-aux-Poulets, 7 ; r. du Metz, 8 ; r. du Vieux-Marché-aux-Chevaux, 18.

Nota. Il y a en outre dans le département 145 débitants de tabacs chargés de la vente du papier timbré.

BUREAUX DES RECEVEURS DU DÉPARTEMENT.

Arrondissement d'Avènes. — *Avènes*, actes civils, M. Lenglet ; domaines et timbre, M. Frampas ; hypothèques, M. de Lattre. — *Buvai*, M. Caboche. — *Berlaimont*, M. Robinet. — *Landrecies*, M. Dubut. — *Le Quesnoy*, M. Pallasse. — *Maubeuge*, MM. Pillot et Boitelle. — *Solre-le-Château*, M. Payen. — *Trélon*, M. Raffestin.

Arrondissement de Cambrai. — *Cambrai*, actes civils et timbre, M. Charpentier ; actes judiciaires, domaines et timbre, M. Sergeant ; successions, M. Leuilliez ; hypothèques, M. Didier. — *Carnières*, M. Mahieu. — *Clary*, M. Saby. — *Le Cateau*, M. Clerget de St-Léger. — *Marcoing*, M. Arsac. — *Solesmes*, M. Philippot.

Arrondissement de Douai. — *Arleux*, M. Besse. — *Douai*, actes civils et timbre, M. Colinet ; successions, baux et locations verbales, M. Egret ; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Lallement ; hypothèques, M. Declercq. — *Marchiennes*, M. Tierny. — *Orchies*, M. Laforgue.

Arrondissement de Dunkerque. — *Bergues*, M. Chaussin. — *Bourbourg*, M. Doré. — *Dunkerque*, actes civils, M. Clément ; successions, baux et locations verbales, M. Kollen ; domaines et actes judiciaires, M. Grolhiac ; hypothèques, M. Vincent. — *Gravelines*, M. Anne Deschamps. — *Hondschoote*, M. Baccou. — *Wormhout*, M. Bocquillon.

Arrondissement d'Hazebrouck. — *Bailleul*, M. Rabelle. — *Cassel*, M. François. — *Hazebrouck*, enregistrement et domaines, M. Stoffaës ; hypothèques, M. Vincens. — *Merville*, M. Granger. — *Steenvoorde*, M. Bardeaux.

Arrondissement de Lille. — *Armentières*, M. Renard. — *Cysoing*, M. Bernard. — *Haubourdin*, M. Tanelier. — *La Bassée*, M. Hanot. — *Lannoy*, M. Grange. — *Lille*, actes civils et timbre, M. Latrasse ; successions, baux et locations verbales : 1^{er} bureau, M. Ackein, r. de Bourgogne, 62 ; 2^e bureau, M. Langlois, r. Denis-Godefroy, 2 ; 3^e bureau, M. Gandar, r. Masséna, 36 ; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Minel, r. Solférino, 223 ; actes d'huissiers et timbre, M. Basuyau, r. Caumartin, 32 ; hypothèques, M. Perrier, r. de Valmy, 33. — *Pont-à-Marcq*, M. Accart. — *Quesnoy-sur-Deûle*, M. Pin. — *Roubaix*, actes civils, M. Paquet ; successions, M. Lavalie ; actes judiciaires, M. Grimpret. — *Seclin*, M. Boissat. — *Tourcoing*, MM. Rogie et Bonnière, A.

Arrondissement de Valenciennes. — *Bouchain*, M. Dubot. — *Condé*, M. Herpe. — *Denain*, M. Lemaître. — *Saint-Amand*, (pour les deux cantons), M. Fambet. — *Valenciennes*, actes civils et

timbre, M. Pottier; successions, baux et locations verbales, M. Durandard; domaine, timbre et actes judiciaires, M. De Brettes; hypothèques, M. Deis.

DOUANES.

DIRECTION DE LILLE.

Directeur : M. Touzard, r. des Jardins, 9^{bis}.

Cabinet et bureaux particuliers du Directeur, r. des Jardins, 9^{ter}, (Bureaux ouverts de 9 heures du matin à 4 heures du soir).

MM. Pagard, *Premier commis*, *Chef des bureaux de la Direction*, r. Neuve-des-Meuniers, 17; Wacongne, *Deuxième commis des bureaux de la Direction*, bd. Montebello, 12; Derveaux, *Troisième commis des bureaux de la Direction*, r. du Fg-de-Tournai, 32, Fives; Véret, r. de Tenremonde, 14, Boone, r. Corneille, 27^{ter}, et Clep, r. de l'Hôpital-Militaire, 75, *Commis, attachés aux bureaux de la Direction*; Delaval, à Bailleul, Marsy, à Sainghin-en-Weppes, Carpentier, à Fretin, et Boquel, r. Gambetta, 63, à Lille, *Surnuméraires*.

Avoù de la Direction : M^e Godron, 103, bd. de la Liberté.

Inspecteurs : MM. Godart, *Inspecteur principal à Lille*, *Commandant le Bataillon de forteresse de Lille*, r. du Dragon, 2; Rossignol, *Inspecteur sédentaire à Lille*, r. des Jardins, 11; Grimoult, *Inspecteur à Armentières*; Lemerle, *Inspecteur à Orchies*, *Commandant le 2^e Bataillon actif*.

Sous-Inspecteurs : MM. Genez, à Lille, r. Barthélemy-Delespaul, 17; Lenglet, à Tourcoing.

Receveur principal : M. Brès, r. des Jardins, 11.

LABORATOIRE D'ANALYSES : à Lille, r. Solférino, 328, MM. Guénez, *Chimiste en chef*, r. Solférino, 328; Arnoult et Baud, *Chimistes-adjoints*.

PERSONNEL DES BUREAUX

DIVISION DE LILLE. — LILLE : MM. Leblanc, r. Henri-Kolb, 51, Desmazières, r. Négrier, 43, et Desmidt, r. Caumartin, 62, *Receveurs particuliers*; Demasur, r. Alexandre-Leleux, 31, Laplace, r. d'Antin, 15, Hecquet, r. Alexandre-Leleux, 19, Charreyron, r. Nicolas-Leblanc, 57, Vercoustre, r. de Flandre, 10, Schiëlin, r. de la Chaude-Rivière, 15, Fives, Cousin, r. Solférino, 161, Bourdon, r. des Postes, 101, Tancrez, r. du Marché, 95, Belgneule, r. du Calvaire, 20, Fives, *Vérificateurs*; Flamand, r. Stappaert, 19, *Vérificateur-adjoint*; Lefebvre, r. des Hautes-Voies, 67, La Madelaine-Lille, Dubois, bd. Victor-Ilujo, 62, Raiff, r. Caumartin, 17, Lenglet, r. Thiers, 36, Debeauvais, r. de Gand, 10, *Commis principaux*; Chary, r. Nationale, 12, Henry, r. de Gand, 8, Lecocq, r. des Canonniers, 28, Caudemont, r. Thiers, 36, Bötet, r. Nicolas-Leblanc, 7, Colas, r. de l'Hôpital-Militaire, 18, Maillard, r. des Arts, 50, Raverdy, r. des Postes, 103, Roux,

r. de la Clef, 25, Rolier, bd. de la Liberté, 100, et Garnuchot, Gare St-Sauveur, *Commis*; Loth, *Surnuméraire*; Defive, Deneuille et Baillet, *Gardes-magasins*.

DOUAI : MM. Dru, *Receveur particulier, Agent judiciaire*; Briez, *Vérificateur*; N..., *Commis principal*. — HALLUIN-ROUTE : MM. Winnaert, *Receveur particulier*; Sockel, *Vérificateur-adjoint*; Féquet, Goest et Roussel, *Commis*. — HALLUIN-GARE : MM. Hennion, *Receveur particulier*; Besnier, *Commis*. — NEUVILLE-EN-FERRAIN : M. Tabary, *Receveur particulier*. — RISCONTOUT : MM. Choffat, *Receveur particulier*; Dupuis, *Commis*. — LA MARLIÈRE : MM. Courtois, *Receveur particulier*; de St-Léger, *Commis*. — TOURCOING : MM. Jourdain, *Receveur particulier*; Petitemange et Fertoret, *Vérificateurs*; Piquot et Hébert, *Vérificateurs-adjoints*; Gripon, *Commis principal*; Huile, Assens, Connault, Noël, *Commis*; Oudart, *Garde-magasin*. — ROUBAIX : MM. Loth, *Receveur particulier*; Tillier, *Vérificateur*; Glin et Richard, *Vérificateurs-adjoints*; Delanoy, Terron et Brasseur, *Commis*; Duerocq, *Garde-magasin*. — LE TOUQUET : MM. Lemare, *Receveur particulier*; Mawet, *Commis*. — WATTRELOS : MM. Perriot, *Receveur particulier*; Couturier, de Barruel et Chapin, *Commis*. — LEERS : MM. Philippe, *Receveur particulier*; Caillet, *Commis*. — TOUFFLERS : MM. Coquelet, *Receveur particulier*; Dupéré, *Commis*. — LOOS : MM. Bacquart, *Chef de service*; Castel, Anciaux et Noiret, *Commis*. — LA MADELEINE : M. Lebreton, *Chef de service*.

DIVISION D'ARMENTIÈRES. — LE SEAU : M. Lecœuche, *Receveur particulier*. — PONT-DE-NIEPPE : M. Kremer, *Receveur particulier*. — LE BIZER : MM. Grandjean, *Receveur particulier*; Wallet, *Commis*. — ARMENTIÈRES : MM. Colmant, *Receveur particulier*; Thiry, *Vérificateur*; Culem, *Commis*. — HOUPLINES-GARE : M. Paillard, *Receveur particulier*. — HOUPLINES-ROUTE : M. Le Breton, *Receveur particulier*. — FRELINGHIEN : M. Quéva, *Receveur particulier*. — PONT-ROUGE : MM. Choisy, *Receveur particulier*; N..., *Commis*. — DEULÉMONT : MM. Blondel, *Receveur particulier*; Debacker, *Vérificateur-adjoint*. — COMINES-GARE : MM. Thomas, *Receveur particulier*; Adam, *Commis*. — COMINES-ROUTE : MM. Delhaye, *Receveur particulier*; Lime, *Commis*. — PONT DE WARNETON : M. Hugot, *Receveur particulier*. — WERVICQ : MM. Troude, *Receveur particulier*; N..., *Commis*. — QUESNOY SUR-DEÛLE : M. Duprez, *Receveur particulier*. — ERQUINGHEM : M. Meillier, *Receveur particulier*.

DIVISION D'ORCHIES. — WILLEMS : M. Chevelle, *Receveur particulier*. — BAISIEUX-GARE : MM. Hébert, *Receveur particulier*; Desmidt, *Vérificateur-adjoint*; Lehéricher, *Commis principal*; Noiret et Darcourt, *Commis*. — BAISIEUX-ROUTE : M. Laurent, *Receveur particulier*. — WANNEHAIN : M. Druenes, *Receveur particulier*. — BACHY-GARE :

MM. Buret, *Receveur particulier*, Labriet et Lavigne, *Commis*. — MOUCHIN : M. Petit, *Receveur particulier*. — RUMEGIES : M. Blicq, *Receveur particulier*. — ORCHIES : M. Destrée, *Receveur particulier*. — CYSOING : M. Marécaux, *Receveur particulier*. — ANICHE : MM. Jourdan, *Chef de service*; Deuzy et Guisti, *Commis*.

OFFICIERS.

CAPITAINES : MM. Sant, à *Tourcoing*; Mouy, ✱, à *Roubaix*; Bastel, (M) ✱, à *Lille*, r. Stappaert, 9; Tap, à *Erquinghem*; Drouart, à *Armentières*; Fontaine, à *Pont-à-Marcq*; Souter, à *Cysoing*.

LIEUTENANTS : MM. Lemaire, à *Tourcoing*; Besrest, à *Roncq*; Oblet, à *Leers*; Féquet, à *Roubaix*; Clause, à *La Chapelle-d'Armentières*; Gilotin, à *Armentières*; Louvet, à *Comines*; Rolin, à *Orchies*; Carpentier, à *Fretin*; Dequeker, à *Planard*.

SOUS-LIEUTENANTS : M. Joly, à *Baisieux*; Pontoise, à *Fives*; Leroy, à *Sailly-Lys*.

SERVICE MÉDICAL.

MÉDECINS. — MM. Vanuxen, à *Steenwerck*; Tellier, à *Nieppe*; Dubar, à *Armentières*; Toffart, à *Frelinghien*; Vouters, à *Comines*; Pollet, à *Fleurbaix*; Mizon, à *Lomme*; Pierchon, à *Halluin*; Dewyn, à *Tourcoing*; Delannoy, à *Roubaix*; Bécour, à *Fives*, r. de Bouvines; Martin, à *Lambersart*; Roché, à *Chérenq*; Staes, à *Camphin*; Desmons, à *Cysoing*; Lecœuvre, à *Orchies*; Thiéry, à *Orchies*; Lejeune, à *Rumegies*; Tison, à *Templeuve*; Desprez, à *Pont-à-Marcq*; Lemaire, à *Lannoy*.

PHARMACIENS. — MM. De Winter, à *Steenwerck*; Van Grevelinghe, à *Armentières*; Delavalle, à *Sailly-Lys*; Toffart, à *Frelinghien*; Deschildre, à *Comines*; Descarpentries, à *Pérenchies*; Hindrick, à *Halluin*; Dumoulin, à *Roncq*; Lequien, à *Linselles*; Despinoy, à *Tourcoing*; Courden, à *Tourcoing*; Dubois, à *Tourcoing*; Delecroix, à *Roubaix*; Verdier, à *Lannoy*; Blanckaert, à *Wattrelos*; Bruneau, r. Nationale, 71, à *Lille*; Ardaens, à *Fives*, r. du Fig-de-Tournai; Posteaux, à *Ascq*; Gaillet, à *Cysoing*; Denis, à *Baisieux*; Sajot, à *Orchies*; Deny, à *Pont-à-Marcq*.

DIRECTION DE DUNKERQUE.

Directeur : M. Planet, ✱, 8, r. de Paris. — Bureaux ouverts de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 6 heures du soir. — MM. Duterte, 1^{er} *Commis*; Thomas, 2^e *Commis*; Colombier, 3^e *Commis*; Ricquier, A. Petit, *Commis attachés*; Danse, Dage, N..., *Surnuméraires*.

Inspecteurs : MM. Delaage de Bellefaye, *Inspecteur principal* à

Dunkerque, commandant le bataillon de forteresse des Douanes à Dunkerque; Lesné, *Inspecteur sédentaire, à Dunkerque*; Hauville, *Inspecteur à Hazebrouck, commandant le 1^{er} bataillon actif.*

Receveurs principaux: MM. Petit, à *Dunkerque, quai de Freycinet (Bâtiment central)*; Demarbaix, à *Hazebrouck, 50, r. de l'Église.*

Sous-Inspecteurs: MM. Bonnet et Jouan, à *Dunkerque.*

PERSONNEL DES BUREAUX.

PRINCIPALITÉ DE DUNKERQUE.—MM. Cardock, Herbart, de Baecque, Lelong, Salemon, *Contrôleurs*; MM. Vanheeger, Sauvage, A; Delabaere, Mineur, Ponchau, Soudain, *Vérificateurs*; MM. Hecquet, Pirabe, Ledoux, de Bornschlegel, Roffidal, Cuvillier, Hibon, Petit, A, Lory, *Vérificateurs-adjoints*; MM. Collet, Danctoville, Lemaitre, Napoléon Sauvage, Debacker, Thuillier, Drubigny, *Commis principaux*; MM. Fournier, Thiébaud, Borderel, Cadet, Garnier, Richard, Bernard, Lardeur, Brimont, Plancke, *Commis*; MM. Bernard, Foiret, *Gardes-magasins.*

GRAVELINES: MM. Banckaert, *Receveur*; Salducci, *Commis.* — GHYVELDE (station): MM. Vasseur, *Receveur*; Aubert, N..., *Commis.* — GHYVELDE (route): MM. Darcourt, *Receveur*; Thiroux, *Commis.* — LES MOËRES: M. Sallé, *Receveur.* — LA BROUCKSTRAETE: M. Boulté, *Receveur.* — HONDSCHOOTE: MM. Lécolier, *Receveur*; Aumont, *Commis.* — OOST-CAPPEL: MM. Boddaert, *Receveur*; Francomme, *Commis.* — WORMHOUT: M. Pruvot, *Receveur-buraliste.* — BERGUES: M. Banckaert, *Receveur-buraliste.*

PRINCIPALITÉ D'HAZEBROUCK. — MM. Fortier, *Commis*; Berthelot, *Surnuméraire.* — HOUTKERQUE: M. Lemahieux, *Receveur.* — STEENVOORDE: MM. Simonin, (M), *Receveur*; Leroi, (M), *Commis.* — GODEWAERSVELDE: MM. Pierret, (M), *Receveur*; Rosé, *Commis.* — BOESCHÈPE: M. Longueval, *Receveur.* — BAILLEUL: MM. Bonnaire, *Receveur*; Brico, *Commis*; Hennebelle, *Receveur-buraliste.* — SCHAEXHEN: M. Bailly, *Receveur-buraliste.* — CASSEL: M. Damatte, *Receveur-buraliste.* — L'HAZEWINDE: M. Verheyde, *Receveur-buraliste.* — OUTTERSTEENE: M. Raout, *Receveur-buraliste.*

OFFICIERS.

Capitaines: MM. Le Cerclé, à *Dunkerque*; Défossé, à *Bergues*; Verrier, à *Hondschoote*; Brévier, à *Steenvoorde*; Vébert, à *Bailleul*; Palette, à *Hazebrouck.*

Lieutenants: MM. Pourre, à *Fort-Philippe*; Jeanne, (M), Caquelot, Leroy, à *Dunkerque*; Lemaitre, à *La Cornette*; Décroix, à *Strazeele*; Germain, à *Wormhout*; Edmond Leroy, à *Téteghem*; Bréfort, à *Herzele*; Richard, à *Steenvoorde.*

Sous-Lieutenants: MM. Poyol, à *Ghyvelde*; Debéthune, à *Rœupoede*; Marchand, à *Bailleul*; Mellier, à *Boeschèpe.*

DIRECTION DE VALENCIENNES.

M. De Launoy, *, *Directeur*.

Bureaux de la Direction — M. Laurent, 1^{er} *Commis* ; M. Dufau, 2^e *Commis* ; M. Nonnon, 3^e *Commis* ; MM. Serval, Tassart, Joubert et Renard, *Commis attachés* ; MM. Barbet, Duchanois, Danat, Dupont, *Surnuméraires*.

SERVICE ADMINISTRATIF.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

Cette Inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est Valenciennes.

Inspecteur : M. Gêneau, †, à Valenciennes.

PRINCIPALITÉ DE VALENCIENNES. — MM. Deman, *Receveur principal* ; Courbet de Champrouge, *Contrôleur* ; Pirolle, *Vérificateur* ; Cousin et Lest, *Vérificateurs-adjoints* ; Froissard, *Commis-principal* ; Le Runigo, Déchamp, Bonnale, Geeraert et Dessain, *Commis* ; Grenier, *Surnuméraire*.

MM. Gênelle et Gilbert, *Gardes-magasins*.

BLANC-MISSERON : MM. Figre, *Sous-Inspecteur* ; Blondin, *Receveur* (gare) ; de la Monneraye, Goguel, *Vérificateurs* ; Sabin, Lelu, *Vérificateurs-adjoints* ; Fichaux, *Commis-principal* ; Lorenzoni, Civet, Drouart, Legros, *Commis* ; Fosset, *Receveur* (route) ; Maillard, *Commis* ; M. Baron, *Garde-magasin*.

CONDÉ : MM. Simon, *Receveur* ; Doué, *Vérificateur* ; Strub, *Vérificateur-adjoint* ; Leprêtre, *Commis*. — CRESPIN : M. François, *Receveur*. — HERGNIES : MM. Dehaeck, *Receveur*. — LE COQ : MM. Cartier, *Receveur* ; Ancelle, *Commis*. — MARCHIPONT : M. Carly, *Receveur*. — MAULDE : M. Fossaert, *Receveur*. — MAULDE-MORTAGNE : MM. Beuzard, *Receveur*, et Peyre, *Commis*. — MORTAGNE : MM. Bertrand, *Receveur*, et Giot, *Commis*. — PONT-DU-CANAL : M. Langlet, *Receveur ruraliste*. — SEBOURG : M. Valentin, *Receveur*. — VIEUX-CONDÉ (route) : M. Delacour, *Receveur*. — VIEUX-CONDÉ (gare) : MM. Germain, *Receveur* ; Danhiez, *Vérificateur-adjoint* ; Nauroy, de Saint-Léger, *Commis*. — BRUAY : M. Mathieu, *Receveur-ruraliste*. — ST-SAULVE : M. Treucat, *Receveur-ruraliste*. — RAISMES : M. Landon, *Receveur-ruraliste*. — MARLY : M. Gaillard, *Receveur-ruraliste*. — ST-AMAND : M. Huart, *Receveur-ruraliste*. — Fabrique de soude de TRITH-ST-LÉGER : MM. Parmentier, *Commis principal*, *Chef de service* ; Lamy, *Commis principal*.

INSPECTION DE MAUBEUGE.

Cette Inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est Jeumont.

Inspecteur : M. de Bonnay de Breuille, *Commandant du Bataillon de forteresse*, à Maubeuge.

PRINCIPALITÉ DE JEUMONT. — MM. Derycke, *Receveur principal*; Oury, *Sous-Inspecteur*; Lucette, *Commis principal, faisant fonctions de Chef de section*; Goutière; Godfrin, Docquier et Deman, *Vérificateurs*; Debreu, Henrion, *Vérificateurs-adjoints*; Dégardin, Grandgirard, Joly, Dauverchain, *Commis principaux*; Chabert, Tricot, Bertrand, Collomb, Gosset et Pillié, *Commis*; Saussey, *Receveur (route)*; N....., *Garde-magasin*

FEIGNIES : MM. Michel, *Sous-inspecteur*; Collart, *Receveur*; Jaugeon et Docquier, *Vérificateurs*; Deulin, Jolivald et Desgardin, *Vérificateurs-adjoints*; Carret, *Commis principal*; Pourchet, Bocquet et Bedel, *Commis*; Dupont, *Garde-magasin*. — BAVAY (gare) : MM. Noizet, *Receveur*; Baré, *Commis*. — VILLERS-SIRE-NICOLE : M. Marchand, *Receveur*. — ETH : M. Goudal, *Receveur*. — BRY : M. Burg, *Receveur*. — ST-WAAST : M. Drapier, *Receveur*. — BELLIGNIES : M. DAVESNES, *Receveur*. — HERGIES : M. Mercier, *Receveur*. — HON : M. Frammerie, *Receveur*. — MALPLAQUET : M. Becker, *Receveur*. — GOGNIES-CHAUSSÉE : M. Augustin, *Receveur*. — BETTIGNIES : M. Fossier, *Receveur*. — VIEUX-RENGT : M. Martingage, *Receveur*. — MAUBEUGE : M. Hanne, *Receveur-buraliste*. — PONT-SUR-SAMBRE : M. Vicillard, *Receveur-buraliste*. — LE QUESNOY : M. Blutel, *Receveur-buraliste*. — Fabrique de soude d'HAUTMONT : MM. Mathieu, *Commis principal, Chef de service*; Dupont, *Commis principal*, et Champagne, *Commis*.

INPECTION D'AVESNES.

Cette Inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est Avesnes.

M. Jarlot, *Inspecteur, Commandant du 3^e Bataillon actif*, à Avesnes.

PRINCIPALITÉ D'AVESNES. MM. Aubry, *Receveur principal*; Liébard et N....., *Commis*.

COUSOLRE. MM. Brayelle, *Receveur*; N..., *Commis*. — HESTRUD, M. Hoffmann, *Receveur*. — BEAURIEUX, M. Mourot, *Receveur*. — EPE-SAUVAGE, M. Richy, *Receveur*. — WALLERS-MORENRIEUX, M. Hainaux, *Receveur*. — OHAIN. MM. Aubert, *Receveur*; Thorel, *Commis*. — ÉTROEUNGT, M. Coderlier, *Receveur-buraliste*. — BEUGNIES, M. Dumesnil, *Receveur-buraliste*. — SOLRE-LE-CHATEAU, M. Rile, *Receveur-buraliste*.

SERVICE ACTIF.

INPECTION DE VALENCIENNES.

CAPITAINEURIE DE CHATEAU-L'ABBAYE. MM. Bernard, *Capitaine à Château-l'Abbaye*; Jeangeot, *Lieutenant à Maulde-Mortagne*; Jean-Baptiste, *Lieutenant à Notre-Dame*.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Lecelles, rue Cholette, Maulde, Maulde-Mortagne, Mortagne, Château-l'Abbaye,

Rouillon, Bruille, Hergnies, Notre-Dame, Vieux-Condé (ligne), Vieux-Condé (gare), et La Croisette.

CAPITAINE DE BLANC-MISSERON. MM. Lebas, *Capitaine*, à Blanc-Misseron; Vaslot, *Sous-Lieutenant*, à Crespiu; Bourdon, *Lieutenant*, à Sebourquiaux.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Condé, St-Aybert, Crespin, Blanc-Misseron (ligne), Blanc-Misseron (gare), Onnaing, Marchipont, Sebourquiaux, Sebourg, Curgies, Lorette et Fresnes.

CAPITAINE DE VALENCIENNES. MM. Valzer, *Capitaine*, à Valenciennes; Tonnel, *Lieutenant*, à Valenciennes; Guglielmi, *Lieutenant*, à Saint-Saulve; Chapelier, *Lieutenant*, à St-Amand.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bruay, St-Saulve, Marly, Valenciennes (gare), Anzin (mobile), Famars, St-Amand, Grand'bray, Raismes, Le Rosult, Tilloy, Vicoigne et Wallers.

INSPECTION DE MAUBEUGE.

CAPITAINE DE WARGNIES-LE-PETIT. MM. Lenquette, *Capitaine* à Wargnies-le-Petit; Chaix, *Lieutenant*, à St-Waast; Auguste Fauny, *Sous-Lieutenant*, à Wargnies-le-Petit.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bry, Labocrette, Jenlain, St-Waast, Bettrechies, Amfroipret et Wargnies-le-Petit.

CAPITAINE DE LA LONGUEVILLE. MM. Lecouvey, *Capitaine*, à La Longueville; Deryck, *Lieutenant*, à Bavai, et Baclet, *Lieutenant*, à Feignies.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bellignies, Hergnies, Malplaquet, Gognies-Chaussée, Feignies (gare), Feignies (village), La Longueville, Bavai (ligne) et Bavai (gare).

CAPITAINE DE JOLIMETZ. MM. Glin, *Capitaine*, à Jolimetz; Macé, *Lieutenant*, à Berlaimont; Bardet, *Lieutenant*, au Quesnoy.

Cette Capitainerie comprend les Brigades du Quesnoy, Jolimetz, Locquignol, Berlaimont, Pont-sur-Sambre, Louvignies, Sepmeries et Quérénaing.

CAPITAINE DE MAUBEUGE. MM. Weber, *Capitaine*, à Maubeuge; Laqueux, *Lieutenant*, à Maubeuge; Labaue, *Lieutenant*, à Jeumont.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bettignies, Vieux-Rengt, Jeumont (ligne), Jeumont (gare), Hautmont, Maubeuge (ville), Maubeuge (mobile), Villers-sire-Nicole.

INSPECTION D'AVESNES.

CAPITAINE DE SOLRE-LE-CHATEAU. — MM. Lavallée, *Capitaine*, à Solre-le-Château; Flamant, *Lieutenant*, à Solre-le-Château; Mallauran, *Sous-Lieutenant*, à Colleret.

Cette Capitainerie comprend les brigades de Colleret, Cerfontaine, Hestrud, Beurieux, Clerfayts, Dimechaux, Solre-le-Château, Cousolre, Damousies et Bousignies.

CAPITAINEURIE DE GLAGEON. MM. Thuillier, *Capitaine*, à Glageon ; Tréand, *Lieutenant*, à Trélon ; Chevalot, *Sous-Lieutenant*, à Liessies

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Felleries, Ohain, Trélon, Liessies, Glageon, Beaumont, Ramousies et Eppe-Sauvage.

CAPITAINEURIE D'AVESNELLES. MM. Coulombel, *Capitaine*, à Avesnelles ; Perret, *Lieutenant*, à Dompierre ; Lannoy, *Lieutenant*, à Sains-du-Nord.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Féron, Saint-Rémy-Chaussée, Dompierre, Avesnelles, Etrœungt, Saint-Hilaire, Beugnies et Sains.

DIRECTION DE CHARLEVILLE.

M. Barbier, *Directeur*.

Ce service comprend, dans le département du Nord, les brigades d'Anor, de par-delà l'Étang, des Noires-Terres et de Trieux de Villers ; communes d'Anor et de Fourmies.

BUREAU PRINCIPAL D'ANOR (gare). — MM. Famechon, *Receveur principal* ; Daubrecourt, Allard, Doré, *Vérificateurs-adjoints* ; Fournier, *Commis principal* ; Ballot, Delory, *Commis*.

Le bureau principal d'Anor est ouvert aux opérations suivantes :

Importation des marchandises taxées à plus de 20 fr. par 100 kilog., ou nommément désignées par l'article 8 de la loi du 27 mars 1817. — Importation et exportation des marchandises d'admission temporaire. — Importation du bétail et des viandes fraîches ; la visite du vétérinaire-inspecteur a lieu tous les jours de 2 à 5 heures du soir, en hiver, et de 3 à 6 heures en été, à l'exception des jours fériés ; dans ce dernier cas, la visite est remise au lendemain. — Sortie des boissons. — Transit international. — Importation des fils de laine d'origine belge.

BUREAU SUBORDONNÉ D'ANOR (route). — MM. Bourgeois, *Receveur* ; Drouchon, *Commis*.

Le bureau d'Anor (route) est ouvert à l'importation du bétail et des viandes fraîches, le jeudi et le samedi de chaque semaine, de 1 h. à 4 h. du soir.

BUREAU SUBORDONNÉ DE FOURMIES. — M. Maiffait, *Receveur-buraliste*.

LIEUTENANCE D'ANOR. — M. Louis, *Lieutenant*.

Cette Lieutenance comprend :

Anor, 2 brigades composées de 27 hommes ; par-delà l'Étang (commune d'Anor), une brigade de 10 hommes ; Les Noires-Terres (Commune de Fourmies), une brigade de 8 hommes ; Trieux-de-Villers (commune de Fourmies), une brigade de 10 hommes.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département du Nord contient 41,817 hectares 57 de bois et forêts, dont 19,321 h. 77 appartiennent à l'Etat, 1,783 h. 32 aux

communes et aux établissements publics et 20,712 h. 48 aux particuliers. Ces contenances sont ainsi réparties entre les différents arrondissements :

1^o Arrondissement d'*Avesnes* : 25,979 h. 49 a., dont 1^o 11,112 h. 46 de forêts domaniales, savoir : la forêt de l'Abbé, 1,076 h. 34, de Fourmies 871 h. 43, de Mormal 9,164 h. 69 ; — 2^o 1,744 h. 36 de bois communaux, formant les fagnes d'Anor 244 h. 18, de Boussignies 46 h. 83, de Cousolre 224 h. 58, d'Eppe-Sauvage 294 h. 11, de Fourmies 168 h. 06, de Glageon 250 h. 30, d'Ohain 194 h. 70, de Quiévelon 13 h. 51, de Rainsars 46 h. 87, de Trélon 261 h. 22. — et 3^o 13,122 h. 67 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Saint-Aubin 255 h., Bas-Lieu 79 h., Beugnies 411 h., Dourlers 25 h., Felleries 1,129 h., Floursies 95 h., Saint-Hilaire-sur-Helpe 50 h., Ramousies 22 h., Cartignies 100 h., Etrœungt 19 h., Floyon 109 h., Larouillies 29 h., Sains 517 h., Amfroipret 30 h., Audignies 43 h., Bellignies 89 h., Feignies 44 h., Gussignies 34 h., Houdain 42 h., La Longueville 544 h., Bachant 24 h., Berlaimont 76 h., Saint-Rémy-Chaussée 23 h., Sassegny 44 h., Vieux-Mesnil 89 h., Favril 146 h., Prisches 43 h., Cerfontaine 34 h., Colleret 200 h., Eclaibes 148 h., Ferrière-la-Grande 31 h., Ferrière-la-Petite 60 h., Gognies-Chaussée 24 h., Hautmont 220 h., Jeumont 141 h., Marpent 40 h., Maubeuge 83 h., Obrechies 43 h., Quiévelon 54 h., Recquignies 127 h., Rousies 83 h., Villers-sire-Nicole 22 h., Locquignol 22 h., Potelle 30 h., Vendegies-au-Bois 114 h., Frasnoy 18 h., Preux-au-Sart 17 h., Wargnies-le-Petit 28 h., Aibes 74 h., Beurieux 162 h., Bérelles 220 h., Bousignies 258 h., Choisies 37 h., Clairfayts 215 h., Cousolre 192 h., Eccles 85 h., Hestrud 204 h., Liessies 80 h., Sars-Poteries 192 h., Solre-le-Château 283 h., Solrines, 166 h., Anor 439 h., Baives 121 h., Eppe-Sauvage 478 h., Féron 478 h., Glageon 255 h., Moustier 300 h., Rainsars 69 h., Trélon, 2,876 h., Wallers-Trélon 430 h.

2^o Arrondissement de *Cambrai* : 2,037 h. 72 dont 730 h. 72 formant la forêt domaniale de l'Evêque et 1,307 h. de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Fontaine-Notre-Dame 35 h., Beaumont 37 h., Maurois 29 h., Bertry 78 h., Busigny 132 h., Clary 20 h., Elincourt 28 h., Esnes 70 h., Maretz 70 h., Montigny 20 h., Selvigny 18 h., Walincourt 189 h., Anneux 31 h., Bantouzelle 82 h., Crèvecœur 66 h., Gouzeaucourt 55 h., Honnecourt 46 h., Lesdain 19 h., Marcoing 77 h., Villers-Guislain 19 h., Saulzoir 32 h.

3^o Arrondissement de *Douai* : 1,993 h. 57 dont 725 h. 56 formant la forêt domaniale de Marchiennes et 1,268 h. 01 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Bugnicourt 17 h., Gœulzin 17 h., Léluse 15 h., Villers-au-Tertre 15 h., Douai 18 h., Flines-les-Raches 278 h., Lewarde 24 h., Montigny 75 h., Auby 17 h.,

Cuincy 37 h., Raimbeaucourt 115 h., Roost-Warendin 22 h., Bouvignies 120 h., Hornaing 106 h., Marchiennes 124 h., Pecquencourt 52 h., Coutiches 36 h., Faumont 108 h.

4° Arrondissement de *Dunkerque* : 802 h. 32 dont 30 h. de bois domaniaux formant les dunes de Gravelines et 772 h. 32 de bois particuliers dont les principaux massifs sont : 100 h. de pins sur le territoire de Ghyvelde, canton d'Hondschoote; 101 h. 66 à Merckeghem, et 34 h. 26 à Lederzeele, canton de Wormhout; 363 h. à Saint-Momelin, 133 h. à Watten et 15 h. à Wulverdinghe, canton de Bourbourg.


5° Arrondissement d'*Hazebrouck* : 3,097 h. 33 dont 2,523 h. 86 de bois domaniaux formant la forêt de Nieppe et 573 h. 47 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Renescure 95 h., Morbecque 122 h. 52, Houtkerque 44 h., Steenvoorde 32 h., Bailleul 16 h., St-Jans Cappel 45 h., Merris 20 h., Cassel 22 h., Ebblinghem 20 h., Wallon-Cappel 18 h., Bœschèpe 26 h. 50, Godewaersvelde 18 h.

6° Arrondissement de *Lille* : 2,173 h. 71 dont 883 h. 01 de forêts domaniales formant la forêt de Phalempin, 15 h. 28 de bois appartenant à l'hospice de Seclin et 1,275 h. 42 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Prêmesques 30 h., Cobrieux 18 h., Cysoing 89 h., Genech 56 h., Mouchin 29 h., Péronne 20 h., Sainghin 33 h., Templeuve 15 h., Wannehain 36 h., Emmerin 42 h., Haubourdin 30 h., Santes 77 h., Wavrin 25 h., Annappes 40 h., Flers 23 h., Attiches 16 h., Avelin 52 h., Bersée 60 h., Mérignies 50 h., Ostricourt 17 h., Phalempin 38 h., Wahagnies 105 h., Verlinghem 44 h., Allennes-les-Marais 28 h., Bauvin 25 h., Wattignies 20 h., Bondues 15 h.

7° Arrondissement de *Valenciennes* : 5,732 h. 93 dont 3,315 h. 66 de forêts domaniales formant le massif de Saint-Amand et 2,417 h. 27 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Flines-les-Mortagne 176 h., Raismes 1,300 h., Denain 25 h., Condé 357 h., Wallers 369 h., Thiant 64 h., Sebourg, 46 h.

ORGANISATION ET PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES FORÊTS.

La France est divisée en trente-deux Conservations forestières. La septième Conservation est celle d'Amiens, composée des Départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme.


Conservateur : M. Braesch, , à Amiens.

MM. Dubois, *Inspecteur-adjoint sédentaire*; Courtin, Philippe, *Brigadiers sédentaires*; Rousseau, *Garde sédentaire*.

Il existe dans le Département deux Inspections forestières qui ont pour chefs-lieux Lille et Le Quesnoy.


INSPECTION DE LILLE.

Cette Inspection comprend les Arrondissements de Lille, Valenciennes, Douai, Hazebrouck et Dunkerque, dans le Département du Nord.

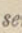
MM. Dion, , *Inspecteur, Chef de service*, r. Jacquemars-Giélée, 87, à Lille; Pessez, *Garde-sédentaire, attaché à l'inspection*; Casalis, *Inspecteur-adjoint*, à Valenciennes.

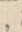
INSPECTION DU QUESNOY.

Cette Inspection comprend les Arrondissements d'Avesnes et de Cambrai.

MM. Bécourt, , *Inspecteur, Chef de service*, au Quesnoy; Béthen-court, *Garde sédentaire, attaché à l'inspection*; Pintiau, *Inspecteur-adjoint*, au Quesnoy; Decaux, *Garde général*, à Landrecies.

ADMINISTRATION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Direction du service départemental: M. Gréterin, , *Directeur des Postes et des Télégraphes du Département*, Hôtel des Postes et des Télégraphes, pl. de la République, à Lille.

SERVICE POSTAL. — *Inspecteur sédentaire adjoint au Directeur*: M. Ravaut, , 31, r. de Turenne; *Inspecteurs*: MM. Crépin, 94, rue Nationale, et Wacheux, 53, r. Gantois; *Sous-inspecteurs*: MM. Cochard, 3, r. des Frères Vaillant, et André, 26, r. Léon-Gambetta; *Commis principaux de direction*: MM. Terlet, 51, r. Gantois, Bourdonnais, 34, rue Léon-Gambetta, Gatelier, r. de Lille, à Lambersart, et-Lesage, 69, r. de Turenne; *Commis de direction*: MM. Lotte, 43, r. Stappaert, Vanacke, 14, rue Pasteur, Baudrillard, 3^{bis}, r. des Jardins-Caulier, Machu, 69, r. de Turenne, Haunel, 43, avenue Pottier, à Lambersart, Winckel, 6, r. Pasteur; Escaillas, 118, r. Barthélemy-Delespaul, Devaux, r. Mercier, 16, impasse Lesay, Dewaele, 7, r. de Fleurus, Royer, 101, r. d'Esquermes, et Decocq, 69, rue Henri-Kolb; *Brigadiers-facteurs*: MM. Dutoit, 40, r. d'Artois, Bonnet, 28, r. de l'Espérance, à La Madeleine, et Mauger, 3, pl. Philippe-Lebon.

SERVICE ÉLECTRIQUE. — *Ingénieur, Chef des services électrique et téléphonique, adjoint au Directeur*: M. Bazille, 17, r. de Turenne; *Sous-ingénieur*: M. François, 12, Place de Strasbourg; *Inspecteur*: M. Lheureux, 9, r. du Bas-Jardin; *Sous-inspecteur*: M. Lalisie, 66, rue Caumartin; *Commis principal de Direction*: M. Coliard, 27, r. de Fleurus; *Commis principal hors cadres*: M. Couturier, 9, r. de l'Arc; *Commis de Direction*: MM. Clerbout, 73, r. des Postes, Lecasse, 23, rue André, Geeraert, 4, pl. de Béthune, Louchart, 75, r. Jacquemars-Giélée, Courtot, 23, r. Condorcet, Lille-Fives; Bellenger, 51, r. de Béthune, et Payen, Bureau des Postes et Télégraphes, à Steenwerck; *Chef-surveillant*: M. Chivalet, 32, r. du Vieux-Marché-aux-Moutons.

Il y a dans le Département du Nord 227 bureaux de poste et de télégraphe dont 166 bureaux mixtes, 14 bureaux n'effectuant

que les opérations postales, 35 chargés exclusivement du service télégraphique, 11 établissements de facteur-boîtier et 1 bureau auxiliaire de poste. Le tableau suivant indique, par arrondissement, les communes où sont placés ces bureaux ainsi que le nom du titulaire de chacun d'eux.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — *Avesnes* (P et T), M. Leray, (M), *Receveur*; MM. Lardinois et Guillot, *Commis principaux*; — *Anor* (P et T), M. Gomel; — *Bavay* (P et T), M. Favréaux; — *Bertaimont* (P et T), M. Lhermé; — *Bousies* (P et T), M^{me} Legrand; — *Cartignies* (P et T), M^{lle} Leducq; — *Colleret* (P), M. Nuez, *Facteur-Receveur*; — *Cousolre* (P et T), M^{me} Martin; — *Dompierre* (P et T), M. Blamart; — *Dourlers* (P et T), M^{lle} Brière; — *Englefontaine* (P et T), M^{lle} Blary; — *Etrœungt* (P et T), M^{lle} Dupont; — *Feignies* (P), M^{me} Meurant; — *Felleries* (P et T), M^{me} Nicolas; — *Ferrière-la-Grande* (P et T), M^{me} Monchain; — *Fourmies* (P et T), M. Rousseaux, *Receveur*; MM. Grès et Soulcie, *Commis principaux*; — *Glageon* (P et T) M^{lle} Delabarge; — *Gommegnies* (P et T), M^{lle} Meunier; — *Hautmont* (P et T), M. Verrier; — *Jenlain* (P et T), M^{me} Simon; — *Jeumont* (P et T), M^{me} Capet; — *Landrecies* (P et T), M^{lle} Guillaume; — *Louvroil* (P et T), M^{lle} Henrotel; — *Marvilles* (P et T), M^{lle} Fauchard; *Maubeuge*, (P et T), MM. Demetz, *Receveur*; Rose et Bossus, *Commis principaux*; — *Ohain* (P et T), M^{lle} Vagcgne; — *Poix* (P et T), M^{me} Vallé; — *Pont-sur-Sambre* (P et T), M^{lle} Canonne; — *Prisches* (P), M. Soupez, *facteur-boîtier*; — *Quesnoy (Le)* (P et T), M. Thiébault; — *Sains* (P et T), M. Rampont; — *Sars-Poteries* (P et T), M. Merlier; — *Solre-le-Château* (P et T), M^{me} Soyez; — *Trélon* (P), M^{lle} Cowez; (T), M^{lle} Contesse; — *Villers-sire-Nicole* (P), M. Bucquoy; — *Wignehies* (P et T), M^{me} Mathieu.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Cambrai* (P et T), MM. Fissier, *Receveur*, Andréaz et Rousselot, *Commis principaux*; — *Avesnes-lez-Aubert* (P et T), M^{me} Herbin; — *Beauvois* (P et T), M^{me} Lalisie; — *Bertry* (P et T), M. Poizot; — *Busigny* (P et T), M^{lle} Titremann; — *Carnières* (P et T), M^{lle} Desse; — *Cateau(Le)* (P et T), M. Beauvalet; — *Catillon* (P et T), M^{me} Drion; — *Caudry* (P et T), M. Mayot; — *Clary* (P et T), M^{lle} Bruniaux; — *Crèvecœur*, M^{lle} Willay; — *Gouzeaucourt* (P et T), M^{lle} Devaux; — *Haussy* (P et T) M^{lle} Habrant; *Honnechy* (P et T), M^{me} Delplace; — *Inchy* (P et T), M^{lle} Hutin; — *Invy* (P), M^{lle} Taillefer; — *Ligny* (P et T), M^{me} Gernez; — *Marcoing* (P et T), M^{me} Bataille; — *Maretz* (P et T), M. Baillet; — *Masnieres* (P et T), M^{lle} Harvich; — *Neuvilly* (P), M^{me} Hannedouche; — *Noyelles-sur-Escaut* (T), M^{lle} Pommery; — *Quiévy* (P et T), M. Berger; — *Rieux-en-Cambrésis* (P), M. Betrema, *facteur-boîtier municipal*; — *St-Aubert* (P et T), M^{me} Hubert; — *St-Hilaire* (P), M. Desenne, *Facteur boîtier*; — *St-Souplet* (P), M^{me} Estevance; — *Saulzoir* (P et T), M^{lle} Reboux; — *Solesmes* (P), M^{me} Vivien; —

Viesly (P et T), M^{me} Drecq ; *Villers-Outreau* (P et T), M^{me} Hochart ;
— *Walincourt* (P et T), M^{me} Depoit.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. *Douai* (P et T), MM. Mallet, *Receveur* ;
Delille, *Faux*, *Messéant*, *Commis principaux* ; — *Aniche* (P et T),
M^{lle} Naudin ; — *Arleux* (P et T), M^{me} Tison ; — *Aubigny-au-Bac* (P et
T), M^{lle} Tellier ; *Cantln* (P et T) M^{me} Chambaud ; — *Flers-en-Escrebieux*
(P et T), M^{me} Libessart ; — *Flines-les-Raches* (P et T), M^{lle} Leclercq ;
— *Landas* (P), M^{lle} Bonnet ; — *Lécluse* (P et T), M. Moreau, *Facteur*
Receveur ; — *Marchiennes* (P et T), M^{me} Gérard, — *Monchecourt*
(P et T), M^{lle} Mairesse ; — *Montigny* (P et T), M^{me} Faux ; —
Orchies (P et T), M. Degand ; — *Raches* (P), M^{me} Selle ; — *Sin-*
le-Noble (P), M. Troyon, *Facteur-Receveur* ; — *Somain* (P),
M^{me} Leclercq.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. *Dunkerque* (P et T), MM. Heitz,
Receveur ; *Dassencourt*, *Humbert*, *Macle*, *Commis-principaux*,
Dunkerque-Port : M Dewingle ; — *Bergues* (P et T), M. Sacré ; —
Bollezeelle (P), M^{me} Camus ; — *Bourbourg* (P et T), M^{lle} Chassaing ;
— *Coudekerque-Branche*, M^{me} Castan ; — *Esquelbecq* (P),
M^{me} Duyck ; — *Gravelines* (P et T), M. Delerue ; — *Hondschoote*
(P et T), M^{me} Lozè ; — *Moères (les)* (T), M. Colette ; — *Loon-*
Plage (P et T), M^{me} Dilly ; — *Rosendaël* (P et T), M^{me} Dassencourt ;
— *St-Pol* (P et T), M^{me} Moine ; — *Steeue* (T), M. Deconinck ; —
Watten (P), M^{lle} Quaintenne ; — *Wormhout* (P et T), M^{me} Bécüwe.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. *Hazebrouck* (P et T), M. N.... ;
— *Arnéke* (P et T), M^{lle} Annot ; — *Bailleul* (P et T), M. Dazin ;
— *Cassel* (P et T), M^{lle} Lebrun ; — *Estaires* (P), M^{lle} Vercamer ; (T),
M. Streck ; — *Godewaersvelde* (P), M^{lle} Catel ; — *Gorgue (La)* (T),
M. Marsy ; (P), M^{lle} Magnin ; — *Merville* (P), M^{lle} Rigaut ; —
Nieppe (P et T), M^{lle} Ogée ; *Renescure* (P), M^{lle} Swembergh ; — *Steen-*
voorde (P et T), M^{lle} Darles ; — *Steenwerck* (P et T), M^{me} Payen ; —
Vieux-Berquin (P), M^{lle} Grancier.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. *Lille (Recette principale)*, *place de la*
République (Poste) MM. Heugas, $\frac{2}{3}$, *Receveur principal*, *Hôtel des*
Postes et Télégraphes, pl. de la République, 12 ; Parsy, r. de Paris, 105 ; Tous-
saint, r. d'Artois, 71 ; Lambert, r. Solférino, 153 ; Alavoine, r. Puebla, 30, et
Poursain, bd. Victor-Hugo, 25, *Commis principaux* ; — *Lille (central)*,
place de la République (Télégraphe). MM. Beaugrand, *Chef de dépôt*,
Hôtel des Postes et Télégraphes, pl. de la République, 12 ; de Boulard,
r. Jeanne-d'Arc, 28 ; Lavielle, r. Henri-Kolb, 56^{bis} ; Depret, r. Solférino, 217 ;
Hannequin, r. des Pyramides, 26^{bis} ; Le Bomin, r. Jeanne-d'Arc, 78^{bis} ;
Lheureux, r. Jean-Bart, 2 ; Mortier, bd. Vauban, 76^{bis} ; Vanlande, r. Auber,
41 ; Vallet, r. du Vieux-Marchés-aux-Poulets, 27, et Germain, *Commis prin-*
cipaux ; — *Lille (place St-Martin)* (P et T). MM. Derolin, *Receveur*,
r. de Gand, 4 ; Sauterey, *Commis principal*, pl. de Gand, 1 ; — *Lille-*
Moulins, (P et T), M. Dewynter, r. d'Arras, 58 ; — *Lille-Wazemmes*, (P et T),

M. Simonet, bd. Montebello, 66 ; — (*Lille gare*) (P et T), M. Ansart, r. du Vieux-Marché-aux-Poulets, 1 ; MM. Cauët, r. de Rivoli, 8, Fives-Lille ; Doué, r. Solférino, 215 ; Vermotte, r. de Gand, 10, *Commis principaux* ; — *Lille-Fives* (P et T), M. Savary, r. du Prieuré, 20, Fives-Lille ; — *Lille St-Maurice* (P), M^{me} Deletèle, r. de la Louvière, 6, St-Maurice-Lille ; — *Annœullin* (P et T), M^{lo} Demorgny ; — *Armentières*, (P et T), M. Halluin ; — *Ascq* (P et T), M^{me} Ducrocq ; — *Aubers* (P et T), M^{me} Appourchaux ; — *Baisieux* (P), M^{elle} Ponroy ; — *Bassée (La)* (P et T), M^{elle} Tancrez ; — *Bauwin*, (P et T), M^{elle} Ducanchez ; — *Bersée* (P et T), M^{lle} Berthe Ponroy ; — *Bondues* (P et T), M^{elle} Deschamps ; — *Bousbecques*, (P et T), M. Béghin, *Facteur Receveur* ; — *Comines*, (P et T), M^{me} Guilbert ; — *Croix*, (P), M^{me} Brach ; — *Croix*, (T), M. Gaberel ; *Cysoing*, (P et T), M^{me} Cloet ; — *Don*, N. . . . , *Fact. roc.* ; — *Fournes-en-Weppes*, (P et T), M^{me} Frémaux ; — *Gondécourt*, (P et T), M^{me} Fouquet ; — *Halluin*, (P et T), M^{me} Wallard ; — *Haubourdin*, (P et T), M^{lle} Dubrulle ; — *Hem* (P et T) M^{elle} Lacroix ; — *Houplines*, (P et T), M^{elle} Barheconty ; — *Lannoy*, (P et T), M^{elle} Cartier ; — *Linselles*, (P et T), M^{lle} Béhague ; — *Lomme*, (P et T), M^{lle} Boniface ; — *Loos*, (P et T), M^{me} Estagerie ; — *Madeleine (La)* (P et T), M^{me} Vasseur ; — *Marcq-en-Barœul*, (P et T), M^{elle} Teillier ; — *Marquette*, (T), M. Tortel ; — *Mouveauux* (P et T), M^{me} Millez ; — *Marquette* (P), M. Chrétien, *Facteur Receveur* ; — *Pérenchies*, (P et T), M^{elle} Horrie ; — *Phalempin*, (P et T), M^{lle} Dumoulin ; — *Pont-à-Marcq*, (P et T), M^{me} Demouveau ; — *Quesnoy-sur-Deûle*, (P et T), M^{elle} Naudeau ; — *Roncq*, (P et T), M^{me} Frindel ; — *Roubaix* (P et T), M. Riotte, *Receveur* ; — *Roubaix Ste-Elisabeth*, M. Trabue, *Receveur* ; MM. Schmidt, Samson, Richard et Roger, *Commis principaux* ; — *Seclin* (P), M^{me} Felbacq ; (T), M. Hue ; — *St-Andre* (T), M. Saison ; — *Templeuve* (P et T), M^{me} Teneur ; — *Thumeries* (P et T), M^{me} Pasquier ; — *Tourcoing* (P et T), MM. Berteloot, *Receveur* ; — Clément Grandcourt, Frindel et Jacquet, *Commis principaux* ; — *Wambrechies* (P et T), M^{me} Leroy ; — *Wasquehal* (P et T), M^{lle} Delesalle ; — *Wattignies* (P), M^{me} Merlier ; — *Wattrelos* (P et T), M^{me} Canonne ; — *Wavrin*, (P et T), M^{elle} Bernard ; — *Wervicq-Sud* (T), M^{me} Verbeke.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. Valenciennes (P et T), MM. Lebrun, *Receveur* ; Baert, Bricot et Mélin, *Commis principaux* ; — *Abscon*, (P et T), M. Dollé, *facteur bottier* ; — *Anzin* (P et T), M. Thiébaud ; — *Artres* (P et T), M^{lo} Dubus ; — *Bouchain* (P et T), M^{me} Charles ; — *Bruay* (P et T), M^{lle} Moucheront ; — *Condé* (P et T), M^{lle} Lebourlier ; — *Crespin* (P et T), M^{me} Mayeur ; — *Curgies* (P et T), M^{me} Favéris ; — *Douchy* (P), M^{lle} Duroux ; — *Denain* (P et T), M. Gilles ; — *Escaudain* (P et T), M^{lle} Poitou ; — *Fresnes* (P et T), M. Pincemaille ; — *Hasnon* (P), M^{me} Lyantey ; — *Haspres* (P et T), M^{me} Patris ; — *Lourches* (P et T), M^{lle} Decourrière ; — *Maing* (P et T), M^{elle} Dubois ; — *Marly* (P et T), M^{lle} Serrier ; — *Mortagne* (P et T), M^{me} Dupriez ;

— *Onnaing* (P et T), M^{elle} Dongny ; — *Raismes* (Pet T), M^{me} Legrand ; — *Saint-Amand-les-Eaux* (P et T), M. Lobbé ; — *Saultain* (P et T), M^{me} Dupret ; — *Sebourg* (P et T), M^{me} Desmoulin ; — *Thiant* (P et T), M^{elle} Lenclud ; — *Trith* (P et T), M^{me} Delgrange ; — *Vieux-Condé* (P et T), M^{me} Bauchamps ; — *Wallers* (P et T), M^{me} Dudant.

ENTREPOSEURS DANS LES GARES DE CHEMIN DE FER. — MM. Maurel, à Lille, r. du Chemin-de-Fer, 27 ; Flavigny, à Cambrai ; Lemaire, à Douai ; Ruysen, à Hazebrouck ; Gillain, à Maubeuge ; Prignon, à Somain ; Michaux, à Valenciennes ; Alliot, à Busigny ; Nicassin, à Aulnoye, Pruvost, à Roubaix ; Valat, à Avesnes-sur-Helpe.

BUREAUX SÉMAPHORIQUES. — Dunkerque, Gravelines et Zuydcoote.

BUREAUX D'ÉCLUSE. — Le Guindal, Lynck, Wattendam, Fort-de-Scarpe, Lallaing, Marchiennes, St-Amand, Thun, Warlaing, Rodignies, Condé, Valenciennes, Trith-St-Léger, Denain, Iwuy, Cambrai, Bracheux, Vaucelles, Le Bosquet.

BUREAUX D'INTÉRÊT PRIVÉ. — Cauroir, Escaudœuvres, Famars, Hauts-Fourneaux de Maubeuge, Société Vezin-Maubeuge-Aulnoye, Briastre, Pecquencourt, Saulzoir, Wagnies-le-Grand, Petite-Synthe, Prouvy.

GARES DE CHEMIN DE FER OUVERTES A LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE. — Anor, Armentières, Arnêke, Aulnoye, Avesnes-sur-Helpe, Baisieux, Bergues, Blanc-Misseron, Bouchain, Busigny, Cambrai, Cassel, Cateau (le), Caudry, Douai, Douzies, Dunkerque, Feignies, Fourmies, Hautmont, Hazebrouck, Iwuy, Jeumont, Landrecies, Lille, Lourches, Marly, Maubeuge, Quesnoy (le), Roubaix, Sains, Somain, Sous-le-Bois, Steenbecque, Strazeelle, Saint-Amand-les-Eaux, Tourcoing et Valenciennes.

BUREAUX CENTRAUX TÉLÉPHONIQUES. — Lille, annexes : *Annœullin*, *Saint-Amand-les-Eaux*, *Seclin*. — Armentières. — Cambrai. — Carvin, *relié à Lille*. — Le Cateau, Caudry. — Comines, *relié à Lille*, Douai, annexes : *Hénin-Liétard*, *Corbehem*, *Aniche*. — Dunkerque, annexe : *Bergues*. — Fourmies, annexes : *Anor*, *Avesnes-sur-Helpe*, *Etraeungt*, *Glageon*, *Hirson*, *La Capelle*, *Sains-du-Nord*, *Trélon*, *Wignehies*. — Halluin. — Masières. — Maubeuge, annexes : *Hautmont*, *Jeumont*. — Roubaix-Tourcoing, annexes : *Lannoy*, *Hem*. — Valenciennes, annexe : *Denain*.

POIDS ET MESURES. — VÉRIFICATION.

Vérificateur en chef de la 3^e circonscription régionale : M. Dusautoir, à Châlons-sur-Marne.

LILLE, MM. Chaudron, r. Barthélemy-Delespaul, 24, *Vérificateur* ; Mourot, r. Caumartin, 54 ; Mabe, (M), r. des Postes, 14, *Vérificateurs-adjoints*. — ROUBAIX, M. Sire, *Vérificateur*. — TOURCOING, M. Perret, *Vérificateur*. — DUNKERQUE, M. Roger, *Vérificateur*. — HAZEBROUCK,

M. Lefebvre, *Vérificateur*. — CAMBRAI, MM. Bombled, *Vérificateur*; Hainaut, *Vérificateur-adjoint*. — AVESNES, MM. Baveux, *Vérificateur*; Boccard, *Vérificateur-adjoint*. — DOUAI, M. Florentin, *Vérificateur*. — VALENCIENNES, MM. Cuisset, *Vérificateur*; Julliet, *Vérificateur-adjoint*.

TABACS.

Un décret du 12 mars 1860 a séparé l'administration des Tabacs qu'un arrêté du Gouvernement, en 1848, avait réunie à celle des Contributions indirectes, et a institué une Direction générale des Tabacs et des Directeurs départementaux.

Directeur-Général: M. Favalelli, O \ast , r. de Rivoli, Paris.

DIRECTION DES TABACS DU NORD.

La Direction dont Lille est le chef-lieu comprend la Manufacture des Tabacs de Lille, le Magasin de transit de Dunkerque, la Culture et les Magasins de tabacs en feuilles du Nord.

Le département du Nord a été autorisé, pour 1894, à planter en tabac, pour l'approvisionnement des Manufactures nationales, 800 hectares de terre, non compris le cinquième en excédent toléré par l'article 193 de la loi du 28 avril 1816.

Ces 800 hectares devront procurer une quantité de 2,240,000 kilogrammes de tabac.

Directeur des Tabacs: M. Gerbet, O \ast , à la Manufacture, r. du Pont-Neuf, à Lille.

MANUFACTURE DES TABACS DE LILLE.

Ingénieur: M. Payet, r. Arnould-de-Vuey, 2. — *Contrôleur*: M. Kling, r. Jacquemars-Giélée, 114. — *Garde-magasin*: M. Candé. — *Premier commis*: M. A. David. — *Commis de manufacture*: MM. Vasseur, Vansteenberghé et Dalaise.

MAGASIN DE TRANSIT DE DUNKERQUE.

Entreposeur: M. Broutta. — *Contrôleur principal*: N....

CULTURE ET MAGASINS DE TABACS EN FEUILLES DU NORD.

Inspecteur: M. Scohyers, r. de la Louvière, 64, à Lille. — *Commis de l'inspection*, M. Seveaux. — *Contrôleur de culture*: M. Maës, à Armentières. — *Vérificateurs de culture*: MM. Dufour, Godin, Herreng, Delétré et Bailly. — *Commis de culture*: MM. Hanart, Delattre, Sambourg, Hillereau, Bisquara, Vendeville, Emig, Etienne.

MAGASIN DE LILLE.

Entreposeur: M. Coustenoble, r. des Canoniers, 2. — *Contrôleur principal*: M. S. David.

MAGASIN DE MERVILLE.

Entreposeur: M. Sempé. — *Contrôleur principal*: M. Pelte.

SCIENCES ET ARTS.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Commission Historique du Département du Nord.

Cette Commission, instituée par arrêté du Préfet, du 14 novembre 1839, est chargée de veiller à la conservation des monuments et édifices historiques du Département, et de se livrer à toutes les recherches qui peuvent intéresser les diverses branches de l'archéologie nationale.

Le personnel de la Commission se divise en membres honoraires, en membres titulaires et en membres correspondants, à la nomination du Préfet, sur la présentation de la Commission.

Le nombre des membres titulaires est fixé à 30 pour l'arrondissement de Lille, et à 15 pour chacun des autres arrondissements.

La Commission se réunit à la Préfecture, le premier mardi du mois, à 4 h. 1/2.

Membres honoraires.

M. Paillard, ✱, ancien Préfet du Pas-de-Calais

Bureau : Mgr. Dehaisnes, ☉ I, Archiviste honoraire du département, *Président*; MM. Van Hende, ☉ I, ancien Chef d'Institution, *Vice-Président*; Rigaux, ☉ A, Archiviste de la ville de Lille, *Secrétaire-archiviste*.

Membres titulaires.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — MM. Bécourt, ☼, Inspecteur des Forêts, au Quesnoy; Jennepin, ☉ I, ☼, Maître de pension, à Cousofre; Lhomme, à Liessies; Sculfort, ✱, ☉ A, Archiviste-paléographe, Conseiller général, à Maubeuge.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — MM. Berger, Directeur de l'Ecole de dessin, à Cambrai; Gautier, Bibliothécaire-Archiviste de la ville de Cambrai; Roussel, ☉ A, Architecte à Cambrai.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — MM. Bontemps, à Douai; Brassart, Archiviste de la ville de Douai; Dechristé, Imprimeur à Douai; De Sars, à Douai; Deschodt, O ✱, Président honoraire à la Cour, à Douai; Favier, à Douai; Hazard, ✱, ancien Conseiller à la Cour, à Douai; Heuguebart, à Masny; Rivière, Bibliothécaire de la ville de Douai.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — MM. Bergerot, ancien Député, à Esquelbecq; Bonvarlet, ✱, à Dunkerque; Lecocq, Architecte à Dunkerque; Vercoustre, Administrateur des Waeteringues, à Bourbourg.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — MM. Cortyl, à Bailleul; De

Baecker, à Noordpeene; De Smyttère, ✱, Conseiller général, à Cassel; Théry, ☉ A, ancien Professeur au collège d'Hazebrouck; Van Costenoble, à Flêtre.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — MM. Carnel, ✱, Aumônier militaire; Chon, ✱, ☉ I, ancien Professeur d'histoire; Dalle, Maire à Bousbecque; Danchin, Avocat; Debièvre, ☉ A, Bibliothécaire de la ville de Lille; De Caulaincourt, ✱; Deligne, homme de lettres; De Norguet; Dewez; Eeckman, ☉ A; Finot, ☉ I, ✱, Archiviste du Département; Folet, ✱, ☉ I, Doyen honoraire de la Faculté de Médecine; H. Fremaux; Gosselet, ✱, ☉ I, ✱, Doyen de la Faculté des Sciences; G. Humbert; R. Laloy, à Houplines; Lancien, ☉ A, Juge de Paix; Géry Legrand, ✱, ☉ A, ✱, Sénateur; Leuridan, ✱, ancien Archiviste de la ville de Roubaix; Mortreux, à Beaucamps; D. Petit, ☉ A, ✱; Quarré-Reybourbon, ☉ I; L. Schoutteten, ☉ A, ✱; Scrive-Bertin; Verly, ✱, Homme de lettres; Vernier.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — MM. Bernard, ☉ A, Architecte, à Valenciennes; Caffiaux, ☉ A., à Valenciennes; Dècle, ✱, ☉ I, Conseiller d'arrondissement, à Valenciennes; I. Desilve, à Quarouble; J. Desilve, à Quarouble; Doutriaux; ☉ I, à Valenciennes; P. Foucart, à Valenciennes; Laurent, ☉ A, à Anzin; J. Lecat, bibliothécaire de la ville, à Valenciennes; Louis Legrand, O ✱, Ministre plénipotentiaire à La Haye; Losset, à Valenciennes; E. Mariage, ✱, à Valenciennes.

Membres correspondants.

MM. Beaussire, à Poitiers; Boca, à Amiens; Bollacrt, ✱, à Lens; de Fontenay, à Autun; de la Frémoire, ✱, à Saint-Quentin; le baron de Girardot, ✱, à Nantes; le comte de Resbecq, ✱, ☉ I, à Paris; Desailly, à Paris; Devillers, à Mons; D'Herbomez, à Orcq; Grimon, ✱, à Paris; Guthlin, à Evreux; Edward Le Glay, ✱, à Paris; Lepreux, à Saint-Omer; l'abbé Loth, à Rouen; Lhôte Edouard, à Cette; Marmottan P., ☉ A, à Paris; Moreau Fr., à Paris; Rembry-Barth, Archiviste de la ville de Menin.

Comité Flamand de France.

Le Comité Flamand de France, fondé à Dunkerque le 10 avril 1853, a pour but principal la recherche, la conservation et l'étude des documents en langue flamande relatifs à l'histoire et à la littérature des Flamands de France. Par arrêté en date du 24 août 1853, M. le Ministre de l'instruction publique a autorisé le Comité à se constituer définitivement et a approuvé ses statuts.

BUREAU: MM. A. Bonvarlet, C ✱, *Président*; l'abbé F. Van Costenoble et l'abbé Looten, *Vice-Présidents*; Eug. Cortyl, *Secrétaire*; l'abbé Becuwe, *Secrétaire honoraire*; Alex. Eeckman, ☉ A, *Trésorier*; l'abbé Van Soeterstede, *Archiviste*.

Société Archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

BUREAU : MM. Caverne, *Président* ; Collinet, *Vice-Président* ; Tordeux, *Secrétaire* ; Pauquet, *Trésorier* ; Gossart, *Bibliothécaire-archiviste*.

Membres résidents : MM. Chevalier, \odot I, ancien Inspecteur primaire ; E. Collinet ; de Colnet, Propriétaire ; Fosset, ex-Professeur au collège ; Gossart, Négociant ; le comte de Mérode, Propriétaire ; Mutiaux, ancien Notaire ; Pauquet, Propriétaire ; Dupont, Propriétaire ; Adam, Propriétaire ; Frédéric Tordeux, à Avesnelles ; E. Dubois, \odot A, conseiller général.

Société géologique du Nord.

La *Société Géologique du Nord* a été fondée à Lille, en 1870, sur l'initiative de M. Gosselet, Professeur à la Faculté des Sciences, et a été autorisée par actes préfectoraux des 3 juillet 1871 et 28 juin 1873.

En 1874, la Société publia un premier volume d'*Annales* où se trouvent résumés tous ses travaux depuis 1870. Cette publication continue avec une grande régularité ; son 21^e volume vient de paraître. Les *Annales* paraissent tous les deux mois par fascicules de 3 ou 4 feuilles d'impression avec planches et figures dans le texte.

Outre les *Annales* du format in-8^o, la Société publie des *Mémoires* in-4^o quand des travaux importants, dus à ses membres, lui en fournissent l'occasion. Trois volumes sont en vente.

La *Société Géologique* compte 200 membres titulaires domiciliés dans le ressort académique de Lille, ou correspondants résidant en dehors de cette circonscription ; — 27 membres associés.

La Société possède une bibliothèque composée actuellement de plus de 2,000 volumes et brochures.

MM. Gosselet, \ast , \odot I, \dagger , Doyen de la Faculté des Sciences, *Directeur* ; Hallez, \odot I, professeur à la Faculté des Sciences, *Président* ; Ch. Barrois, \ast , \odot I, C \dagger , Professeur à la Faculté des Sciences, *Vice-Président* ; Malaquin, préparateur à la Faculté des Sciences, *Secrétaire* ; R. Crespel, industriel, *Trésorier-archiviste* ; Quarré-Reybourbon, \odot I, *Bibliothécaire* ; Delecroix, Lecocq, Ladrière, \odot I, *Membres du conseil*.

Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.

Cette Société, fondée en 1802, a été reconnue d'utilité publique en 1862.

Membres honoraires.

MM. le Général Commandant le 1^{er} corps d'Armée ; le Préfet du

Département du Nord; le Maire de Lille; Chon, *, \odot I; Deligne; de Norguet; Van Hende, \odot I, Conservateur des Musées des médailles et d'ethnographie; Vandenbergh, \odot A, architecte; Viollette, *, \odot I, \otimes , Doyen honoraire de la Faculté des Sciences.

Membres de droit.

MM. le Recteur de l'Académie; l'Inspecteur d'Académie en résidence à Lille.

Membres titulaires :

BUREAU. — *Président*: M. Charles Barrois, O *, \odot I, C \times ; *Vice-Président*: M. Moy, *, \odot I; *Secrétaire-Général*: M. Théodore Barrois, \odot A, C \times , Professeur à la Faculté de médecine; *Secrétaire de correspondance*: M. Damien, \odot I, \otimes , Professeur à la Faculté des Sciences; *Trésorier*: M. Quarré-Reybourbon, \odot A; *Bibliothécaire-archiviste*: M. Rigaux, \odot A, Archiviste de la ville de Lille.

MM. Houzé de l'Aulnoit, Avocat, \odot A, \times ; Leuridan, \times , ancien Bibliothécaire-Archiviste de la ville de Roubaix; Gosselet, *, \odot I, \times , doyen de la Faculté des Sciences; Mgr Dehaisnes, \odot I, Archiviste honoraire du Département; Kolb, *, \odot I, \times , Ingénieur; Rigaux, \odot A, archiviste de la ville de Lille; Souillart, *, \odot I, Professeur à la Faculté des Sciences; Verly, *, Wannebroucq, *, \odot I, doyen honoraire de la Faculté de médecine; Charles Barrois, *, \odot I, C \times , Professeur à la Faculté des Sciences; Hallez, \odot I, Professeur à la Faculté des Sciences; Dareq, \odot A, Professeur à l'École des Beaux-Arts; Petit, \odot A, \times ; Folet, *, \odot I, Doyen honoraire de la Faculté de Médecine; Damien, \odot I, \otimes , professeur à la Faculté des Sciences; Herlin, *, \odot I, conservateur honoraire du musée de peinture; Mongy, *, \odot I, Directeur des travaux municipaux de la ville de Lille; Agache-Kuhlmann, *; Gustave Dubar, *; Finot, \odot I, \times , Archiviste du Département; Danel, O *, \odot I, \times ; Cazeneuve, \times , Avocat; Péroche, *, ancien directeur des contributions indirectes; Louis Dubar, *, \odot I, Professeur à la Faculté de Médecine; Th. Barrois, \odot A, C \times ; Quarré-Reybourbon, \odot I; Gruson, *, \odot I, O \times , Ingénieur en chef du Département; Moy, *, \odot I, Doyen de la Faculté des Lettres; J. Denneulin, \odot A, Artiste peintre; Demartres, \odot I, Doyen honoraire de la Faculté des Sciences; Drumel, *, \odot I, Sénateur, Doyen honoraire de la Faculté de Droit; Mourcou, Architecte; Henri Faure; Serive-de Negri, O \times ; Soubeiran, \odot I, Ingénieur des Mines; Leroy, \odot A, Professeur à l'École des Beaux-Arts; Lecocq, \odot A, Professeur au conservatoire de musique; Dorémieux, \odot A, ancien professeur au Lycée; Bateur, \odot I, architecte; Koszul, \odot I, directeur de l'École nationale de musique de Roubaix; Cordonnier, \times , architecte; Chapuy, ingénieur des mines; Léon Lefebvre, imprimeur;

De Winter, \odot A, professeur à l'École des Beaux-Arts; Bernard, secrétaire de la Société photographique de Lille; Carton, \odot A, \odot I, médecin-major de l'armée; Trannin, \odot I, Directeur de l'École de Commerce; Buisine, \odot I, \odot , professeur à la Faculté des Sciences.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de l'Arrondissement de Valenciennes.

Cette Société, organisée au commencement de 1831, a été installée le 3 mars de la même année; son règlement actuel a été approuvé par M. le Préfet, le 27 décembre 1851, conformément au décret qui la reconnaît comme établissement d'utilité publique.

Depuis, une addition au règlement a compris dans la section centrale les bureaux des Comices (*Valenciennes, Denain, St-Amand*) et des sections spéciales de la Société.

BUREAU. *Président*: M. Paul Foucart; *Président honoraire*: M. Edmond Pesier, \ast ; *Vice-Présidents*: MM. J.-B. Mariage \ast , et C. Coquelle \odot \odot ; *Secrétaire-Général*: M. Victor Henry; *Secrétaire adjoint*: M. Aug. Losset; *Trésorier*: M. Julien Lecat; *Conservateur des collections*: M. Jules Bernard, \odot A; *Bibliothécaire*: M. A. Richez, \odot A.

SECTION CENTRALE

Membres de droit.

MM. le Sous-Préfet de l'Arrondissement, le Maire de Valenciennes.

Membres honoraires résidents.

MM. E. Pesier, \ast , à Valenciennes; Henri Caffiaux, à Valenciennes; Lehoucq, \odot I, ancien aumônier du Lycée, à Valenciennes.

Membres titulaires élus.

MM. Paul Foucart, avocat à Valenciennes; J.-B. Mariage, \ast , Fabricant de sucre, Maire de Thiant; Julien Lecat, conservateur de la bibliothèque, à Valenciennes; Thellier de Poncheville, \ast , Avocat à Valenciennes; Losset, Directeur de l'Octroi, à Valenciennes; Jules Bernard \odot A, Architecte, à Valenciennes; Albert Dhaussy, Fabricant de sucre à Artres; Pierre Lajoie, Ingénieur à Valenciennes; Ernest Macarez, \ast , Maire d'Haulchin; Anatole Manouvriez, Docteur en médecine à Valenciennes; Alfred Brabant, \ast , Fabricant de sucre à Onnaing; Ed. Bultot, avocat à Valenciennes; Éd. Billiet, négociant à Valenciennes; Clément Coquelle, \odot \odot , cultivateur à Mastaing; H. Decamps, cultivateur à Sebourg; Louis Devémy, cultivateur à Maing; Aug. Doutriaux, \odot I, avocat, à Valenciennes; Haubourdin, fabricant de sucre à Vicux-Condé; Pierre Hayez, cultivateur à Curgies; Victor Henry, à Valen-

ciennes; Ch. Lebacqz, propriétaire à Valenciennes, Lefebvre-Hayez, cultivateur à Curgies; Alf. Richez, \odot A, architecte, à Valenciennes, M. Hénault, archiviste à Valenciennes; Fr. Tulou, homme de lettres, à Valenciennes; G. Bertèche, chimiste à Valenciennes; Crasquin, vétérinaire, à Sebourg.

BUREAUX DES SECTIONS.

Section des sciences et manufactures. — MM. J. Defline, propriétaire à Bruay, *Président*; Pierre Lajoie et J.-B. Mariage, \ast , *Vice-Présidents*; G. Bertèche, chimiste à Valenciennes, *Secrétaire*; G. Gros, publiciste, *Secrétaire-adjoint*.

Section d'Histoire et d'Art. — MM. Paul Foucart, Avocat à Valenciennes, *Président*; D^r Manouvriez et Emile Dutoquet, Architecte à Valenciennes, *Vice-Présidents*; Charles Marlière, à Valenciennes, *Secrétaire*; François Tulou, homme de lettres, à Valenciennes, *Secrétaire adjoint*.

Section de moralité. — MM. Julien Lecat, *conservateur de la Bibliothèque*, *Président*; Édouard Bultot, propriétaire à Valenciennes, *Vice-Président*; Losset, Directeur de l'Octroi à Valenciennes, *Secrétaire*; Alfred Corsolle, négociant à Valenciennes, *Secrétaire-adjoint*.

Société Dunkerquoise

Fondée en 1854 pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, reconnue d'utilité publique (décret du 13 février 1883).

BUREAU : *Président* : M. Frédéric Duriau, \ast , \odot A; *Vice-Présidents* : MM. Vallerey, \odot A, et Isambert, \ast ; *Secrétaire-Général* : M. Groperrin; *Secrétaire-Adjoint* : M. Marguerit; *Trésorier* : M. Daigremont, \odot A; *Archiviste* : M. J. Quiquet, \odot I.

Membres honoraires : MM. Trystram, sénateur, *Président honoraire* de la Chambre de commerce; M. Maillot, \odot I, sous-préfet de l'arrondissement de Dunkerque.

Membres titulaires résidents : MM. Terquem, \ast , \odot I, professeur d'hydrographie en retraite; Mine, \odot A, négociant, consul de la République argentine; Vaneste, \odot A, pharmacien; Daigremont, \odot A, conducteur principal des ponts et chaussées en retraite; Burnouf, \odot I, principal du Collège communal; Fr. Duriau, \ast , \odot A, docteur en médecine, médecin en chef de l'Hôpital civil; Vezien, \odot \ast , \odot A, médecin principal en retraite; Van Moë, architecte départemental; Debaecker, \ast , conducteur principal des ponts et chaussées; Lecocq, architecte de la ville; Albert Dutoit, négociant; Vallerey, \odot A, professeur d'hydrographie; Paul Dubois, ingénieur des ponts et chaussées; Georges Vancauwenberghe, fila-teur, maire de St-Pol; Gourliau, agent-comptable de la marine en retraite; Reumaux, docteur en médecine; A. Detraux, négociant,

consul de Russie; Clère, industriel; Shelley, Artiste peintre; François Trystram, industriel; Morel-Spiers, courtier maritime; Quiquet, pharmacien en chef de l'Hôpital militaire; Isidore Montenuis, avoué, suppléant de Juge de paix; Jules Quiquet, \odot I, inspecteur honoraire de l'enseignement primaire; Gustave Duriau, docteur en médecine; Adolphe Neerman, chef de la musique municipale; Broutta, entrepositaire des tabacs; Coolen, \odot F, vétérinaire; Planet, \ast , directeur des douanes; Roche, \odot A, préposé en chef de l'octroi; Fournier, commissaire priseur; Ch. Collet, ingénieur des arts et manufactures; Ruysen, chirurgien en chef de l'Hôpital civil; Jean Morel, architecte; Breynaert, docteur en médecine; Charles Duriau, courtier maritime; Eugène Deman, receveur particulier des finances; Groperrin, contrôleur principal des Contributions directes; Degravier, agent voyer principal en retraite; Desmons, \ast , \dagger , médecin-major au 110^{me} de ligne; Isambert, \ast , médecin en chef de l'Hôpital militaire; Lecomte, entrepreneur; Malo-Lefebvre, \ast , lieutenant de vaisseau; L'Hôte, \odot I, inspecteur de l'enseignement primaire; Minet-Tresca, imprimeur; Plaisant, propriétaire; Jean Trystram, industriel; Herpreck, négociant; James, agent de la Compagnie asturienne des mines; Jannin, négociant; Susane, \ast , receveur particulier des finances; Marguerit, contrôleur des Contributions directes; Charles Vancauwenberghe, industriel; de Taillandier, juge d'instruction; Allemès, aide-commissaire de la marine du cadre de réserve; Parisis, courtier maritime; Henry Lefebvre, propriétaire; Riff, juge au Tribunal civil; Denis Alibert, courtier maritime; Charles Lefebvre, pharmacien de 1^{re} classe; Gustave d'Arras, propriétaire, conseiller municipal; Corbeaux, ingénieur des ponts et chaussées; Mascart, \ast , ingénieur des ponts et chaussées; W. O. Sigerson, proconsul de S. M. Britannique; Albert Manié, imprimeur.

Membre titulaire non résident : M. Alibert, ancien courtier maritime, à Rosendaël.

Associé libre : M. Ziegler, Constructeur.

Société Centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du Département du Nord, établie à Douai.

La Société d'agriculture a été formée le 27 avril 1799; le 22 mars 1805, elle s'est réunie à celle des amateurs des sciences et des arts, établie le 12 février 1800; elle a été maintenue dans ses droits et prérogatives par arrêté du 1^{er} octobre 1819 et reconnue par le Gouvernement le 11 juillet 1829; les séances ordinaires de la Société se tiennent les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois; son bureau est renouvelé tous les ans, dans la seconde séance de décembre.

Bureau de la Société.

MM. R. Maillart, *Président*; Quinion-Hubert, 1^{er} *Vice-Président*;

B^{on} Boissonnet, 2^e *Vice-Président*; de Warenguien, *Secrétaire général*; Le Glay, 1^{er} *Secrétaire-adjoint*; De Prat, 2^e *Secrétaire-adjoint*; L. Dupont, *Trésorier*; Gosselin, *Archiviste-bibliothécaire*.

Membres honoraires de droit.

Mgr. l'Archevêque de Cambrai; MM. le premier Président de la Cour d'appel; le Procureur général; le Préfet du département du Nord; le Sous-Préfet de l'arrondissement de Douai; le Maire de la ville de Douai; le Général commandant l'artillerie; le Président du Tribunal de 1^{re} instance; le Procureur de la République; le Recteur de l'Académie de Lille; les Doyens des Facultés.

Membre honoraire nommé par la Société.

M. Deschodt, O *, *Président honoraire à la Cour.*

Membres résidents.

MM. J. Tarlier, propriétaire; Frey, pharmacien; Favier, propriétaire; Vuillemin, *, directeur des mines d'Aniche; Grimbert, propriétaire; Gosselin, A, ingénieur civil; Alfred Dupont, avocat; Maillard, avocat; Dauphin, juge suppléant; Morel, ancien député; Poncelet, propriétaire; Fauchaux, docteur en médecine; Ed. Fiévet, propriétaire à Sin-le-Noble; D. Dubois, économiste des Hospices; Calot, propriétaire; Dechristé, imprimeur; G. Maugin, A, propriétaire; Quinion-Hubert, avocat; Béharelle, propriétaire, à Lewarde; Dovillers, agriculteur à Montigny; Vitrant, avocat; Hazard, †, ancien conseiller; le colonel de Baillicourt, C *; de La Gorce, avocat; le baron E. Boissonnet, avocat; A. André, brasseur; le baron de Warenguien, avocat; le docteur Dransart, à Somain; Boutet, avocat; Rivère, A, bibliothécaire de la ville; Sockeel, A, docteur en médecine; Duhot, compositeur de musique; Devimeux, avocat; Ed. Dransart, notaire à Arleux; L. Dupont fils, banquier; V. Tréca, ancien avoué à la Cour d'appel; V. Théry, juge suppléant; de Prat, avocat; Le Glay, avocat; le D^e Blanc; le comte Alb. de Guerne; J. Maurice, licencié ès sciences; Toussaint, avocat; F^d Cambier, propriétaire; le vicomte André de Guerne; A. Pèpe, I, architecte de la ville; Saint-Quentin, licencié ès sciences; Manset, chimiste; Boblin, professeur; Edouard Delpit, homme de lettres; Bontemps, aumônier des Dames de la Ste-Union; Alfred Berthaut, professeur de législation à l'école nationale des industries agricoles; Paul Deschodt, avocat.

Société d'Emulation de Cambrai.

Cette Société, formée le 16 octobre 1804, et autorisée par décision de M. le Ministre de l'Intérieur, a pour but la culture des lettres, des sciences et des arts, et plus particulièrement l'étude de l'histoire locale.

BUREAU: MM. A. Ronnelle, A, *Président*; Berger, *Vice-*

Président; E. Gautier, †, *Secrétaire-général*; Lozé, ⓐ A, *Secrétaire-adjoint*; Richard, *Bibliothécaire-archiviste*; Renaut, *Trésorier*.

Membres honoraires.

Mgr l'Archevêque de Cambrai, MM. le Préfet, le Général de brigade; le Sous-Préfet de Cambrai; le Recteur de l'Académie; le Maire de Cambrai; A. Deloffre.

Membres résidents.

MM. Berger, ⓐ A, artiste peintre; Boisteaux, pharmacien-chimiste; Carbonel, agent voyer principal; H. Coulon, docteur en médecine; Charles Cuvellier, publiciste; E. Debu, docteur en médecine; Paul Delannoy, bibliophile; D. Dutemple, ⓐ I, avocat; Edouard Gautier, †, archiviste paléographe; l'abbé J. Godon, professeur de sciences naturelles; E. Jacquart, négociant; Ch. Lamy, chansonnier; Lallemand, architecte; Lantiez, avocat; E. Lozé, ⓐ A, directeur de l'école primaire municipale; J. Mascrot, ⓐ A, ancien professeur à l'école municipale de musique; Ch. Petit, ingénieur civil; Fernand Proyart, avocat; J. Renaut, libraire; A. Richard, géomètre expert; Richard fils, géomètre expert; Ronnelle, ⓐ A, architecte, conseiller général; E. Simonot, pharmacien-chimiste; Ch. de Vendegies, propriétaire.

Membres titulaires non résidents.

MM. Edouard Déjardin, agriculteur à Carnières (Nord); E. Desmoutier, agriculteur à Crèvecœur (Nord); A. Deveau-Carliet, †, membre du Conseil supérieur de la Société nationale d'encouragement au bien, propriétaire au Cateau.

Membres correspondants.

MM. Bercet, secrétaire de la mairie d'Avor; Flippe, curé de Rumeaucourt; de Cardevacque, homme de lettres, à Arras; de Longchamps, homme de lettres, à Paris; D' Faidherbe, à Roubaix.

Société d'Émulation de Roubaix.

La Société d'Émulation de Roubaix, fondée le 12 novembre 1868, a pour but de seconder en cette ville le mouvement intellectuel, par l'étude et la propagation des Sciences; des Lettres, des Arts et de l'Industrie. Elle a été autorisée par acte préfectoral du 24 mars 1869. Elle publie chaque année un volume de *Mémoires*.

BUREAU. *Président*: M. l'abbé Vassart; *Vice-Président*: M. A. Courquin; *Secrétaire*: M. l'abbé Th. Leuridan; *Trésorier*: M. A. Faidherbe; *Bibliothécaire-Archiviste*: M. J.-B. Ghesquier.

Membres titulaires: MM. Th. Leuridan, ancien archiviste de Roubaix; A. Faidherbe, ancien instituteur; abbé Vassart, professeur de teinture; A. Faidherbe, instituteur communal; Scrépel-

Chrétien, industriel; Ernoult-Delattre, industriel; Henri Bossut, ancien président du Tribunal de commerce; Vernier-Blanquart, ancien président du Tribunal de commerce; Ed. Ferrier, ancien président du Tribunal de commerce; A. Musin, ancien directeur de la Condition publique; A. Reboux, publiciste; J.-B. Ghesquier, professeur de sciences; abbé Th. Leuridan, bibliothécaire; P. Destombes, propriétaire; Prouvost-Bénat, industriel; A. Courquin, directeur de l'école industrielle de Tourcoing; L. Petit, avocat; D^r A. Faidherbe; G. Thoyer, directeur de la succursale de la Banque de France; P. Dhellemmes, avocat; E. Duthoit, docteur en droit; H. Eeckmana, directeur d'assurances; E. Wantelet, ingénieur; D^r Ballenghien; J. Bataille, professeur de philosophie; F. Dubar, industriel; E. Masurel, industriel; Maron, publiciste.

Société Industrielle du Nord de la France,

(fondée en 1873).

Déclarée d'utilité publique par décret du 12 août 1874.

La Société Industrielle a pour but d'encourager et de faire progresser l'industrie et le commerce.

Elle se propose de créer un lien puissant et utile entre les industriels et les commerçants de la région: par la réunion sur un point central d'éléments d'instruction, par la communication des découvertes et des faits remarquables, ainsi que des observations que ceux-ci auront fait naître, et par tous les moyens que pourra suggérer le zèle des membres de l'Association.

Elle a institué dans ce but des conférences, des concours, des prix et récompenses, et elle publie ses travaux.

Elle s'occupe aussi de tout ce qui peut aider à propager et à consolider, dans la classe ouvrière, l'amour du travail, de l'économie et de l'instruction.

BUREAU. *Président*: M. Edouard Agache, ✱; — *Vice-Présidents*: MM. Emile Bigo, ✱, ☉I, ✱; Kolb, ✱, ☉A, ✱; Ed. Faucheur, ✱; Ange Desramps, ✱. — *Secrétaire-général*: M. J. Hochstetter; — *Secrétaire du Conseil*: M. Emile Le Blan; — *Trésorier*: M. Maurice Barrois; — *Bibliothécaire*: M. Robin, ✱. — *Membres délégués*: de Roubaix, M. Emile Roussel; de Tourcoing, M. Edmond Masurel, ✱; d'Armentières, M. Miellez. — *Secrétaire-adjoint*: M. L. Letombe, Ingénieur des Arts et Manufactures,

COMPOSITION DES COMITÉS :

Les travaux de la Société se répartissent entre quatre comités : Génie civil. — *Président*: M. Dubreuil; *Vice-Président*: M. Mollet-Fontaine; *Secrétaire*: M. Arquembourg.

Chimie. — *Président*: M. Kestner; *Vice-Président*: M. Buisine, ☉I, ✱; *Secrétaire*: M. Picquet.

Filature et tissage. — *Président* : M. Delesalle ; *Vice-Président* : M. Berthomier ; *Secrétaire* : M. G. Ovigneur.

Commerce. — *Président* : M. Rogez ; *Vice-Président* : M. Cazeneuve ; *Secrétaire* : M. Max. Descamps.

Appareilleur : M. Besin.

Le siège de la Société est à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 116.

Société industrielle et commerciale d'Avesnes, Fourmies, Maubeuge.

Président : M. Armand Sépulchre, ingénieur à Aulnoye ; *Vice-Présidents* : M. Bertaux, industriel à Maubeuge ; M. Mulat, *, conseiller général à Fourmies ; *Secrétaire-général* : M. Michel, professeur au Collège d'Avesnes ; *Trésorier* : M. Caplain, ⓐ A, notaire à Avesnes ; *Membres du Comité* : MM. Edouard Dubois, ⓐ A, directeur de l'*Observateur*, à Avesnes ; Hattu, procureur de la République à Avesnes ; Sculfort, *, ⓐ A, industriel et conseiller général à Maubeuge ; Walrand, *, maire de Maubeuge ; Lemaire, professeur au Collège de Maubeuge ; Ballot, ⓐ I, directeur de l'école pratique d'industrie, à Fourmies ; Evrard-Eliez, *, notaire, député, à Berlaimont ; Gille, filateur à Sains ; Herlem, ⓐ A, instituteur à Hautmont ; Jennepin, ⓐ I, ⓐ, à Cousolre ; Gorisse, maire du Quesnoy ; Garcia, secrétaire de la Sous-Préfecture à Avesnes ; Caron, instituteur à Avesnes ; Derkenne, ⓐ, conseiller d'arrondissement, à Feignies.

Société de statistique et d'économie politique de Lille.

La Société ne se rattache à aucune école économique. Elle se propose d'examiner toutes les questions d'économie industrielle et sociale, particulièrement celles qui intéressent la région du Nord. Elle se réunit mensuellement.

Président : M. Edmond Faucheur, *. — *Vice-présidents* : MM. Delesalle et Garçon, ⓐ I. — *Secrétaire* : M. Edouard Werquin. — *Secrétaire-adjoint* : M. Vandame. — *Trésorier* : M. E. Sée. — *Archiviste* : M. Godin.

Commission Météorologique du Nord.

Le service météorologique a été organisé par décrets des 13 février 1873 et 14 mai 1878. Une circulaire ministérielle du 30 novembre 1874 contient des instructions relatives à l'exécution du décret du 13 février 1873.

La Commission Météorologique du Département du Nord se réunit à la Faculté des sciences.

Président d'Honneur : M. le Préfet du Nord.

Vice-Président d'Honneur : M. Gruson, *, ⓐ I, O †, Ingénieur en chef.

BUREAU. — *Président*: MM. Damien, \odot I, ☯ , Professeur à la Faculté des Sciences; *Vice-Président*: Le Goff, \ast , \odot I, Proviseur du Lycée Faidherbe, à Lille; *Secrétaire-Archiviste*: N...; *Secrétaire-Adjoint*: Schmeltz, \odot I, ancien Professeur au Lycée de Lille.

Membres Titulaires: MM. Joly, \ast , Ingénieur en Chef à Dunkerque; Stoclet, \odot A, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Lille; Desmarets, \odot A, Directeur de l'Observatoire météorologique, à Douai; Gosselet, \ast , \odot I, ✠ , Doyen de la Faculté des Sciences, à Lille; Colardeau, \odot A, Boissart, \odot I, Professeurs au Lycée de Lille; Mongy, \ast , \odot I, Directeur des Travaux municipaux de la Ville de Lille; L. Damien, \odot A, ☯ , Industriel à Valenciennes; E. Morelle, \odot A, Professeur à la Faculté de Médecine de Lille; Buisine, \odot I, ☯ , Professeur à la Faculté des Sciences de Lille; Brunhes, Professeur à la Faculté des Sciences de Lille; Matignon, Professeur à la Faculté des Sciences de Lille; Tilmant, \odot I, Directeur de l'École supérieure à Lille; Comon, Professeur départemental d'Agriculture, Thibaut, \odot A, ☯ Inspecteur départemental de la salubrité publique; Paillot, \odot A, Chef des travaux pratiques à la Faculté des Sciences; Godfrin, \odot A, Professeur au Lycée; Machelart, Pharmacien à Lille; Péroche, \ast , Directeur honoraire des contributions indirectes; Trannin, \odot I, Docteur ès sciences, Directeur de l'École supérieure de Commerce, à Lille.

Union géographique du Nord de la France.

L'Union géographique du Nord de la France est une Société de géographie régionale comprenant des Sociétés locales autonomes rattachées entre elles par un lien fédératif. Elle travaille par tous les moyens qui sont en son pouvoir au développement et à la vulgarisation des connaissances géographiques. Elle étudie spécialement les questions qui intéressent l'industrie, le commerce et l'agriculture de la région du Nord. Son siège social est à Douai. Chaque groupe de cent adhérents, au moins, peut se constituer en société locale. Des sociétés locales ont été constituées, dans le département du Nord, à AVESNES, CAMBRAI, DOUAI et DUNKERQUE.

Le bureau central siégeant à Douai se compose de MM. H. Cons, \odot I, professeur à la Faculté des lettres de Lille, *Président de l'Union*; Renaux, \odot I, professeur au Lycée de Douai, *Secrétaire-général*; Saintot, *Trésorier*; N..., *Secrétaire-Adjoint*; H. Frixon, *Archiviste*.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE CAMBRAI.

Vice-Présidents: MM. Aug. Bernard, \ast , conseiller général; Ronnelle, \odot A, architecte, conseiller général; *Secrétaire-général*: M. Georges Cornaille, négociant; *Trésorier*: M. Ch. Petit, négociant; *Secrétaire*: M. Lozé, \odot A, instituteur primaire; *Bibliothécaire*: N...

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DOUAI.

Président honoraire : M. Mille, ☉ I, ☼, géographe. — *Président* : M. Tellier, conseiller à la Cour d'appel. *Vice-Présidents* : MM. Evrard, industriel, N.... *Secrétaire-Général* : M. Hentgen, professeur au Lycée. *Secrétaires* : MM. Bottin, juge au Tribunal; Boutrois, ☉ I, inspecteur primaire; Lenglet, professeur au Lycée. *Trésorier* : M. Courtecuisse, banquier. *Trésorier-adjoint* : M. Lirondelle, ☉ A, professeur au Lycée. *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Lenglet, professeur au Lycée. *Membres de la Commission administrative* : MM. Quinon-Hubert, avocat; Barbet, ✱, ingénieur des ponts et chaussées; G. Maugin, ☉ A, propriétaire; Frixon, professeur à l'École normale; Renaux, ☉ I, professeur au Lycée.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DUNKERQUE.

Présidents d'honneur : MM. Trystram, sénateur; Foncin, ✱, ☉ I, inspecteur général de l'instruction publique, et Terquem, ✱, ☉ I. — *Président* : M. Berteloot, ✱, lieutenant de vaisseau; *Vice-Présidents* : MM. Thomas Deman, ☉ A, avocat; Verbeckmoes, directeur de la C^{ie} générale des bateaux à vapeur. *Secrétaire général* : M. Kremp, professeur d'histoire au Collège, *Trésorier* : M. Albert Dutoit, chimiste; *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Emile Debacker, conducteur des ponts et chaussées. *Secrétaires* : MM. G. Verley et Vellayes, étudiants.

Commission administrative : MM. Burnouf, ☉ I, principal du Collège communal; de Backer, courtier maritime; Denoyelle, négociant; Michel, greffier du Tribunal de commerce; A. Mine, négociant; A. Petyt, ✱, conseiller général, ancien président de la Chambre de commerce; M. Dumont, maire de Dunkerque.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
D'AVESNES-FOURMIES-MAUBEUGE.

Président : M. Armand Sépulchre, ✱, ingénieur, à Aulnoye. *Vice-Présidents* : MM. Mulat, ✱, conseiller général, à Fourmies; N., à Maubeuge. *Secrétaires généraux* : MM. Marissiaux, professeur au Collège, à Avesnes; Lemaire, professeur au Collège, à Maubeuge; Ballot, ☉ I, directeur de l'École primaire supérieure, à Fourmies. *Trésorier* : M. Caplain, ☉ A, notaire, à Avesnes. *Membres du Comité* : MM. Edouard Dubois, ☉ A, conseiller général à Avesnes; Hattu, procureur de la République, à Avesnes; Sculfort, ✱, ☉ A, industriel, conseiller général, à Maubeuge; Sandrart, ✱, industriel, conseiller général, à Sains-du-Nord; Walrand, ✱, maire de Maubeuge; Evrard Eliez, ✱, député, à Berlaimont; Gille, filateur, à Sains; Belin, à Trélon; Herlem, ☉ A, instituteur, à Hautmont; Jennepin, ☉ I, ☼, instituteur, à Cousolre; Garcia, secrétaire de la sous-préfecture, à Avesnes; Caron, instituteur, à Avesnes; Derquenne, ☼, à Feignies.

Société de Géographie de Lille.

(Fondée en 1880).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ. — *Président* : M. Paul Crepy-Danel, *, A, C †, négociant, vice-consul de Portugal, administrateur de la Banque de France. *Vice-Présidents* : MM. Henry Bossut, ancien président du tribunal de commerce de Roubaix; François Masurel, A, ancien président du tribunal de commerce de Tourcoing; Van Hende, I, vice-président de la Commission historique du département et de la Commission des musées, Verly, *, homme de lettres, à Lille. *Secrétaire-Général* : M. A. Merchier, I, professeur agrégé d'histoire au Lycée. *Secrétaire général adjoint, Archiviste* : M. Quarré-Reybourbon, I, membre de la Commission historique du Nord, de la Société des sciences et des arts. *Secrétaire* : M. H. Crépin, inspecteur des postes et télégraphes. *Trésorier* : M. Auguste Fromont, A, homme de lettres. *Trésorier adjoint* : M. Duflos-de Mallotie, homme de lettres. *Bibliothécaire* : M. Georges Houbron, licencié en droit, membre de la Commission de la bibliothèque de la ville.

COMITÉ D'ÉTUDES. — MM. Henri Beaufort, négociant; Auguste Bonte, industriel; E. Cantineau; Chanoine, C *, général commandant la 1^o division d'infanterie; Auguste Crépy, †, négociant; Damien, I, †, professeur à la Faculté des sciences de Lille; Mgr Dehaisnes, I, archiviste départemental honoraire, président de la Commission historique du Nord; Victor Delahodde, négociant; Delessert-de Mollins, homme de lettres, à Croix; Ernest Delmasure, manufacturier à Tourcoing; Ange Descamps, †, vice-président de la Société industrielle; Paul Destombes, architecte à Roubaix; Emile Destombes, courtier-juré à Tourcoing; Alex. Eeckman, A, ancien secrétaire-général, administrateur des Musées, membre de la Commission historique, correspondant des Sociétés de géographie de l'Est et de la Suisse orientale; Fernauw-Defrance, négociant; Oscar Godin, †, industriel, membre correspondant des Sociétés de géographie de Lisbonne, de Madrid et de la Suisse orientale; Gosselet, *, I, †, doyen de la Faculté des sciences, correspondant de l'Institut; Haumant, A, professeur de littérature et de langue russes à la Faculté des lettres; Alphonse Herland, GO †, propriétaire; Ch. Junker, A, filateur de soie à Roubaix; Oscar Leburque, A, négociant en tissus, à Roubaix; Moy, *, I, doyen de la Faculté des lettres; Nicolle-Verstraete, *, ancien lieutenant de vaisseau, manufacturier; Penel, O *, I, C †, colonel breveté, directeur du génie; Joseph Petit-Leduc, publiciste, à Tourcoing; Jules Scrive-de Négri, C †, manufacturier, membre de la Chambre de commerce de Lille; Raymond Théry, ancien Notaire à Tourcoing; Tilmant, I, directeur de l'École primaire supérieure de Lille; Warin, membre de la Commission administrative des Hospices.

AGENT DE LA SOCIÉTÉ : M. J. Jusniaux, Dessinateur-Micrographe.

MEMBRES D'HONNEUR. — MM. Bayet, *, O I, ⚡, Recteur de l'Académie de Lille ; le Docteur Bayol, O *, O A, C †, Gouverneur honoraire des colonies ; le Capitaine Louis Binger, O *, O A, Gouverneur de la Côte d'Ivoire, à Grand-Bassam (Côte-d'Ivoire) ; De Brazza (P. Savorgnan), O *, †, Commissaire général du Congo français ; Dupuis, G C †, Explorateur du Tonkin ; Debidour, *, O I, Inspecteur général de l'Enseignement secondaire, Président honoraire de la société de Géographie de l'Est ; P. Foncin, *, O I, Inspecteur général de l'Instruction publique, Fondateur et ancien Président de l'Union Géographique du Nord ; E. Guillot, O I, Professeur agrégé d'histoire et de géographie au lycée Charlemagne, ancien Secrétaire-général de la Société, Secrétaire de la Société de Géographie commerciale de Paris ; le Docteur Harmand, *, †, Ministre plénipotentiaire au Japon ; Louis Léger, *, O I, †, Professeur au Collège de France et à l'École supérieure de Guerre ; Levasseur, O *, O I, C †, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers ; Monteil, O *, O A, Lieutenant-Colonel d'infanterie de marine, Explorateur ; Georges Perrot, O *, O I, Membre de l'Institut, Directeur de l'École normale supérieure ; Suérus, O I, Censeur des études au lycée Lakanal, ancien Secrétaire général de la Société ; Ernest Trivier, *, Explorateur de l'Afrique centrale ; Wiener, O *, Consul général de France à La Paz (Bolivie).

MEMBRES CORRESPONDANTS. — Amrein - Bühler, Professeur, Président de la Société de Géographie de Saint-Gall (Suisse) ; Barbier, O I, Secrétaire-Général de la Société de Géographie de l'Est ; H. Bécourt, ⚡, Inspecteur des Forêts, au Quesnoy ; Bonvalet, à Farim, par Cachéo (Guinée portugaise) ; Bonvarlet, C †, Président du Comité flamand de France, à Dunkerque ; le docteur Louis Carton, O A, †, Médecin major du 19^e chasseurs à cheval ; Emile Castel, O *, O I, C †, Secrétaire de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, Paris ; Gastonnet des Fosses, †, Président de section de la Société de Géographie commerciale de Paris ; le Docteur Catal, *, ancien officier de marine, explorateur ; le Colonel Francisco Coello C †, Président de la Société de Géographie de Madrid ; Luciano Cordeiro, C *, †, Secrétaire perpétuel de la Société de Géographie de Lisbonne ; G. De Beugny d'Hagerue, Homme de Lettres, à Aire-sur-la-Lys (P.-de-C.) ; Delamare, O *, O I, C †, Colonel, Commandant le 7^e régiment d'Infanterie à Cahors ; De Mañy, Ancien Ministre de la Marine, Député de la Réunion ; le R. P. René Le Menant Des Chesnais, Procureur des Missions Coptes d'Égypte ; le commandant Dubail, *, O I, Chef d'État-major de la Division des

Vosges, à Remiremont; *Du Fief*, ✚, Secrétaire-général de la Société royale de Géographie de Bruxelles; *Faure*, ⓐ A, Directeur de « l'Afrique explorée et civilisée », à Champel [près Genève]; *Ch. Gauthiot*, ✚, ⓐ A, ✚, Secrétaire Général de la Société de Géographie Commerciale de Paris, Membre du Conseil supérieur des Colonies; *Adrien Leblond*, Professeur à l'École supérieure de commerce de Montréal (Canada); *Hourdelet*, ✚, Vice-président de la Société de Géographie Commerciale de Paris; *Marcel Monnier*, explorateur; *Oukawa*, ✚, Conseiller du Ministère de l'Intérieur du Japon, à Tokio; *Paillard-Lelong*, Manufacturier, ancien Secrétaire de la Section de Tourcoing, à Buenos-Ayres; *Pfister*, ⓐ I, Professeur à la Faculté des Lettres de Nancy, Président de la Société de Géographie de l'Est; *Alfred Renouard*, Ancien Secrétaire Général de la Société, à Paris; *Gaston Routier*, Publiciste, à Paris; *Salone*, Professeur agrégé d'Histoire et de Géographie au Lycée Cordorcet, à Paris; *Torres Campos*, Professeur, Secrétaire général de la Société de Géographie de Madrid.

La Société organise des concours et des excursions. Elle publie ses travaux en un Bulletin mensuel de 64 pages au moins, avec cartes, plans, photographies, etc. Des conférences nombreuses, avec projections lumineuses, sont faites pendant la saison d'hiver par les principaux conférenciers et les explorateurs.

Société de Géographie de Valenciennes.

BUREAU. — *Président*: MM. Doutriaux, ⓐ I, Avocat; *Vice-Présidents*: Jules Sirot, ⓐ A, ancien Député, Conseiller général; *Wagret*, ✚, Conseiller d'Arrondissement; *Secrétaire général*: Paul Foucart, Avocat; *Secrétaires*: Damien, ⓐ A, Directeur de l'École primaire supérieure; Pierre Giard, libraire; *Trésorier*: Binet, Expert comptable.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — MM. Sautteau, ⓐ I, Avocat, Maire de Valenciennes; Delsarte, Directeur d'École publique; Lemoine, Greffier au Tribunal de simple police; Fénelon Saint-Quentin, ⓐ A, Avocat à Valenciennes; Édouard Mariage, ✚, négociant; Jules Bernard, architecte; Varlet, notaire à Bouchain; Eugène Cellier, Avocat; Dombre, Ingénieur-Directeur des mines de Douchy; Boutry, avoué; Pouthas, ⓐ I, Proviseur du Lycée.

Société des Amis des Arts de Douai.

Cette Société, qui comprend en moyenne 400 membres, a été fondée en 1821. Son but est d'exciter l'émulation, d'encourager les talents et de répandre plus généralement le goût des arts.

Elle organise chaque année, à Douai, une exposition de peinture pendant la fête communale de juillet.

Membres d'honneur. — MM. Jules Breton, C✚, membre de l'Institut,

et Ferdinand Dutert, inspecteur général de l'enseignement du dessin.

Président : MM. Adrien Demont, * ; *Vice-Président* : Pierre Billet ; *Secrétaire* : Quinion-Hubert ; *Trésorier* : Edouard Crépin, O I ; *Conservateur* : Jules Lavoix. — *Administrateurs* : MM. Favier, Paul Paix, Henri Duhem, Georges Vibert, Jules Maurice, Edmond Delaby, F. Stiévenard et L. Dupont fils.

Membres correspondants de la Société : A Cambrai : M. Proyart ; — à Orchies : M. Coez ; — au Cateau : M. Ponsin ; — à Lille : M. Van Rossom ; — à Valenciennes : M. Namur.

Société artistique de Roubaix-Tourcoing.

La Société artistique de Roubaix-Tourcoing, fondée en 1884 pour une période de six ans, a été reconstituée en septembre 1890 pour une nouvelle période de même durée. — Fidèle au but qu'elle a toujours poursuivi, elle s'efforce de répandre, dans les deux centres industriels de Roubaix et de Tourcoing, et au moyen d'Expositions de Beaux-Arts, d'Arts décoratifs et rétrospectifs, le goût du beau et la connaissance de l'harmonie et de l'assemblage des couleurs. Elle a pu, au moyen de ses propres ressources et de celles que lui procurent l'État et le Conseil général du Nord, depuis cinq ans, offrir des bourses de voyage et des bourses de famille aux élèves des écoles des deux villes de Roubaix et Tourcoing, en plus de prix et médailles aux élèves les plus méritants dans les sections d'art proprement dit et d'art industriel ou décoratif.

Commission administrative : *Président d'Honneur* : MM. Charles Jonglez ; *Président* : Poutignac-Devillars ; *Vice-Présidents* : Emile Lecomte-Scrépel et Alph. Wattel ; *Secrétaire* : Prouvost-Bénat ; *Secrétaire-adjoint* : Em. Bonzin, Professeur de dessin ; *Trésoriers* : Duchesne et Grau-Duchange.


Commissaires : MM. Ernest Réquillart ; Dupire-Rozan, O A, architecte ; Ernest Masson, artiste peintre ; F^d Bulteau, Rasson-Duchange, J.-B. Maillard, architecte ; Ed. Masurel-Baratte, Georges Duveillier, Amédée Moulle, Rémy Cogghe, artiste peintre ; H. Jacquet, professeur.

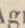
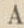
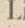
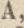
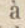

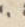

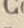
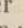
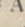
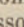
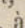
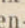
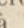
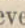
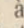
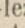
Société régionale des Architectes du Nord de la France, comprenant les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Cette Société, dont le siège est à Lille, a été constituée par arrêté préfectoral du 3 novembre 1868.

Son but est ainsi défini par ses statuts :

- « La profession d'architecte, honorablement exercée, a toujours été entourée d'une juste considération ; différentes causes tendent aujourd'hui à l'amoinrir.
- « La mission que la Société s'impose est de chercher, avec sollicitude et persévérance, à augmenter la dignité de la profession et à donner des garanties à la confiance du public. »

BUREAU POUR 1895. — *Président* : MM. Batteur, , *Vice-Président* : Destombes; *Secrétaire-Général* : Mourcou; *Secrétaire-adjoint* : Cockenpot; *Archiviste* : H. Contamine; *Trésorier* : Croïn.

Membres : MM. Antony Agnès, , à Arras; Henri Antoine, , à Amiens; Georges Antoine, à Amiens; Joseph Antoine, à Amiens; Georges Baës, à Montdidier; Carlos Batteur, , à Lille; Jules Batigny,  , à Lille; Louis Barbotin, à Roubaix; Jules Bernard, , à Valenciennes; Anatole Bienaimé, à Amiens; Charles Billoré, à Amiens; Henri Boudin, à Lille; Albert Bouvy, à Roubaix; Henri Cannissié, à Lille; François Charbonnier, à Amiens; Omer Cockenpot, à Lille; Théophile Coliez, à Roubaix; Henri Contamine, à Lille; Albert Contamine, à Lille; Jean-Baptiste Cordonnier, à Haubourdin; Louis Cordonnier, , , à Lille; Eugène Couturaud, , à Arras; Louis Croïn, à Tourcoing; Omer Darcourt, , à Péronne; Charles Decaux, à Auchy-lez-Hesdin; Ernest Decroix, à Calais; Tiburce Degez, , à Béthune; Paul Deleforterie, à Amiens; Charles Deperne, à Lille; Paul Destombes, à Roubaix; Edmond Douillet, à Amiens; Alphonse Dubuisson, , à Lille; Emile Duforest, à Douai; Dupire-Deschamps, à Roubaix; Dupire-Rozan, , à Roubaix; Emile Dusart, à Valenciennes; Louis Dutouquet, , à Valenciennes; Ernest Echalié, à Amiens; Louis Gilquin, à Lille; Jules Lecocq, à Dunkerque; Edmond Lemaire, à Valenciennes; Louis Leroux, , à Tourcoing; Achille Liagre, à Lille; J.-B. Maillard, à Tourcoing; Louis Meurillon, à Lille; Jean Morel, à Dunkerque; Auguste Mourcou, à Lille; Louis Neveux, , à Douai; Alfred Newnham, à Lille; Charles Noblée, à Tourcoing; Clovis Normand, à Hesdin; Emile Pilette, à Armentières; Emile Ricquier, , à Amiens; Alfred Ronfort, à Auchy-lez-Hesdin; Ernest Thibcau, à Roubaix; Emile Vandenbergh, , à Lille; Adolphe Van Moë, à Dunkerque; Paul Vilain, à Lille.

La Société tient ses séances à Lille, le deuxième samedi de chaque mois (juillet et août exceptés) à deux heures et demie de l'après-midi, rue Nationale, 87.

Société photographique de Lille.


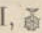
SIÈGE SOCIAL : Hôtel de la Société industrielle,
116, rue de l'Hôpital-Militaire.

Le but de la Société est d'établir des relations entre Amateurs, de fournir aux membres qui la composent tous les renseignements dont ils ont besoin, de pousser, en un mot, au développement le plus large de la photographie dans toutes ses applications scientifiques, artistiques et industrielles.

Pour arriver à ce résultat la Société se réserve : 1° d'avoir des réunions bi-mensuelles; 2° de publier un bulletin; 3° de mettre entre les mains de ses Membres les principales publications françaises et étrangères; 4° d'organiser des excursions; 5° de se mettre en rapports amicaux avec les

autres Sociétés ; 6° d'organiser des expositions qui sont incontestablement le procédé le meilleur et le plus certain de pousser au goût de la science photographique.

Un atelier de pose et un laboratoire sont à la disposition des sociétaires tous les jours, de 9 h. du matin à 7 h. du soir.

COMITÉ. — *Président* : M. B. C. Damien.  I, , professeur à la Faculté des Sciences ; *Vice-présidents* : MM. Genoux-Roux, Directeur du Crédit du Nord, Duhem ; *Secrétaire* : M. le docteur Bernard ; *Trésorier* : M. H. Dulieux ; *Bibliothécaire* : M. J. Turlotte.

Société Photographique du Nord de la France.

(*Siège central* : Douai. — *Sections* : Cambrai, Calais).

La Société Photographique du Nord de la France, fondée à Douai en 1885, siège au Musée où se trouvent sa bibliothèque et ses collections et où ses membres se réunissent une fois par mois. Elle organise des expositions et des concours et donne des séances publiques. Elle publie un bulletin mensuel orné de reproductions photographiques. Cotisation 12 fr. Abonnement 6 fr. pour la France, et 8 francs pour l'étranger.

BUREAU DE DOUAI : *Président* : M. Groult ; *Vice-Président* : M. Courtois ; *Secrétaire* : M. Boutique ; *Trésorier* : M. Boulanger ; *Bibliothécaire* : M. Gosselin ; *Membres nommés pour la rédaction du bulletin* : MM. Boulanger, Maugin et Vaudy.

BUREAU DE CAMBRAI. — *Président* : M. Ch. Petit-Dupont ; *Vice-Président* : M. Van Ackère ; *Secrétaire* : M. Renaut ; *Trésorier* : M. Carlier.

BUREAU DE CALAIS. — *Président* : M. Lehaire ; *Secrétaire* : M. James Gates ; *Trésorier* : M. Victor Delattre.

Société centrale de Médecine du département, à Lille (Hôtel-de-Ville).

Cette Société a été établie en vertu d'une autorisation du Ministre de l'Intérieur, en date du 24 mai 1846.

Elle a pour but : 1° de favoriser l'étude des sciences médicales et de concourir à leurs progrès ; 2° de veiller au maintien de la dignité de la profession ; 3° de faciliter la formation et le développement d'Associations médicales dans le département, et de leur servir de lien commun. — Elle pourvoit à ses dépenses à l'aide d'une cotisation que s'imposent ses membres. — Elle publie un Bulletin à la collaboration duquel sont appelés tous les praticiens du Nord. — Elle donne des consultations gratuites en faveur de la classe ouvrière de la ville et des campagnes, le mercredi de chaque semaine, de 4 à 5 heures de l'après-midi, au siège de la Société.

BUREAU. — MM. Bécour,  A, , *Président* ; Bertaux,  A, *Vice-Président* ; Combemale,  A, *Secrétaire-Général* ; Dutilleul,  A, *Secrétaire-adjoint* ; Lotar,  I, *Trésorier*.

Membres honoraires.

MM. les docteurs Castiaux, \odot I ; Daubresse ; Delage ; Demon, \odot I ; Féron ; Gueury, \ast ; Lescœur, \odot I ; Patoir ; Pucelle, \ast ; Thibaut, \odot A, \boxtimes ; Wannebroucq, \ast , \odot I ; Van Merris, \ast .

Membres titulaires résidents.

MM. les docteurs Bécour, \odot A, \boxtimes ; Bertaux, \odot A, Brunelle, Carlier, Carpentier, Castelain, \odot I, Colle, Combemale, \odot A, Curtis, \odot A, de Lapersonne, \odot I, Delezenne, Doumer, \odot A, Dubar, \ast , \odot I, Dutilleul, \odot A, Folet, \ast , \odot I, Gaudier, Gorez, Joire, Lambling, \odot A, Lemoine, \odot A, Looten, \odot A, Lotar, \odot I, Noquet, Olivier, \ast , Phocas, \odot A, Wertheimer, \odot I.

Membres titulaires non résidents.

MM. Brulant, Vendin-le-Viel ; Butruille, Roubaix ; Couvreur, Seclin ; Delhayc, Solesmes ; Derville, Roubaix ; Dransart, Somain ; Dumont, Mons-en-Barœul ; Lecerf, \odot A, Valenciennes ; Manouvriez fils, Valenciennes ; Vincent, Armentières-

Société des Sciences médicales de Lille.

58, rue du Port.

La Société des Sciences médicales, fondée en 1877 par les professeurs de la Faculté libre de médecine de Lille, a pour but de favoriser l'étude des sciences médicales et de concourir à leurs progrès. Elle est composée des professeurs, de docteurs-médecins, anciens élèves de la Faculté libre, et comprend environ trente membres titulaires et autant de correspondants. Elle publie chaque année un *Compte-rendu* et un *Bulletin* et collabore, par ses travaux et sa direction, à la publication hebdomadaire du *Journal des Sciences médicales de Lille*.

Président : M. le D^r Lavrand ; *Vice-Président* : M. le D^r Derville ; *Secrétaire général* : M. le D^r Guérmonprez ; *Secrétaire des Séances* : M. le D^r Lemièrre ; *Secrétaire-adjoint* : M. le D^r Vallin ; *Trésorier-archiviste* : M. le D^r Dujardin.

Société Anatomico-clinique de Lille.

58, rue du Port.

Cette Société est composée de membres honoraires, de membres titulaires et de membres adjoints et correspondants pris parmi les internes, les anciens élèves et les élèves de 4^e et de 5^e années des Facultés libres. Elle a pour but la publication des observations cliniques des hôpitaux et des dispensaires ou de la pratique civile, des recherches d'anatomie, de physiologie, etc. Elle publie chaque année un *Bulletin*.

Président : M. le D^r Duret, *Vice-Présidents* : MM. les D^rs Derville et Vanheuerswyn ; *Secrétaires* : MM. Camelot et Delegrange ; *Trésorier* : M. le D^r Franchomme.

SOCIÉTÉ MÉDICALE DE DOUAI.

Cette Association, fondée en 1804, est régie par un règlement approuvé le 18 septembre 1820. Elle est composée de médecins, chirurgiens et pharmaciens. Elle tient ses séances le premier lundi de chaque mois.

BUREAU : *Président* : M. Sockeel, \odot A; *Secrétaire* : M. Lambilliotte; *Trésorier-archiviste* : M. Frey. — *Membres* : MM. Sockeel, \odot A, Faucheux, Lambilliotte, Baude, Desmoulin, Monnier, Toison, Wigniolle et A. Frey, Docteurs en médecine; Frey, Pharmacien de 1^{re} classe. — *Membre honoraire* : M. Watelle père, Docteur en médecine.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

Leur nombre est de dix-sept dans le département.

BIBLIOTHÈQUE D'ARMENTIÈRES.

Cette Bibliothèque a été fondée en 1872. Elle a été formée à l'aide d'un fonds de livres déposés au collège et au moyen de subventions annuelles accordées par le Conseil municipal. Elle est ouverte le lundi de 6 à 8 heures, le jeudi de 5 à 7 heures et le samedi de 6 à 8 heures. Le nombre des volumes est de 8000.

Commission de surveillance — MM. le Maire, *Président*; Fernand Duhot, \odot A, Louis Desuet, Victor Baillicz, \odot I., *Membres*.

M. Adolphe Rémant, \odot I., *Bibliothécaire*.

BIBLIOTHÈQUE D'AVESNES.

Le zèle éclairé de l'autorité municipale a créé, en 1832, ce dépôt qui s'élève à 5,000 volumes. La Bibliothèque d'Avesnes est ouverte les mardi et samedi de six à neuf heures et le jeudi de trois à six heures du soir; elle est fréquentée en moyenne par 18 lecteurs.

Bibliothécaire : M. Hervotte.

BIBLIOTHÈQUE DE BAILLEUL.

Un très petit nombre d'ouvrages modernes existent à l'Hôtel-de-Ville de Bailleul et forment le noyau d'une bibliothèque que l'autorité pourra établir plus tard.

BIBLIOTHÈQUE DE BERGUES.

Il existe en cette ville un dépôt de 5,293 volumes, dont 36 manuscrits, provenant de l'ancienne abbaye de St-Winoc.

Il est ouvert tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

BIBLIOTHÈQUE DE BOURBOURG.

Cette bibliothèque, établie dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, a été créée en 1845. Elle contient 6,774 volumes, dont 4 manuscrits. Elle est ouverte tous les jours, de dix heures à midi.

et de deux à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés). Des ouvrages sont donnés en ville, pour un temps déterminé, aux personnes qui offrent des garanties suffisantes. Un médaillon a été ajouté, en 1859, à cette bibliothèque.

Conservateur : M. Parfait Joos.

BIBLIOTHÈQUE DE CAMBRAI.

Cette bibliothèque, qui renferme des Manuscrits de la plus haute valeur et une magnifique collection d'Incunables, est la plus riche du Département. Le nombre des volumes imprimés est de plus de 40,000; les Manuscrits sont au nombre de 1398, les Incunables sont au nombre de 454. Le bâtiment dans lequel elle est placée a été restauré ou plutôt réédifié par M. l'architecte de Baralle.

Cette Bibliothèque a été formée, à l'époque de la Révolution, au moyen des collections des couvents supprimés, et s'est enrichie, depuis, des dons du gouvernement et des acquisitions faites par la ville.

Commission d'inspection et d'achat de livres : MM. le Maire, *Président*; Capelle, ✱, ☉ I, *Vice Président*; de Vendegies, E. Lecat, D. Fliniaux, Chapeau, Bersez.

Bibliothécaire : M. Édouard Gautier, ✱, ancien élève de l'École des Chartes.

Ouverture : tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de deux à quatre heures et de six à huit heures du soir. Pendant la durée des vacances universitaires, la Bibliothèque est fermée, à l'exception des 15, 16 et 17 août.

Ce dépôt est assidument fréquenté par un certain nombre de lecteurs, quinze à vingt par jour environ. Les prêts de livres sont très nombreux et se sont élevés, pendant l'année 1893, à 7,042 volumes.

Une Bibliothèque populaire est annexée à l'établissement. Elle a prêté à elle seule, en 1893, 5,119 volumes.

BIBLIOTHÈQUE DE CONDÉ.

La Bibliothèque, qui comprend 1,800 volumes environ, est installée au Vieux-Château.

Commission d'inspection et d'achat de livres : MM. Victor Amand, Jules Dapsence, Edmond Martel, Gustave Raverdy, Ernest Jossé, Charles Fally et Charles Cousin.

BIBLIOTHÈQUE DE DOUAI.

Établi dans un magnifique local dépendant du Musée, ce dépôt renferme environ 80,000 volumes, dont 1,800 manuscrits; parmi ces derniers il en est de fort précieux; au nombre des imprimés on remarque des Incunables de grande valeur, d'import-

tantes collections historiques, littéraires et artistiques. La bibliothèque de Douai s'est enrichie pendant ces dernières années, des dons et legs de MM. Robaut, baron du Chambge, Foucques de Wagnonville, Tailliar et D^r Maugin, ce qui lui assure un des premiers rangs entre les dépôts littéraires du Nord de la France. Elle est ouverte tous les jours, sauf le dimanche : du 1^{er} avril au 31 août, de neuf heures à midi, de deux heures à cinq heures ; du 1^{er} octobre au 31 mars, de neuf heures à midi, de deux heures à 4 heures. Vacances : huit jours avant et huit jours après Pâques. Quinze lecteurs environ la fréquentent par jour.

Comité d'inspection et d'achat de livres, nommé par le Ministre.

MM. Delangre, *Vice-Président* ; Penjon, *Secrétaire* ; Boniface, A. Boulanger, Evrard, E. Fabre, O A ; Jacquart, ✱ ; Maugin, O A. *Bibliothécaire* : M. Benjamin Rivière, O A ; *Sous-bibliothécaire* : M. Alfred Henry ; *Surveillant* : M. Vinois.

BIBLIOTHÈQUE DE DUNKERQUE.

La Bibliothèque, placée dans le local du nouveau Musée, rue Benjamin Morel, 2, contient environ 32,000 volumes et 69 manuscrits.

Elle a été fondée en 1740, par l'historien Faulconnier, qui légua à la ville sa bibliothèque, comprenant 3,000 volumes.

Elle s'est enrichie, depuis, des livres provenant des maisons religieuses de l'arrondissement de Dunkerque, notamment de ceux ayant appartenu à l'abbaye de St-Winoc de Bergues, au collège des Jésuites de Dunkerque, des dons du Gouvernement et des acquisitions faites par la Commission de surveillance.

Cette Bibliothèque est ouverte tous les jours, le samedi excepté, de 10 h. du matin à 1 h., et de 6 h. à 9 h. du soir ; le dimanche, de 10 heures du matin à midi. — Elle est fermée pendant huit jours après Pâques et du 15 août au 15 septembre.

Le nombre des lecteurs s'est élevé, en 1893, à 10,305.

Il a été prêté, la même année, 4,959 volumes.

Commission de surveillance. MM. le Maire, *Président* ; E. Mancel, O ✱, Commissaire général de la Marine en retraite, *Vice-Président* ; Bonvarlet, C ✱, Président du Comité flamand de France ; L. de Lesdain, Avocat, Docteur en droit ; Duriau, ✱, Docteur en médecine.



Bibliothécaire : M. Dodanthuá.

BIBLIOTHÈQUE DE GRAVELINES.

En 1871, quelques jeunes gens, dans le but philanthropique de venir au secours des indigents, et celui de fonder une Bibliothèque populaire, formèrent une Société : *La Concorde*.

Ils donnèrent des représentations théâtrales dont une partie des produits fut distribuée aux malheureux et l'autre servit à l'achat de volumes destinés à la Bibliothèque populaire.

Cette société, après une durée de 7 années, fut obligée de se dissoudre, faute d'éléments, et les volumes de la Bibliothèque populaire, au nombre de 800 environ, furent transportés dans un local de la mairie.



Il importait de ne pas laisser tomber une œuvre si utile aux intérêts intellectuels de la localité; l'administration municipale ne le voulut pas et la Bibliothèque, de populaire qu'elle était, devint communale et fut dirigée par d'anciens membres de la *Concorde*, sous la présidence de M. Demarle-Fétel,  A, , Maire.

La bibliothèque possède actuellement 2000 volumes.

Commission de surveillance : MM. Torris, *Président*; N..., *Vice-Président*; Houcke, Vosselle, L.-E. Lecointe, Albert Merlin, *Membres*.

BIBLIOTHÈQUE DU CATEAU.

La Bibliothèque du Cateau existe depuis 1835. Elle a été formée à l'aide d'un petit fonds de livres et au moyen d'acquisitions, de dons du Gouvernement et d'offrandes de particuliers. Le nombre actuel des volumes est de 4,062.

Commission de surveillance : M. I. Martinet, Maire, *Président*; Cloëz, Deveau-Carliet, O , Bauduin, Déjardin, Seydoux, , Macron, Degrémont, Collery, *Membres du Conseil municipal*.

Bibliothécaire : M. Maurin.

La Bibliothèque, transférée à l'hôtel de ville, dans une salle préparée à cet effet, est ouverte au public depuis le 4 octobre 1881, savoir : les dimanches et mardis, de 9 h. à midi et de 2 à 4 h. du soir ; les jeudis, de 2 à 4 et de 7 à 9 h. du soir.

BIBLIOTHÈQUE DE LILLE.

Cette Bibliothèque, riche d'environ 100,000 volumes imprimés et de 800 manuscrits, est installée à l'Hôtel-de-Ville. Elle a été formée, peu de temps après la Révolution, des livres provenant de diverses maisons religieuses de l'arrondissement de Lille et tout spécialement de ceux ayant appartenu à la collégiale de Saint-Pierre.

Cette Bibliothèque est ouverte tous les jours de 9 h. du matin à 10 h. du soir sans interruption. Les dimanches elle n'est ouverte que jusqu'à 1 heure.

C'est la Bibliothèque la plus fréquentée du Département. Elle comprend deux services : un service de lecture donnant une moyenne de plus de 80 personnes qui viennent journellement en consulter les ouvrages, et un service de prêt qui se fait le mercredi et le samedi soir de 7 h. à 9 h. 1/2 et qui donne aux emprunteurs la faculté de lire chez eux les ouvrages faisant partie de la bibliothèque du prêt. Ces ouvrages peuvent être emportés pour une quinzaine au plus.

Service de la Bibliothèque : MM. Eug. Debièvre, ☉ A, *Bibliothécaire* ; Vandermersch, *Sous-Bibliothécaire* ; Mahieu, *Sous-Bibliothécaire-Adjoint* ; Mignot, L. Baron, *Employés*.

Commission de surveillance : MM. Contamine, *Vice-Président* ; de Prins, ☉ A, Rigaut, ✱, ☉ A, Danchin, Quarré, ☉ I, E. Debièvre, ☉ A, Moy, ✱, ☉ I, Ovigneur, O ✱, ☉ A, Houbron, E. Gavelle, ✱, ☉ I.

BIBLIOTHÈQUE DE MAUBEUGE.

Une petite bibliothèque, composée de 1,209 volumes et livraisons, a été établie dans cette ville en 1843, par les soins de l'autorité municipale.

Conservateur : M. Cobert, Secrétaire de la mairie.

BIBLIOTHÈQUE ANNEXÉE A L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS DE ROUBAIX.

Cette Bibliothèque, instituée le 1^{er} février 1856, est ouverte au public tous les jours de dix heures à midi, de 2 h. 1/2 à 5 heures 1/2 et de 6 heures 1/2 à 9 heures 1/2 du soir, le lundi excepté ; le dimanche de dix heures à une heure.

Elle contient 9,446 volumes.

MM. Henri Verlais, ☉ I, *Administrateur* ; Jean Monfils, ☉ A, *Secrétaire* ; Monnier, *Surveillant*.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-AMAND.

2,800 volumes imprimés et 10 manuscrits, provenant, pour la plupart, de l'ancienne abbaye de Saint-Amand, forment le fonds actuel de cette petite Bibliothèque, qui ne peut manquer de s'accroître. Elle est ouverte tous les jeudis de 2 à 4 heures du soir et les dimanches de 11 heures à midi.

Bibliothécaire : M. Toulet, ☉ A.

BIBLIOTHÈQUE DE TOURCOING.

Cette Bibliothèque a été ouverte au public le 1^{er} mars 1885. — Elle compte environ 5,000 volumes. Elle a été formée en grande partie d'un don important de M. Roussel-Defontaine, ancien Maire de Tourcoing. Le Conseil municipal inscrit chaque année au budget une somme de 3000 francs pour l'acquisition d'ouvrages et pour les reliures. La Bibliothèque est ouverte le matin, tous les jours de la semaine, y compris le dimanche, de neuf heures à midi. Le soir, les lundi, vendredi et samedi, de deux à six heures ; les mardi, mercredi et jeudi, de cinq à neuf heures.

Commission de surveillance et d'achat de livres. — MM. Hassebroucq, ✱, ☉ A, ✱, Maire, *Président* ; Glorieux, ☉ A, *Secrétaire* ; Théry, ☉, Sénélar, Muller, *Membres*.

M. Vasseur, *Bibliothécaire*.

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE.

Une Bibliothèque populaire pour le prêt des livres est en outre installée à l'Hôtel de Ville. Elle est ouverte au public tous les dimanches, fêtes reconnues exceptées, de 9 heures du matin à midi et demi, et les jeudis de 6 à 8 heures du soir.

Commission de surveillance et d'achat de livres. — MM. le Maire, *Président*; Sénélar, *Adjoint au Maire, Vice-Président*; Diéval, *Adjoint au Maire*, et Jean, *Instituteur, Membres*.

BIBLIOTHÈQUE DE VALENCIENNES.

La fermeture du collège des Jésuites en 1762 explique l'origine de cette bibliothèque établie dans le même local que celle de ces religieux. La suppression des abbayes de la région, celle des communautés de la ville, les dons du Gouvernement, des particuliers, le legs de M. Bénézech, en 1852, l'ont successivement enrichie. Elle renferme environ 32,000 volumes et 773 manuscrits formant 1,100 volumes.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, le matin, de dix heures à une heure et, le soir, de cinq à huit heures, les dimanches et fêtes exceptés. Elle est fermée également pendant les congés du lycée. Elle est fréquentée journellement, en moyenne, par 25 à 30 lecteurs.

Pour que cette Bibliothèque, déjà si riche en ouvrages précieux, ne reste pas au-dessous des connaissances actuelles, la ville vote chaque année, une somme fixe pour achat de livres.

Conservateur : M. Lecat; *Sous-Bibliothécaire* : M. Hénault.

BIBLIOTHÈQUE ET MUSÉE BÉNÉZECH ANNEXÉS A LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE.

Cette collection, qui contient 4021 volumes, dont plusieurs d'une grande valeur, plus de 100 tableaux et un certain nombre de bronzes et de poteries antiques, est à la disposition du public, selon les intentions du donateur.

Les jours d'ouverture sont les mêmes que ceux fixés pour la bibliothèque publique.

BIBLIOTHÈQUES DE PRÊT.

Indépendamment de ces Bibliothèques publiques, il existe, à Lille, à Cambrai, à Valenciennes et dans d'autres localités du département, des Bibliothèques formées au moyen de souscriptions particulières et ayant pour but d'offrir gratuitement des lectures instructives, amusantes et surtout morales, aux personnes de la classe moyenne et ouvrière. Les ouvrages dont se composent ces dépôts sont des romans, des voyages, des histoires générales et particulières, des biographies, des livres de sciences telles que physique, chimie, etc., mises à la portée des ouvriers, littérature classique, etc., etc. Les livres sont prêtés à domicile sous la

garantie de personnes connues ; on en prête aussi aux hospices, aux hôpitaux, aux prisons, aux curés et aux maires des communes voisines. Ces institutions rendent d'éminents services à la société en occupant utilement les loisirs d'un grand nombre de personnes et en inspirant à celles-ci, par de bonnes lectures, des idées d'ordre et de moralité.

MUSÉES.

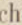
Il en existe dans les villes de Lille, Dunkerque, Bergues, Bailleul, Cambrai, Douai, Roubaix, Tourcoing et Valenciennes.

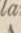

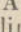

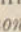
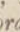
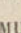
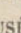
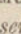
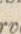
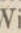
LILLE.

MUSÉE DE PEINTURE ET MUSÉE LELEUX.

Ce Musée, établi en l'année 1795, contient de nombreuses toiles d'un grand prix. Il a été formé des tableaux que la ville possédait et de ceux qu'elle a reçus, à plusieurs époques, de la munificence du Gouvernement et des particuliers.

M. Alexandre Leleux, décédé en 1873, a légué à la ville de Lille la nombreuse et riche collection de tableaux qu'il possédait.

Palais des Beaux-Arts. *Conservateur général* : M. Alfred Agache,  A ; *Conservateur général adjoint* : M. Marcel Nicolle.

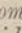
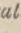
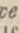

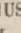

Commission de surveillance : MM. J. Lenglard,  A ; Darcq,  A ; Louis Schoutteten,  A,  ; Ph. de Winter,  A ; Verly,  ; Moy,  ,  I ; A. Herlin,  ,  I, *Conservateur honoraire* ; Deneulin,  A, *Membre honoraire*.

MUSÉE DE SCULPTURE.

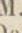
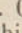
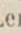
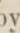

MM. Darcq,  A, *Conservateur, Vice-président* ; Depiechin,  A,  ; Heyde, Hannotin, de Winter,  A.

MUSÉE WICAR.

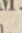
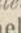





Précieuse collection de dessins originaux léguée par le chevalier Wicar à la Société des Sciences, qui en a fait don à la Ville. — Le catalogue en a été publié en 1889 par M. Pluchart.

Commission administrative : MM. Leroy,  A, *Conservateur, Vice-président* ; Darcq,  A ; Alf. Agache,  A ; Delphin Petit,  A,  ; Ph. de Winter,  A ; Bayet,  ,  I,  ; Lenglard,  A.




MUSÉE DE GRAVURE.

MM. Gavelle,  ,  I, *Conservateur, Vice-Président* ; Danchin, E. Debièvre,  A, Leroy,  A, Dewatines, Manso,  A ; Robin,  .

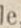
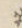


MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET MUSÉE JULES DE VICQ.

MM. N...., *Conservateur, Vice-Président* ; Verly,  , L. Schoutteten,  A,  , Carnel,  , H. Desains,  A, Fabre,  A ; Mgr Dehaisnes,  I.

MUSÉE DE NUMISMATIQUE.



MM. Van Hende,  I, *Conservateur, Vice-Président*; Rigaux,  A, Fromont,  A, Demeunynck, Vernier.

MUSÉE DE CÉRAMIQUE.




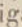

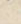



MM. N....., *Conservateur, Vice-Président*; Gavelle,  *,  I, Baudet, Angellier,  A, Fabre,  A, Clainpanain.

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE ET MUSÉE MOILLET.


Ce musée se compose d'armes, de costumes, de meubles et d'ustensiles recueillis par M. Moillet dans ses voyages et légués à la ville de Lille. La surveillance et l'accroissement de ce musée sont confiés à une Commission spéciale, composée comme suit :

MM. Van Hende,  I, *Conservateur, Vice-Président*; de Norguet, Rigaux,  A.

MUSÉE DES ANTIQUES.

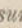


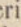

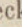
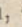
MM. Gosselet,  *,  I,  †, *Conservateur, Vice-Président*; Van Hende,  I, Rigaux,  A, Chon,  *,  I, Mgr Dehaisnes,  I, Fougères,  A.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS.

MM. N...., *Conservateur, Vice-Président*; Van Hende,  I; Dewatines; Ghesquier.

MUSÉE INDUSTRIEL, AGRICOLE, COLONIAL ET COMMERCIAL.

Ce Musée est installé à la halle aux sucres à l'exception du Musée colonial et commercial qui se trouve rue du Lombard.

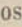
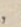

Commission de surveillance: MM. Kolb,  *, *Conservateur, Vice-Président*; Gavelle,  *,  I; L. Gauche,  A; J. Schoutteten; Scrive-Loyer,  O-†; A. Vial; Faucheur,  *; Al. Eeckman,  A,  O-†; Ed. Coquelle, *Secrétaire-adjoint*.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Le Musée d'Histoire naturelle de Lille est un établissement qui date de l'année 1822. Il a été formé et continue de s'accroître par les dons des amateurs.


Ce Musée est placé dans les locaux de la Faculté des Sciences.

Commission de surveillance: MM. N... , *Adjoint au Maire, Vice-Président*; le Professeur d'Histoire naturelle désigné par la Faculté des Sciences; le Doyen de la Faculté des Sciences; le Président de la Société des Sciences; de Norguet, Gosselet,  *,  I,  †. P. Hallez,  I, Charles Barrois,  *,  I, C-†, et Wertheimer,  A.

Conservateur: M. Gosselet,  *,  I,  †; *Préparateur*: M. Fauquenot.

MUSÉE TECHNOLOGIQUE ET SCOLAIRE.

(1^{er} étage de la Halle aux Sucres).

M. Léon Gauche,  A, *Directeur-Administrateur*.

DUNKERQUE.

Le Musée de Dunkerque renferme de très belles collections de peinture, de sculpture, d'histoire naturelle, d'ethnologie et de numismatique, qui s'accroissent chaque année. Sa section de conchyliologie et ses galeries de tableaux sont surtout remarquables. On trouve dans celles-ci un grand nombre de très belles peintures de l'école flamande, notamment un triptyque de Franz Porbus (le *Martyre de St-Georges*), qui ont une grande valeur.

Ce musée, dont l'origine remonte à 1838, prit de suite un rapide essor, grâce aux efforts d'une commission spéciale composée d'hommes intelligents et dévoués et, en 1841, il avait acquis un assez grand développement pour pouvoir être constitué définitivement.

Trente ans plus tard, les locaux de ce musée, qui avait été installé provisoirement dans l'ancien Palais de Justice, place d'Armes, étant devenus insuffisants, furent transférés dans l'ancienne propriété de M. Benjamin Morel (ancien couvent des Dames anglaises), dont l'Administration municipale avait fait l'acquisition, et qu'elle agrandit par la construction d'une grande galerie annexe dont l'inauguration fut faite en 1877.

Depuis cette époque, par suite de nouvelles acquisitions et de nouveaux dons et legs des particuliers, et notamment du legs de la magnifique collection de tableaux de M. Coffyn à laquelle une salle spéciale a été consacrée et d'un legs de minéraux de M. Sheyrer, le musée est devenu de nouveau trop exigü et un nouvel agrandissement s'impose.

Commission du Musée : MM. le Maire, *Président de droit* ; Terquem, *, I, *Vice-Président* ; Daigremont, A, *Secrétaire* ; Lecocq, *Architecte, Conservateur* ; Langlet, Mancel, O *, Dodanthon, Fournier.

Section des Beaux-Arts : MM. Hamoir, Verleye, Lecocq, Shelley, Flament, Pelletreau, *, A.

Section d'Histoire naturelle : MM. Terquem, *, I, Duriau, *, A, Vaneste A, Daigremont, A, Debacker, Lemattre.

Section de Numismatique et d'Ethnologie : MM. Bonvarlet, C †, Collet, †, Alibert.

BERGUES.

Le Musée de Bergues est formé d'une belle collection de peintures échappées à la Révolution, et provenant en grande partie des anciens couvents et abbayes de la châtellenie. Il est placé à l'Hôtel-de-Ville, dans une salle bien appropriée à sa destination. Beaucoup de tableaux appartiennent à l'école flamande; un petit nombre à l'école italienne, quelques-uns ont une assez grande valeur. On remarque surtout le *Mendiant*, par Ribeira, de l'école espagnole, le portrait de *Ferdinand I^{er}*, par Van Dyck, la *Sainte Famille*, par Bockorts, etc, etc.

La galerie s'est enrichie de trois tableaux de valeur et d'une collection de 1,400 dessins anciens et modernes dont plusieurs des grands maîtres, tous légués par M. P. A. Verlinde, peintre d'histoire, natif de Bergues, et décédé à Anvers le 29 mars 1877.

Quelques dessins sont exposés dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, les autres conservés en cartons.

En 1876, M. Verlinde, sur les instances de M. Léonce Guilbert,

alors Maire, s'est occupé de dresser un catalogue méthodique des tableaux du Musée; il y a réuni tous les renseignements possibles sur l'origine de ces toiles et les biographies de leurs auteurs. C'est un volume de 121 pages renfermant des *fac-simile* de tous les monogrammes et signatures relevés sur les tableaux de la galerie.

Comme témoignage de reconnaissance, la ville de Bergues a offert à M. Verlinde une coupe en argent ciselé.

Le Musée est ouvert au public le premier dimanche de chaque mois, ainsi que les jours de fête communale, de onze heures à midi et de deux heures à quatre heures.

Commission de surveillance : MM. Léon Claeys, Sénateur, Maire, *Président*; Bollaert, Dupuy. — *Secrétaire* : M. Braets. — *Conservateur* : M. Verlinde.

BAILLEUL.

Il existe à Bailleul une intéressante collection due à M. Benoît-Armand de Puydt, qui a légué à sa ville natale, outre sa fortune, un nombre assez notable d'objets d'art, tableaux et antiquités, à la condition de fonder un Musée et une Académie de dessin, de peinture et d'architecture.

Cette collection est confiée aux soins d'une Commission de surveillance ainsi composée :



MM. le Maire, *Président*; Elie de Coussemaker; Eugène Cortyl; Jules Vanhoucke; Désiré Salomé; P. Liefoghe; Paul Behaghel. *Conservateur* : M. Swynghedauw,  A.


CAMBRAI.

Cette Ville possède un Musée, inauguré le 14 octobre 1846. Il a été formé alors des tableaux et objets d'art trouvés dans les divers établissements publics de bienfaisance et autres. Depuis cette époque, les collections du Musée se sont accrues dans des proportions considérables par suite des dons particuliers, des envois du Gouvernement, et des achats effectués par la Commission.

Le Musée de Cambrai est installé depuis le 15 août 1893 dans l'hôtel légué à la ville par M. Auguste Legrand.

Le Musée est ouvert au public les dimanches et fêtes, du 1^{er} avril au 1^{er} octobre de onze heures du matin à quatre du soir, du 1^{er} octobre au 1^{er} avril de onze heures du matin à trois heures du soir.

Commission de surveillance : MM. le Maire, *Président*; Ronnelle, *Vice-Président*; Berger,  A; E. Lecat, Mussault, Dutemple père,  I, et D. Fliniaux.

Conservateur : Edouard Gautier, , ancien élève de l'École des Chartes.

CONDÉ.

Le musée est installé au Vieux-Château.

Commission de surveillance : MM. Antoine Dumoulin, Jules

Dapsence, Louis Cayrol, Edmond Martel, Stanislas Debruxelles, Ernest Protat, Louis Verchain, Léon Lespèce et Hippolyte Delcourt, *Secrétaire*.

DOUAI.

Le Musée de Douai est un des plus riches établissements de ce genre.

On y remarque de très belles collections de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de poissons, d'insectes, de minéraux, de fossiles, de végétaux, etc. etc., toutes classées méthodiquement. Il y existe, en outre, de nombreuses et riches séries d'objets d'antiquité et de curiosité, une très importante collection ethnographique donnée par M. S.-H. Berthoud, et des galeries de tableaux et de sculpture qui se sont enrichies d'un legs très considérable de M. Fouques de Wagnonville.

Le Musée est administré par une Commission générale nommée et présidée par le Maire. Cette Commission se divise en quatre sections ainsi composées :

Commission générale : MM. le Maire de Douai, *Président* ; Ad. Demont, ✱, *Vice-Président* ; Lirondelle, ☉ A, *Secrétaire-Général* ; D^r Frey, *Secrétaire-Adjoint*.

Section de la Bibliothèque et des Médailles : MM. Delangre, ☉ A, *Président* ; Penjon, *Secrétaire* ; Boniface, A. Boulanger, Evrard, Eugène Fabre, ☉ A, Jacquart, ✱, Maugin, ☉ A, *Commissaires* ; B. Rivière, ☉ A, *Bibliothécaire* ; Henry, *Sous-Bibliothécaire* ; Vinois, *Surveillant*.

Section des Beau-Arts : MM. Ad. Demont, ✱, *Président* ; H. Duhem, *Secrétaire* ; D^r Watelle père, Crépin, Paul Paix, Cellier père, Edmond Delaby, ☉ A, Laoust, *Commissaires* ; Haudouart, *Membre honoraire*. A. Robaut et Dutert, *Membres correspondants*.

Section du musée Berthoud : MM. Farez, ☉ I, *Président* ; Hentgen, *Secrétaire* ; Delanoy Auguste, de Sars, Mille, ☉ A, Groult, D. Dubois, Favier, *Commissaires*.

Section d'Histoire naturelle : MM. N., *Président* ; Lirondelle, ☉ A, *Secrétaire* ; baron Jules de Guerne, ✱, ☉ A, Paul Desmaret, ☉ A, Frey, D^r Pollet, D^r Frey, D^r Desmoulin, *Commissaires*.

Conservateur du musée : M. Ed. Gosselin, ☉ A.

Commis aux écritures : M. Wargniez.

Aides de laboratoire : MM. Vallens, Lecasse.

ROUBAIX.

(Annexé en 1890 à l'École nationale des Arts industriels).

Le Musée ouvert en 1865 comprend des peintures, des dessins etc. ; on y compte actuellement 85 tableaux, 16 dessins, 3 aquarelles, 12 photographies et la merveilleuse collection des 55 dessins originaux qui ont servi à l'illustration des chansons choisies de Gustave Nadaud.

Administrateur : M. Henri Verlais, \odot I ; *Secrétaire agent comptable*, M. Jean Monfils, \odot A ; *Surveillant-chef*, M. Nogaret ; *Surveillants*, MM. Notte, Boutteville, Verbecke, Béart, Monnier.

CABINETS D'ÉCHANTILLONS. — Cet Établissement, commencé en 1857, est destiné à conserver tout ce qui intéresse l'industrie locale. Il contient actuellement, entr'autres curiosités spéciales :

Des carnets d'échantillons de tissus de la fabrique de Roubaix, de toute nature, de tout âge et de toute provenance ; des carnets d'échantillons de tissus de diverses fabriques de France, de 1820 à 1844 ; des carnets d'échantillons de nouveautés pour robes, pantalons et gilets provenant de diverses fabriques de France, des carnets d'échantillons de tissus étrangers, ensemble 289 carnets, de 1844 à 1894.

SALLE DES COLLECTIONS. — Cette salle renferme : des restes d'anciens établissements, de Roubaix et des environs, des objets d'antiquité ou de curiosité, offerts au musée ou acquis par la ville ; des suites très importantes de monnaies, médailles, jetons, méreaux et sceaux ; des collections ethnographiques composées d'objets provenant de la Chine, des Indes, du Maroc, de l'Île Bourbon, de Madagascar, des îles Seychelles, de la Côte orientale et de l'intérieur de l'Afrique : armes, instruments de musique, ustensiles divers, vêtements, étoffes, etc. ; une magnifique collection d'oiseaux exotiques et d'Europe, composée de 629 sujets remarquables de conservation et de fraîcheur ; des mammifères, des reptiles, des poissons, des coléoptères, des papillons du pays, une belle collection de coquillages, des zoophytes, etc., des végétaux et des minéraux ; des esquisses et des mises en carte.

TOURCOING.

MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Ce Musée est installé à l'Hôtel-de-Ville dans de vastes salles parfaitement aménagées. Il a été formé de tableaux et de sculptures que la ville possédait et de ceux qu'elle a reçus en dons du Gouvernement ou de particuliers.

La ville affecte chaque année une somme de 6,000 fr. pour l'acquisition d'œuvres d'art destinées à ce Musée.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Ce Musée comprend de belles collections de minéraux et fossiles, classées méthodiquement.

MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE (DELAHAYE).

Cette belle collection provient de l'Archipel des Navigateurs. Réunie avec grand soin par le R. P. Delahaye, missionnaire dans ces îles, elle devint, à sa mort, la propriété de sa

famille qui la donna au Musée de la Ville. Les objets qui la composent sont de premier choix et d'une conservation irréprochable.

On y admire surtout des nattes très artistement travaillées ; des siapos ou étoffes feutrées, fabriquées avec l'écorce du mûrier à papier ; une superbe collection de madrépores et une de mollusques ; des armes, des engins pour la pêche, des objets de ménage et de toilette, etc., etc.

MUSÉE LOCAL.

Comme son nom l'indique, ce Musée reçoit les objets historiques ou autres intéressant Tourcoing et ses environs.

Il a été ouvert le 18 août 1889.

Commission de surveillance des Musées. Président : M. Hassbroucq, ✱, ⓐ, †, Maire de Tourcoing ; Vice-Président : M. Goubet, ⓐ I, Juge de paix ; Membres : MM. Dehaëne, Jacquet, Devaux, ⓐ A ; Secrétaire : M. Masure ⓐ A.

Conservateur des Musées : M. Vasseur.

VALENCIENNES.

MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Ce Musée est installé au second étage de l'Hôtel-de-Ville. Son catalogue contient plus de 1000 numéros : peinture, sculpture, gravures, dessins, objets divers.

Parmi les tableaux les plus remarquables, un triptyque de Rubens, provenant de l'abbaye de St-Amard, occupe le premier rang. Il représente au centre, *la Lapidation de St Etienne*, sur les deux volets une *Prédication* du même saint et sa *Mise au Tombeau*, et, au revers, *l'Annonciation*.

Auprès de cette œuvre maîtresse, viennent se grouper : le *Martyre de St Jacques*, de Van Dyck ; le *Roi boit*, de Jordaens ; la *Notre-Dame du Rosaire*, la *Madeleine* et le *St Pierre*, de Crayer ; trois portraits de François Pourbus le fils, dont l'un, celui de *Marie de Médicis*, a figuré à l'exposition du Trocadéro, en 1878 ; la *Circoncision* et *l'Adoration des Mages*, de Martin de Vos ; le *St Bernard*, de Martin Pépin ; le *Saint Eloi*, de Gérard Seghers ; une nature morte de Snyder, et d'autres peintures, qui forment une histoire presque complète de la peinture flamande.

L'école hollandaise est représentée par l'une des œuvres capitales de Cornelis de Harlem, par des toiles de Van Goyen, de Wouvermans, d'Adrien Brauwer ; l'école espagnole, par des peintures de Carréno de Miranda, de Juan de Pereja et de Zurbaran ; enfin l'école française, par le *St Etienne*, de Simon Vouet, par un *Portrait de Louis XVI*, de Callet et par diverses œuvres de Latour, de Fragonard, de Nattier, de Philippe de Champaigne, de Jean-Baptiste Monnoyer, de Joseph Vernet, de Charlet, d'Henner, de De Crec, de Meissonier, etc.

L'École Valenciennoise est représentée par un panneau de Simon Marmion, l'un des successeurs de Van Eyck et des prédécesseurs de Memlinck ; par deux toiles d'Antoine Watteau, quatre toiles de Pater, de nombreuses productions de Louis et de François Watteau, des peintures d'Abel de Pujol et d'Harpignies ; enfin, des sculptures de Saly, de Milhomme, d'Henri Lemaire, de Crauk, d'Hiolle, de Mabilley, de Fagel et d'autres artistes.

Cet Etablissement est administré par une Commission présidée de droit par le Maire et composée de MM. Dècle, *, ☉ I, Conservateur du Musée, *Vice-Président*, Doutriaux, ☉ I, Cacheux, Foucart, Fromentin, Dusart ☉ A, Maugendre, Pillion, Léonard, Layraud, *, ✱.

Au Musée proprement dit est annexé le *Musée Carpeaux*, composé exclusivement d'œuvres du grand sculpteur valenciennois, et de documents relatifs à sa vie. Créé au moyen d'acquisitions faites par la ville et de dons provenant surtout de M. le prince Stirbey et de M. J.-B. Foucart, il a été inauguré le 24 septembre 1882, et s'est considérablement enrichi depuis.

Il est administré par la même Commission que celle du musée de peinture et de sculpture.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Il y existe de nombreuses collections de minéralogie, de conchyliologie et d'ornithologie.

Conservateur : M. Farez, ☉ I.

JARDINS ET PROMENADES.

LILLE.

La Ville de Lille possède, sur une étendue de 90 hectares, de nombreux squares, parcs et jardins artistement dessinés et parfaitement entretenus.

Le parc Vauban, avec ses beaux massifs et ses magnifiques corbeilles de fleurs, fait l'admiration des habitants et des étrangers.

A l'extrémité sud du parc Vauban se trouve le jardin fruitier où de nombreux amateurs et jardiniers viennent suivre le cours municipal d'arboriculture qui se fait tous les dimanches à 10 heures du matin.

Les sites agrestes et les frais ombrages du jardin de la Citadelle font les délices des promeneurs pendant la belle saison.

Le bois de la Deûle et l'hippodrome de Lambersart complètent fort heureusement l'ensemble des promenades établies autour de la citadelle.

Le Palais Rameau entouré de boulingrins coquettement agencés, comporte aussi une grande serre qui abrite plusieurs palmiers remarquables par leur développement.

Lille possède en dehors de ses murs, au faubourg St-Maurice,

un jardin botanique renfermant toutes les plantes spéciales pour l'étude, ainsi que des serres spacieuses où sont cultivées d'importantes collections de plantes.

SQUARES ET PROMENADES. — M. St-Léger, ☼, *Jardinier en chef*.

Commission de surveillance: MM. Gavelle, ✨, ☉ I, Adjoint au Maire, *Vice-Président*; René Tellier, O ✨, Juge honoraire.

JARDIN BOTANIQUE. — M. St-Léger, ☼, *Jardinier en chef*.

Commission de surveillance: MM. Viollette, ✨, ☉ I, ☼, Adjoint au maire, *Vice-Président*; Lotar, ☉ I, Professeur à la Faculté de Médecine; Moniez, ☉ I, Professeur à la Faculté de Médecine; Bertrand, Professeur à la Faculté des Sciences; Queva, maître de conférences à la Faculté des sciences.

DOUAI.

Le Jardin botanique de cette ville est administré par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts, qui y fait des essais d'agronomie. Ce jardin renferme des pépinières, une collection de plantes et d'arbres, une vaste orangerie, deux serres tempérées, une serre à multiplications, et une serre chaude contenant plus de 1,500 plantes exotiques.

Jardinier en chef: M. Duriau.

THEATRES.

Il en existe dans six grandes villes du Département et dans quelques villes secondaires.

Lille a un théâtre subventionné desservi par une troupe sédentaire qui joue l'opéra, l'opéra-comique, le vaudeville, la comédie et le drame.

Depuis le mois de juillet 1864, il n'y a plus de directeurs privilégiés, un décret de 1863 faisant de la direction des théâtres une industrie libre.

Douai, Roubaix, Dunkerque et Valenciennes ont leurs théâtres desservis par des troupes sédentaires.

Les théâtres secondaires de Cambrai, Avesnes et Maubeuge donnent des représentations à l'aide de troupes ambulantes.

ÉCOLES SPÉCIALES COMMUNALES.

Lille.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, SUCCURSALE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION DE PARIS.

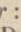
Origine de l'école. En 1733, un cercle d'amateurs de musique s'établit à Lille et prit le titre de *Société du grand Concert*, sous les auspices du maréchal de Boufflers. Quarante-quatre ans après, en 1777, une réorganisation fut reconnue nécessaire et une réunion d'abonnés plaça la société sous le patronage du prince de

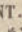


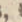

Soubise. C'est à cette époque qu'il fût arrêté que douze demoiselles recevraient gratuitement l'instruction musicale donnée par des professeurs rétribués au compte de la société. Les succès obtenus à diverses époques firent naître, en 1801, la pensée d'annexer une école académique à la société du Concert. Le nombre des élèves fut fixé à douze; ils reçurent un uniforme et durent s'engager à chanter dans les réunions de l'association. Une gratification de 24 francs était décernée à l'élève qui avait chanté le mieux et fait le plus de progrès pendant l'année. En 1802 et en 1810, l'école fit de pressantes instances auprès du Gouvernement pour obtenir l'autorisation de prendre le titre de *Conservatoire secondaire de Paris*. Ce vœu ne fut pas exaucé alors, mais, en 1816, l'école fut organisée comme établissement communal, en vertu d'une autorisation du Ministre de l'Intérieur, et, en 1820, elle obtint de faire porter la livrée du Roi aux gens attachés à son service; enfin, en 1827, une ordonnance royale nomma l'école de Lille succursale du Conservatoire de Paris. En 1852, l'administration de l'établissement, qui avait été exercée depuis 1816 par une Commission formée sous la présidence du maire, fut confiée, par décision ministérielle, à un directeur spécial, et la commission administrative de l'école fut convertie en commission de patronage et de surveillance.

Le Conservatoire de Lille donne l'instruction gratuite de la musique à trois cents élèves des deux sexes et a produit un grand nombre de sujets distingués.

Tous les ans la distribution solennelle des prix est suivie d'un concert dans lequel les élèves exécutent des morceaux de musique vocale et instrumentale.

Commission de patronage et de surveillance. — *Président* : M. le Maire; *Vice-Président* : M. Ed. Français; *Secrétaire* : M. Ch. De Prins; *Bibliothécaire* : M. Paul Pannier; MM. E. Vandeweghe, Bonet, Cannissié, Bigo-Danel, Th. Barrois, Brassart.

ADMINISTRATION. — *Directeur* : M. Em. Ratez,  A, r. de la Deûle, 1; *Secrétaire-archiviste* : M. J. Darcq.

ENSEIGNEMENT. Professeurs. — *Harmonie* : demoiselles, hommes, M. F. Lecocq,  A, r. Ratisbonne, 35. — *Solfège* : classe supérieure de demoiselles, Mlle Hirsch, r. Gambetta, 4; classe préparatoire de demoiselles, M. Ribiollet, r. Jeanne-d'Arc, 15; classe élémentaire de demoiselles, Mlle Bulteau; classe supérieure de garçons, M. Quesnay,  A, r. d'Inkermann, 9; classe préparatoire de solfège, M. Darcq, r. de l'Arc, 12^{bis}; classe élémentaire de garçons, MM. Désiré Laurent, r. Esquermoise, 65, et Plaquet, r. des Urbanistes, 1; classe pour adultes (hommes), M. Schillio,  A, r. Boucher-de-Perthes, 104. — *Chant* : demoiselles, M. Riquier, r. des Prêtres, 8; hommes, M. Capon, r. du Sec-Arembault, 28. — *Piano* : Classes supérieures de demoiselles, Mme Français,  A, bd. de la Liberté, 109, M. Pagnien,  A, r.

Alexandre-Leleux, 46 ; classes préparatoires de demoiselles, M^{me} Devos, r. des Urbanistes, 11, Mlles Magot, r. de l'Orphéon, 18, Ortille, r. de Fives, 54, et Valtier, r. Nationale, 110. — *Piano et Orgue* : (garçons), M. Bruggeman, r. Patou, 11. — *Violon* : classes supérieures de violon, MM. Seiglet, r. Jean-sans-Peur, 11, et Schillio, A ; classe élémentaire de violon, M. Petit, I, r. Nationale, 122. — *Violoncelle* : M. Dienne, bd. de la Liberté, 145. — *Contre-basse* : M. Darcq. — *Flûte, hautbois et cor anglais* : M. Herman, A, r. Faidherbe, 28. — *Clarinette* : M. Gaubert, A, r. Henri-Kolb, 63. — *Basson* : M. Brisy, A, r. d'Anvers, 7. — *Saxophone* : M. Gaubert, A. — *Cor* : M. Gabelles, r. de Flandre, 4. — *Cornet à pistons et trompette* : M. Bourelle, A, r. des Fossés-Neufs, 19. — *Trombone* : M. Masurel, à La Madeleine. — *Classe d'ensemble vocal* (garçons et demoiselles) : M. Capon. — *Classe de musique de chambre* : M. Seiglet. — *Classe de déclamation lyrique* : M. Riquier. — *Classe d'orchestre* : M. Ratez, A.

Lille. — ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

Commission administrative. — *Président* : M. le Maire; *Vice-Président* : M. Kolb, * I, † ; *Secrétaire* : M. Mourcou; *Trésorier* : M. Desoblain; *Membres* : MM. Agache, A ; Aug. Herlin, *, I ; Rochart, Bayet, *, I, † ; Hannotin ; Schoutteten, A, O † ; Batteur, I, Déplechin, O †.

Peinture. — M. de Winter, A, *Directeur*, r. de la Préfecture, 15. — *Dessin de la figure d'après le modèle vivant et la bosse* : MM. de Winter, A, *Professeur* ; Derache, *Professeur-adjoint*, r. Kuhlmann, 14. — *Dessin de la figure* : Darcq, A, *Professeur*, r. François-Baes, 16 ; Debaene, *Professeur-adjoint*, r. du Molinel, 79. — *Sculpture* : Darcq, A, *Directeur*. — *Anatomie* : le docteur Etienne Colas, *Professeur*, r. de Roubaix, 11. — *Architecture* : Vandenberg, A, *Professeur*, bd. de la Liberté, 46 ; Salomez, *Professeur-adjoint*, parvis St-Maurice, 15. — *Cours d'ornement* : Dubuisson, A, *Professeur*, r. de la Fontaine-del-Saulx, 2 ; Stubbe, *Professeur-adjoint*, r. Gambetta, 79^{bis}. — *Cours de perspective linéaire* : Dubuisson, A, *Professeur*. — *Géométrie et mécanique appliquées* : Boulanger, *Professeur*, r. Caumartin, 80. — *Dessin géométrique, lavés et aquarelle* : Ghesquier, *Professeur*, r. d'Angleterre, 10. — *Dessin géométrique élémentaire* : Lecat, *Professeur*, r. Patou, 33 ; Degouge, *Professeur-adjoint*, r. Colbert, 234. — *Cours de gravure* : Leroy, A, *Professeur*, r. du Lombart, 2. — *Histoire de l'Art* : M. Fabre, A, *Professeur*, Avenue de l'amiral Courbet, Villa des Roses. — *Algèbre et trigonométrie* : M. Cochez, *Professeur*, r. St-Gabriel, 7. — *Cours normaux* : Il y a tous les matins un enseignement pédagogique à la formation de professeurs pour l'enseignement du dessin.

Roubaix. — ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE.

Directeur, M. J. Koszul, I ; *Secrétaire*, M. Arthur Turbelin.

Commission administrative. — M. le Maire, *Président* ; MM. J. Koszul, I, *Vice-Président* ; Turbelin, V. Barrez, A, F. Bul-

teau, †, P. Destombes, A. Jourdeuil, A. Vaissier, †, A. Hazebrouck, Eugène Dujardin, Henri Catteau et Victor Valentin.

ENSEIGNEMENT. — *Classe d'harmonie* (hommes et demoiselles) : M. J. Koszul, † I. — *Classe d'Orchestre* : M. J. Koszul, † I. — *1^{res} classes de solfège* (demoiselles) : Mme Dubin-Letellier et Mlle Duhamel ; — *2^{es} Classes de Solfège* : M^{mes} Littaye-Brouchette et Chantret-Naye ; — *1^{res} Classes de Piano* : M^{me} Dubin-Letellier et Mlle Roussiez ; — *2^{es} Classes de Piano* : Milles Adèle Prus et Leman ; — *Classe de Chant* : Mme Queulain ; — *1^{res} Classe de Solfège* (garçons) : MM. Montigny et Fournier ; — *2^{es} Classes de Solfège* : MM. Turbelin-Barenne et Bondues ; — *Classe de Solfège* (adultes) : M. Arthur Turbelin ; — *Classe de Chant* (hommes) : M. V. Minsart, † A ; — *Classe d'ensemble vocal* : M. V. Minsart, † A, et M^{me} Queulain ; — *1^{re} Classe de Violon* : M. Laurent ; — *Classe d'alto et 2^e Classe de Violon* : M. Arthur Turbelin ; — *Classe de Violoncelle* : M. Gustave Brisy ; — *Classe de Contrebasse* : M. Turbelin-Barenne ; — *Classe de Piano et Orgue* (hommes) : M. L. Montagne ; — *Classe de Clarinette* : M. P. Fournier ; — *Classe de Flûte et Saxophone* : M. Bondues ; — *Classe de Hautbois et Basson* : M. R. Brisy, † A ; — *Classe de Piston, Trompette* : M. C. Montigny ; — *Classe de Cor et Saxhorn-Alto* : M. P. Gémnick ; — *Classe de Saxhorn-Baryton et Basse* : M. Taupe ; — *Classe de Trombone et Bombardon* : M. A. Samain. — *Appariteur* : Henri Cruque.

Tourcoing.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commissions administratives* : M. le Maire, *Président*.

Section de Musique : MM. Dervaux - Wetzcl, *Vice-Président* ; E. Delya, Denis-Grau fils, J. Watteuw, L. Wautier, J. Waetjens.

Section d'Architecture, de Peinture et de Dessin : MM. Goubet, † I, *Vice-Président*, Masure-Six, † A, J. Duprez, D^r Dron, D^r E. Cadeau, L. Croin, D. Dehaene, Félix Muller et O. Devaux, † A, *Secrétaire*.

Armentières.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — *Commission administrative* : MM. Louis Bouchez, adjoint au maire, *Président* ; Rodolphe Lourme, *Vice-Président* ; Bricoult, Longeville, Auguste Cochet, Victor Pouchain, Henri Ruyant.

Cours supérieur de Solfège et Cours de Flûte, Hautbois et Basson, M. Mastio, †, (M). *Directeur de l'Académie* ; — *Cours Élémentaire de Solfège, Professeur* : M. Gabelles. — *Cours de Clarinette et Saxophones, Professeur* : M. Rambaut. — *Cours d'instruments à vent en cuivre, Professeur* : M. Defer. — *Cours d'instruments à cordes, Professeur* : M. Knorr. — *Deuxième cours de Solfège et cours de Hautbois et Saxophones, Professeur* : M. Decottignies.

Avesnes.

COURS DE DESSIN : M. Baudet, *Directeur*.

Bailleul.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — Cet établissement a été fondé par M. de Puydt, en son vivant greffier de la justice de paix du canton de Bailleul-Nord-Est. L'enseignement comprend le dessin de la figure, de l'ornement, le dessin linéaire, la peinture et l'architecture.

Commission administrative : MM. le Maire, *Président*; P. Behaghel; Elie de Coussemaker; Cortyl; Vanhoucke, Désiré Salomé et P. Liefvooghe.

Directeur : M. Swynghedauw, \odot A; *Professeur* : M. Croes fils.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — *Commission administrative* : MM. Van Eslande, *Président*; Plichon, Henri Ficherouille, Hilaire Ficherouille, Julien Ficherouille, Croes, Reveille, Clavière, Charles Lotthé, Mahieu.

Professeurs. — *Cours supérieur de Solfège, et Cours de Flûte, Hautbois, Basson* : M. Mastio, \ast , \textcircled{M} , *Directeur de l'Académie*. — *Cours élémentaire de Solfège* : M. Goris. — *Cours de Clarinette* : M. Clavière. — *Cours de Saxophone* : M. Vanhille. — *Cours de Cor d'harmonie* : M. H. Wallet. — *Cours d'instruments à vent en cuivre* : M. Goris.

Cambrai.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Administrateurs* : MM. le Maire, *Président*; Dutemple, père, \odot I, *Vice-Président*; A. Delannoy, \odot A; E. Lecat; L. Morand; A. Ronnaux; Roquart, *Censeur*.

Professeurs : MM. Datte, *Professeur de violon, de violoncelle et de Solfège supérieur*; Muguet, *Professeur de Clarinette et de Saxophone*; Mascret fils, *Professeur de Flûte, de Hautbois et de Basson*; Vanlerberghe et Lecat, *Professeurs d'instruments de cuivre*; Caudriller, *Professeur de Solfège, cours secondaire et d'adultes*; Vanlerberghe, *idem, cours élémentaires*; Dienne, \odot A, *Professeur de solfège, cours des filles*.

ÉCOLE DE DESSIN. — *Commission de surveillance* : MM. le Maire, *Président*; Delannoy, \odot A, *Vice-Président*; Bélami, Berger, Carbonel, Copin, Maréchal, Mussault, Louis Wiart, Garin, Lallemand, Vernier; Roquart, *Censeur*; Guillemain, Désicy, \odot A, Deladeuille et Vouriot, *Professeurs*.

Le Cateau.

ÉCOLE MUNICIPALE DE DESSIN. — *Commission de surveillance* : MM. Martinet, Maire, *Président*; Ponsin, Cousin, Mallet, Deveau-Carlier, \textcircled{O} \ast , Félix Simons, Petitjean, Thomas, Eugène Scalabrino; *Professeur* : M. Nicq.

Boual.

SECTION DES BEAUX-ARTS. — *Commission* : M. le Maire, *Président*; MM. Désiré Dubois, *Vice-Président*; Quinion-Hubert, Ravaut, \textcircled{O} \ast , *Colonel d'artillerie*; Barbet, \ast , Cambessédès, Duhem, \odot A, Lebeau, Gheerbrandt \textcircled{M} , Pépe, \odot I, Stiévenart; *Chef du Bureau des Ecoles* : M. Ch. Devred.

Professeur de dessin de machines : M. Gosselin, \odot A, Ingénieur civil; — *d'Architecture* : M. Neveux, \odot A; — *de Perspective* : M. Neveux, \odot A; — *de Dessin de Figure* : M. Bourgogne; — *d'Ornement* : M. A. Laoust; — *de Dessin élémentaire* : M. Legrand; — *de Peinture artistique et décorative* : M. Legrand; — *de Modelage et Sculpture* : M. A. Laoust; — *d'Anatomie* : M. A. Laoust; — *d'Histoire de l'Art* : M. Boblin; — *de Sculpture sur bois et sur pierre* : M. Cardoso; — *Cours de Comptabilité et de Tenue des livres* : M. Riémain; — *Cours de Calligraphie* : M. Flament; — *Cours de Sciences* : M. Bertoux; — *Chef de l'atelier du fer* : M. Camus; — *Chef de l'atelier du bois* : M. Dérain.

ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE. — *Commission de surveillance* : M. le Maire, *Président*; MM. Evrard, Nutly et L'imbour; Cuelenaere, \odot I, *Directeur*.

Professeurs : M. Albert Gillet, *solfège (garçons)*; — Mlle Dubus, *solfège (filles)*; Mlle Gantelme, *vocalisation et chant (hommes et demoiselles)*; — Mlle Gantelme, *piano (demoiselles)*; — M. Heisser, *violin et alto*; — M. Albert Heisser, *violoncelle et contrebasse*; — M. Auguste Bernard, *flûte et saxophone*; — M. Alfred Bernard, *clarinette*; — M. Demoulier, \odot A, *basson et saxhorns-basses*; — M. Albert Gillet, *piano et accompagnement jeunes gens*; — M. Albert Gillet, *hautbois*; — M. Devred, *cor*; — M. Leroux, *trombone à pistons et à coulisse*; — M. Fromont, *cornet à pistons, trompette et saxhorns, soprano et contralto*.

Dunkerque.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commission de surveillance des Écoles d'Architecture et de Dessin* : MM. E. Dubuisson, Schelley, Vianne, Guilbert.

Ecole d'Architecture : M. J. Lecoq, *Architecte de la ville, Directeur-professeur*; M. Debacker, *Professeur de géométrie*; M. Morel, *Professeur-adjoint*.

Dessin et Peinture : M. Calot, \odot A, *Directeur-professeur*.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Directeur* : M. A. Neerman.

Professeurs : MM. Girard, \odot M; E. Théry, \odot A; A. Melsen, Huot, Vincke, J. Barbier, G. Rose, Rots, Rouzeré.

Maubeuge.

COURS DE DESSIN — M. Neullies, *Directeur*.

Valenciennes.

ACADÉMIE DE PEINTURE, DE SCULPTURE, D'ARCHITECTURE, ETC.,

AFFILIÉE A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE PARIS.

Membres administrateurs : MM. le Maire, *Président*; Paul Foucart, *Vice-Président*; J. Bernard, \odot A, *Secrétaire*; J. Batigny, \ast , \odot A, J.-B. Foucart, Ch. Marlière, Jh. Déprez, Emile Dutouquet, Léonard, Benet, Léon Boulanger; *Secrétaire-surveillant* : M. François Cagnan, \odot M.

L'Académie est surveillée alternativement par tous les membres.

Chaque mois l'administration tient une séance dans laquelle on délibère sur les besoins de l'école, d'après les rapports des membres et du Secrétaire-surveillant.

Professeurs. — MM. Layraud, ✱, ✠, *classe supérieure de dessin et peinture*; — Maugendre, *sculpture, modelure et ornements*; — Dusart, *architecture*; — Daigniez, *classe élémentaire de dessin*.

Cours divers et dessin industriel. — *Professeurs*: MM. Maugendre, *sculpture pratique*; — Daigniez, *anatomie*; — Simonnet, *histoire de l'art*; — Accard, *Cours élémentaire de géométrie*; — Dusart, *Cours de perspective*.

Cours pour les jeunes filles. — *Peinture, aquarelle et céramique*: M. Mullet, *Professeur*; *Dessin élémentaire et Bosse*: Mlle Léa Cazin, *Professeur*.

ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE.

Membres administrateurs: MM. le maire, *Président*; Dugardin, *Secrétaire*; Charles Boucher; Alfred Trinquet; Jules Poulain; Albert Carlier, Joseph Loison; *Directeur*: M. Dennery, ✱, ♪ A.

Professeurs: MM. Schelbaum, *violon et alto*; — Fiévet, *violoncelle et contre-basse*; — Gaubert, ♪ A, *clarinette, saxophone et basson*; — Alfred Datte, *flûte et hautbois*; — Cantin, *cor*; — Martin, *instruments de cuivre à pistons*; — Léon Copin, *piano supérieur*; — Mme Fiévet-Hourdequin, *piano élémentaire*; — Henri Biloir, ♪ A, *solfège supérieur et élémentaire pour les jeunes filles et les garçons*; — Arthur Lardenois (chargé de cours), *Solfège élémentaire pour les jeunes filles et les garçons*; — Dennery, ✱, ♪ A, *Harmonie*.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE.

L'article 68 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse a abrogé les dispositions du décret du 10 septembre 1876. La déclaration d'imprimerie et de librairie, prescrite par l'article 2 dudit décret, est supprimée.

JOURNAUX ET ÉCRITS PÉRIODIQUES PUBLIÉS DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD.

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
<i>Journaux politiques.</i>		
ARRONDISSEMENT D'AVESNES.		
Avesnes	L'Observateur	3 fois parsem.
Id	L'Observateur (petit format)	Id.
Id.	Le Patriote	Id.
Fourmies	Le Courrier de Fourmies	Bi-hebdomad.
Id	Le Journal de Fourmies	Id.
Id.	La Tribune du Nord	Id.
Id.	Le Publicateur Vervinois	Hebdomadaire
Maubeuge	La Frontière	Id.
Id	La Sambre	Id.
Id	La Croix de la Sambre	Id.

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.		
Cambrai	L'Indépendant	Quotidien.
Id.	L'Emancipateur de Cambrai	Id.
Id.	La Gazette de Cambrai	Bi-hebdomad ^{re}
Id.	Le Libéral de Cambrai	Quotidien
Id.	Le Petit Cambrésien	Hebdomadaire
Id.	L'Echo du Peuple et de Cambrai	3 fois par sem.
Id.	Le Patriote du Cambrésis	Hebdomadaire
Le Câteau	Le Cambrésis	Bi-hebdomad ^{re}
ARRONDISSEMENT DE DOUAI.		
Douai	L'Indépendant de Douai	3 fois par sem.
Id.	L'Echo Douaisien	Id.
Id.	Journal de Douai	2 fois par sem.
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.		
Dunkerque	La Flandre	Quotidien.
Id.	Dunkerque	Id.
Id.	Le Nord Maritime	Id.
Bergues	Journal de Bergues, Revue commerciale	Hebdomadaire
Bourbourg	Journal de Bourbourg et du canton de Gravelines	Id.
Gravelines	Le Gravelinois	Id.
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.		
Hazebrouck	L'Indicateur d'Hazebrouck	2 fois par sem.
Id.	Journal d'Hazebrouck	2 fois par sem.
Bailleul	La Bailleuloise	Hebdomadaire
ARRONDISSEMENT DE LILLE.		
Lille	Le Grand Echo du Nord et du Pas-de-Calais	Quotidien.
Id.	L'Echo du Nord	Id.
Id.	Le Progrès du Nord	Id.
Id.	Le Courrier populaire	Id.
Id.	La Vraie France	Id.
Id.	La Feuille des Campagnes	Hebdomadaire
Id.	Les Affiches et Annonces	Quotidien.
Id.	La Semaine religieuse de Cambrai	Hebdomadaire
Id.	La Gazette du Nord	Id.
Id.	Grains de Senevé	Mensuel.
Id.	Bulletin de l'OEuvre des Facultés catholiques	Id.
Id.	La Dépêche	Quotidien
Id.	Le Nouvelliste	Id.
Id.	Le Travailleur	Hebdomadaire
Id.	Le Réveil du Nord	Quotidien
Id.	La Croix du Nord	Bi-hebdomad ^{re}
Id.	Le Nord hebdomadaire	Hebdomadaire
Id.	Le Socialiste	Id.
Id.	Le Peuple Picard	Id.
Id.	Het Vlaamsch Kruis (La Croix Flamande)	Quotidien.
Id.	Petite Chronique de la Croix du Nord	Mensuel.

VILLES où paraissent les journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
ARRONDISSEMENT DE LILLE (suite).		
Roubaix.....	Le Journal de Roubaix (grande édition).....	Quotidien.
Id.	Journal de Roubaix (petite édition).....	Id.
Id.	Roubaix-Socialiste.....	Hebdomadaire
Id.	L'Avenir de Roubaix-Tourcoing.....	Id.
Id.	Le Roubaisien.....	Id.
Id.	La Gazette du Nord.....	Id.
Id.	L'Émancipation ouvrière.....	Mensuel.
Tourcoing....	L'Indicateur de Tourcoing et Roubaix.....	Hebdomadaire
Id.	Le Bien Public.....	Quotidien.
Armentières..	Le Journal d'Armentières.....	Tri-hebdomad
Id.	La Gazette d'Armentières.....	Quotidien.
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.		
Valenciennes	L'Impartial du Nord.....	Quotidien.
Id.	Le Petit Valenciennois.....	Hebdomadaire
Id.	Le Guetteur de Valenciennes.....	Id.
Id.	Le Quotidien.....	Quotidien
Condé.....	Le Courrier de l'Escaut.....	Hebdomadaire
Id.	L'Éclaireur.....	Id.
Saint-Amand.	Echo Amandinois.....	Id.
Id.	L'Union Amandinoise.....	Id.
Anzin.....	Le Journal d'Anzin.....	Id.
Denain.....	Le Journal de Denain.....	Id.
<i>Journaux non politiques.</i>		
Paris.....	Les Modes européennes.....	Mensuel.
Lille.....	Journal des brasseurs.....	Hebdomadaire
Id.	La Brasserie du Nord.....	Id.
Id.	La Semaine musicale.....	Id.
Id.	Journal des sciences médicales.....	Id.
Id.	La Halle de Paris.....	Id.
Id.	Bulletin de la Société Industrielle.....	Trimestriel
Id.	Revue de Législation des mines.....	Tous les 2 mois
Id.	Archives botaniques.....	Mensuel.
Id.	Revue Générale des chemins de fer.....	Id.
Id.	Les Saisons. — Revue Sportive.....	Bi-Mensuel.
Id.	Le Nord Cycliste.....	Hebdomadaire
Id.	Bulletin téléphonique des réseaux du Nord..	Mensuel.
Id.	Le Renseignement.....	Hebdomadaire
Id.	Commission Historique.....	Annuel.
Id.	Mémoires de la Société des Sciences.....	Id.
Id.	Journal de la Société régionale d'horticul- ture du Nord de la France.....	Mensuel.
Id.	Association des anciens élèves de l'école nor- male.....	Mensuel
Id.	Bulletin Scolaire du Nord.....	id.
Id.	Société de Géographie de Lille.....	id.
Id.	Bulletin des anciens élèves de l'Institut....	Trimestriel.
Id.	Société des propriétaires d'appareils à vapeur.	Id.

VILLES où paraissent les journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
Lille	Bulletin scientifique de la faculté des sciences	Trimestriel.
Id.	Bulletin des architectes de Lille	Id.
Id.	Le Moniteur de l'Épargne du Travail	Mensuel.
Id.	Bulletin du Syndicat des Pharmaciens du Dépt.	Bi-mensuel
Id.	L'Echo des Patronages du Nord et du Pas-de-C.	Mensuel.
Id.	L'Engrais	Hebdomadaire
Id.	Bulletin des bibliothèques et des archives	Mensuel.
Id.	Le Moniteur de l'Épargne du Nord	Hebdomadaire
Id.	Revue biologique	Mensuel.
Id.	Le Dimanche	Hebdomadaire
Id.	Journal d'oculistique	Trimestriel.
Id.	Journal du Lycée de Lille	Mensuel.
Id.	Bulletin des Facultés de Lille	Id.
Id.	Le Nord judiciaire	Bi-mensuel.
Id.	Bulletin de l'enseignement primaire	Mensuel.
Id.	L'Industriel du Nord	Bi-mensuel.
Id.	Musée des Enfants	Mensuel.
Id.	Musée des Jeunes filles	Id.
Id.	Journal des immeubles	Hebdomadaire
Id.	Bulletin des Sociétés photographiques	Mensuel.
Id.	L'architecture et la Construction dans le Nord	Bi-mensuel.
Id.	Bulletin de la Société Zoologique	Mensuel.
Id.	Revue mensuelle de l'Épargne	Id.
Id.	La Violette	Hebdomadaire
Id.	Société Chimique du Nord	Mensuel.
Id.	La Chronique	Hebdomadaire
Id.	Bulletin de la Société philomatique	Mensuel.
Id.	Bulletin des cabinets de lecture, cercles et bibliothèques populaires	Bi-Mensuel.
Id.	Bulletin des OEuvres de Jeunesse	Mensuel.
Id.	Le Guide Financier	Bi-mensuel.
Id.	L'Echo des dernières Nouveautés	Trimestriel.
Id.	L'Album industriel du Nord	Mensuel.
Id.	Bulletin de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de la Treille	Id.
Id.	La Gazette mobilière	Bi-mensuel.
Id.	Bulletin de la Société centrale d'agriculture	Mensuel.
Id.	Bulletin médical du Nord	Bi-mensuel.
Id.	Revue de Lille	Id.
Id.	Bulletin du Cercle horticole	Mensuel.
Id.	L'Illustré du Nord	Hebdomadaire
Id.	La Pédale amusante	Id.
Id.	L'Escholier	Id.
Id.	La Revue Lilloise	Id.
Id.	Le Nord photographe	Mensuel.
Id.	Le Typographe Lillois	Hebdomadaire
Id.	La Démocratie chrétienne	Mensuel.
Id.	La Revue artistique	Hebdomadaire
Id.	L'Économie du ménage	Mensuel.
Id.	Revue des vins et alcools	id.
Id.	Les Petites Affiches Lilloises	Hebdomadaire

VILLES où paraissent les journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
Roubaix....	Revue electro-homéopathique.....	Bi-mensuel.
Id.....	Bulletin des Laines.....	Quotidien.
Id.....	Petites affiches Roubaisiennes.....	Hebdomadaire
Tourcoing...	Le Carabinier et le Gymnaste.....	Id.
Id.....	Revue Colombophile.....	Id.
Id.....	La Brouette.....	Id.
Id.....	La Musique pour tous.....	Mensuel.
Id.....	Anciens et Modernes.....	Id.
Avesnes....	Bulletin de la Société d'apiculture d'Avesnes.	Id.
Id.....	Bulletin de la Société de la région de Four- mies.....	Id.
Id.....	Bulletin de la Société d'agriculture de l'ar- rondissement.....	Hebdomadaire
Id.....	L'Observateur (supplément).....	Id.
Hautmont...	L'Avenir Apicole.....	1 fois chaque 2 mois
Maubeuge...	Le Nord métallurgique.....	Mensuel.
Id.....	La Maubeugeoise.....	Hebdomadaire
Id.....	La Métallurgie du Nord.....	Id.
Id.....	Le Bribeux.....	Id.
Fourmies....	Le Journal de Fourmies.....	Bi-Hebdomad.
Cambrai....	Revue hebdomadaire, commerciale et agricole	Hebdomadaire
Id.....	Journal d'agriculture du Nord.....	3 fois par mois
Id.....	Bulletin de l'Œuvre des Ecoles chrétiennes.	Mensuel.
Le Cateau...	L'Eglise chrétienne.....	Hebdomadaire
Douai.....	Bulletin de l'Association amicale des an- ciennes élèves de l'École normale de Douai.	Mensuel.
Id.....	Douai gratis.....	Hebdomadaire
Id.....	Feuille d'annonces.....	Id.
Id.....	Revue industrielle de sucrerie, de distillerie et de brasserie.....	Mensuel.
Dunkerque...	L'Éventail.....	Hebdomadaire
Id.....	Le Port de Dunkerque.....	Quotidien.
Id.....	Les Petites Affiches Dunkerquoises.....	Id.
Id.....	L'Avenir de Malo-les-Bains.....	Hebdomadaire
Malo-les-Bains	La Vague.....	Ne paraît que pen- dant la saison balnéaire.
Rosendaël...	Le Fermier des Flandres.....	Hebdomadaire
Bailleul....	Bulletin du Comité Flamand de France.....	Trimestriel.
Merville....	Le Petit Mervillois.....	Hebdomadaire
Valenciennes.	Le Journal d'annonces.....	Id.
Id.....	Feuille d'annonces.....	Id.
Id.....	La Betterave.....	Id.
Id.....	Moniteur industriel et commercial.....	Id.
Id.....	La Pomme de terre.....	Id.
Condé.....	Organe du canton de Condé.....	Id.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Un décret du 28 décembre 1870 porte que les annonces judiciaires et légales pourront être insérées dans l'un des journaux

publiés en langue française dans le département et que, néanmoins, toutes les annonces judiciaires relatives à une même procédure de vente seront insérées dans le même journal.

Le tarif du prix d'insertion est fixé à 15 centimes par ligne de 34 lettres, caractère gaillarde, l'n pris pour type de justification, conformément à l'arrêté du 5 janvier 1871.

Le coût d'un exemplaire légalisé est réglé, non compris le droit d'enregistrement, à cinquante centimes.

AGRICULTURE.

ÉCOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE WAGONVILLE (près Douai).

L'École pratique d'Agriculture de Wagnonville, située à trois kilomètres des gares de Douai et de Pont-de-la-Deule, a été fondée conformément à la loi du 30 juillet 1875 pour donner un enseignement agricole à la fois théorique et pratique. Elle forme des agriculteurs, des chefs de culture et prépare aux Écoles nationales d'Agriculture. La durée des études est de trois ans. Les examens d'admission ont lieu chaque année, le deuxième lundi du mois d'août. Les candidats doivent avoir au moins 13 ans dans l'année d'admission et moins de 18 ans.

Comité de surveillance et de perfectionnement. — MM. Vassillière, Inspecteur général de l'agriculture, à Paris, *Président*; Comon, Professeur départemental d'agriculture, *Secrétaire*; Mannier Duriez, Morcrette-Ledieu, Alex. Desmoutiers, conseillers généraux; Paul Lepeuple, agriculteur à Bersée; Manteau, directeur de l'École.

Directeur: M. Manteau. — *Professeurs*. *Agriculture*: MM. Devraigne, élève diplômé de l'École de Grignon; *Physique et chimie*: Jouve neaux, Ingénieur agronome; *Sciences naturelles*: Mavré, Ingénieur agronome; *Mathématiques et Français*: Quesnay, instituteur-comptable; *Vétérinaire*: Garet, chargé du cours d'extérieur et de médecine vétérinaire; *Surveillant*: Valez, instituteur-surveillant; *Travaux pratiques*: Féra, chef de pratique; *Horticulture*: N., chef jardinier; *Exercices militaires*: un sous-officier de la garnison de Douai.

CHAMBRES CONSULTATIVES.

La loi du 20 mars 1851 sur l'organisation des Chambres d'Agriculture a été modifiée par un décret du 25 mars 1852 portant qu'il sera établi, dans chaque Arrondissement, une Chambre Consultative d'Agriculture, dont les membres seront nommés par le Préfet, pour trois ans.

Les Chambres Consultatives d'Agriculture sont composées d'un nombre de membres égal à celui des cantons de l'Arrondissement. Elles sont présidées dans l'Arrondissement chef-lieu du département par le Préfet, et dans les autres Arrondissements par le

Sous-Préfet. Elles nomment au scrutin un Vice-président et un Secrétaire.

Conformément aux dispositions du décret précité, M. le Préfet a, par un arrêté du 23 novembre 1878, procédé à la réorganisation des Chambres Consultatives du Département.

Voici la composition de ces chambres :

Arrondissement d'Avènes. MM. Pierre Lemaire, Propriétaire et Maire à Gognies-Chaussée, *Vice-Président*; Darche-Levent, conseiller général à Bavay, *Secrétaire*; Louis Mariscal, Pharmacien à Doullers; Jules Cuisset, Conseiller municipal, à Haut-Lieu; Carpentier, Agriculteur et Brasseur à Aulnoye; Azambre, Propriétaire à Maroilles; Boulangé, *, A, Conseiller général à Salesches; Manesse, Agriculteur à Frasnoy; Réal-Boillot, Filateur à Wignehies.

Arrondissement de Cambrai. MM. Herbet, ⚔, Agriculteur, Maire d'Haynecourt; Vallez, ⚔, Agriculteur, Maire de Briastre; Tribou, ⚔, Agriculteur, à Hem-Lenglet; Prevot, Maire de Bévillers; Tamboise-Legentil, ⚔, Agriculteur, Maire de Montigny; Le Roy-Dollez, Agriculteur à Crèvecœur, et Dehaussy-Dugnolle, ⚔, Agriculteur au Cateau.

Arrondissement de Douai. MM. Renard, Cultivateur, Maire de Sille-Noble; Couppé, Maire et Fabricant de sucre à Férin; Brasart, ⚔, Cultivateur, Maire d'Hornaing; Hector Simon, ⚔, à Beuvry; Bouché, *Secrétaire*.

Arrondissement de Dunkerque. MM. Lebecque, Agriculteur à Coudekerque; Dehaene, *, Agriculteur à Wormhout; Waguët, ⚔, Agriculteur à Bourbourg; Charles Bollengier, ⚔, Agriculteur à Warhem; Oscar Legrand, O ⚔, cultivateur à Spycker; Stevenoot, O ⚔, Maire d'Armbouts-Cappel; Belle, ⚔, Cultivateur à Loon-Plage; P. Colas, *Secrétaire*.

Arrondissement d'Hazebrouck. MM. Vandewalle, Maire de Berthen; Bouilliez, *, à Merville; Becquaert, Agriculteur à Arnêke; Desmarescaux, ⚔, Maire d'Eecke; Dequiedt, ⚔, Agriculteur à Thiennes.

Arrondissement de Lille. MM. Florimond Desprez, O *, *Vice-Président*, Deleporte-Bayart, A, à Roubaix, *Secrétaire*; Ed. Desbonnets, Négociant en farines, à Lille; Ferdinand Béghin, Fabricant de sucre à Thumeries; Vandebeulque, Cultivateur à Tourcoing; Alix Ghestem, cultivateur à Verlinghem; Narcisse Delattre, Agriculteur à Houplines; Henri Delerue, Distillateur à Illies; Mulié-Bossus, ⚔, Horticulteur-pépiniériste à Neuville-en-Ferrain; Auguste Potié, Agriculteur à Haubourdin; Dubernard, ⚔, à St-André; Nestor Castel, Cultivateur à Hellemmes-Lille; Laden-Flinois, O ⚔, à Seclin.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Caultet, A, Conseiller général, Agriculteur à Haspres, *Vice-Président*; Emile Davaine, ⚔,

Conseiller général à Saint-Amand; Bouchart, Agriculteur à Lecelles; A. Brabant, ✱, Agriculteur à Onnaing; Théophile Jouglet, à Anzin; Ernest Macarez, ✱, ☼, Agriculteur à Haulchin; M. Defernez, ☼, Cultivateur à Condé; Cauvez, Négociant à Anzin; M. Ségard, *Secrétaire*.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE (*).

Lille.

SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD.

Président d'Honneur: M. René Telliez, O ✱, Magistrat honoraire à Lille; *Président*: M. Tribou, O ☼, Cultivateur à Hem-Lenglet; *Vice-Présidents*: MM. Boulangé, ✱, ☼, de Salesches, pour Avesnes; Herbet, ☼, Cultivateur à Haynecourt, pour Cambrai; Ferdinand Lemaire, ☼, Agriculteur à Auchy, pour Douai; Stévenoot, O ☼, d'Armbouts-Cappel, pour Dunkerque; N....., pour Hazebrouck; Auguste Potié, Conseiller général, Cultivateur à Haubourdin, Paul Lepeuple, ☼, Cultivateur à Bersée, pour Lille; Emile Davaine, ☼, Conseiller général, pour Valenciennes; Hanicotte, ☼, de Béthune, pour la Section étrangère. — *Secrétaire général*: M. Dubernard, ☼, de Lille; *Secrétaire-Archiviste*: N.....; *Secrétaire*: M. Triquet, O ☼, Cultivateur, à Loon; *Trésorier*: M. Deleporte-Bayart, ☼ A, Agronome à Roubaix; *Secrétaire-Adjoint*: M. J. Delsalle, employé à la préfecture, r. Caumartin, 10, à Lille.

CERCLE HORTICOLE DU NORD.

Siège social: Grande-Place, 12, à Lille.

Cette Société, fondée en 1868, a pour but d'encourager la culture des plantes indigènes les plus remarquables par leur utilité ou leur agrément, de favoriser l'introduction et la naturalisation des plantes exotiques, et de répandre le goût de l'horticulture et de la botanique.

La Société est administrée par un Bureau et un Conseil d'administration. Le Bureau tient ses séances le premier lundi de chaque mois, et les Assemblées générales ont lieu le deuxième dimanche de chaque mois.

MM. le Préfet, le Maire de Lille, le Général commandant le 1^{er} corps d'armée et J. Cambon, Gouverneur général de l'Algérie, *Présidents d'honneur*; — Grolez-Vallet, Horticulteur, à Marquien-Barœul, *Président honoraire*; — Victor Druetz, ✱, Conseiller municipal à Lille, *Président*; — Richard-Lesay, ✱, Docteur en médecine à Lille; C. Massart, Avocat, à Lille; St-Léger, ☼,

(*) Les sociétés savantes qui s'occupent en même temps d'agriculture sont inscrites au chapitre SCIENCES ET ARTS.

directeur des jardins publics, à Lille, et Schlachter, Horticulteur, à Loos, *Vice-Présidents*; — Emile Mulnard, Horticulteur, à St-Maurice-Lille, *Secrétaire-Général*; — V. Bérat, Horticulteur à Roubaix, *Secrétaire-adjoint*; — Garbe, Agent-voyer à Lille, *Trésorier*; — N. . . . , *Trésorier-Adjoint*; — V. Chomel, Propriétaire à Lille, *Bibliothécaire*; — Louis Delesalle, horticulteur à Thumesnil, *Bibliothécaire adjoint*.

Conseil d'administration : MM. Ch. Devos, Propriétaire, à Saint-Maurice-Lille; Brou, Jardinier, à Loos; Castelain, Jardinier, à Lille; C. Plumcoeq, Chef de bureau en retraite, à la Préfecture du Nord; Joseph Rom, Jardinier chef, à Lomme; Eug. Bongard, Professeur d'horticulture, à Loos; Jules Yseux, horticulteur, à Canteleu; Ad. Labbe, Jardinier-chef, à Saint-Maurice-Lille; Aug. Mesplomb, Propriétaire, à Lille; Dupré-Delahaye, Négociant, à Wattignies; Alphonse Jésuspret, Horticulteur à Marcq-en-Barœul; Becquart, Propriétaire à Lambersart.

BAILLEUL. — *Bureau* : MM. Emile Hié, Maire de Bailleul, *Président*, E. Cortyl et P. Becuwe, *Vice-Présidents*; D. Depoorter, *Secrétaire*; Verhaere, *Secrétaire-adjoint*.

Les autres membres de la Société sont au nombre de 114.

BOURBOURG. — La société de Bourbourg comprend les cantons de Bourbourg et de Gravelines.

Bureau : MM. le Sous-préfet, *Président d'honneur*; Ed. Hubert-Legaigneur, *Président*; Diomède Belle, ☼, cultivateur, et Fetel-Longueval, *Vice-Présidents*; Vercoustre, conseiller d'arrondissement, *Secrétaire*; P. Joos, *Secrétaire-Adjoint*; Benjamin Geerssen, *Trésorier-bibliothécaire*.

Membres titulaires de la Société : 123.

DUNKERQUE. — La Société d'Agriculture de Dunkerque comprend les cinq cantons de Dunkerque-Est et Ouest, de Bergues, de Wormhout et d'Hondschoote. Elle se compose de 420 membres.

BUREAU. — *Président honoraire* : M. le Général de Frescheville, C ☼; *Vice-Présidents honoraires* : MM. Fidèle Vanherseecke et Dehaene; *Président* : M. le baron de Warengien; *Vice-Présidents* : MM. Moveil-Lefèvre, Auguste Jansson, G. Deswarte, Auguste Vernaelde, Elie Belle.

Secrétaire : MM. G. Debavelaere; *Secrétaires-Archivistes* : Albert Demeunynck et Blanckaert; *Trésorier* : L. Sapelier.

HAZEBROUCK. — *Bureau* : MM. le Sous-Préfet, Margerin du Metz, *Présidents honoraires*; Bouilliez, ☼, *Président*; Bosquillon de Jenlis, *Vice-Président*; Senellart, Vétérinaire, *Secrétaire*; de St-Mart, *Trésorier*.

Les autres membres de la Société sont au nombre de 169.

AVESNES. — SOCIÉTÉ D'APICULTURE. — *Président d'honneur* : M. le Sous-préfet; *Président* : MM. Louis Garcia, *Secrétaire de la Sous-*

Préfecture; *Vice-Présidents*: Caplain,  A, notaire, à Avesnes, Crignon, commis des postes et télégraphes, à Fourmies; *Secrétaire général*: Baveux, vérificateur des poids et mesures, à Avesnes; *Secrétaire-Adjoint*: Collard, capitaine en retraite, à Avesnes; *Trésorier*: Nihous, employé à la Sous-Préfecture, à Avesnes.

COMICES AGRICOLES D'ARRONDISSEMENT.



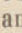
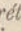
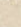
LILLE.

Créé par arrêté du Préfet du 22 août 1853.

MM. le Préfet du Nord, *Président d'Honneur*; le Général Commandant le 1^{er} corps d'Armée; le Maire de Lille; l'abbé Lasne, Doyen de St-Maurice, à Lille; le Secrétaire Général du département, *Membres d'honneur.*

Bureau. Président: M. Vallet-Rogez, bd. de la Liberté, 223, Lille; *Vice-Présidents*: MM. Amédée Platel, à Hallennes-lez-Haubourdin; Conturier, à Loos; Cruque, à Tourcoing; *Secrétaire-général*: M. Gervais, Square Rameau, 19; *Secrétaire-adjoint*: M. Wavelet, rue de Bourgogne, 53; *Trésorier*: M. H. Butin, , r. St-Sauveur, 9; *Archiviste*: M. Nicole, à Haubourdin; *Archiviste-adjoint*: M. P. Coevoet, r. du Château, 6, Saint-Maurice-Lille.

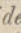
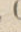


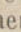


Le nombre des membres titulaires est de *six cent vingt*, choisis parmi les cultivateurs et les agronomes de l'Arrondissement de Lille.

AVESNES. — MM. le Sous-Préfet de l'Arrondissement, *Président honoraire*; Sandrart, , *Président*; François Boulangé, ,  A, *Vice-Président*; Raux,  A, *Secrétaire-général*; Louis Garcia, *Secrétaire-adjoint*; Sterbecq, *Trésorier*; Henri Pécard, *Archiviste*; Despagne, , *Bibliothécaire.*

BERGUES. — Le Comice agricole de Bergues, dont les statuts ont été approuvés par M. le Préfet du Nord à la date du 20 mars 1886, a été inauguré solennellement à l'Hôtel-de-Ville, le 25 du même mois.

Cette Société a pour but la défense des intérêts de l'agriculture, le progrès de l'élevage et de la culture dans l'arrondissement de Dunkerque.

Elle compte près de 700 membres; son siège est à Bergues; son bureau est composé comme suit :

Président d'Honneur: M. le Sous-Préfet de Dunkerque; *Vice-Président d'honneur de droit*: M. le Maire de Bergues; *Président*, M. Léon Claeys, Sénateur; *Vice-Présidents*: MM. Aimé Stévenot, , Cultivateur; Charles Bollengier, , Cultivateur; Mourmant-Vandewalle, , Cultivateur; A. Lebecque, , Oscar Legrand, ; *Secrétaire-Général*: M. Coolen, , Vétérinaire; *Secrétaire-adjoint*: M. Geerssen, , Vétérinaire; *Secrétaire-archiviste*: M. P. Braets; *Trésorier*: M. Rémy Ryngaert, Instituteur.

CAMBRAI. — Bureau : MM. Tribou, O $\text{\textcircled{S}}$, à Hem-Lenglet, *Président*, G. Cardon, $\text{\textcircled{S}}$, Conseiller d'arrondissement, et Morcette-Ledieu, Conseiller Général, à Caudry, *Vice-Présidents*; E. Desmoutiers, à Crèvecœur, *Secrétaire-général*; Jacquart aîné, $\text{\textcircled{S}}$, à Cambrai, *Secrétaire-rédacteur*; Dessort, $\text{\textcircled{S}}$, *Secrétaire-adjoint*; Richard, *Trésorier-archiviste*.

Nombre des membres, 509.

Un Concours est organisé chaque année et a lieu alternativement dans chacun des sept chefs-lieux de canton. Il a eu lieu au Cateau en 1889, à Cambrai en 1890, à Clary en 1891; à Iwuy en 1892; à Solesmes en 1893; à Carnières en 1894; il aura lieu à Marcoing en 1895.

CONDÉ. — *Union agricole*. MM. Raverdy, *Président*; J. Viseur, *Secrétaire*.

DENAIN. — MM. Crépin-Deslinsel, $\text{\textcircled{S}}$, Agriculteur à Denain, *Président*; Delcambre-Bridoux, $\text{\textcircled{S}}$, Brasseur, Conseiller général, *Vice-Président*; Jules Gouvion, *Secrétaire et Trésorier*.

SAINT-AMAND. — MM. Pierre Bouchart, Cultivateur à Lecelles, *Président*; Waché, Juge de paix à St-Amand, *Secrétaire*; Alfred Mériaux, propriétaire à St-Amand, *Trésorier*.

VALENCIENNES. — MM. Ernest Macarez, $\text{\textcircled{S}}$, *Président*; Albert d'Haussey, 1^{er} *Vice-Président*; Louis Devémy, 2^e *Vice-Président*; Auguste Losset, *Secrétaire*; Edouard Bultot, *Vice-Secrétaire*.

HERD-BOOK FLAMAND.



Le Comice agricole de Bergues a fondé en 1886 un livre généalogique, ou *Herd-Book flamand*, pour l'inscription des animaux de l'espèce bovine flamande pure. Ce livre a pour but d'assurer le maintien de la pureté de cette précieuse race laitière et de contribuer à son amélioration par une sélection intelligente et continue.

Président d'honneur : M. le Préfet du Nord; *Vice-Présidents d'honneur* : MM. les Sous-Préfets de Dunkerque et d'Hazebrouck.

Président : M. Claeys, Sénateur, *Président du Comice agricole de Bergues, fondateur*.

Membres pour l'arrondissement de Dunkerque : MM. Hubert-Legaigneur, *Président de la Société d'agriculture de Bourbourg*; Aimé-Stévenoot, O $\text{\textcircled{S}}$; Mourmant-Vandewalle, $\text{\textcircled{S}}$; Ch. Bollengier $\text{\textcircled{S}}$; A. Lebecque, O $\text{\textcircled{S}}$, *Vice-Président du Comice agricole de Bergues*; Stanislas Ardaens, agriculteur à Pitgam; Emery Waguet, $\text{\textcircled{S}}$, agriculteur à Bourbourg-Campagne; Albert Dehaene, agriculteur à Wormhout; Ferdinand Galloo, agriculteur à Quaëdypre.

Membres pour l'arrondissement d'Hazebrouck : MM. Baeye, $\text{\textcircled{S}}$, culti-

vateur à Strazeele ; Decouvelaere, cultivateur à Renescure ; Gruson-Cousin, , cultivateur à Estaires ; Senellaert, vétérinaire à Hazebrouck ; Reumaux, agriculteur à Wemaers-Cappel ; Depoorter, vétérinaire à Bailleul ; Evariste Vandewalle, agriculteur et maire à Berthen ; Fortuné Lechene, agriculteur à Bavincchove ; Desmarescaux, , agriculteur à Eecke.

Membres pour la Société des agriculteurs du Nord : MM. Pollet, , , vétérinaire départemental à Lille ; Deleporte-Bayart,  A, agronome à Roubaix ; Bonduel, O , agriculteur à Sainghin-en-Mélantois.

Secrétaire : M. Coolen, O , Secrétaire général du Comice agricole de Bergues, vétérinaire à Dunkerque. — *Trésorier* : M. Oscar Legrand, O , agriculteur à Spycker.

HARAS.

Le Département du Nord fait partie du 1^{er} arrondissement des Haras.

Inspecteur général : M. Eugène Hornez, à Compiègne ; *Directeur* : M. d'Humières, à Compiègne.

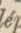

L'administration des Haras a placé en 1894, dans le Nord, 21 étalons répartis comme suit : Bourbourg, 5 dont 1 demi-sang, 4 de trait ; Bergues, 4 dont 1 demi-sang, 3 de trait ; St-Amand, 3 dont 1 demi-sang, 2 de trait ; Avesnes, 3 dont 1 demi-sang, 2 de trait ; Maubeuge, 4 dont 2 demi-sang, 2 de trait ; Berlaimont, 2 dont 1 demi-sang, 1 de trait.

L'Administration a, en outre, approuvé 36 étalons qui ont touché 12,000 fr., et en a autorisé 22. En outre, 108 étalons ont reçu le certificat prévu par la loi du 14 août 1885, les autorisant à faire la monte, en 1894, dans le département du Nord.

ART VÉTÉRINAIRE.

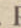

Le nombre des vétérinaires brevetés exerçant dans le département est de 114, qui se répartissent par arrondissement, savoir :

Dunkerque, 6; Lille, 33; Cambrai, 15; Avesnes, 23; Douai, 9; Valenciennes, 21; Hazebrouck, 7.

Vétérinaire du département du Nord : M. Pollet, , , r. Jeanne-Maillotte, 20, à Lille.

Association vétérinaire des départements du Nord et du Pas-de-Calais.



Autorisée par décision ministérielle du 14 octobre 1844.

Président : M. J. Pollet, , , à Lille.

Service sanitaire des maladies contagieuses épizootiques.


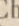



Ce service est institué dans le département du Nord depuis le

8 mars 1877. Tous les vétérinaires en font partie. Ils sont désignés sous la dénomination de vétérinaires sanitaires des épizooties.

Inspecteur vétérinaire du service des épizooties : M. Pollet,  , *Vétérinaire départemental*, r. Jeanne-Maillotte, 20, à Lille.

INDUSTRIE. — COMMERCE.

CONSEIL SUPÉRIEUR DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.




Les Membres de ce Conseil, qui habitent le Département du Nord, sont : MM. Pierre Legrand, ancien Ministre du commerce, Député; Trystram, Sénateur, à Dunkerque; Alfred Girard, Sénateur; Ch. Seydoux, O   I, , manufacturier au Cateau, Président du Conseil général; Vuillemin,  , Directeur de la Compagnie des mines d'Aniche; Edouard Agache,  , manufacturier à Lille; le Président de la Chambre de commerce de Lille; le Président de la Chambre de commerce de Roubaix.


CHAMBRES DE COMMERCE.




Les Chambres de commerce existant dans le Département sont au nombre de neuf. Elles sont composées comme suit :

ARMENIÈRES. *Président* : M. Edouard Miellez; *Vice-Président* : M. Leuridan-Bouche; *Trésorier* : M. Léopold Gille; *Membres* : MM. H. Becquart, Dulac, Lambert, Duquenne, à La Gorgue, Emile Hié, à Bailleul, Delebecque, à Nieppe; *Secrétaire* : M. N. . .

AVESNES. *Président* : M. H. Scullfort,   A, à Maubeuge; *Vice-Président* : M. N. . .; *Secrétaire-Trésorier* : M. Imbert, à Sars-Poteries; *Membres* : MM. Lesaffre; Clavon; Walrand,  , à Maubeuge; Arthur Pecquériaux; Victor Duhois; Alfred François; Paul Pecquériaux; Crapez; Gobled, à Coulsore; François Boussus; Paul Legros.

CAMBRAI. MM. Charles Seydoux, O   I, , *Président*; Charles Petit, *Vice-Président*; François Mollet, *Secrétaire*; Georges Cornaille, *Trésorier*; Charles Delloye, Auguste Gouvion; René Ledieu; Jules Mairesse, Vaillant-Pruvot; Pierre Arlatte; Jules Hélot, Alfred Duroyon.

DOUAL. MM. Paul Paix, *Président*; N., *Vice-Président*; Chappuy, *Secrétaire*; Cavroy, *Trésorier*; Evrard,  A; Lesens; Wauthy; Hayez; Butruille; Delattre; Piérache — *Membre correspondant* : M. Lanvin, à Fressain. — *Secrétaire-Archiviste de la Chambre* : M. Richart.

DUNKERQUE. MM. le Sous-Préfet, *Président d'Honneur*; J.-B. Trystram, Sénateur, *Président honoraire*; L. Herbart, , *Président*; Ch. Collet,  A, , *Vice-Président*; J. Vancauwenberghé-Lemaire,

Trésorier; G. Decoster, A. Detraux, A. Demarle-Fétel, A, †, A. Deregnacourt, M. Hutter, E. Lemaire, E. Marchand, †, Alf. Petyt, †, J.-B. Trystram fils, †, L. Woussen, G. Vancauwenbergh, M. Duchateau.

M. Ch. Collet, *Ingénieur*; M. G. May, *Secrétaire*.

LILLE. M. le Préfet, *Président d'honneur*; MM. J. Le Blan, O, †, r. Solférino, 118, *Président*; É. Delesalle, †, r. de Jemmapes, 98, *Président honoraire*; P. Le Gavrian, bd. de la Liberté, 131, *Vice-Président*; Maurice Bernard, r. de Courtrai, 11, *Trésorier*; A. Masquelier, †, r. de Courtrai, 5; E. Agache, †, r. de Tenremonde, 18; Th. Barrois, †, r. de Lannoy, 63; A. Descamps, bd. de la Liberté, 36; J. Schoutteten, façade de l'Esplanade, 52; A. Vial, r. de Douai, 96^{bis}; J. Scribe, †, r. du Vieux-Faubourg, 27^{bis}; L. Danel, O †, I, †, r. Royale, 85; Alf. Thiriez r. Nationale, 308; H. Decroix, r. Royale, 43; P. Delemer, r. du Magasin, 20; F. Béghin, à Thumeries; E. Faucheur, †, square Rameau, 13; J. Kolb, †, r. des Canoniers, 10; Horace Dubreucq, r. du Faubourg-de-Tournai, 268.

Secrétaire de la Chambre: M. V. Clément, r. d'Inkermann, 19 bis.

ROUBAIX. MM. Julien Lagache, *Président*; Louis Cordonnier, †, *Vice-Président*; Georges Motte, *Secrétaire*; Th. Leuridan, C †, *Secrétaire-adjoint*; Eloy-Duvillier, *Trésorier*; G. Wattinne, Volde-mar Lestienne, Emile Roussel, François Roussel fils, Ferdinand Leborgne, Bossut-Plichon, Alexandre Vernier, Eugène Motte, Florent Carissimo, Charles Pollet, Florin-Chopart.

TOURCOING. MM. E. Jourdain, †, C †, *Président*; Scalabre-Delcour, *Vice-président*; N..., *Secrétaire*; H. Herbaut-Hassebroucq, *Trésorier-archiviste*; P. Lemaître, D. Leurent, J.-B. Desurmont, Paul Desurmont, Ed. Flipo, †, Paul Dubrule, Louis Tiberghien, †, L. Pollet-Hassebroucq.

VALENCIENNES. MM. N..., *Président*; Emile Weil, †; *Vice-Président*; Henri Debrabant, *Trésorier*; Ad. Wagret, †; J.-B. Mariage, †; L. Dombre; F. Billet; A. Broudehoux. — MM. Chalmeton, †, Paul Risbourg, René Bouchart et Dupont-Hollande, *membres correspondants*. — M. Victor Henry, *Secrétaire*.

COMMISSIONS CANTONALES DE STATISTIQUE.

Un décret du 1^{er} juillet 1855 a établi, dans chaque canton, une Commission de Statistique chargée de remplir et de tenir à jour pour les communes de la circonscription cantonale, deux tableaux de renseignements sur les faits statistiques dont il importe que le Gouvernement ait la connaissance annuelle et sur ceux qui, par leur nature, ne peuvent être utilement recueillis que tous les cinq ans. Les membres des Commissions sont nommés par le Préfet. Dans les villes, chefs-lieux de Département ou d'Arrondissement comprenant plusieurs cantons, il n'y a qu'une seule Commission.

Les Préfets et Sous-Préfets sont Présidents de droit des Commissions établies dans les chefs-lieux de Département et d'Arrondissement. Les autres Commissions ont un Président nommé par le Préfet. Chaque Commission peut élire un ou plusieurs Secrétaires-archivistes.

Les Commissions cantonales de statistique ont été réorganisées par un arrêté préfectoral du 12 février 1892.

BUREAUX DE CONDITIONNEMENT DE ROUBAIX ET TOURCOING.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIÈRES TEXTILES DE ROUBAIX.

Le but du conditionnement est de moraliser les transactions commerciales, et de régulariser la production manufacturière : conditionner une matière textile, c'est doser la quantité d'humidité variable contenue dans cette matière, et déterminer, par une tolérance d'humidité *connue et acceptée*, le poids réputé loyal et marchand à facturer. C'est donc une opération minutieuse et essentiellement importante qui sert à régler des intérêts considérables.

Le titrage des fils est la détermination officielle du délié ou degré de finesse des fils.

Le décreusage de la soie et le dégraissage des laines sont des expérimentations qui consistent à enlever les corps étrangers qui chargent et faussent l'exactitude du poids de ces textiles.

La condition publique comprend :

1° Un bureau de pesage spécial pour les matières textiles, institué par un arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 27 août 1858;

2° et 3° Un bureau de Conditionnement des soies et des laines créé par un décret du 31 août 1858;

Un autre décret du 15 janvier 1862 a autorisé le conditionnement des cotons, et a institué un bureau pour le titrage des fils de tous genres;

4° Un service spécial pour le décreusage des soies et le dégraissage des laines et des cotons. Ce service est organisé à Roubaix depuis le 20 octobre 1873.

Ces opérations complémentaires n'ont encore aucun caractère officiel; mais le Ministère du Commerce et de l'Industrie a renvoyé la question à l'étude d'une Commission spéciale, afin de les rendre obligatoires partout sur la demande d'un des intéressés.

Un comité est chargé de la surveillance de la Condition publique; il est composé de :

MM. O. Branquart, V. Petit et D. Penant, Conseillers municipaux; MM. Julien Lagache, Président de la Chambre de Commerce, et Georges Motte, Manufacturier.

Directeur : M. L. Bipper; *Receveur* : M. A. Destrée; 1^{er} *commis* : M. Simoëns; plus 62 employés et agents divers.

La Condition publique de Roubaix, sous le rapport du mouvement, est la plus importante de tous les établissements similaires.

Depuis le 16 octobre 1882, elle est installée au boulevard d'Halluin, dans une belle et vaste construction, appropriée à ses besoins.

Un service de factage est spécialement attaché à l'établissement, et restitué *gratuitement*, à Roubaix et à Tourcoing, les échantillons prélevés pour les expériences.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIÈRES TEXTILES DE TOURCOING.

La Condition publique de Tourcoing a été instituée par décret du 41 Février 1863 et a été inaugurée le 5 Novembre de la même année.

Le bureau de conditionnement des soies, laines, cotons, etc. . . . , ainsi que le bureau de titrage et numérotage métrique des fils, ont été autorisés par décrets du 41 Février 1863 et du 18 Septembre 1865.

Le bureau de pesage spécial pour les matières textiles a été institué par arrêté préfectoral du 12 Septembre 1863.

Le mouvement d'affaires n'a fait, depuis le début, que suivre un chiffre progressif.

Un service de factage est spécialement attaché à l'établissement et restitue gratuitement, à Tourcoing et à Roubaix, les échantillons prélevés pour les expériences.

Par décision du Conseil de surveillance, en date du 29 Avril 1889, les marchandises déposées à la Condition peuvent y séjourner sans aucun frais de magasinage ni d'assurance pendant 25 jours.

Un Comité est chargé de la surveillance de la Condition publique; il est composé de MM. Honoré-Dumortier, *Président*; Gustave Glorieux, Léon Salembien, *Conseillers municipaux*; Herbeaux-Hassebroucq, Scalabre-Delcour, *Membres de la Chambre de Commerce*.

Directeur : M. Arthur Bonte, r. de Roubaix, 57, à Tourcoing. —
Receveur : M. Alfred Cormant, r. Verte, 60, à Tourcoing.

SERVICE MUNICIPAL DES EAUX, COMMUN AUX DEUX VILLES DE TOURCOING ET DE ROUBAIX.

Une distribution d'eau commune aux deux villes de Tourcoing et de Roubaix fonctionne depuis le 23 août 1863.

Un décret du 20 juin 1891 a déclaré d'utilité publique les travaux d'aménée dans les deux villes, d'eaux artésiennes à capter dans la vallée de la Scarpe inférieure : travaux pour lesquels la loi du 12 juin 1891 autorise Roubaix à emprunter 4,396,000 fr. et Tourcoing 1.884.000. Ces travaux sont en cours d'exécution.

La direction de cet important service a son siège à Tourcoing.
Directeur-Ingénieur : M. A. Binet; *Régisseur-Comptable* : M. Aubier; *Inspecteurs* : MM. Brégi et Massard.

INSPECTION DU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE.

La loi du 12 juin 1893 sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs est applicable aux manufactures, fabriques, mines, chantiers, ateliers de tout genre et leurs dépendances, ainsi qu'aux théâtres, cirques, magasins et autres établissements similaires, quand il est fait emploi d'appareils mécaniques.

La loi du 2 novembre 1892 relative au travail des femmes, des filles mineures et des enfants est applicable à tous les établissements industriels sans exception, qu'ils soient publics ou privés, laïques ou religieux, même lorsqu'ils ont un caractère d'enseignement professionnel ou de bienfaisance.

Le décret-loi du 9 septembre 1848, est applicable aux usines et manufactures.

Les inspecteurs du travail sont chargés de l'exécution de ces lois et, concurremment avec les commissaires de police, de l'exécution de la loi du 7 décembre 1874, relative à la protection des enfants employés dans les professions ambulantes.

Le décret du 13 décembre 1893 a organisé le service de l'inspection du travail. Aux termes de ce décret, le département du Nord fait partie de la 5^e circonscription d'inspection, formée des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

SERVICE DE L'INSPECTION DU TRAVAIL.

Inspecteur divisionnaire : M. Jaraczewski, r. Jeanne-d'Arc, 60, à Lille.

Inspecteurs départementaux: 1^{re} SECTION, formée des cantons de Lille, Haubourdin, La Bassée, Seclin et Cysoing : M. Herbo, r. Jacquemars-Giélée, 31, à Lille. — 2^e SECTION, formée des cantons de Roubaix, Tourcoing et Lannoy : M. Lefebvre, r. Nationale, 126, à Tourcoing. — 3^e SECTION, formée de l'arrondissement d'Hazebrouck, des cantons d'Armentières, de Quesnoy-sur-Deûle (Nord), et de La Ventie (Pas-de-Calais) : M. Herbo, à Lille, chargé de l'intérim. — 4^e SECTION, formée des arrondissements de Douai et de Valenciennes : M. Henry, r. Henri-Lemaire, 2, à Valenciennes. — 5^e SECTION, formée des arrondissements d'Avesnes et de Cambrai : M. Grégoire, avenue de la Gare, 20, à Avesnes. — 6^e SECTION, formée des arrondissements de Boulogne et de St-Omer (Pas-de-Calais), et de Dunkerque (Nord) : M. van Grutten, ✱, r. Lafayette, 31, à Calais. — Eu outre, M^{me} Dambreville, inspectrice départementale, pl. du Vieux-Marché-aux-Chevaux, 4, à Lille, est chargée de l'inspection des établissements occupant un personnel féminin, dans les cantons de Lille, Roubaix, Tourcoing et Armentières.

COMITÉ LINIER DU NORD DE LA FRANCE.

(Fondé en 1849).

Présidents honoraires : MM. Julien Le Blan, O ✱, r. Solférino, 118, et Edouard Agache, ✱, r. de Tenremonde, 18. — *Président* : M. Edmond Faucheur, ✱, à Lille, square Rameau, 13 ; *Vice-Président* : M. Paul Le Blan, ✱, à Lille, r. Gauthier-de-Châtillon, 24 ; *Secrétaire général* : M. Em. Gavelle, ✱, I, ✱, r. Solférino, 289^{bis} ; *Trésorier* : M. Ch. Delesalle, r. Brûle-Maison, 96 ; *Secrétaire-Adjoint* : M. Eug. Debièvre, A, r. Jean-Bart. 50.

SYNDICAT DES FILATEURS DE COTON DU NORD.

Président : M. Alfred Thiriez, r. Nationale, 308 ; *Vice-Président* : M. Georges Motte, à Roubaix ; *Secrétaire général* : M. Ernest Loyer, député, pl. de Tourcoing ; *Trésorier* : M. J. Le Blan fils, r. Solférino, 236.

Membres : MM. Théodore Barrois, ✱, r. de Lannoy, Fives ; Auguste Wallaert, bd. de la Liberté, 23 ; Lefebvre-Ridez, r. Gambetta, 280 ; Julien Thiriez, r. du Fg-de-Béthune, 61 ; Achille Wibaux, à Roubaix ; Paul Mulliez, à Roubaix ; Georges Duvillier, à Tourcoing ; Jean Flipo, à Tourcoing.

BANQUE DE FRANCE.

SUCCESSALE DE CAMBRAI (*Villes rattachées* : Le Cateau et Caudry).
Directeur : M. de Brandt. — *Administrateurs* : MM. Alfred Bertrand, Brunel-Pamart, Duroyon, Ch. Petit, Risbourg. — *Censeurs* : MM. Georges Cornaille, Ernest Seydoux, ✱. — *Caissier* : M. de Wazières. — *Teneur de livres* : M. Pinoche. — *Expéditionnaires* : MM. Lefebvre de Belleperche, O. Danquigny.

SUCCESSALE DE DOUAI. — *Autorisée par décret du 7 janvier 1881* — M. Jacques, *Directeur*. — M. Bourriot, *Caissier*.

SUCCESSALE DE DUNKERQUE (*Bureau auxiliaire* : St-Omer). *Établie par décret du 13 juin 1855*. — *Directeur* : M. Gustave Verron. — *Administrateurs* : MM. Jean Trystram, Z. Choquet, G. Féron, Ch. Collet, ✱, D. Vancauwenberghe-Bellenger, Numa Vancauwenberghe. — *Censeurs* : MM. Fichaux, Josse Marchand, Daniel Dantu, ✱. — *Caissier* : M. E. Petit.

SUCCESSALE DE LILLE (*Ville rattachée* : Armentières). *Directeur* : M. Emile Robin, ✱. — *Administrateurs* : MM. G. Delesalle ; A. Descamps ; Paul Crepy, ✱ ; Scalbert ; Ed. Longhay ✱ ; Aug. Masquelier, ✱ ; A. Wallaert ; H. Devilder ; Ch. Verley ; Crépelle-Fontaine, ✱. — *Censeurs* : MM. Scribe-Bigo, ✱ ; Le Blan, O ✱ ; C. Mas. — *Contrôleur* : M. Desrousseaux. — *Caissier* : M. Renut.

SUCCESSALE DE ROUBAIX-TOURCOING. — *Autorisée par décret du 31 décembre 1867*. — *Directeur* : M. Thoyer. — *Administrateurs* : MM. Léon Allart, ✱, Cavrois-Mahieu, Richard Desrousseaux père, J.-B. Desurmont, E. Galpin, Ch. Jonglez, E. Jourdain, ✱, Masurel père, A, Roussel père, ✱, Wattinne-Hovelacque. — *Censeurs* : MM. J. Lagache, Henry Ternynck. — *Caissier* : M. Scholer. — *Teneur de livres* : M. Serrurier.

SUCCESSALE DE VALENCIENNES. (*Bureau auxiliaire* : Maubeuge) ; — (*Villes rattachées* : Denain, Avesnes, Avesnelles, Fournies). *Directeur* : M. Boivin. — *Censeurs* : MM. Sculfort, ✱, J. Sirot, A. — *Administrateurs* : MM. Dècle, ✱, I, Dupas, P. Dupont, Lecat, Piérard, de Quillacq, ✱. — *Caissier* : M. Péchaud. — *Chef de comptabilité* : M. Vautier.

BOURSES DE COMMERCE.

Cinq bourses de commerce existent dans le département du Nord ; elles sont établies à Douai, Dunkerque, Lille, Roubaix et Tourcoing.

BOURSE DE DOUAI. *Commissions de constatation des cours des marchandises.* — *Président des deux sections* : M. Edm. Butruille. — 1^{re} Section : sucres, alcools, mélasses et charbons. *Président* : M. Pochez ; *Secrétaire* : M. Piettre ; *Membres* : MM. Dupire-Piettre, Foucart, Maurel, *Négociants* ; MM. Ego, Pouille fils, Charles Piettre, Pochez, *Courtiers*. — 2^e Section : grains, graines, farines, huiles et tourteaux. *Président* : M. Dumont, ✱, *Secrétaire* : M. Bailey ; *Membres* : MM. Cavroy, Dumont, ✱, Edm. Butruille, Lahisse, Raoul Wagner, *Négociants* ; M. Bailey, *Courtier*.

BOURSE DE DUNKERQUE. — *Agents de change, courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires.* — *Chambre syndicale* : MM. M. Duchateau, *Syndic* ; L. De Baecker, 1^{er} *adjoint* ; L. Parisis, 2^e *adjoint* ; C. Duriau, 3^e *adjoint* ; C. Cabour, 4^e *adjoint*. — *Membres* : MM. A. Leroy, L. Deman, M. Duchateau, L. Parisis, C. Cabour, C. Duriau, G. Moraël, L. De Baecker, Benj. Morel, D. Alibert, L. Fayol. — *Courtiers honoraires* : MM. P. De Baecker, I. Alibert, D. Spiers.

BOURSE DE LILLE. *Agents de change* : MM. Pajot, r. Basse, 28 ; Paquin, ✱, r. de la Barre, 20 ; Crouan, r. d'Angleterre, 71 ; Paul Liagre, r. du Palais, 13 ; D'Halluin, r. du Palais, 7 ; Denoyelle, r. de l'Hôpital-Militaire, 40. — *Agents de change honoraires* : MM. Em. Liagre, Verbiest.

BOURSE DE ROUBAIX. — *Administrateurs délégués par la Chambre de commerce* : MM. Gustave Wattinne, Eloy Duvillier.





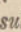
BOURSE DE TOURCOING. *Courtiers de commerce* : MM. Emile Destombes, Ferd. Lapersonne, Ant. Roussel, Ernest Beulque, Jules Florin, Henri Lorthiois, Gustave Glorieux, Gust. Desrousseaux, Joseph Flipo, H. Grau fils, Georges Destombes, Gabriel Beuque.


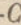
AGENTS CONSULAIRES ÉTRANGERS EN RÉSIDENCE DANS LE DÉPARTEMENT.

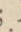


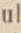

CAMBRAI. — *Espagne* : M. Roth Le Gentil fils, Banquier, *Vice-Consul*.

CAUDRY. — *États-Unis d'Amérique* : M. Dietiker, *Agent Consulaire*.

DUNKERQUE. — *Allemagne* : M. Eekmann, *Vice-Consul* ; *Angleterre* : M. Taylor, *Consul* ; *Autriche-Hongrie* : M. Plaideau, *Consul* ; *Belgique* : M. L. Dewulf, *Consul* ; *Bésil* : M. G. Féron, ✱, *Consul* ; *Chili* : M. F. Bayart, *Consul* ; *Danemark* : M. Bonvarlet, C. ✱, *Consul* ; *Espagne* : M. Marcel Hutter, *Vice-Consul* ; *États-Unis d'Amérique* : M. B. Morel, *Agent consulaire* ; *Grèce* : M. G. Féron, ✱, *Consul* ; *Italie* : M. Taylor, *Agent consulaire* P. I. ; *Paraguay* : M. Henri Dewulf, *Consul* ; *Pays-Bas* : M. Ed. Petyt, ✱, *Consul* ; *Portugal* : M. Gustave Rateau, *Vice-Consul* ; *République Argentine* : M. Mine, ✱, *Consul* ; *Russie* : M. A. Detraux, *Vice-Consul* ; *Suède et Norvège* :

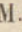
M. Ch. Collet,  A,  I, *Consul*; *Turquie*: M. Ed. de Clebsattel,  I, *Consul*; *Uruguay*: M. Paul Collet, *Consul*, *Venezuela*: M. Ch. Collet,  A,  I, *Consul*.


GRAVELINES. — *Suède, Norvège et Danemark*: M. Demarcel-Fétel,  A,  I, *Vice-Consul*.

LILLE. — *Belgique*: M. E. Vuylstèke, *Consul*, r. Colson, 5; *Bolivie*: M. N. . . ., *Consul*; *Brésil*: M. Jules Descamps, *Vice-Consul*, r. des Fleurs, 14; *Espagne*: M. Venot,  S, O  I, *Vice-Consul*, boul. de la Liberté, 39; *Etats-Unis d'Amérique*: M. Grégoire Dubois, *Consul*, r. Jean Le Vasseur; *Italie*: M. Eugène Déplechin,  A, C  I, *Vice-Consul*, r. de Douai, 96; *Pays-Bas*: M. Ledieu-Dupaix, *Vice-Consul*, r. Négrier, 19; *Paraguay*: M. Gaston Pérot, *Consul*, r. de Douai, 11^{bis}; *Perse*: M. Vaillant-Herland, O  I, *Vice-Consul*, pl. de Béthune, 7; *Portugal*: M. Paul Crepy,  S,  A, C  I, *Vice-Consul*, r. des Jardins, 28; *République Argentine*: M. Henri Caulliez, *Consul*, r. du Molinel, 55; *Uruguay*: M. C. Devos, *Consul*, pl. Rihour, 11.

MAUBEUGE. — *Belgique*: M. Sépulchre, *Industriel, Consul*.

ROUBAIX. — *Belgique*: M. Allart,  S,  I, *Consul*; *Danemark*: M. Henri Glorieux, *Vice-Consul*; *Espagne*: M. Albert Prouvost, *Vice-Consul*; *Etats-Unis d'Amérique*: M. S.-H. Angell, *Consul*; M. Georges Motte, *Vice-Consul*; *Pays-Bas*: M. Lepoutre, *Consul*.

TOURCOING. — *Belgique*: M. Louis Thaune,  I, *Consul*, M. Israël Dupont, *Chancelier*.

VALENCIENNES. — *Belgique*: M. Nauts,  I, *Consul*.

DEUXIÈME PARTIE.

DOCUMENTS STATISTIQUES.

Formation. — Position géographique. — Limites. — Superficie — Le département du Nord, comme son nom l'indique, est le plus septentrional de la France. Il a été formé, en 1790, de la totalité ou d'une partie des pays appelés *Flandre française, Flandre flamingante, Hainaut français, Cambrésis*. L'Artois et le Vermandois lui ont donné aussi quelques petits territoires.

Il est compris entre 0°, 13' de longitude occidentale et 1°, 54' de longitude orientale et entre 49°, 58' et 51°, 5' de latitude Nord. *Lille*, son chef-lieu, est par 50°, 30' 44" de latitude Nord et 0°, 43' 37" de longitude Est; *Dunkerque*, par 51°, 2' 11" Nord et 0°, 2' 23" Est; *Fourmies*, par 50°, 0' 55" Nord et 1° 42' 15" Est; *Valenciennes*, par 50°, 21' 29" Nord et 0°, 32' 52" Est.

C'est une longue bande de terre comprise entre la Mer du Nord, la Belgique au Nord, au Nord-Est et à l'Est, les départements de l'Aisne et de la Somme au Sud, et du Pas-de-Calais à l'Ouest. Sa plus grande longueur du S. au N.-O. est de 190 kilomètres environ. Sa largeur varie entre 86 kilomètres et 6 kilomètres, à la hauteur d'Armentières.

La superficie totale du département est de 569,589 hectares; elle est inférieure à celle de 59 autres départements français.

Enfin, le pourtour mesure à peu près 650 kilomètres.

Côtes. — La Mer du Nord baigne les côtes du département sur un espace de 35 kilomètres.

Le rivage a complètement changé d'aspect depuis quelques centaines d'années. L'ancien rivage était, d'une manière générale, formé par la ligne de collines qui va d'Ardres à Watten et de Watten par Cassel à Bruges, en séparant les eaux de l'Aa et de l'Yser de celles de la Lys et de l'Escaut. Cette ligne, brisée à certains points, laissait pénétrer la mer par un détroit jusqu'à Saint-Omer, où elle formait le lac Sithius.

Aujourd'hui, le rivage, reporté à 34 kil. plus au Nord, distance de Saint-Omer à la côte, est nettement déterminé par une ligne

presque droite offrant une bande d'estran que le flot couvre et découvre tour à tour sur une largeur de 2 à 3 kil.

La Mer du Nord, sur la côte française, offre alternativement des bancs de sable et des fosses de 10 à 20 mètres de profondeur, qui forment un véritable labyrinthe. Sous l'influence des vents et des flots d'Ouest, quelques-uns de ces bancs changent de niveau, lentement toutefois. Le plus important s'appelle le Hil's-Banck.

Du côté de la terre s'élèvent des dunes de sable d'une hauteur moyenne de 10 mètres, mais qui atteignent parfois 50 mètres. On s'est efforcé de les fixer au moyen de plantes à racines traçantes et d'arrêter ainsi leur marche désastreuse.

Les ports principaux sont Dunkerque et Gravelines.

Orographie. — Bien que le mot montagne soit fréquemment employé dans le département, il n'y a, en réalité, que des ondulations dont les plus élevées ne dépassent guère 250 mètres. Ce sont les dernières pentes du plateau de l'Ardenne sur la rive droite de la Sambre, le commencement des collines de Belgique entre la Sambre et l'Escaut, et le prolongement du versant oriental des collines de l'Artois aux sources de l'Escaut et de ses affluents et de l'Yser et de l'Aa.

1° *L'Ardenne* forme un plateau qui couvre le département de ce nom et s'étend sur une partie de la Belgique, dans le grand-duché de Luxembourg et de la Prusse Rhénane.

Les plateaux et collines qui s'étendent sur la rive droite de la Sambre sont le prolongement de l'Ardenne Occidentale.

Leur pente générale est dirigée de l'Est à l'Ouest. Le pays, varié, pittoresque, contient des bois tels que les forêts de Fournies, de Trélon. Il diffère complètement par l'aspect du reste du département du Nord, mais s'il est moins monotone, il est aussi moins fertile et moins peuplé.

2° A la source de l'Oise, le faite de la séparation entre les eaux qui s'écoulent dans le bassin de la Seine et celles qui s'épanchent sur le versant de la Mer du Nord, après avoir couru du Sud-Est au Nord-Ouest (monts de la Meuse, Argonne, Ardenne occid.), tourne à l'Ouest et suit cette direction jusqu'aux sources de l'Escaut en séparant la Sambre de l'Oise. Ces collines forment, vers la source de l'Escaut, une sorte de nœud, le *plateau de Saint-Quentin*, d'où partent trois branches : les collines de Picardie à l'Ouest, les collines de la Belgique au Nord-Est et les collines de l'Artois au Nord-Ouest.

Nous n'avons à nous occuper que de ces deux dernières.

3° Les *collines de Belgique* séparent les vallées de l'Escaut et de la Sambre, et filent vers le Nord-Est jusqu'au confluent de cette dernière avec la Meuse à Namur; de là, jusque vers Maëstricht, point où commence la grande plaine de l'Allemagne du Nord

(Pays-Bas et Allemagne). Leur plus grande hauteur, en France, est d'à peu près 150 mètres. Ce sont des ondulations aux sommets larges et plats. Elles côtoient la Sambre par des escarpements abrupts, des pentes brusques, ravinées, tandis que, du côté de l'Escaut, elles descendent en pentes douces et allongées. En certains endroits, elles sont recouvertes de bois comme la forêt de Mormal, qui a 9,200 hectares. Leurs vallées offrent de gras pâturages et des cultures.

4° Les *Collines de l'Artois*, qui se dirigent des sources de l'Escaut, entre ce fleuve et la Somme, pour finir au cap Grisnez, n'appartiennent au département du Nord que par leur versant oriental. Ces hauteurs, dont l'altitude dépasse rarement 150 ou 200 mètres, et qui, vers la mer, n'ont que 50 mètres, ne sont, en réalité, qu'un dos de pays sans faite bien marqué. Si du côté de la Somme le relief est assez apparent, il n'en est pas de même dans le bassin de l'Escaut, où le sol n'offre que de longues plaines inclinées vers la Mer du Nord et qui ne tardent pas à se confondre avec le pays entièrement plat.

5° On trouve aussi dans le département des hauteurs isolées qu'on désigne sous le nom un peu prétentieux de monts : Tels sont les monts Cassel, des Récollets (175^m), des Cats (158^m), du Mont-Noir (130^m), de Steenvoorde, de Boeschève, de Pévèle (107^m). Ils dominent la plaine de Flandre, et, de leurs sommets, grâce à leur isolement, on jouit d'une vue étendue sur les campagnes du département du Nord et de la Belgique.

Hydrographie. — I. FLEUVES ET RIVIÈRES, CANAUX. — Un grand nombre de cours d'eau arrosent le département du Nord. Ils appartiennent à quatre bassins, ceux de la Meuse, de l'Escaut, de l'Yser et de l'Aa, tous situés sur le versant de la Mer du Nord.

1. Le *bassin de la Meuse* ne fait partie du département que par la vallée de la *Sambre*.

La *Sambre* prend sa source au bois de Cartignies, près du Nouvion-en-Thiérache (Aisne), dans des collines d'une altitude de 200 mètres.

Après un parcours de quelques kilomètres de l'Est à l'Ouest, elle tourne brusquement vers le Nord-Ouest, un peu avant d'entrer dans le département du Nord, et suit cette direction jusqu'à la fin de son cours. Elle arrose le Nord du département de l'Aisne, pénètre dans le département du Nord à 5 ou 6 kilom. en amont du village de Catillon. Elle arrose ensuite Landrecies, Pont-sur-Sambre, Maubeuge, sort de France à une petite distance de Jemont. Elle passe à Charleroi et tombe enfin dans la Meuse, à Namur (Belgique).

La longueur de son cours est de 180 kilom. dont 126 en France.

La navigation commence à Landrecies et est facilitée par des travaux de canalisation à écluses.

D'un autre côté, la Sambre est réunie à l'Oise par le *canal de la Sambre à l'Oise*. Il a une longueur totale de 67 kilom. dont 13 dans le département du Nord.

La vallée de la Sambre, qui offre dans le Nord une pente de 20 mètres, est accidentée et pittoresque, surtout sur la rive droite où s'ouvrent de longues vallées parcourues par des rivières et riviérettes. C'est un pays de bois et de pâturages, d'une fertilité moyenne.

La rive gauche est serrée de près par des escarpements des collines de la Belgique.

La vallée de la Sambre, qui ouvre un passage entre la France et la Belgique, a été le théâtre de grands événements dans les nombreuses guerres de la France avec l'Europe, particulièrement pendant les guerres de la succession d'Espagne (1701-1713) et les campagnes de la Révolution (1793-94).

La Sambre n'a aucun *affluent* important sur la rive gauche. Sur la droite elle reçoit :

1° La *Rivière* ;

2° La *Petite Helpe* ou *Helpe Mineure*, qui sort des étangs de Trélon, passe à Fourmies, tombe dans la Sambre à 5 kilom. en aval de Landrecies, près de Maroilles, après un cours de 42 kilom. et par une pente de 20 mètres ;

3° L'*Helpe Majeure* ou *Grande Helpe*, qui a sa source en Belgique, au nord du bois de Trélon, près de la commune d'Eppe-Sauvage, passe à Avesnes et se perd dans la Sambre, à 12 kilom. au-dessous de Landrecies, près de Sassegnies ; sa longueur est de 54 kilom. avec 50 mètres de pente ;

4° La *Sobre*, dont la source est près d'Aibes, baigne Solre-le-Château, laisse à gauche le plateau de Wattignies et rejoint la Sambre en face du village d'Assevent.

Toutes ces rivières coulent dans un pays accidenté en suivant une direction parallèle et orientée dans le sens de l'Ouest et du Nord-Ouest.

II. Le *bassin de l'Escaut* est limité par les collines de Belgique, de l'Artois et les ondulations qui le séparent des bassins de l'Yser et de l'Aa.

L'*Escaut* prend sa source au pied du mont Saint-Martin, près du Catelet (Aisne), à 4 kilomètres au-dessous du mont Commescaut, d'où il sortait il y a près de deux siècles. Il longe un instant le département de l'Aisne et entre dans le Nord en amont d'Honnecourt. Il traverse le département du Nord en passant par Marcoing, par Cambrai, où il forme plusieurs bras, par Iwuy, Bouchain, Louches, Denain, Valenciennes, Condé. Il entre en Belgique un

peu au-dessous du confluent de la Scarpe et des villages de Mortagne et de Maulde, et arrose Tournai, Gand, Anvers. Ses deux embouchures, le Hond ou Escaut occidental et l'Escaut oriental appartiennent à la Hollande.

L'Escaut, après avoir coulé à peu près dans la direction du Nord, forme, à partir de Condé jusqu'à Audenarde, un coude très ouvert. Arrivé à Gand, il change brusquement de direction et s'infléchit vers l'Est Nord-Est jusqu'à Anvers, où il reprend sa direction primitive.

La source de l'Escaut est située à 90^m d'altitude; sa pente dans le Nord est de 69^m. Son cours est de 350 kilom. dont 100 kilom. environ en France. Sa largeur est de 20 mètres à Condé et de 500 à Anvers.

La vallée de l'Escaut est légèrement inclinée vers la Belgique et la mer. Elle est surtout formée de plaines basses, marécageuses et fertiles, où abondent les cultures, les herbages et où l'on trouve quelques bois, surtout au N.-O. de Valenciennes, où s'étend la forêt de Saint-Amand (3,274 hectares).

L'Escaut est l'artère fluviale la plus importante du département du Nord. Il est canalisé à partir de Cambrai et sert au transport des produits de l'agriculture, des métaux, de la houille. Le mouvement de la navigation y est considérable. Les premiers travaux de canalisation datent du XVIII^e siècle (1750-1788) et ont été notablement perfectionnés depuis cette époque.

Il se détache de l'Escaut :

1^o Le canal de Saint-Quentin qui va de Cambrai à Chauny. Sa longueur dans le Nord est de 26,049 mètres ;

2^o Le canal de Condé à Mons, 25,280 mètres, dont 5,058 dans le Nord ;

3^o Un autre canal projeté doit mettre en communication l'Escaut et la Meuse par les vallées de la Selle et de la Sambre.

Affluents de l'Escaut, à gauche :

1^o La Sensée prend sa source à Eaucourt (Pas-de-Calais), entre dans le Nord à l'Ecluse, passe à Arleux et finit à Bouchain, après un cours de 50 kilom.

Elle alimente un canal de 25 kilom. qui, partant d'Estrun-sur-l'Escaut, va à Courchelettes, sur la Scarpe.

2^o La Scarpe sort par plusieurs sources des collines de l'Artois, dans le Pas-de-Calais, où elle passe à Arras, entre dans le Nord à Courchelettes, traverse Douai, Marchiennes, Saint-Amand et se jette dans l'Escaut, à Mortagne. Sa longueur dans le département du Nord est de 43,058 mètres ; mais tout son cours depuis sa source n'a pas moins de 112 kilom. Elle est large au plus de 24 mètres. Elle est navigable depuis Arras pendant 75 kilom.,

grâce à dix-huit écluses. Sa vallée, qui a dans le Nord 15 mètres de pente, est marécageuse entre Douai et Saint-Amand, couverte de bois entre Marchiennes et Saint-Amand.

3° La Lys naît à Lysbourg (Pas-de-Calais), dans les collines de l'Artois, passe à Aire et Saint-Venant, sépare le département du Nord du Pas-de-Calais, depuis Thiennes jusqu'à Erquinghem, arrose Merville, Estaires, Armentières, sert de frontière entre la France et la Belgique jusqu'à Menin, et continue son cours en Belgique par Courtrai jusqu'à Gand, où elle unit ses eaux à celles de l'Escaut. Son cours est de 205 kilom., dont une centaine en France. Depuis Aire jusqu'à Menin, on compte 72 kilomètres. Sa plus grande largeur est de 35 mètres. Ses eaux sont abondantes et comme les berges sont peu élevées, elles envahissent les campagnes voisines. Le bassin de la Lys n'a pas de ceinture bien marquée, si ce n'est au Nord, où les collines de Cassel le séparent de celui de l'Yser. Partout ailleurs le pays est plat, humide, formé de sable et de marnes, très fertile. A son entrée dans le Nord, la Lys côtoie la forêt de Nieppe, partout ailleurs, ce sont des champs admirablement cultivés et des plantations.

La Lys reçoit à droite :

1° La Lawe. Cette rivière, qui vient du Pas-de-Calais, où elle arrose Lillers, n'a qu'une partie de son cours (2,300 mètres) dans le Nord. Elle tombe dans la Lys en face de La Gorgue ;

2° La Deûle, originaire du Pas-de-Calais (à Carency), où elle est appelée Souchez et où elle baigne la ville de Lens, entre dans le Nord près de Bauvin, passe à Haubourdin, à Lille, à Quesnoy-sur-Deûle et rejoint la Lys vers Deûlémont.

C'est vers la fin du XVII^e siècle qu'on entreprit les travaux de canalisation qui devaient faire de la Deûle une voie de navigation des plus importantes. On partit de la Scarpe, près de Douai, qu'on dériva sur la Deûle, et on désigna sous le nom de canal de la Deûle la nouvelle ligne de navigation. La Haute-Deûle s'étend du Fort de Scarpe, près Douai, à l'écluse Saint-André, à Lille. Sa longueur est de 15,158 mètres dans le Pas-de-Calais et de 30,547 dans le Nord. La Basse-Deûle, de Lille à Deûlémont, a 16,714 mètres. On donne le nom de Moyenne-Deûle à la partie qui, à Lille, sépare la ville de la citadelle. La navigation y est extrêmement active et consiste en transports de houilles, bois, métaux, grains, pierres, etc.

La Deûle reçoit la Marque à Marquette. Cette rivière a 40 kilomètres de cours et sert de décharge à plusieurs marais. Elle est canalisée depuis Wasquehal. Elle passe à Bouvines et à Marqu'en-Barœul.

La Lys reçoit à gauche :

La Bourre, qui est canalisée depuis le canal de Prévau jusqu'à

son confluent dans la Lys à Merville, sur une longueur de 7,370 mètres ;

2° La Becque (ruisseau) de Vieux-Berquin, qui prend naissance à Strazeele et finit près de Merville ;

3° La Metterenbeck, qui a sa source au Mont des Cats et se jette dans la Lys au-dessus du pont d'Estaires ;

4° Le ruisseau de Steenwerck, becque dont les sources sont au Mont de Bœschèpe et au Mont-Noir. Il tombe dans la Lys au-dessous de Sailly (Pas-de-Calais) ;

5° La becque de Nieppe part du Mont de Lille pour finir à Erquinghem.

Il se détache de la Lys des canaux importants :

1° Le canal de Neuffossé, entrepris par Bauduin de Lille au XI^e siècle dans un but de défense, fut repris par Vauban et achevé de 1750 à 1774. Il a une pente totale de 16 mètres. Il réunit la Lys à l'Aa, d'Aire à Saint-Omer. A Arques (Pas-de-Calais), on remarque l'écluse-ascenseur des Fontinettes, gigantesque travail destiné à supprimer l'obstacle que cinq écluses consécutives opposaient à la rapidité de la navigation.

2° Le canal de la Nieppe, dérivation de la Lys, se joint au canal d'Hazebrouck auprès de la Motte au Bois ; sa longueur est de 9,126 mètres ;

3° Le canal d'Aire à La Bassée appartient au Pas-de-Calais jusqu'à La Bassée, au département du Nord de cette localité à Bauvin sur la Deûle ; sa longueur totale est de 41,145 mètres, mais il n'a que 4,530 mètres dans le Nord.

Affluents de l'Escaut à droite :

1° Le torrent d'Esne prend sa source à Bertry et passe à Esnes ;

2° L'Herclain sort des bois d'Iwuy et se jette dans l'Escaut à la hauteur du Camp de César ;

3° La Selle prend sa source à Moulin (Aisne), entre dans le Nord par Saint-Souplet, passe au Cateau, à Solesmes, à Haspres et Douchy et se perd dans l'Escaut à Denain. Son cours est de 45 kilomètres. La pente de la vallée est de 55 mètres.

La Selle reçoit le Basuyau, petite rivière qui doit son origine à des sources jaillissantes dans l'arrondissement de Cambrai. Les deux cours d'eau se réunissent au-dessous du premier moulin de Montay ;

4° L'Ecaillon sort d'un étang à l'entrée de la forêt de Mormal, côtoie au Sud la colline du Quesnoy et se réunit à l'Escaut près du village de Thiant, en amont de Valenciennes. Son cours est de 30 kilomètres ;

5° La Rhônelle (30 kilom.) vient aussi de la forêt de Mormal, passe au Nord du Quesnoy et tombe dans l'Escaut à Valenciennes ;

6° La Hayne, rivière presque entièrement belge puisqu'elle n'a que 4 kilom. en France, se perd dans l'Escaut à Condé.

Elle y reçoit l'Hogneau grossi de l'Aunelle.

L'Hogneau (26 kilom.) coule sur une pente de 55 mètres, depuis La Longueville, en laissant sur sa gauche Bavai, jusqu'à Gussignies. Il pénètre en Belgique, où il passe à Baisieux, rentre dans le département du Nord au-dessus de Crespin.

III. *Les petits bassins de l'Yser et de l'Aa.* — L'Yser prend sa source au territoire de Rubrouck, arrose la Flandre flamande, entre en Belgique en amont de Rousbrugge, mêle ses eaux à celles de l'Yperlé et tombe dans la mer au-dessous de Nieupoort, après un cours de 50 kilomètres, dont 18 en France. Il reçoit un certain nombre de ruisseaux sur la rive droite : la Peene-beck, qui passe à Wormhout, la Sale-beck, l'Ey-beck qui passe à Steenvoorde, et en Belgique, la Viète-beck (Poperinghe), dont la source est dans le département du Nord, et l'Yperlé (Ypres).

L'Aa prend naissance dans le Pas-de-Calais au-dessus du village de Bourth, entre dans le Nord à Saint-Momelin, sert de limite entre ce département et le Pas-de-Calais et se jette dans le port de Gravelines. Sa longueur est de 80 kilomètres, 25 kilomètres pour le Nord. Elle est canalisée à partir de Saint-Omer (32 kilom.) depuis plusieurs siècles. La navigation y est très active.

De l'Aa se détache le canal de la Haute-Colme. Il est formé par une dérivation de la rivière, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues. Il s'étend sur 24,660 mètres.

A Bergues, il se continue par le canal de la Basse-Colme qui se prolonge jusqu'à Furnes, en Belgique.

Sa longueur, depuis la Belgique jusqu'au sas de Bergues, est de 11,366 mètres.

La becque d'Hondschoote, qui en est un embranchement, a une longueur de 2,146 mètres.

Le canal de Bourbourg est une autre dérivation de l'Aa. Il commence à l'écluse du Guindal, au-dessous du village de Saint-Nicolas et se dirige sur Bourbourg et Dunkerque, où il débouche dans le bassin du port par l'écluse de l'arrière-port. Sa longueur est de 20,929 mètres. Il sert à la fois à la navigation, au dessèchement et à l'irrigation. Il date de 1670.

La plaine de l'Yser et de l'Aa est basse, unie, humide, formée de tourbières et d'alluvions, presque sous l'eau, sillonnée de canaux d'écoulement, d'aspect monotone, mais fertile et riche.

II. **ÉTANGS ET MARAIS. — MOËRES ET WAETERINGUES. — DESSÈCHEMENTS.** — Il y a dans le département du Nord un assez grand

nombre d'étangs. La plupart se trouvent dans l'arrondissement d'Avesnes ; quelques-uns dans ceux de Lille et de Cambrai.

Les parties marécageuses abondent. Il faut citer les Moères, grande et petite ; les terres qui longent les canaux de Bergues à Dunkerque, de Furnes et de la Colme ; les environs de Watten ; le Clair-Marais, entre Cassel, Hazebrouk et Saint-Omer, de 58 hectares $\frac{1}{2}$; les marais de la Marque dont une grande partie est en eaux ; les marais de la vallée de la Scarpe, de la rive gauche de la Sensée et de la rive droite de l'Escaut, de Cambrai à Condé ; quelques vallées du bassin de la Sambre.

Les Moères sont d'anciens marais vastes, profonds et malsains, situées à 3 mètres au-dessous des terres environnantes. Elles sont les restes d'une lagune marine. La petite Moère occupe une superficie de 176 hectares, la grande Moère de 3,102 hectares dont 1,910 appartiennent à la France et 1.192 à la Belgique.

Les principaux canaux qui déversent les eaux des Moères dans le port de Dunkerque sont le canal des Moères (10,000^m) et celui de la Cunette (2,300^m).

Les Waeteringues (rigoles d'eau) forment le système de dessèchement des terres basses du bassin de l'Aa et de ses dérivations. Elles consistent en canaux, digues, écluses, au moyen desquels on rejette à la mer les eaux surabondantes ; on empêche les eaux salées de pénétrer dans les terres au moment de la marée haute, et on retient les eaux douces pour les irrigations quand sévit la sécheresse.

Le pays à Waeteringues se compose de toute la lisière de l'arrondissement de Dunkerque dans une longueur d'environ 3 myriam. sur 1 myriam. 8 kilom. de largeur ; sa surface est de 38,881 hectares. On a percé des canaux sur un développement de 51 myriamètres.

Les Associations syndicales de dessèchement sont au nombre de 17 et embrassent une superficie de 59,807 hectares.

Climat. — Le climat variant suivant les latitudes, l'altitude, le voisinage de la mer et les vents dominants, on peut dire que le climat du Nord appartient à deux climats, le climat maritime et le climat continental ; et, si l'on se place au point de vue des divisions établies pour le climat de la France, qu'il est vosgien sur la rive droite de la Sambre et séquanien partout ailleurs.

Le climat vosgien se distingue par des extrêmes de froid et de chaud. La température moyenne est de 9°,6. La température moyenne de l'hiver ne dépasse pas 1°, celle de l'été est de 18° ou 19°. Le thermomètre descend jusqu'à -23° et le nombre des jours de gelée est de 70. Les vents dominants sont ceux du Sud-Ouest et du Nord-Est. Enfin, les pluies sont fréquentes, surtout en

automne et au printemps; le nombre de jours de pluie est de 137; la couche annuelle de pluie est de 669 millimètres.

Tout cela s'applique en grande partie à l'arrondissement d'Avesnes.

Le climat séquanien est adouci par l'influence de la mer et de ses courants. La température moyenne est de 10°,9; celle de l'hiver est de 3°,95, celle de l'été de 17°,6. Les extrêmes de température atteignent en hiver — 23° et en été + 38°. On y compte environ 50 jours de gelée; les pluies, qui ont lieu surtout en automne, au printemps et en été, produisent une couche d'eau de 548 millim. en moyenne. Les vents qui soufflent le plus souvent viennent du Sud-Ouest; le Nord-Est s'y fait fréquemment sentir.

Mais le département, qui est à l'extrémité septentrionale de ce climat, subit les conséquences de sa situation. Aussi offre-t-il quelques particularités. A Dunkerque, la température moyenne de l'année est de 10°; à Lille, elle est de 9°,7. La hauteur de la couche annuelle d'eau est de 310 millim. à Dunkerque et de 572 millim. à Lille. Le nombre de jours de pluie à Lille est d'environ 160. A Avesnes, la couche de pluie varie entre 600 et 800 millim., et il pleut moins souvent que dans la région des plaines, où la pluie est moins abondante et mieux répartie.

D'une façon générale, on peut dire que le climat du département du Nord est humide et tempéré. Il y a des années où la gelée se fait à peine sentir. Par contre, des hivers, comme celui de 1879-80, ont été très rigoureux; le thermomètre est descendu à — 25° et même à — 30°.

Division du Territoire. — Le département se compose de 666 communes, réparties en sept arrondissements, dont les chefs-lieux sont : Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Lille et Valenciennes.

Les tableaux statistiques de ces communes par ordre alphabétique, par canton et par arrondissement, sont portés aux pages 101 et suivantes.

Parmi les 666 communes du département, on compte 60 villes ayant plus de 5.000 âmes ou portant depuis longtemps la qualification de ville. Ces villes sont désignées ci-après dans l'ordre de leur importance :

LILLE. Chef-lieu du département; quartier-général du 1^{er} corps d'armée et de la 1^{re} division militaire; siège d'une académie universitaire et d'un tribunal de première instance; place forte, avec citadelle; Facultés de l'État: droit, médecine et pharmacie, sciences, lettres; Facultés libres: théologie, droit, médecine, sciences, lettres; institut industriel; école supérieure de commerce; ville d'industrie et de commerce. — Distance de Paris : 236 kilomètres. — Population : 201,211 habitants.

ROUBAIX. Chef-lieu de deux cantons, ville ouverte, à 11 kil. de Lille; ville de grande industrie.— Population : 114,917 habitants.

TOURCOING. Chef-lieu de deux cantons, ville ouverte, à 14 kil. de Lille; ville de grande industrie. — Population : 65,477 habitants.

DUNKERQUE. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; place fortifiée et port de mer; ville de commerce. — Distance de Lille, 80 kil. — Population : 39,498 habitants.

DOUAI. Chef-lieu de sous-préfecture, siège de la cour d'appel; ancienne place fortifiée déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889.— Distance de Lille, 33 kil.— Population : 29,909 habitants.

VALENCIENNES. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; ancienne place fortifiée avec citadelle déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889. — Distance de Lille, 50 kil. — Population : 28,700 habitants.

ARMENTIÈRES. Chef-lieu de canton, ville ouverte, industrielle, à 16 kil. de Lille. — Population : 28,638 habitants.

CAMBRAI. Chef-lieu d'archevêché, de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, ancienne place forte avec citadelle déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889. — Distance de Lille : 59 kil. — Population : 24,122 habitants.

WATTRELOS. Ville ouverte, à 15 kil. de Lille. — Population : 19,770 habitants.

MAUBEUGE. Chef-lieu de canton, place fortifiée avec camp retranché, à 87 kil. de Lille. — Population : 18,863 habitants.

DENAIN. Chef-lieu de canton; ville ouverte, à 47 kil. de Lille. — Population : 18,258 habitants.

FOURMIES. Ville ouverte, à 108 kil. de Lille. — Population : 15,895 habitants.

HALLUIN. Ville ouverte, à 17 kil. de Lille. — Population : 14,841 habitants.

BAILLEUL. Chef-lieu de deux cantons; ville ouverte, à 29 kil. de Lille. — Population : 13,276 habitants.

CROIX. Ville ouverte, à 8 kil. de Lille.— Population : 12,438 habitants.

SAINT-AMAND. Chef-lieu de deux cantons, à 38 kil. de Lille, ville ouverte. — Population : 12,043 habitants.

HAZEBROUCK. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; ville ouverte, à 45 kil. de Lille. — Population : 11,672 habitants.

ANZIN. Ville ouverte, à 49 kil. de Lille. — Population : 11,538 habitants.

LE CATEAU. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 80 kil. de Lille. — Population : 10,544 habitants.

HAUTMONT. Ville ouverte, à 85 kil. de Lille. — Population : 10,238 habitants.

MARCO-EN-BARŒUL. Ville ouverte, à 5 kil. de Lille. — Population : 9,752 habitants.

LA MADELEINE. Ville ouverte, à 2 kil. de Lille. — Population : 9,689 habitants.

CAUDRY. Ville ouverte, à 72 kil. de Lille. — Population : 8,045 habitants.

LOOS. Ville ouverte, à 5 kil. de Lille. — Population : 7,924 hab.

MERVILLE. Ville ouverte ; chef-lieu de canton, à 36 kil. de Lille. — Population : 7,573 habitants.

HOUPLINES. Ville ouverte, à 16 kil. de Lille. — Population : 7,499 habitants.

HAUBOURDIN. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 7 kil. de Lille. — Population : 7,457 habitants.

ROSENDAEL. Ville ouverte, à 82 kil. de Lille. — Population : 7,432 habitants.

COMINES. Ville ouverte, à 18 kil. de Lille. — Population : 7,422 habitants.

VIEUX-CONDÉ. Ville ouverte, à 48 kil. de Lille. — Population : 6,977 habitants.

ANICHE. Ville ouverte, à 44 kil. de Lille. — Population : 6,765 habitants.

ESTAIRES. Ville ouverte, à 30 kilomètres de Lille. — Population : 6,745 habitants.

RONCQ. Ville ouverte, à 14 kil. de Lille. — Population : 6,734 habitants.

SIN. Ville ouverte, à 35 kil. de Lille. — Population : 6,502 habitants.

AVESNES. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, ville ouverte, à 92 kil. de Lille. — Population : 6,495 habitants.

WIGNEHIES. Ville ouverte, à 107 kil. de Lille. — Population : 6,463 habitants.

RAISMES. Ville ouverte, à 44 kil. de Lille. — Population : 6,436 habitants.

FRESNES. Ville ouverte, à 50 kil. de Lille. — Population : 6,369 habitants.

SAINT-POL-SUR-MER. Ville ouverte, à 79 kil. de Lille. — Population : 6,312 habitants.

SOLESMES. Chef-lieu de canton, à 69 kil. de Lille. — Population : 6,241 habitants.

SECLIN. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 11 kil. de Lille. — Population : 6,141 habitants.

SOMAIN. Ville ouverte, à 39 kil. de Lille. — Population : 6,043 habitants.

GRAVELINES. Chef-lieu de canton ; place fortifiée et port de mer, à 87 kil. de Lille. — Population : 5,952 habitants.

BERGUES. Chef-lieu de canton, à 72 kil. de Lille ; place fortifiée. — Population : 5,380 habitants.

QUESNOY-SUR-DEÛLE. Chef-lieu de canton, à 11 kil. de Lille. — Population : 5,328 habitants.

NIEPPE. Ville ouverte, à 20 kil. de Lille. — Population : 5,253 habitants.

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 51 kil. de Lille. — Population : 4,772 habitants.

CASSEL. Chef-lieu de canton ; ville ouverte, à 51 kil. de Lille. — Population : 3,931 habitants.

LA GORGUE. Ville ouverte, à 29 kil. de Lille. — Population : 3,929 habitants.

ORCHIES. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 25 kil. de Lille. — Population : 3,918 habitants.

LA BASSÉE. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 24 kil. de Lille. — Population : 3,907 habitants.

LANDRECIÉS. Chef-lieu de canton, ancienne place fortifiée déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 80 kil. de Lille. — Population : 3,867 habitants.

LE QUESNOY. Chef-lieu de deux cantons, place fortifiée, à 65 kil. de Lille. — Population : 3,844 habitants.

HONDSCHOOTE. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 78 kil. de Lille. — Population : 3,447 habitants.

MARCHIENNES. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 31 kil. de Lille. — Population : 3,258 habitants.

BOURBOURG. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 80 kil. de Lille. — Population : 2,468 habitants.

LANNOY. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 13 kil. de Lille. — Population : 1,945 habitants.

BAVAI. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 72 kil. de Lille. Population : 1,854 habitants.

BOUGHAIN. Chef-lieu de canton, ancienne place fortifiée déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 50 kil. de Lille. — Population : 1,405 habitants.

MORTAGNE. Ville ouverte, à 38 kil. de Lille. — Population : 1,173 habitants.

État des divers sols du Département.

Pays de montagnes	»
— de collines	158,087hect.
— de plaines et de vallons	411,302
	<hr/>
	569,389
	<hr/>
Sol riche de terreau	77,000hect.
Pays de bruyères ou de landes	7,800
Sol de craie ou calcaire	84,136
— de gravier	1,550
— pierreux	55,600
— sablonneux	28,600
— argileux	280,422
— limoneux ou marécageux	34,281
	<hr/>
	569,389
	<hr/>

Le territoire du département se divise, par nature de propriété, comme suit :

Terres à labour	361,075hect.
Prés	95,833
Bois	35,827
Vergers, pépinières et jardins	16,355
Oseraies, aulnaies, saussaies	109
Étangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation	1,096
Landes, pâtis, bruyères	7,568
Canaux de navigation	361
Cultures diverses	3,731
Superficies des propriétés bâties	4,652
Routes, chemins, places publiques, rues, etc	15,832
Rivières, lacs, ruisseaux	3,084
Forêts domaniales, terrains improductifs appartenant à l'État.	23,257
Cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics	609
	<hr/>
	569,389
	<hr/>

BUDGET DÉPARTEMENTAL.

EXERCICE 1894. — BUDGET RECTIFICATIF.

RECETTES ORDINAIRES.

CHAPITRE II. — REVENUS ET PRODUITS DES PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES.

Art. 5. Intérêts de capitaux et arrérages de rentes appartenant au département		208 »
Articles non modifiés.....	9.400 »	9.400 »
Total du chapitre II.....	9.400 »	9.608 »

CHAPITRE V. — SUBVENTIONS POUR LES DÉPENSES DU BUDGET ORDINAIRE.

Art. 10. Subventions des communes pour les routes départementales		40.943 78
— 11. Souscriptions particulières pour les routes départementales		400 »
Articles non modifiés.....	490.980 »	490.980 »
Total du chapitre V.....	490.980 »	502.293 78

CHAPITRE VI. — RESSOURCES ÉVENTUELLES DU SERVICE VICINAL.
1^o Chemins de grande communication.

Art. 1 ^{er} . Contingents et offres des communes.....	254.005 »	278.862 39
— 2. Subventions industrielles	24.685 »	28.003 »
— 7. Subvention de l'Etat	»	4.480 »
— 8. Souscriptions particulières.....	»	23.000 »

2^o Chemins d'intérêt commun.

— 3. Subvention de l'Etat	9.030 »	19.408 »
— 4. Contingents et offres des communes	842.083 »	893.059 40
— 5. Subventions industrielles	23.092 »	24.664 55
— 9. Souscriptions particulières	»	2.000 »
Articles non modifiés.....	62.300 »	62.300 »

Total du chapitre VI.....

1215.195 » 1332.777 34

CHAPITRE VII. — RESSOURCES ÉVENTUELLES DU SERVICE DES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL ET DES TRAMWAYS DÉPARTEMENTAUX.

Art. 1 ^{er} . — Versement par les compagnies pour frais de contrôle et de surveillance	24.342 66	23.484 74
---	-----------	-----------

Total du chapitre VII.....

24.342 66 23.484 74

Rappel du chapitre II.....

9.400 » 9.608 »

Rappel du chapitre V.....

490.980 » 502.293 78

Rappel du chapitre VI.....

1215.195 » 1332.777 34

Chapitres non modifiés

4046.426 67 4046.426 67

Total des recettes ordinaires.....

5783.044 33 5944.290 50

RECETTES EXTRAORDINAIRES.

CHAPITRE XII. — Produit de biens aliénés	4.000 »	2.780 37
--	---------	----------

Total du Chapitre XII.....

4.000 » 2.780 37

Chapitres non modifiés.....

3856.680 88 3856.680 88

Total des recettes extraordinaires..

3857.680 88 3859.461 25

BUDGET ORDINAIRE.

DÉPENSES.

CHAPITRE 1^{er}. — DÉPENSES OBLIGATOIRES.

(Loi du 40 août 1871; art. 60 et 61).

		CRÉDITS	
		primitifs.	définitifs.
Art. 44.	Mobilier de la Sous-Préfecture d'Avesnes. Acquisition et réparation.....	875 "	1.925 "
— 42.	Mobilier de la Sous-Préfecture de Cambrai. Acquisition et réparation.....	4.400 "	5.643 "
— 43.	Mobilier de la Sous-Préfecture de Douai. Acquisition et réparation.....	970 "	1.770 "
— 45.	Mobilier de la Sous-Préfecture d'Hazebrouck. Acquisition et réparation.....	500 "	2.000 "
— 46.	Mobilier de la Sous-Préfecture de Valenciennes. Acquisition et réparation.....	590 "	4.447 "
— 22.	Mobilier de l'école normale d'instituteurs. Acquisition et réparation.....	2.245 "	6.845 "
— 23.	Mobilier de l'école normale d'institutrices. Acquisition et réparation.....	4.463 "	6.263 "
— 77.	Achat de meubles pour le Tribunal de Douai.....	600 "	780 "
— 84.	Maison d'arrêt d'Avesnes. Grosses réparations.....	4.599 17	4.009 17
— 85.	Id. d'Hazebrouck. Id.	1.050 "	1.280 "
— 86.	Achat de meubles pour la Salle d'assises de Douai.....	"	155 "
— 87.	Id. le Tribunal civil de Cambrai.....	"	404 25
— 88.	Id. le Tribunal de commerce de Cambrai.....	"	78 "
— 89.	Id. le Tribunal civil de Dunkerque..	"	4.982 "
— 90.	Id. le Tribunal de commerce de Dunkerque.....	"	268 "
— 94.	Id. le Tribunal civil de Valenciennes.	"	628 25
— 92.	Id. le Tribunal de commerce de Valenciennes.....	"	555 "
— 93.	Maison d'arrêt de Cambrai. Grosses réparations.....	"	300 "
— 94.	Id. de Douai. Id.	"	3.000 "
— 95.	Id. de Dunkerque. Id.	"	3.800 "
— 96.	Id. de Lille. Id.	"	4.953 45
— 97.	Id. de Valenciennes. Id.	"	364 70
— 98.	Service des épizooties. Dettes de 1893.....	"	1.217 "
— 99.	Tribunal civil de Douai. Menues dépenses de 1892 et 1893. Articles non modifiés.....	"	4.134 75
		233.454 68	233.454 68
	Total du Chapitre 4 ^{er}	246.546 85	283.384 25

CHAPITRE II. — PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES IMMOBILIÈRES.

Travaux, Acquisitions, Echanges, etc.

Art. 6.	Service des eaux (Abonnement).....	2.700 "	2.940 50
— 43.	Ecole normale d'instituteurs. Grosses réparations.....	4.815 78	6.045 78
— 44.	Id. d'institutrices. Id.	4.400 "	5.400 "
— 46.	Sous-Préfecture d'Avesnes. Id.	1.600 "	2.050 "
— 47.	Id. de Cambrai. Id.	4.400 "	2.200 "
— 48.	Id. de Douai. Id.	750 "	2.550 "
— 49.	Tribunal d'Avesnes Id.	4.400 "	2.200 "
— 20.	Salle d'assises de Douai. Id.	3.680 "	5.180 "
— 24.	Tribunal civil de Douai. Id.	485 "	935 "
— 22.	Id. de Cambrai. Id.	340 "	633 95
— 28.	Caserne de gendarmerie de Cambrai. Id.	850 "	2.950 "
— 33.	Sous-Préfecture de Valenciennes. Id.	"	4.457 "
— 34.	Hôtel de la Préfecture. Id.	"	4.666 "
— 35.	Bâtim. des Archives départementales. Id.	"	4.200 "
— 36.	Palais de justice de Dunkerque. Id.	"	500 "
	<i>A reporter</i>	48.820 78	40.848 23

BILAN DE L'ÉTAT

CHAPITRE II (Suite).

		CRÉDITS	
		primitifs.	définitifs.
	<i>Report</i>	48.820 78	40.848 23
Art. 37.	Tribunal civil de Valenciennes. Grosses réparations.....	"	4.774 23
— 38.	Tribunal de comm ^{ce} de Valenciennes. Grosses réparations.....	"	337 55
— 39.	Tribunal civil de Lille. Travaux supplémentaires.....	"	44.915 29
— 40.	Caserne de gendarmerie d'Avesnes. Grosses réparations.....	"	4.350 "
— 41.	Id. de Cassel. Id.	"	600 "
— 42.	Id. de Carnières. Id.	"	4.400 "
— 43.	Id. de Douai. Id.	"	3.200 "
— 44.	Id. d'Iwuy. Id.	"	4.000 "
— 45.	Id. de Lannoy. Id.	"	4.894 20
— 46.	Id. de Lille. Id.	"	2.985 76
— 47.	Id. d'Orchies. Id.	"	4.000 "
— 48.	Id. de Rosendaël. Id.	"	600 "
— 49.	Id. de Toureoing. Id.	"	550 "
— 50.	Id. de Pont-à-Marcq. Id.	"	830 "
— 54.	Construction à Armentières d'un pavillon pour les enfants idiots et épileptiques. Solde.....	"	4.656 44
	Articles non modifiés.....	491.027 04	491.027 04
	Total du Chapitre II.....	209.847 79	265.665 68
CHAPITRE III. — ROUTES DÉPARTEMENTALES.			
§ 2. — Construction. — Grosses Réparations.			
Art. 4.	Route départementale N ^o 9. — Travaux.....	1.548 43	3.308 43
— 5.	Id. N ^o 14. — Id.	4.450 "	7.520 25
— 6.	Id. N ^o 22. — Id.	43.000 "	20.600 "
— 7.	Id. N ^o 6. — Construction d'un trottoir avec fil d'eau, pavé sur une long ^r de 405 mètr., à Trélon.....	"	503 78
	Articles non modifiés.....	40.232 "	40.232 "
	Total du § 2.....	26.230 43	42.464 46
	§ 4 ^{er} non modifié.....	371.300 "	374.300 "
	Total du Chapitre III.....	397.530 43	443.464 46
CHAPITRE IV. — CHEMINS VICINAUX.			
Travaux sur divers chemins de gr ^{de} commun ^{on} et d'intérêt commu..		684.632 80	877.700 06
Art. 309.	Subventions aux communes pour les travaux des chemins vicinaux ordinaires.....	40.000 "	44.000 (1)
— 349.	Acquisition de rouleaux compresseurs, etc.	"	45.400 "
— 320.	Subventions aux communes pour les travaux des chemins vicinaux ordinaires. — Travaux en dehors des conditions de la loi du 12 mars 1880.....	"	40.000 (2)
	Articles non modifiés.....	4903.447 74	4903.447 74
	Total du Chapitre IV.....	2394.780 54	2847.247 80
CHAPITRE V. — CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL ET TRAMWAYS DÉPARTEMENTAUX.			
A. Chemins de fer d'intérêt local.			
Frais de contrôle et de surveillance des Chemins de fer d'intérêt local.			
Art. 13.	Chemin de fer de Pont-à-Marcq à Pont-de-la-Deûle... ..	"	572 05
B. Tramways départementaux.			
Frais de contrôle et de surveillance des Tramways départementaux.			
Art. 44.	Tramway de Saint-Amand à Bellemmes.....	"	4.600 "
	Articles non modifiés.....	24.312 66	24.312 66
	Total du chapitre V.....	24.312 66	23.484 74

(1) Subvention de 1,000 fr., à la commune de Wahagnies pour la construction du chemin vicinal N^o 1.

(2) A valoir sur le crédit proposé sur l'exercice 1895.

CHAPITRE VIII.

ASSISTANCE ET HYGIÈNE PUBLIQUES.

Art. 30. Allocation aux communes du département pour secours aux pauvres (emploi des revenus du legs Génin).....		208 »
Articles non modifiés.....	308.790 »	308.790 »
Total du chapitre VIII.....	308.790 »	308.998 »

CHAPITRE XI.

ENCOURAGEMENTS AUX LETTRES, AUX SCIENCES ET AUX ARTS.

Art. 4. Subventions aux élèves de l'Ecole nationale des Beaux- Arts.....	9.000 »	9.500 »
— 27. Souscription à l'ouvrage de M ^{rs} Dehaisnes « Inventaire des Archives ».....	»	339 »
Articles non modifiés.....	65.010 »	65.010 »
Total du chapitre XI.....	74.010 »	74.849 »

CHAPITRE XII.

ENCOURAGEMENTS A L'AGRICULTURE, AU COMMERCE
ET A L'INDUSTRIE.

Art. 2. Concours d'animaux reproducteurs de l'espèce bovine ...	8.500 »	8.680 »
— 48. Primes pour l'élève des chevaux.....	49.400 »	49.800 »
— 20. Entretien d'élèves aux Ecoles supérieures de Commerce.	2.400 »	2.275 »
— 21. Bourses commerciales de voyage et de séjour à l'étranger.	6.000 »	»
— 34. Subvention à la Société des aviculteurs.....	»	150 »
— 35. Gratifications aux gardes-champêtres.....	»	4.800 »
— 36. Ecole pratique d'agriculture de Wagnonville (Loi du 30 juillet 1875).....	»	20.000 »
— 37. Subvention pour l'exposition horticole de Rosendaël.....	»	400 »
Articles non modifiés.....	64.626 66	64.626 66
Total du Chapitre XII.....	400.626 66	447.431 66

CHAPITRE XVI. — DÉPENSES DIVERSES.

Art. 5. Secours à d'anciens employés ou à leurs veuves.....	9.050 »	9.427 »
— 25. Palais de justice de Lille. Honoraires de l'architecte Marteau		589 40
— 26. Caserne de gendarmerie de Dunkerque. Honoraires de l'architecte Vanmoé.....	»	410 60
Articles non modifiés.....	220.367 70	220.367 70
Total du chapitre XVI.....	229.447 70	230.494 40

CHAPITRE XVII.

DÉPENSES FACULTATIVES AFFÉRENTES AUX EXERCICES ANTERIEURS.

Art. 46. Aliénés indigents. Dépenses de 1893.....	»	24.162 53
— 47. Impressions et fournitures en 1893.....	»	2.072 53
— 48. Service des épidémies en 1893.....	»	2.466 »
— 49. Voyageurs indigents. Dépenses de 1893.....	»	396 42
— 20. Bâtimens départementaux. Dépenses de 1893.....	»	307 25
Articles non modifiés.....	42.936 45	42.936 45
Total du Chapitre XVII.....	42.936 45	39.040 88
Rappel du Chapitre 4 ^{or}	246.546 85	283.384 25
— 2.....	209.847 79	265.665 68
— 3.....	397.530 43	443.464 46
— 4.....	2594.780 54	2847.247 80
— 5.....	21.342 66	23.484 74
— 8.....	308.790 »	308.998 »
— 44.....	74.040 »	74.849 »
— 42.....	100.626 66	447.431 66
— 46.....	229.447 70	230.494 40
Chapitres non modifiés.....	4298.470 »	4298.470 »
Total des dépenses ordinaires.....	5494.269 08	5902.230 84

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

DÉPENSES.

CHAPITRE XVIII. — DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE PRODUIT
DES IMPOSITIONS EXTRAORDINAIRES.

§ 1^{er}. — *Emploi des centimes extraordinaires autorisés par la loi de finances en exécution de la loi du 10 août 1871.*

	CRÉDITS	
	primitifs.	définitifs.
Art. 26. Construction d'un hôtel de sous-préfecture à Dunkerque.	»	424.570 40
— 27. Subventions aux communes pour l'entretien, en 1895, des chemins vicinaux ordinaires (travaux en dehors des conditions de la loi du 12 mars 1880).....	»	67.000 »
Articles non modifiés.....	2050.633 52	2050.633 52
Total du § 1^{er}	2050.633 52	2242.203 92

§ 4. — *Loi du 9 décembre 1889.*

Emploi de l'imposition extraordinaire de 2 centimes.

Art. 2. Construction d'un Hôtel de sous-préfecture à Dunkerque..	»	3.004 95
Articles non modifiés	54.3 9 60	54.309 60
Total du § 4.....	54.309 60	57.314 55

§ 7. — *Loi du 3 novembre 1892.*

Emploi de l'imposition extraordinaire de 2 centimes.

Art. 1 ^{er} . Construction d'un Hôtel de sous-préfecture à Dunkerque.	»	42.084 06
Total du § 7.....	»	42.084 06
Rappel du § 1^{er}	2050.633 52	2242.203 92
Id. § 4.....	54.309 60	57.314 55
§§ non modifiés.....	491.645 70	491.645 70
Total du chapitre XVIII.....	2596.558 82	2803.245 23

CHAPITRE XIX.

DÉPENSES IMPUTABLES SUR FONDS D'EMPRUNTS.

§ 1^{er}. — *Loi du 29 octobre 1892.*

Emprunt départemental de 4.783.480 fr. contracté pour assurer de 1892 à 1905 le service de l'emprunt de 15 millions contracté en 1870 pour la défense nationale.

Art. 2. Participation du Crédit du Nord dans les bénéfices des opérations (Art. 3 du traité du 14 avril 1892).....	»	2.952 »
Article non modifié.....	292.800 »	292.800 »
Total du § 1^{er}.....	292.800 »	295.752 »

CHAPITRE XIX (Suite).

§ 2. — Loi du 29 juillet 1893.

Emprunt départemental de 2.595.000 fr. contracté pour la restauration des routes départementales et des chemins de grande communication et d'intérêt commun.

Chemins d'intérêt commun.

		CRÉDITS	
		primitifs.	définitifs.
Art. 44.	Chemin N° 49. Reconstruction de la chaussée sur 804 mètr., sur les territoires de Baisieux, Camphin-en-Pévéle, Wannehain et Bourghelles	20.485 »	48.985 »
— 44.	Chemin N° 32. Restauration de la chaussée pavée à Montigny, Lallaing, Anhiers, Roost-Warendin et Auby.	42.670 »	38.670 »
— 46.	Chemin N° 37. Remaniement de la chaussée pavée à Pérenchies.....	8.500 »	7.700 »
— 46.	Chemin N° 441. Restauration de la chaussée pavée à Prêmesques	»	6.300 »
— 47.	Frais de timbre d'affiches et de confection des titres de la 1 ^{re} émission	»	472 »
	Articles non modifiés	349.386 »	349.386 »
	Report du § 2.	421.044 »	421.543 »
	Report du § 4 ^{or}	292.800 »	295.752 »
	§§ non modifiés.....	97.483 57	97.483 57
	Total du Chapitre XIX	844.324 57	844.748 57
	Rappel du chapitre XVIII.....	2596.558 82	2803.245 23
	Rappel du chapitre XIX	844.324 57	844.748 57
	Chapitre XX non modifié	228.825 45	228.825 45
	Total des dépenses extraordinaires	3636.708 54	3846.788 95

BALANCE.

	BUDGET ordinaire.	BUDGET extraordin.	TOTAL.
Recettes.....	5 944.290 50	3.859.461 25	9.773.751 75
Dépenses.....	5 902.230 84	3.846.788 95	9.749.019 79
Excédent de recettes.....	42.059 66	12.672 30	24.731 96

EXERCICE 1895. — BUDGET PRIMITIF.

RECETTES PAR CHAPITRES.

BUDGET ORDINAIRE.

Chapitre 1 ^{er} .	Centimes additionnels ordinaires.....	3.387.063 80
— 2.	Revenus et produits des propriétés départementales.....	9.916 »
— 3.	Produit des expéditions d'anciennes pièces ou d'actes de la Préfect. déposés aux Archives.	20 »
— 4.	Produit des droits concédés au département..	12.000 »
— 5.	Subventions pour les dépenses du budget ordinaire	509.350 »
— 6.	Ressources éventuelles du service vicinal....	1.223.339 »
— 7.	Ressources éventuelles du service des chemins de fer d'intérêt local et des tramways départementaux.....	24.448 39
— 8.	Remboursements d'avances... ..	51.541 48
— 9.	Reliquat disponible de l'exercice antérieur sur les recettes du budget ordinaire.....	»
	Total des recettes ordinaires.....	5.217.648 37

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

Chapitre 40.	Centimes additionnels extraordinaires.....	2.264.613 40
— 41.	Emprunts.....	4.178.085 »
— 42.	Produit des biens aliénés... ..	500 »
— 43.	Dons et legs.....	» »
— 44.	Remboursement des capitaux exigibles et des rentes rachetées.....	423.554 45
— 45.	Recettes accidentelles	» »
— 46.	Reliquat disponible de l'exercice antérieur sur les produits éventuels extraordinaires autres que les emprunts.....	» »
	Total des produits éventuels extraordinaires autres que les emprunts	424.054 45
	Total des recettes extraordinaires ...	3.566.752 85
	Rappel des recettes ordinaires	5.217.648 37
	Total général des recettes.....	8.784.401 22

DÉPENSES PAR CHAPITRES.

BUDGET ORDINAIRE.

Chapitre 1.	Dépenses obligatoires.....	240.510 »
— 2.	Propriétés départementales immobilières ...	57.622 50
— 3.	Routes départementales	384.300 »
— 4.	Chemins vicinaux.....	2.484.957 29
— 5.	Chemins de fer d'intérêt local et tramways départementaux.....	24.448 39
	<i>A reporter.....</i>	3.455.808 48

Report.... 3.455.808. 48

Chapitre 6. — Enfants assistés, maltraités ou moralement abandonnés.....	370.000	»
— 7. — Aliénés.....	625.000	»
— 8. — Assistance et hygiène publiques.....	325.706	»
— 9. — Cultes.....		
— 10. — Archives départementales.....	17.850	
— 11. — Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts.....	76.610	»
— 12. — Encouragements à l'agriculture, au commerce et à l'industrie.....	439.893	49
— 13. — Subventions aux communes.....	44.500	»
— 14. — Instruction publique.....	205.520	»
— 15. — Cadastre.....	5.000	»
— 16. — Dépenses diverses.....	233.264	88
— 17. — Dépenses facultatives des exercices antérieurs.....	10.000	»
Total des dépenses du budget ordinaire.....	<u>5.206.449</u>	<u>55</u>

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

Chapitre 18. — Dépenses imputables sur le produit des centimes extraordinaires.....	2.226.358	72
— 19. — Dépenses imputables sur fonds d'emprunts..	4.483.524	»
— 20. — Dépenses imputables sur les produits éventuels extraordinaires.....	73.554	45
Total des dépenses du budget extraordinaire.....	<u>3.483.437</u>	<u>47</u>
Rappel des dépenses du budget ordinaire.....	<u>5.206.449</u>	<u>55</u>
Total général des dépenses.....	<u>8.689.586</u>	<u>72</u>

BUDGET ORDINAIRE.

DÉPENSES.

CHAPITRE 1^{er}. — DÉPENSES OBLIGATOIRES.*Hôtels de Préfecture et de Sous-Préfectures.*

Art. 4 ^{er} . Entretien des bâtiments de l'hôtel et des bureaux de la préfecture.....	22,000	»
— 2 à 5. Entretien des hôtels et des bureaux de sous-préfectures : arrondissement d'Avesnes, 450 fr.; de Cambrai, 700 fr.; de Douai, 480 fr.; de Valenciennes, 700 fr.	2,330	»
— 6 et 7. Loyer de l'hôtel et des bureaux de la sous-préfecture : de Dunkerque, 7,000 fr.; d'Hazebrouck, 2,800 fr.	9,800	»
— 8 et 9. Réparations locales aux bâtiments des sous-préfectures : de Dunkerque, 300 fr.; d'Hazebrouck, 250 fr.	550	»
<i>Mobilier des Hôtels de Préfecture et de Sous-Préfectures.</i>		
— 10. Préfecture. — Entretien.	9,000	»
— 11 à 16. Sous-préfectures. — Entretien. — Avesnes, 500 fr. — Cambrai, 590 fr. — Douai, 590 fr. — Dunkerque, 590 fr. — Hazebrouck, 500 fr. — Valenciennes, 590 fr.	3,360	»
— 17. Frais de bureau de l'Inspecteur d'Académie	4,200	»
— 18. Fourniture des imprimés à l'usage des délégations cantonales et de l'Administration académique	500	»
— 19. Indemnité aux inspecteurs primaires	3,000	»

CHAPITRE 4^{er} (suite).

Art. 20. Entretien des bâtiments de l'École normale d'instituteurs de Douai	4,320	°
— 21. Entretien des bâtiments de l'École normale d'institutrices de Douai.	4,400	°
— 22. Mobilier de l'École normale d'instituteurs. — Entretien .	2,245	°
— 23. Mobilier de l'École normale d'institutrices. — Entretien .	4,800	°
<i>Casernement de la Gendarmerie.</i>		
— 24 à 54. Entretien des casernes appartenant au département et situées dans les villes ou communes ci-après : Avesnes, 300 fr. ; Bailleul, 270 fr. ; Berlaimont, 450 fr. ; Bouchain, 450 fr. ; Cambrai, 400 fr. ; Carnières, 400 fr. ; Cassel, 200 fr. ; Clary, 400 fr. ; Douai, 400 fr. ; Dunkerque, 400 fr. ; Flers-Dorignies, 450 fr. ; Gravelines, 250 fr. ; Hazebrouck, 300 fr. ; Iwuy, 400 fr. ; Jeumont, 450 fr. ; Landrecies, 450 fr. ; Lannoy, 200 fr. ; Le Quesnoy, 450 fr. ; Lille, 3,000 fr. ; Masnières, 300 fr. ; Maubeuge, 200 fr. ; Orchies, 180 fr. ; Pont-à-Marcq, 450 fr. ; Rosendaël, 250 fr. ; Roubaix, 400 fr. ; Solesmes, 200 fr. ; Tourcoing, 250 fr. ; Valenciennes, 450 fr.	9,300	°
— 52. Loyer des casernes au nombre de 32	66,000	°
— 53. Eclairage des casernes, remplacement des drapeaux placés sur ces bâtiments.	3,320	°
— 54. Indemnité de literie aux militaires admis dans la gendarmerie. — (Décret du 48 février 1863 ; circulaire du 4 avril 1875)	2,380	°
<i>Cour d'Assises, Tribunaux et Justices de Paix.</i>		
55 à 64. Entretien des bâtiments occupés par les tribunaux, savoir : Tribunal de Lille, 4,500 fr. ; d'Avesnes, 250 fr. ; de Cambrai, 400 fr. ; de Dunkerque, 4,000 fr. ; de Douai, 700 fr. ; de Valenciennes, 440 fr. ; de commerce de Valenciennes, 280 fr.	4,270	°
— 62. Loyer des bâtiments occupés par le tribunal d'Hazebrouck	2,465	°
— 63. Entretien du mobilier de la cour d'assises et des tribunaux (non compris le greffe et ses accessoires)	2,070	°
— 64. Menues dépenses de la cour d'assises et des tribunaux .	35,400	°
— 65. Menues dépenses des justices de paix	9,400	°
66 à 72. Entretien des prisons départementales : Lille, 2,000 fr. ; Douai, 4,000 fr. ; Avesnes, 500 fr. ; Cambrai, 600 fr. ; Dunkerque, 500 fr. ; Hazebrouck, 400 fr. ; Valenciennes, 500 fr.	5,500	°
— Dépenses d'assistance médicale gratuite des indigents ayant le domicile de secours départemental (crédit inscrit au chapitre XVIII)	"	
— Subventions aux communes pour l'assistance médicale gratuite dans les conditions fixées par l'article 28 de la loi du 45 juillet 1893 (Crédit inscrit au chap. XVIII)	"	
— 73. Service des épizooties. (Loi du 24 juillet 1881)	33,000	°
— 74. Dépenses des comités de conciliation et d'arbitrage (loi du 27 décembre 1892, art. 43)	4,000	°
<i>Frais d'impressions.</i>		
75 et 76. Frais de confection et de publication des listes pour les élections consulaires, 3,500 fr. — Frais d'impression des cadres pour la formation des listes électorales et des listes du jury, 5,000 fr.	8,500	°
Total du chapitre 1 ^{er}	240,540	°

CHAPITRE II. — PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES IMMOBILIÈRES.

Art. 1 ^{er} .	Entretien du bâtiment des archives	4,000
2.	Traitement des architectes du département	8,150 "
3.	Assurance des bâtiments départementaux contre l'incendie (Circulaire du 5 mai 1852)	5,000 "
4.	Contributions dues pour les propriétés du Département..	2,150 "
5.	Chauffage et éclairage des bâtiments (corps de garde de la Préfecture)	600 "
6.	Abonnement aux distributions d'eau des édifices départe- mentaux	3,000 "
7.	Service téléphonique des bâtiments départementaux. — Entretien et abonnement en 1895	2,022 50
8.	Frais d'illumination et de décoration des édifices, les jours de fêtes publiques	5,000
— 9.	Gages et indemnités des concierges de la Préfecture et des garçons de bureaux	9,500
10.	Gages des gardiens des palais de justice	4,400
11.	Caserne de gendarmerie de Clary. — Acquisition. — 16 ^e annuité.	4,800 "
12.	Eclairage et chauffage des bureaux de la Préfecture	15,000 "
	Total du chapitre II	<u>57,622 50</u>

CHAPITRE III. — ROUTES DÉPARTEMENTALES.

§ 1^{er}. — Entretien.

Art 1 ^{er} .	Route N ^o 1, de Lille à Valenciennes	11,400 "
2.	— 2, de Lille à Ypres	16,700 "
3.	— 3, de Douai à Tournai	7,200 "
4.	— 4, de Cambrai à Tournai	11,900 "
5.	— 5, d'Avesnes à Philippeville	11,200 "
6.	— 6, de Landrecies à Chimay	32,200 "
7.	— 7, de Condé à Mons	6,400 "
8.	— 8, de Condé à Saint-Amand	7,600 "
9.	— 9, de Lille à Saint-Omer	34,700 "
10.	— 10, de Valenciennes à Bohain	28,100 "
11.	— 11, de Cambrai à Guise	13,500 "
12.	— 12, d'Avesnes au Quesnoy	15,800 "
13.	— 13, de Maubeuge à Maroilles	14,500 "
14.	— 14, de Lille à la frontière belge	24,300 "
15.	— 15, de Dunkerque à Furnes	9,400 "
16.	— 16, d'Estaires à Lens	3,700 "
17.	— 17, de Morbecque à Aire	4,800 "
18.	— 18, de Béthune à Armentières	4,000 "
19.	— 19, de Roubaix à Tournai et à Saint-Amand	28,700 "
20.	— 20, de Cassel à la frontière belge	6,700 "
21.	— 21, de Bergues à Saint-Momelin	12,800 "
22.	— 22, de Lille à Tourcoing	8,200 "
23.	— 23, de Cambrai à Malplaquet	15,900 "
24.	— 24, d'Hélesmes à la pyramide de Denain	5,900 "
25.	— 25, Ceinture de Maubeuge	2,400 "
26.	— 26, Ceinture de Cambrai	3,000 "

§ 2. — Grosses réparations.

Art. 1 ^{er} .	Réserve pour travaux imprévus	7,000 "
— 2.	Confection de plans d'alignements	3,000 "
	Total du chapitre III	<u>381,300 "</u>

CHAPITRE IV.

Art. 4 à 77. Subventions pour l'entretien des chemins de grande communication	644,522	29
— 78 à 297. Subvent. pour l'entret. des chem. d'intérêt commun de l'ancien et du nouveau réseaux	4,596,384	»
— 298 à 340. Subvent. pour l'entretien des chemins d'intérêt commun dits stratégiques	95,054	»
— 341. Subventions aux communes pour les travaux des chemins vicinaux ordinaires	10,000	»
— 342. Réserve pour travaux imprévus	10,000	»
— 343. Traitement des agents voyers	64,500	(*)
— 344. Dépenses diverses, timbres des mandats, etc.	3,500	»
— 345. Subvention pour l'établissement de plans d'alignement des chemins de grande communication et d'intérêt commun	9,500	»
— 346. Secours aux anciens cantonniers réformés ou aux veuves ou aux enfants mineurs des cantonniers décédés	10,000	»
— 347. Impressions et frais de bureau	10,000	»
— 348. Entretien du matériel, location d'abris pour les rouleaux compresseurs et tonneaux d'arrosage	1,500	»
Total du chapitre IV	<u>2,454,957</u>	<u>29</u>

CHAPITRE V. — CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL
ET TRAMWAYS DÉPARTEMENTAUX.

Art. 1 ^{er} Chemin de fer de Bapaume à Marcoing	547	70
— 2. id. de Denain au Catelet	2,503	10
— 3. id. de Bergues à Hazebrouck avec embranchement sur Hondschoote	2,050	»
— 4. Chemin de fer de Maubeuge à Villers-sire-Nicole	625	»
— 5. Id. Bettrechies à Hon	475	»
— 6. Groupe du Sud	3,875	»
— 7. Chemin de fer de Pont-à-Marcq à Pont-de-la-Deûle	4,450	»
— 8. C ^{ie} des Tramways du département du Nord. Réseau de Lille	3,404	84
— 9. C ^{ie} des Tramways de Roubaix-Tourcoing	4,447	50
— 10. Tramway de Cambrai à Catillon	4,729	42
— 11. id. de Fourmies à Wignehies	436	44
— 12. Société des chemins de fer économiques du Nord : tramway de la ville de Valenciennes et embranchements divers	2,949	75
— 13. Société des chemins de fer économiques du Nord : tramway d'Armentières à Halluin	4,325	»
— 14. Tramway de St-Amand à Hellemmes	4,600	»
Total du chapitre V	<u>24,448</u>	<u>39</u>

CHAPITRE VI. — ENFANTS ASSISTÉS ET ENFANTS
MORALEMENT ABANDONNÉS.

Art. 4 ^{er} Dépenses des enfants assistés et des enfants maltraités ou moralement abandonnés	370,000	»
Total du chapitre VI	<u>370,000</u>	<u>»</u>

(*) Le complément de crédit de 260.000 fr. est inscrit au budget extraordinaire, chap. XVIII.

CHAPITRE VII. — ALIÉNÉS.

Art. 1 ^{er} Dépense pour un nombre moyen de 4,592 aliénés, frais de transport, etc.	625,000	»
Total du chapitre VII	625,000	»

CHAPITRE VIII. — ASSISTANCE ET HYGIÈNE PUBLIQUES.

Art. 1 ^{er} Subventions à des Sociétés de charité maternelle	4,000	»
— 2. Protection des enfants du 4 ^{er} âge. (Loi du 23 décembre 1874)	60,000	»
— 3. Entretien de sourds-muets et aveugles dans les institutions spéciales, à Lille et à Ronchin (Circulaire du 2 juin 1834)	59,000	»
— 4. Secours de route et frais de transport pour les voyageurs indigents (Circulaires du 19 septembre 1890 et du 28 janvier 1891)	6,000	»
— 5. Traitement maritime des enfants rachitiques ou scrofuloux au Sanatorium de St-Pol-sur-Mer	30,000	»
— 6. Secours d'extrême urgence	6,000	»
— 7. Service de la vaccination	6,000	»
— 8. Dépenses d'assistance médicale gratuite des indigents n'ayant ni le domicile de secours communal ni le domicile de secours départemental	10,000	»
— 9. Secours pour le traitement des malades indigents	4,000	»
— 10. Assistance des vieillards et incurables à domicile (Circulaire du 1 ^{er} août 1888)	87,000	»
— 11. Dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon. — Entretien de mendiants du Nord	6,000	»
— 12. Dépôt de mendicité, maison de refuge, de secours ou hospice départemental, établi à Lille, pour les filles repenties. — Subvention du département pour contribuer aux dépenses ordinaires	3,000	»
— 13. Société de sauvetage des naufragés.	4,000	»
— 14. Subvention en faveur de la Société de protection pour les engagés volontaires et autres militaires élevés dans des maisons d'éducation correctionnelle	500	»
— 15. Subvention à l'œuvre des aliénées indigentes sorties guéries de l'asile de Bailleul	500	»
— 16. Subvention aux sociétés de secours mutuels. (Décret du 26 mars 1852)	17,500	»
— 17. Bureaux d'assistance judiciaire (Loi du 22 janvier 1851)	840	»
— 18. Dépenses du Conseil de salubrité	44,900	»
— 19. Mesures contre les épidémies	3,000	»
— 20. Subvention à la Société générale pour le patronage des libérés	400	»
— 21. Subvention à la Société de patronage des libérés adultes des arrondissements de Valenciennes et de Douai	400	»
— 22. Subvention à la Société de patronage des jeunes libérés	4,500	»
— 23. Allocation destinée à venir en aide aux incendiés nécessiteux	2,000	»
— 24. Secours en faveur des familles des marins pêcheurs morts ou présumés péris à la pêche de la morue	500	»
— 25. Secours en faveur de la caisse des familles de marins malades ou blessés de Gravelines, morts ou présumés péris à la pêche de la morue ou du poisson frais	200	»

CHAPITRE VIII (suite).

Art. 26. Secours en faveur de la caisse des marins de Dunkerque qui vont à la pêche du poisson frais.....	500	»
— 27. Société des sauveteurs du Nord.....	600	»
— 28. Subvention à la Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer	450	»
— 29. Subvention à l'office vaccinogène.....	6,000	»
— 30. Subvention à l'Association des Dames françaises.....	400	»
— 31. Legs Génin. Arrérages à distribuer en 1895.....	416	»
Total du chapitre VIII	325,706	»

CHAPITRE IX. — CULTE CATHOLIQUE.

Néant.

CHAPITRE X. — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Art. 1 ^{er} . Appointements du conservateur et des employés auxiliaires	46,050	»
— 2. Dépouillement extraordinaire des archives, etc.	4,700	»
— 3. Publication de l'inventaire (Circulaire du 12 août 1861)	4,600	»
— 4. Inspection des archives communales.	500	»
Total du chapitre X	47,850	»

CHAPITRE XI — ENCOURAGEMENTS AUX LETTRES, AUX SCIENCES ET AUX ARTS.

Art. 1 ^{er} . Achat et reliure d'ouvrages d'administration pour la préfecture et les sous-préfectures	3,000	»
— 2. Subvention à la Commission historique de Lille.....	4,500	»
— 3. Subvention à l'école des maîtres mineurs de Douai... ..	4,000	»
— 4. Id. aux élèves de l'école nationale des beaux-arts.....	9,000	»
— 5. Id. aux élèves du conservatoire national de musique et de déclamation.....	3,500	»
— 6. Souscription pour les monuments à la mémoire de Carnot, Nadaud, Watteau et pour l'œuvre Carnot.....	4,000	»
— 7. Entretien d'élèves à l'école centrale des arts et manufactures.....	4,000	»
— 8. Entretien d'élèves à l'école des arts et métiers de Châlons et frais de concours	2,850	»
— 9. Service des observations météorologiques.....	4,500	»
— 10. Élèves sages-femmes envoyées à la Faculté de Lille pour y suivre les cours d'accouchement.....	6,000	»
— 11. Cours d'accouchement et traitement du professeur. (Circulaire du 5 mars 1829)	4,500	»
— 12. Subv. à la société des sciences, lettres et arts de Lille..	4,500	»
— 13. Id. id. des sciences, des lettres et des arts de Douai	500	»
— 14. Id. id. de Valenciennes.....	500	»
— 15. Id. id. d'émulation de Cambrai	500	»
— 16. Id. id. d'émulation de Roubaix.....	300	»
— 17. Id. id. Dunkerquoise des sciences et arts.....	500	»
— 18. Id. id. artistique de Roubaix-Tourcoing.....	500	»
— 19. Id. id. de géologie du Nord.....	500	»
— 20. Id. id. de géographie du Nord de la France..	500	»
— 21. Subv. id. centrale de médecine.....	800	»
— 22. Id. à l'institut industriel du Nord. Bourses.....	29,200	»
— 23. Allocation aux élèves boursiers en récompense de leurs envois, et frais de concours pour les bourses.....	4,800	»

CHAPITRE XI (suite).

Art. 24. Propagation de la langue française à l'étranger et dans les Colonies. — Subvention à l'association nationale	400 »
— 25. Subvention à la société de géographie de Lille	300 »
— 26. Indemnité aux membres du jury des industries d'art	460 »
— 27. Ecole d'horlogerie de Cluses	800 »
Total du chapitre XI	<u>76,610 »</u>

CHAPITRE XII. — ENCOURAGEMENTS A L'AGRICULTURE ET A L'INDUSTRIE.

Art. 4 ^{er} Dépenses des Chambres consultatives d'agriculture (Décret du 25 mars 1852)	4,700 »
— 2. Subvention à la Société d'agriculture du Nord (concours d'animaux reproducteurs de la race bovine)	8,500 »
— 3. Id. à la Société régionale d'horticulture du Nord de la France	500 »
— 4. Id. au Cercle horticole du Nord	500 »
— 5. Id. à la Société d'horticulture de Douai	500 »
— 6. Id. à l'Union agricole du canton de Condé	300 »
— 7. Id. à la Société d'horticulture de Valenciennes	500 »
— 8. Id. au Cercle horticole de Roubaix	500 »
— 9. Id. pour l'amélioration de la culture de la betterave	3,000 »
— 10. Supplément de traitement et frais de tournées du professeur départemental d'agriculture (loi du 16 Juin 1879 et décret du 9 Juin 1880)	4,500 »
— 11. Champs d'expériences agricoles	4,000 »
— 12. Ecole pratique d'agriculture de Wagnonville (Loi du 30 juillet 1875)	42,783 49
— 13. Station agronomique de Lille	3,000 »
— 14. Station expérimentale de Capelle-Lille	3,000 »
— 15. Subvention aux comices agricoles	21,250 »
— 16. Dépenses diverses pour les concours	4,600 »
— 17. Culture du lin. — Subvention à titre d'encouragement	4,000 »
— 18. Subvention en faveur des courses de chevaux (société hippique)	5,000 »
— 19. Primes pour l'élève des chevaux. (Concours départementaux)	49,400 »
— 20. Concours agricoles et hippiques	4,710 »
— 21. Entretien d'élèves à l'École supérieure de commerce de Lille	2,400 »
— 22. Bourses commerciales de voyage et de séjour à l'étranger	»
— 23. Encouragement aux artistes vétérinaires	300 »
— 24. Entretien d'élèves aux écoles vétérinaires d'Alfort, de Lyon ou de Toulouse	3,000 »
— 25. Primes pour la destruction des animaux nuisibles	4,000 »
— 26. Subside au Sporting Dunkerquois (Club des régates Dunkerquoises)	300 »
— 27. Entretien d'élèves à l'école d'Horticulture de Versailles	800 »
— 28. Subvention au herd-book flamand	300 »
— 29. Subvention à la Société d'horticulture d'Armentières	500 »
— 30. Subvention à la Société d'agriculture du canton de Maubeuge	500 »
— 31. Sociétés des courses de Loon-Plage. — Subvention	200 »
— 32. Stations d'étalons de Sin-le-Noble et de Cysoing. — Subvention	1,400 »

CHAPITRE XII (suite).

Art. 33. Ecole nationale des industries agricoles de Douai. — Bourses.....	1,000 "
— 34. Subvention à la Société d'apiculture d'Avesnes.....	500 "
— 35. Subvention à la Société des aviculteurs.....	150 "
— 36. Gratifications aux gardes-champêtres.....	1,800 "
— 37. Subvention à la Société horticole d'Haubourdin.....	100 "
Total du chapitre XII . . .	439,893 49

CHAPITRE XIII. — SUBVENTIONS AUX COMMUNES.

Art. 1 ^{er} Établissement de pompes à incendie. (Circulaire du 20 août 1835).....	3,000 "
— 2. Subventions pour le service des secours et pensions aux sapeurs-pompiers. (Loi du 5 avril 1851).....	4,000 "
— 3. Subventions pour le traitement des malades et incurables indigents des communes privées d'établissements hospitaliers. (Loi du 7 août 1854).....	6,000 "
— 4. Subventions pour les écoles secondaires de médecine et de pharmacie.....	44,500 "
— 5. Subventions pour acquisitions, travaux et réparations d'églises, de mairies ou autres édifices communaux, autres que les écoles primaires.....	20,000 "
Total du chapitre XIII . . .	44,500 "

CHAPITRE XIV. — INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement supérieur.

Art. 1 ^{er} Subvention à la Faculté de Droit de Lille.....	250 "
— 2. d ^e des Lettres de Lille.....	500 "
— 3. d ^e de médecine et de pharmacie de Lille. — Pensions d'élèves.....	4,000 "
— 4. Subvention à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. — Prix de thèse.....	150 "
— 5. Indemnité au Secrétaire de l'Académie.....	500 "
— 6. Faculté des Lettres de Lille.—Cours de littératures picarde et wallonne.....	2,000 "

Enseignement secondaire.

— 7. Entretien de bourses dans les collèges et lycées du département.....	50,000 "
---	----------

Enseignement primaire.

— 8. Subvention aux communes pour acquisition, construction et réparation de maisons d'école et autres dépenses scolaires.....	24,000 "
— 9. Subvention aux communes pour l'établissement et l'entretien d'écoles de filles dans les communes de moins de 400 habitants.....	" "
— 10. Concession de cartes géographiques aux écoles.....	4,500 "
— 11. Entretien de bourses à l'école professionnelle d'Armentières.....	4,500 "
— 12. Encouragements et récompenses aux instituteurs qui se sont le plus distingués.....	4,500 "
— 13. Encouragement spécial à l'enseignement des travaux à l'aiguille, 8 prix de 40 francs aux institutrices.....	320 "

CHAPITRE XIV (suite).

Art. 44. Secours aux anciens instituteurs ou parents d'instituteurs dans le besoin (à la disposition du Préfet).....	40,000	»
— 45. Subvention aux élèves des écoles normales pour achat de trousseaux.....	5,000	»
— 46. Indemnités de déplacements et secours aux instituteurs et institutrices qui se trouvent dans le besoin.....	10,000	»
— 47. Traitements et indemnités des employés de la division de l'Instruction publique.....	30,800	»
— 48. Supplément de traitement à l'Inspecteur d'académie, directeur de l'Enseignement primaire et frais de tournées.....	4,200	»
— 49. Indemnité départementale aux Inspecteurs primaires. Complément de l'indemnité obligatoire portée au chapitre 1 ^{er} , alloué à titre facultatif.....	8,500	»
— 20. Supplément facultatif de traitement aux fonctionnaires des écoles normales.....	8,500	»
— 21. Traitement de l'Inspectrice des travaux à l'aiguille dans les écoles publiques.....	2,500	»
— 22. Traitement et frais de déplacements des suppléants instituteurs et institutrices.....	4,500	»
— 23. Frais d'examen du certificat d'études primaires.....	7,500	»
— 24. Fournitures et imprimés divers pour le service de l'Instruction primaire.....	3,000	»
— 25. Dépenses du Conseil départemental.....	4,000	»
— 26. Ecoles normales. Abonnements aux journaux scolaires et à d'autres publications.....	4,000	»
— 27. Allocations aux instituteurs adjoints les moins rétribués et réunissant les conditions posées par le Conseil général dans sa délibération du 28 avril 1892.....	15,000	»
— 28. Bourses en faveur des instituteurs pour frais de séjour à l'étranger en vue de l'étude pratique des langues vivantes.....	4,500	»
— 29. Dépenses imprévues.....	500	»
— 30. Frais de publication du Bulletin départemental de l'Instruction publique.....	2,800	»
Total du chapitre XIV.....	<u>205,520</u>	»

CHAPITRE XV. — CADASTRE.

Art. 1 ^{er} . Dépenses à imputer sur les ressources ordinaires du budget.....	5,000	»
Total du chapitre XV	<u>5,000</u>	» (*)

CHAPITRE XVI. — DÉPENSES DIVERSES.

Art. 1 ^{er} Indemnités de logement aux aumôniers des prisons et des dépôts de sûreté.....	4,800	»
— 2. Indemnité de logement au capitaine de gendarmerie de Douai.....	4,000	»
— 3. Avances pour travaux d'intérêt public à la charge des particuliers. (Circulaire du 6 août 1857).....	25,000	»

(*) Le complément du crédit de 40,000 fr. est inscrit au chapitre XVIII, § 1^{er}, art. 10.

CHAPITRE XVI (Suite).

Art. 4. Impressions :		
Frais d'impression du procès-verbal des délibérations du conseil général, des rapports de la commission départementale et du Préfet ;		} 26,625 "
Frais d'impression des budgets et des comptes départementaux et formules diverses de comptabilité ;		
Frais d'impression des procès-verbaux des délibérations des Conseils d'arrondissement et des rapports des Sous-Préfets ;		
Frais d'impression des cartes d'électeurs ;		
Impressions diverses. — (Travaux d'intérêt départemental).		
— 5. Secours à d'anciens employés ou à leurs familles savoir :		7,850 "
A la veuve Renard, dont le mari était agent voyer.....	300 "	
A la veuve Corman, dont le mari était employé à la Préfecture.....	300 "	
A la dame Soufant, veuve d'un ancien agent voyer principal.....	400 "	
A la veuve Bonnelle, concierge aux archives.....	200 "	
A M. Bernard, inspecteur des enfants assistés en retraite.....	4,000 "	
A Mme Dagalier, veuve d'un ancien agent voyer principal.....	300 "	
A M. Cocquiller, ancien chef de bureau adjoint de la Préfecture.....	300 "	
A Mme veuve Delgrange, dont le mari était employé à la Sous-Préfecture de Valenciennes.....	250 "	
A M. Foucault, ancien chef de division à la Préfecture.....	4,200 "	
Aux orphelins Bar, dont le père était agent voyer cantonal.....	400 "	
A M. Ridez, père d'un agent voyer décédé.	300 "	
A la dame Druetz, veuve d'un chef de division.....	500 "	
A M. Coplo, ancien agent voyer.....	300 "	
A la veuve Delcambre, dont le mari était employé à la préfecture.....	300 "	
A la veuve Tembremande, dont le mari était commis au service vicinal.....	300 "	
A M. Arnold, ancien inspecteur du travail des enfants dans les manufactures...	4,000 "	
A la dame Vincent, veuve d'un chef de division.....	500 "	
— 6. Subvention à la Caisse de retraites départementale....		57,665 "
— 7. Subvention au fonds d'abonnement de la Préfecture et des Sous-Préfectures à titre de complément de traitement.....		61,750 "
— 8. Indemnités aux employés de la Préfecture pour travaux du Conseil général.....		9,550 "
— 9. Gratifications pour belles actions.....		1,400 "

CHAPITRE XVI (suite).

Art. 10. Allocation aux sociétés de gymnastique.....	4,000	»
— 11. Allocation aux sociétés de tir.....	1,700	»
— 12. Dépenses de la commission départementale.....	3,000	»
— 13. Établissement thermal de Saint-Amand. Traitement du médecin inspecteur.....	800	»
— 14. Menues dépenses du Conseil de préfecture.....	2,400	»
— 15. Allocation aux vérificateurs des poids et mesures.....	3,600	»
— 16. Frais de conservation et de garde des pierres lithographiques de la carte départementale au 1/40,000.....	335	95
— 17. Frais de division de cotes de contributions directes entre propriétaires et fermiers.....	6,500	»
— 18. Canal du Grand-Brulle. Redevance à la ville de Valenciennes.....	94	75
— 19. Subvention de la Chambre de Commerce de Dunkerque aux officiers et maltres de port.....	10,200	»
— 20. Subvention pour le transport des détenus de la prison aux palais de justice de Dunkerque et de Douai.....	1,050	»
— 21. Subvention à l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais.....	300	»
— 22. Subvention à la Société aérostatique du Nord.....	200	»
— 23. Commission départementale des Bâtimens Civils. — Jetons de présence et dépenses diverses.....	600	»
— 24. Avance au Trésor des droits et taxes à rembourser par les porteurs d'obligations départementales. (Dépense d'ordre correspondant à une recette prévue au chapitre VIII.....	2,741	48
— 25. Subvention à l'école de sténographie de Lille.....	100	»
— 26. Réserve pour dépenses diverses et imprévues (Loi du 10 août 1874, article 63, § 3).....	6,000	»
Total du chapitre XVI.....	223,264	88

CHAPITRE XVII. — DETTES DÉPARTEMENTALES AFFÉRENTES
A DES DÉPENSES NON OBLIGATOIRES.

Art. 1 ^{er} . Réserve pour paiement de dettes des exercices antérieurs afférentes aux enfants assistés et du 1 ^{er} âge, voyageurs indigents, etc.....	40,000	»
Total du chapitre XVII.....	40,000	»

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

DÉPENSES.

CHAPITRE XVIII. — DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE PRODUIT
DE CENTIMES EXTRAORDINAIRES.§ 1^{er}.

Art. 1 ^{er} Subvention aux communes pour les travaux des chemins vicinaux ordinaires.....	120,088	»
— 2. Subvention aux communes pour le remboursement d'emprunts contractés à la caisse des chemins vicinaux.....	950,124	»
— 3. Réserve pour travaux imprévus.....	»	»
— 4. Traitement des agents voyers. — Complément du crédit inscrit au chapitre IV du budget ordinaire.....	260,000	»
— 5. Construction du chemin de fer d'Avesnes à Sars-Poteries (2 ^e annuité).....	41,000	»

CHAPITRE XVIII (suite).

Art. 6. Garantie d'exploitation du chemin de fer d'intérêt local de Bergues à Hazebrouck avec embranchement sur Hondshoote.....	16,229 17
---	-----------

DÉPENSES DIVERSES.

— 7. Assistance à domicile des vieillards indigents (Circulaire du 4 ^{er} août 1888)	24,000 "
— 8. Dépenses du cadastre.....	35,000 "
— 9. Subventions extraordinaires aux communes nécessaires pour l'assistance médicale gratuite.....	40,000 "

SERVICE DES EMPRUNTS DÉPARTEMENTAUX.

— 40. Décret du 42 octobre 1870 et délibération du 3 février 1884. Lots, remboursement (45 ^e annuité), timbre, enregistrement, etc.....	231,278 20
— 41. Loi du 30 juillet 1880. Emprunt de 6,287,600 fr. pour les travaux des chemins d'intérêt commun. Intérêts de l'emprunt; remboursement.....	172,050 35
— 42. Loi du 47 juillet 1882. Emprunt de 4,200,000 fr. pour la restauration des chemins de grande communication et d'intérêt commun. Intérêts de l'emprunt; remboursement.....	38,396 80
— 43. Loi du 6 août 1884. Emprunt de 400,000 fr. pour la construction de l'école normale d'institutrices à Douai. Intérêts de l'emprunt; remboursement.....	46,000 "
— 44. Loi du 20 décembre 1882. Emprunt de 400,000 fr. pour la construction du mobilier de l'école normale des institutrices de Douai. Intérêts de l'emprunt; remboursement.....	4,000 "
— 45. Loi du 13 janvier 1892. Emprunt de 46,700 fr. pour travaux des chemins d'intérêt commun. Intérêts de l'emprunt; remboursement.....	4,302 40
— 46. Loi du 48 janvier 1893. Emprunt de 24,000 fr. applicable aux travaux des chemins de grande communication et d'intérêt commun à subventionner en vertu de la loi du 42 mars 1880. Intérêts de l'emprunt; remboursement.....	601 60
— 47. Loi du 20 décembre 1893. Emprunt de 35,200 fr. pour l'exécution de travaux à effectuer sur diverses lignes vicinales. — Remboursement.....	4,126 40
— 48. Loi du 29 juillet 1893. Emprunt de 2,395,000 fr. pour l'exécution de travaux de restauration des routes départementales, des chemins de grande communication et des chemins d'intérêt commun. Intérêts de l'emprunt, impressions et dépenses diverses....	15,785
Total du § 4 ^{er}	<u>4,906,984 92</u>

§ 2. — EMPLOI DE L'IMPOSITION EXTRAORDINAIRE DE 0,84 CENTIME VOTÉE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL GÉNÉRAL EN DATE DU 29 AOÛT 1894.

Art. 4 ^{er} . Service de l'emprunt de 15 millions contracté en 1870 pour les besoins de la défense nationale (Décret du 12 octobre 1870)	135,876 80
Total du § 2.....	<u>135,876 80</u>

CHAPITRE XVIII (suite).

§ 3. — EMPLOI DE L'IMPOSITION EXTRAORDINAIRE DE 1,16 CENTIME VOTÉE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL GÉNÉRAL EN DATE DU 29 AOÛT 1894.

Art. 1 ^{er} Dépenses d'assistance médicale gratuite des indigents ayant le domicile de secours départemental	45.000	»
— 2. Subventions aux communes pour l'assistance médicale, au prorata des sacrifices nouveaux qu'elles devront s'imposer.	78.500	»
— 3. Part contributive du département dans les frais d'hospitalisation des malades appartenant aux communes dépourvues d'hôpitaux (Subventions aux communes).	50.000	»
— 4. Création de postes anti-épidémiques.	20.000	»
— 5. Dépenses de personnel et d'administration du service d'assistance médicale gratuite.	20.000	»
Total du § 3	<u>183.500</u>	»

RÉCAPITULATION.

§ 1 ^{er} . — Loi du 40 août 1874.	4,906,981	92
§ 2. — Délibération du 29 août 1894	435,876	80
§ 3. — Délibération du 29 août 1894	183,500	»
Total du chapitre XVIII	<u>2,226,358</u>	<u>72</u>

CHAPITRE XIX. — DÉPENSES IMPUTABLES SUR FONDS D'EMPRUNT.

§ 1^{er}. (Délibération du 27 avril 1892. — Loi du 29 octobre 1892).

Emprunt départemental de 4,788,480 fr. contracté pour assurer de 1892 à 1905 le service de l'emprunt de 15 millions, autorisé par décret du 42 Octobre 1870 pour la défense nationale.

EMPLOI DÉTAILLÉ DE LA PORTION D'EMPRUNT POUR 1894.

Art. 1. Service de l'emprunt contracté pour la défense nationale. (Décret du 12 octobre 1870 et délibérations des 3 février 1881 et 27 avril 1892). Produit de l'émission de 624 bons à 480 fr. l'un, à verser à la Société du Crédit du Nord pour assurer le service de l'annuité d'amortissement 1895.	302.880	»
Total du § 1 ^{er}	<u>302,880</u>	»

§ 2. (Délibération du 14 avril 1893. — Loi du 29 juillet 1893).

Emprunt départemental de 2,595,000 fr. contracté pour la restauration des routes départementales et des chemins de grande communication et d'intérêt commun.

EMPLOI DE LA PORTION D'EMPRUNT POUR 1895.

4 ^o Art. 1 à 5. Routes départementales	47.000	»
2 ^o — 6 à 11. Chemins de grande communication	53.805	»
3 ^o — 12 à 53. Chemins d'intérêt commun	329.839	»
Total du § 2	<u>430,644</u>	»

§ 3. Délibération du 29 août 1894.

Emprunt départemental de 450,000 fr. applicable à la transformation des casernes de gendarmerie et à la création de nouvelles casernes.

Art. 1 ^{er} . Construction de nouvelles casernes de gendarmerie et transformation des casernes existantes	450.000	»
Total du § 3	<u>450,000</u>	»

CHAPITRE XIX (suite).

RÉCAPITULATION.

§ 1 ^{er} . Loi du 29 octobre 1892.....	302,880	»
§ 2. Loi du 29 juillet 1893.....	430,644	»
§ 3. Délibération du 29 août 1894.....	450,000	»
Total du chapitre XIX.....	<u>1,483,524</u>	»

CHAPITRE XX. — DÉPENSES IMPUTABLES SUR LES PRODUITS

ÉVENTUELS EXTRAORDINAIRES.

Art. 1 ^{er} . Service de l'emprunt de 6,287,000 fr. autorisé par la loi du 30 juillet 1880 pour les travaux des chemins d'intérêt commun	34,529	79
— 2. Service du même emprunt; emploi des versements à effectuer par le ministère de la guerre (chemins stratégiques).....	28,667	86
— 3. Service de l'emprunt de 4,200,000 fr. autorisé par la loi du 17 juillet 1882 pour la restauration des chemins de grande communication et d'intérêt commun. (1/5 ^e de l'amortissement à payer par les communes).	9,599	20
— 4. Service de l'emprunt de 46,700 fr. autorisé par la loi du 13 janvier 1892 pour travaux des chemins d'intérêt commun. (Part contributive des communes. — 1/5 de l'amortissement).....	325	60
— 5. Service de l'emprunt de 21,000 fr. autorisé par la loi du 18 janvier 1893 pour les travaux des chemins de grande communication et d'intérêt commun à subventionner en vertu de la loi du 12 mars 1880.....	450	40
— 6. Service de l'emprunt de 35,200 fr. autorisé par la loi du 20 décembre 1893, pour les travaux des lignes vicinales à subventionner en vertu de la loi du 12 mars 1880. Part contributive des communes (1/5 de l'amortissement).....	281	60
Total du chapitre XX.....	<u>73,551</u>	<u>45</u>

BALANCE DU BUDGET.

BUDGET ORDINAIRE.

Recettes ordinaires.....	5,217,648	37
Dépenses du budget ordinaire.....	5,206,149	55
Excédent libre.....	<u>11,498</u>	<u>82</u>

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

Recettes extraordinaires.....	3,566,752	85
Dépenses du budget extraordinaire.....	3,483,437	17
Excédent.....	<u>83,315</u>	<u>68</u>
Total des recettes.....	8,784,401	22
Total des dépenses.....	8,689,586	72
Excédent de recettes.....	<u>94,814</u>	<u>50</u>

POPULATION.

Mouvement pendant l'année 1893.

NAISSANCES.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS			TOTAL.
	légitimes.	naturels reconnus immédiatement.	naturels non reconnus immédiatement.	
Avesnes.....	4348	459	422	4899
Cambrai.....	4247	95	488	4830
Douai.....	3374	83	337	3794
Dunkerque.....	4531		285	4898
Hazebrouck.....	3265	46	483	3464
Lille.....	20444	362	3082	23858
Valenciennes.....	5442	242	500	6184
	45588	1039	5297	51924

Le nombre des naissances en 1893 a été supérieur de 2,040 à celui de 1892. Tous les arrondissements, sauf celui de Cambrai, sont en augmentation Il y a eu augmentation des naissances d'enfants légitimes (1,622); ainsi que des naissances d'enfants naturels (418).

Division par sexe.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS LÉGITIMES.		ENFANTS NATURELS.		TOTAL.	
	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.
Avesnes.....	2172	2146	282	299	2454	2445
Cambrai.....	2204	2046	307	276	2508	2322
Douai.....	1720	1654	242	208	4932	4859
Dunkerque.....	2346	2485	486	481	2532	2366
Hazebrouck.....	4654	4611	440	89	1764	1700
Lille.....	40496	9948	4724	4720	42220	41638
Valenciennes.....	2749	2723	406	336	3125	3059
	23308	22280	3227	3109	26535	25389

Le rapport moyen entre les sexes est d'environ 21 garçons pour 20 filles, comme l'ont déjà indiqué de nombreuses statistiques.

Division entre les villes et les campagnes.

En voici le résumé par arrondissement :

	NAISSANCES.	
	Population urbaine.	Population rurale.
Avesnes	3865	1034
Cambrai	3082	1748
Douai	2444	1347
Dunkerque	3270	1628
Hazebrouck	4260	2204
Lille	24757	2401
Valenciennes	4304	1880
	39982	11942

Sur 1000 naissances, on en trouve environ 800 pour les villes et 200 pour la campagne.

L'arrondissement de Lille est toujours la partie le plus agglomérée, et celui d'Avesnes celle où la population est le plus éparsée.

Division par mois.

Janvier	4620	Mai	4466	Septembre...	3994
Février	4444	Juin	4284	Octobre....	4023
Mars	4553	Juillet	4280	Novembre ..	4935
Avril	4553	Août	4266	Décembre ...	4409

La moyenne mensuelle a été de 4,327. Les mois de janvier, février, mars, avril, mai et décembre, ont dépassé cette moyenne; les autres mois ne l'ont pas atteinte.

Naissances multiples.

Il y a eu, en 1893, 613 accouchements multiples, c'est-à-dire 54 de plus qu'en 1892.

Ils ont produit 1,228 enfants, savoir : 631 garçons, dont 562 vivants et 69 mort-nés, et 597 filles, dont 530 vivantes et 67 mort-nées.

Ces naissances multiples se sont décomposées ainsi : 208 accouchements ont donné des garçons; 190, des filles, et 215 garçons et filles. — Il y a eu 3 accouchements triples.

Mort-nés.

Le nombre des enfants mort-nés ou décédés avant la déclaration de naissance a été de 2,580, chiffre inférieur de 10 à celui de 1892, savoir :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION urbaine.	POPULATION rurale.	TOTAL.
Avesnes	169	35	204
Cambrai	161	97	258
Douai	132	52	184
Dunkerque	153	64	217
Hazebrouck	35	86	121
Lille	1452	83	1235
Valenciennes	274	87	361
	2076	504	2580

Ce nombre de mort-nés représente un peu moins de 5 % sur le chiffre total des naissances.

MARIAGES.

Les mariages, en 1893, ont été de 14,066, savoir :

Arrondissements	MARIAGES ENTRE :									TOTAL.
	Garçons et filles.	Garçons et veuves.	Garçons et divorcés.	Veufs et filles.	Veufs et veuves.	Veufs et divorcés.	Divorcés et filles.	Divorcés et veuves.	Divorc. et Divorcées.	
Avesnes.....	1484	41	7	70	55	»	3	3	4	1634
Cambrai.....	1264	25	4	79	39	»	»	2	»	1410
Douai.....	945	39	2	55	24	4	2	»	»	1068
Dunkerque..	951	38	4	64	45	4	4	1	»	1109
Hazebrouck..	743	24	4	54	25	»	»	»	»	844
Lille.....	5231	263	20	370	202	6	27	8	6	6433
Valenciennes	1655	47	2	116	66	4	5	4	2	1898
	12213	477	37	802	456	12	44	18	10	14066

Il y a eu, en 1893, 64 mariages de moins qu'en 1892. Les mariages de 1893 se divisent ainsi :

Population urbaine	10,578
Population rurale	3,488

Ils se divisent aussi par mois de la manière suivante :

Janvier.....	917	Mai.....	1353	Septembre...	1310
Février.....	1205	Juin.....	898	Octobre.....	4278
Mars.....	383	Juillet.....	1169	Novembre...	1123
Avril.....	4986	Août.....	4094	Décembre....	1350

Au point de vue des arrondissements, ils se subdivisent, savoir :

Avesnes 31, Cambrai 19, Douai 21, Dunkerque 28, Hazebrouck 4, Lille 113 et Valenciennes 34.

D É C È S.

Décès par âge et par état civil.

	SEXE MASCULIN.					SEXE FÉMININ.					TOTAL pour les 2 sexes
	Garçons.	Hommes mariés.	Veufs.	Divorcés	TOTAL.	Filles.	Femmes mariées.	Veuves.	Divor- cées.	TOTAL.	
De 0 à 4 an.	5449	"	"	"	5449	4426	"	"	"	4426	9845
De 4 à 5 ans.	2554	"	"	"	2554	2559	"	"	"	2559	5110
De 5 à 9 ans.	544	"	"	"	544	504	"	"	"	504	1048
De 10 à 14 ans.	254	"	"	"	254	253	"	"	"	253	504
De 15 à 19 ans.	427	"	"	4	428	434	20	4	"	452	880
De 20 à 24 ans.	498	34	4	4	534	394	165	6	"	562	1093
De 25 à 29 ans.	344	492	43	2	548	242	340	14	4	567	1085
De 30 à 34 ans.	206	313	21	4	544	430	422	26	3	581	1125
De 35 à 39 ans.	155	366	29	3	553	73	417	34	4	525	1078
De 40 à 44 ans.	430	444	44	4	619	74	376	62	"	512	1131
De 45 à 49 ans.	119	524	74	3	720	64	336	80	4	484	1204
De 50 à 54 ans.	130	592	88	4	814	75	374	145	3	564	1375
De 55 à 59 ans.	442	672	203	"	1017	76	392	184	"	652	1669
De 50 à 64 ans.	432	625	253	4	1014	105	396	306	"	807	1818
De 65 à 69 ans.	475	704	386	"	1262	432	412	470	"	1014	2276
De 70 à 74 ans.	450	656	508	2	1346	464	376	731	"	1271	2587
De 75 à 79 ans.	423	449	500	2	1074	438	249	762	4	1420	2194
De 80 à 84 ans.	74	190	402	1	664	73	408	642	4	824	1488
De 85 à 89 ans.	44	64	189	2	296	50	33	344	"	427	723
De 90 à 94 ans.	43	10	67	4	94	44	8	142	"	164	255
De 95 à 99 ans.	"	3	9	"	12	2	4	25	4	29	44
De 100 et au-des.	"	"	"	"	"	4	"	4	"	2	2
Totaux...	44558	5832	2787	25	20202	9947	4392	3942	45	18296	38498

On peut faire sur ce tableau plusieurs remarques intéressantes :

Les décès de la 1^{re} année représentent près du quart du chiffre total de la mortalité. — Le chiffre des décès des femmes mariées de 20 à 40 ans est de 442 supérieur à celui des hommes mariés de même âge. — Par contre les décès masculins l'ont emporté sur les décès féminins, parmi les gens mariés à partir de 40 ans.

Décès par arrondissement.

ARRONDISSEMENTS.	SEX E		TOTAL.
	masculin.	féminin.	
Avesnes.....	4950	4824	3774
Cambrai.....	4967	4851	3818
Douai.....	4455	4289	2744
Dunkerque.....	4857	4675	3532
Hazebrouck.....	4248	4250	2498
Lille.....	9485	8372	47857
Valenciennes.....	2240	2035	4275
	20202	18296	38498

Les décès ont éprouvé en 1893, une diminution de 1,318 par rapport aux chiffres de 1892. Sur le nombre total des extinctions, l'arrondissement de Lille a, à lui seul, près de 47 %.

Décès de la première année.

Les décès de la première année, déjà compris dans l'avant-dernier tableau, se sont produits de la manière suivante :

	GARÇONS.	FILLES.	TOTAL.
De la naissance à 4 jours accomplis.....	400	294	694
De 5 à 9 jours accomplis..	227	451	378
De 10 à 14 Id. ..	243	488	434
De 15 à 30 Id. ..	590	459	4049
De 4 mois à 2 mois accomplis.	723	592	4345
De 2 mois à 3 mois Id.	565	464	4029
De 3 mois à 6 mois Id.	1256	4020	2276
De 6 mois à 42 mois Id	4445	4258	2673
	5449	4426	9845

Il y a eu, pendant l'année 1893, relativement à l'année 1892, augmentation de 164 sur les garçons et de 266 sur les filles, soit une augmentation totale de 430 décès, dans la première année.

Dans cette mortalité du premier âge, on a compté 8,045 enfants légitimes et 1,800 enfants naturels.

Division entre les villes et les campagnes.

ARRONDISSEMENTS.	DÉCÈS	
	Population urbaine.	Population rurale.
Avesnes.....	2824	950
Cambrai.....	2365	4453
Douai.....	4759	985
Dunkerque.....	2444	4094
Hazebrouck.....	4005	4493
Lille.....	46344	4546
Valenciennes.....	2955	4320
	29660	8838

Sur 1000 décès, la population urbaine en a donné environ 774, la population rurale 229.

Division par mois.

Janvier.....	3857	Mai.....	3457	Septembre ..	2614
Février.....	2976	Juin.....	3490	Octobre.....	2564
Mars.....	3449	Juillet.....	3349	Novembre...	2981
Avril.....	3587	Août.....	3132	Décembre...	3848

La moyenne mensuelle des décès a été de 3208. Les mois de janvier, mars, avril, mai, juillet et décembre ont donné des nombres supérieurs à cette moyenne, les autres sont restés au-dessous. C'est en octobre que la mortalité a été la plus faible et c'est en janvier qu'elle a été la plus forte.

Comparaison des naissances et des décès.

ARRONDISSEMENTS.	Naissances.	Décès.	Excédent des naissances.
Avesnes.....	4899	3774	4125
Cambrai.....	4830	3818	4012
Douai.....	3791	2744	4047
Dunkerque.....	4898	3532	4366
Hazebrouck.....	3464	2498	966
Lille.....	23858	47857	6004
Valenciennes.....	6184	4275	4909
	51924	38498	43426

MOUVEMENT DE LA POPULATION PAR NATIONALITÉ.

Naissances.

NATIONALITÉS.	NAISSANCES légitimes.	NAISSANCES naturelles.	TOTAUX.
Français	39.083	5.241	44.324
Anglais.....	18	4	19
Allemands.....	22	9	31
Belges	6.379	4.05½	7.433
Espagnols.....	4	2	3
Italiens	23	5	28
SuisSES	10	2	12
Autres	52	22	74
Totaux.....	45.588	6.336	51.924

Mariages.

NATIONALITÉ des HOMMES.	NATIONALITÉ DES FEMMES.							TOTAUX.	
	françaises.	anglai- ses.	alle- man- des.	belges	espa- gnoles	Italien nes.	suis- sesses		autres
Français	41.532	4	8	846	»	2	4	6	42.396
Anglais	7	»	»	»	»	»	»	»	7
Allemands...	5	»	4	3	»	»	»	»	9
Belges	838	4	4	776	»	»	»	5	4.621
Espagnols...	3	»	»	4	»	»	»	»	4
Italiens.....	2	»	»	3	»	4	»	»	6
SuisSES.....	3	»	»	4	»	»	»	»	4
Autres	9	»	»	9	»	»	»	4	49
Totaux...	42.399	2	40	4639		3	4	12	44.066

Décès.

NATIONALITÉ.	SEXE		TOTAUX.
	MASCULIN.	FÉMININ.	
Français.....	47.996	16.394	34.390
Anglais.....	15	7	21
Allemands.....	41	15	26
Belges	2.445	4.850	3.995
Espagnols.....	1	3	4
Italiens	6	3	9
SuisSES.....	3	2	5
Autres	25	22	47
Totaux.....	20.202	48.296	38.498

JURY.

Aux termes de l'article 6 de la loi sur le Jury, en date du 21 novembre 1872, la liste annuelle du Jury comprend, pour les départements, un Juré pour 500 habitants, sans toutefois que le nombre des Jurés puisse être inférieur à 400, ni supérieur à 600. L'article 11 de cette loi dispose que la liste annuelle est dressée, pour chaque arrondissement, par une commission composée du Président du Tribunal civil ou du Magistrat qui en remplit les fonctions, *Président*, des Juges de paix et des Conseillers généraux.

Conformément à l'art. 7 de ladite loi, M. le Préfet, sur l'avis de la Commission départementale et par un arrêté en date du 20 juin 1894, a réparti de la manière suivante entre les cantons du département, le nombre de 600 Jurés à désigner :

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.
AVESNES.....	Avesnes-Nord.....	43,484	5
	— Sud.....	47,484	6
	Bavai.....	47,086	6
	Berlaimont.....	40,897	4
	Landrecies.....	46,099	6
	Maubenge.....	54,587	19
	Le Quesnoy-Est.....	43,720	5
	— Ouest.....	44,492	5
	Solre-le Château.....	42,618	4
Trélon.....	37,945	12	
CAMBRAI.....	Cambrai-Est.....	23,175	8
	— Ouest.....	26,924	9
	Carnières.....	30,980	14
	Le Cateau.....	34,052	14
	Clary.....	34,749	12
	Marcoing.....	24,932	8
Solesmes.....	25,723	9	
DOUAI.....	Arleux.....	43,931	5
	Douai-Nord.....	24,647	9
	— Ouest.....	29,819	10
	— Sud.....	23,993	8
	Marchiennes.....	23,404	8
Orchies.....	47,276	6	
DUNKERQUE....	Bergues.....	45,438	6
	Bourbourg.....	44,620	5
	Dunkerque-Est.....	35,277	12
	— Ouest.....	34,464	14
	Gravelines.....	42,445	4
	Hondschoote.....	42,330	5
Wormhoudt.....	44,321	5	
	A reporter.....	676,643	234

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.
	Report	676,643	234
HAZEBROUCK ...	Bailloul-Nord-Est	48,028	6
	— Sud-Ouest	44,494	5
	Cassel	43,595	5
	Hazebrouck-Nord	46,234	6
	— Sud	44,667	5
	Merville	24,424	7
	Steenvoorde	44,904	5
LILLE	Armentières	47,622	16
	La Bassée	47,002	6
	Cysoing	48,617	7
	Haubourdin	35,355	12
	Lannoy	34,662	12
	Lille-Centre	36,406	13
	— Est	27,938	9
	— Nord	27,244	9
	— Nord-Est	29,444	10
	— Ouest	29,080	10
	— Sud	36,514	13
	— Sud-Est	24,676	8
	— Sud-Ouest	34,828	14
	Pont-à-Marcq	47,864	6
	Quesnoy-sur-Deûle	22,327	8
Roubaix-Est	54,324	18	
— Nord	58,826	20	
— Ouest	44,383	14	
Seclin	28,070	10	
Tourcoing-Nord	57,081	20	
— Sud	59,638	21	
VALENCIENNES.	Bouchain	21,978	8
	Condé-sur-l'Escaut	27,642	10
	Denain	34,539	14
	Saint-Amand (rive droite) ..	24,659	7
	— (rive gauche) ..	44,664	5
	Valenciennes-Est	26,507	9
	— Nord	38,593	13
— Sud	34,514	14	
	Totaux	4,736,341	600

STATISTIQUE ÉLECTORALE.

Conseil général.

Canton de Douai-Ouest.

Élection du 17 juin 1894.

(En rempl. de M. Ed. BERNARD, décédé).

Inscrits.....	7014
Votants.....	4245
Suffrages exprimés	3953
M. Mannier-Louis, élu..	3909 voix
Divers.....	44 —

Canton de Lille-Sud-Ouest.

Élections des 1^{er} et 8 juillet 1894.

(En rempl. de M. BÈRE, décédé).

1^{er} tour de scrutin.

Inscrits.....	4888
Votants.....	3473
Suffrages exprimés	3441
MM. Ghesquière.....	1438 voix
Maquart.....	1042 —

le D^r Lemièrre..... 960 —
BALLOTAGE.

2^e tour de scrutin.

Inscrits.....	4888
Votants.....	3381
Suffrages exprimés	3342
MM. Maquart, élu.....	1753 voix
Ghesquière.....	1590 —

Canton de Dunkerque-Ouest.

Élection du 5 août 1894.

(En rempl. de M. G. LEMAIRE, décédé).

Inscrits.....	7679
Votants.....	3297
Suffrages exprimés	3230
M. Guillain, élu.....	3143 voix
Divers.....	96 —

Conseils d'arrondissement.

Canton de Roubaix-Est.

Élection du 21 janvier 1894.

(En rempl. de M. CULINE, dont l'élection a été annulée par le Conseil de Préfecture).

Inscrits.....	7681
Votants.....	5547
Suffrages exprimés	5533
MM. Hazebrouck, élu...	2809 voix
Culine.....	2695 —

MM. Cointrelle.....	1783 voix
Brackers d'Hugo..	1678 —
Ragheboom.....	881 —
BALLOTAGE.	

2^e tour de scrutin.

Inscrits.....	7881
Votants.....	4449
Suffrages exprimés	4364
MM. Brackers d'Hugo,	
élu.....	2276 voix
Cointrelle.....	2064 —

Canton de Dunkerque-Est.

Élection du 11 mars 1894.

(En rempl. de M. DERODE, décédé).

Inscrits.....	7350
Votants.....	3057
Suffrages exprimés	2973
M. Lebecque, élu.....	2729 voix
Divers.....	244

Canton de Carnières.

Élection du 26 août 1894.

(En rempl. de M. DEFAUX, décédé).

Inscrits.....	8299 voix
Votants.....	5379 —
Suffrages exprimés	4785 —
M. Le Mahieu, élu.....	4588 voix
Divers.....	197 —

Canton de Lille-Centre.

Élections des 3 et 10 juin 1894.

(En rempl. de M. DUTILLEUL, décédé).

1^{er} tour de scrutin.

Inscrits.....	7785
Votants.....	4398
Suffrages exprimés	4344

Canton de Douai-Ouest.

Élection du 21 octobre 1894.

(En rempl. de M. MANNIER, élu conseiller général).

Inscrits.....	6960
Votants.....	3633
Suffrages exprimés	3439
M. Pasquet-Olivier, élu.	3291 voix
Divers.....	148 —

STATISTIQUE DES VOIES DE COMMUNICATION.

CHEMINS DE FER.

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Dévelop- pement.	Longueurs en exploitation.
1^o Lignes d'intérêt général.			
<i>Réseau de la Compagnie du Nord.</i>			
Paris à la frontière par Lille, et raccordement.....	Loi du 15 juillet 1845	k ^m . 48.277	k ^m . 48.277
Douai à la frontière par Valenciennes, et raccordement ..	Idem.	47.495	47.495
Lille à Calais et Dunkerque et raccordement.....	Idem.	99.341	99.341
St-Quentin à Erquelines.....	Décr. du 19 févr. 1852	60.724	60.724
Busigny à Somain.....	Idem.	50.408	50.408
Hautmont à la front. vers Mons	Décr. du 19 août 1854	40.475	40.475
Arras à Hazebrouck (ligne des houillères du Pas-de-Calais).	Décr. du 26 juin 1857	44.047	44.047
Lens à Le Forest.....	Idem.	2.043	2.043
Lille à la front. vers Tournai...	Décr. du 6 juill. 1862	42.534	42.534
Hirson à Anor.....	Idem.	4.447	4.447
Anor à la frontière.....	Idem.	5.899	5.899
Valenciennes à Aulnoye.....	Idem.	35.127	35.127
Aulnoye à Anor.....	Idem.	31.578	31.578
Cambrai à la front. vers Dour.	Loi du 15 juin 1872 .	50.619	50.619
Douai à Orchies.....	Loi du 3 août 1875 ..	46.829	46.829
Orchies à la frontière.....	Idem.	5.544	5.544
Dunkerque à la frontière vers Furnes.....	Décr. du 23 mai 1863 Loi du 20 nov. 1883	45.384	45.384
Armentières à la frontière vers Ostende.....	Décr. du 26 mai 1866 Loi du 20 nov. 1883	2.944	2.944
Lens à Don et à Armentières..	Lois des 17 juill. 1879 et 20 nov. 1883.	24.799	24.799
Valenciennes au Câteau.....	Idem.	36.796	36.796
Busigny à Hirson.....	Idem.	2.987	2.987
Cambrai à Douai.....	Lois des 6 juil. 1875 et 20 nov. 1883.	26.896	26.896
Aubigny-au-Bac à Somain et embranchement sur Abscon.	Lois des 6 juil. 1875 et 20 nov. 1883.	17.432	14.082
Don à Hénin-Liétard.....	Décr. du 14 jan. 1874 et loi du 20 nov. 1883	6.341	6.341
Valenciennes à Douzies-Mau- beuge.....	Décr. du 14 nov. 1871 et loi du 20 nov. 1883	33.456	33.456
Saint-Just à Cambrai.....	Décr. du 22 mai 1873 et loi du 20 nov. 1883	23.955	23.955
Marcoing à Masnières.....	Décr. du 10 sep. 1876 et loi du 20 nov. 1883	2.445	2.445
Lille à Comines.....	Décret du 22 mai 1869 et loi du 20 nov. 1883	44.850	44.850
Tourcoing à Menin.....	Idem.	42.325	42.325

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Développement.	Longueurs en exploitation.
		k ^m .	k ^m .
Gravelines à Watten.....	Décret du 22 mai 1869 et loi du 20 nov. 1883	18.615	18.615
Armentières à Berguette.....	Idem.	15.755	15.755
Berguette à Saint-Omer.....	Idem.	2.085	2.085
Dunkerque à Calais.....	Idem.	20.395	20.395
Somain à Roubaix et Tourcoing	Idem.	45.174	45.174
Maubeuge à Fourmies et em- branchement de Cousolre...	Idem.	50.587	50.587
Lille à Valenciennes et raccor- dement.....	Déc. du 44 juill. 1864 et loi du 20 nov. 1883.	44.389	44.389
Lille à Béthune.....	Déc. des 29 août 1863 8 mars 1865 et loi du 20 nov. 1883.	25.436	25.436
St-Amand à Blanc-Misseron....	Déc. du 26 oct. 1874 et loi du 20 nov. 1883	20.065	20.065
St-Amand à la frontière vers Tournai.....	Idem.	8.639	8.639
Chemin de ceinture de la Ville de Lille.....	Déc. du 14 juin 1874 et loi du 20 nov. 1883	6.147	6.147
Le Câteau à Laon.....	Loi du 20 nov. 1883.	4.175	4.175
Thiant à Louches.....	Idem.	44.820	44.820
Denain à St-Amand.....	Idem.	45.920	"
Don à Templeuve.....	Idem.	24.000	24.000
Haubourdin à St-André.....	Idem.	9.700	"
Armentières à Tourcoing et à Roubaix.....	Idem.	48.830	"
Roubaix-Wattrelos à la fron- tière belge.....	Idem.	2.400	"
Avesnes à Sars-Poteries.....	Idem.	10.600	"
		1064.339	976.539

Réseau de la Compagnie d'Anzin.

Somain à Anzin et la frontière belge.....	Ordonn. des 24 oct. 1835 et 2 oct. 1846 et déc. du 24 oct. 1868	36.776	36.776
--	---	--------	--------

Ligne de la Compagnie de la Flandre-Occidentale.

Hazebrouck à la frontière vers Poperinghe.....	Déc. du 19 déc. 1866	44.722	44.722
---	----------------------	--------	--------

2° Lignes d'intérêt local.

Compagnie d'Achiet à Bapaume.

Bapaume à Marcoing.....	Déc. du 20 janv. 1875	5.482	5.482
-------------------------	-----------------------	-------	-------

Compagnie du Cambrésis.

Denain au Catelet.....	Loi du 26 sept. 1882	49.962	49.962
------------------------	----------------------	--------	--------

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Développement.	Longueurs en exploitation.
<i>Compagnie des Flandres</i>			
Bergues à Hazebrouck et à Hondschoote.....	Loi du 2 avril 1894.	41.628	41.628
<i>Société des Chemins de fer économiques du Nord.</i>			
Haspres à Solesmes, Solesmes à Quiévy vers Caudry, Solesmes à Landrecies et Landrecies à Avesnes (Groupe du Sud).....	Loi du 42 août 1893.	77.500	"
<i>Compagnie du Chemin de fer de Bettrechies à Hon, avec embranchement sur Bavai.</i>			
Bettrechies à Hon, avec embranchement sur Bavai	Loi du 42 août 1893.	9.500	"
<i>Compagnie du Chemin de fer de Maubeuge à Villers-sire-Nicole.</i>			
Maubeuge à Villers-sire-Nicole.	Loi du 42 août 1893.	42.500	"
<i>M. Lambert, ingénieur civil, à Paris.</i>			
Pont-à-Marcq à Pont-de-la-Deûle	Loi du 9 août 1894.	29.000	"
		225.572	97.072

3^o Chemins de fer industriels et miniers.

(Lignes concédées à titre d'intérêt général et non affectées à un service public de marchandises et lignes autorisées par décret en vertu de l'article 44 de la loi du 21 avril 1810, modifiée par celle du 27 juillet 1880).

Chemin de fer de Denain à Louches.....	Déc. du 48 juin 4863	5.083	5.083	
C ^{ie} de l'Escarpelle	— 24 fév. 1866	0.700	0.700	
C ^{ie} d'Aniche {	St-Louis à Somain.....	— 48 fév. 1850	4.680	4.680
	St-René à Dechy.....	— 4 août 1869	4.730	4.730
	Fosse Notre-Dame à fosse Ste-Marie.....	— 15 nov. 1888	9.490	9.490
C ^{ie} d'Anzin. Embranchement des fosses Léonard et Chabaud-Latour.....	— 3 janv. 1875	3.000	3.000	
C ^{ie} de Thivoncelles. Fosse Soult à fosse St-Pierre.....	— 47 nov. 1882	4.497	4.497	
C ^{ie} de Crespin-lez-Anzin.....	4.536	"	
		26.446	25.580	

TRAMWAYS.

Le tableau ci-après fait connaître la longueur totale des tramways ou chemins de fer sur voies publiques en exploitation, en construction ou concédés dans le département du Nord, à la fin de l'année 1894.

DÉSIGNATION DES LIGNES.	DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE.	LONGUEURS		
		en exploit- ation.	en cons- truction ou à cons- truire.	Totales.
Tramways déclarés d'utilité publique.				
Tramways de Lille	Décrets des 4 octobre 1873 — 12 mars 1875 42 oct. 1877 et 21 août 1888.	k. 59.737 "	k 8.359 "	k. 68.096)
Id. de Roubaix	Décrets des 8 décembre 1875 et 26 avril 1880.	40.505 "	9.475 "	49.680 "
Id. de Tourcoing.....	Décret du 26 avril 1880	4.335 "	4.935 "	9.270 "
Id. de Dunkerque.....	Décret du 14 sept. 1875.	2.644 "	850 "	3.494 "
Id. de l'arrondissement de Valenciennes.	Décrets des 30 juin 1877, 7 novembre 1885, 21 juin 1887	58.862 "	433 "	58.995 "
Id. de Cambrai à Catillon	Décret du 17 août 1880.	34.582 "	"	34.582 "
Id. de Fourmies à Wig- nehies.....	Id. du 2 août 1882..	5.999 "	2.729 "	8.728 "
Id. d'Armentières à Halluin	Id. du 28 juill. 1894.	"	26.500 "	26.500 "
Id. de St-Amand à Hel- lemmes-Lille.....	Id. du 28 août 1893.	"	32.000 "	32.000 "
Totaux pour les tramways déclarés d'utilité publique		176.664 "	84.681 "	261.345 "

Le produit brut kilométrique pendant les années 1892 et 1893 figure ci-après :

(Extrait du Journal officiel du 4 juillet 1894).

	1892	1893
Tramways de Lille.....	25,919 fr. »	27,316 fr. »
id. de Roubaix et Tourcoing	33,628 »	34,864 »
id. de Dunkerque.....	33,041 »	42,854 »
id. de Valenciennes.....	15,954 »	17,337 »
id. de Cambrai à Catillon...	5,511 »	5,576 »
id. de Fourmies à Wignehies	10,380 »	10,304 »

ROUTES ET CHEMINS.

I. Classification. — Ressources. — Personnel.

1. CLASSIFICATION. — Les routes et chemins se divisent en huit catégories :

1° *Les routes nationales.* — Le classement ou le déclassement ne peut être prononcé que par une loi ou un décret et après enquête. Le sol appartient à l'État.

2° *Les routes départementales.* — Le classement et le déclassement sont prononcés par le Conseil général après enquête. (Loi du 10 Août 1871. — Art. 46 § 6). Le sol appartient au département.

3° *Les chemins de grande communication.* — Le classement et le déclassement sont prononcés par le Conseil général, après avis des Conseils municipaux et des Conseils d'arrondissement intéressés. — (Art. 7 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 46 § 7 de la loi du 10 Août 1871). Le sol appartient aux communes traversées.

4° *Les chemins d'intérêt commun.* — Le classement et le déclassement sont de même prononcés par le Conseil général, après avis des Conseils municipaux intéressés et des Conseils d'arrondissement. (Art. 6 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 46 § 7 de la loi du 10 Août 1871). Le sol appartient également aux communes traversées.

5° *Les chemins vicinaux ordinaires.* — Le classement et le déclassement sont prononcés par la Commission départementale, après enquête et avis des Conseils municipaux. (Art. 4 et 5 de l'Instruction générale du 6 Décembre 1870. — Art. 86 de la loi du 10 Août 1871). Le sol appartient aux communes.

6° *Les chemins ruraux reconnus.* — Le classement et le déclassement rentrent dans les attributions de la Commission départementale. La reconnaissance n'est prononcée que sur la demande des Conseils municipaux et après enquête. (Art. 4 et 13 de la loi du 20 Août 1881). Le sol est communal.

Le sol des voies des six catégories qui précèdent est imprescriptible.

7° *Les chemins ruraux non reconnus.* — Voies affectées à l'usage du public et non encore classées. Le sol est présumé, jusqu'à preuve contraire, appartenir à la commune sur le territoire de laquelle il est situé. (Art. 3 de la loi du 20 Août 1881).

8° *Les chemins et sentiers d'exploitation.* — Voies servant exclusivement à la communication entre divers héritages ou à leur exploitation. Le sol est présumé appartenir aux propriétaires riverains ; mais l'usage en est commun à tous les intéressés. L'usage de ces chemins peut être interdit au public. Ils ne peuvent être supprimés que du consentement unanime de tous les propriétaires qui ont le droit de s'en servir. (Art. 33 et 35 de la loi du 20 Août 1881).

II. RESSOURCES. — Les ressources destinées à la construction ou à l'entretien des diverses voies de communication ont des origines différentes, selon qu'elles s'appliquent à telle ou telle catégorie de ces voies.

1° *Routes nationales.* — Les travaux de toute nature sont à la charge de l'État. Les devis d'entretien sont approuvés par le Préfet. Les projets de travaux neufs ou de grosses réparations sont approuvés par le Ministre des Travaux publics.

La répartition par départements et la sous-répartition dans chaque département des ressources pour travaux neufs et de grosses réparations sont faites par le Ministre des Travaux publics. (Art. 2 de l'ordonnance du 10 Mai 1829).

La répartition des fonds affectés aux travaux d'entretien est également

faite par départements par le Ministre, mais la sous-répartition, dans chaque département, suivant les besoins particuliers, est faite par un Conseil local, présidé par le Préfet et composé de l'Ingénieur en chef et de deux membres du Conseil général annuellement désignés par le Ministre. (Ordonnance du 10 Mai 1829, art. 3 et ordonnance du 19 Octobre 1830).

2° *Routes départementales.* — Les travaux de toute nature sont à la charge du département. Les projets sont approuvés par le Conseil général à qui il appartient de fixer les crédits destinés à l'exécution des travaux. (Art. 46 § 6 de la loi du 10 Août 1871).

3° *Chemins de grande communication et d'intérêt commun.* — En principe, les travaux de toute nature sont à la charge des communes intéressées. (Art. 1^{er} de la loi du 21 Mai 1836). Mais les art. 7 et 8 de la même loi permettent au Conseil général d'allouer des subventions sur les fonds départementaux.

Les contingents des communes intéressées sont fixés par le Conseil général sur la proposition du Préfet et après avis des Conseils municipaux et d'arrondissement. (Art. 7 § 2 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 46 § 7 de la loi du 10 Août 1871).

Dans le Nord, des subventions départementales d'entretien sont fixées aux deux tiers pour les chemins de grande communication et à la moitié pour les chemins d'intérêt commun. Les communes supportent seulement le tiers pour la première catégorie et la moitié pour la seconde des dépenses d'entretien.

Les travaux neufs ou de grosses réparations sont également effectués au moyen de contingents communaux et de subventions départementales; la répartition est fixée par le Conseil général dans chaque cas particulier.

Les contingents communaux sont prélevés sur les revenus ordinaires et, en cas d'insuffisance, sur les produits des prestations et des centimes spéciaux ordinaires. En ce qui concerne les chemins de grande communication, les prélèvements ne peuvent excéder deux journées de prestation et les deux tiers des cinq centimes spéciaux. Art. 8 § 4 de la loi du 21 Mai 1836).

Les plans d'élargissement, d'alignement, d'ouverture et de redressement sont approuvés par le Conseil général après enquête. (Art. 44 de la loi du 10 Août 1871).

Les déclarations d'utilité publique sont prononcées par le Conseil général, sauf lorsqu'il y a lieu d'exproprier des terrains bâtis. Dans ce cas, un décret du Président de la République est nécessaire.

Les projets d'exécution des travaux sont approuvés par le Préfet après délibération du Conseil général. (Circulaire ministérielle du 9 Août 1879).

4° *Chemins vicinaux ordinaires.* — L'entretien des chemins vicinaux ordinaires s'effectue au moyen de ressources communales composées des revenus ordinaires, de la portion disponible des ressources spéciales, créées en vertu de la loi du 21 Mai 1836, et, au besoin, d'une imposition de 3 centimes extraordinaires autorisée pour la première fois par l'art. 3 de la loi du 24 Juillet 1867, remplacé aujourd'hui par l'art. 141 de la loi du 5 Avril 1884.

Le Conseil général du Nord alloue annuellement, pour l'entretien, des subventions aux communes qui votent, outre des ressources spéciales ordinaires (3 journées de prestation et cinq centimes spéciaux), l'imposition extraordinaire de trois centimes autorisée par l'art. 141 de la loi du 5 Avril 1884.

Cependant les chemins classés en vicinalité depuis 1884 ne bénéficient pas de ces subventions. (Décision de la Commission départementale. — Rapport présenté au Conseil général le 21 Avril 1884, page 179).

La répartition des crédits est faite entre les communes en tenant

compte : 1° de la pauvreté des communes ; — 2° des avantages retirés des voies d'un ordre supérieur ; — 3° des sacrifices faits par les communes ; — 4° de la circulation.

Les devis et projets de toute nature sont soumis à l'acceptation des Conseils municipaux puis approuvés par le Préfet.

Les travaux d'achèvement des chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt commun et ordinaires, entrepris en exécution de la loi du 12 Mars 1880, sont effectués au moyen de ressources subventionnelles et communales dans la proportion de 85 % pour les premières et de 15 % pour les secondes.

Les ressources subventionnelles proviennent d'emprunts contractés à la Caisse des chemins vicinaux et qui sont amortis par le paiement de trente annuités de 4 %.

Le département prend à sa charge les quatre cinquièmes de l'annuité d'amortissement, soit 3 fr. 20 % ; le cinquième restant incombe seul aux communes qui paient ainsi 0,80 %.

5° *Chemins ruraux reconnus.* — L'entretien des chemins ruraux reconnus incombe aux communes qui y subviennent dans la limite des ressources disponibles et, en cas d'insuffisance, au moyen, soit d'une journée de prestation, soit de centimes extraordinaires additionnels.

Quand l'imposition extraordinaire excède trois centimes, les dispositions des art. 5 et 7 de la loi du 24 Juillet 1867 sont applicables. (Ces articles sont remplacés par ceux N^{os} 142 et 143 de la loi du 5 Avril 1884).

Les propriétaires intéressés, constitués en syndicat, peuvent se substituer aux communes qui n'entretiendraient pas les chemins ruraux. La même mesure est applicable aux autres travaux. (Art. 19 à 32 de la loi du 20 Août 1881).

Subventions industrielles. — Lorsque les chemins vicinaux et les chemins ruraux reconnus sont dégradés extraordinairement par des exploitations de mines, de carrières, de forêts ou de toute entreprise industrielle, l'Administration peut réclamer des subventions spéciales aux entrepreneurs ou propriétaires suivant que l'exploitation où les transports auront eu lieu pour les uns ou les autres. (Art. 14 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 11 de la loi du 20 Août 1881).

Ces subventions sont, en cas d'arrangements à l'amiable, réglées par la Commission départementale. (Art. 86 de la loi du 10 Août 1871).

En cas de désaccord, elles sont réglées par le Conseil de Préfecture après expertise contradictoire. (Art. 14 de la loi du 21 Mai 1836 et art. 11 de la loi du 20 Août 1881).

6° *Chemins et sentiers d'exploitation.* — Tous les propriétaires dont les héritages sont desservis sont tenus de contribuer, dans la proportion de leur intérêt, aux travaux d'entretien et de mise en état de viabilité. (Art. 34 de la loi du 20 Août 1881).

Toutefois, les intéressés peuvent s'affranchir de toute contribution en renonçant à leurs droits, soit d'usage, soit de propriété sur les chemins d'exploitation. (Art. 37 de la même loi).

III. PERSONNEL. — 1° *Routes nationales.* — Les travaux sont exécutés sous la direction des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et sous l'autorité du Préfet. (Art. 4 de l'ordonnance du 10 Mai 1829).

2° *Routes départementales et chemins vicinaux de toute catégorie.* — Le Conseil général désigne les services qui seront chargés de la construction et de l'entretien des routes départementales, des chemins vicinaux de grande communication et des chemins d'intérêt commun. (Art. 46, § 6 et 7 de la loi du 10 Août 1871).

Dans le Nord, ces travaux sont confiés au personnel des Agents voyers. (Délibération du Conseil général du 27 Avril 1887) sous l'autorité du

Préfet. Ce personnel est, en outre, également chargé de la surveillance et des travaux des chemins vicinaux ordinaires.

Il existe, pour chaque route départementale et pour chaque chemin de grande communication ou d'intérêt commun, une Commission syndicale, composée des Conseillers généraux ou d'arrondissement et des Maires des communes traversées ou pécuniairement intéressées.

Ces Commissions ont été instituées par arrêtés préfectoraux des 15 Mars 1873 et 5 Décembre 1874. Elles se réunissent au moins une fois par an, nomment leurs président, vice-président et secrétaire et déterminent le lieu habituel de leurs réunions.

ROUTES NATIONALES.

Ces routes sont au nombre de quinze dans le département et ont une étendue totale de 589 kilomètres 839 mètres. Nous en donnons ci-après le tableau :

N ^o des routes.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur dans le départe- ment.	Circulation — Nombre réduit de colliers quotidiens.
		en pavé.	en empiere- ment.		
		k. m.	k. m.	k. m.	c.
2	De Paris à Maubeuge et Bruxelles par Mons.....	27.183	9.873	37.056	369,4
46	De Paris à Dunkerque.....	54.386	•	54.386	497,7
47	De Paris à Lille et à Ostende.....	96.645	•	96.645	734,8
25	Du Havre à Lille.....	45.595	•	45.595	657,2
29	De Rouen à Valenciennes et à Mons.....	56.407	•	56.407	790,2
39	De Montreuil-sur-Mer à Mézières.....	30.051	40.292	40.343	994,3
40	De Paris à Dunkerque et à Menin par Bergues et Ypres.....	28.266	6.002	34.268	345,9
44	De St-Pol à Lille et Tournai.....	40.009	•	40.009	860,7
42	De Lille à Boulogne.....	52.882	2.414	55.296	494,2
43	De Bouchain à Calais.....	27.824	•	27.824	337,9
44	De Châlons-sur-Marne à Cambrai.....	4.298	2.391	6.689	679,3
45	De Marle à Valenciennes et à Tournai....	46.824	43.879	60.700	672,4
48	De Valenciennes à Condé et à Gand.....	48.230	•	48.230	868,4
49	De Valenciennes à Maubeuge et à Philip- peville.....	25.670	17.078	42.748	442,2
50	De Douai à Arras.....	3.946	•	3.946	465,4
	Totaux.....	k. m. 527.940	k. m. 61.929	k. m. 589.839	»
	Moyenne.....				599,5

L'état de viabilité des routes nationales est ci-après indiqué :
En bon état, 51^k,441 en empièrments et 255^k,647 en pavages ;
laissant à désirer, 10^k,488 en empièrments et 217^k,631 en pavages ;
en mauvais état, 54^k,632 en pavages.

Le recensement de la circulation opéré en 1888, a accusé une

circulation journalière réduite qui est en moyenne de 599 c. 5 en augmentation de 62 c. 4 par rapport au recensement de 1882.

Ces résultats prouvent que, contrairement à l'opinion généralement répandue, la circulation sur les routes nationales continue à augmenter d'importance.

Le département du Nord occupe le n° 2 de classement, d'après l'importance de la circulation ; le 1^{er} rang est occupé par le département de la Seine.

ROUTES DÉPARTEMENTALES.

Le département compte vingt-six lignes de cette nature ayant ensemble un développement de 515 kilomètres, 607 mètres ; elles sont ci-après indiquées :

N ^{os} des routes.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur dans le départe- ment.
		en pavé.	en empiere- ment.	
		k.	k.	k.
4	De Lille à Valenciennes	25.980	"	25.980
2	De Lille à Ypres	45.322	"	45.322
3	De Douai à Tournai	46.234	"	46.234
4	De Cambrai à Tournai	48.624	"	48.624
5	D'Avesnes à Philippaville	0.630	45.472	46.102
6	De Landrecies à Chimay	6.367	35.430	44.797
7	De Condé à Mons	9.025	"	9.025
8	De Condé à St-Amand	42.240	"	42.240
9	De Lille à St-Omer	46.507	"	46.507
40	De Valenciennes à Bohain	42.435	"	42.435
41	De Cambrai à Guise	48.663	"	48.663
42	D'Avesnes au Quesnoy	8.800	18.851	27.651
43	De Maubeuge à Maroilles	"	20.476	20.476
44	De Lille à Courtrai	22.540	"	22.302
45	De Dunkerque à Furnes	0.685	42.955	43.640
46	De Lens à Estaires	4.540	3.680	5.190
47	De Morbecque à Aire	"	7.086	7.086
48	De Béthune à Armentières	2.230	2.650	4.880
49	De Roubaix à Tournai et St-Amand	43.567	"	43.567
20	De Cassel à la frontière belge	44.323	"	44.323
21	De Bergues à St-Momelin	4.057	17.887	24.944
22	De Lille à Tourcoing	9.442	"	9.442
23	De Cambrai à Malplaquet	36.948	17.752	54.700
24	D'Hélesmes à Haulchin	7.305	"	7.305
25	Ceinture de Maubeuge	0.282	4.523	4.805
26	Ceinture de Cambrai	0.280	2.047	2.327
	Totaux	360.098	455.509	515.607

Les chaussées pavées prédominent dans les arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes, Cambrai et Hazebrouck, tandis que les chaussées empierrées sont situées principalement dans les arrondissements de Dunkerque et Avesnes

CHEMINS DE GRANDE COMMUNICATION.

Ils sont au nombre de soixante-dix-sept, ainsi que l'indique le détail ci-après :

N ^{os} des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavé.	en empier- rement.	
		mètres	mètres	mètres
4	De Dunkerque à St-Omer par Loon	4263	48345	49378
2	De Dunkerque à Bourbourg.....	283	41797	42080
3	D'Hondschoote à Watten.....	47244	20864	38072
4	De Bergues à Furnes.....	390	41622	42012
5	De Bergues au pont de St-Folquin	514	13392	43903
6	De Lille à Lannoy.....	8040	"	8040
7	De Lomme à Fournes.....	9558	"	9558
8	De Douai à Seclin.....	29496	"	29496
9	De Bondues à Roubaix et à Her- seaux.....	8853	2337	44490
40	De Douai à Bapaume.....	6546	"	6546
41	De Gravelines à Cassel.....	4797	29785	34582
12	De Quesnoy-sur-Deûle à Linselles.	540	5824	6364
43	De Valenciennes à Somain.....	49373	"	49373
44	D'Armentières à Ypres.....	7443	"	7443
15	D'Esnes à Busigny.....	46085	"	46085
16	De Solesmes à Caudry.....	22342	3583	25925
17	D'Hondschoote à Zegers-Cappel.	2055	21924	23979
18	De Bailleul à Ypres.....	4000	3106	7106
19	De Sainghin à Pont-à-Marcq.....	9252	"	9252
20	De Solre à Hirson et de Glageon à Rond-Buisson.....	4350	35054	36404
24	De St-Amand à Hélesmes.....	9455	"	9455
22	D'Englos à Haubourdin.....	4890	"	4890
23	De Bailleul à Estaires et Merville	2263	19277	21540
24	D'Avesnes à Gussignies.....	64	22011	22075
25	D'Arleux à Orchies.....	20048	"	20048
26	De Merville à Béthune.....	"	4770	4770
27	De Maubeuge à Solre-le-Château.	"	43381	43381
28	De Maubeuge à Binche.....	47	8648	8695
29	De Berlainmont à la gare d'Aulnoye	"	4682	4682
30	De Carvin à Orchies.....	9404	"	9404
31	De Gognies-Chaussée à Aulnoye..	4545	"	4545
32	D'Etrœungt à Prisches.....	"	43515	43515
33	D'Hazebrouck à Bailleul.....	2690	7965	10655
34	D'Auberchicourt à Abscon.....	5444	"	5444
25	De Douai à St-Amand.....	27637	"	27637
36	De Quesnoy-sur-Deûle à Tourcoing	20486	"	20486
37	De Lannoy à Néchin.....	580	"	580
38	De Bailleul à Estaires et au Seau..	4632	45506	47138
39	De Seclin à La Bassée.....	44962	"	44962
40	De Neuf-Berquin à Haverskerque .	594	9754	10348
44	D'Haubourdin à Carvin.....	40395	"	40395
42	De Solre-le-Château à Jeumont ..	948	45766	46714
43	De Landrecois à Solesmes.....	45484	"	45484

Nos des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavé.	en empierré- ment.	
		mètres	mètres	
44	D'Hondschoote à Ghyvelde	70	7764	7834
45	De Denain à St-Vaast	46812	219	47031
46	De Bourbourg à Lederzeele	"	47447	47447
47	D'Auberchicourt à Bugnicourt	42033	"	42033
48	De Lomme à Loos,	3831	"	3831
49	De Denain à Mastaing	8830	"	8830
50	De Fresnes à Jenlain	45566	3192	48758
54	De Seclin à Pont-à-Marcq	5475	"	5475
52	Du Câteau à l'Arbre-de-Guise	4262	5148	6380
53	Dit de Courchelettes	4418	"	4418
54	D'Etrœungt au Nouvion	"	4876	4876
55	De Bailleul à l'Abeele	2565	9794	12356
56	De Béthune à La Gorgue	740	395	1105
57	De Vieux-Berquin à Caestre	4055	6764	7816
58	D'Armentières à La Bassée	9698	6360	16058
60	De Marquette à Neuville-St-Rémy	15138	"	15138
64	De Cassel à Lederzeele	4506	6589	11095
62	D'Estaires à Don	41929	570	42499
63	De Cambrai à Metz-en-Couture	3662	9172	12834
64	D'Arras à St-Quentin	"	8209	8209
65	D'Etrœungt à Anor	385	41934	42316
66	De Fourmies à la Gare	"	430	430
67	De Steenvoorde à l'Hazewinde	4395	"	4395
68	De Lomme à Quesnoy-sur-Deûle	3000	4289	7289
69	D'Armentières à Halluin	4550	8490	13040
70	De Denain à Vendegies	40607	2941	43548
71	De Maubeuge à Erquelines	4427	9080	10207
72	De Prisches au Nouvion	"	10444	10444
73	De Trélon à La Capelle	"	5824	5824
74	De Solre à Sivry	"	4492	4492
76	De St-Waast à la Guizette	7375	"	7375
77	D'Oisy à Metz-en-C. (tr. de Mœuvres)	3	2377	2380
78	Ceint. de Valenciennes	170	3578	3748
79	Ceinture de Bergues	"	4236	4236
	Totaux	456.469	457.845	914.284

L'étendue totale de nos grandes lignes vicinales se divise presque en égale part, en pavage et en empierrement. Les pavages ont été établis sur les chemins qui desservent une circulation active et pondéreuse. Les empierrements, qui se dégradent plus facilement, ont été exécutés sur les chemins où la circulation est relativement moins intense.

CHEMINS VICINAUX D'INTÉRÊT COMMUN.

Le réseau des chemins d'intérêt commun a été augmenté, en 1880, d'une longueur de 1400 kilom. dont l'achèvement a dû être échelonné sur plusieurs années.

Les chemins parvenus à l'état d'entretien au 31 décembre 1894 étaient au nombre de 233.

En voici l'énumération :

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierrement.	TOTALE.
4	de la route départementale N° 45 à Tétéghem.....	690	3700	4390
2	de Dunkerque aux Moères.....	2500	8396	10896
3	de Bergues à Cassel.....	2530	19914	22444
4	de Salomé à la Fin de la Guerre.....	7903	8773	16676
5	de Thun-l'Evêque à Cambrai.....	6580	"	6580
6	de Renescure à Noordpeene.....	"	4418(a)	4418(a)
7	de Trélon à Eppe-Sauvage et à la front. de Maubeuge à Villers-sire-Nicole et à la frontière.....	"	9954	9954
8	de Bettrechies à Bellignies.....	"	7025	7025
9	d'Aubigny-au-Bac à Rœulx.....	"	4500	4500
10	du faub. Notre-Dame à Roost-Warendin.....	15292	"	15292
41	d'Haubourdin à Faches.....	7663	"	7663
42	de Sequedin à Wavrin.....	40285	"	40285
43	de Sommaing à Escarmain.....	40588	1492	42080
44	de Bruille à Maulde.....	7700	1000	8700
45	d'Hazebrouck à Vieux-Berquin.....	9663	"	9663
46	de Strazeele à Calcannes.....	424	8483	8907
47	de Lewarde à Fressain.....	66	40165	40231
48	de la gare de Baisieux à Bourghelles.....	4740	2320	7030
49	de Vred à Somain.....	40167	"	40167
20	d'Oisy-le-Verger à Hordain.....	4540	"	4540
22	de Steenvoorde à Herzeele.....	45237	"	45237
23	de Lannoy à Cysoing.....	395	44434	11529
24	de Catillon à Ribeaupville.....	8696	"	8696
25	de Ramillies à Escaudœuvres.....	"	5062	5062
26	d'Avesnes au Nouvion et à Barsy.....	723	487	4210
27	de la chapelle d'Anneux à Epéhy.....	"	45561	45561
28	de Selvigny à Neuville.....	324	18640	18964
29	de Bergues à Bambecque.....	9937	5232	15169
30	de Thumeries à Pont-à-Marcq et à Avelin.....	300	8965	9265
31	de Montigny à Auby et à la gare de Leforest.....	40966	"	40966
32		45795	"	45795

(a) Non compris une longueur de 612 m. située sur le Nord, mais entretenue par le Pas-de-Calais.

N ^{os}	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierement.	TOTALE.
33	de Pecquencourt à Aniche.....	6325	"	6325
34	d'Hélesmes à Haspres.....	41598	"	41598
35	de Basuel à Landrecies.....	"	8834	8834
36	du Schoubrouck à Wormhoudt.....	486	45350	45536
37	de la Croix-de-Pierre à la Lys.....	5303	3402	8705
38	de Berlaimont à Valenciennes.....	7360	49676	27036
39	de Roucourt à la route nationale N ^o 45	"	2568	2568
40	d'Esquerchin au Polygone et à Flers.	7767	458	7925
44	de Fromelles à Fournes.....	3100	"	3100
42	de Fourmies au pont de Sains.....	80	6200	6280
44	d'Haverskerque à Aire et à Boeseghem	"	10014	10014
45	de Cassel à Oudezele.....	"	5069	5069
46	de Noyelles à Fontaine-Notre-Dame ..	392	3738	4130
47	de Cobrieux à Bourghelles.....	2740	"	2740
48	d'Hazebrouck à Blaringhem et à la route nationale N ^o 48.....	445	43510	43625
49	de Maubeuge à Taisnières-sur-Hon ..	"	9616	9616
50	de Wattignies à Ancoisne ..	3100	"	3100
54	d'Hazebrouck à Hondeghem.....	4004	7918	8922
52	de Dunkerque à Loon par Mardyck..	4250	41350	42600
53	de Lederzele à Watten.....	183	6820	7003
54	de Wez-Macquart à Quesnoy-sur-Deûle	1420	6293	7713
55	de Wormhoudt à Hondschoote et au pont du Cerf.....	440	46840	46950
56	d'Esnes à Marcoing.....	4094	40656	41750
57	de St-André à la Lys.....	5865	5399	41264
58	de Lille à Lambersart.....	3538	"	3538
59	de Quiévrechain à Saultain.....	40815	48	40863
60	de Watten à Bollezele.....	"	8686	8686
64	de Denain à St-Amand.....	43343	"	43343
62	de Bois-Grenier à Wavrin.....	5545	2172	7747
64	de Bondues à Bousbecques.....	8445	"	8445
65	de Douai à Oisy.....	7875	"	7875
66	de Villers-au-Tertre à Bouchain.....	9575	"	9575
67	de Busigny au Cateau par la haie Menneresse.....	3548	7166	40684
68	de Prouvy à Abscon par Denain	40108	"	40108
69	de Wulverdinghe à Bollezele.....	"	8500	8500
70	de Cuvillers à Bantigny.....	4260	"	4260
71	De Dunkerque à Tétéghem.....	"	3600	3600
72	du Mont-Noir à Méteren et Neuf-Berquin	48	47924	17942
73	de Craywick à Loon et à Dunkerque ..	"	5430	5430
74	de Ligny à Lien-St-Amand.....	22243	4419	23332
75	de Petite-Synthe au Grand-Mille- Brugghe et à Steene.....	180	9786	9966
76	de Cambrai à Beaufort et à Niergnies	2824	44824	47642
77	d'Estaires à Nieppe.....	269	40989	44258
78	de Seclin et Gondecourt à Wavrin....	44520	"	44520
79	d'Ebbinghem à la gare de Steenbecque	"	14222	44222
80	de Sains à Bousignies et à la frontière	"	32894	32894

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierrement.	TOTALE.
81	d'Hornaing à Marchiennes	8450	"	8450
82	de Demicourt à Mœuvres.....	"	2906	2906 (a)
83	d'Ohain à la frontière.....	"	2395	2395
84	de Bavaï à la frontière.....	"	7061	7061
85	de la gare de Solesmes à Haspres....	10780	"	10780
86	du Quesnoy à Croix et à Owillers...	2277	43760	16037
87	de la forêt de Mormal à Roisin.....	5141	6465	11606
88	de Dunkerque à Rosendaël et à Leffrin- kouke	4356	4469	5525
89	de Bailleul au Mont-Noir et à la frontière	"	3054	3054
90	de Genech à Baisieux	9530	"	9530
91	de Leers à Bousbecque.....	48023	"	45023
92	du Cateau à Landrecies.....	"	40380	40380
93	de Seclin à Haubourdin	5150	"	5150
94	de Seclin à la Maisoncelle	44450	"	44450
95	de La Longueville au bois des Dames.	923	7597	8520
96	de Nieurlet à Saint-Momelin et à Lederzeele.....	"	5550	5550
97	de Bergues à Hondschoote.....	"	6433	6433
98	de Thiant à Famars.....	3041	2040	5084
99	de Raismes à Marchiennes et à Wan- dignies.....	45460	470	45460
100	d'Englefontaine à Valenciennes.....	45683	10507	26190
101	de Crespin à St-Aybert et à la route départementale N° 7.....	4721	"	4721
102	de Condé à Bruille-lez-St-Amand et à Mortagne.....	45638	"	45638
103	de Busigny à Vaux.....	4806	"	4806 (b)
104	d'Avesnes à Sivry.....	"	47834	47834
105	de Fort-Mardyck au canal de Bourbourg.	"	3522	3522
106	de Quaedypre à Poperinghe.....	227	43756	43983
107	de Caestre à Oost-Cappel	300	18826	19126
108	de Warneton à Fives	10109	8300	18409
109	Ceinture de Douai, avec embranche- ment sur la gare de Dorignies....	8445	"	8445
110	de Drincham et d'Eringhem à Bergues	"	14144	14144
111	d'Englefontaine à Serain.....	4530	49649	24149
112	de Croix à Mouscron.....	6325	"	6325
113	de Bergues à Dunkerque par Steen-Dam	2900	5570	8470
114	de Renescure à Campagne	"	4984	4984 (c)
115	de Cattenières à Oisy	13659	41778	25437
116	de Quérénaing à Trilh-St-Léger	8172	"	8172
117	de Beaurain à Solesmes.....	2020	"	2020
118	d'Iwuy à Cattenières.....	42599	"	42599
119	d'Esquelbecq à Bergues.....	2858	"	2858
120	de Pont-à-Marcq à Moncheaux.....	8458	"	8458
121	de Templeuve à Cysoing.....	6160	"	6160
122	de Merville au Pont-de-Nieppe et à la frontière avec embranchement vers La Gorgue.....	4547	23344	24861

(a) Non compris une longueur de 906^m sur Boursies, entretenue par le Pas-de-Calais.

(b) Non compris une longueur de 918^m sur Busigny, entretenue par l'Aisne.

(c) Y compris 484^m situés sur le Pas-de-Calais et entretenus par le Nord.

N ^{os}	DENOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Emplere-ment.	TOTALE.
423	d'Hantay et Salomé à La Bassée.....	3864	636	4500
424	d'Armbouts-Capel aux Sept-Planètes..	"	4864	4864
425	de Théroüanne à Cassel..	"	3165	3165
426	de Marchiennes à Aix....	7247	"	7247
427	de Gravelines à Zeggere-Cappel.....	"	20994	20994
428	de Godewaersvelde à Wormhoudt...	475	16370	16545
429	de Péronne à Avelin.....	7298	"	7298
430	de Zuydcoote aux Sept-Planètes.....	"	14305	14305
431	de Mardyck au Grand-Mille-Brugghe..	"	9100	9100
432	d'Arnèke à Broxeele.....	"	6950	6950
433	de Bambecke aux Moères.....	"	15400	15400
434	d'Hazebrouck à Bailleul.....	4024	5999	7023
435	de Steenwerck au Bac Saint-Maur... ..	420	4868	4988
436	de La Gorgue à Laventie.....	"	4043	4043
437	de Cassel à Winnezele et à Watou... ..	366	7707	8073
438	de Noordpeene à La Longue-Croix... ..	"	40990	40990
439	d'Hazebrouck à Boeschèpe.....	"	11204	11204
440	de la Route nationale n ^o 42 à Pré-à-Vin..	"	49064	49064
448	de St-André à Marcq.....	2225	"	2225
449	d'Oignies à Leforest par Ostricourt..	2962	"	2962
450	de Bois-Grenier à Houplines.....	3472	3076	6548
451	d'Halluin à Tourcoing.....	5973	"	5973
452	de Wambrechies à Halluin.....	8289	3090	11379
453	du Dronkart ou de Lille à Courtrai..	6449	"	6449
454	de Roubaix à Hem et à Blandain... ..	9676	"	9676
455	de Roubaix à Leers.....	5149	"	5149
456	de Templeuve à Mouchin.....	7625	"	7625
457	d'Annœuillin à Camphin-en-Carem- bault.....	3725	"	3725
458	d'Houplin à Carvin.....	6975	"	6975
459	de Gondécourt à Phalempin.....	2480	"	2480
460	de Lannoy à Leers.....	2617	"	2617
461	de Mons-en-Pévèle à Auchy et à Cou- tiches.....	40538	"	40538
462	de Templeuve à Rosult.....	15507	"	15507
463	de Douai à Hornaing.....	15756	"	15756
464	de Marchiennes à Faumont.....	41636	"	41636
465	de Bouvignies à Flines.....	4744	"	4744
466	d'Orchies à la Belgique.....	6304	"	6304
467	d'Estrées à Montigny.....	44209	2242	46451
468	de Donai à Férin.....	4037	"	4037
469	de Masny à Fressies et à Aubigny- au-Bac.....	43239	444	13383
470	de Bugnicourt à Tortequenne et à Oisy	7926	"	7926
474	de Bruille à Marchiennes.....	5296	"	5296
472	d'Orchies à Rumegies.....	9338	"	9338
473	de Bouchain à Brillon avec embranche- ment de Fenain à Abscon.....	20965	"	20965
474	de Rosult à Bruille-St-Amand.....	45592	"	45592
475	de Valenciennes à Eth.....	9443	"	9443
476	de Quérénaing à Saint-Saulve.....	44423	"	44223
477	d'Abscon à Emerchicourt.....	4695	"	4695

N ^{os}	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Emplere- ment.	TOTALE.
178	d'Hérin à Prouvy	5934	"	5934
179	de Condé à Blaton	4423	"	4423
180	de St-Amand à Mortagne	6360	"	6360
181	d'Anzin à Raismes	3577	"	3577
182	de Louches à Douchy	4927	"	4927
183	de Valenciennes à Bruai	5529	"	5529
184	de la route dép. N ^o 8 à Péruwelz ...	5640	"	5640
185	de Fresnes à Crespin	5884	"	5884
186	de Condé à Tournai	5457	"	5457
187	de Château-l'Abbaye à la route dé- partementale N ^o 8	3933	"	3933
188	de Valenciennes à Iwuy	19695	1955	21650
189	d'Estreux à Vicq	5604	"	5604
194	de Saint-Hilaire à Boussières	3158	1560	4718
195	d'Elincourt à Audencourt, par Clary.	5100	4794	9894
196	de Vauzelles à Villers-Outreau	6296	2723	9019
197	d'Estourmel à Serain	4568	8950	13528
198	de Cambrai à Flesquières	1436	5852	7288
199	de Mazinghien à Forest	495	10512	10707
200	de Carnières à Montrécourt	8164	3323	11484
204	de Bantouze à Gouzeaucourt	28	5993	6021
202	de Bantouze à Epehy	54	6740	6794
203	de Graincourt à Gouzeaucourt	293	11410	11403
204	de Gouzeaucourt à la Terrière	3	9774	9777
205	de Malincourt à Maretz	5007	4505	6512
206	de Noyelles à Cattenières	2934	10693	13627
207	de Cambrai à Solesmes	14862	1842	16704
208	de Cambrai à Vendegies s/Ecaillon...	10210	10636	20846
209	de Solesmes à Escarmain	1400	3765	5165
210	de Briastre à Solesmes	210	2515	2725
214	d'Inchy à Fontaine-au-Tertre	4460	918	5378
212	de Capelle à Beaudignies	1451	4486	2937
213	de la Groise à Floyon et à Favril	"	19342	19342
214	de Berlaimont à Malplaquet	1100	12156	13256
245	de Maroilles à Prisches	90	6063	6153
216	de la route nationale N ^o 49 à Fayt ..	"	6330	6330
217	de Leval à Prisches	"	13428	13428
218	d'Avesnes à Maubenge	"	18650	18650
219	d'Hargnies à St-Remi-Mal Bâti	"	5505	5505
220	de Marpent à Feignies	"	17430	17430
221	de Fourmies à Clairfayts	"	22330	22330
222	d'Étrœungt à Felleries	"	10320	10320
223	de Bousies à la Forêt de Mormal ...	415	4046	4461
224	de Cartignies à Saint-Aubin	"	11126	11126
225	de Maubenge à Hautmont	1080	5411	5491
226	d'Aulnoye à Dourlers	"	8273	8273
227	de Sepmeries à Bry	5090	6306	11396
228	de Taisnières sur-Hon à la ferme de Bellevue	"	5550	5550
229	d'Avesnes à Liessies	24	11069	11093
233	de la Posterie à la Chapelle Menel ...	2855	"	2855
234	d'Accès à la gare de Ghyvelde	1200	"	1200
235	de la Bistade à Lynck	"	6410	6410

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierement.	TOTALE.
236	d'accès à la gare de Nomain-Coquerie.	4655	»	4655
237	de Fournes à la gare de Wavrin.....	2423	»	2423
24-8	de l'Arbrisseau à Mons-en-Barœul...	8677	»	8677
63-2	de Wez-Macquart à Santes.....	7135	5862	12997
144-1	du Maisnil à Pérenchies.....	3075	6980	10055
142-7	de Loos à Emmerin et à Faches.....	8197	»	8197
143 (3-4)	de Wambrechies à Hem.....	48438	880	19348
144-5	de la Madeleine à Marcq-en-Barœul et à Hem.....	9604	»	9604
145-9	du Moulin de Lesquin et Ronchin à Templeuve.....	40975	»	40975
146-10	de Lille à Sainghin-en-Mélantois.....	7820	»	7820
147-11	de Lille à Houplin.....	6390	»	6390
230-13	de Maubeuge à Ferrières-la-Grande...	»	4600	4600
231-14	du fort de Cerfontaine au fort Leveau.	»	19003	19003
232-15	du hameau de l'Ouvrage à la ferme Grevaux.....	»	3522	3522
TOTAUX.....		1061875	1157797	2229672

Le nombre et l'étendue des lignes de grande et de moyenne vicinalité se résument ainsi qu'il suit par arrondissement :

ARRONDISSEMENTS.	CHEMINS de grande commu- nication.		CHEMINS d'intérêt commun.		TOTAL.	
	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.
Avesnes.....	45	472034	37	444458	62	586492
Cambrai.....	10	100404	39	393144	49	493548
Douai.....	8	85045	24	227793	32	312838
Dunkerque.....	8	468296	28	256483	36	424479
Hazebrouck.....	42	446267	26	262739	38	379006
Lille.....	47	484886	50	442366	67	597252
Valenciennes.....	7	87352	28	263292	35	350644
Totaux.....	77	944284	232	2229672	309	3443956

CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

La longueur des chemins vicinaux ordinaires est de 5.203.075 mètres dont :

Arrondissement de Avesnes.....	4.053.057
— Cambrai.....	731.886
— Douai.....	459.537
— Dunkerque.....	662.614
— Hazebrouck.....	761.993
— Lille.....	949.578
— Valenciennes.....	584.440
Total égal.....	5.203.075

Dépenses et ressources du service vicinal.
(Exercice 1893).

	CHEMINS		
	de grande communication.	d'intérêt commun.	Ensemble.
DÉPENSES.			
Entretien	661,194 »	4,587,584 »	2,248,775 »
Grosses réparations	8,531 »	67,343 »	75,874 »
Travaux neufs	44,248 »	180,874 »	225,122 »
Acquisitions de terrains, etc.	»	49,368 »	49,368 »
Dommages et dépenses diverses	324 »	2,705 »	3,029 »
Remboursement d'emprunts, intérêts.	48,852 »	266 720 »	285,572 »
Total des dépenses	733,449 »	2,424,594 »	2,857,740 »
RESSOURCES.			
Revenus communaux et produits divers ordinaires	26,771 »	348,497 »	375,268 »
Prestations.	56,856 »	486,977 »	243,833 »
} en nature	46,422 »	77,077 »	93,499 »
} en argent			
Centimes spéciaux	420,498 »	248,834 »	339,029 »
Impositions extraordinaires	446 »	5,932 »	6,378 »
Produits extraordinaires	»	24,575 »	24,575 »
Subventions industrielles			
} en nature.	40,493 »	44,847 »	25,340 »
} en argent	45,513 »	8,072 »	23,585 »
Souscriptions particulières			
} en nature	3,430 »	7,783 »	10,948 »
} en argent	4,100 »	42,745 »	46,815 »
Fonds départementaux			
} ordinaires	456,476 »	796,492 »	4,252,968 »
} extraordinaires..	44,868 »	497,432 »	242,300 »
Fonds de l'État	2,620 »	40,440 »	43,030 »
Emprunts à la caisse des chemins vicinaux	»	46,300 »	46,300 »
Excédent à la clôture de l'exerc. 1892.	409,475 »	274,922 »	384,397 »
Ensemble	837,368 »	2,230,862 »	3,068,230 »
A déduire :			
Déficit à la clôture de l'exerc. 1892.	»	»	»
Pour non-valeurs d'excédts de crédits.	»	443 »	443 »
Total des ressources	837,368 »	2,230,719 »	3,068,087 »

CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

Dépenses et ressources de l'exercice 1893.

DÉPENSES.

Entretien.....	2,345,602 fr.
Grosses réparations.....	87,613 »
Constructions.....	428,390 »
Acquisitions de terrains.....	33,629 »
Domages et dépenses diverses.....	2,189 »
Remboursements et intérêts d'emprunts.....	4,494,662 »
Total des dépenses.....	4,059,085 fr.

RESSOURCES.

Ressources d'origine communale.....	2,812,200 fr.
Subventions industrielles et offres particulières.....	35,567 »
Subventions du département et de l'Etat.....	4,192,998 »
Excédent à la clôture de l'exercice 1891.....	570,975 »
Ensemble.....	4,611,740 »
A déduire : Dégrèvements et non-valeurs.....	79,787 »
Total des ressources.....	4,531,953 fr.

R É S U M É.

	DÉPENSES.	RESSOURCES.
Chemins de grande communication.....	733,449 fr.	837,368 fr.
Chemins d'intérêt commun.....	2,124,594 »	2,230,749 »
Chemins vicinaux ordinaires.....	4,059,085 »	4,531,953 »
TOTAUX.....	6,916,825 »	7,600,040 »
Frais généraux. — Personnel, etc.....	344,210 »	359,610 »
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	7,261,035 fr.	7,959,650 fr.

La situation matérielle du service vicinal était au 31 décembre 1893 comme suit :

	A l'état d'entretien.	A l'état de viabilité.	En construction.	En lacune.	TOTAL.
Chemins de grande communication.....	856,282	57,404	»	604	914,284
— d'intérêt commun.....	4,982,793	232,733	43,246	900	2,229,672
— vicinaux ordinaires.....	3,859,007	349,721	25,905	968,442	5,203,075
Totaux.....	6,698,082	639,855	39,451	969,943	8,347,031

CHEMINS RURAUX.

Les chemins ruraux sont les chemins appartenant aux Communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme chemins vicinaux. — On procède en ce moment à la reconnaissance des chemins ruraux par application de la loi homologuée le 20 Août 1881.

La reconnaissance était prononcée au 1^{er} Mai 1894, dans 365 communes, pour 3395 chemins ayant ensemble une longueur de 2507 kilom. 397, soit une longueur en plus de 100 k. 894^m sur l'année 1893 à la même date.

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE GROSSES RÉPARATIONS. — La Compagnie du Nord a effectué en 1893 des remaniements généraux de ballast, de traverses et de rails, sur différentes lignes. Elle a substitué sur les lignes principales du réseau des rails en acier de 43 k. (au mètre courant) aux rails de même métal de 30 k. et sur les lignes secondaires des rails en acier de 30 k. aux rails en fer de 37 k. Cette substitution a été faite, en 1893, sur une longueur de 45,840 mètres en lignes principales (Hazebrouck à Calais, Lille à Dunkerque, Paris à la frontière par Lille, Creil à Erquelines, Valenciennes à Aulnoye et à Anor), et de 19,256 mètres en lignes secondaires (Armentières à Berguette, Dunkerque à Calais, Somain à Tourcoing et à Menin, St-Just à Cambrai, Bourbourg à Watten, Dunkerque à la frontière vers Furnes, Marcoing à Masnières, St-Amand à Blanc-Misseron, Armentières à Comines, Lille à Valenciennes et Lille à Comines.

Gares, stations ou halles. — La halte de Fives-St-Maurice a été ouverte à l'exploitation le 1^{er} février 1893. De nombreux travaux relatifs à la sécurité ont été exécutés pendant l'année 1893 dans les diverses gares du département. La Compagnie a continué à développer les appareils d'enclenchement et à les appliquer à un grand nombre de gares; elle a installé des liaisons entre les voies principales, pour faciliter la réception des trains et a développé les voies de manœuvre, de manière à satisfaire aux exigences du service.

5 arrêts nouveaux pour trains légers ont été créés en 1893 dans le département du Nord : Cobrieux, Leveau, Villers-aux-Tertres, la Demi-Lieue, la Justice de Santes.

Retards. — La proportion des retards, par rapport au nombre des trains mis en circulation, a été de 2,04 %. Les correspondances manquées ont été au nombre de 3,742.

Accidents. — Le nombre des accidents de personnes ou de trains survenus en 1893 a été de 59 tués, 645 blessés, 98 trains de voyageurs et 158 trains de marchandises.

EFFECTIF DU MATÉRIEL. — Au 1^{er} janvier 1894, l'effectif des locomotives s'élevait à 1,693; celui des voitures des trains de voyageurs, à 5,738, et celui des wagons à marchandises, à 52,823. — Si l'on compare cet effectif à celui du 1^{er} janvier 1893, on trouve une augmentation de 11 locomotives, 471 voitures à voyageurs et 1,255 wagons à marchandises.

EXPLOITATION COMMERCIALE. — Les recettes se sont élevées, en 1893, pour l'ensemble des produits des lignes exploitées en France, à 192,577,499 fr. 06. Elles avaient été de 189,885,857 fr. 57 en 1892. L'exercice de 1893 présente donc une augmentation de 2,691,641 fr. 49. — L'exercice de 1892 présentait une diminution de 481,358 fr. 03 par rapport à celui

de 1891. La longueur moyenne des lignes exploitées a été de 3,521 kil. en 1893, contre 3,519 kil. en 1892. Les recettes (impôt déduit) se sont élevées pour la grande vitesse à 71,272,000 fr. et pour la petite vitesse à 120,647,000 fr., soit au total 191,919,000 fr., ce qui donne par kilomètre exploité une moyenne de 54,507 fr. La dépense moyenne étant de 28,131 fr. par kilomètre, représente les 0,516 de la recette.

Le tableau ci-après indique dans quelles proportions se répartissent dans les trois classes les voyageurs au point de vue du nombre et de la recette.

	NOMBRE de voyageurs.	TOTAL des recettes.	PRODUIT moyen d'un voyageur.	PROPORTION DES CLASSES		
				pour 1,000 voya- geurs.	dans une recette de 1,000 fr.	
Voyageurs.	1 ^{re} classe....	2.735.060 v.	44.299.257 fr.	4 fr. 43	53 v.	497 fr.
	2 ^e classe....	7.880.449 »	16.760.670 »	2 » 43	153 »	292 »
	3 ^e classe....	40.966.050 »	29.362.593 »	0 » 71	794 »	514 »
	Ensemble.	51.581.529 v.	57.422.430 fr.	1 fr. 44	1.000 v.	1.000 fr.

Dans une recette de 1,000 fr. les voyageurs entrent pour 303 fr., les bagages et marchandises à grande vitesse pour 74 fr., les marchandises à petite vitesse pour 623 fr.

LIGNES NOUVELLES. — *Le Cateau à Laon.* — (Longueur à construire : 75 k. 576 m. 80). Trois sections, les 1^{re} et 2^e de Laon à Sains-Richaumont et la 4^e du Cateau à Wassigny, sont ouvertes à l'exploitation. L'instruction de la 3^e section de Wassigny à Lesquielles, d'une longueur de 13 k. 400 m., a été retardée par suite d'une modification du tracé.

Haubourdin à St-André. — (Longueur à construire : 10 km. 940). Les travaux vont être terminés.

Don à Templeuve — (Longueur construite : 28 km. 132). La ligne a été ouverte à l'exploitation le 10 janvier 1894.

Denain à St-Amand. — (Longueur à construire : 16 km. 018). Les travaux sont terminés, sauf les gares de jonction. La ligne sera ouverte à l'exploitation au printemps de 1895.

Armentières à Tourcoing et à Roubaix. — (Longueur à construire : 19 km. 025). M. le Ministre des Travaux publics a subordonné la déclaration d'utilité publique à l'allocation par le département d'une subvention de 10.000 fr. par kilomètre. La Compagnie du Nord a présenté un avant-projet.

Avesnes à Sars-Poteries. — (Longueur à construire : 14 km. 810). Le Conseil général a alloué une subvention de 110.000 fr. La ligne a été déclarée d'utilité publique par décret du 16 août 1893 et la Compagnie du Nord fait procéder aux opérations définitives sur le terrain.

Roubaix-Wattrelos à la frontière belge. — (Longueur à construire : 3 km. 778). Le projet de tracé et de terrassements a été approuvé. L'emplacement de la station de Wattrelos a été approuvé. Les plans parcellaires ont été soumis à l'enquête.

*Produits, par station de provenance, du chemin de fer
du Nord, dans le département du Nord.*

EXERCICES 1892 ET 1893.

Nos d'ordre.		STATIONS par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1893.	PRODUITS (Impôt déduit).	
1892	1893			1892.	1893.
1	1	Jeumont (frontière)....	123,552	11,033,695	10,950,035
2	2	Dunkerque	415,761	7,754,066	7,550,712
3	3	Lille	2,887,314	4,466,326	4,551,844
5	4	Somain	278,595	3,210,085	3,710,964
4	5	Valenciennes.....	500,376	3,255,701	3,512,371
6	6	Feignies (frontière)....	215,600	3,208,400	3,280,066
7	7	Roubaix	1,215,047	2,459,438	2,689,639
8	8	Lille (Saint-Sauveur)...	»	1,946,140	2,018,108
9	9	Douai	679,558	1,747,075	1,741,065
10	10	Lourches	55,103	1,441,352	1,470,699
11	11	Pont-de-la-Deûle	84,788	1,283,863	1,186,748
12	12	Tourcoing-le-Tilleul....	726,952	1,136,310	1,178,020
13	13	Hautmont	189,584	1,029,385	1,056,779
14	14	Blanc-Misseron (front.)..	56,985	970,608	1,005,539
16	15	Armentières	373,740	843,021	905,790
15	16	Gare des Usines	»	872,228	808,364
19	17	La Madeleine	63,041	631,891	735,478
17	18	Cambrai (Annexe)	41,410	693,546	718,608
18	19	Baisieux (frontière)....	134,806	672,008	664,039
20	20	Blanc-Misseron	41,689	626,445	637,016
22	21	Tourcoing (frontière)...	425,956	584,012	636,999
21	22	Jeumont	76,803	587,085	633,593
24	23	Maubeuge	469,151	465,049	535,100
23	24	Cambrai (Ville).....	384,209	485,174	523,122
29	25	Fives	»	336,874	517,036
25	26	Fourmies	190,391	443,654	472,158
26	27	Saint-Amand	117,084	395,402	392,158
28	28	Hazebronnck	159,682	345,882	390,892
27	29	Le Cateau	108,087	380,562	374,800
35	30	Bruai (Nord)	»	294,180	373,955
32	31	Croix-Wasquehal	93,608	305,532	370,166
30	32	Caudry	76,465	334,110	336,206
31	33	Loos	22,194	316,102	332,812
40	34	Raismes	22,357	276,254	328,202
34	35	Avesnes (Nord).....	142,415	295,460	299,260
38	36	Seclin	135,960	286,856	294,900
36	37	Aulnoye	138,186	292,236	293,986
43	38	Fresnes	18,578	243,502	239,634
45	39	Gravelines	64,868	241,429	257,771
37	40	Azincourt (garage).....	»	287,619	281,914
39	41	Haubourdin	64,030	283,590	278,533
42	42	Aniche	78,781	251,653	268,614
41	43	Bergues	139,505	264,174	266,042
44	44	Anor	90,430	236,597	240,623
49	45	Halluin	106,213	205,355	239,238
48	46	Orchies	184,008	215,404	233,711

Nos d'ordre .		STATIONS par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1893.	PRODUITS (Impôt déduit).	
1892	1893			1892.	1893.
33	47	Don-Sainghin.....	86,139	297,763	218,520
44	48	Anor (frontière).....	26,244	242,258	216,707
50	49	Merville.....	54,858	196,225	215,838
53	50	Le Quesnoy.....	110,146	176,187	204,717
52	51	Bavay.....	72,160	184,440	200,234
56	52	Solesmes.....	82,259	166,252	198,365
51	53	Busigny.....	110,379	191,489	196,407
54	54	Bourbourg.....	68,411	174,088	189,716
64	55	Roubaix-Wattrelos.....	16,929	138,741	187,364
58	56	La Gorgue-Estaires....	56,525	160,243	183,249
55	57	Comines (France).....	62,631	169,683	175,483
59	58	Bailleul.....	82,548	156,013	174,868
47	59	Coudekerque-Branche..	23,487	215,470	173,271
57	60	Trélon-Glaçon.....	48,458	160,688	167,720
161	61	Le Poirier (halle).....	72,823	15,464	165,131
66	62	Prouvy-Thiant.....	23,397	136,919	160,026
61	63	Ferrière-la-Grande.....	44,227	148,465	155,384
72b	64	Feignies.....	62,145	118,948	154,010
67	65	Landrecies.....	47,207	132,654	147,645
63	66	Trith-St-Léger.....	32,008	143,666	142,921
70b	67	Halluin (frontière).....	92,456	123,410	141,641
60	68	Strazelee.....	22,351	149,859	139,311
65	69	La Bassée.....	40,670	137,288	138,781
82	70	Raismes-Vicoigne.....	12,724	95,940	138,703
68	71	Sars-Poteries.....	26,407	130,110	138,126
74	72	Quesnoy-sur-Deûle....	55,147	114,357	135,373
69	73	Lille (raccordement)...	»	130,069	133,027
79	74	Lille (porte des Postes)	55,031	104,339	131,609
72	75	Marly.....	22,741	119,230	125,144
73	76	Sains du Nord.....	57,560	117,530	125,064
69b	77	Haulchin-Thiant.....	5,614	125,043	122,436
62	78	Masnières.....	17,692	147,084	120,113
71	79	Flines-lez-Raches.....	62,472	119,279	117,334
76	80	Iwuy.....	39,431	109,074	115,772
77	81	Cassel.....	38,488	107,955	115,418
75	82	Bouchain.....	51,337	111,762	114,798
80	83	Onnaing.....	45,788	100,479	112,681
83	84	Lannoy.....	49,631	93,696	108,039
85	85	Baisieux.....	56,960	88,994	107,203
70	86	Montigny-en-Ostrevent.	97,751	123,820	103,749
81	87	Watten-Eperlecques...	44,191	96,189	103,292
84	88	Cousolre.....	23,751	92,173	100,900
86	89	Marchiennes.....	29,095	84,037	99,349
78	90	Betry.....	30,167	105,258	97,296
87	91	Esquelbecq.....	42,449	83,474	97,103
92	92	Bachy (frontière).....	11,601	76,696	94,305
88	93	Solre-le-Château.....	32,822	81,527	91,644
90b	94	Ghyvelde (frontière)...	32,032	78,931	91,076
93	95	Tourcoing-les-Francis..	78,366	73,491	90,131
89	96	Cattenières.....	16,146	80,610	84,083
98	97	Salesches-Poix-du-Nord.	12,582	69,829	81,182
94	98	St-Aubert (station).....	11,814	73,370	81,030

N ^{os} d'ordre.		STATIONS par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1893.	PRODUITS (Impôt déduit).	
1892	1893			1892.	1893.
96	99	Sous-le-Bois.....	167,280	70,777	80,024
100	100	Artres.....	32,850	64,453	77,746
108	101	Lille (porte d'Arras)...	13,827	56,829	77,079
98b	102	Denain.....	36,177	67,529	76,347
90	103	Houplines (frontière)...	35,602	80,581	75,628
99	104	Maulde-Mortagne (fr ^{ce} .)..	9,381	64,819	74,945
95	105	Marcoing.....	39,553	72,734	74,050
103	106	Arnèke.....	25,204	61,026	69,092
104	107	Pérenchies.....	53,764	59,916	67,189
91	108	Ghyvelde.....	28,569	77,009	65,910
102	119	Wallers.....	27,460	62,255	64,066
110	110	Phalempin.....	51,586	52,066	63,890
107	111	Templeuve.....	39,392	57,154	63,727
101	112	Arleux.....	38,250	63,749	63,571
105	113	Raches.....	34,348	59,472	62,696
106	114	Steenwerck.....	28,473	58,506	61,965
114	115	Wavrin.....	70,179	46,598	61,015
97	116	Neuvilly.....	19,020	70,348	60,511
111	117	Gouzeaucourt.....	22,542	50,850	58,685
115	118	Dompierre.....	26,925	46,042	56,065
109	119	Ascq.....	85,766	54,047	55,101
113	120	Ferrière-la-Petite.....	16,857	47,340	53,185
112	121	Wargnies-le-Grand.....	12,544	48,147	50,795
118	122	Cysoing.....	55,693	43,725	49,523
119	123	Gommegnies.....	27,629	41,280	48,660
123	124	Ebblinghem.....	13,260	37,400	45,537
118a	125	Comines (frontière)...	26,850	42,169	43,595
117	126	Saulzoir.....	18,003	44,225	43,531
116	127	Maulde-Mortagne.....	28,963	44,464	43,530
122	128	Sancourt.....	11,690	40,398	42,771
131	129	Aubigny-au-Bac.....	19,468	31,277	42,458
130	130	Roncq.....	73,899	31,477	39,038
129	131	Bachy-Mouchin.....	11,674	31,818	38,961
128	132	Bauvin-Provin.....	43,966	31,921	37,964
121	133	Cantin.....	17,419	40,702	37,663
135	134	Loon-Plage.....	15,008	28,031	36,616
125	135	Curgies.....	19,621	34,713	36,470
132	136	Wambrechies.....	20,471	31,194	34,869
126	137	Haspres.....	17,898	33,041	34,512
127	138	Houplines.....	14,970	32,322	33,481
145	139	Beaucamps-Erquinghem	14,147	24,096	32,175
139	140	Haussy.....	15,391	26,453	30,449
138	141	Rosult.....	23,733	26,991	30,324
124	142	Steenbecque.....	34,444	36,882	30,277
134	143	Marquillies.....	19,370	29,108	30,234
136	144	St-Pierre-Brouck.....	13,236	27,872	29,741
120	145	Sin-le-Noble.....	9,486	41,252	29,128
140	146	St-Waast-la-Vallee....	11,487	25,696	29,060
137	147	Saultain.....	17,288	27,471	28,243
141	148	Monchecourt.....	12,621	25,082	27,861
133	149	Fretn.....	10,600	30,846	25,492
142	150	Douzies.....	6,225	24,635	25,486

N ^{os} d'ordre.		STATIONS par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1893.	PRODUITS (impôt déduit).	
1892	1893			1892.	1893.
144	151	Rieux (Nord)	14,130	24,439	25,333
154	152	Bavay (frontière).....	8,508	17,957	25,161
157	153	Blaringhem	12,662	16,929	22,667
147	154	Tressin	41,022	20,670	22,276
149	155	Gussignies (garage)....	»	20,123	21,953
151	156	Nomain	12,007	19,321	21,277
143	157	Liessies	15,035	24,498	21,037
152	158	Ors	16,596	18,764	20,876
153	159	Hachette (halte).....	12,640	18,456	20,806
158	160	Bettriches-Bellignies (gar.)	»	15,933	20,804
156	161	Lecelles	8,926	17,306	20,284
146	162	Thiennes	10,666	20,671	20,053
»	163	La Longueville	41,013	13,707	19,045
155	164	Berlaimont (halte).....	26,340	17,553	18,794
160	165	Santes.....	21,107	15,594	17,435
162	166	Fenain	11,600	13,902	15,920
162b	167	Saint-Souplet	23,565	11,715	15,806
159	168	Beuvry	11,587	15,725	15,691
165	169	Wattignies-Templemars (h.)	46,078	12,462	15,514
167	170	Odomez-Notre-Dame ...	7,915	11,857	15,062
164	171	Landas	16,482	13,093	14,867
169	172	Lesquin	25,236	10,266	14,064
166	173	Honnechy (halte).....	20,102	12,215	12,910
170	174	Avesnes-lès-Aubert (hal.)	19,142	8,687	12,396
168	175	Recquignies (halte)....	41,014	11,139	11,257
150	176	Ennetières-en-Weppes...	4,297	19,876	10,346
171	177	Tente-Verte (La) (halte)	28,032	8,600	10,271
180	178	Rousies (halte)	17,151	5,917	9,792
174	179	Genech	13,024	8,073	9,403
172	180	Jenlain (halte).....	14,399	8,577	8,717
176	181	Beuvry-lès-Orchies.....	9,029	7,108	8,595
175	182	Beuvrages (halte).....	14,559	7,262	8,485
177	183	Vendegies-Neuville (h.)	13,351	7,015	7,812
173	184	Maurois (halte).....	8,159	8,074	7,717
178	185	Renescure (halte).....	10,988	6,239	7,286
182	186	Nieppe (halte).....	13,835	5,605	6,280
183	187	Romerles (halte).....	8,971	5,309	6,154
184	188	Ostricourt (halte).....	18,206	4,789	5,774
181	189	Obrechies (halte).....	14,327	5,902	5,672
185	190	Naves (halte).....	15,475	4,287	5,374
187	191	Coutiches (halte).....	8,906	3,415	5,367
186	192	Rumilly (halte)	3,118	3,978	4,488
188	193	Nomain-Onvignies (hal.)	9,550	3,361	4,157
190	194	Erquinghem-s-la-Lys (h.)	10,335	2,612	3,494
192	195	Zuydcoote (halte).....	9,579	2,380	3,060
191	196	Villers-Plouich (halte)..	4,668	2,425	2,695
193	197	Rosendaël	5,040	1,570	2,415
189	198	Petite-Synthe (halte)...	4,172	2,810	2,064
195	199	Vicq (halte).....	4,274	1,003	1,565
194,200	200	Fontaine-Bouillon (halte)	2,484	1,295	1,274
Totaux				67,505,138	70,247,404
DIFFÉRENCE EN PLUS pour l'année 1893.....					2,742,266

Chemins de fer d'intérêt local.

Ligne de Bapaume à Marcoing. — Ligne à voie normale, ouverte à l'exploitation en 1878. Les produits obtenus en 1893 dans les stations du département du Nord se sont élevés à 23,279 fr. 25 contre 21,354 fr. 35 en 1892.

Ligne de Denain au Catelet. — Ligne à voie de un mètre, ouverte en totalité à l'exploitation en 1891. Subventionnée par l'État et le Département. Les recettes kilométriques se sont élevées à 4,242 fr. en 1893 contre 3,722 fr. en 1892.

Ligne de Bergues à Hazebrouck et à Hondschoote. — Ligne à voie de un mètre, subventionnée par l'État et le département du Nord. La ligne a été ouverte à l'exploitation le 15 Septembre 1894 à partir de l'arrêt provisoire de la porte de Cassel, à Bergues; il reste à exécuter les travaux depuis cet arrêt jusques et y compris le raccordement avec la gare de Bergues.

Lignes d'Haspres à Solesmes, de Solesmes à Quiévy vers Caudry, de Solesmes à Landrecies et de Landrecies à Avesnes (Groupe du Sud). — Lignes à voie de un mètre, subventionnées par l'État et le département du Nord. Les projets de tracé et de terrassements sont approuvés.

Lignes de Betrechies à Hon et à Bavaï et de Maubeuge à Villers-sire-Nicole. — La première doit être à voie large; la seconde à voie de un mètre. Presque tous les projets sont approuvés. Les travaux sont en pleine exécution; les lignes pourront être mises en exploitation au printemps de 1895. Ces lignes sont subventionnées par l'État et le Département.

Ligne du Catelet à Masnières. — Ligne à voie de un mètre, concédée à la Compagnie du Cambrésis. Longueur probable: 16 kil. L'instruction est close et la déclaration d'utilité publique peut être prononcée.

Ligne de Pont-à-Marcq à Pont-de-la-Deûle. — Ligne à voie normale, concédée à M. Lambert, ingénieur civil à Paris, subventionnée par l'Etat et le Département. La déclaration d'utilité publique a été prononcée par une loi du 9 août 1894. Aucun projet n'a encore été présenté.

Ligne de Lourches à Cambrai. — Ligne à voie de un mètre, concédée définitivement en août 1893 à la Société des chemins de fer économiques du Nord. La déclaration d'utilité publique pourra être obtenue à bref délai.

Ligne de Marquion à Cambrai. — Ligne à voie normale, formant le prolongement du chemin de fer d'intérêt local de Boisieux à Marquion. Concédée en principe à MM. Lambert et

Hornez, qui se sont adjoints M. Dequéker. De nouvelles propositions ont été faites par les concessionnaires et l'instruction va être reprise.

Ligne d'Hondschoote à Bray-Dunes. — Ligne à voie de un mètre, faisant prolongement du chemin de fer de Bergues à Hondschoote. Concédée à M. Lambert qui n'a pas encore produit toutes les justifications nécessaires, en ce qui concerne les subventions communales et particulières.

Ligne d'Herzele à Bourbourg. — Ligne à voie de un mètre. Une demande de concession et un avant-projet ont été présentés par M. Lambert.

Ligne de Wavrin ou de Don à Fromelles. — Ligne à voie normale, concédée en principe à M. Lambert. L'enquête d'utilité publique a été faite et le Conseil général pourra statuer définitivement dans sa prochaine session.

Tramways à l'étude.

Tramway de St-Pol. — L'instruction est terminée en ce qui concerne un tramway à voie large reliant St-Pol à Dunkerque. La commune est en pourparlers pour y substituer une voie Decauville de 0^m.60 de largeur.

Tramway de Rosendaël. — Le Conseil général a accordé la concession à la commune et le dossier a été transmis à l'Administration supérieure, en vue de la déclaration d'utilité publique. Mais l'instruction est suspendue en attendant que la municipalité ait terminé les négociations engagées en vue de l'exploitation.

MARINE.

PORTS MARITIMES.

Le département du Nord possède deux ports, ceux de Dunkerque et de Gravelines, les seuls qui existent en France sur la mer du Nord.

Les renseignements ci-après feront connaître la consistance, l'étendue et l'importance du service de ces établissements.

Le service maritime du département du Nord comprend tout le développement des plages françaises de la mer du Nord sur une longueur de 32 à 33 kilomètres, ainsi que le balisage et l'éclairage de toute la zone du littoral s'étendant depuis la limite des eaux françaises à 16 ou 17 milles au large jusque par le travers de la pointe de Walde à 6 ou 7 milles au large sur une longueur totale de 30 milles marins ou 55 à 56 kilomètres en allant à peu près du N.-E. au S.-O.

Ce service comprend aussi l'entretien et l'amélioration de toutes les parties des ports, ainsi que les manœuvres continues des écluses et des canaux constituant les artères de débouché à la mer qui servent à l'évacuation des eaux du pays et à la communication régulière entre les voies navigables de l'intérieur et les ports maritimes.

L'éclairage des ports, rades et passes navigables du Nord comporte un phare et des feux de marée à Gravelines ; un phare électrique, un feu sur la tour du Leugenaer et des feux de marée à Dunkerque ; deux feux flottants, dont l'un, le Dyck, marque l'entrée Ouest de la rade, et l'autre, le Ruytingen, signale l'extrémité du banc Out-Ruytingen et la route à suivre pour éviter les bancs de Flandre en allant à Calais.

Le balisage comporte l'emploi de 26 bouées en place à la mer et de 34 bouées de rechange. Neuf de ces bouées sont lumineuses ; elles servent à éclairer les approches du port. Un bateau à vapeur, le *Baliseur N° 2*, pourvoit au ravitaillement des feux flottants et au renouvellement périodique des bouées.

Le service maritime est divisé en trois arrondissements sous la direction d'un Ingénieur en chef résidant à Dunkerque, savoir :

Le 1^{er} arrondissement, comprenant l'exécution des travaux des bassins de Freycinet.

Le 2^e arrondissement, comprenant la construction de la nouvelle jetée de l'Est, le service de l'éclairage et du balisage dans le département du Nord, l'entretien et la police du port de Gravelines.

Le 3^e arrondissement, comprenant l'entretien et la police du port de Dunkerque.

Dunkerque est à la fois port militaire et port de commerce. La marine de l'Etat y possède des magasins importants situés sur le terre-plein du quai de rive droite du bassin de l'arrière-port.

La profondeur d'eau moyenne du chenal est de 8^m en vives eaux et de 7^m en mortes eaux ordinaires.

Gravelines, port de 3^e ordre, situé à l'embouchure de l'Aa, se compose d'un chenal extérieur, d'un chenal intérieur, d'un port d'échouage et d'un bassin à flot. Leur longueur totale est d'environ 4,300 mètres et leur largeur moyenne de 50 à 60 mètres. La profondeur d'eau est de 5 mètres en vives eaux et de 4 mètres en mortes eaux.

Les travaux d'amélioration du port de Dunkerque, autorisés par la loi du 14 décembre 1875, sont à peu près achevés. La ville de Dunkerque avait été admise à faire l'avance d'une somme de 12,600,000 fr. pour leur exécution. Cette somme lui a été remboursée par l'Etat en janvier 1881. Les dépenses faites jusqu'en 1894 ont été de 15,228,824 fr. 71 c.

Une loi du 31 juillet 1879 a déclaré d'utilité publique de nouveaux travaux d'amélioration et d'extension du port de Dun-

kerque et leur a affecté une somme totale de 50 millions. Ils ont été commencés à la fin de l'année 1880. La dépense faite au 31 décembre 1893 s'élevait à 46,667,515 fr. 56 c. La dépense prévue pour 1894 est de 1,500,000 fr. La ville et la Chambre de commerce de Dunkerque ont été autorisées par une loi du 1^{er} septembre 1884 à avancer 31 millions à l'État, en vue d'assurer leur exécution. Enfin, un décret du 26 août 1890 a autorisé la reconstruction de la jetée de l'Est; la dépense est évaluée à 4,900,000 fr. Une subvention de 4,500,000 fr. est fournie par la Chambre de Commerce. Les travaux sont en cours d'exécution.

Le mouvement commercial du port de Dunkerque est indiqué ci-dessous.

Le nombre des navires entrés et sortis en 1893 a été de 5,721, jaugeant ensemble 3,005,008 tonneaux et portant 2,366,005 tonnes de marchandises. Il y a eu, sur 1892, diminution de 95 navires et de 95,500 tonneaux de marchandises et augmentation de 86,917 tonneaux de jauge.

Le tonnage moyen a été de 525 tonneaux.

A Gravelines, les navires entrés et sortis ont été au nombre de 364, jaugeant ensemble 39,624 tonneaux et portant 23,258 tonnes de marchandises. Il y a augmentation sur 1892 de 6 navires, diminution de 924 tonneaux de jauge et augmentation de 181 tonnes de marchandises.

Le nombre des navires entrés et sortis s'est divisé comme suit :

	Français.	Etrangers.
A Dunkerque.	2,185	3,536
A Gravelines.	294	70
	<u>2,479</u>	<u>3,606</u>

Le nombre des navires affectés à la pêche à la morue a été à Dunkerque de 82, de 8,336 tonneaux de jauge, montés par 1,384 marins, et à Gravelines de 73, de 2,175 tonneaux de jauge, avec 578 hommes d'équipage. Les produits ont été, pour les premiers, de 5,072 tonnes d'une valeur de 3,700,000 fr., et pour les seconds, de 800 tonnes, évalués 600,000 fr.

La pêche côtière a occupé, à Dunkerque, 118 bâtiments de 341 hommes d'équipage, et à Gravelines, 130 navires montés par 1,165 marins. Leur produit a été : pour Dunkerque de 760 tonnes d'une valeur de 608,000 fr.; pour Gravelines de 2,800 tonnes, valant ensemble 995,000 fr.

Le nombre des navires construits ou réparés et lancés en 1893 a été, à Dunkerque, de 5, jaugeant 525 tonneaux; à Gravelines, de 11, d'une capacité totale de 241 tonneaux.

Les navires naufragés ou échoués ont été au nombre de 4 dans les parages de Dunkerque et au nombre de 3 dans les parages de Gravelines, en 1893; il n'y a pas eu de perte d'hommes.

NAVIGATION A VAPEUR SUR MER.

TABLEAU DES BATEAUX A VAPEUR FRANÇAIS NAVIGUANT SUR MER,
QUI ONT LEUR STATION A DUNKERQUE :

NOMS des Navires.	Force en chevaux.	Capacité — Ton- neaux.	STATIONS.	PASSAGERS.	
				Maxi- mum.	Trans- portés en 12 mois.
Ville d'Arras.	1077	832	Grand et petit cabotage.	6	8
N. Verberckmoës.	779	890	Bordeaux, Marseille, Cette, St-Nazaire, La Pallice, Bizerte, Tunis.	6	9
Présid. Leroy- Lallier	750	924	St Nazaire, Bordeaux, Marseille et Cette	6	6
Ville de Mar- seille	638	799	Bordeaux, Marseille, Cette, St-Nazaire, La Pallice, Bizerte, Tunis.	6	4
Ville de Bou- logne	303	478	Boulogne, Lorient, La Rochelle, Rochefort, St-Nazaire, Bordeaux.	10	23
Jean-Bart ...	436	449	id.	12	12
Nord	400	630	id.	10	18
Néva	279	207	Le Havre.	2	80
Cambrai	545	665	La Pallice, Marseille et Tunis.	6	4
Frédér. Morel	750	948	Bordeaux, Marseille, Cette, St-Nazaire, La Pallice, Bizerte, Tunis.	6	4
Ville de Lille.	420	735	Libau, Cronstadt, St-Petersbourg.	8	8
Ville de Dunkerq ^e	675	783	St-Nazaire, Marseille, Cette, Bordeaux. La Pallice, Marseille, Tunis, Alger, Oran.	2	10
Nantes-Bordeaux.	882	880	id.	6	5
Marie	400	533	id.	8	8
Émilie	140	492	Grand et petit cabotage.	3	"
Galindo	680	662	Idem.	4	44
San Martin ..	600	947	Idem.	2	44
René	386	482	Grand et petit cabotage.	3	"
Esperance ...	4	3	Navigation de plaisance.	4	20
St-Jean	55	260	Idem.	3	"
Saint-André..	360	352	Grand et petit cabotage.	3	"
Jeanne-d'Arc.	307	473	Idem.	3	"
Jean-Bart....	1000	54	Dunkerque. — Remorquage.	"	"
Dunkerquois.	548	195	Idem.	"	"
Rapide	271	46	Idem.	"	"
Progrès	438	82	Idem.	"	"
Haleur N° 1..	92	46	Idem.	"	"
Haleur N° 2..	92	46	Idem.	"	"
Armène	373	60	Idem.	"	"
Étincelle(chpe)	12	4	Id. Remorquage de chalands.	"	"
Lucien	430	34	Idem.	"	"
Fouine	12	10	Idem.	"	"
René	480	476	Idem.	"	"
Marie-Gabriel	23	43	Id. Transports d'eau douce .	"	"
Pilote	46	8	Id. Service du pilotage.....	"	"
Marie	45	200	Id. Dragages.	"	"
Drague à god.	65	138	Idem.	"	"
Dunkerque I.	457	480	Idem.	"	"
Dunkerque II.	457	480	Idem.	"	"
Dunkerque III	457	480	Idem.	"	"
Balisaur N° 2.	59	69	Id. Service du balisage.	"	"

BATEAUX A VAPEUR ÉTRANGERS AYANT AUSSI LEUR STATION A DUNKERQUE:

1° De Dunkerque à Londres par la Tamise, sir Robert Peel, Cassel, Rosendaël, Roubaix, Tourcoing.

2° De Dunkerque à Hull, service régulier le mercredi, Zebra, Dynamo, Electro, Falcon, Tigre, Torpedo.

3° De Dunkerque à Leith-Edimbourg, steamers Kinghorn, Talisman, Amulet, Anglia, Abbotsford, Windsor, Osborne, Alice, Britannia, Mascote, Antiquary, Astrologue ; départ le mardi.

4° De Dunkerque à Goole, un départ par semaine, le dimanche; steamers Ralph-Crayke, Roméo, Richard Moxon, Calder, Don, Hebble.

5° De Dunkerque à St-Pétersbourg, un ou deux départs par mois l'été; steamers Commerzienrath, Boekel, Caroline et Alice. Ce service n'est pas régulier.

6° De Dunkerque à Rotterdam et Liverpool, steamers Egret, Ibis, Ousel, Lestris, Fulmar, Ptarmigan, Rallus.

7° De Dunkerque à Rotterdam, le samedi, steamer Burgemeester-Van-Vollenhaven.

8° De Dunkerque à la Plata, steamers Canadian, Coréan, Waldensian, Grécian, Lucerne, Buenos-Ayréan, Phœnician, Rosarian, Montevidéan, Nestorian, Brazilian, Austrian (ligne Allan). Ce service n'est pas régulier.

9° De Dunkerque à la Plata, ligne Houlder et C^e; steamers Zephyrus, Florence, Hornby Grange, Ovingclean Grange.

10° De Dunkerque à Bombay. — Ligne Clan. — Steamers Clan, Macdonald, Lamont, Murray, Fraser, Alpine, Cameron, Gordon, Mac-Lean, Stuart, Forbes, Mackay, Graham.

11° De Dunkerque au Tonkin, steamers Mogul et Pathau.

12° De Dunkerque à Batoum, un départ tous les mois; steamers Juan, Rhône, Tenedos, Orchies, Avoca, Science, Perim, Marquis Sicluna.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les canaux et rivières canalisées existant sur le territoire du département du Nord sont au nombre de 24 et forment ensemble un développement de 528 kil. 614 m., soit environ le 1/22 de la longueur totale des voies navigables de la France habituellement fréquentées par la batellerie. Nous en donnons ci-après la nomenclature et la description :

N° 1. *Rivière d'Aa.* — La rivière d'Aa, navigable à partir de Saint-Omer et débouchant dans le port de Gravelines, forme la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais, depuis

Saint-Momelin jusqu'à la mer. Sa longueur est de 28 kil. 396 m. avec 1 écluse.

N° 2. *Canal de la Haute-Colme.* — Ce canal, formé par une dérivation de l'Aa, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues. Sa longueur est de 24 kil. 660 avec 3 écluses.

N° 3. — *Canal de la Basse-Colme et becque d'Hondschoote.* — La Basse-Colme, qui réunit les villes de Furnes et de Bergues, tombe dans le canal de Bergues. Sa longueur sur le territoire français est de 11 kil. 483 m. avec une écluse. La Becque d'Hondschoote offre une longueur de 2 kil. 146 m. sans écluse.

N° 4. — *Canal de Bourbourg.* — Ce canal, qui est une autre dérivation de l'Aa, commence à l'écluse du Guindal, au-dessous du village de St-Nicolas et se dirige sur Bourbourg et sur Dunkerque, où il débouche dans les bassins du port par l'écluse de l'arrière-port. Sa longueur est de 20 kil. 929 m. avec 3 écluses.

N° 5. *Canal de Furnes.* — Ce canal est creusé parallèlement à la côte. Sa longueur, dans le département du Nord, depuis la frontière de Belgique jusqu'à l'écluse octogonale à Dunkerque, est de 13 kil. 210 m. avec une écluse.

N° 6. *Canal de Bergues.* — Ce canal reçoit à Bergues les eaux des Haute et Basse-Colme, ainsi que celles des 2^e et 3^e sections des Waeteringues, et les déverse à la mer à Dunkerque. Sa longueur est de 8 kil. 091 m. sans écluse.

N° 7. *Canal de Neuffossé.* — Ce canal, qui forme la jonction de la Lys à l'Aa, part d'Aire et aboutit à St-Omer. Sa longueur totale est de 17 kil. 950 m. avec 2 écluses, dont l'une établie aux Fontinettes offre 5 sas superposés rachetant une chute de 13^m13. — On y a construit un ascenseur hydraulique à l'aide duquel cette chute est franchie par les bateaux en 30 minutes environ.

N° 8. *Rivière de la Lys.* — La longueur de cette rivière, depuis Aire jusqu'à Menin, est de 71 kil. 902 m. avec 7 écluses. A partir d'Armentières, elle forme la séparation de la France et de la Belgique.

N° 9. *Canal de la Nieppe.* — Ce canal, qui est une dérivation de la Lys, se dirige vers l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck et se joint au canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois. Sa longueur est de 9 kil. 126 m. avec une écluse.

N° 10. *Canal d'Hazebrouck.* — Il s'étend d'Hazebrouck à la Motte-au-Bois, où il se joint au canal de la Nieppe. Sa longueur est de 5 kil. 778 m. avec une écluse.

N° 11. *Canal de Préaven.* — Ce canal commence à la jonction de la Nieppe et du canal d'Hazebrouck, au sas de la Motte-au-Bois et se réunit à la rivière de la Bourre, au-dessus de l'écluse du Grand-Dam. Sa longueur est de 2 kil. 180 m. avec une écluse.

N^o 12. *Rivière de la Bourre.* — La Bourre canalisée a son origine au canal de Préaven et son confluent dans la Lys, à Merville. Sa longueur est de 7 kil. 370 m. avec 3 écluses. Les canaux de la Nieppe, d'Hazebrouck, de Préaven et de la Bourre occupent l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck, se lient et forment un système de navigation secondaire et purement locale, communiquant par ses deux extrémités avec la Lys.

N^o 13. *Rivière de la Lave.* — Cette rivière n'a qu'une très petite partie de son cours dans le département du Nord, sur le territoire de La Gorgue, où elle débouche dans la Lys. Sa longueur, depuis la limite du département du Pas-de-Calais jusqu'à son confluent, est de 2 kil. 293 m. avec 1 écluse.

N^o 14. *Canal de la Haute-Deûle.* — Ce canal commence à l'écluse du fort de Scarpe, arrose successivement l'arrondissement de Douai, le département du Pas-de-Calais et l'arrondissement de Lille. Sa longueur, dans le département, est de 38 kil. 547 m. avec 4 écluses. Il dessert la ville de Seclin par un embranchement de 4 kil. 506 m. sans écluse.

N^o 15. *Rivière de la Basse-Deûle.* — Cette rivière, qui fait suite à la Haute-Deûle, commence à l'écluse Saint-André et débouche dans la Lys, à Deûlémont. Sa longueur est de 16 kil. 714 m. avec 3 écluses.

N^o 16. *Canal d'Aire.* — Ce canal, construit en 1823, a son origine sur la Deûle, à Bauvin, et sort du département du Nord à La Bassée, où il entre dans le département du Pas-de-Calais. Sa longueur, entre Bauvin et Aire, est de 41 kil. 145 m., dont 4 kil. 530 m. sur le département du Nord. Il n'offre qu'une écluse établie à Cuinchy, dans le Pas-de-Calais.

N^o 17. *Canal de Roubaix.* — Ce canal commence à la Basse-Deûle, au village de Marquette, près Lille, traverse le territoire de Roubaix et s'étend jusqu'à la limite de l'arrondissement de Lille et du royaume de Belgique. Ce canal, qui était resté longtemps à l'état d'impasse entre ses deux extrémités et Roubaix, est livré à la navigation depuis le 1^{er} janvier 1877. Il a une longueur de 22 kil. 293 m., y compris la branche de Croix, et offre 13 écluses, dont 1 sur ladite branche. Il dessert la ville de Tourcoing par un embranchement d'environ 2 kilomètres sans écluse, ouvert à la navigation en 1893.

N^o 18. *Rivière de Scarpe.* — Cette rivière a sa source dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord, à Courchelettes, traverse Douai, Marchiennes et St-Amand, et se jette dans l'Escaut, à Mortagne. Elle se divise en 3 sections : la Scarpe Supérieure, d'Arras à Courchelettes, — la Scarpe Moyenne, de Courchelettes au Fort de Scarpe, — et la Scarpe Inférieure, du Fort de Scarpe à Mortagne. Sa longueur dans le département est

de 43 kil. 058 m. avec 9 écluses, dont 3 sur la Scarpe Moyenne et 6 sur la Scarpe Inférieure.

N° 19. *Rivière de l'Escaut.* — L'Escaut, qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse les arrondissements de Cambrai et de Valenciennes et sort du département du Nord, à Mortagne, pour se diriger sur Tournai. Il se répartit en 3 sections : le Haut-Escaut de Cambrai à Etrun, — le Moyen-Escaut d'Etrun à Condé, — et le Bas-Escaut de Condé à la frontière. Sa longueur dans le département est de 63 kil. 058 m. avec 16 écluses, dont 5 sur la première section, 9 sur la seconde et 2 sur la troisième.

N° 20. *Canal de Saint-Quentin.* — Ce canal fait communiquer l'Escaut avec la Somme, la mer du Nord avec la Méditerranée et l'Océan. Son développement, de Cambrai à Chauny et à la Fère, est de 96 kil. 349 m. Sa longueur, dans le département du Nord, est de 26 kil. 049 m. avec 17 écluses. Il occupe le premier rang, au point de vue du trafic, parmi les voies navigables du territoire français.

N° 21. *Canal de la Sensée.* — Ce canal, qui a son origine au bassin rond, sur l'Escaut, fait communiquer l'Escaut avec la Scarpe au moyen de trois écluses placées à Fressies, Gœulzin et Férin. Il fait suite au canal de St-Quentin, dont il est le complément nécessaire. Sa longueur est de 25,044 mètres. La navigation est très active sur ce canal.

N° 22. *Canal de Mons à Condé.* — La longueur totale de ce canal est de 25 kil. 880 m., dont 5 kil. 058 m. avec deux écluses, dans le département du Nord.

N° 23. *Rivière de la Sambre canalisée.* — Cette rivière est navigable à partir de Landrecies, elle offre de ce point à la frontière une longueur de 54 kil. 253 m. avec 9 écluses.

N° 24. *Canal de la Sambre à l'Oise.* — Ce canal s'étend de La Fère à Landrecies et relie le canal de St-Quentin à la Sambre canalisée. Il forme, avec cette rivière, la seule voie navigable de l'arrondissement d'Avesnes. Sa longueur est de 67 kil. 235 m., dont 13 kil. 202 m. avec 3 écluses dans le département du Nord.

Les canaux et les rivières canalisées du département sont actuellement administrés par l'Etat, sauf le canal de Furnes concédé jusq'au 6 août 1896, et le canal de la Sambre à l'Oise dont la concession ne doit prendre fin qu'en 1937.

La loi du 5 août 1879 a classé toutes ces voies parmi les lignes principales, — hormis la Lawe et les canaux d'Hazebrouck considérés comme lignes secondaires, — en les répartissant ainsi qu'il suit :

I. — *Ligne de Paris à la frontière vers Mons*, comprenant d'une part la Seine, l'Oise canalisée et le canal latéral à l'Oise, — d'autre part le canal de St-Quentin, le Haut-Escaut, le Moyen-Escaut et le canal de Mons à Condé ;

II. — *Embranchement de la ligne précédente vers Charleroi*, empruntant le canal de la Sambre à l'Oise et la Sambre canalisée ;

III. — *Ligne de jonction de l'Escaut à la mer du Nord*, comprenant le canal de la Sensée, la Scarpe Moyenne, la partie supérieure du canal de la Haute-Deûle, le canal d'Aire, le canal de Neuffossé, la rivière d'Aa, le canal de Calais et le canal de Bourbourg.

IV. — *Embranchement des lignes précédentes vers la frontière belge*, constitués par le Bas-Escaut et la Scarpe Inférieure, — la partie inférieure du canal de la Haute-Deûle, le canal de la Basse-Deûle et le canal de Roubaix, — la Lys canalisée, — les canaux de la Haute et de la Basse-Colme, le canal de Bergues et le canal de Furnes.

Les voies secondaires du département offrent une longueur de 26 kil. 747 m. avec un mouillage normal de 1^m,30 à 1^m,40.

Les voies principales présentent un tirant d'eau minimum de 2^m,00, — sauf le canal de la Basse-Colme et le canal de Furnes, dont le mouillage ne dépasse pas actuellement 1^m,60, — et livrent passage par leurs écluses à des bateaux de 5 mètres de largeur sur 38^m,50 de longueur, dont la jauge est en nombre rond de 300 tonnes. Elles offrent, abstraction faite de ces deux canaux, une longueur totale de 475 kil. 145 m., soit environ le 1/9 du développement des fleuves, rivières et canaux du territoire français qui offrent des conditions de navigabilité équivalentes.

Les principales localités et les exploitations houillères desservies directement par les cours d'eau du département sont les suivantes :

Ligne de Paris à la frontière belge vers Mons. — Villes de Cambrai, Bouchain, Denain, Valenciennes, Anzin, Fresnes et Condé sur l'Escaut ; — rivages des Compagnies houillères de Louches, d'Anzin, de Fresnes et de Thivencelles.

Embranchement vers Charleroi. — Villes de Landrecies, d'Hautmont et de Maubeuge.

Ligne de l'Escaut à la mer du Nord. — Villes de Douai, La Bassée, Béthune, Aire, Saint-Omer et Gravelines.

Embranchements vers la frontière belge. — Villes de Vieux-Condé et Mortagne ; — de Marchiennes et St-Amand ; — de Seclin, Haubourdin, Loos, Lille, La Madeleine, Quesnoy-sur-Deûle, Marcq-en-Barœul, Croix, Roubaix et Tourcoing ; — d'Hazebrouck, Merville, La Gorgue, Estaires, Nieppe, Armentières. Houplines et Comines ; — de Bergues, Hondschoote, Bourbourg, Dunkerque et Furnes.

Ces cours d'eau desservent en outre les Villes et les Charbonnages ci-après au moyen de voies de terre ou de voies ferrées spéciales de quelques kilomètres de longueur : Villes de Raismes ; — Aniche et Sin-le-Noble ; — Lannoy et Wattrelos ; — Roncq et Halluin ; —

Saint-Pol-sur-Mer et Rosendaël; — rivages des Compagnies houillères d'Aniche et de l'Escarpelle.

Sur les 60 villes du département mentionnées pages 373 et suivantes, 48 se trouvent aussi desservies par eau. Les 12 villes non desservies sont celles de Fourmies, Bailleul, Le Cateau, Caudry, Avesnes, Wignehies, Solesmes, Somain, Cassel, Orchies, le Quesnoy et Bavay.

On compte par eau de Paris (Pont de la Tournelle) aux points ci-après, savoir :

à Cambrai.....	303 kil. et 49 écluses;
à Denain.....	326 kil. et 56 écluses;
à Valenciennes.....	338 kil. et 59 écluses;
à Mons.....	376 kil. et 69 écluses;
à Douai.....	344 kil. et 59 écluses;
à Gravelines.....	461 kil. et 64 écluses;
à Dunkerque.....	476 kil. et 66 écluses;
à Lille.....	394 kil. et 62 écluses;
à Roubaix.....	413 kil. et 71 écluses;
à Maubeuge.....	330 kil. et 62 écluses;
à Charleroi.....	382 kil. et 73 écluses.

Le trajet de Lille à Dunkerque est de 124 kil. avec 8 écluses ;

d° à Valenciennes est de 102 kil. avec 15 écluses ;

d° à Maubeuge est de 288 kil. avec 90 écluses.

SITUATION DU SERVICE DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les voies navigables du département du Nord se trouvent généralement dans un état satisfaisant; elles sont entretenues avec soin et progressivement améliorées dans la mesure des fonds alloués par l'Administration supérieure.

Ces voies navigables ont desservi, en 1893, le trafic indiqué au tableau ci-après :

	TONNAGE effectif.	TONNAGE moyen.
a) <i>Ligne de Paris à la frontière belge vers Mons.</i>		
Canal de St-Quentin.....	4,698,451	3,391,011
Haut-Escaut.....	3,595,885	3,544,063
Moyen-Escaut.....	1,769,701	1,011,196
Canal de Mons à Condé.....	642,829	615,613
b) <i>Embranchement vers Charleroi.</i>		
Canal de la Sambre à l'Oise.....	893,164	757,538
Sambre canalisée.....	921,944	760,616

	TONNAGE effectif.	TONNAGE moyen.
<i>c) Ligne de l'Escaut à la mer du Nord.</i>		
	T	T
Canal de la Sensée	2,578,487	2,498,134
Scarpe moyenne	2,748,885	2,663,891
Canal de la Haute-Deûle	4,626,174	1,824,282
Rivière de l'Aa	1,824,987	1,074,493
Canal de Bourbourg	1,402,242	979,608
<i>d) Embranchements vers la frontière belge.</i>		
Bas-Escaut	561,947	463,549
Scarpe inférieure	541,670	423,122
Canal de la Basse-Deûle	480,400	397,477
Canal de Roubaix	524,474	233,086
Lys canalisée	657,716	235,097
Canal de la Haute-Colme	533,536	449,847
Canal de la Basse-Colme	97,289	40,790
Canal de Bergues	406,559	393,100
Canal de Furnes	66,466	47,520
<i>e) Lignes secondaires.</i>		
Rivière de la Lawe	12,944	4,176
Canaux d'Hazebrouck	45,273	15,861

Le trafic de 1893 est en augmentation par rapport à celui de 1892, sur le Moyen-Escaut, le canal de Mons à Condé, le canal de la Sambre à l'Oise, la Sambre canalisée, la rivière de l'Aa, le Bas-Escaut, la Scarpe-Inférieure, la Lys et les canaux de la Colme, de Bergues, de Furnes et d'Hazebrouck.

Il est accidentellement en diminution sur le canal de St-Quentin, le Haut-Escaut, le canal de la Sensée, la Scarpe-Moyenne, le canal de la Haute-Deûle, le canal de Bourbourg et le canal de Roubaix.

Le trafic de l'ensemble des voies navigables précitées représente 22 p. % du tonnage kilométrique total de la France.

Ce trafic se décompose, pour chaque voie navigable, en deux parties :

Le trafic *né sur la voie* comprenant le trafic intérieur et les expéditions, et le trafic *né hors de la voie* formé par les arrivages et le transit.

Le trafic *né sur la voie* s'est élevé, en 1893, aux chiffres ci-après :

	TRAFIC intérieur.	EXPÉ- DITIONS.
	T	T
<i>a) Ligne de Paris à la frontière belge vers Mons.</i>		
Canal de St-Quentin	112,894	173,339
Haut-Escaut	4,466	52,262
Moyen-Escaut	34,384	648,048
Canal de Mons à Condé	»	584,119

	TRAFIC intérieur.	EXPÉ- DITIONS.
	T	T
<i>b) Embranchement vers Charleroi.</i>		
Canal de la Sambre à l'Oise.....	13,316	43,916
Sambre canalisée.....	138,895	550,222
<i>c) Ligne de l'Escaut à la Mer du Nord.</i>		
Canal de la Sensée.....	8,505	75,760
Scarpe-Moyenne.....	»	146,446
Canal de la Haute-Deûle.....	165,239	1,054,944
Rivière de l'Aa.....	36,342	138,803
Canal de Bourbourg.....	61,300	546,068
<i>d) Embranchements vers la frontière belge.</i>		
Bas-Escaut.....	81,627	140,857
Scarpe inférieure.....	20,905	57,714
Canal de la Basse-Deûle.....	5,380	29,892
Canal de Roubaix.....	28,764	40,984
Lys Canalisée.....	30,565	115,165
Canal de la Haute-Colme.....	20,926	46,311
Canal de la Basse-Colme.....	206	26,921
Canal de Bergues.....	5,417	244,894
Canal de Furnes.....	15,974	20,530
<i>e) Lignes secondaires.</i>		
Rivière de la Lawe.....	2,806	2,386
Canaux d'Hazebrouck.....	983	20,141

Le trafic né hors de la voie est donné par le tableau suivant :

	ARRI- VAGES.	TRANSIT.
	T	T
<i>a) Ligne de Paris à la frontière belge vers Mons.</i>		
Canal de St-Quentin.....	612,083	3,799,535
Haut-Escaut.....	77,533	3,461,624
Moyen-Escaut.....	573,034	514,235
Canal de Mons à Condé.....	58,710	»
<i>b) Embranchement vers Charleroi.</i>		
Canal de la Sambre à l'Oise.....	134,488	701,444
Sambre canalisée.....	232,827	»
<i>c) Ligne de l'Escaut à la Mer du Nord.</i>		
Canal de la Sensée.....	51,950	2,442,272
Scarpe moyenne.....	89,512	2,512,927
Canal de la Haute-Deûle.....	791,701	2,614,290
Rivière de l'Aa.....	117,647	1,532,195
Canal de Bourbourg.....	481,477	13,397
<i>d) Embranchements vers la frontière belge.</i>		
Bas-Escaut.....	93,616	245,847
Scarpe inférieure.....	135,574	327,477
Canal de la Basse-Deûle.....	97,409	347,719

	ARRI- VAGES.	TRANSIT.
Canal de Roubaix	454,726	»
Lys canalisée	291,434	220,552
Canal de la Haute-Colme	106,226	360,073
Canal de la Basse-Colme	70,162	»
Canal de Bergues	121,275	34,973
Canal de Furnes	29,962	»
<i>e) Lignes secondaires.</i>		
Rivière de la Lawe	6,998	754
Canaux d'Hazebrouck	24,149	»

Les combustibles minéraux forment une partie importante du trafic de 1893.

Il a été embarqué en effet durant cette campagne :

Sur le canal de Mons à Condé.....	41,042 tonnes de houille du Nord,
Sur le Bas-Escaut.....	173,843 d°
Sur le Moyen-Escaut.....	573,357 d°
Sur la Scarpe-moyenne.....	128,148 d°
Sur le canal de la Haute-Deule....	123,776 d°
	933,010 tonnes de houille du Pas-de-Calais.
Total.....	<u>1,978,176 tonnes.</u>

D'autre part il a été chargé sur le canal d'Aire 1,412,627 t. de houille du Pas-de-Calais.

Il est enfin entré par le canal de Mons à Condé	184,268 tonnes de houille belge.
Par la Sambre.....	1,622 tonnes de houille anglaise.
Par le canal de Bourbourg.....	535,760 tonnes de houille belge.
	6,225 tonnes de houille anglaise.
Total.....	<u>2,140,502 tonnes.</u>

Ce qui donne pour les houilles de toute provenance un tonnage total de..... 4,118,678 tonnes.

Le tonnage des marchandises importées de Belgique en France par les voies navigables du département qui aboutissent à la frontière s'est élevé en 1893 à..... 1,437,934 tonnes,

savoir :	
Par le canal de Mons à Condé.....	540,692 tonnes.
Par le Bas-Escaut.....	35,678
Par la Sambre canalisée.....	604,778
Par le canal de Roubaix, la Lys, etc.....	256,786
Total égal.....	<u>1,437,934 tonnes.</u>

Le tonnage des marchandises exportées a été de..... 443,851 tonnes,

savoir :	
Par le canal de Mons à Condé.....	56,577 tonnes.
Par le Bas-Escaut.....	132,727
Par la Sambre canalisée.....	87,699
Par le canal de Roubaix, la Lys, etc.....	166,848
Total égal.....	<u>443,851 tonnes.</u>

Le mouvement des marchandises au confluent de l'Escaut avec le canal de la Sensée à Etrun, s'est élevé, en 1893, à..... 3,775,405 tonnes.

L'écluse d'Iwuy, située à 2 kilomètres de ce confluent, a livré passage, durant la même année, à 21,276 bateaux.

AMÉLIORATION DES VOIES NAVIGABLES DU DÉPARTEMENT.

Depuis 1883, les bateaux allant de Paris et Lille à Calais ou Dunkerque peuvent prendre le maximum d'enfoncement. L'amélioration des autres lignes du réseau du Nord se poursuit conformément au programme qui a fait l'objet de la loi du 5 août 1879. Elle a surtout pour objet de mettre toutes les lignes principales en état de livrer passage aux bateaux de 38^m50 de longueur, 5^m de largeur et 1^m80 d'enfoncement, pouvant porter 300 tonnes. Elle est en grande partie réalisée et les bateaux du type précité peuvent aujourd'hui circuler entre Paris, Lille, Dunkerque, Mons et les bassins bouillers du Nord et du Pas-de-Calais.

Une loi du 27 juillet 1880 a affecté 8,240,000 fr. pour l'amélioration de la ligne navigable de la Belgique vers Paris. Il a été prélevé, d'autre part, sur les fonds affectés par le décret du 9 décembre 1880 à l'amélioration du canal de la Sensée, une somme de 128,405 fr. 21 pour la suppression du bassin rond établi sur l'Escaut, à l'embouchure dudit canal. Les dépenses s'élevaient au 31 décembre 1893, pour les travaux exécutés dans la traversée du département du Nord, à 4,950,000 fr.

Une ligne télégraphique a été établie le long des voies navigables entre la Belgique et Paris conformément au projet approuvé le 24 juillet 1880.

Selon le vœu émis par le Conseil général du Nord en 1878, il a été procédé à l'étude d'un canal du Nord sur Paris destiné à mettre le commerce et l'industrie du pays en mesure de se développer et de soutenir la concurrence étrangère.

L'avant-projet présenté par M. l'Ingénieur en chef Flament a été soumis à l'enquête et le projet de loi déclarant l'utilité publique de la partie comprise entre Courcelles-lès-Lens et Janville a été voté le 10 mars 1883 par la Chambre des Députés. Mais, en raison de la situation financière, le Sénat avait ajourné la discussion de l'affaire.

En 1889, l'Administration supérieure a étudié un projet de combinaison financière destiné à permettre de réaliser à la fois l'amélioration de la voie navigable actuelle entre Etrun et l'Oise et la construction du canal du Nord entre Courcelles et Janville, travaux évalués 66 millions.

Cette combinaison repose sur l'institution de Chambres de navigation pouvant servir des subsides à l'aide d'emprunts dont le service serait assuré par des péages. Elle a reçu l'adhésion du Conseil général du Nord.

Le Parlement est saisi de cette question. Mais, en attendant son vote, l'Administration s'est préoccupée d'exécuter la partie du canal du Nord connue sous le nom de dérivation autour de Douai et qui présente un caractère d'extrême urgence. Les projets d'exécution des deux premiers lots de cette dérivation (terrassements et maçonneries) ont été adjugés les 28 décembre 1892 et 12 avril 1893. Les travaux comme gros-œuvre seront achevés à la fin de cette année. Le projet du 3^e lot (ponts du Nord et de la voie Paix, tabliers métalliques) a été adjugé le 6 septembre 1893, et les travaux sont terminés. Le projet du 4^e lot a été approuvé le 27 juillet 1894 et celui du 5^e et dernier lot est très avancé. La dérivation de la Scarpe pourra vraisemblablement être mise en exploitation à la fin de juillet 1895.

Un autre service spécial a été chargé des études d'un canal de jonction de la Meuse à l'Escaut. Le devis et cahier des charges général et les types des principaux ouvrages d'art ont été approuvés par la décision ministérielle du 29 novembre 1882.

STATISTIQUE DES MOUVEMENTS DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE.

Le décret du 17 novembre 1880 a chargé l'administration des ponts et chaussées du service de la statistique des mouvements de la navigation intérieure précédemment confié à l'administration des contributions indirectes.

Ce nouveau service est organisé comme il suit sur les voies navigables du département du Nord.

Bureaux de jaugeage. — Bergues. — Cambrai. — Condé. — Douai. — Dunkerque. — Lille. — Maubeuge. — Merville.

Bureaux de déclaration. — *Aa*, écluse du Guindal. — *Canal de Bergues*, écluse de Bergues. — *Canal de Bourbourg*, écluse du Jeu de Mail — *La Bourre*, écluses du Grand-Dam et de Merville. — *Colme*, écluse de Wattendam. — *Deûle*, écluses du fort de Scarpe, de Don, de la Barre et de Deûlémont. — *Canal de Furnes*, écluses octogones à Dunkerque et à Zuydcoote. — *Canal d'Hazebrouck*, écluse de la Motte-au-Bois. — *Lave*, écluse de la Gorgue. — *Lys*, écluses St-François, de Thiennes et d'Houplines. — *Canal de Roubaix*, écluses de Marquette et du Sartel. — *Scarpe*, écluses de Courchelettes, du Fort et de Thun. — *Canal de la Sensée*, écluses d'Estrées et de Fressies. — *Escaut*, écluses de Rodignies, Hergnies, Condé, Fresnes, Notre-Dame à Valenciennes, Denain, Neuville, Iwuy et Cambrai. — *Sambre*, écluses de Marpent,

Maubeuge, Quartes et Landrecies. — *Canal de Saint-Quentin*, écluses de Saint-Waast et du Bosquet.

Bureaux télégraphiques. — *Colme*, écluses de Wattendam et de Lynck. — *Canal de Bourbourg*, écluse de Guindal. — *Scarpe*, écluses du Fort, Thun, St-Amand, Warlaing, Marchiennes et Lallaing. — *Escaut*, écluses de Gœulzin à Condé, Folien, Trith, Denain, Iwuy et Cambrai. — *Canal de St-Quentin*, écluses de Bracheux, de Vaucelles et du Bosquet.

SERVICE HYDRAULIQUE.

La situation géographique du département, la richesse de son agriculture et l'immense développement de son industrie donnent une grande importance aux attributions de ce service, qui comprend :

Les dessèchements et les améliorations agricoles, les curages, les irrigations, les usines à eau établies sur les cours d'eau non navigables, la surveillance de la pêche pour ces cours d'eau, le drainage, le service hydrométrique et d'annonce des crues.

Les Associations syndicales des dessèchements sont au nombre de 17 et embrassent une superficie de 60,030 hectares.

Les dépenses qu'elles ont faites se sont élevées en 1893, comme suit :

Entretien. — Pour 60,030 hectares, 142,492 fr. 22, soit par hectare 2 fr. 373.

Travaux neufs. — Pour 29,498 hectares, 173,981 fr. 82.

Ces dessèchements sont compris dans le tableau de la page 452 ci-après.

Les principaux dessèchements sont ceux des Waëteringues, des vallées de la Scarpe, de la Hayne et de l'Escaut et de la Haute-Deûle.

Les Waëteringues doivent être considérées à deux points de vue, car elles comportent deux opérations inverses et d'une égale importance : le dessèchement par l'évacuation des eaux surabondantes à la mer et l'alimentation du pays waëteringué où l'eau douce fait complètement défaut au moment des sécheresses.

DÉSIGNATION DES SYNDICATS.	Superficie des terrains.	DATE DE L'ORGANISATION des syndicats.	DÉPENSES FAITES EN 1892							
			ENTRETIEN.		Travaux neufs.					
			Totales.	par hectare.	fr.	c.	fr.	c.		
1 ^o Prairies de Mortagne et de Château-l'Abbaye.	420	28 octobre 1838.	fr. 320	c. »	fr. 2	c. 66	»	»		
2 ^o Vallées de la Hayne et de l'Escaut.	3697	8 septembre 1824.	14690	16	3	97	»	»		
3 ^o Marais de Bruay et de l'Épaix....	340	14 octobre 1846.	4954	80	5	74	»	»		
4 ^o Prairies de Flines-lez-Mortagne...	440	14 mai 1851.	716	71	5	44	»	»		
5 ^o Marais de la Vergne.....	113	4 février 1866.	770	30	6	84	»	»		
6 ^o Marais de la Naville.....	446	16 août 1859.	4450	»	9	97	»	»		
7 ^o Marais de Trith et de Bourlain...	492	3 février 1864.	2864	72	14	91	»	»		
8 ^o Vallée de la Scarpe.....	10800	16 novembre 1834. Décret du 8 février 1889	29006	80	2	68	20909	41		
9 ^o Vallée de la Sambre.	Haute-Sambre (rive droite) à Maroilles.	723	Ordonnance royale du 19 juin 1837.	202	40	0	28	»		
			Décret du 14 juin 1834. Décret du 28 déc. 1867. Arrêté préfectoral du 8 septembre 1875.							
	Id. (rive gauche) à Hachette.	64	Ordonnance royale du 19 juin 1837	»	»	»	»	»		
			Basse-Sambre, à Berlaimont	434	Décret du 14 mai 1851	1691	79	3	90	»
			Basse-Sambre à Maubeuge.	223	Décret du 14 mai 1851.	»	»	»	»	
10 ^o Landrecies siégeant à Landrecies.	96	Arrêté du 8 déc. 1882.	»	»	»	»	»			
11 ^o Waëteringues de l'arrondissement de Dunkerque.	4 ^{re} section..	9298	Décret organique du 29 janvier 1852 modifié par le décret du 17 décembre 1890.	17044	96	1	83	»		
	2 ^e id....	10189		43378	71	4	34	150000		
	3 ^e id....	8509		22965	79	2	70	3072	41	
	4 ^e id....	10884		11700	»	1	08	»		
12 ^o Grande et Petite Moères.....	2091	9 mars 1882.	40042	70	5	28	»	»		
13 ^o Marais de Lauwin-Planque.....	50	Autorisation préfectorale du 27 août 1855.	»	»	»	»	»			
14 ^o Prés Duhem.....	76	9 avril 1856.	175	»	2	30	»	»		
15 ^o Marais de la Deûle.....	4223	17 février 1866.	10563	38	8	64	»	»		
16 ^o Bassin de la Fontaine-St-Martin..	52	19 novembre 1887.	154	»	2	96	»	»		
17 ^o Dessèchement mécanique de Thun	300	1884.	400	»	0	33	»	»		
Totaux	60030		fr. 142492	c. 22			fr. 473984	c. 82		

Les circonstances atmosphériques ont été favorables, dans ces dernières années et, grâce aux améliorations exécutées, le dessèchement du territoire waeteringué s'est opéré dans de bonnes conditions.

Dès qu'on sera fixé sur le tracé de l'agrandissement de la ville de Dunkerque, auquel se trouve subordonnée l'exécution des ouvrages destinés à faciliter l'évacuation des eaux du canal des Moères, on demandera à la 4^e section d'augmenter la puissance des pompes de Steendam, pour étendre leur action au sud de la Basse-Colme, et d'élargir le Waëtergand de Coudekerque et le canal des Moères, pour accélérer le dessèchement des terres basses. Le bassin du Schelfvliet est appelé à profiter de l'augmentation de la section du siphon de Bergues et du canal de Bergues.

Lors de l'enquête ouverte sur l'avant-projet d'amélioration de la Scarpe-Inférieure, le Syndicat a renoncé à la réglementation des niveaux de la Scarpe par l'aval des écluses, moyennant l'allocation par l'État d'une subvention de 135,000 francs. Cette subvention, qui a été accordée par le décret du 14 novembre 1881, est affectée à l'exécution des travaux suivants : Dérivations de la Rache et du Bouchard en aval de l'écluse de Lallaing ; dérivation de la Traitoire au rivage du Noir ; dérivation du courant de Coutiches en aval de l'écluse de Marchiennes ; dessèchement mécanique de Roost-Warendin.

Tous ces travaux sont achevés et produisent les meilleurs effets, à l'exception de la dérivation du Bouchard qui a été ajournée par décision ministérielle du 31 mars 1883, jusqu'à ce que les effets de la dérivation de la Rache aient pu être appréciés.

Les curages de cours d'eau se font toujours avec soin chaque fois que le besoin en est signalé. Ceux effectués en 1893 ont embrassé une étendue de 687 kilomètres.

MM. les Ministres de l'Intérieur et des Travaux publics ont approuvé, en juillet 1881, les instructions et les règlements proposés pour l'organisation du service hydrométrique et d'annonce des crues pour la partie française des bassins de la Sambre, de l'Escaut et de l'Yser. Ce service fonctionne régulièrement ; il permet de régulariser l'écoulement des crues en opérant des tirages préventifs, et d'atténuer les dommages provenant des inondations.

Une convention du 30 novembre 1882, approuvée par décret du 12 décembre de la même année, a sanctionné un projet d'arrangement pour l'établissement d'un service international d'annonce des crues pour les cours d'eau communs à la France et à la Belgique. Le service installé depuis 1887 fonctionne à la satisfaction des deux pays.

L'année 1893 a été sèche, elle donne 10,410 ^m/_m de hauteur d'eau pluviale répartie en 16 stations.

Voici, pour servir de comparaison, la même catégorie de renseignements depuis l'origine du service :

1882.....	45.466 m/m	1888.....	44.693 m m
1883.....	43.076	1889.....	40.808
1884.....	44.759	1890.....	42.734
1885.....	44.977	1891.....	44.276
1886.....	44.997	1892.....	40.268
1887.....	8.214	1893.....	40.410

Pendant le cours de ce siècle, les années qui ont été aussi sèches et plus sèches sont : 1814, 1820, 1834, 1842, 1847, 1857, 1858, 1861 et 1887.

Quelques crues, très peu importantes, se sont produites à la fin de Janvier 1893 et dans le courant du mois de Février. Ces crues d'hiver n'ont causé que des inondations n'occasionnant aucun préjudice.

Une commission internationale a été chargée de l'étude des questions relatives aux Moères et aux Waeteringues franco-belges et à l'amélioration du canal de Dunkerque à Furnes.

Un décret du 22 Février 1887 a déclaré d'utilité publique les travaux à exécuter pour assurer l'épuration des eaux de l'Espierre, conformément à un avant-projet dressé par les Ingénieurs de l'Etat, et qui comporte le traitement de tout le débit du cours d'eau par la chaux. Les villes de Roubaix et Tourcoing se sont entendues à cet effet. Les travaux, commencés en 1888, sont achevés, et l'usine d'épuration fonctionne depuis septembre 1889. On continue les essais en grand et l'on espère arriver prochainement à rendre l'épuration continue et pratique.

La Belgique n'ayant pas voulu engager de pourparlers au sujet de la partie de l'Espierre qui est mitoyenne entre les deux pays, une décision ministérielle du 28 mai 1891 a autorisé la mise à l'enquête de l'avant-projet s'appliquant seulement à l'amélioration de la partie française. Cette enquête a eu lieu, ses résultats ont été entièrement favorables. Un décret du 10 Mai 1894 a déclaré les travaux d'utilité publique. Le projet d'exécution va être présenté.

STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE.

HOUILLES. — Le tableau ci-après donne les dates des actes des concessions, l'étendue superficielle et le détail de la production, par Compagnie, pendant les années 1892 et 1893. Il indique, en outre, les variations d'une année à l'autre :

COMPAGNIES.	CONCESSIONS.	ÉTENDUE superficielle.	ACTES DE CONCESSION.	EXTRACTION.		AUGMEN- TATION.	DIMINU- TION.
				1892.	1893.		
Anzin.....	Vieux-Condé. Raismes.....	3.996 4.849	Arrêté du Conseil des finances du 4 octobre 1749 et arrêté du 20 avril 1836. Arrêté du Directoire exécutif du 29 ven- lôse an VII.....	tonnes. 2.693.334	tonnes. 2.817.288	tonnes. 123.954	"
	Anzin.....	44.854	d ^e				
	Denain.....	4.343	Ordonnance royale du 5 juin 1834.....				
	Saint-Saulve.	2.200	Ordonnance royale du 3 décembre 1834.				
Aniche.....	Aniche.....	41.850	Arrêté du 6 prairial an IV.....	797.655	734.512	"	63.143
Douchy.....	Douchy.....	3.449	Ordonnance royale du 12 février 1832..	328.272	346.205	"	12.067
Escarpelle.....	Escarpelle...	4.721	Décret du 27 novembre 1850.....	431.924	425.780	"	6.144
Vicoigne et Neux	Vicoigne....	1.320	Ordonnance royale du 12 septembre 1841.	104.899	114.550	9.651	"
Thivencelles et Fresnes-Midi....	Thivencelles. (Thivencelles.	410 981	Ordonnance royale du 10 septembre 1841. 1844 et 20 juin 1842.....	132.084	144.314	12.230	"
Azincourt.....	Saint-Aybert. Azincourt....	455 2.482	Ordonnance royale du 10 septembre 1841. Ordonnance royale du 20 décembre 1840 et décret du 15 février 1860.....	93.922	88.207	"	5.715
Crespin-lez-Anzin	Crespin.....	2.842	Ordonnance royale du 27 mai 1836.....	55.226	66.512	11.286	"
TOTALS.....				4.637.316	4.707.368	457.424	87.069
				AUGMENTATION.		70.052 tonnes.	

L'augmentation totale a été de 70,052 tonnes, soit près de 1,5 % sur l'ensemble de l'extraction.

La production moyenne par ouvrier du fond s'est élevée en 1893 au chiffre de 293 tonnes, (supérieur de 5 tonnes à celui de l'année 1892).

Le nombre des ouvriers du fond a été en 1893, de 16,060 et celui des ouvriers du jour de 4,830. Il avait été en 1892 de 16,112 pour les ouvriers du fond et de 4,697 pour les ouvriers du jour. Il y a donc eu en 1893 diminution sur le nombre des ouvriers du fond et augmentation sur celui des ouvriers du jour.

Le total des salaires payés en 1893, a été de 25,723,767 fr. 71, ce qui correspond à 1,231 fr. 38 de salaire annuel moyen par ouvrier du fond et du jour. En 1892, ce total des salaires avait été de 25,711,030 fr. et correspondait à 1,235 fr. 57 de salaire moyen par ouvrier. Le salaire par tonne a été en moyenne de 5 fr. 46 en 1893 contre 5 fr. 54 en 1892.

Le prix de vente pour l'ensemble des Compagnies houillères a été en 1893 de 9 fr. 96 par tonne de houille ; il avait été de 11 fr. 09 en 1892.

Nous indiquerons sommairement les principaux travaux préparatoires poursuivis en 1893 par les diverses Compagnies houillères.

La *Compagnie d'Anzin* avait, au commencement de 1893, vingt puits servant à l'extraction, soit le même nombre qu'en 1892. Elle a, le 1^{er} juin 1893, cessé d'extraire pour la fosse Réussite et réduit ainsi à dix-neuf le nombre de ses puits d'extraction. Elle a achevé l'aménagement du puits N^o 2 de l'Enclos et l'a mis en service en remplacement du puits N^o 1. Elle a entrepris le creusement de deux nouveaux sièges d'extraction, l'un à Vicq et l'autre à Wayrechain. Elle a commencé la restauration de la fosse Trou-Martin pour l'aérage de la fosse Vieux-Condé.

Compagnie d'Aniche. — L'approfondissement de la fosse Saint-Louis est terminé et le nouvel étage de cette fosse est en exploitation. L'extraction annuelle moyenne par fosse a été de 91.814 tonnes.

La *Compagnie de Douchy* a eu, en 1893, quatre fosses en exploitation, soit le même nombre que l'année précédente. Elle a entrepris une reconnaissance au Midi par la fosse Désirée que l'on a isolée précédemment des autres fosses. L'extraction annuelle moyenne par fosse a été de 79,051 tonnes ; elle avait été de 82,000 tonnes en 1892.

Compagnie de l'Escarpelle. — On poursuit activement par les fosses N^{os} 2 et 7, le creusement d'une grande bowette destinée à relier ces deux sièges d'extraction. L'extraction annuelle moyenne par fosse a été de 85,456 tonnes.

La *Compagnie de Vicoigne* a eu, en 1893, une seule fosse en exploitation, soit une de moins que l'année précédente. Les produits de la fosse N^o 1 sont remontés au jour par la fosse N^o 4 depuis le 2^e semestre de l'année 1892. L'extraction de la fosse N^o 4 a été de 114,550 tonnes, supérieure de 9.651 tonnes à celle de l'année précédente.

La *Compagnie de Fresnes-Midi* a eu, en 1893, deux fosses en extraction, la fosse Soult dans la concession d'Escaupont, et la fosse St-Pierre dans la

concession de Thivencelles. L'extraction annuelle moyenne par fosse a été de 72,157 tonnes, supérieure de 6,115 tonnes à celle de l'année précédente.

Compagnie d'Azincourt. — L'étage de 395 mètres de la fosse St-Roch touche à sa fin et on commence à exploiter à 470 mètres. Quant à la fosse N° 2, en fonçage, on a arrêté le creusement du puits, et on travaille à établir la communication par un montage fait au fond. L'extraction de la fosse St-Roch a été de 98,257 tonnes, supérieure de 4,335 tonnes à celle de l'année précédente.

La *Compagnie de Crespin* a terminé, au printemps de 1894, le fonçage de son puits d'aérage. L'extraction de la fosse de Quiévrechain a été de 66,152 tonnes, supérieure de 11,286 tonnes à celle de 1893.

Travaux de recherches. — Il ne se fait plus en ce moment aucune recherche de mines dans le département du Nord. Les sondages entrepris à Bouchain, Marchiennes et Noyelles-sur-Selle, par MM. Lesur et Cie, ont été suspendus sans avoir donné aucun résultat utile. Les demandes en concession formées par cette Société ont été rejetées.

Accidents. — Le service des mines a eu à constater, en 1893, 133 accidents de personnes de quelque gravité à l'intérieur des mines et 28 à l'extérieur. Ces accidents ont causé ensemble la mort de 25 ouvriers et en ont blessé 136.

Grèves. — Pendant l'année 1893 a eu lieu la grève des houillères du Pas-de-Calais qui a entraîné celle d'une partie des houillères du Nord. Elle s'est étendue aux mines de l'Escarpelle, d'Aniche, de Douchy et d'Azincourt. La durée des chômages occasionnés par la grève pour ces différentes compagnies a été de : 46 jours pour l'Escarpelle, 36 pour Aniche, 36 pour Azincourt, 7 pour Douchy. La grève, commencée le 18 septembre, s'est terminée le 25 à Douchy, et vers la fin d'octobre dans les trois autres compagnies, sans avoir permis au Syndicat qui la dirigeait de faire triompher aucune de ses revendications.

Consommation. — La consommation de la houille dans le département du Nord se résume ainsi qu'il suit pour l'année 1893:

Houilles du Nord, 2,502,361 tonnes; houilles du Pas-de-Calais, 2,519,006 tonnes; houilles de Belgique, 1,237,231 tonnes; houilles d'Angleterre, 6,130 tonnes; houilles allemandes, 2,495 tonnes. Ensemble : 6,067,223 tonnes.

La consommation de la France entière, en 1892, a été de 36,515,900 tonnes environ. Le département du Nord, qui occupe le 2^e rang comme producteur, est de beaucoup le premier comme consommateur; la Seine, qui vient après lui, n'ayant consommé, en 1892, que 3,607,700 tonnes contre 6,067,223 tonnes dans le département du Nord.

MINES DE FER. — Les mines de fer concédées dans le département du Nord se trouvent dans l'arrondissement d'Avesnes et sont au nombre de 6. Elles sont toutes restées en chômage pendant l'année 1893. Le minerai qu'elles renferment est de médiocre qualité et elles ne pourraient actuellement être exploitées avec profit.

CARRIÈRES. — Le tableau ci-après présente un résumé statistique des carrières exploitées dans le département du Nord pendant l'année 1893 :

DÉSIGNATION.	Carrières souterraines.		Carrières à ciel ouvert.	
	Nombre.	Ouvriers.	Nombre.	Ouvriers.
Marbre	"	"	45	444
Sable, cailloux	"	"	422	247
Calcaire, pierre à chaux.....	23	404	40	284
Pierre à paver, à bâtir.....	5	46	415	60½
Phosphates	"	"	3	4½
Marnes et terres glaises.....	"	"	30	409
TOTAUX.....	28	447	325	4.366

Ces nombres sont notablement inférieurs à ceux qui ont été mentionnés pour l'année 1892. Le service des mines a procédé dans le courant de 1893 à un recensement général des carrières en exploitation dans le département, et ce recensement, qui n'avait pas été fait depuis vingt ans, a montré qu'un grand nombre de carrières, "comptées encore comme exploitées temporairement, avaient été définitivement abandonnées et remplacées. Les carrières souterraines sont situées principalement à Seclin, Faches et dans les environs de Valenciennes. Celles à ciel ouvert sont disséminées sur la majeure partie du territoire, mais abondent surtout dans l'arrondissement d'Avesnes. Huit accidents ont été constatés en 1893, ils ont occasionné la mort de cinq ouvriers et des blessures graves à six autres.

L'exploitation des carrières est réglementée dans le département du Nord par le décret du 10 Février 1892, qui a remplacé, sans modification importante, le décret du 20 Décembre 1873.

MÉTALLURGIE. — Le tableau suivant donne le résumé de la production des usines à fer du département du Nord pendant les années 1892 et 1893 :

DÉSIGNATION.	1892.		1893.	
	QUANTITÉS.	PRIX.	QUANTITÉS.	PRIX.
Fonde d'affin. et de moul. en 2 ^e fusion.....	tonnes 229.978	fr. 52 "	tonnes 205.979	fr. 50 "
Fers marchands et fers spéciaux.....	273.778	446.42	246.892	445.96
Rails.....	"	"	"	"
Tôles.....	49.977	481.47	54.726	469.44
Aciers Thomas, Bessemer et Martin.....	407.534	450.35	447.458	464.54

L'examen de ce tableau montre que la production a diminué pour la fonte et les fers marchands, augmenté pour les tôles et les aciers. Les prix de vente ont baissé pour les fontes et les fers, augmenté pour les aciers. La seule usine produisant des scories de déphosphoration est l'usine de Trith-St-Léger. Elle a produit 16,400 tonnes et en a livré le même chiffre à l'industrie.

L'usine à zinc d'Auby-lès-Douai a produit, en 1893, 12,994 tonnes de zinc brut au prix moyen de 417 fr. La production en 1892 avait été de 12,839 tonnes de zinc brut et le prix moyen de vente de 484 fr. 20.

Une nouvelle usine à zinc a été créée à St-Amand par M. Bloch. Elle a produit, en 1893, 1,900 tonnes de zinc au prix moyen de 431 fr. 50.

APPAREILS A VAPEUR. — 105 usines à vapeur nouvelles ont été mises en activité en 1893 dans le département du Nord; 36 ont été supprimées. Les usines du département renfermant des appareils à vapeur s'élèvent, y compris celles en chômage, au nombre total de 4,226. Elles comprennent 8.768 chaudières motrices ou calorifères et 6,719 récipients. Il s'est produit en 1893 trois explosions d'appareils à vapeur, dont aucune, heureusement, n'a causé d'accident grave de personne.

SANTÉ PUBLIQUE.

PERSONNEL MÉDICAL.

D'après les listes dressées en exécution de l'art. 10 de la loi du 30 novembre 1892, le nombre des personnes autorisées à exercer l'art de guérir dans le département est de 1,065 dont :

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE												
	DE DENTISTES			de SAGES-FEMMES			DES ÉTRANGERS						
	de Docteurs en médecine.	d'Officiers de santé.	Total.	Diplômés.	Patentés.	Total.	de 1 ^{re} classe.	de 2 ^e classe.	Total.		Docteurs en médecine	Officiers de santé.	Dentistes.
Avesnes.....	48	45	2	1	3	49	26	75	»	»	»	»	2
Cambrai.....	35	21	»	7	7	48	10	58	2	»	»	»	»
Douai.....	27	22	»	4	4	31	7	38	»	»	»	»	»
Dunkerque.....	30	43	1	6	7	7	3	40	»	»	»	»	»
Hazebrouck.....	20	14	»	»	»	6	3	9	»	»	»	»	»
Lille.....	493	75	2	37	39	84	48	129	»	»	»	5	7
Valenciennes.....	44	20	2	7	9	84	40	94	»	»	»	4	2
Totaux.....	403	480	7	62	69	306	407	443	2	»	6	44	

VACCINE.

Le compte-rendu du service des vaccinations, en 1893, contient les renseignements ci-après :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	Nais-sances.	Vacci-nations.	Re-vaccina-tions.	VARIOLE.		MORTS.		DÉFI-GURÉS.		Moienne des vaccinations.
					Après vaccination.	Sans vaccination.	Après vaccination.	Sans vaccination.	Après vaccination.	Sans vaccination.	
Avesnes.....	207.779	4.899	3.025	494	22	4	»	»	»	»	74.20
Cambrai.....	497.535	4.830	3.404	330	»	»	»	»	»	»	70.47
Douai.....	433.037	3.794	1.904	307	60	»	3	»	»	»	50.22
Dunkerque.....	438.292	4.916	2.498	770	8	»	»	»	»	»	44.71
Hazebrouck.....	142.743	3.434	4.804	545	4	1	»	»	»	»	53.53
Lille.....	732.862	22.300	13.883	4.765	170	47	25	10	33	13	62.02
Valenciennes...	214.093	6.184	3.405	3.203	484	156	13	34	29	13	55
Totaux.....	4.736.344	50.354	29.623	10.384	445	205	41	44	62	26	58.82

Les vaccinations, en 1893, fournissent une moyenne de 58,82 %₀. En 1892, sur 48,273 naissances, il y a eu 37,427 vaccinations, c'est-à-dire, 77,53 %₀. Il y a donc diminution sensible sur l'année précédente. Toutefois il n'est pas douteux que les moyennes produites sont inexactes, beaucoup de vaccinateurs ne fournissent pas d'états. Il est certain que peu d'enfants échappent aujourd'hui à la vaccination. Les revaccinations qui, en 1892, étaient de 23,140, se sont abaissées en 1893 au chiffre de 10,384.

L'Administration et le Comité central de vaccine poursuivent leurs efforts et leurs encouragements, afin de faire comprendre aux populations l'utilité de cette opération contre l'éventualité d'une maladie qui exerce particulièrement ses ravages sur les jeunes âges.

Le Conseil général a fixé à 6,000 f. le crédit destiné à faire face à toutes les dépenses du service vaccinal, aux récompenses accordées à titre d'encouragement aux vaccinateurs qui fournissent les éléments de statistique annuelle, et à favoriser, au moyen de primes, la recherche du cowpox spontané.

Le Conseil général a également voté un crédit de 6,000 francs pour le fonctionnement d'un office vaccinal à Lille, sous la direction de M. le docteur Wertheimer.

Les personnes qui ont effectué le plus de vaccinations dans le courant de l'année 1893 sont, pour chaque arrondissement : *Avesnes*. M^{me} Sorlin, sage-femme à Hautmont, 161; *Cambrai*, M^{me} Flahaut, sage-femme à Solesmes, 244; *Douai*, M^{me} Nepper-Rimette, sage-femme à Douai, 226; *Dunkerque*, M. Ryckeluck, officier de santé à Rosendaël, 259; *Hazebrouck*, M. Thellier, officier

de santé à Nieppe, 398; *Lille*, M^{me} Martin, sage-femme à Halluin, 1,438; *Valenciennes*, M. Tauchon, docteur en médecine à Valenciennes, 1,206.

Récompenses accordées aux vaccinateurs pour l'année 1893. — Des récompenses honorifiques ont été décernées, savoir : 1 médaille d'or; 11 médailles d'argent de 1^{re} classe; 15 médailles d'argent de 2^e classe et 46 médailles de bronze.

SAGES-FEMMES.

Le Conseil général alloue chaque année un crédit de 6,000 fr. pour l'entretien de bourses d'externes élèves sages-femmes près la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. Le règlement présenté par M. le doyen de la Faculté, à l'effet de déterminer les conditions du concours et le programme des études, a été adopté par délibération du Conseil général du 22 août 1882.

ALIÉNÉS.

Nous indiquons ci-après le mouvement de la population des asiles affectés au traitement des malades de cette catégorie dans le département, pendant l'année 1893.

	ARMENTIÈRES (hommes).	BAILLEUL (femmes).	LOMSLET (hommes).	TOTAL.
Aliénés existant au 1 ^{er} janvier	735	4246	642	2623
Admis pendant l'année.....	286	228	132	646
Total.....	4021	4474	774	3269
Sortis ou décédés pendant l'année	234	249	131	584
Restant le 31 décembre 1893.	787	4255	643	2.685

Dont : Hommes 4430
Femmes 4255

Il y a eu, en 1893 sur 1892, augmentation de 53 hommes et de 9 femmes.

Ces 2,685 aliénés qui ont séjourné en 1893 dans les asiles se divisaient, ainsi qu'il suit, suivant la nature des affections dont ils étaient atteints :

	Hommes.	Femmes	TOTAL.
Folie simple et folie compliquée d'épilepsie.....	856	636	4.492
Folie alcoolique.....	455	43	498
Folie paralytique.....	48	44	62
Démence sénile et démence organique ..	74	290	364
Idiotie et crétinisme.....	300	272	572
Total.....	4.430	4.255	2.685

Plus de la moitié des malades sont atteints de folie simple ou de folie compliquée d'épilepsie. 7,4 % environ sont traités pour la folie alcoolique. Les cas de folie paralytique forment à peu près 1/43 du total ; ceux de démence sénile et démence organique un peu plus du 1/7. — Le surplus de la population des asiles se compose de crétins et d'idiots dont le nombre est à peu près le même pour les hommes et pour les femmes.

ÉPIDÉMIES.

Extrait du Rapport de M. le Docteur GOREZ sur les épidémies qui ont régné dans le département du Nord pendant l'année 1893.

Il est très difficile, sinon impossible, de produire un travail résumant fidèlement l'état sanitaire du département. La raison est que dans certaines communes, assez nombreuses, les municipalités négligent de signaler les cas qui se sont manifestés. Les renseignements ci-dessous donnent une idée succincte de la situation pendant l'année 1893.

Fièvre typhoïde. — La fièvre typhoïde a régné dans un certain nombre de communes des arrondissements de Lille et d'Avesnes ; plusieurs sujets ont été mortellement atteints. Quelques décès, dus à la même maladie, ont été aussi constatés dans les arrondissements de Cambrai et de Valenciennes. Elle a été signalée dans les communes de Rosendaël et de West-Cappel, appartenant à l'arrondissement de Dunkerque ; mais elle n'a pas revêtu de caractère épidémique ; 14 cas ont été reconnus dans l'arrondissement de Douai (commune de Monchecourt) ; les mesures prophylactiques nécessaires ont été prises et le mal s'est trouvé enrayé presque immédiatement.

Typhus. — Le typhus a fait son apparition à Lille et dans les environs en janvier 1893. Cette épidémie a causé 45 décès. Des mesures prophylactiques furent prises sans retard ; un asile de nuit destiné à recevoir les voyageurs indigents et à désinfecter leurs vêtements fut installé dans l'ancien Hôtel des pompiers, et un service d'isolement établi à l'hôpital de la Charité par les soins de l'Administration des hospices ; des étuves mobiles et des pulvérisateurs fonctionnèrent dans les maisons contaminées ou suspectes. Grâce à ces mesures, l'épidémie alla en décroissant à partir du mois de juillet, et, en décembre, on ne constata plus que trois cas isolés.

Variole. — La variole s'est déclarée dans les arrondissements d'Avesnes, de Lille et de Valenciennes. Quelques cas se manifestèrent dans la ville de Dunkerque, ils se localisèrent dans la même maison. Le reste de l'arrondissement, de même que ceux de Cambrai, Douai et Hazebrouck, furent indemnes.

Diphthérie. — Cette terrible maladie a été constatée dans toute l'étendue de l'arrondissement de Dunkerque ; elle a éclaté dans plusieurs communes des arrondissements d'Avesnes et de Cambrai et dans trente-six communes de l'arrondissement de Lille. Le fléau a atteint la commune de Merville ; il s'est manifesté par quelques rares cas dans la région de Douai.

Scarlatine. — La scarlatine a fait de nombreuses victimes dans l'arrondissement de Lille. Elle a envahi les arrondissements d'Avesnes et de Dunkerque.

Rougeole. — La rougeole a régné avec intensité dans le département, sauf dans l'arrondissement de Dunkerque.

Coqueluche. — La coqueluche a été observée à l'état épidémique dans les arrondissements de Lille, de Dunkerque et d'Avesnes. Elle a occasionné moins de décès que les années précédentes.

Choléra. — Le choléra s'est montré en divers points de l'arrondissement de Dunkerque, à St-Pol-sur-Mer, à Bray-Dunes, à Rosendaël; c'était la continuation de l'épidémie de l'année précédente. Il y eut deux décès et sept cas non mortels à Rosendaël, et deux décès et trois cas à Dunkerque. Des mesures très rigoureuses de désinfection et d'isolement furent prises dès le début, et le fléau ne se propagea pas. Dans les six autres arrondissements, le choléra épidémique n'a pas été signalé, et l'on n'a constaté que des cas de choléra nostras.

ÉPIZOOTIES.

Extrait du rapport de M. POLLET, médecin vétérinaire départemental, inspecteur du service sanitaire, sur les épizooties qui se sont produites en 1893 dans le département.

Les affections épizootiques qui ont plus particulièrement atteint les animaux domestiques en 1893 sont : la péripneumonie contagieuse, la fièvre aphteuse, la morve, le charbon bactérien, le charbon bactérien, la tuberculose, le rouget du porc et la rage.

Péripneumonie contagieuse. — La péripneumonie contagieuse a été constatée sur 82 bovidés, dans 39 communes et 51 exploitations. L'inoculation consécutive a été pratiquée sur 473 animaux contaminés. Un seul animal est mort des suites de l'inoculation. 24 animaux, abattus comme péripneumoniques et reconnus impropres à l'alimentation, ont été complètement enfouis. Comparativement à l'année 1892, pendant laquelle 225 animaux péripneumoniques ont été abattus, la décroissance est considérable en faveur de 1893. Les arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck, essentiellement producteurs, sont, comme les années précédentes, restés indemnes. Par une exception remarquable, aucun cas n'a été observé, dans toute l'étendue du département, pendant le mois de novembre, époque de la grande activité dans les fabriques de sucre et de la recrudescence habituelle de la maladie.

Fièvre aphteuse. — La fièvre aphteuse a sévi dans 224 communes et 514 exploitations, sur 8,292 animaux, dont 5,586 bovidés, 2,177 moutons et 529 porcs. En 1892, elle s'était propagée dans 404 communes et avait atteint 42,960 animaux. Il y a donc amélioration sensible. 57 bovidés et 90 porcs sont morts, soit un total de 147 animaux. Les guérisons, qui se sont élevées au nombre de 8,145 animaux, se répartissent de la façon suivante : 5,527 bovidés, 2,177 moutons et 439 porcs. Les pertes sont évaluées à 264.500 fr., au lieu de 1,500,000, chiffre de 1892.

Morve. — La morve a été constatée dans 11 communes et 11 exploitations; les 15 chevaux atteints ont été abattus : 2 dans l'arrondissement d'Avesnes, 1 dans celui de Cambrai, 11 dans celui de Douai, 1 dans celui de Dunkerque. En 1892, le nombre des chevaux abattus avait été de 17.

Charbon bactérien. — Le charbon bactérien, encore connu sous les dénominations de fièvre charbonneuse, de sang de rate, a sévi dans 37 communes et 37 exploitations, sur 105 animaux de l'espèce bovine, 6 chevaux et 1 mouton. De ce nombre, un seul bovidé a guéri. Tous les autres sont morts de la maladie, ou bien, malgré les réglemens, ont été saignés in extremis. Les étables étaient composées de 1,319 bovidés; la mortalité dépasse donc 12 %. L'inoculation a été pratiquée sur 965 animaux, sans avoir occasionné le moindre accident. Après la seconde vaccination, aucun animal n'a contracté le charbon, tandis que dans les établissements où l'on a trop tardé à employer ce moyen prophylactique, la maladie a continué à faire d'assez nombreuses victimes.

Charbon bactérien. — Le charbon bactérien, connu encore sous les noms de charbon emphysemateux ou symptomatique, de charbon à

tumeurs, a sévi dans trois arrondissements : Avesnes, Cambrai et Dunkerque. Il n'avait pas jusqu'ici franchi les limites de l'arrondissement d'Avesnes. Dans l'arrondissement d'Avesnes, il a été observé dans 4 communes et 4 exploitations sur 4 bovidés ; dans celui de Cambrai, il a été constaté dans une étable composée de 3 bêtes, sur un seul sujet ; dans celui de Dunkerque, il a été signalé dans 1 commune et 2 exploitations sur 8 bovidés. Les 13 animaux atteints sont tous morts ; les étables contaminées étaient composées de 112 bovidés, dont 76 ont été vaccinés avec un plein succès.

Tuberculose. — La tuberculose a été constatée par le service sanitaire, principalement dans les abattoirs, sur 150 bovidés appartenant à 59 communes et 69 étables. Les animaux reconnus atteints se répartissent de la façon suivante par arrondissement : Avesnes, 10 ; Cambrai, 17 ; Douai, 38 ; Dunkerque, 17 ; Hazebrouck, 1 ; Lille, 56 ; Valenciennes, 11.

Rouget du porc. — Le rouget du porc a été signalé dans 9 communes et 14 exploitations ; les porcheries étaient composées de 475 animaux. Il a atteint 61 pores, dont 54 sont morts et 7 sont guéris. L'inoculation a été pratiquée sur 426 pores ; 3 y ont succombé.

Rage. — La rage a été signalée dans 40 communes. On a abattu 51 chiens comme enragés et 265 comme mordus ou suspects. Il a encore été abattu 1 vache, 1 veau, 1 cheval, 5 moutons, 3 pores, 3 chats et 2 chèvres devenus enragés après morsures. Parmi les personnes mordues, il y a eu 18 adultes et 7 enfants. Ils ont été envoyés en traitement à l'Institut Pasteur aux frais des communes. Ils ont tous résisté à l'inoculation rabique ; la rage ne s'est manifestée sur aucune de ces personnes, ni pendant, ni après le traitement. On a saisi sur la voie publique 123 chiens errants, dont 84 ont été abattus et 39 rendus à leurs maîtres.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

Classe de 1893.

Le nombre de jeunes gens maintenus sur les listes du tirage par le conseil de révision a été, par subdivision de région, arrêté comme suit :

Subdivision de Lille (arrond.)	6,572
id. de Valenciennes (arrond.)	2,200
id. de Cambrai (arrondissements de Cambrai et de Douai)	2,433
Subdivision d'Avesnes (arrondissement, plus les cantons de Clary et du Cateau)	2,384
Subdivision de Dunkerque (arrondiss. de Dunkerque et d'Hazebrouck)	2,428
Total	<u>16,017</u>

Ces jeunes gens ont tous été examinés par le conseil de révision. 1,668 d'entre eux ayant été exemptés pour infirmités, la liste départementale du recrutement s'est trouvée réduite à 14,791 hommes, que le conseil a répartis de la manière suivante :

Première partie de la liste de recrutement. — Jeunes gens déclarés propres au service militaire et qui ne doivent pas être classés dans les catégories suivantes. 8,079

Deuxième partie. — Dispensés en vertu de l'article 21 de la loi du 15 juillet 1889 :

1° Aînés d'orphelins.	112	} 2,347
2° Fils et petits-fils de veuves.	629	
3° Aînés de famille de 7 enfants au moins	710	
4° Aînés de deux frères concourant au même tirage	22	
5° Frères de militaires présents sous les drapeaux	828	
6° Frères de militaires, morts au service ou réformés.	46	

Troisième partie. — Jeunes gens dispensés en vertu des articles 23 et 50 :

Art. 23. — 1° Voués à l'enseignement	40	} 177
Professeurs des écoles françaises d'Orient et d'Afrique	2	
Licenciés ès sciences, ès lettres, docteurs en droit, en médecine, pharmaciens de 1 ^{re} classe, vétérinaires, internes des hôpitaux	59	
Diplômés de l'école des Chartes, de l'école des langues orientales vivantes, de l'école d'administration de la marine.	"	
Diplômés supérieurs de l'Institut national agronomique, de l'école des haras du Pin, des écoles nationales d'agriculture de Grignon, Grandjouan et Montpellier, de l'école des mines de St-Étienne, des écoles des maîtres mineurs d'Alais et de Douai, des écoles nationales d'arts et métiers d'Aix, d'Angers et de Châlons, de l'école des hautes études commerciales et des écoles supérieures de commerce	1	
Prix de Rome, prix ou médailles de l'Etat dans les concours annuels de l'école nationale des beaux-arts, du conservatoire de musique et de l'école nationale des arts décoratifs	8	
2° Diplômés supérieurs de l'école des ponts et chaussées, de l'école supérieure des mines, de l'école du génie maritime	3	
3° Jeunes gens exerçant des industries d'art désignés par un jury d'Etat départemental	24	
4° Elèves ecclésiastiques.	33	
Art. 50. — Jeunes gens établis à l'étranger hors d'Europe	7	

<i>Quatrième partie.</i> — Jeunes gens liés au service en vertu d'un engagement militaire, d'un brevet ou d'une commission et jeunes marins inscrits	1,532
<i>Cinquième partie.</i> — Jeunes gens ajournés à un nouvel examen du conseil de révision	1,958
<i>Sixième partie.</i> — Jeunes gens classés dans les services auxiliaires de l'armée	696
<i>Septième partie.</i> — Jeunes gens exclus de l'armée à raison de condamnations	2
Total de la liste du recrutement	14,791

Détails sur l'instruction des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage.

Ne sachant ni lire ni écrire	1,215
Sachant lire seulement	358
Sachant lire et écrire	5,092
Ayant une instruction primaire plus développée	8,891
Ayant obtenu le brevet de l'enseignement primaire	340
Bacheliers ès lettres, bacheliers ès sciences et bacheliers de l'enseignement secondaire spécial	247
Dont on n'a pu vérifier l'instruction	316
Total	16,459

Indication de la taille des jeunes gens du service actif.

Ayant moins de 1 m. 54	203
Ayant de 1 m. 54 à 1 m. 62	4,437
Ayant de 1 m. 63 à 1 m. 66	4,160
Ayant de 1 m. 67 à 1 m. 69	3,024
Ayant de 1 m. 70 à 1 m. 72	2,214
Ayant au-delà de cette dernière taille (1 m. 73 et au-dessus, moyenne 1 ^m ,75)	2,063
Dont on n'a pu connaître la taille	358
Total (taille moyenne 1^m,656)	16,459

Le nombre des jeunes gens visités et reconnus impropres au service s'élève à 1668 : 9 pour dartre et couperose, 7 pour la teigne, 7 pour calvitie et alopécie, 45 pour maladies de la peau, 6 pour perte complète de la vue, 87 pour perte d'un œil, 9 pour myopie, 56 pour autres maladies des yeux, 12 pour surdité-mutité, 29 pour surdité, 45 pour maladies de l'appareil auditif, 10 pour perte des dents, division congénitale des lèvres, de la voûte palatine et du voile du palais et autres maladies des gencives et de la bouche, 12 pour bégaiement, 1 pour aphonie, 1 pour goître, 21 pour scrofules, 46 pour maladie de cœur, 11 pour phthisie pulmonaire, 79 pour maladies des organes respiratoires, 19 pour tumeurs des organes du bas-ventre, 303 pour hernie, 6 pour varicocèle et vices

de conformation des organes urinaires, 11 pour hydrocèle et maladie des testicules, 51 pour perte des membres, 28 pour mutilation de doigts ou autres organes, 53 pour varices, 3 pour sciatique, et rhumatismes, 1 pour pieds plats, 327 pour défaut dans le système osseux, 108 pour maladies du système nerveux et encéphale, 178 pour faiblesse de constitution et 87 pour infirmités diverses.

696 jeunes gens ont été classés dans le service auxiliaire : 32 pour maladies de la peau, 11 pour maladie du cuir chevelu, 49 pour myopie, 138 pour strabisme et autres maladies des yeux, 23 pour surdité légère et autres maladies de l'ouïe, 6 pour perte des dents et autres maladies des gencives ou de la bouche, 6 pour bégaiement, 14 pour goître, 52 pour hernie et tumeurs du bas-ventre, 14 pour maladies des organes génito-urinaires, 30 pour mutilation des membres, 90 pour varices, 4 pour pieds plats, 227 pour infirmités diverses.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES OPÉRATIONS DU RECRUTEMENT.

Les tableaux de recensement ont été, comme d'ordinaire, établis avec soin et régulièrement publiés.

Lors de la vérification des tableaux, le nombre des inscriptions retranchées a été de 24 et celui des inscriptions ajoutées de 21.

Les fils et petits-fils d'étrangers ont été au nombre de 893. Parmi eux : 24 ont été rayés des tableaux avant le tirage, 35 ont été rayés après le tirage et 834 ont réclamé ou accepté la qualité de Français.

Lors de la formation des tableaux de recensement, il a été procédé à l'inscription d'office de tous les fils d'étrangers qui, au 31 décembre 1892, avaient atteint l'époque de leur majorité et ne justifiaient pas avoir décliné la nationalité française par une déclaration dûment enregistrée au Ministère de la Justice. Quant à ceux qui, après leur inscription, ont justifié avoir répudié la qualité de français, ils ont été rayés, soit avant le tirage au sort, soit par le Conseil de révision. En outre, 9 jeunes gens ont été rayés par le Conseil de révision par application de l'article 8 de la convention conclue le 30 juillet 1891 entre la France et la Belgique.

Sur les 834 jeunes gens, fils d'étrangers ayant accepté ou réclamé la qualité de Français, 83 ont été exemptés pour infirmités, 520 ont été inscrits sur la 1^{re} partie de la liste du recrutement, 80 sur la 2^e, 2 sur la 3^e, 9 sur la 4^e, 105 sur la 5^e et 35 sur la 6^e.

Les omis des classes précédentes, au nombre de 107, ont concouru au tirage de la classe de 1893.

D'après les renseignements que nous empruntons aux tableaux du recrutement, le nombre des jeunes gens sachant lire et écrire

était de 14,570 sur 16,459 inscrits, ou 88,52 %. — Le rapport de 1892 était de 84,9 %.

Les opérations du tirage au sort se sont accomplies partout avec le plus grand ordre ; aucune irrégularité n'a été commise.

L'itinéraire du Conseil de révision a été scrupuleusement suivi, sans qu'aucun incident soit à signaler.

Deux médecins militaires ont assisté le Conseil pendant toute la tournée. Ils se sont parfaitement acquittés de leur mission.

Les séances ont été au nombre de 67 ; 30 ont été présidées par le Préfet, 20 par le Secrétaire-Général et 17 par un Conseiller de Préfecture.

La tournée a eu lieu en 50 jours. 56 membres du Conseil général et 62 membres des Conseils d'arrondissement ont assisté aux opérations.

Le nombre des hommes visités par les médecins a été de 18,645 et celui des jeunes gens sur lesquels le Conseil de révision a statué, de 19,403, y compris les ajournés des classes 1891 et 1892.

Sur les 19,403 hommes convoqués, 18,645 se sont présentés ou se sont fait représenter ; 577 ne se sont ni présentés, ni fait représenter, 179 ont été autorisés à se faire visiter au lieu de leur résidence.

Le nombre des exemptés pour infirmités a été de 1,894, y compris 226 ajournés des classes précédentes. Ce nombre représente 9,761 % du chiffre des inscrits.

Le nombre des exemptés avait été de 1,758 pour la classe de 1892. Le nombre des ajournés, qui avait été de 2,104 en 1892, est de 1,958 pour la classe 1893. Les engagés volontaires de la classe de 1893 ont été au nombre de 1,532.

Les jeunes gens classés dans le service auxiliaire ont été au nombre de 1,235, dont 696 appartenant à la classe de 1893 et 539 ajournés des classes de 1891 et 1892.

Des 729 ajournés de 1891 et des 2,104 ajournés de 1892, ensemble 2,833, ont été reconnus, d'après les décisions du Conseil : 913 propres au service armé, dont 143 dispensés en vertu de l'art. 21 de la loi et 5 en vertu des articles 23 et 50 ; 539 classés dans le service auxiliaire ; 226 exemptés pour infirmités ; 1,121 ajournés à une troisième visite, et 34 rayés.

PRISONS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Il existe dans le département :

1° Une maison centrale de correction pour les condamnés à l'emprisonnement au-dessus d'un an, à laquelle est annexé un quartier correctionnel affecté aux condamnés ayant à subir des peines de trois mois à un an.

2° Six maisons d'arrêt et de correction, à Lille, Avesnes, Cambrai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes, et une maison d'arrêt, de justice et de correction à Douai, ainsi qu'un quartier correctionnel de concentration installé, pendant le courant de l'année 1894, dans les bâtiments de l'ancienne colonie de Saint-Bernard, près Loos, pour recevoir le trop plein des prisons de Lille et de Douai.

3° 57 chambres de sûreté et un poste provisoire à Sains-du-Nord pour les prisonniers arrêtés ou de passage, dans les localités dotées d'une brigade de gendarmerie.

La maison centrale de Loos, établie dans les bâtiments de l'ancienne abbaye, en vertu d'une ordonnance royale du 6 août 1817, possède de vastes locaux distribués en dortoirs, réfectoires et ateliers, où une population d'environ 1,000 adultes est employée à diverses industries, telles que le tissage, la cordonnerie, la chaussonnerie, l'emboutissage des bouts de parapluie, les lits en fer, etc., etc.

Population des prisons du département.

MAISON CENTRALE DE LOOS.

Le nombre des détenus était, au 31 décembre 1893, de. 1.008, savoir :

Correctionnels à plus d'un an d'emprisonnement	816	} 1.008
Quartier correctionnel	192	

Les détenus de la maison centrale provenaient des départements ci-après :

Nord, Aisne, Ardennes, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme.

MAISONS D'ARRÊT, DE JUSTICE ET DE CORRECTION.

(6° Circonscription pénitentiaire.)

Population au 31 décembre 1893.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Lille	462	130	592
Avesnes	99	13	112
Cambrai	55	2	57
Douai	291	34	325
Dunkerque	99	9	108
Hazebrouck	64	8	72
Valenciennes	80	16	96
Totaux	1,150	212	1,362

Ce nombre de 1,362 détenus se décompose ainsi qu'il suit :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Prévenus et accusés	279	43	322
Condamnés à un an et au-dessous	585	132	717
Détenus de diverses catégories .	247	31	278
Enfants	39	6	45
Totaux	1,150	212	1,362

Récapitulation.

Maison centrale.	1,008
Maisons d'arrêt.	1,362
Total de la population des prisons au 31 décembre 1893.	2,370

ADMINISTRATION COMMUNALE.

Impositions extraordinaires.

La situation des communes, au point de vue des impositions extraordinaires, se résume, pour l'année 1892, conformément aux indications fournies par le Directeur des contributions, de la manière suivante :

Sur les 666 communes dont se compose le département, 127 n'ont pas voté d'impositions extraordinaires proprement dites. Celles qui y ont eu recours sont donc au nombre de 539 et la quotité des centimes supportés par elles varie de 1 à 5 centimes pour 88 communes, de 5 à 10 pour 133 communes, de 10 à 15 pour 103 communes, de 15 à 20 pour 72 communes, de 20 et au-dessus pour 143 communes.

544 communes ont été imposées pour dépenses annuelles obligatoires par suite d'insuffisance de revenus, de 0 c. 21 à 156 c. 3, et 616 communes, pour dépenses annuelles facultatives, de 2 c. 1 à 91 c. 6. Enfin, 589 communes ont voté 3 c. extraordinaires pour les chemins vicinaux, conformément à l'art. 141 § 2 de la loi du 5 avril 1884.

La moyenne générale des impositions communales est de 94 c. 80, supérieure de 1 c. 10 à celle constatée en 1893.

Octrois.

Les communes comptent en outre, parmi leurs ressources, les produits des octrois. Nous indiquons ci-après les localités dans lesquelles des octrois sont établis et le montant du revenu net fourni par cette nature d'impôt sur les consommations afférentes à l'année 1893.

Arrondissement d'Avesnes.

Anor.....	42.489
Avesnes.....	84.357
Bavai.....	40.388
Cousolre.....	43.458
Fourmies.....	100.573
Hautmont.....	68.372
Landrecies.....	34.359
Louvroil.....	47.230
Maubeuge.....	206.067
Le Quesnoy.....	44.457
Sars-Poteries.....	40.724
Soire-le-Château.....	46.998
Wignehies.....	22.072
Total.....	644.241

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai.....	409.842
Le Cateau.....	424.963
Caudry.....	75.044
Solesmes.....	42.485
Total.....	649.304

Arrondissement de Douai.

Aniche.....	42.405
Douai.....	518.655
Flines.....	4.730
Orchies.....	49.094
Total.....	584.884

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues.....	47.223
Bourbourg-Campagne.....	42.713
Bourbourg-Ville.....	23.743
Coudekerque-Branche.....	17.870
Dunkerque.....	747.362
Grand-Fort-Philippe.....	42.509
Gravelines.....	33.689
Hondschoote.....	44.856
Malo-les-Bains.....	24.789
Rosendaël.....	42.039
Saint-Poi-sur-Mer.....	34.353
Total.....	4.044.446

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bailleul.....	94.435
Cassel.....	47.454
Estaires.....	44.936
Hazebrouck.....	423.543
La Gorgue.....	44.804
Merville.....	64.272
Morbecque.....	9.027

Nieppe.....	47.228
Steenvoorde.....	47.294
Vieux-Berquin.....	8.289
Total.....	408.279

Arrondissement de Lille.

Annœullin.....	47.877
Armentières.....	451.909
La Bassée.....	20.639
Bois-Grenier.....	3.457
Chapelle-d'Armentières.....	43.864
Comines.....	30.408
Erquinghem-Lys.....	6.092
Frelinghien.....	44.742
Halluin.....	82.974
Haubourdin.....	48.324
Houplines.....	44.204
Lannoy.....	14.385
Lille-Urbain.....	4.274.980
Lille-Banlieue.....	468.472
La Madeleine.....	52.949
Loos.....	37.408
Quesnoy-sur-Deûle.....	45.798
Roncq.....	49.444
Roubaix.....	2.433.298
Seclin.....	33.678
Tourcoing.....	4.157.576
Wambrechies.....	46.504
Total.....	9.249.073

Arrondissement de Valenciennes.

Anzin.....	425.354
Condé.....	45.684
Denain.....	482.875
Fresnes.....	38.402
Lourches.....	26.907
St-Amand.....	97.454
Valenciennes.....	525.620
Vieux-Condé.....	36.274
Total.....	4.079.264

Récapitulation par arrondissement.

Avesnes.....	644.244
Cambrai.....	649.304
Douai.....	584.884
Dunkerque.....	4.044.446
Hazebrouck.....	408.279
Lille.....	9.249.073
Valenciennes.....	4.079.264
Total.....	43.623.485

Les produits des octrois en 1892, se sont élevés à 13,212,711 f. Ceux de l'année 1893 s'étant élevés à 13,623,185, fr. il en résulte une augmentation de 410,474 fr. sur les produits de 1892.

Taxe municipale sur les chiens.

La taxe municipale sur les chiens est réglée comme suit pour le département du Nord, par décret du 9 janvier 1856 :

Dans la ville de Lille.	}	chiens d'agrément ou servant à la chasse	10	»
		chiens de garde	2	»
Dans les autres communes.	}	chiens d'agrément ou servant à la chasse	8	»
		chiens de garde	2	»

ASSISTANCE PUBLIQUE.

HOSPICES ET HOPITAUX.

Population, Ressources et Dépenses des établissements hospitaliers pendant l'année 1893.

ETABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RES-SOURCES de toute nature. 1893.	DÉPENSES de toute nature. 1893.	Excédent des recettes de 1893.		
	Ma-lades.	Vieil-larés.	En-fants.	TOTAL.					
<i>Arrondissement d'Avesnes.</i>									
Avesnes	73	57	»	440	29275 93	29202 80	3828 75		
Bavai	»	47	»	47	8803 88	6338 94	4572 58		
Haumont	40	»	»	40	40628 43	10080 83	»		
Landrecies	»	55	»	55	47678 53	48422 02	4471 93		
Le Quesnoy	84	45	40	469	34859 64	39056 65	7452 75		
Maubeuge	32	26	58	416	54216 97	57127 92	22734 54		
Ohain	»	40	»	40	3780 50	3775 68	»		
Solre-le-Château	»	42	»	42	1944 50	2143 40	4562 44		
Wignehies	»	6	»	6	8833 27	7562 70	109 46		
<i>Arrondissement de Cambrai.</i>									
Cam-brai	Hôp. St-Julien	415	»	»	415	303072 80	474706 64		
	Hosp. Général	»	209	75	284				
	Hice. Vanderburch	»	»	»	»				
Le Câteau (hosp. Paturle)	33	»	»	33	47444 50	47950 39	»		
<i>Arrondissement de Douai.</i>									
Douai.	{	Hosp.-Général	262	400	45	677	345886 94	349445 48	472204 98
		Hôtel-Dieu							
Orchies			20	52	52	424	67340 »	46577 »	41000 »

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RESSOURCES	DÉPENSES	EXCÉDENT des recettes de 1893.
	Ma- lades.	Vieil- lards.	En- fants.	TOTAL.	de toute nature. 1893.	de toute nature. 1893.	
<i>Arrondissement de Dunkerque.</i>							
Bergues.....	30	72	"	102	45197 76	52547 47	43648 97
Bollezeele.....	"	100	"	100	43959 80	34209 40	"
Bourbourg.....	49	44	36	99	33308 58	33687 68	12235 32
Bray Dunes.....	2	44	"	46	45727 86	44117 26	4482 62
Dunkerque.....	430	219	83	432	272804 "	273544 07	2224 27
Esquelbecq.....	"	45	"	45	4637 31	4878 27	683 33
Gravelines.....	4	46	"	50	45840 20	42394 96	"
Hondschoote.....	"	39	5	44	6689 17	7955 "	2089 66
<i>Arrondissement d'Hazebrouck.</i>							
Bailleul { Hospice civil... Hôpital.....	40	94	26	460	65122 60	65894 96	5235 60
Caestre.....	"	44	"	44	2229 82	2440 25	197 05
Cassel { Hospice civil... Pauvre-Ecole..	"	36	36	72	16750 67	46577 78	30944 46
Estaires.....	"	40	"	40	23590 87	24783 33	"
Haverskerque.....	"	42	"	42	5225 46	5224 67	403 94
Hazebrouck.....	32	73	27	132	36085 73	36559 72	4674 30
La Gorgue.....	"	24	"	24	5024 94	5256 17	1217 54
Merville.....	"	48	"	48	45449 43	44503 98	6250 95
Méteren.....	4	21	7	32	7862 49	8694 49	827 72
Morbecque.....	"	26	"	26	4054 05	3771 66	"
Nieppe.....	"	33	"	33	7005 94	9034 58	4776 45
Renescuré.....	"	8	9	47	2880 "	2880 "	28 93
Steenbecque.....	"	24	"	24	3192 22	2640 82	459 75
Steenvoorde.....	"	50	"	50	45183 45	43984 56	460 69
Steenwerck.....	10	50	4	64	42860 55	42862 47	4532 55
Vieux-Bequin.....	4	22	4	27	3546 49	5507 47	3865 76
<i>Arrondissement de Lille.</i>							
Armentières. { Hospice... Hôpital.....	88	134	89	311	470651 03	469579 76	148 60
Bondues.....	2	45	5	52	46944 94	46209 90	4344 "
Bousbecque.....	"	22	"	22	2576 97	2500 49	279 04
Comines (hôpital)....	30	60	"	90	28873 81	26744 98	3538 35
Cysoing.....	"	45	"	45	2950 08	2855 73	1576 83
Erquinghem-Lys.....	"	15	"	45	4034 44	4674 63	4024 64
Halluin.....	"	52	"	52	43369 47	43085 97	4520 "
Haubourdin.....	15	40	36	94	103594 28	100758 60	"
Herlies.....	"	7	"	7	3686 40	3029 55	2516 57
Houplines.....	"	26	36	62	42684 47	44815 54	4437 40
La Bassée.....	10	52	"	62	22842 60	20447 03	2787 87
La Chapelle-d'Arment..	6	45	"	24	7284 47	7473 75	"
Lannoy.....	5	29	"	34	9068 64	42289 88	5433 34
Lille { Hôpital St-Sauveur... Hôp. de la Charité... Maison de santé... Hospice Général... Hospice Comtesse... Hospice Gantois... Hospice Stappaert... F ^o -Baës (V ^o menages)	347 370 40 " " " " " " " "	" " " " " " " " "	" " " " " " " " "	317 370 40 1367 476 487 92 47	2661008 06	2743534 78	"

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RESSOURCES de toute nature. 1893.	DÉPENSES de toute nature 1893.	EXCÉDENT des recettes de 1893.
	Malades.	Vieillard.	Enfants.	TOTAL.			
Linselles.....	»	40	»	40	44478 57	41844 71	640 62
Lomme.....	»	24	»	24	8895 61	8224 88	985 53
Loos.....	4	24	»	28	41277 29	41177 46	4430 67
Marcq-en-Barœul.....	»	35	»	35	43900 68	42464 16	»
Quesnoy-sur-Deûle.....	2	38	»	40	40570 95	10415 09	347 65
Roneq.....	»	20	»	20	5564 07	5649 30	324 67
Roubaix { Hôtel-Dieu... Hosp. civil... id. Barbieux }	360	492	442	994	724817 03	700974 97	44862 83
Seclin (hôpital-hospice)	52	82	»	134	92761 35	69594 38	2548 47
Templeuve.....	»	25	7	32	5552 45	5692 72	289 26
Tourcoing { Hôpital civil Hosp. Génér. }	437	240	460	537	256498 75	255424 88	8617 42
Wambrechies.....	»	49	»	49	44366 47	44329 45	4325 47
Wattrelos { Hôpital... Hospice... }	42	»	»	42	32686 01	32686 04	»
	»	412	»	412	34022 60	31832 84	447 54
<i>Arrondissement de Valenciennes.</i>							
Bouchain (H ^o e Dronsart).	44	34	»	45	23284 05	20482 77	6663 44
Condé sur l'Escaut. Hosp.	»	24	»	24	40326 85	9481 88	7130 21
St-Amand. { Hospice civ.. Orphelines }	40	66	48	94	36662 38	52077 49	50160 58
	»	»	33	33	42453 91	44456 32	446 06
	»	400	30	430			
Valen- { Hôtel-Dieu... ciennes { Hôtellerie... Chartriers... Orphelins... Hosp. militaire. }	422	»	»	422	513804 54	345574 43	429843 39
	»	9	»	9			
	»	50	»	50			
	»	»	»	»			
	40	»	»	40			
Totaux généraux....	2567	5978	4214	9759	6456843 68	6292717 31	768654 74

(1) Y compris 768,654 fr. 74 de fonds disponibles de l'exercice 1892.

Les établissements hospitaliers, au nombre de 91, sont situés dans 67 villes et communes. La population des hospices et hôpitaux est à la population générale du département, dans la proportion de 1 pour 178 habitants.

Conformément à l'art. 3 de la loi du 7 août 1851, le Conseil général a désigné les hospices et hôpitaux ci-après dans lesquels les malades et incurables indigents des communes privées d'établissements hospitaliers peuvent être admis moyennant un prix de journée, savoir : *Arrondissement d'Avesnes* : Avesnes, Maubeuge et Le Quesnoy ; *Arrondissement de Cambrai* : Cambrai ; *Arrondissement de Douai* : Douai ; *Arrondissement de Dunkerque* : Dunkerque et Bergues ; *Arrondissement de Hazebrouck* : Hazebrouck, Bailleul, Cassel, Merville et Stenvoorde ; *Arrondissement de Lille* : Lille,

Roubaix, Seclin, Armentières et Tourcoing; *Arrondissement de Valenciennes*: Valenciennes et Saint-Amand.

Depuis plusieurs années, le département inscrit à son budget un crédit de 6,000 fr. distribué par la Commission départementale pour aider les communes pauvres à placer leurs malades ou incurables dans un hôpital ou hospice voisin. Cette mesure produit de bons résultats.

ENFANTS ASSISTÉS.

Les enfants confiés à l'assistance publique se divisent en trois catégories : 1^o *les enfants trouvés* ; 2^o *les enfants abandonnés* ; 3^o *les orphelins pauvres, les enfants moralement abandonnés, et les enfants conservés par leurs mères et secourus temporairement*. Ces enfants sont placés dans les cinq hospices dépositaires situés dans les villes de Dunkerque, Lille, Douai, Valenciennes et Cambrai. Dès leur admission, ils sont envoyés à la campagne chez des nourriciers ; ils ne sont conservés dans les hospices qu'en cas de maladie ou d'accident grave qui empêche leur transport. En règle générale, l'administration place les frères et sœurs dans la même localité et autant que possible chez les mêmes nourriciers. Ceux-ci doivent présenter toutes les garanties désirables de moralité.

Le tarif des mois de nourrice et de pension des enfants assistés du département a été réglé ainsi qu'il suit par arrêté préfectoral du 19 octobre 1891 : 1^{re} année au sein 25 fr ; 1^{re} année au biberon 20 fr ; 2^e année 20 fr ; 3^e année 18 fr. ; de la 4^e année à la 10^e, 15 fr. , et de la 11^e à la 13^e inclusivement 18 fr.

La pension cesse lorsque le pupille a 13 ans révolus, à moins qu'il ne soit atteint d'infirmités.

Indépendamment des salaires indiqués ci-dessus, il est accordé une indemnité de 18 fr. aux nourrices qui justifient, par un certificat du médecin-inspecteur, avoir entouré de bons soins un enfant de moins de 9 mois et l'avoir fait vacciner s'il ne l'avait déjà été à l'hospice.

Une indemnité de 50 fr. est aussi accordée aux nourriciers qui, ayant pris un enfant de moins d'un an, l'ont conservé jusqu'à l'expiration de sa 13^e année, entouré de bons soins, préservé de tout accident, envoyé régulièrement à l'école et lui ont fait faire sa 1^{re} communion.

Les nourriciers sont tenus d'envoyer aux écoles communales les enfants âgés de plus de 6 ans. Une indemnité de 50 fr. est allouée aux instituteurs qui font obtenir le certificat d'études primaires à un pupille de l'assistance départementale.

En cas de maladie d'un enfant assisté, le nourricier doit le présenter au médecin du bureau de bienfaisance de la commune

qui est tenu de le soigner gratuitement ; les médicaments sont payés par le département.

A l'âge de 13 ans, les enfants sont mis en apprentissage chez des cultivateurs ou chez des artisans qui s'engagent à les soigner, à leur donner une éducation conforme à leur état et à leur payer un salaire dont une partie est versée à la caisse d'épargne.

Dépenses. — Les dépenses du service des enfants assistés sont divisées en dépenses intérieures et en dépenses extérieures. Les dépenses intérieures sont avancées par les hospices et remboursées à la fin de chaque année, par le département au moyen des ressources combinées de l'Etat, du département et des communes. L'Etat contribue pour 1/5. Quant aux dépenses extérieures, l'Etat en supporte 1/5; les communes y participent également pour 1/5 et le département prend le surplus à sa charge, soit 3/5. Les dépenses pour l'année 1893 se sont élevées en totalité à 323.530 fr. 67.

Les enfants doivent être visités fréquemment par l'Inspecteur et les Sous-Inspecteurs. Ces fonctionnaires adressent au Préfet des rapports sur la façon dont les pupilles sont traités chez les nourriciers.

En vue de prévenir l'abandon des enfants, le Conseil général vote chaque année un crédit destiné à venir en aide aux filles-mères indigentes. Les secours durent trois ans ; ils sont de 12 fr. par mois pour la 1^{re} année, de 10 fr., 8 fr. ou 6 fr. pour les deux autres années.

Pour obtenir l'assistance départementale, il est indispensable que l'enfant appartienne à la nationalité française et qu'il ait été légalement reconnu par sa mère.

Le nombre comparatif des pupilles de l'assistance publique, en 1892 et 1893, s'établit comme suit :

DÉSIGNATION des catégories d'enfants assistés.	31 DÉCEMBRE	
	1892.	1893.
Enfants trouvés.....	44	41
Enfants abandonnés.....	476	464
Enfants de détenus.....	23	26
Orphelins pauvres.....	200	204
Moralement abandonnés.....	224	225
A quoi viennent s'ajouter :	944	924
Les pupilles de 13 à 21 ans.....	610	643
Les enfants secourus temporairement..	371	242
Total.....	4925	4809

Il en résulte une diminution de 116 enfants.

La situation des pupilles de l'assistance publique est satisfaisante. Placés dans des familles honnêtes, laborieuses, présentant toutes garanties sous le rapport de la moralité, ils y trouvent non seulement ce qui importe à leur existence matérielle, mais aussi presque toujours des sentiments de réelle affection.

La mortalité ressort comme suit : pour les enfants de moins d'un an, 32,25 %; pour ceux de 1 à 13 ans, 0,50 %; pour ceux de 13 à 21 ans, 0,27 %.

BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Ces établissements sont au nombre de 643 dans le département. Le nombre des communes étant de 666, il en résulte que 24 d'entre elles sont privées de bureaux de secours. La commune de Colleret a deux bureaux de bienfaisance dont un pour le hameau d'Ostergnies.

Le nombre des individus régulièrement secourus s'est élevé en 1893 à 236,537 dont 26,735 étrangers.

Les veuves et les chefs de familles surchargés d'enfants en bas âge reçoivent, dans beaucoup de communes, des secours en nature, des secours de loyer et des secours en argent.

Les vieillards, les infirmes et les orphelins sont placés en pension, autant que possible, dans les communes où ils ont droit à l'assistance publique et de préférence chez leurs parents.

Les malades indigents sont soignés à domicile par des médecins que les administrations charitables rétribuent à cet effet, et reçoivent, en outre, de ces administrations, les secours spéciaux que leur état réclame. Quelquefois, les malades sont placés dans les hôpitaux des villes voisines aux frais du bureau de bienfaisance.

Les ressources et les dépenses de ces établissements, pendant l'année 1893, ont été les suivantes :

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE d'établissements.	RESSOURCES.	DÉPENSES.	FONDS LIBRES
Avesnes	444	505.429 58	494.844 28	492.065 27
Carbrai	410	556.745 45	505.982 80	227.033 37
Douai	64	302.553 30	289.347 74	74.818 »
Dunkerque	62	413.758 08	377.534 66	59.282 35
Hazebrouck	53	328.482 45	304.647 57	25.439 78
Lille	129	2.045.428 73	2.052.744 93	187.314 64
Valenciennes	84	483.422 90	460.404 78	422.249 47
TOTAUX.....	643	4.630.520 49	4.479.446 76	888.499 58

Les placements faits en 1893 s'élèvent, savoir :

Acquisitions d'immeubles.....	1.487 fr. 51
Sommes placées en rentes.....	499.478 94
Total.....	<u>500.366 48</u>

SECOURS EN CAS D'EXTRÊME URGENGE.

Un crédit de 6.000 fr. pour cette destination est inscrit au budget départemental. Par l'emploi opportun de ce secours, l'administration parvient à localiser de plus en plus les indigents dans leurs communes respectives et prévient ainsi la mendicité et le vagabondage. Elle ne néglige rien, d'ailleurs, pour recommander d'assurer partout du travail et des secours, dans de sages limites, aux individus qui prétendent ne pouvoir trouver leur subsistance. La charité publique et la charité privée rivalisent de zèle pour seconder les efforts de l'autorité.

MONTS - DE - PIÉTÉ.

Résumé des opérations de l'année 1893.

VILLES dans lesquelles les établissements sont situés.	ENGAGEMENTS.		DÉGAGEMENTS.		VENTES.	
	Nombre d'articles	Sommes prêtées.	Nombre d'articles.	Sommes qui avaient été prêtées.	Nombre d'articles	Produits.
Cambrai	8491	47485 »	7434	35685 »	393	3915 36
Douai	18869	86470 50	48963	88844 »	4688	9118 26
Dunkerque	46938	362708 »	46067	358787 »	3308	36843 07
Lille { Mont-de-piété	172249	1182144 50	469079	4153129 »	6385	81778 57
{ fond. Masurel	12942	412326 50	42606	443260 50	675	8274 60
Roubaix.....	55271	447721 »	49244	401148 »	2866	44699 35
Valenciennes	36662	249209 »	35858	245664 »	3472	36793 70
Total.....	354392	2487764 50	339254	2396784 50	48784	248422 94

La valeur moyenne par article des engagements a été de 7 fr. 082 en 1892, et de 7 fr. 079 en 1893. Celle des déagements a été de 7 fr. 043 en 1892 et de 7 fr. 064 en 1893. Le produit moyen des gages vendus s'est élevé à 12 fr. 563 en 1892 et à 11 fr. 63 en 1893.

Les bénéfices réalisés par ces établissements, en 1893, se sont élevés : à Cambrai, à 4,755 fr. 67 ; à Douai, à 1,185 fr. 08 ; à Dunkerque, à 11,360 fr. 20 ; à Lille (fondation Masurel), à 5,484 fr. 40 ; à Roubaix, à 11,671 fr. 28.

Le Mont-de-Piété de Lille a éprouvé une perte de 14,306 fr. 43 ; celui de Valenciennes, de 586 fr. 09.

L'intérêt des prêts est fixé, savoir :

A Cambrai, 12 % sur les gages de 1 à 150 fr., 8 % sur ceux de 151 à 500 fr. et 7 % sur ceux de 501 fr. et au-dessus ; à Douai, 10 % ; à Dunkerque, 12 % ; à Lille, 7 % ; à Roubaix, 10 % ; à Valenciennes, 8 %.

CAISSES D'ÉPARGNE.

Les Caisses d'épargne étaient, dans le département, en 1893, au nombre de 27, réparties entre les arrondissements ainsi qu'il suit :

Avesnes, 4; Cambrai, 5; Douai, 1; Dunkerque, 4; Hazebrouck, 6; Lille, 6; Valenciennes, 1.

Il y existait en outre 44 succursales, en sorte que le nombre des dépôts était porté à 71.

Le service des caisses d'épargne a légèrement diminué en 1893. Le solde dû aux déposants qui, au 31 décembre 1892, était de 137,874,085 fr. 77 c., est descendu au 31 décembre 1893, à 135,124,707 fr. 05 c., soit une diminution de 2,749,378 fr. 72 c.

Les versements qui avaient été en 1892 de 32,896,086 fr. 96 c., ont produit, en 1893, une somme de 30,803,016 fr. 29 c., soit une différence en moins de 2,093,070 fr. 67 c.

Le nombre des versements a été de 147,781 et celui des remboursements de 95,579. Il résulte, sur 1892, une différence en moins de 6,884 pour les premiers et une différence en plus de 9,216 pour les seconds.

Le compte des rentes sur l'Etat achetées au nom des déposants s'établit d'après le détail suivant :

115 déposants avaient laissé aux caisses d'épargne, au premier janvier 1893, 128 inscriptions, montant ensemble à 2,659 fr. ; 257 autres titres de rente, d'une valeur totale de 9,974 fr., ont été achetés pendant l'année, tant d'office que sur demandes, au nom de 257 déposants ; — Ensemble : 385 titres, montant à 12,633 fr.

244 titres, montant ensemble à 10,485 fr., ont été retirés par 235 personnes. — 8 autres titres, montant à 64 fr., ont été déposés à la Caisse des dépôts et consignations.

Il est resté aux caisses, au 31 décembre 1893, 143 inscriptions appartenant à 132 titulaires et d'une valeur de 2,319 fr.

La fortune particulière des Caisses d'épargne du département était, au 31 décembre 1893, de 4,200,895 fr. 37, dont, en fonds de réserve, 501,384 fr. 66 c., et en fonds de dotation, 3,699,510 fr. 71 c.

Le mouvement des caisses d'épargne a donné, en 1893, les résultats consignés dans le tableau suivant :

VILLES où sont situées les Caisse d'épargne.	NOMBRE de LIVRETS existants au 1 ^{er} janvier 1893.	NOMBRE de LIVRETS ouverts pendant l'année 1893.	NOMBRE de LIVRETS restant au 31 déc. 1893.	SOLDE DÙ aux déposants au 1 ^{er} janvier 1893.	MONTANT des VERSEMENTS effectués pendant l'année 1893	châtres des livrets ouverts par suite de transferts en 1893.	INTÉRÊTS alloués aux déposants pour l'année 1893.	MONTANT des ARRIÉRÉS de rentes perçus par les caisses en 1893.	REBOUR- SEMENTS effectués pen- dant l'année tant en achats de rentes qu'en espèces.	SOLDE DÙ aux déposants au 31 décembre 1893.
Armentières...	6338	513	6499	3415673 38	563163 "	5884 87	85654 25	"	807177 21	2963198 29
Avesnes.....	41079	676	41098	5292693 48	4505560 46	29335 70	462743 37	49	2184624 22	4805757 49
Bailleul.....	4355	393	4260	3689885 98	623086 "	4317 91	104915 47	"	4045668 61	3371736 75
Bassée (la).....	4662	445	4703	4441631 91	289251 "	2045 67	44768 62	40	323174 54	424534 94
Bergues.....	5345	233	5368	2796488 48	607974 "	2329 26	80257 99	"	4026622 55	2460427 08
Bourbourg.....	2997	189	2978	4393802 22	393697 71	539 30	10044 24	"	545109 54	1282673 93
Cambrai.....	46902	4202	4287	8780935 46	2002259 "	43391 79	272723 74	40	2269468 52	8799881 74
Cassel.....	4773	141	4665	4469753 63	307881 43	4278 30	42273 96	"	494264 28	4329925 64
Cateau (Lc).....	3895	324	3997	1787585 92	368258 43	2975 46	52960 44	"	526711 46	4685018 49
Clary.....	2665	96	2658	1042155 03	247492 "	2097 85	29435 33	"	341888 77	978990 44
Comines.....	4325	418	4353	4427311 76	214449 "	4161 24	41904 98	"	376312 52	1308211 43
Donai.....	36903	2628	4767	378333	4822866 58	4017913 88	62394 93	245	4752472 85	1818000 43
Dunkerque.....	20394	839	20763	8407491 70	2392790 80	35574 76	264858 73	70	2691254 60	8406231 39
Estaires.....	4296	440	466	944590 12	445147 "	"	26360 79	"	305557 04	810840 87
Etreungt.....	4795	59	4825	651168 88	246316 "	"	47423 82	"	386257 37	528651 43
Gravelines.....	2044	126	2043	4233857 90	288974 "	4514 17	37007 85	"	388124 98	4176226 54
Hazebrouck.....	3433	346	3402	2541004 75	583378 "	43354 90	74955 44	"	744556 54	2438136 25
Iwuy.....	4026	28	4070	523723 59	108958 "	"	45539 93	"	438941 88	509302 94
Landrecies.....	4873	195	4878	4110852 07	349686 90	4365 92	31447 72	"	467999 81	4027468 79
Lille.....	35206	3004	35761	2045241 83	4459828 73	84954 91	633940 40	809	5027054 20	20301583 37
Maubeuge.....	43840	963	44470	7166657 37	4571569 53	41966 67	221306 44	"	4976256 87	6998043 44
Merville.....	4314	451	4284	846698 84	202668 "	2124 26	23233 30	"	328346 92	746404 48
Roubaix.....	23063	2934	23678	44172254 67	9225797 "	43923 47	434887 37	270	3504933 89	14342498 52
Solmes.....	4331	227	4339	1223289 23	282302 "	742 20	37192 63	"	287553 71	1235932 25
Steenvoorde.....	4535	128	4548	1034330 29	235367 "	785 37	34930 82	"	274344 80	1028088 68
Tourcoing.....	43449	4958	45162	42410244 63	2498468 69	44096 23	370324 49	45	3290363 41	44999482 63
Valenciennes.....	29494	2517	30006	4785235 39	8371379 46	94506 73	466448 46	220	3687079 99	45027710 05
TOTAUX.....	248170	20286	251446	457874 085 77	30 803 016 29	405486 44	4205532 14	4698	38164257 58	438 424 707 05

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1893.

Le tableau ci-après indique la situation par arrondissement des sociétés de secours mutuels du département au 31 décembre 1893.

ARRONDISSEMENTS.	Nombre de Sociétés.	NOMBRE DE				Secours accordés aux malades.	Honoraires des médecins.	Frais pharmaceutiques.	
		Membres honoraires.	Membres participants.						
			Hommes	Femmes.	Enfants.				
Avesnes	43	625	2436	429	80	47933	»	3905 75	4957 40
Cambrai	9	497	1278	428	465	44051	50	3622 25	4564 »
Douai	34	982	2237	736	35	27046	04	6018 60	7747 63
Dunkerque	5	652	1401	10	»	5944	»	3160 »	3715 65
Hazebrouck	23	1460	3999	57	»	20409	30	5274 90	6932 30
Lille	185	4712	29857	2985	547	258416	24	52791 03	59907 71
Valenciennes	36	2100	44885	462	447	439744	65	4742 57	6576 96
Situation au 31 décembre 1893	302	10728	52793	4207	4274	483214	73	79515 10	94399 24
Situation au 31 décembre 1892	297	10101	51344	4205	4444	461431	81	77403 23	93145 74
Augmentation pour l'année 1893	5	627	1479	2	430	22082	92	2411 87	4253 50

Les recettes se sont élevées à 979,307 fr. 60
 et les dépenses de toute nature à 950,498 fr. 80
 d'où un excédent de recettes de 28,808 fr. 80

L'avoir des Sociétés qui était de 4,604,436 fr. 93 c. au 31 décembre 1892, s'est élevé à 4,834,598 fr. 48 c. se décomposant comme suit :

En capitaux placés ou en caisse. 950,870 fr. 38
 A la caisse des retraites 3,883,728 fr. 10
 Total 4,834,598 fr. 48

Le Conseil général vote annuellement un crédit de 16.500 fr. se subdivisant comme suit : 15,000 fr. à répartir entre les Sociétés de secours mutuels approuvées, proportionnellement aux versements faits par elles à leurs fonds de retraites, et 1,500 fr. pour venir en aide aux Sociétés se trouvant dans une mauvaise situation.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement primaire.

Extrait du rapport de M. l'Inspecteur d'Académie,
 Directeur de l'Enseignement primaire, sur la situation de l'instruction
 primaire dans le département du Nord, pendant l'année 1893.

Toutes les communes du département, sauf 10, ont au moins une école publique. Le nombre des communes de 500 habitants et au-dessus, non pourvues d'une école publique de filles, est de 26; 7 d'entre elles possèdent seulement une école mixte; 19 ont une école privée de filles tenant lieu en fait d'école publique. D'autre part, 24 écoles publiques, spéciales aux filles, existent dans des communes d'une population inférieure à 500 habitants.

Écoles. — A la fin de l'année scolaire 1891-1892, il y avait dans le département 1,927 écoles élémentaires et écoles supérieures; les états de situation pour 1892-1893 en donnent 1,951. Différence en faveur de 1892-1893 : 24 écoles. Cette augmentation se décompose comme suit : écoles publiques, 1,471 au lieu de 1,469; écoles privées, 480 au lieu de 458 l'année précédente. Le nombre des écoles publiques laïques s'est accru de 12 (de 1,330 à 1,342); cette augmentation s'est faite en partie au détriment des congréganistes, qui ont perdu 10 établissements (de 139 à 129). Le nombre des écoles privées congréganistes est de 420, soit une augmentation de 21 écoles sur l'année précédente; celui des écoles privées laïques s'est accru d'une unité, 60 au lieu de 59. Une troisième catégorie d'écoles (écoles privées tenant lieu, en fait, d'écoles publiques) reste presque stationnaire : elle comprend 19 écoles (toutes congréganistes).

Maîtres. — Le mouvement général du personnel des écoles primaires élémentaires et supérieures se résume par une augmentation totale de 87 instituteurs et institutrices publics et privés (5,666 au lieu de 5,579).

Classes. — Le nombre des classes des écoles primaires élémentaires et supérieures est de 5,427, soit une classe par 319 habitants. Il s'est accru en 1892-1893 de 72 classes. Dans les écoles publiques, l'augmentation est de 32 (3,662 au lieu de 3,630); elle est de 40 dans les écoles privées (1,765 au lieu de 1,725).

Elèves de ces écoles. — Total général : 290,911, savoir : 249,847 de 6 à 13 ans, 18,632 de plus de 13 ans et 22,432 de moins de 6 ans. De 1891-1892 sur 1890-1891, l'augmentation du nombre des élèves a été de 3,873; de 1892-1893 sur 1891-1892, on trouve une légère diminution de 21 élèves (290,911 au lieu de 290,932).

Enfants d'âge scolaire. — D'après le recensement de 1891, le nombre d'enfants d'âge scolaire (6 à 13 ans) est de 255,264. Le nombre des

enfants du même âge inscrits dans une école primaire quelconque en 1892-1893 est de 249,847, auxquels il faut ajouter les enfants de 6 ans et au-dessus inscrits dans les écoles maternelles, soit 10,835. A ces chiffres, il y a lieu d'ajouter encore : 1^o Les enfants reçus dans les établissements publics et libres d'enseignement secondaire ; 2^o Les enfants recevant l'instruction dans leurs familles.

Elèves des écoles mixtes publiques. — 7,146 élèves sont encore reçus dans les écoles mixtes publiques, soit 3,42 p. $\frac{1}{100}$ de la population totale des écoles publiques. Sur ces 7,146 élèves, 5,703 fréquentent des écoles dirigées par des instituteurs et 1,443 des écoles dirigées par des institutrices (sur ce nombre, 18 appartiennent à des congréganistes). On peut encore décomposer les 7,146 élèves des écoles mixtes publiques en 3,847 garçons et 3,299 filles. Et si l'on veut rechercher quel est, dans cette population scolaire des écoles mixtes, le nombre d'élèves affecté à chaque catégorie de mattres, on est amené à reconnaître que l'instruction de 2,583 filles est confiée à des instituteurs, et que celle de 727 garçons est confiée à des institutrices.

Écoles maternelles. — Les écoles maternelles, tant publiques que privées, sont au nombre de 416, en augmentation de 13 sur l'année précédente. Les écoles maternelles publiques augmentent de 1 (202 au lieu de 201), et les écoles privées de 12 (214 au lieu de 202). Les écoles maternelles publiques laïques gagnent 6 établissements (151 au lieu de 145). Les écoles maternelles publiques congréganistes en perdent 5 (51 au lieu de 56). Les écoles maternelles privées laïques diminuent d'une unité (10 au lieu de 11) et les congréganistes augmentent de 13 (204 au lieu de 191).

Personnel dirigeant. — Le total général des directrices et sous-directrices des écoles maternelles est de 764 (20 en plus que l'année précédente), dont 427 publiques et 337 privées.

Elèves des écoles maternelles. — Le nombre des enfants reçus dans les écoles maternelles est de 1,687 plus élevé que celui de l'année précédente (80,638 au lieu de 78,951), soit une augmentation de 2,09 p. $\frac{1}{100}$.

Titres de capacité du personnel enseignant. — Il y avait, en 1891-1892, 10 non brevetés sur 3,497 mattres et mattresses laïques, soit 0,28 p. $\frac{1}{100}$, et 453 non brevetés sur 2,082 mattres et mattresses congréganistes, soit 21,75 $\frac{1}{100}$. Il y a, en 1892-1893, 9 non brevetés sur 3,604 instituteurs et institutrices laïques (0,24 p. $\frac{1}{100}$), et 432 non brevetés sur 2,062 instituteurs et institutrices congréganistes (20,95 p. $\frac{1}{100}$).

Titres de capacité des directrices et sous-directrices d'écoles maternelles. — Il y avait, en 1891-1892, 3 non brevetées sur 341 directrices et sous-directrices laïques, et 98 non brevetées sur 403 directrices et sous-directrices congréganistes. Il y a, en 1892-1893, 1 non brevetée sur 348 directrices et sous-directrices laïques, et 99 non brevetées sur

416 directrices et sous-directrices congréganistes. Il y a donc un peu progrès partout.

Bibliothèques scolaires. — Le nombre des bibliothèques scolaires, qui était en 1892 de 892, est actuellement de 900; augmentation: 8. Elles renferment 146,674 livres de lecture à prêter aux familles, au lieu de 142,864, soit 3,810 livres de plus qu'en 1892. Le nombre des prêts atteint cette année le chiffre de 236,849, au lieu de 276,163 l'année précédente. Le montant des dons faits au profit de cette institution, pendant l'année 1893, est de 21,654 fr. 16; il était de 18,817 fr. 03 l'année précédente.

Bibliothèques pédagogiques. — Le département du Nord compte, à l'usage des instituteurs et institutrices, 36 bibliothèques pédagogiques qui renferment 15,759 volumes. Le nombre des prêts pendant l'année 1893, s'est élevé à 2,645.

Caisses d'épargne scolaires. — Leur nombre est de 499; 19,143 enfants ont chacun un livret de grande caisse d'épargne et possèdent ensemble 697,260 fr. 52.

Caisses des écoles. — Les caisses des écoles n'existaient pas dans le Nord avant 1881. Au 1^{er} janvier 1894, on en compte 234. Les recettes pour l'année 1893 se sont élevées à 399,925 fr. 32 et les dépenses, pendant ce même temps, à 249,094 fr. 06.

Société de secours mutuels. — Il existe dans le département, depuis 1865, une Société de Secours mutuels des instituteurs, des institutrices et des directrices d'écoles maternelles du Nord. Elle comptait, au 1^{er} janvier 1894, 2,417 membres participants (1,505 hommes et 912 femmes) et 13 membres honoraires. Depuis cette époque, le nombre des sociétaires s'est accru de 22. — L'avoir de la société, à la même date, était de 169,037 fr. 01, dont 106,775 fr. 71 à la Caisse des Dépôts et Consignations pour le service des retraites. — Les recettes, pour l'année 1893, se sont élevées à 22,033 fr. 30. Pendant cette même année, 292 secours, montant ensemble à 16,192 fr. 50, ont été distribués à des sociétaires malades. 104 membres participants reçoivent, sur les fonds de la Société, une pension viagère de 40 francs. La cotisation annuelle est de 8 fr. pour les membres participants et de 10 fr. pour les membres honoraires.

Certificats d'études primaires. — 6,438 aspirants, au lieu de 5,869, se sont présentés, en 1893, pour l'obtention du certificat d'études primaires, soit une augmentation de 569 candidats pour 1893. — 5,488, au lieu de 5,131, ont été reçus, soit 357 de plus que l'année précédente. — 4,681 aspirantes, au lieu de 4,411, ont concouru pour l'obtention du certificat d'études, soit une augmentation de 270 aspirantes pour 1893; 4,201, au lieu de 3,716, ont été admises, soit 485 de plus que l'année précédente. — Le nombre total des certificats délivrés en 1893 a

été de 9,689. La proportion générale des certificats obtenus par 100 élèves inscrits dans les écoles publiques et privées est de 3,33. Elle était de 3,04 l'année précédente.

Cours d'adultes. — Pendant l'hiver 1893-1894, il a été ouvert 367 cours d'adultes, dont 302 pour les hommes (292 publics et 10 privés), et 65 pour les femmes (63 publics et 2 privés). Les premiers ont réuni 9,034 hommes (8,809 dans les cours publics, 225 dans les cours privés); les seconds, 1,386 jeunes filles (1.318 dans les cours publics et 68 dans les cours privés); en résumé, 10,420 auditeurs. Le nombre de cours avait été, pendant l'hiver précédent, de 376, et le chiffre des auditeurs de 11,577, soit 9 cours en moins et une diminution de 1,157 dans le nombre des élèves pour l'année courante.

Cours d'apprentis. — 48 cours d'apprentis (21 dirigés par des instituteurs ou institutrices publics, 27 par des maitres et maitresses de l'enseignement privé), ont reçu 1,617 élèves, dont 974 (768 garçons et 206 filles) dans les cours publics, et 643 (350 garçons et 293 filles) dans les autres.

Brevet élémentaire. — 434 aspirants et 785 aspirantes se sont présentés en 1893, dans le Nord, aux examens pour l'obtention du brevet élémentaire; 244 aspirants et 468 aspirantes l'ont obtenu. Le nombre des brevets élémentaires délivrés en 1892 avait été de 678, dont 200 aux aspirants et 478 aux aspirantes.

Brevet supérieur. — 74 aspirants et 197 aspirantes se sont présentés, en 1893, dans le Nord, aux examens pour l'obtention du brevet supérieur; 47 aspirants et 120 aspirantes l'ont obtenu. En 1892, 49 aspirants sur 74 et 98 aspirantes sur 226 ont été jugés dignes du brevet supérieur.

Traitement des Instituteurs et des Institutrices. — La somme totale payée pour le traitement légal des instituteurs et des institutrices, titulaires et adjoints, a été, en 1893, de 4,382,765 fr. 97.

STATISTIQUE FINANCIÈRE.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Produit de l'exercice 1893.

Les rôles de l'exercice 1893 se sont élevés en totalité à 36,821,017 fr. 06, savoir :

Contributions	foncière. {	Propriétés non bâties.....	7,329,396 62	} 13,678,883 87
		Propriétés bâties.....	6,349,487 25	
	personnelle-mobilière.			5,970,767 36
		des portes et fenêtres.....		5,454,834 35
		des patentes.....		44,686,779 73
	Taxe de premier avertissement aux contribuables...		29,751 75	
	Total.....			<u>36,821,017 06</u>

Ces chiffres présentent une augmentation de 1,019,546 fr. 35 avec ceux de l'année 1892. Cette augmentation résulte de l'accroissement du principal des 4 contributions directes.

Le nombre des patentés a été en 1893 de 107,432. Ce nombre représente le 20^e des patentés de tous les départements.

La quotité des centimes additionnels imposés en addition au principal des quatre contributions dans le département se résume ainsi :

CONTRIBUTION FONCIÈRE. — I. PROPRIÉTÉS NON BÂTIÉS.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8	323
Fonds de secours et de non-valeurs sur le principal.....	3	5
Centimes départementaux (1).....	48	175
Centimes communaux (1).....	97	"
Total.....	156	998

II. PROPRIÉTÉS BÂTIÉS.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8	3636
Fonds de secours et de non-valeurs sur le principal.....	4	"
Centimes départementaux.....	48	41
Centimes communaux.....	49	"
Total.....	109	7736

CONTRIBUTION PERSONNELLE ET MOBILIÈRE.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8	2012
Centimes généraux.....	17	"
Fonds de secours et de non-valeurs sur le principal.....	2	"
Centimes départementaux.....	47	47
Centimes communaux.....	58	"
Total.....	132	6712

PORTES ET FENÊTRES.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8	3636
Centimes généraux.....	15	8
Fonds de non-valeurs sur le principal.....	3	"
Centimes départementaux.....	22	66
Centimes communaux.....	54	"
Total.....	102	8236

PATENTES.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8	526
Centimes généraux.....	14	6
Centimes généraux extraordinaires.....	20	"
Fonds de non-valeurs sur le principal.....	5	"
Centimes départementaux.....	23	10
Centimes communaux.....	50	"
Total.....	120	226

CONTRIBUTIONS DIRECTES DE 1894.

Nous croyons utile d'indiquer ici le principal de chacune des quatre contributions par arrondissement :

Arrondissements	CONTRIBUTIONS					TOTAL.
	foncière (propriétés non bâties). (1)	foncière (propriétés bâties).	personnelle et mobilière.	des portes et fenêtres.	des patentes.	
Avesnes ..	530,775	327,900	294,095 »	213,838	503,890 46	4,870 478 46
Cambrai ...	421,629	249,433	249,251 »	486,307	389,954 35	4,466,574 35
Douai ...	296,202	202,975	483,967 »	476,276	275,437 89	4,134,857 89
Dunkerque .	335,737	224,680	192,068 »	179,360	338,092 71	1,269,937 71
Hazebrouck	347,068	94,839	442,563 »	421,045	443,628 09	786,443 09
Lille.....	543,984	4,699,509	4,274,433 »	1,574,654	3,020,302 19	8,409,876 49
Valenciennes	403,407	354,219	295,449 »	255,337	510,911 02	4,848,993 02
Totaux ..	2,878,479	3,450,555	2,571,796 »	2,703,814	5,452,216 71	16,456,860 71

(1) Y compris 62,881 fr. formant le principal afférent aux Bois de l'Etat qui, aux termes de la loi, contribue aux impositions départementales et communales.

Les chiffres du tableau ci-dessus représentent les principaux réels compris aux rôles de 1894 tandis que les chiffres mentionnés à la première partie de l'annuaire (p. 456) représentent les principaux fictifs en ce qui concerne l'impôt foncier (non bâti et bâti).

AGRICULTURE.

RÉCOLTES.

L'économie rurale est portée à un très haut degré dans le département du Nord. Il fournit à la culture une étendue de 418,043 hectares, dont 361,075 en terres labourables, sur une superficie totale de 569,389 hectares.

Les récoltes en grains et farineux ont donné en 1893 les produits indiqués ci-après :

DÉSIGNATION DES CULTURES.	Superficie cultivée.	PRODUCTION TOTALE		PRODUCTION MOYENNE PAR HECTAIRE		POIDS moyen de l'hecto- litre.
		EN GRAINS.	EN PAILLE.	EN GRAINS.	EN PAILLE	
		Hectolitres.	Quintaux.	Hecto- litres.	Quintaux.	
Froment.....	hectares 118.320	3.076.320	3.549.600	26	30	kilog. 78
Méteil.....	37	814	4.036	22	28	76
Seigle.....	6.800	456.400	485.400	23	28	73
Orge.....	9.375	318.750	225.000	34	24	60
Sarrasin.....	2	40	60	20	30	48
Avoine.....	65.479	3.012.014	4.636.975	46	25	42
Mais.....	8	160	200	20	25	85
Millet.....	2	34	36	17	18	70

DÉSIGNATION DES CULTURES.	SUPERFICIE cultivée.	PRODUCTION totale.	PRODUCTION moyenne par hectare.	VALEUR totale.	VALEUR moyenne du quintal.	
Pommes de terre.....	hectares. 19.680	quintaux. 2.322.240	quintaux. 118	fr. 14.641.200.	fr. c. » 5	
Betteraves. } à sucre.....	38.640	42.635.280	327	35.378.784.	» 2 80	
	de distillerie....	42.627	5.530.626	438	10.342.270.	» 4 87
	fourragères.....	7.019	3.566.794	506	5.843.874.	» 1 63
Prairies } artificielles. } trèfle.....	43.674	451.242	33	5.441.904.	» 12 »	
	luzerne.....	7.858	378.184	48	4.349.116.	» 14 50
sainfoin.....	4.554	49.728	32	596.736.	» 42 »	
	mélange de légu- mineuses.....	3.386	108.352	32	1.256.883.	» 11 60
Fourrages annuels.....	7.874	220.388	28	2.265.588.	» 10 28	
Prairies temporaires (Ray-grass et autres graminées).....	539	49.404	36	228.967.	» 41 80	
Prés naturels. } 1 ^{re} coupe.....	47.842	956.840	20	14.482.080.	» 42 »	
	regains.....	30.826	646.520	20	6.044.896.	» 9 80
Herbages.....	564	43.536	24	1.015.200.	» 75 »	
Plantes économiques } tabac....	862	12.068	14	2.443.600.	» 200 »	
	houblon.					

PLANTES TEXTILES.	Superficie cultivée.	PRODUCTION TOTALE.		PRODUCTION MOYENNE PAR HECTAIRE.		VALEUR TOTALE.		VALEUR MOYENNE DU QUINTAL.	
		en filasse.	en graines.	en filasse.	en graines.	de la filasse.	des graines.	de filasse.	de graines.
Chanvre.....	hectares 103	quint. 82.915	quint. 609	quint. 8.05	6 »	fr. 6.799.430	fr. 40.962	fr. c. 82 »	r. c. » 18 »
Lin.....	3456	28.404	18.936	9 »	6 »	2.840.400	492.316	100 »	» 26 »

PLANTES OLÉAGINEUSES	Superficie cultivée. hectares.	PRODUCTION TOTALE EN GRAINES.		PRODUCTION MOYENNE PAR HECTARE.		VALEUR TOTALE. fr.	VALEUR MOYENNE	
		Hecto- litres.	Quin- taux.	Hecto- litres.	Quin- taux.		de l'hectol ^{re}	du quintal.
Colza	515	40300	6755	20 »	47 »	487.460	48 20	22 »
Œillette.....	642	40381	6575	16.47	41.80	306.239	29 50	40 »
Cameline....	272	3808	2520	44 »	40 »	57.420	15 »	24 »

RENSEIGNEMENTS DIVERS sur les Animaux de ferme et leurs Produits en 1893.

1° NOMBRE D'EXISTENCES PAR CATÉGORIES D'ANIMAUX.		Effectif au 31 décembre 1893	Nombre de têtes enlevées par les maladies, les accidents ou la vieillesse en 1893.	
Espèces	Chevaline (adultes et jeunes)	80.989	4.934	
	Mulassière (id.)	2.423	34	
	Asine (id.)	4.845	60	
	Bovine.	Taureaux	5.877	69
		Bœufs } de travail... à l'engrais.....	3.398	57
			8.294	433
		Vaches	456.968	3.492
		Élèves d'un an (bouvillons et au-dessus.) génisses.....	8.158	223
			36.694	4.505
	Élèves de 6 mois à 1 an.....	29.534	1.874	
	Veaux au-dessous de 6 mois.....	46.203	3.448	
	Ovine..	Béliers (au-dessus de 2 ans).....	1.439	34
		Moutons (au-dessus de 2 ans).....	40.327	789
		Brebis (id.)	22.493	552
		Agneaux et agnelles de 4 à 2 ans.....	40.083	387
Agneaux et agnelles de 6 mois à 1 an... Agneaux et agnelles au-dessous de 6 mois		6.398	426	
Porcine.....	2.087	143		
Caprine.....	78.442	4.421		
	18.376	665		
2° PRINCIPAUX PRODUITS DES ANIMAUX.		PRODUCTION totale.	VALEUR totale.	VALEUR moyenne.
Lait (en hectolitres).....		3.892.047	65.840.805	de l'hect. 16 94
Laine (en quintaux).....		3.280	364.080	du quint. 444 »
Nombre de ruches d'abeilles (en activité (6363).....		90.830	211.330	du kilog. 2 32
Miel (en kilog.)		14.070	48.302	du kilog. 3 43
Cire (en kilog.)				

TROISIÈME PARTIE.

TABLEAU NOMINATIF DES PRÉSIDENTS, VICE-PRÉSIDENTS & SECRÉTAIRES

DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Depuis 1801.

ANNÉES.	MODE de NOMINATION.	PRÉSIDENTS.	VICE-PRÉSIDENTS.	SECRÉTAIRES.
		MM.	MM.	MM.
1804 et 1802	Elections.	De Warenguien.....		Emmery.
1803 à 1805	Elections.	De Warenguien.....		Farez.
1806 à 1809	Elections.	De Warenguien.....		Michel.
1810	Elections.	Gossuin.....		Michel.
1811 à 1813	Elections.	Gossuin.....		Dhaubersart.
1814 à 1816	Elections.	Gossuin.....		Marquis de La Coste
1817 et 1818	Elections.	Potteau d'Hancarderie.....		Marquis de La Coste.
1819	Elections.	Gossuin.....		Marquis de La Coste.
1820 et 1821	Elections.	Potteau d'Hancarderie.....		Marquis de La Coste.
1822 à 1826	Elections.	Comte de Muysaert.....		Marquis de La Coste.
1827 et 1828	Elections.	Comte de Muysaert.....		Fiezau de La Martel.
1829	Elections.	Comte de Muysaert.....		Béthune-Houriez.
1830				
1831	Elections.	Barrois-Virnot.....		Farez.
1832	Elections.	Farez.....		Lorrain, fils.
1833	Elections.	De Brigode.....		Lorrain, fils.
1834 et 1835	Elections.	Ferrier.....		Lorrain, fils.
1836 et 1837	Elections.	Ferrier.....		Leroy de Béthune.
1838	Elections.	Ferrier.....		Marchant.
1839	Elections.	Comte de Montozon.....		Marchant.
1840 à 1845	Elections.	Ferrier.....		Marchant.
1846 et 1847	Elections.	Delespaul.....		Marchant.
1848 et 1849	Elections.	Marchant.....		Lestiboudois.
1850 et 1854	Elections.	Danel.....		De Clebsattel.
1852 à 1859	Décret	Marchant.....	Danel.....	De Clebsattel.
1860 à 1867	Décret	Comte Mimerel.....	Danel, comte Dubois	De Clebsattel et Mailliet.
1868 et 1869	Décret	Comte Mimerel.....	Danel et Seydoux ..	De Clebsattel et Mailliet.
1870	Elections.	Danel.....		Mailliet.
1871	Elections.	Danel.....	Plichon et J. Brame.	Mailliet et Saint-Léger.
1872 et 1873	Elections.	Danel.....	Plichon et J. Brame.	Mailliet et Desrousseaux.
1874 à 1877	Elections.	Plichon.....	J. Brame et Mailliet.	Desrousseaux et L. Legrand
1878 et 1879	Elections.	Plichon.....	Mailliet et L. Legrand	(de Lerelles). Roussel-Defontaine et Van der
1880	Elections.	Testelin.....	Seydoux et L. Legrand	Straeten. Van der Straeten et Duponchel
1881	Elections.	Testelin.....	L. Legrand (de Valenciennes), Trystram et C. Seydoux	Alain Chartier et Outters.
1882	Elections.	Testelin.....	Ch. Seydoux et Massiet du Biest.	Outters et Ernest Legrand
1883	Elections.	Testelin.....	Massiet du Biest et Alain Chartier.	Macarez et Ernest Legrand
1884	Élections.	Testelin.....	Alain Chartier et Ernest Legrand.	Henry Sculfort et Macarez
1885	Élections.	Testelin.....	Ernest Legrand et Lis Legrand (de Valenc ^e)	Henry Sculfort et Ernest Dervaux.
1886	Élections.	Testelin.....	L ^r Legrand (de Valenciennes) et Seydoux	Ernest Dervaux et De- marle-Fétel.
1887	Élections.	Testelin.....	Ch. Seydoux et Trys- tram.	Demarle-Fétel et Émile Dubois.
1888	Elections.	Testelin.....	Trystram et Ernest Legrand.	Dubois et Davaine.
1889	Elections.	Testelin.....	Ern. Legrand, Louis Le- grand et Ed. Bernard.	Dervaux et Alp. Outters.
1890	Élections.	Testelin.....	Louis Legrand, Ed. Bernard, Seydoux.	Alph. Outters, Defline et Morcrette-Ledieu.
1891	Élections.	Testelin.....	E ^d Bernard, Basquin, Ern. Legrand.	Defline, Morcrette-Ledieu, Demarle-Fétel.
1892	Elections.	Charles Seydoux.....	Basquin, Sculfort et Claeys.	Morcrette-Ledieu, Demarle- Fétel, Ernest Dervaux.
1893	Élections.	Charles Seydoux.....		Duriez, Caullet, Debeve.
1894	Élections.	Charles Seydoux.....	Idem.	Idem.

NÉCROLOGIE.

M. FRÉDÉRIC BÈRE.

M. Frédéric Bère, ingénieur à la Manufacture des Tabacs, conseiller général du canton sud-ouest de Lille, est décédé le 28 avril 1894, à l'âge de 38 ans.

Grâce à sa vive intelligence et à un travail assidu, M. Bère avait réussi à se créer de bonne heure une situation marquée dans notre ville : aussi les électeurs lillois l'envoyèrent-ils siéger successivement au Conseil municipal et au Conseil général. Ses connaissances étendues en affaires, sa compétence en matière financière, ses facultés d'assimilation, ne tardèrent pas à le mettre en relief dans ces deux assemblées où ses avis judicieux faisaient autorité.

Il apportait, en outre, dans les relations ordinaires de la vie, une courtoisie à laquelle tous ceux qui se sont trouvés en contact avec lui, se sont plu à rendre hommage.

Les obsèques ont eu lieu à Paris. Le char mortuaire disparaissait sous de nombreuses et magnifiques couronnes offertes notamment par les ingénieurs des Manufactures des tabacs de Paris et de Pantin, par l'Institut industriel du Nord de la France où M. Bère avait professé avec distinction le cours de mécanique rationnelle, par le cercle " l'Avenir de Lille ", par le cercle d'escrime de Lille, etc.

Le deuil était conduit par le père du défunt, M. Bère, ingénieur en chef des Mines, et par son frère, M. Bère, procureur de la République aux Andelys.

Dans le cortège, on remarquait : MM. Pierre Legrand et Dron, députés du Nord ; Hector Depasse, directeur du Cabinet du Ministre de l'Instruction publique ; Caron, chef de Cabinet du Préfet du Nord, représentant M. Vel-Durand ; Camille Dreyfus, directeur du journal " la Nation " ; Herbecq, ancien député du Nord ; Faucher, ingénieur en chef des Poudres et Salpêtres ; les grands rabbins de Paris et Lille ; le rabbin de Reims ; une délégation du Consistoire israélite ; MM. Achille Scribe et Alphonse Déchin, délégués du cercle " l'Avenir " ; Déchin fils, délégué de l'école des Beaux-Arts de Lille ; Caen, industriel à Croix, et un grand nombre d'amis de la famille et du défunt.

Des discours, empreints d'une grande élévation d'esprit, ont été prononcés par MM. les grands rabbins de Paris et de Lille et M. le rabbin de Reims, qui ont retracé la vie honorable du défunt et rappelé ses titres à l'estime de ses concitoyens.

M. EDOUARD BERNARD.

M. Edouard Bernard, conseiller général pour le canton de Douai-Ouest, maire de Roost-Warendin, est décédé le 5 mai 1894, dans sa soixante-seizième année.

M. Bernard administrait sa commune depuis plus de 30 années ; il fut successivement conseiller d'arrondissement en 1874, président de cette assemblée en 1879, conseiller général en 1883. Ses collègues de l'assemblée départementale lui donnèrent un précieux témoignage de leur estime en l'appelant à la vice-présidence. A plusieurs reprises, il fut président de la Commission départementale.

Homme d'affaires dans toute l'acception du terme, il mettait au service de ses concitoyens une profonde expérience ; en politique, il se montrait très modéré, mais ferme dans ses convictions.

Ses funérailles ont eu lieu le 8 mai, au milieu d'une affluence énorme de population qui avait à cœur de le saluer une dernière fois.

Le cortège comprenait plus de 2.000 personnes. En tête, marchaient les enfants des écoles, les membres des cinq sociétés de secours mutuels de la commune précédées de leurs bannières, les sapeurs-pompiers, la société de musique *la Renaissance* exécutant des marches funèbres.

Le corbillard disparaissait sous les couronnes offertes par les diverses sociétés locales, le Conseil municipal, les Maires du canton, la société d'agriculture, etc.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Bonnerot, sous-préfet ; Hayez, député ; Trannin, ancien député ; Basquin, vice-président du Conseil général ; Debève, conseiller général ; Mannier, président du Conseil d'arrondissement ; Demarquette, doyen des conseillers municipaux et Carlier, président de la société hippique.

Dans la foule qui se pressait ensuite, on remarquait un grand nombre de notabilités : MM. Tribou, président de la société des agriculteurs du Nord ; Morcrette-Ledieu, Defline,

Mention, Morel, Desmoutiers, Sirot, Ovigneur, Desmazières, Goulard, conseillers généraux ; Godefroy, conseiller général du Pas-de-Calais ; Nutly, Couppé, Lespagnol, Boissonnet, conseillers d'arrondissement ; M. Hanotte, adjoint au maire de Douai. Tous les maires du canton de Douai-Ouest, les maires d'Orchies, de Pont-à-Marcq, de Férin, de Sin, de Coutiches, de Montigny, de Masny, etc.

Au cimetière, plusieurs discours ont été prononcés. M. Druon-Farcy, conseiller municipal de Roost-Warendin, a pris le premier la parole ; M. le sous-préfet a parlé ensuite au nom du Gouvernement ; M. Basquin, au nom du Conseil général ; M. Debève, au nom des conseillers généraux de l'arrondissement ; M. Mannier, au nom du Conseil d'arrondissement et des maires du canton ; M. Tribou, au nom de la société des agriculteurs du Nord ; M. Boissonnet, au nom de la société d'agriculture de Douai, et M. Morel, au nom du syndicat de dessèchement de la vallée de la Scarpe.

Voici le texte du discours de M. Basquin.

Messieurs,

La mort frappe à coups redoublés dans les rangs du Conseil général.

Hier, c'était M. Bère, enlevé à l'âge de 38 ans, dans la plénitude de la force et du talent, réserve de l'assemblée départementale et du parti républicain.

Aujourd'hui, c'est M. Édouard Bernard ; il meurt, lui, couronné d'années, après une carrière marquée par de longs et signalés services ; mais sa verte vieillesse, la vigueur de sa santé et de son esprit permettaient de croire que longtemps encore il serait parmi nous pour le bien de ses concitoyens et du département.

En l'absence de M. le président du Conseil général, empêché d'assister à cette triste cérémonie, permettez-moi de rappeler ce que fut Édouard Bernard et de lui adresser un suprême adieu.

C'est en 1883 qu'il entra dans l'assemblée départementale, il sortait du Conseil d'arrondissement qu'il présidait alors, et, depuis déjà 20 ans, était maire de la commune de Roost-Warendin qu'il n'a cessé d'administrer jusqu'à sa mort.

Il apportait donc au Conseil général le concours d'une grande expérience, et, dès le premier jour, il y a acquis une influence considérable.

Esprit ouvert, large et libéral, M. Bernard appartenait au parti républicain ; jamais, dans ses votes, il n'a failli à sa foi politique, mais il plaçait les questions d'affaires au-dessus de toutes autres, et

ce sont les questions industrielles et agricoles qui ont été le sujet de ses prédilections et de ses travaux.

C'est ainsi qu'il a poursuivi la réalisation d'institutions utiles à la ville et au canton qu'il représentait, telles les écoles de brasserie et de distillerie définitivement installées à Douai.

Mais c'est surtout à la fondation de l'école pratique d'agriculture qu'il a voulu attacher le souvenir de son passage au Conseil général.

Cette école, il en a été l'un des initiateurs, il en a suivi l'idée avec une ténacité et une persévérance sans bornes ; il a contribué à briser les obstacles nombreux accumulés contre cette œuvre. Depuis que le Conseil général en a décidé la création, M. Bernard s'est même fait un devoir de sacrifier son temps et sa santé à la surveillance des travaux de Wagnonville.

Cette école, il la considérait comme son enfant, il est mort quelques mois trop tôt pour en voir l'ouverture et en faire l'inauguration.

D'un caractère droit, loyal, bienveillant entre tous, M. Bernard n'avait que des amis dans ses collègues qui, à diverses reprises, lui ont fait l'insigne honneur de le nommer vice-président du Conseil général.

Président, depuis plusieurs années, de la Commission départementale, dont il dirigeait les travaux avec un zèle infatigable, mercredi encore il voulut, malgré sa maladie, faire le voyage de Lille et accomplir son devoir de président jusqu'au bout ; ses forces le trahirent, il dut rentrer chez lui pour ne plus se relever.

Tant de services rendus avaient appelé sur lui l'attention du Gouvernement qui le nomma Chevalier de la Légion d'honneur. Jamais haute distinction ne fut mieux méritée.

Des hommes de cette trempe sont un honneur pour la famille à laquelle ils appartiennent, pour le pays qui les a élevés et pour les assemblées dont ils sont membres.

Je dépose sur cette tombe l'expression des douloureux regrets du Conseil général, et, à ce collègue vénéré, j'adresse un suprême adieu.

M. FAUCHER,

Ingénieur en chef des Poudres et Salpêtres, adjoint au maire de Lille.

Le 25 mai 1894, la population lilloise apprenait avec stupeur la nouvelle de la mort de M. Faucher, adjoint au maire de Lille, décédé subitement à Sevrans-Livry, où il était directeur de la Manufactures des Poudres et Salpêtres.

Né le 17 août 1837, M. Faucher n'était par conséquent âgé

que de 56 ans. Entré à l'École polytechnique en 1857, il en était sorti le 1^{er} octobre 1858 en qualité d'élève ingénieur. Il fut nommé ingénieur en 1859 et remplit successivement les fonctions de son grade à Angoulême, à Pont-de-Buis (Finistère), où il se trouvait en 1870, à Longcourt (Côte-d'Or), puis à Lille, où il arriva en 1877. Il fut nommé ingénieur en chef le 1^{er} mai 1880, et appelé, le 1^{er} mai 1883, au Ministère de la Guerre, comme directeur-adjoint du service des Poudres et Salpêtres. Il revint à Lille le 1^{er} janvier 1885 et y séjourna jusqu'à son départ pour Sevrans-Livry, le 16 août 1893.

Élu conseiller municipal en 1888, M. Faucher fut réélu en 1892. Ses connaissances spéciales, son intelligence des affaires, le désignèrent, dès son entrée dans l'administration municipale, au choix de ses collègues qui l'élirent comme adjoint. Il montra, dans cette situation, un dévouement à la chose publique qui ne se démentit jamais. Chargé particulièrement de toutes les questions relatives à l'hygiène et à la salubrité, il s'était adonné avec opiniâtreté à cette tâche difficile, dans l'accomplissement de laquelle il se heurtait à l'inertie et à la mauvaise volonté de beaucoup de propriétaires et d'habitants. Si les épidémies dont la ville de Lille eut à souffrir à diverses reprises au cours de ces dernières années purent être rapidement enrayées, on le doit principalement au zèle et à l'énergie de M. Faucher.

Ses obsèques ont eu lieu à Sevrans-Livry, le dimanche 27 mai, au milieu d'une foule nombreuse venue de Paris et du département du Nord pour donner au regretté défunt un suprême témoignage de sympathie. La ville de Lille était représentée par une délégation composée de MM. Meurisse, adjoint au maire; Gronier-Darragon, Moy, Willay et Bigo-Danel, conseillers municipaux. Dans l'assistance on remarquait notamment : MM. Sarrau, membre de l'Institut; Bisso, directeur des Poudres et Salpêtres au Ministère de la Guerre; Vieille, Jacotot, Billardon et Desortiaux, ingénieurs des Poudres et Salpêtres; Thibaut, professeur à la Faculté de Médecine de Lille; de nombreux employés supérieurs du Ministère de la Guerre, des membres du Conseil supérieur central d'hygiène, dont M. Faucher était membre.

Le corps a été transporté à la gare de Sevrans pour, de là, être conduit à Lunéville où la famille Faucher possède un caveau.

Plusieurs allocutions ont été prononcées : M. Arnoux, inspecteur général des Poudres et Salpêtres, a retracé la vie de M. Faucher, en insistant sur sa belle conduite pendant la guerre de 1870-1871; M. Schlœsing a pris la parole au nom

du Conseil supérieur central d'hygiène. Ensuite, M. Meurisse, au nom de la ville de Lille, s'est exprimé en ces termes :

Messieurs,

Dans le cours d'une seule année, l'administration municipale de Lille a eu le triste devoir de donner un dernier adieu à trois de ses collaborateurs les plus anciens et les plus éminents.

Après M. Baggio qui avait consacré ses talents à l'enseignement public, M. Dutilleul qui avait voué ses soins à nos finances, nous déplorons la perte de M. Faucher qui, dans sa trop courte carrière municipale, a été un des réformateurs les plus hardis et les plus habiles que notre ville ait connus.

M. Faucher, après avoir été conseiller municipal de 1881 à 1884, dut renoncer à ses fonctions pour aller occuper un poste au Ministère de la Guerre.

Revenu à Lille, il accepta, en 1888, un nouveau mandat de conseiller. Ses collègues le nommèrent immédiatement adjoint au Maire.

Il avait acquis une grande autorité dans le Conseil départemental d'hygiène dont il était devenu le Président ; il était donc tout désigné pour recevoir du Maire les délégations relatives à l'hygiène, aux logements insalubres et à l'alimentation générale de la ville.

Il déploya dans ces divers services une activité incessante et une réelle compétence ; il eut à lutter contre des usages, des préjugés invétérés contraires à l'hygiène et réalisa un vœu déjà ancien, la création d'un service permanent et complet d'hygiène publique.

Il est tombé en pleine lutte sans avoir eu le temps d'être récompensé par le spectacle des résultats obtenus.

Plus tard, après la période des préjugés à dissiper, des résistances à vaincre, apparaîtront les bienfaits que nous devons à sa prévoyance et à son énergie ; la ville de Lille apporte aujourd'hui à M. Faucher, l'expression et le sincère hommage de sa reconnaissance.

Adieu, mon cher Faucher, adieu.

Enfin, M. l'intendant militaire QUITTERAY a, au nom des amis de la famille, dit quelques mots d'adieu empreints d'une vive émotion

M. ALFRED TRANNIN.

Le samedi 3 novembre 1894 ont été célébrées les obsèques de M. Alfred Trannin, chevalier de la Légion d'honneur,

maire de Lambres, ancien député et conseiller d'arrondissement.

Suivant la volonté du défunt, les honneurs militaires n'ont pas été rendus au légionnaire.

Le cortège funèbre s'étendait sur une longueur d'un kilomètre, dans l'ordre suivant :

La croix, les élèves des écoles de filles et de garçons de la commune, les gardes-champêtres de Lambres portant la couronne offerte par le Conseil municipal, la société de tir *la Fraternelle*, de Lambres, précédée de son drapeau et de sa couronne ; la fanfare *la Conciliante*, de Dorignies, avec sa bannière ; puis les couronnés des ouvriers et ouvrières de l'usine de Lambres, des ouvriers de Corbehem, des sociétés colombophiles *la Flandre* et *la Nouvelle Flandre* de Douai, de la Commission hippique de Douai, de la société de gymnastique *l'Honneur*, du Comice agricole de l'arrondissement de Douai, de l'association des chimistes de France, d'un groupe d'amis, des employés du chemin de fer de Boisieux à Marquion, de l'école nationale des industries agricoles, des agriculteurs du Nord, du Conseil d'arrondissement, de la ville de Douai.

Venaient ensuite la *Musique municipale* de Douai avec sa bannière ; M. Giroud, maire de Douai ; le Conseil municipal de Lambres, et la Chambre de Commerce de Douai en corps, précédant immédiatement le corbillard.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Paul Hayez, député ; Paul Paix, président de la Chambre de Commerce de Douai ; Tribou, président de la Société des agriculteurs du Nord ; Oscar Silvin, adjoint au maire de Lambres ; Renard, maire de Sin-le-Noble ; Boissonnet, vice-président de la Société d'agriculture, conseiller d'arrondissement.

Les ouvriers de l'usine formaient la haie de chaque côté du char funèbre.

Le deuil était conduit par les fils du défunt : M. Louis Trannin, accompagné du R. P. Trannin, son parent ; M. Frédéric Trannin, accompagné de M. Béghin, son oncle ; M. Arthur Trannin, accompagné de M. Godefroy, son oncle.

Dans le cortège, on remarquait la présence de MM. Vel-Durand, préfet du Nord ; Bonnerot, sous-préfet de Douai ; Maxime Lecomte, sénateur ; Nutly, président du Conseil d'arrondissement, ainsi que ses collègues de l'assemblée ; Bertin, adjoint au maire de Douai et beaucoup de membres du Conseil municipal ; de Vanier, capitaine, commandant la gendarmerie de l'arrondissement ; le corps des professeurs et

les élèves de l'école des industries agricoles, des employés des diverses administrations, et une foule considérable d'amis de M. Trannin venus de tous les points de l'arrondissement.

A l'issue du service célébré en l'église de Lambres, le cortège s'est reformé pour conduire le corps au cimetière de Courchelettes. Douze discours ont été prononcés sur la tombe par MM. Oscar Silvin, Bonnerot, Giroud, Paul Paix, Hayez, Maxime Lecomte, au nom des anciens députés du Nord ; Nutly, au nom du Conseil d'arrondissement ; Tribou, au nom de la Société des agriculteurs du Nord ; Boissonnet, au nom du Comice agricole de l'arrondissement ; Nugues, directeur de l'école nationale des industries agricoles ; un représentant du personnel de la fabrique de Lambres, et enfin par M. Dumont, conseiller municipal de Douai, au nom des amis personnels du défunt.

Les orateurs ont retracé avec une émotion communicative la vie toute de loyauté et de droiture de M. Trannin et fait l'éloge de ses vertus civiques. Ils ont rappelé les titres qu'il s'est acquis à la reconnaissance de ses concitoyens, par les services tout à fait exceptionnels qu'il a rendus à la cause de l'agriculture, dépensant pour le triomphe de ses idées une énergie et une activité que la maladie même n'avait pas réussi à faire faiblir.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

Gouvernement, Sénat, Chambre des Députés, Conseil d'Etat, Tribunal des conflits, Ministères, Préfets, Archevêchés et Evêchés	5 à 24 24 à 39
Anciens Préfets du département, Préfecture, Conseil de préfecture, Conseil général, Commission départementale, Bureaux de la Préfecture et Sous-Préfectures, Conseils d'arrondissement	40 à 57
Corps des ponts et chaussées et des mines, poudres et salpêtres, service vicinal, architectes du département et des communes, débits de tabac	57 à 72
Compagnies de chemins de fer et de tramways, Compagnies houillères, délégués mineurs, caisses de secours et de retraites des ouvriers mineurs, associations syndicales de dessèchements	72 à 85
Services de santé, conseils d'hygiène et de salubrité, prisons	85 à 94
Organisation municipale, communes et bureaux de poste, maires, adjoints, ministres du culte, instituteurs, institutrices, population, contenance cadastrale, centimes communaux, hameaux, octrois, sapeurs-pompiers, commissaires de police	94 à 162
Enseignements public et libre; — délégations cantonales pour l'enseignement primaire	162 à 199
Etablissements et services de bienfaisance, hospices, bureaux de bienfaisance, enfants assistés, asiles publics d'aliénés, monts-de-piété, caisses d'épargne, associations charitables	200 à 225
Cultes, organisation judiciaire, conseils de prud'hommes, organisation militaire et marine	225 à 271
Organisation financière, perceptions, contributions directes et indirectes, enregistrement, domaines et timbre, douanes, forêts, postes et télégraphes, vérification des poids et mesures et tabacs	271 à 303
Sciences et arts, commissions historique et météorologique, sociétés d'agriculture, de géographie, de médecine, des architectes, etc.	304 à 324
Bibliothèques publiques, musées, jardins et promenades, théâtres	324 à 338
Ecoles spéciales municipales, musique, peinture, sculpture, architecture, imprimerie et librairie, journaux et écrits périodiques, annonces judiciaires	338 à 349
Agriculture, chambres consultatives, sociétés d'agriculture, comices agricoles, haras, art vétérinaire	349 à 356
Industrie, commerce, chambres de commerce, bureaux de conditionnement, travail des enfants dans les manufactures, comité linier, syndicat des filateurs de coton, banque de France, bourses de commerce, agents consulaires étrangers ..	356 à 363

2° PARTIE.

Documents statistiques.

Formation. — Position géographique. — Limites. — Superficie, côtes, orographie, hydrographie, étangs et marais, dessèchement, climat, division du territoire, état des divers sols du département	364 à 377
Budgets du département	378 à 398
Mouvement de la population, jury, statistique électorale	399 à 409
Chemins de fer, tramways, routes et chemins, (classification, ressources, personnel) routes nationales, routes départementales, chemins vicinaux, chemins ruraux, ports maritimes, navigation, service hydraulique, industrie minérale, appareils à vapeur	410 à 459
Santé publique, vaccine, aliénés, épidémies, épizooties	459 à 464
Recrutement de l'armée	464 à 468
Prisons, impositions extraordinaires, octrois, assistance publique, hospices et hôpitaux, enfants assistés, bureaux de bienfaisance, monts de piété, caisses d'épargne, secours mutuels	468 à 481
Enseignement primaire	481 à 485
Statistique financière, contributions directes	485 à 487
Agriculture, récoltes	487 à 489

3° PARTIE.

Tableau nominatif des présidents, vice-présidents et secrétaires du Conseil général.	490
Nécrologie	491

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

Académie de Lille	462	Avoués près la cour d'appel	234
Académie de musique de Lille	338	— (Voyez Tribunaux de 1 ^{re} instance).	
Administration académique	462	Banque de France.— Succursales	364
— communale	94 et 470	Bibliothèques publiques	324 à 330
— départementale	43	Bourses de commerce	364
— des bureaux de bien-		Budgets du département	378
faissance	200	Bureaux de bienfaisance (nombre	
— des hospices (per-		d'indigents et ressources)	477
sonnel)	200	— de bienfaisance (personnel)	200
— diocésaine	225	— de conditionnement à Rou-	
— militaire. Intendance	265	baix et à Tourcoing	358
— municipale	94 et 470	— de la Préfecture (personnel)	49
— des forêts	295	— de poste	104
— des postes et télégr.	298	— centraux téléphoniques	302
Administrations financières	274	— de recrutement	264
Adresses des sénat ^{rs} du Nord, à Paris	14	— de tabac (Commissions)	71
— députés id.	20	Cadastre	416 et 279
Agents consulaires étrangers en ré-		Caisses de secours et de retraites	
sidence dans le département	362	des ouvriers mineurs	77
Agents-voyers	67	Caisses d'épargne	212 et 479
Agriculture	349 et 487	Caisse de retraites pour la vieillesse	216
Algérie (Administration départe-		Caisse de secours à Dunkerque, en	
mentale)	39	faveur des familles des marins	
Aliénés	210 et 461	morts ou présumés péris à la	
Anciens préfets du département	40	pêche à la morte	224
Annonces judiciaires	348	Caisse de secours. — Pêche du	
Appareils à vapeur	78 et 459	poisson frais	224
Architectes départementaux	69	Canal du Nord	61
— des communes, hospices		Canaux et rivières	366 et 440
et autres établissements		Canonnières sédentaires	269
publics	70	Carrières	458
— examens à passer	71	Centimes communaux	117
Archives du département	33	Cercle horticole du Nord	351
Archevêchés	37	Chambres consultatives d'agriculture	349
Armée territoriale	269	Chambres de commerce	356
Artillerie	263	Chambre des Députés	41
Art vétérinaire	355	Chemins de fer — Service du contrôle	
Asiles d'aliénés	210 et 461	de l'exploitation des	
Assistance judiciaire	253	chemins de fer du	
— publique	472	Nord	61
Associations charitables	247	— Service du contrôle	
Associations syndicales. — Dessèche-		des travaux	64
ments	78	— Cie du Nord 72, 410 et 429	
Association des anciens élèves du Ly-		du Nord-Est	73
cée de Lille	188	— Cie d'Anzin	73 et 441
— amicales des anciens		Personnel	61 à 65
élèves des Écoles pri-		d'intérêt local et tram-	
maires sup ^{es} de Lille	188	ways	65 et 435
— amicale des anciens		— économiques du Nord	74
élèves de l'Institut		Cie du Cambrésis	73
du Nord	496	Chemins de fer des Flandres	74
— des anciens étudiants des		Chemins de fer de Maubeuge à Vil-	
Facultés catholiques de		lers-Sire-Nicole et de Betrechies	
Lille	193	à Hon avec embranchement sur	
— des propriétaires d'appa-		Bavai	74
reils à vapeur	78	Chemins. — Classification. — Res-	
— vétérinaire des départe-		sources. — Personnel	414
tements du Nord et		Chemins de grande communication	449
du Pas-de-Calais	355	Chemins d'intérêt commun	421
Aumôniers des prisons	93		
Avocats à la cour d'appel	233		
Avocats (Voyez Tribunaux de 1 ^{re} ins-			
tance).			

Chemins vicinaux	426	Conseil de guerre	265
— ruraux	428	Conseils de prud'hommes	254
Climat	372	— d'hygiène publique et de salubrité	86
Collèges communaux	170	— municipaux des villes du département	95
Collèges de jeunes filles	174	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie	345
Colonels des régiments en garnison dans le département	259	Conservatoire de musique de Lille ..	338
Comices agricoles	353	Consulats	362
Comité flamand de France	305	Contributions directes... 417, 279 et — indirectes	281
Comités consultatifs	212	Corps d'armée (1 ^{re})	257
— de vaccine	89	Corps des ponts et chaussées (per- sonnel)	57
Comité linier du Nord	360	Côtes du département du Nord	364
Comité municipal des épidémies	90	Cour d'appel de Douai	232
Commandants d'armes et majors de garnison	260	Courant de la Fontaine St-Martin ..	84
Commandement du 1 ^{er} corps d'armée et de la 1 ^{re} division militaire 257 et	258	Crues (annonce des) service spécial ..	58
Commerce	356	Culte catholique	104 et 225
Commissaires de police	461	Culte israélite	231
— de surveillance admi- nistrative près les chemins de fer ..	62	— protestant	230
Commissaires et inspecteurs spéciaux aux stations de chemins de fer et à la frontière	461	Curage de l'Escaut non navigable ..	85
Commissaires-priseurs. (<i>Voyez</i> Tri- bunaux de 1 ^{re} instance)	48	D ébits de tabacs (Commissions) ..	71
Commission départem ^{te} permanente	48	— écés en 1893	403
— départementale des bâti- ments civils	60	Délégations cantonales pour l'ensei- gnement primaire	177
Commission des prisons	92	Délégués à la sécurité des ouvriers mineurs	75
— historique du départe- ment du Nord	304	Département du Nord	40 et 364
— météorologique du Nord	314	— Division du territoire ..	373
— sanitaire de Dunkerque ..	90	Députés	41
Commission d'assainiss ^{nt} des loge- ments insalubres de la ville de Lille	90	— du Nord. — Adresses à Paris ..	20
Commissions administratives des hospices	200	Dessechements	78, 371 et 451
— cantonales d'hygiène publique	88	— Moères	78, 371 et 454
— cantonales de statistique ..	357	Diocèses	37
Commission d'examen des candidats aux bourses dans les lycées et collèges	175	Diocèse de Cambrai	225
Commissions d'examen des aspirants et aspirantes aux brevets de capa- cité pour l'enseignement primaire ..	486	Divorces en 1893	402
Commission d'examen des aspirants aux bourses de l'enseignement primaire supérieur	487	Direction de l'enregistrement et des domaines	286
Communes (tableaux par ordre alpha- bétique et par cantons)	401 à 455	— des contributions directes ..	279
Compagnies houillères	75	— de l'enseigne ^{nt} primaire du département du Nord ..	52
Conditions des soies et laines à Rou- baix et Tourcoing	358	Direction des contributions indirect ..	281
Conseil académique	162	— des postes et télégraphes ..	298
— des ministres	5	— des tabacs	303
— d'État	22	— des travaux municip. de Lille ..	99
— départemental de l'enseigne- ment primaire	176	Directions d'artillerie	264
— de préfecture	43	Directions du génie	262
— général du départe- ment	45, 409 et 490	Direction du service de santé du 1 ^{er} corps d'armée	264
— d'arrondissement et sous- préfectures	53 et 409	Division du diocèse	227
		— du territoire	373
		Documents statistiques	364
		Douanes. Direction de Lille	288
		— — Dunkerque ..	290
		— — Valenciennes ..	292
		— — Charleville ..	295
		E aux et boues de St-Amand	91
		École d'artillerie de Douai	263
		École des maîtres-mineurs de Douai	66
		École supérieure de commerce de Lille et de la région du Nord	197
		École nationale des industries agri- coles de Douai	498

Écoles normales primaires du département établies à Douai.....	485	Imprimerie.....	344
Écoles primaires supérieures.....	486	Industrie. — Commerce.....	356
École pratique d'Industrie et de Commerce de Fournies.....	498	Industrie houillère.....	455
École pratique d'agriculture de Wagnonville.....	349	Industrie métallurgique.....	458
École nationale des arts industriels de Roubaix.....	494	Industrie minérale.....	457
École nationale professionnelle d'Armentières.....	485	Inscription maritime.....	270
École des Beaux-Arts de Lille.....	340	Inspecteurs primaires.....	476
Écoles académiques.....	340	Inspection département. de salubrité.....	88
— spéciales communales.....	338	Inspection du travail des enfants dans les manufactures.....	359
Écrits périodiques publiés dans le département du Nord et journaux politiques.....	344	Institut industriel du Nord de la France.....	195
Église anglicane.....	234	Instituteurs et institutrices du département.....	416
Électeurs (nombre par comm.).....	447	Institution de sourds-muets et de jeunes aveugles.....	498
Élections. — Statistique.....	409	Instruction publique.....	162 et 482
Enfants assistés.....	208 et 475	Intendance militaire.....	265
Enregistrement, domaines et timbre.....	286	Jardins et promenades.....	337
Enseignement.....	462	Journaux et écrits périodiques publiés dans le département du Nord.....	344
Enseignement supérieur.....	463	Jury.....	407
Enseignement secondaire.....	466	Justices de paix Avesnes.....	235
— primaire.....	52, 476 et 482	— Cambrai.....	237
— libre.....	489	— Douai.....	239
Epidémies.....	86, 90 et 462	— Dunkerque.....	244
Epizooties.....	345 et 463	— Hazebrouck.....	243
Éscut non navigable (curage).....	85	— Lille.....	246
Etablissements et services de bienfaisance.....	200 et 472	— Valenciennes.....	254
— livres d'instruction secondaire.....	493	Librairie.....	344
Etablissement thermal de St-Amand.....	94	Limites du département du Nord.....	364
Etangs et marais.....	374	Lycée de Douai.....	168
Etat des divers sols du département.....	377	Lycée de Tourcoing.....	169
Evêchés.....	37	Lycée de Lille.....	157
Faculté de Droit de Lille.....	463	Lycée de Valenciennes.....	468
Faculté de médecine et de pharmacie de Lille.....	464	Mairies.....	93 à 154
Faculté des sciences de Lille.....	465	Maison centrale de détention de Loos.....	93 et 469
Faculté des lettres de Lille.....	466	Maisons d'arrêt du département.....	92 et 469
Facultés catholiques de Lille.....	489	Manufactures de l'Etat.....	303
Fleuves et rivières.....	366	Marais.....	374
Fontaine Saint-Martin (courant).....	84	Marais de Bourlain et de Trith-St-Léger.....	84
Forêts (administration des).....	295	Marais de la Haute-Deûle.....	80
Formation du département du Nord.....	364	Marais de l'Épau et de Bruay.....	83
Gendarmerie.....	267	Mariages en 1893.....	401
Génie.....	262	Marine.....	270 et 436
Gouverneurs des places fortes commandants supérieurs.....	259	Marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue (Caisse de secours en faveur des familles).....	224
Hameaux.....	456	Médecins assermentés.....	85
Marais.....	355	Médecins des prisons.....	93
Herd-book flamand.....	354	Métallurgie.....	458
Hôpitaux et hospices.....	200 et 472	Mines (personnel, statistique).....	65 et 455
Hôpitaux militaires.....	264	Mines de fer.....	457
Hospices et hôpitaux.....	200 et 472	Mines de houille.....	455
Houilles (mines de).....	455	Ministères.....	24 à 36
Huissiers (V. tribunaux de 1 ^{re} instance).....	234	Ministres Secrétaire d'Etat.....	5
Hydrographie du départem. du Nord.....	356	Mères.....	78, 371 et 454
Impositions extraordinaires communales.....	470	Monastère du Bon-Pasteur.....	93
		Monts-de-Piété.....	241 et 478
		Mouvement de la population en 1893.....	399
		Mouvement de la population des asiles d'aliénés.....	464
		Musées.....	330 à 337

Naisances en 1893.....	399	Prisons.....	92 et 468
Navigaton à vapeur... 59, 64 et 439		Protection des enfants du premier âge	209
Navigation intérieure..... 59 et 440		Produits des stations des chemins	
Nécrologie.....	491	de fer.....	431
Notaires (Voyez tribunaux de 4 ^{re} instance).		Prud'hommes.....	254
Notice topographique et statistique sur le département.....	364	R affinerie de salpêtre de Lille ...	67
O bservations hydrométriques. — Service spécial.....	58	Receveurs partiel. des finances.	272
Octrois. Communes où ils sont établis et personnel des employés.....	459	Récoltes en 1893.....	487
Octrois. Produits.....	470	Recrutement de l'armée et réserve.....	261 et 461
Ordre politique.....	5 à 39	Renouvellement des membres du Conseil général.....	45
Orphelinat de garçons de St-Gabriel.	220	Rivières.....	366 et 440
Œuvre de la Crèche, à Dunkerque.	224	Rivière d'Aa (ancienne) et ses affluents sur le territoire de Gravelines....	80
— des crèches, à Lille.....	223	Rivière de l'Helpe-Mineure.....	82
— des invalides du travail.....	249	Rivière de l'Hogneau.....	84
— de secours aux blessés militaires.....	247	Routes. — Classification. — Ressources. — Personnel.....	444
— des vieillards indigents.....	219	Routes départementales.....	418
— de l'arbre de Noël.....	224	Routes nationales.....	417
Oratoire anglican.....	231	Ruisseaux.....	366
Organisation administrative du département du Nord.....	40	Ruisseaux de l'Espierre, du Trichon et du Riez-St-Joseph.....	80
Organisation financière.....	271	S ages-femmes.....	461
— judiciaire.....	232	Salubrité publique (inspection)...	88
— militaire.....	257	Sanatorium de St-Pol-sur-Mer.....	269
— municipale.....	94	Santé publique.....	85 et 459
Orographie du département du Nord	365	Sapeurs-pompiers.....	460
Ouvriers mineurs (délégués à la sécurité. — Caisses de secours et de retraites).....	75 et 77	Sauveteurs du Nord (Société de secours mutuels).....	219
P ayeur du département.....	274	Sciences et arts.....	304
Percepteurs des contributions directes.....	273	Secours mutuels.....	217 et 481
Personnel des administrations des hospices et des bureaux de bienfaisance.....	200	— publics.....	200 et 472
Personnel des C ^{ies} de chemins de fer des employés des octrois.....	459	Secrétariat général de la Préfecture	43
— du corps des ponts et chaussées.....	57	Séminaires diocésains.....	227
Pharmacie (police).....	88	Sénat.....	5
Poids et mesures — Vérification... 302		Sénateurs du Nord. Adresses à Paris.	41
Police de la pharmacie.....	88	Services de santé.....	85 et 261
Police sanitaire des ports.....	90	Service des contributions indirectes.	281
Ponts et chaussées.....	57	— des douanes.....	288
Population.....	416, 373 et 399	Services spéciaux d'études des canaux de navigation projetés dans le département.....	61
Ports maritimes.....	58 et 436	Services des chemins de fer.....	64
Position géographique du département du Nord.....	364	Service des routes nationales, des irrigations et des dessèchements... 57	
Postes et télégraphes (Voyez aussi le tableau des communes, p. 101)...	298	Service des ports.....	58 et 436
Poudres et salpêtres.....	66	Service des poudres et salpêtres....	66
Prairies de Château-l'Abbaye et de Mortagne.....	83	— des tabacs.....	303
Prairies de Landrecies.....	84	— hydraulique.....	57 et 451
Prairies de Flines-lez-Mortagne... 83		— des ponts et chaussées.....	57
Préfecture.....	43	— spécial de la navigation de la Belgique sur Paris.....	60 et 443
Préfectures et évêchés.....	37	Service spécial de la navigation intérieure du Nord et du Pas-de-Calais.....	59 et 440
Prés Duhem.....	80	Service spécial d'observations hydrométriques et d'annonces des crues.....	58
Président de la République.....	5	Service sanitaire des maladies contagieuses épizootiques.....	355
Prêt du linge à domicile aux indigents	222	Service municipal des eaux des villes de Roubaix et de Tourcoing.....	359



Lille, Imp. L. DANEL.